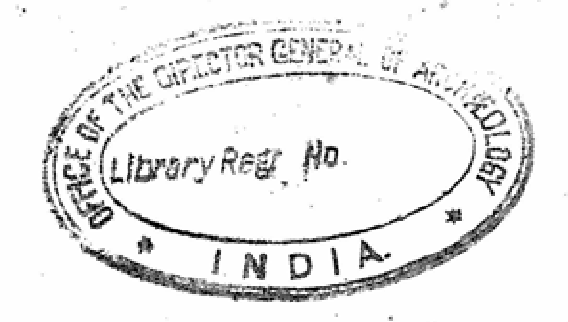
60708



OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr. No.
INDIA.

JOURNAL ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME II



JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, BIANCHI, BOTTA, CAUSSIN DE PERCEVAL,
CHERBONNEAU, DEFRÉMERY, DUBEUX, DUGAT
DULAURIER, GARCIN DE TASSY
STAN. JULIEN, KASEM-BEG, MOHL, MUNK, REGNIER, REINAUD
RENAN, SÉDILLOT, DE SLANE
WOEPCKE ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS
ET ÉTRANGERS

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME II



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LXIII

JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1863.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DU 8 MAI 1863.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Garcin de Tassy.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Cherbonneau.

Sont présentés et nommés membres de la Société :

MM. le docteur François Dini, professeur de philosophie au lycée de Fano (Marches, royaume d'Italie);
Boucher (Richard), bachelier ès sciences (14, rue des Saussaies).

M. Mohl expose de nouveau sa proposition de transférer à la Bibliothèque impériale les manuscrits que possède la Société, et en développe les raisons. Il s'engage une longue discussion; à la fin, la proposition ayant obtenu une grande majorité, on décide qu'elle sera soumise au vote de l'assemblée annuelle de la Société.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par M. Cherbonneau. *Album du Musée de Constantine*, 1er cahier.

Par l'éditeur. *Revue orientale et américaine*, n° 47. Paris, 1863.

Par la Société. *Bulletin de la Société de Géographie*, mois de mars. Paris, 1863.

Par les éditeurs. *Journal des Savants*, avril 1863.

Par l'éditeur. Plusieurs numéros du Journal arabe de Beyrouth, publié par M. Khalyl al-Khoury.

Par les auteurs. *Grande inscription du palais de Khorsabad*, publiée et commentée par MM. Oppert et Ménant. Paris, 1863, in-8°. (*Tirage à part du Journal asiatique.*)

Bibliotheca indica. Calcutta, 1862, in-8°.

N°s 188-192. *Taittiriya Brahmana*, cah. XII-XVI.

N° 193. *The Sanhita of the Black Yajur Véda*, cah. XVII.

N°s 194-195. *The aphorisms of the Vedanta*, by Badarayana, cah. VIII-IX.

Inscriptions de Hammourabi, roi de Babylone, traduites et publiées, avec un commentaire à l'appui, par M. J. Ménant. Paris, 1863, in-8°.

The Atharva-Véda Pratiçakhya, text, translation and notes, by W. Whitaçq. (Tirage à part du Journal de la Société orientale américaine.) New-Haven, 1862, in-8°.

Journal of the American oriental Society. New-Haven, 1862, in-8°.

Indische Studien, von A. WEBER. Vol. VII, cah. 1-2. Berlin, 1862, in-8°.

Journal of the Asiatic Society of Bengal, n° 5. Calcutta, 1862, in-8°.

Archiv für wissenschaftliche Kunde von Russland, von ERMAN. Vol. XXI, n° 4. Berlin, 1862, in-8°.

Recueil de textes japonais, à l'usage de l'École spéciale des langues orientales, par M. DE ROSNY. Paris, 1863, in-8°.

Hébron et le tombeau du patriarche Abraham, par M. l'abbé BARGÈS. Paris, 1863, in-8°.

Singhalese reading book, p. 1 et 2. Colombo, 1854, in-12.

Elements of general History (en cingalais), vol. I, II. Colombo, 1851, in-8°.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

TENUE LE 30 JUIN 1863.

La séance est ouverte à midi par M. Reinaud, président.

Le procès-verbal de la séance de l'année dernière est lu; la rédaction en est adoptée.

Est proposé et nommé membre de la Société :

M. le chevalier comte Camille MARCOLINO DI FANO.

Le secrétaire lit le rapport annuel sur les travaux du Conseil pendant l'année 1862-1863.

Il est donné lecture du rapport des Censeurs, dont les conclusions sont adoptées.

Le secrétaire expose les raisons qui ont déterminé le Conseil à demander à l'assemblée générale l'autorisation de transférer à la Bibliothèque impériale les manuscrits qui appartiennent à la Société asiatique, le Conseil croyant servir par là la science en rendant ces manuscrits d'un accès plus facile et en leur garantissant une conservation parfaite. Après une discussion prolongée, l'autorisation est accordée par la majorité des votes.

M. Pauthier renonce à la lecture de sa notice sur un chapitre de Marc Pol, à cause de l'heure trop avancée.

On procède au renouvellement partiel du Conseil; le scrutin donne le résultat suivant :

Président : M. Reinaud.

Vice-présidents : MM. Caussin de Perceval, le Duc de Luynes.

Secrétaire : M. Mohl.

Secrétaire adjoint : M. Renan.

Trésorier : M. de Longpérier.

Commission des fonds : MM. Garcin de Tassy, Mohl et Barbier de Meynard.

Membres du Conseil : MM. Dubeux, Pavet de Courteille, Oppert, Hase, Pauthier, De Slane, Le marquis d'Hervey de Saint-Denys, Woepcke.

Bibliothécaire : M. Léon de Rosny.

Bibliothécaire adjoint : M. Charles de Labarthe.

Censeurs : MM. Bianchi et Guigniaut.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 29 JUIN 1863.

PRÉSIDENT.

M. Reinaud.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Caussin de Perceval.
Le Duc de Luynes.

SECRÉTAIRE.

M. Mohl.

SECRÉTAIRE ADJOINT.

M. Renan.

TRÉSORIER.

M. de Longpérier.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Garcin de Tassy.
Mohl.
Barbier de Meynard.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Dubeux.
Oppert.
Pauthier.

MM. Woepcke.
Regnier.
Noël Desvergers.

MM. Troyer.
Derenbourg.
De Saulcy.
L'abbé Bargès.
Perron.
Lancereau.
Pavet de Courteille.
Hase.
De Slane.

MM. Le marquis D'Hervey de Saint-Denys.
Dulaurier.
Dugat.
Foucaux.
Sanguinetti.
Sédillot.
Stanislas Julien.
Defrémery.
Ampère.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Léon de Rosny.

BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT.

M. de Labarthe.

CENSEURS.

MM. Bianchi.
Guigniaut.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, quai Malaquais, n° 3.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1862-1863,

FAIT À LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ,

LE 30 JUIN 1863,

PAR M. JULES MOHL.

Messieurs,

C'est le quarante et unième anniversaire de notre Société qui nous réunit aujourd'hui, et, en vous rendant compte de l'état de vos affaires, j'ai à peine à vous parler d'autre chose que du progrès de vos travaux, dont rien n'est venu interrompre la continuation paisible, excepté la mort qui nous enlève tous les ans quelques-uns de nos plus anciens associés.

C'est ainsi que nous avons perdu M. Bazin, depuis de longues années membre du conseil et secrétaire adjoint de la Société. Vous avez tous connu cet homme modeste et laborieux, et je ne saurais rien ajouter à ce que chacun de vous a pu voir de sa vie, qui s'est passée dans la poursuite

tranquille de ses études favorites. Antoine-Pierre-Louis Bazin était né à Saint-Brice, en 1799, d'une famille estimée de médecins. On le destina à la carrière du droit, et il entra de bonne heure dans l'étude d'un notaire; mais sa vocation littéraire l'emporta, et il se détermina avec beaucoup de courage à se livrer entièrement aux études chinoises. Il se fit élève de M. Stanislas Julien, et, ayant acquis une connaissance solide de la langue ancienne et moderne, il se voua de préférence à la culture de la littérature moderne des Chinois. Il y voyait un moyen de pénétrer dans le sanctuaire des idées et des habitudes d'esprit d'une société qui est si différente de la nôtre, et dont la connaissance déjà fort importante pour l'histoire de la civilisation, l'est devenue de nos jours pour la politique; car nous agissons violemment sur un empire que nous ne connaissons guère, sur des hommes qui ont leur civilisation antique et des coutumes honorées, et que nous traitons avec mépris dans notre orgueil et notre ignorance.

M. Bazin trouva dans l'étude de la législation, du drame, des romans et de la poésie chinoise un champ immense ouvert à ses observations, et il employa toute sa vie à l'explorer. En 1834, il publia dans votre Journal une comédie d'intrigue, prise dans le recueil des chefs-d'œuvre de la littérature dramatique de la dynastie des Mongols[1]. Il la fit

[1] *Tchao-mei-hiang*, ou les intrigues d'une soubrette, comédie chinoise. *Journal asiatique*, 1834, vol. XIV et XV.

suivre par un volume de *Théâtre chinois*[1], par le joli drame intitulé *l'Histoire du luth*[2], par un travail très-considérable sur la littérature du temps des Mongols[3]. Il inséra d'autres travaux dans votre recueil, l'un en 1854 sur les municipalités chinoises[4], et un autre en 1856 sur l'organisation et l'état légal des ordres monastiques chinois[5]. Dans ce dernier peut-être n'a-t-il pas su tirer d'un sujet aussi neuf que curieux tout le parti qu'il aurait pu, parce qu'il a voulu y comprendre une question étrangère à celle des couvents, la législation sur les pratiques de la magie; mais ce n'en est pas moins un mémoire fort important. M. Bazin a couronné son œuvre par une grammaire du chinois moderne[6], par laquelle il a voulu mettre d'autres en état de poursuivre la même carrière, comme s'il avait pressenti que la sienne allait se terminer; bientôt après, en effet, il fut frappé par cette terrible maladie qui est toujours suspendue sur la tête de ceux qui ne vivent que pour les tra-

[1] *Théâtre chinois*, ou choix de pièces de théâtre composées sous les empereurs mongols, par M. Bazin aîné. Paris, 1838, in-8° (LXIII et 410 pages).

[2] *Le Pi-pa-ki*, ou l'histoire du luth, drame chinois de *Kao-tong-kia*, traduit par M. Bazin aîné. Paris, 1841, in-8° (XX et 275 pages).

[3] *Le siècle des Youen*, ou tableau historique de la littérature chinoise, depuis l'avénement des empereurs mongols jusqu'à la restauration des Ming. (*Journal asiatique*, 1850-1852.)

[4] *Recherches sur les institutions administratives et municipales de la Chine.* (*Journal asiatique*, 1854.)

[5] *Recherches sur l'origine, l'histoire et la constitution des ordres religieux dans l'empire chinois.* (*Journal asiatique*, 1856.)

[6] *Grammaire mandarine*, ou principes généraux de la langue chinoise parlée, par M. Bazin. Paris, 1856, in-8° (XXX et 122 pages).

vaux de l'esprit, et une paralysie le rendit incapable d'achever d'autres ouvrages qu'il avait préparés.

Son mérite avait attiré l'attention du Gouvernement, qui créa pour lui, en 1842, la chaire de chinois moderne à l'école des langues orientales vivantes. Presque aussitôt après sa nomination, il fut soumis à une terrible épreuve : un vaisseau de guerre avait amené à Rochefort des pirates chinois, accusés d'avoir assassiné l'équipage d'un navire français, et M. Bazin fut réclamé par le conseil de guerre pour servir d'interprète. Il trouva que les pirates étaient non-seulement complétement illettrés, mais qu'ils parlaient un jargon affreux de la côte méridionale de la Chine. A force de savoir et de sagacité, il s'en tira néanmoins à la satisfaction de tout le monde et surtout à la sienne, car l'idée que la vie de ces gens dépendait de son interprétation plus ou moins exacte d'un pareil dialecte, le remplissait d'épouvante. Sa mort laissera de longs regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

Vos travaux ont eu leur cours ordinaire. Votre Journal a commencé sa sixième série et a publié une suite de mémoires sur les parties diverses de l'histoire et des antiquités orientales. M. de Khanikoff nous a communiqué un travail sur les inscriptions coufiques qu'il a rencontrées et copiées dans le Caucase. Les dessins qu'il a rapportés ont été exécutés à l'Imprimerie impériale par une méthode que je crois nouvelle, par le transport photographique sur

cuivre ; la reproduction est parfaite, et cette espèce d'impression en relief et au moyen de la presse typographique est applicable à beaucoup de cas où il s'agit de garantir un dessin de toute chance d'être altéré par la main d'un graveur.

M. de Slane a publié une notice sur Codâma, auteur du xe siècle de notre ère, qui, ayant occupé de hauts emplois dans la finance du khalifat, a laissé entre autres ouvrages un traité sur les impôts. M. de Slane en a trouvé un exemplaire à Constantinople, et en a fait des extraits dont il a publié une partie dans l'espoir d'attirer l'attention des savants sur ce livre, et de faire retrouver ainsi d'autres copies de l'ouvrage qui pourraient servir à compléter et à corriger l'exemplaire de Constantinople, exemplaire extrêmement imparfait. Nous sommes, en général, bien informés sur les guerres et les révolutions du khalifat, mais fort mal sur la statistique et l'administration de l'empire, de sorte que toute donnée nouvelle positive et exacte sur ces sujets est d'une grande importance pour l'historien.

M. Neubauer a terminé son histoire des origines de la lexicographie hébraïque, pour laquelle il a trouvé à Jérusalem des matériaux tout à fait nouveaux qui lui ont permis de rectifier bien des points dans l'histoire de la grammaire et de la bibliographie hébraïques. Ce travail a été approuvé par tous les hommes spéciaux dans cette matière. M. Barbier de Meynard a terminé ses extraits de la Chronique de Hérat. M. de Schlechta nous a envoyé le texte et

la traduction d'une relation turque de la prise d'Alger par les Français, composée par un certain Ahmed Efendi, témoin oculaire et acteur dans la plupart des faits qu'il raconte. M. Tauxier nous a donné une étude sur la migration des nations berbères avant l'islamisme. Il a sur ce sujet une idée qui paraît vraie et qui mériterait d'être exposée plus en détail.

M. Renan a publié dans votre Journal trois inscriptions phéniciennes, découvertes par lui sur les lieux et dont il a rapporté les originaux. La rareté de monuments semblables, trouvés sur le sol même de la Phénicie, rend très-précieux tous ces restes de l'antiquité. Une de ces pierres, d'ailleurs, est un cadran solaire, le plus ancien que l'on connaisse, et M. Woepcke a pu déterminer la méthode qui a servi pour sa construction. MM. Oppert et Ménant ont publié la grande inscription assyrienne du palais de Khorsabad, restituée d'après quatre exemplaires imparfaits et accompagnée d'une transcription et d'une traduction; ils nous en font espérer un commentaire analytique. Je reviendrai plus tard sur ce travail.

M. Woepcke a publié un mémoire considérable sur l'histoire de la propagation des chiffres indiens. La manière dont nos chiffres actuels se sont répandus en Europe est fort obscure et embarrassée par des faits en apparence contradictoires qui ont donné lieu à deux théories. Selon la première, les chiffres sont arrivés de l'Inde chez les Arabes d'Orient, et

par ceux-ci en Europe; selon la seconde, ils sont d'origine pythagoricienne et se sont développés et perfectionnés en Europe même. D'après M. Woepcke, ils sont arrivés de l'Inde par deux courants distincts. Par le premier, ils ont passé à Baghdad et de là se sont répandus plus tard en Grèce, en conservant la forme que les Arabes du khalifat d'Orient leur avaient donnée. Par le second courant ils ont été portés de l'Inde en Égypte, d'où les Néopythagoriciens les ont communiqués à l'Occident latin; de là, ils se sont répandus chez les Arabes du Maghreb, qui les ont rendus plus cursifs sous la forme des chiffres *gobâr*, forme sous laquelle ils sont revenus en Europe en prenant le nom de chiffres arabes. Cette idée est tout à fait neuve et me paraît appuyée sur des preuves solides; elle expliquerait les deux grandes difficultés des systèmes antérieurs, l'existence des chiffres de Boèce et celle des chiffres *gobâr*, et la différence entre leur forme et celle des chiffres en usage chez les Arabes d'Orient.

Enfin M. Reinaud a publié un mémoire très-détaillé sur les relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Ce travail fait partie d'une série de mémoires sur les rapports politiques et commerciaux de l'Europe avec l'Asie, dont quelques-uns ont déjà paru et d'autres doivent suivre. Dans le mémoire actuel, la thèse que l'auteur expose est celle-ci : qu'il aurait existé, sous Auguste, un plan positif de conquête universelle qui

devait s'étendre à l'Inde et à la Chine; qu'il y aurait eu des raisons d'État de ne pas mentionner ce plan dans des documents officiels, mais que les poëtes, surtout Horace et Virgile, y faisaient de fréquentes allusions, le dernier même l'annonçant et le développant très-sérieusement; enfin, que ce plan n'aurait été définitivement abandonné que du temps de l'empereur Hadrien. Dans la seconde partie de son travail, M. Reinaud passe à la description de l'état politique et commercial de l'Orient pendant cette époque, et indique l'influence que, selon lui, ces intentions de conquête universelle auraient exercée sur les pays de l'extrême Orient, même sur la Chine.

Votre Collection d'auteurs orientaux n'a pas langui cette année. MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille ont achevé l'impression du deuxième volume des *Prairies d'or* de Maçoudi [1], et vous en avez devant vous un exemplaire. Je reviendrai plus tard sur le contenu de ce volume. Le troisième volume est achevé en manuscrit, et la copie est entre les mains des compositeurs. Ce volume traitera dans sa plus grande partie des anciens Arabes, de leur histoire, de leurs mœurs et de leurs superstitions, et se terminera par une série de chapitres sur le calendrier des différents peuples. M. Barbier de Meynard espère pouvoir livrer le manuscrit du quatrième vo-

[1] Collection d'ouvrages orientaux. Maçoudi, *les Prairies d'or*, texte et traduction par MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille. T. II. Paris, 1863, in-8° (v et 464 pages).

lume dans le courant de l'année, de sorte que rien ne paraît devoir retarder l'achèvement de l'édition d'un grand ouvrage dont la publication est réclamée par l'état actuel de la science.

Le travail sur Albiroûnî, dont vous avez chargé M. Woepcke, n'est pas aussi avancé, car la nature de l'ouvrage et les difficultés extraordinaires qu'offre le texte, exigent des travaux préparatoires longs et pénibles. Nous espérons obtenir par la bienveillante entremise de M. Cowell, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, la communication d'un manuscrit qui se trouve à Bombay entre les mains d'un savant musulman. Les chiffres, extrêmement nombreux dans l'ouvrage, sont laissés en blanc dans ce manuscrit, qui, par conséquent, ne peut pas servir tout seul, mais qui pourra être très-utile pour aider à fixer un texte pour lequel nous sommes réduits, au fond, à un seul manuscrit. En attendant, M. Woepcke a préparé la copie d'une grande partie du texte et s'est occupé à rétablir les innombrables mots sanscrits qui s'y trouvent et que la transcription en arabe a singulièrement défigurés; plus tard viendra le contrôle des chiffres par les calculs que l'éditeur aura à refaire, et nous aurons à la fin une édition bien faite d'un ouvrage dont l'importance pour l'histoire ancienne de l'Inde compensera tout le travail qu'il peut coûter.

Les autres Sociétés asiatiques avec lesquelles nous sommes en rapport ont continué, autant que nous

permettent de l'apprendre les lenteurs et les imperfections des communications avec l'Orient, à travailler à l'œuvre commune.

La Société asiatique de Calcutta nous a fait parvenir son Journal de l'année 1862[1], qui contient comme toujours un nombre de renseignements nouveaux sur l'histoire, la géographie et les antiquités de l'Inde et des pays limitrophes. Les lecteurs de ce journal y auront vu avec plaisir que le colonel Cunningham, si connu pour ses recherches numismatiques et archéologiques, a été chargé par le gouvernement d'une exploration des antiquités de la province de Behar et de la haute Inde, dans le but de retrouver les restes des anciennes villes de cette partie classique de l'Inde, particulièrement celles où se sont passés les principaux faits de la vie du Bouddha. M. Cunningham se propose de rechercher les inscriptions, de dessiner les ruines, d'en lever les plans et de faire quelques fouilles. On lui a assigné deux ans pour ce premier essai, et l'on ne peut guère douter qu'un antiquaire aussi zélé et aussi bien préparé ne fasse bien des découvertes intéressantes. Le gouverneur général se réserve de faire continuer et d'étendre ces recherches si le résultat les encourage. La Société de Calcutta nous a envoyé aussi plus de vingt numéros de la *Bibliotheca indica*, qui ont paru depuis un an, contenant des textes sanscrits, arabes et persans. J'aurai plus tard

[1] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, année 1862; cahiers I-V. Calcutta, 1862, in-8°.

quelques mots à dire sur chacun des ouvrages dont ces cahiers font partie.

Les Sociétés asiatiques de Madras, de Bombay, de Colombo, de Hong-Kong et de Shang-Haï, ne nous ont rien fait parvenir, soit qu'elles n'aient rien publié, soit, ce qui est bien plus probable, que leurs envois ne nous soient pas parvenus.

La Société de Batavia a publié deux volumes de ses Mémoires [1], qui sont entièrement remplis par la publication du Brâta-Yuddha, poëme épique en kawi, dont le sujet est emprunté au Mahabharata, mais traité d'une façon très-indépendante de l'original. Raffles et Crawford en avaient déjà donné des extraits, M. de Humboldt en a publié une analyse et une critique historique et littéraire; maintenant M. Cohen Stuart nous en donne le texte complet, avec introduction, traduction, commentaires et tables.

La Société asiatique de Londres [2] a publié pendant l'année passée d'une manière très-régulière son journal trimestriel, et le nombre et la qualité des mémoires qu'il contient sur des sujets relatifs à l'antiquité indienne, me paraissent un heureux indice et

[1] *Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen*, vol. XXVII (42, LXXXI et 274 pages) et vol. XXVIII (197 et 393 pages); aussi avec le titre spécial *Brâta-Joeda*, indisch-javanisch Heldengedicht, voor de uitgave bewerkt door A. B. Cohen Stuart. Batavia, 1860, in-4°.

[2] *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, vol. XX. London, 1862, in-8°.

un signe que ces études reprennent faveur en Angleterre.

La Société orientale allemande a fait paraître la seconde moitié du volume XVI et la première du volume XVII de son journal[1], publications qui portent partout la trace de la séve surabondante du travail littéraire en Allemagne, tant dans la variété des mémoires que dans le nombre et la nature des notices sur tous les sujets orientaux possibles. Parmi les mémoires les plus étendus, on distingue des travaux sur les inscriptions nabatéennes par MM. Blau et Levy; sur la numismatique, par MM. Levy, Schlechta, Zobel et Soret; sur des passages de l'Avesta, par M. Spiegel; sur la statistique de l'Arabie, par M. Sprenger; sur la littérature sindh, par M. Trumpp; sur un roman malayalin, par M. Gundert; sur les Kurdes, par M. Blau; la description des manuscrits géographiques nouvellement acquis par la bibliothèque de Leipzig, par M. Flügel, etc. La Société de Leipzig a aussi continué sa Collection de Mémoires pour servir aux études orientales[2]; je reviendrai plus tard sur cette série de travaux.

Enfin, la Société orientale d'Amérique a fait paraître la seconde moitié du volume VII de son journal[3], qui contient un mémoire de M. Webb sur

[1] *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XVI, cahiers 3 et 4, et vol. XVII, cahiers 1 et 2. Leipzig, 1862-3, in-8°.

[2] *Abhandlungen für die Kunde der Morgenlandes*, vol. II, cahiers 4 et 5. Leipzig, 1862, in-8°.

[3] *Journal of the American oriental Society*, vol. VII, p. 2. New-Haven, 1862, in-8°.

l'affinité des langues du midi de l'Inde avec les langues touraniennes; un examen de l'alphabet général de transcription de M. Lepsius, par M. Whitney, et une édition, traduction et commentaire du Pratisakhya de l'Atharva Véda, aussi par M. Whitney. J'aurai plus tard à dire quelques mots sur ce travail; ce qui est déjà remarquable, c'est de voir venir des travaux aussi sérieux d'un pays en général absorbé par ses intérêts matériels, et dans un moment où il est déchiré par la guerre civile.

J'ai maintenant à vous soumettre la liste des ouvrages de littérature orientale qui ont paru depuis deux ans; car, l'année dernière, je n'ai malheureusement pas pu la dresser. Je crains qu'elle ne soit très-incomplète, car je rencontre souvent, à ma grande confusion, des livres que j'aurais dû mentionner il y a des années et qui ont échappé à mon attention à l'époque de leur publication. Je ne parle pas même ici de ces innombrables ouvrages que les Orientaux impriment ou lithographient pour leurs propres besoins et qui ne nous arrivent que par accident et rarement, quoique nous ayons un grand intérêt à les connaître; mais je parle des livres publiés en Europe ou en Orient par des Européens, et qu'il est presque honteux de n'avoir pas connus. Je demande donc votre indulgence pour les lacunes, très-involontaires de ma part, que vous pourriez reconnaître. Je commencerai comme à l'ordinaire par la littérature arabe.

Les origines de l'islam ont été, depuis deux ans, l'objet de travaux variés et importants. On pouvait croire qu'un sujet qui a été traité depuis trente ans dans des ouvrages nombreux et très-considérables serait épuisé; mais un pareil sujet ne s'épuise jamais, et la manière dont s'est élaboré dans l'esprit troublé d'un homme de la Mecque, lentement et difficilement, un très-petit nombre d'idées, qui ont exercé et exerceront encore longtemps une influence immense dans le monde, sera toujours un objet de curiosité et de recherches. Chaque travail sérieux qui a été publié sur Muhammed a soulevé de nouveaux problèmes sur sa vie et a amené la découverte de nouveaux matériaux. Il en sera ainsi encore longtemps, car chaque génération a sa manière de voir l'histoire et lui adresse des questions nouvelles.

M. Muir a achevé en quatre volumes son histoire de Muhammed[1]. Son intention première avait été de fournir un livre composé entièrement de matériaux reconnus authentiques par les musulmans et qui pourrait être traduit en hindoustani pour leur usage. Je pense que l'auteur a dû renoncer bientôt à cette idée, ne fût-ce qu'à cause de sa théorie sur la source de l'inspiration de Muhammed, qu'aucun musulman ne pourrait tolérer, et qui aura étonné même beaucoup de lecteurs chrétiens. Il a donc

[1] *The life of Mahomet*, with introductory chapters on the original sources for the biography of Mahomet and on the preislamitic history of Arabia; by William Muir; vol. III (x et 313 pages) et vol. IV (xi et 356 pages). Londres, 1861, in-8°.

écrit pour le public européen cette biographie, la plus détaillée qu'on eût encore publiée sur le prophète arabe. Il l'a tirée des sources les plus authentiques, du Coran, des traditionnistes, d'Ibn Ischam, de l'Histoire des guerres de Muhammed par le véritable Wakidi, que M. de Kremer a eu le bonheur de découvrir à Damas, de l'ouvrage du secrétaire de Wakidi et d'un volume de Tabari, retrouvé à Lucknow par M. Sprenger. Il a soumis tous ces matériaux à une critique raisonnable, les a coordonnés avec beaucoup de soin et en a fait un récit ample et attachant, dans lequel il met en lumière une foule de circonstances et de personnages peu remarqués auparavant. On ne peut pas s'attendre à ce qu'une nouvelle histoire de Muhammed change nos idées sur les traits fondamentaux de sa vie et de son caractère; mais la naissance d'une religion est toujours un événement si considérable dans l'histoire, et les moindres circonstances qui s'y rattachent ont des conséquences si graves et si durables, qu'on a besoin de les connaître avec un détail qui serait inutile et fatigant dans tout autre récit. L'histoire primitive de l'islam nous offre, sous ce rapport, un intérêt tout particulier; car Muhammed est le plus récent des grands législateurs religieux, et l'on peut arriver, sur sa vie intérieure et surtout sur la manière dont se forme une légende religieuse, à des résultats infiniment plus précis qu'on ne le pourra jamais dans le cas de Zoroastre ou du Bouddha.

M. Sprenger paraît avoir été frappé depuis long-

temps de l'idée qu'on pouvait pénétrer plus avant dans la vie de Muhammed, et que la critique historique et l'étude attentive des nombreux et remarquables matériaux que nous possédons sur elle nous permettraient de contrôler les récits des traditionnistes et des premiers biographes de Muhammed, et de faire ressortir avec plus de précision les renseignements que le Coran nous fournit sur l'origine et le développement des idées et sur les motifs du prophète arabe. Depuis vingt ans, il n'a pas cessé de publier des matériaux pour servir à cette histoire; il a fait imprimer l'ouvrage de Soyouthi sur l'ordre chronologique des différentes parties du Coran, et a donné par là une impulsion à ces études qui, entre les mains de MM. Weil, Muir et Noeldeke, ont déjà porté bien des fruits; il a fait paraître à Dehli et à Lucknow les premières éditions des principales collections des traditionnistes; il a inséré dans le Journal asiatique de Calcutta un travail très-remarquable sur les véritables sources de l'histoire de Muhammed, dont plusieurs ont été retrouvées par lui-même; enfin, il a publié à Allahabad un premier volume d'une biographie du prophète, qu'il n'a pas continuée. Préparé de la sorte, comme certainement aucun Européen ne l'a jamais été, M. Sprenger a fini par publier sa Vie de Muhammed[1], dont les deux premiers volumes ont paru et dont le troisième

[1] *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, nach bisher grösstentheils unbenutzten Quellen, bearbeitet von A. Sprenger, vol. I et II (xxvi et 583 et 548 pages). Berlin, 1861 et 1862.

est sur le point de paraître. Son but principal est d'étudier l'esprit et le caractère de Muhammed, de découvrir l'origine de ses idées, les influences qu'elles ont subies, les variations qu'elles ont éprouvées, les moyens dont il s'est servi pour réussir, et les changements que la vie et les événements ont produits dans son caractère. L'auteur a, je crois, réussi à préciser beaucoup de faits, à nous bien présenter l'individualité de l'homme, à nous faire comprendre ses motifs, bons ou mauvais, ses luttes intérieures, ses défaillances, sa grandeur et ses vices.

Il lui a fallu souvent rompre, pour cela, avec l'histoire officielle, telle qu'elle s'était formée dans les deux premiers siècles de l'hégire, distinguer minutieusement les époques des différentes prédications contenues dans le Coran, et surtout contrôler les traditions, non-seulement selon les règles que les musulmans ont établies, mais selon la critique telle qu'on l'entend en Europe, pour essayer de distinguer la relation première d'un fait des additions et des confusions qui s'introduisent dans les récits transmis oralement pendant un ou deux siècles. M. Sprenger n'a pas pu nous donner tous les détails de ces recherches et de ce contrôle; mais il nous en fournit de temps en temps des exemples dans des appendices, où il traite de faits particuliers plus amplement que ne le comportait le récit général. Il me serait impossible d'indiquer ici, si brièvement que ce fût, ce que ces volumes ren-

ferment de nouveau, mais personne ne les lira sans intérêt et sans instruction. C'est un livre d'une sincérité parfaite; l'auteur ne recule jamais devant l'expression d'une opinion qu'il sait être choquante pour une partie de ses lecteurs; il m'a paru même qu'il les choquait quelquefois sans nécessité. Quoi qu'il en soit, il fera certainement avancer la science par les doutes mêmes et les contradictions qu'il provoquera, car il n'a pas la prétention de résumer et de clore les recherches, mais, tout au contraire, de les stimuler et de leur ouvrir de nouvelles voies[1].

Les nombreuses et profondes recherches dont la vie de Muhammed a été l'objet, ont nécessairement appelé plus que jamais l'attention sur les ressources que la littérature arabe nous offre pour l'étude critique et historique du Coran, et ont provoqué des publications fort considérables. L'importance qu'on a appris à attacher à l'ordre chronologique dans lequel Muhammed a, dans le cours de sa vie, émis ses révélations, et qui a été si singulièrement ou peut-être si systématiquement bouleversé par Othman dans son arrangement du Coran, a donné

[1] Cette partie du rapport était déjà composée lorsque j'ai reçu une nouvelle Vie de Muhammed, intitulée : *Das Leben Muhammeds nach den Quellen populär dargestellt,* von Th. Noeldeke. Hanovre, 1863, in-8° (VIII et 191 pages). Ce petit volume est destiné à donner aux résultats des recherches de l'auteur une forme qui les rende accessibles aux lecteurs en général, et à répandre ainsi la connaissance de ce qu'il y a de plus certain et de plus nouveau dans les nombreuses études qui ont été faites récemment sur Muhammed.

l'idée à M. Rodwell[1] de publier une traduction du Coran ordonné chronologiquement, avec l'indication des raisons qui l'ont guidé dans ce travail. Je ne fais que citer le titre de l'ouvrage, que je n'ai pas réussi à voir.

M. Nassau Lees, à Calcutta, a achevé son édition du *Commentaire du Coran*, par Zamakschari[2], dont la publication était devenue un véritable besoin depuis que M. Fleischer a fait paraître le *Commentaire* de Beidhawi; car ce dernier, qui est plus moderne que Zamakschari, a résumé dans son ouvrage les explications données par celui-ci, et y a ajouté celles qui ont été proposées postérieurement. Mais, comme ces interprétations découlent de théories grammaticales et théologiques fort subtiles, qui ne nous sont pas aussi familières qu'aux premiers lecteurs de Beidhawi, on sera souvent dans le cas de recourir aux détails plus amples que donne Zamakschari pour bien saisir le sens et les raisons des commentateurs que Beidhawi cite en abrégé et en substance. Zamakschari a, de plus, l'avantage d'avoir appartenu à la secte des Motazilites, qui avait des idées moins superstitieuses que les orthodoxes sur l'origine du Coran, ce qui lui a permis de fournir quelques éléments pour la critique du Coran et des données sur les différentes rédactions anciennes que nous

[1] *Koran*, translated from the Arabic, with introduction, notes and index; the surates arranged in chronological order by J. M. Rodwell. London, 1861 (690 pages), in-8°.

[2] *The Qoran with the commentary of Zamakhshari* edited by Nassau Lees. Calcutta, in-4°, vol. II (1247 pages).

ne trouverions pas autre part. Il est probable que le dernier résultat de toutes les recherches sur le texte du Coran sera la conviction de l'authenticité et de la parfaite bonne foi de la rédaction officielle d'Othman, et qu'il n'y a à redire qu'à l'ordre des surates; mais un résultat même négatif de ce genre est d'une grande importance pour la science. M. Lees a rendu un véritable service par cette grande publication, qu'il a faite entièrement à ses frais et avec des sacrifices considérables.

Un travail de M. Krehl, sur la religion des Arabes avant Muhammed[1], se rattache étroitement aux recherches sur le Coran; non pas que Muhammed ait rien emprunté aux idées religieuses de ses ancêtres, ou en ait rien laissé subsister, mais parce qu'il importe, pour juger un législateur, de connaître le terrain sur lequel il était placé. Il a eu sous ce rapport du bonheur et un succès entier. Il a trouvé devant lui une idolâtrie grossière et dans chaque tribu quelques statues ou quelques fétiches favoris, mais non pas un système reposant sur un ensemble de dogmes, et défendu par des prêtres dont le savoir et l'influence auraient pu offrir une résistance sérieuse. Cet état des choses ne répondait d'ailleurs plus à l'état des esprits chez les Arabes, et la rapidité avec laquelle le judaïsme et quelques sectes semi-chrétiennes s'étendaient dans toute la péninsule marque clairement que le temps d'une nouvelle

[1] *Ueber die Religion der vorislamischen Araber*, von Ludolf Krehl. Leipzig, 1863, in-8° (92 pages).

prédication était arrivé, de sorte que, si Muhammed n'avait pas paru, il est probable que toute l'Arabie serait devenue juive. Les matériaux que nous possédons sur la religion des Arabes sont maigres et très-dispersés; les historiens musulmans n'aiment pas en parler, et les étrangers en savaient peu de chose. M. Osiander a publié, il y a quelques années, un savant mémoire sur ce sujet, et, aujourd'hui, M. Krehl y revient : il a réuni tous les renseignements qu'il a pu trouver, et les discute avec méthode et une saine critique. Il donne, je crois, autant qu'on le peut aujourd'hui, une idée vraie de l'idolâtrie arabe, sans essayer de remplir par une théorie les lacunes que lui laissent ses matériaux, ce qui est une vertu assez rare en pareille matière.

Après le Coran, il n'y a rien de plus important pour l'histoire des origines de l'islam et le développement de son dogme que les *traditions*. Le Coran ne contenait que les germes d'une législation religieuse et civile, et ce sont les traditionnistes qui, en conservant sous forme d'anecdotes isolées les paroles prononcées par Muhammed à des occasions quelconques, ont fourni les matériaux nécessaires pour que les légistes et les théologiens aient pu en faire sortir le système de la Sunna, qui gouverne encore aujourd'hui le monde musulman. Tous les fondateurs de religions ont dû être entourés et suivis de traditionnistes; mais nous ne voyons nulle part une institution pareille à celle qui s'est développée après la mort de Muhammed, et une avidité semblable à

recueillir toutes les paroles et tous les gestes du législateur. Quand toute la génération des contemporains de Muhammed eut disparu et qu'aucune nouvelle tradition véritable ne pouvait plus naître, on se trouva en face d'une masse énorme d'anecdotes relatées par des gens de tout degré de véracité et dans des temps où les intérêts dynastiques et les passions politiques exerçaient une influence assez puissante sur les esprits pour rendre suspects les motifs et la crédulité des traditionnistes. Il fallait donc choisir, séparer le bon grain de l'ivraie et établir pour cela des règles qui fussent indépendantes du contenu de la tradition, afin de ne pas laisser aux passions du jour le choix de ce qui devait être la règle de la loi et de la foi; on se détermina à juger chaque tradition, avant tout, d'après l'*Isnad*, c'est-à-dire la liste de ceux qui l'avaient transmise successivement et dont on tâchait de déterminer le degré de véracité. Quand l'*Isnad* avait la forme exigée et que toute la série des témoins était composée de traditionnistes sûrs, la tradition était acceptée, pendant qu'on la refusait si la forme de l'*Isnad* était irrégulière ou quand il y avait des lacunes ou des chaînons suspects. Comme l'islam ne reconnaît pas de prêtres, cette critique ne pouvait pas s'exercer par des conciles ou par une autorité ecclésiastique quelconque, mais uniquement par les savants et, dans les écoles, par la discussion libre et par la confiance qu'avaient su inspirer certains professeurs dans leur conscience, leur savoir

et leur sagacité. On fit de la doctrine des traditions une science véritable avec ses principes, ses règles et ses formes techniques et précises. M. Lees, à Calcutta[1], vient de publier un manuel de cette science qui jouit d'une grande autorité dans les écoles musulmanes et où nous trouvons un exposé succinct du système, accompagné d'un commentaire. Cette science fut, comme au reste toutes les autres, longtemps enseignée uniquement de vive voix, et l'on accourait de tous pays pour suivre les cours des traditionnistes les plus renommés et conquérir, à force de patience et de mémoire, le droit d'enseigner leur doctrine à son tour et sous la garantie de leur diplôme. Il y a eu des traditionnistes qui, dans leur vie, ont délivré jusqu'à soixante-dix mille diplômes, et nous Européens, dont la mémoire est distraite et affaiblie par la multiplicité de nos lectures rapides, nous pouvons à peine concevoir la possibilité de pareils efforts, faits et accomplis par un si grand nombre d'élèves.

A la fin, les maîtres les plus célèbres se résignèrent à fixer leur enseignement par l'écriture et formèrent des collections qui contenaient les traditions qu'ils reconnaissaient comme véritables. Six collections de ce genre acquirent une autorité particulière, et celle de Bokhari en est, non pas la plus ancienne,

[1] *The Nokhbat al-Fikr and Nozhat al-Nazr* by Shahab al-Din Ahmed Ibn Hajar al-Asqalani, edited by Capt. Nassau Lees and Mawlavies Abd-al-Haqq and Gholam Qadir. Calcutta, 1862, in-8° (75 pages). Ce petit traité forme le n° 37 de la nouvelle série de a *Bibliotheca indica*.

mais la plus respectée. Abou Abdallah de Bokhara était né l'an 194 de l'hégire; il passa sa vie à rechercher, à examiner et à enseigner les traditions; il employa seize ans à en choisir sept ou huit mille parmi les six cent mille qu'il connaissait, et il le fit avec un savoir et une conscience si universellement reconnus, que sa collection a acquis presque l'autorité d'un livre canonique, et qu'une tradition qu'il a adoptée n'est guère mise en doute par un musulman. La critique européenne ne reconnaîtra pas l'infaillibilité des règles qui lui ont servi de criterium; mais, dans tous les cas, c'est un ouvrage dont la science ne peut plus se passer, et tout le monde approuvera M. Krehl d'en avoir commencé la publication[1]. Il en avait paru, à Dehli, une édition lithographiée[2]; mais nous savons tous que les livres publiés dans les villes de l'intérieur de l'Inde n'arrivent pas en Europe et existent à peine pour nous.

L'histoire des Arabes après Muhammed a reçu, pendant les deux dernières années, des contributions nombreuses et importantes ; mais comme ce sont, en grande partie, des continuations, il suffira de les mentionner en peu de mots

M. Nassau Lees a terminé, à Calcutta, son édition du faux Wakidi[3], livre très-postérieur à l'époque

[1] *Le Recueil des traditions mahométanes* par Abou Abdallah Mohammed ibn Ismaîl el Boxhari, publié par M. Ludolf Krehl, vol. I. Leyde, 1862, in-4° (509 pages).

[2] صحيح البخارى Dehli, 1210 (1854 de notre ère), in-folio (1169 pag.).

[3] *The conquest of Syria*, commonly ascribed to Aboo Abd-Allah

de son auteur présumé, et œuvre d'un faussaire qui paraît avoir vécu vers la fin du IIIe siècle de l'hégire. Il a recueilli les récits romantiques dont on embellissait les souvenirs de l'âge héroïque des premiers temps des conquêtes musulmanes, et en a composé un nombre de recueils dont M. Lees a publié celui qui traite de la conquête de la Syrie.

Mais on peut espérer obtenir de meilleurs renseignements sur cette époque des premières conquêtes, sur laquelle nous n'avons encore que peu de données bien authentiques, dans un ouvrage de Beladori dont M. de Goeje vient de faire paraître à Leyde la première moitié [1]. Beladori écrit aussi d'après la tradition orale, dont il indique assez régulièrement les garants. M. Hamaker a réuni il y a longtemps le peu qu'on sait de sa vie, et je me contente de remarquer qu'il est mort en 279 de l'hégire. M. Reinaud a publié des extraits assez considérables de son ouvrage, qui donnent l'impression d'un auteur sérieux, véridique et plus intelligent que la plupart des chroniqueurs; car on voit qu'il s'occupe des choses réelles de la vie d'un peuple, qui nous intéressent vivement et que la triste tribu des chroniqueurs néglige généralement. C'est donc une bonne fortune pour nous que M. de Goeje publie cet

Mohammed B. Omar al-Wakidi; edited by Captain Nassau Lees. Calcutta, fasc. IX, 1862, in-8°.

[1] *Liber expugnationis regionum*, auctore Imamo Ahmed Ibn Jahja Ibn Djabir al Beladsori quem e codice Leidensi et codice Musei britannici edidit M. J. de Goeje. Partie première, Leyde, 1862, in-4° (240 p.).

ouvrage. Il faut espérer qu'il fera suivre le texte d'une traduction et d'un examen critique, et qu'il nous donnera son opinion sur l'authenticité de ces récits que, plus que personne, il est en état de juger avec connaissance de cause.

M. de Goeje a aussi publié un intéressant mémoire sur l'histoire des Carmathes[1], branche de la secte des Ismaëliens, dont les croyances et l'histoire ont été l'objet des travaux de M. de Sacy, et après lui de M. Defrémery et de M. Weil. M. de Goeje s'est restreint aux Carmathes du Bahreïn, qui avaient acquis subitement une grande puissance au IVe siècle de l'hégire et ont menacé de destruction le khalifat déjà chancelant de Baghdad. M. de Goeje apporte quelques nouveaux documents pour l'éclaircissement de cette curieuse branche de l'histoire des Arabes, qui restera probablement toujours obscure, parce que nous ne pouvons la connaître que par les récits des ennemis de la secte.

MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille ont publié dans votre *Collection d'auteurs orientaux* le second volume des *Prairies d'or* de Maçoudi[2], qui traite de la partie occidentale de l'Asie, c'est-à-dire du Caucase, de la Syrie, de Ninive et de Babylone, de la Perse, des Grecs et de l'Égypte. Ces chapitres

[1] *Mémoires d'histoire et de géographie orientale*, par M. J. de Goeje. Part. I, *Mémoires sur les Carmathes du Bahreïn*. Leyde, 1862 (86 et XXI pages).

[2] *Maçoudi, les Prairies d'or*, texte et traduction par C. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille. Vol. II. Paris, 1863, in-8° (V et 467 pages).

sont, comme on pouvait s'y attendre, d'une valeur très-inégale; quelques-uns sont très-curieux par des restes d'histoire ancienne, tirés de traditions et de livres aujourd'hui perdus, et par des observations personnelles faites pendant le voyage de l'auteur; d'autres sont faibles et remplis de fables généalogiques et historiques telles qu'elles couraient parmi les Arabes; mais même les chapitres les plus faibles contiennent presque toujours quelque chose de vrai et d'utile auquel on ne s'attendait pas; ainsi le chapitre sur Ninive, qui est un des plus courts et des plus imparfaits, contient pourtant une indication sur les ruines de la ville, exactement semblable à celle qui a été donnée par Rich et qui a conduit de nos jours aux grandes découvertes qu'on y a faites. Le renseignement fourni par Maçoudi aurait suffi, s'il avait été connu plus tôt, pour faire tenter les fouilles.

M. Tornberg, à Lund, a publié deux nouveaux volumes de son édition du *Kamil* d'Ibn al-Athir[1], la plus importante des chroniques arabes. Ibn al-Athir était d'une famille considérable de Mossoul dont tous les membres étaient employés dans les affaires politiques de cette principauté. Lui-même fut chargé de plusieurs missions; mais son goût pour l'étude paraît l'avoir toujours emporté sur son ambition, et il passa la plus grande partie de sa vie à Mossoul,

[1] *Ibnal-Athiri Chronicon* quod perfectissimum inscribitur. Vol. VIII, annos H. 295-369 continens. Vol IX, annos H. 370-450 continens. Ad codices parisinos et upsaliensem edidit C. J. Tornberg. Leyde, 1862 et 1863, in-8° (525 et 452 pages).

formant le centre d'une de ces sociétés littéraires dans lesquelles les esprits cultivés parmi les Arabes cherchaient un refuge contre les misères d'un temps de décadence, qui amenait rapidement la destruction de l'empire des khalifes d'Orient. Il composa, entre autres ouvrages, le *Kamil fi el Tewarikh,* ou la grande chronique, qui commence par les temps les plus anciens et continue jusqu'à l'an 632 de l'hégire. Il mourut lui-même quatre ans plus tard et échappa ainsi à la douleur de voir arriver la catastrophe finale du khalifat de Baghdad. M. Tornberg entreprit, il y a quelques années, la publication du *Kamil;* la rareté et la dispersion des manuscrits et peut-être le désir de publier avant tout les parties les plus importantes de l'ouvrage, le déterminèrent à commencer par la fin. Il publia d'abord les volumes XI et XII; maintenant il y a ajouté les volumes VIII et IX, et le volume X est sous presse, de sorte que sous peu de temps nous posséderons la seconde moitié de l'ouvrage dans une série non interrompue. M. Tornberg a l'intention de remonter ainsi et de terminer sa publication par un volume de variantes et de notes. C'est un très-beau travail exécuté avec tout le savoir et la conscience qu'on peut demander à un éditeur, et le gouvernement suédois a rendu un véritable service à la science en faisant les frais de la publication.

M. Weil, à Heidelberg, a terminé son *Histoire du khalifat*[1] par la publication du Ve volume. L'auteur,

[1] *Geschichte des Abbasiden-chalifats in Egypten,* von Dr Gustav Weil. Vol. II. Stuttgart, 1862 (XVIII et 512 pages).

après avoir achevé dans les trois premiers volumes l'histoire des khalifes de Baghdad, a pensé avec raison que son travail serait incomplet, s'il ne suivait pas les khalifes abbassides dans leur refuge au Caire, où ils ont maintenu encore pendant trois siècles le nom et les fonctions spirituelles du khalifat. Il est vrai que, dépourvus de toute autorité temporelle, ils jouaient un assez triste rôle au milieu des violences et de l'instabilité des chefs militaires, dont ils étaient devenus, en général, les instruments timides et complaisants; mais néanmoins leur histoire, ou plutôt l'histoire de l'Égypte pendant ce temps, fait essentiellement partie de l'histoire du khalifat d'Orient, car tout ce qui restait de séve et de culture dans les débris de l'empire de Baghdad, était alors concentré en Égypte, et sa domination s'étendait, malgré le dépérissement croissant du pays, à la Syrie, l'Arabie et une partie de l'Afrique. Cette époque de l'histoire des Arabes avait été très-négligée, et M. Weil a eu à tirer presque tout son récit de sources inédites; il l'a fait avec beaucoup de méthode et de clarté et dans un détail suffisant pour que les nombreux personnages qui surgissent à tout instant dans ces révolutions incessantes ressortent avec leur individualité et leur caractère personnel. Que l'auteur ait pu mener à bonne fin un pareil ouvrage dans une ville dépourvue de manuscrits orientaux, cela fait non-seulement honneur à sa persévérance, mais c'est un des résultats les plus encourageants de la libéralité avec laquelle les principales bibliothèques de l'Eu-

rope communiquent aujourd'hui leurs trésors manuscrits à qui peut le mieux les employer pour l'avantage de la science. M. Weil a pu emprunter partout, et n'a essuyé de refus qu'à la bibliothèque impériale de Vienne, où paraît survivre encore un reste de l'ancienne superstition sur le prêt des manuscrits. Il est probable que cette superstition ne résistera nulle part longtemps à l'esprit nouveau de confiance et de véritable amour de la science, qui a déjà fait tant d'autres conquêtes.

On trouvera aussi quelques détails relatifs à l'histoire des khalifes d'Égypte dans la seconde partie des *Mémoires d'histoire orientale*[1], où M. Defrémery a réuni une deuxième série d'essais historiques et de travaux de critique sur des sujets et des ouvrages très-variés, dans chacun desquels on rencontre des preuves de l'érudition variée et consciencieuse de l'auteur.

M. Juynboll, à Leyde, a terminé, peu de temps avant sa mort prématurée et regrettable, la première partie de son édition de la Chronique d'Égypte par Aboul Mahasin[2], ouvrage des plus importants pour l'histoire de la domination des Arabes en Égypte et un de ceux dont M. Weil s'est le plus servi dans le travail dont je viens de parler. Aboul Mahasin était

[1] *Mémoires d'histoire orientale*, suivis de mélanges de critique, de philologie et de géographie, par M. Defrémery, seconde partie. Paris, 1862, in-8° (217-427 pages).

[2] *Abul Mahasin Ibn Tagri Bardii Annales*, ad fidem mss. nunc primum arabice edidit T. G. J. Juynboll Vol. II, p. 2. Leyde, 1861, in-8° (486-629 et 103-179 pages).

né l'an 815 de l'hégire, et quoique fils d'un homme qui avait joué pendant toute sa vie un rôle politique très-considérable, il ne paraît pas s'être mêlé activement des affaires de son temps. Sa chronique commence à la conquête de l'Égypte par les Arabes et se termine à l'an 872 de l'hégire. Aboul Mahasin n'a pas adopté entièrement la forme ordinaire d'annales; il traite d'abord de l'ensemble de l'histoire de chaque gouverneur ou de chaque sultan et ajoute dans un appendice à ce chapitre la mention des faits particuliers dans l'ordre des années. Cette disposition rend son récit un peu plus libre et plus intéressant qu'une chronique ordinaire, et quoiqu'il soit plagiaire comme presque tous les historiens arabes, son ouvrage n'en contient pas moins beaucoup de faits qu'on chercherait en vain autre part. Il est à désirer que ce travail soit repris par un nouvel éditeur; M. Juynboll l'a conduit jusqu'à l'an 365 de l'hégire, et il termine ses deux volumes par des tables de mots et de matières et par des notes et des corrections qui lui ont été communiquées par M. Defrémery et surtout par M. Fleischer, cet infatigable correcteur des ouvrages de tous ses amis.

La Chronique d'Aboul Mahasin n'était pas le seul travail dont M. Juynboll était occupé à l'époque de sa mort. Vous savez qu'il avait achevé la publication du texte du *Merasid*, dictionnaire de géographie extrait du grand ouvrage de Yakout. Il voulait faire suivre ce texte d'un commentaire perpétuel, dont il a eu le temps de publier le premier volume. A sa

mort on a trouvé la plus grande partie du second volume imprimée, et son fils l'a achevé et publié[1]. Il est composé comme le premier, en partie de renseignements géographiques, historiques, grammaticaux et lexicographiques sur le texte, en partie de rectifications de l'édition du texte, tant par l'éditeur lui-même que par M. Fleischer, qui lui avait communiqué ses remarques marginales que M. Juynboll a toujours publiées très-honnêtement. On ne peut s'empêcher de regretter que M. Juynboll n'ait pas fait une traduction de l'ouvrage, qui l'aurait probablement dispensé de la plupart de ces rectifications et d'une grande partie des notes qui embarrassent son commentaire. Car il n'y a pas de livre oriental, si simple qu'en soit le style, qui ne contienne des passages sur lesquels le lecteur désire avoir l'opinion de l'éditeur, et une traduction est toujours le commentaire perpétuel le plus naturel et le plus satisfaisant. Ensuite comment peut-on vouloir exclure de l'usage d'un dictionnaire géographique les historiens et les géographes qui ne sont pas orientalistes! Comment peut-on croire que la littérature orientale puisse prendre la place qui lui est due dans les connaissances humaines, si on ne la rend pas accessible à tous ceux qui ont besoin des renseignements qu'elle contient?

Il est dommage néanmoins que M. Juynboll n'ait

[1] *Lexicon geographicum*, cui titulus est *Merasid al Ittila*, decimum fasciculum scripsit T. G. J. Juynboll (opus posthumum). Leyde, 1862, in-8° (632 pages).

pas eu le temps de terminer son commentaire, qui contient des indications utiles sur bien des lieux peu connus, source d'embarras quand on les trouve mentionnés, et qui soulève, et souvent résout, une quantité de petits problèmes sur la géographie de l'Orient. C'est l'œuvre d'une érudition inégale, mais distinguée par une parfaite bonne foi qui ne cache au lecteur aucune des difficultés que l'auteur a éprouvées. Au reste nous allons posséder l'ouvrage même de Yakout, dont le *Merasid* n'est qu'un extrait. M. Wustenfeld, à Goettingue, en a préparé une édition qu'il se propose de mettre sous presse prochainement. C'est un ouvrage d'une étendue très-considérable, et rien ne prouve mieux que la possibilité de pareilles entreprises les progrès réels que fait la littérature orientale, malgré les difficultés qu'elle a à vaincre.

Messieurs Dozy, Dugat, Krehl et Wright ont terminé l'édition du texte de Makkari qu'ils ont entreprise en commun[1]. Cet ouvrage est très-connu depuis que M. de Gayangos en a fait la base de son Histoire des dynasties musulmanes d'Espagne. Le travail de M. Gayangos n'est pas exactement une traduction du Makkari; il contient plus et moins que le texte imprimé, par des raisons qu'explique facilement la nature de ce livre. Muhammed al Makkari était né près de Tlemcen vers la fin du XVI[e] siècle; il étudia

[1] *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, publiés par Messieurs Dozy, Dugat, Krehl et Wright. Cinquième et dernière livraison. Leyde, 1861, in-4°.

à Fez, et demeura la plus grande partie de sa vie au Caire, où il mourut en 1621. Son ouvrage est, dans toute la force du terme, une compilation, et c'est ce qui fait son mérite; car il est entièrement composé d'extraits, tirés de livres qui existent peut-être encore à Fez, mais qui pour la plupart nous sont inconnus. Makkari composa avec ces centons, dont il indique en général l'origine, la seule histoire complète des rois et khalifes d'Espagne que nous ayons, et il y ajouta des détails infinis sur l'histoire littéraire des Arabes de ce pays, mais d'après le système le moins approprié à la nature du sujet. Cet ouvrage n'était dans l'intention de l'auteur qu'une introduction à la biographie du vizir Lisaneddin, qui forme la seconde moitié de l'œuvre, et qui était sans doute aux yeux de Makkari la partie importante de son travail; mais comme elle a bien moins d'intérêt pour nous que l'histoire générale de l'Espagne, les éditeurs se sont sagement dispensés de la faire imprimer. Ils ont terminé cette laborieuse et difficile entreprise par des tables détaillées, une liste de corrections, tant par les éditeurs que par M. Fleischer, et une analyse de l'ouvrage par M. Dugat.

Je trouve la mention d'un autre ouvrage sur les Arabes d'Espagne traduit de l'arabe par M. Fernand Gonzalèz[1] et dont le premier volume a paru à Grenade; mais je n'ai pas réussi à voir l'ouvrage lui-même et ne puis en donner que le titre.

M. Amari, l'historien des musulmans de Sicile,

[1] Aben Adharo de Maruecos, *Historias de al-Andalus*, trasladadas

vient de publier une nouvelle et curieuse contribution à l'histoire des Arabes dans la Méditerranée[1]. Il a trouvé dans les archives de Florence les originaux, en arabe, de quarante-six traités des républiques de Florence et de Pise avec différents États musulmans. Ces traités embrassent toute l'époque entre le XII[e] et le XVI[e] siècle, et sont relatifs aux rapports politiques et surtout commerciaux de l'Italie avec la Syrie, l'Égypte et le Maghreb. On ne possédait auparavant qu'un petit nombre de documents de ce genre, et M. Amari a eu grande raison de tirer de leur obscurité ces pièces, qui s'occupent précisément de ce que les historiens de ce temps négligeaient le plus, et nous fournissent des indications précieuses sur les rapports internationaux et les occupations de la paix, pendant que les chroniqueurs ne nous parlent presque que des guerres. M. Amari a accompagné ces textes d'une traduction en italien et les a fait suivre des traductions faites dans le temps pour les chancelleries des deux républiques et de pièces supplémentaires en latin et en italien. Il y a ajouté des notes, des glossaires arabes et italiens et des tables des matières, enfin tout ce qu'il faut pour en rendre l'usage facile et profitable. Cette collection va bientôt être suivie par une autre composée de pièces de la même espèce, que M. de Mas Latrie a tirée des ar-

directamente del arabigo y publicadas con notas y un estudio historico-critico, por el D[r] Fernando Gonzalez. Granada, 1860, in-8°.

[1] *Diplomi arabici del R. archivio fiorentino.* Testo originale con la traduzione litterale e le illustrazioni di Michele Amari. Florence, 1863, in-4° (LXXXVII-425 pages et 2 fac-simile).

chives de Gênes et de Venise, collection qui contiendra les traités de ces deux républiques avec les États musulmans maritimes, et sera précédée d'une longue introduction sur la nature et l'étendue du commerce entre l'Europe et l'Orient pendant le moyen âge.

Il me reste à dire quelques mots sur un beau travail qui a paru sur Ibn Khaldoun, le plus grand des historiens arabes. Vous savez que M. Quatremère a publié le texte des *Prolégomènes* dans la collection des *Notices et Extraits*. Il devait en faire la traduction; mais d'autres occupations l'en ont détourné, et il n'a laissé à sa mort qu'un commencement très-imparfait de ce travail. M. de Slane, que son édition de l'Histoire des Berbers d'Ibn Khaldoun désignait naturellement pour cette traduction, a bien voulu s'en charger; le premier volume a paru[1], le second est imprimé en grande partie, et nous pouvons espérer avoir prochainement en entier ce livre, un des plus remarquables que la littérature orientale puisse offrir à l'étude des savants. On trouvera des détails sur la vie d'Ibn Khaldoun dans l'introduction de M. de Slane; ici rien ne nous en importe que les dates. Ibn Khaldoun était né en 1332 et mourut en 1406; il vécut donc dans un temps où la civilisation musulmane avait dépassé son point culminant et avait pro-

[1] *Notices et extraits* des manuscrits de la Bibliothèque impériale. T. XIX. Première partie. Prolégomènes d'Ibn Khaldoun, première partie. Paris, 1862, in-4° (CXVI—486 pages). Le texte et la traduction paraissent aussi tirés à part. Le prix de chaque partie, tant du texte que de la traduction, est de 15 francs.

duit tout ce qu'elle était destinée à donner. C'est là le fond sur lequel son esprit avait à travailler; il ne connaissait de l'antiquité classique que les ouvrages d'Aristote qui avaient été traduits en arabe; il ne savait de l'Europe que ce qu'il avait appris par le contact avec les chrétiens d'Espagne, et c'était peu de chose; mais il avait étudié toutes les sciences des Arabes et connaissait à fond l'histoire des empires musulmans; sa vie agitée lui avait aussi beaucoup enseigné. C'était un esprit essentiellement philosophique et observateur, de la famille d'Aristote et de Montesquieu, mais inférieur pourtant de beaucoup à Aristote. Pour occuper ses loisirs pendant un séjour forcé dans une forteresse du Maghreb, il entreprit d'écrire une histoire universelle et de la faire précéder par une philosophie de l'histoire sous le titre de Prolégomènes. Il voulut donner à ses lecteurs les raisons et les lois des événements dont ils trouveraient le détail dans son histoire.

Il commence par poser les règles de la critique historique, qui permettent de bien fixer les faits; puis il passe à la description de la terre, comme théâtre de la civilisation humaine; enfin il entre dans son sujet par la grande distinction des peuples en tribus nomades et tribus sédentaires; il décrit la formation des villes, l'influence qu'elles exercent, la naissance de tout pouvoir par l'esprit de corps des familles, la fondation des empires, les conditions de leur extension et de leur durée et les causes de leur décadence; il montre l'influence du fait de la domination s'exer-

çant et sur les vainqueurs et sur les vaincus, les suites des taxes et de l'exagération des impôts, la nature des différentes espèces de royauté, du khalifat et de l'imamat, c'est-à-dire du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel du khalife, de la séparation de ces deux pouvoirs et de la transmission du pouvoir spirituel.

C'est là que se termine le premier volume, mais je n'ai pu indiquer que les matières principales dont il traite; tout cela est exposé dans un style inégal, par un homme emporté par ses idées, qui se répète pour mieux insister et qui interrompt sans cesse son argumentation pour fournir la preuve historique de ses théories. Quelques-uns de ses chapitres, comme ceux qui traitent de la description de la terre et qui sont empruntés à Edrisi, n'ont pas pour nous beaucoup d'intérêt; d'autres, qui sont très-curieux pour nous, comme ceux qui traitent du droit public arabe et de la position du pouvoir temporel et spirituel, n'offrent pas une grande originalité parce que les jurisconsultes arabes avaient déjà bien élaboré ces matières; mais la plus grande partie de l'ouvrage est parfaitement originale, et tout y appartient à l'auteur, la matière et la forme. On y trouve partout un esprit singulièrement sagace et ferme, uni à une grande puissance de généralisation, et je ne connais aucun livre qui soit plus digne d'être étudié par quiconque veut comprendre l'histoire des empires musulmans. M. de Slane a accompagné sa traduction de notes courtes et subs-

tantielles. La crainte d'allonger un ouvrage déjà long l'a peut-être empêché de leur donner tout le développement que le lecteur aurait désiré, mais il indique avec précision et en peu de mots ce qui est nécessaire à l'intelligence du texte.

Il paraît au Caire une édition de l'ouvrage entier d'Ibn Khaldoun; le premier volume est achevé, il comprend les Prolégomènes[1], d'après un manuscrit contenant les dernières additions qu'Ibn Khaldoun paraît avoir ajoutées sur les marges de son ouvrage, additions qui ne se trouvent que dans peu de manuscrits, mais que M. de Quatremère avait aussi découvertes et incorporées dans son édition. La publication du Caire est faite avec soin et avec une certaine critique; mais l'éditeur arabe, Nasr el Hourini, paraît s'être permis, dans les passages difficiles, des corrections un peu trop libres. Enfin un savant turc, Djevdit Effendi, historiographe de l'Empire, a fait imprimer à Constantinople[2] une traduction turque de la sixième et dernière section des Prolégomènes, pour compléter la traduction antérieure en turc par Périzadé qui s'était arrêté à la fin de la cinquième section, mais dont le travail n'a, je crois, jamais été livré à l'impression.

Ibn Khaldoun nous conduit, par une transition

[1] الجزء الاوّل من تاريخ ابن خلدون. Boulac, 1274 de l'hégire, in-fol. (316 pages).

[2] مقدّمة ابن خلدونك فصل سادسنك ترجمه سيدر. Constantinople, 1277 de l'hégire (312 pages).

facile, à la philosophie arabe et aux travaux dont elle a été l'objet. M. Joseph Müller, à Munich, a publié, sous le titre de *Philosophie et théologie d'Averroës*, le texte arabe de trois lettres d'Ibn Roschd[1], qu'il a trouvées dans un manuscrit de l'Escurial. Ce petit traité existe, je crois, dans une traduction en hébreu : il était resté inaperçu jusqu'à présent; mais aujourd'hui, où l'histoire de la philosophie arabe a attiré quelque attention, il acquiert un intérêt que la position de l'auteur et la nature du sujet expliquent facilement. Averroës était né à Cordoue vers 1120 de notre ère et est mort à Maroc en 1198. C'est l'époque où la philosophie jetait son dernier éclat chez les Arabes, où elle fut tour à tour favorisée et persécutée et où elle a fini par s'éteindre, au moins comme pensée libre et comme une des formes vives de l'esprit de la nation : après une lutte ardente qui dura trois siècles, la théologie orthodoxe l'emporta définitivement sur la philosophie, qui fut restreinte dorénavant, dans les écoles arabes, à l'étude de la logique et de la dialectique. Il serait à désirer que l'histoire de cette lutte fût écrite; elle a été un grand événement dans le monde, car son résultat a été d'arrêter le développement de l'esprit d'une race qui paraissait destinée à jouer un rôle plus durable. Averroës appartenait à la dernière école qui luttait contre l'esprit étroit de

[1] *Philosophie und Theologie von Averroës*, herausgegeben von M. Joseph Müller. Munich, 1859, in-4°, 131 pages.

la théologie musulmane, et le traité que public M. Müller est une des pièces de ce procès.

Averroës y justifie la philosophie en montrant les rapports qu'elle a avec la religion, les services qu'elle peut rendre à la démonstration des dogmes essentiels et à la défense de la foi en établissant la concordance de la vraie philosophie avec la religion. On voit combien peu il était agressif, mais cela même ne suffisait pas pour sauver une cause déjà condamnée. Averroës tomba en disgrâce, fut exilé, et ses ouvrages furent brûlés avec ceux des autres philosophes de son temps. M. Müller promet une traduction et un commentaire de ce curieux traité, qui sera lu avec plaisir par tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la philosophie.

Quelques années après Averroës naquit, comme lui à Cordoue, Moïse le Maïmonide, qu'on a dit à tort avoir été son disciple, mais qui lui ressemblait sous bien des rapports. Médecins tous les deux, élevés dans les écoles philosophiques des Arabes et aristotéliciens, ils ont tous les deux travaillé à revendiquer les droits de la raison contre l'étroit fanatisme de leurs coreligionnaires juifs et musulmans, et tous les deux ont rempli le moyen âge de leur gloire. Mais le génie du Maïmonide était plus brillant que celui d'Averroës, et son succès a été plus durable; car, quoique sa métaphysique ne nous satisfasse plus et que son interprétation allégorique de la Bible soit abandonnée aujourd'hui, il n'en a pas moins laissé une trace profonde dans

l'histoire de l'esprit humain. Je ne pourrais exprimer ma pensée mieux qu'en répétant les paroles de M. Munk : « Comme véritable fondateur d'une théologie rationnelle dans laquelle la pensée philosophique maintient tous ses droits, Maïmonide a exercé sur ses coreligionnaires une influence décisive dont les conséquences se font sentir encore aujourd'hui, et les principes qu'il a posés, avidement embrassés par les uns, repoussés avec passion par les autres, ont donné lieu à une lutte dont la raison humaine est sortie victorieuse, après avoir opéré entre la foi et la pensée cette réconciliation que le grand génie de Maïmonide, devançant les siècles, s'était proposée comme le plus noble de ses efforts. »

M. Munk a publié le second volume de sa belle édition du texte original arabe du *Guide des Égarés*, ouvrage principal du Maïmonide[1]. L'auteur, dans ce volume, traite de l'existence de Dieu, de la création et de la prophétie. Il applique naturellement à toutes ces questions la forme scolastique de cette époque, et il y mêle une physique imaginaire telle qu'on l'admettait alors, la réconciliant avec la Bible par des interprétations allégoriques, singulièrement belles quelquefois, mais inadmissibles de notre temps. Au milieu de toute cette

[1] *Le Guide des Égarés*, traité de théologie et de philosophie par Moïse Ben-Maïmoun dit Maïmonide, publié pour la première fois dans l'original arabe et accompagné d'une traduction française et de notes critiques, littéraires et explicatives, par S. Munk. Vol. II, Paris, 1861, in-8° (xvi-382 et 204 pages).

poussière d'écoles mortes pour nous, on y sent toujours le souffle d'un esprit libre et vivant et on est surpris par des éclairs d'une raison puissante. Au reste il faut rendre au Maïmonide la justice de dire qu'il n'a pas abusé des formes scolastiques comme on l'a fait plus tard, et que le sens ne se perd jamais chez lui dans des formules d'une abstraction raffinée. La profonde connaissance qu'il avait de la philosophie arabe donne à son livre un nouvel intérêt pour nous. Il a dû cet avantage en partie aux malheurs de sa vie; car sa jeunesse s'est passée dans une de ces misérables époques de persécution où les juifs d'Espagne étaient obligés de se conformer au Coran, de fréquenter les mosquées et de faire élever leurs enfants dans les écoles musulmanes. Le Maïmonide passa ainsi sa jeunesse, et lorsque lui et sa famille se sont plus tard soustraits à cette servitude par l'émigration, il n'a pas eu à se repentir d'avoir passé par cet enseignement. Il n'y a pas de meilleure introduction à la scolastique arabe que le *Guide des Égarés*, et M. Munk, qui est probablement aujourd'hui l'homme le plus versé dans cette matière, en a beaucoup facilité l'étude par les notes qui accompagnent sa traduction.

M. Flügel, à Dresde, est occupé à préparer une édition de l'Encyclopédie littéraire arabe connue sous le titre de *Fihrist;* il en a tiré un chapitre sur la doctrine et les écrits de Manès, et en a fait le sujet d'un ouvrage sur cet hérésiarque[1]. Tout le

[1] *Mani, seine Lehre und seine Schriften,* aus dem Fihrist zum ers-

monde sait que nous ne connaissons Manès que par ses antagonistes, et qu'il reste bien des doutes sur sa vie et ses doctrines. M. Flügel a retrouvé dans le *Fihrist* des renseignements qui évidemment proviennent de sources manichéennes, et il en publie le texte, une traduction et un commentaire, tiré surtout de sources orientales. Ce n'est pas une vie ni un exposé systématique de la doctrine de Manès; ce sont des matériaux nouveaux et très-curieux à ajouter à ceux que contiennent les Pères de l'Église; mais l'auteur traite néanmoins, dans son commentaire, de toutes les parties importantes du sujet, discute en détail une foule de points, et entre dans la critique des documents fournis par les Pères. C'est un secours tout à fait inattendu que reçoit l'histoire ecclésiastique, et l'auteur a mis en évidence, avec une impartialité et un savoir rares, tout le parti qu'on peut en tirer.

Les sciences des Arabes ne paraissent avoir été l'objet que d'un petit nombre de travaux. M. Sédillot[1] a publié une brochure dans laquelle il défend, surtout contre feu M. Biot, les droits des Arabes dans les découvertes astronomiques et la part qu'il a prise lui-même dans la revendication de ces droits contre les prétentions des sinologues

ten Mal herausgegeben von G. Flügel. Leipzig, 1862, in-8° (VIII et 440 pages).

[1] *Courtes observations* sur quelques points de l'histoire de l'astronomie et des mathématiques chez les Orientaux, par M. Sédillot. Paris, 1863, in-8° (29 pages).

et des indianistes. Il y traite de la question des Nakschatras indiens, sur laquelle j'aurai à revenir plus tard. M. Woepcke[1] a fait paraître un mémoire qui a pour objet de prouver que les Arabes avaient découvert la construction des équations du quatrième degré, problème que les géomètres grecs n'avaient jamais abordé. C'est une nouvelle confirmation de la thèse, que les Arabes ne se sont pas contentés d'emprunter aux Grecs leurs mathématiques, mais qu'ils ont ajouté à la science et l'ont transmise aux Italiens de la renaissance dans un état plus avancé qu'ils ne l'avaient reçue de leurs maîtres. Cette thèse est, je crois, prouvée aujourd'hui et ne sera probablement plus contestée; mais l'histoire des sciences chez les Arabes n'est pas encore achevée; c'est un des côtés brillants du rôle qu'ils ont joué dans le monde; ce n'est, d'ailleurs, que lentement et par le travail infatigable de quelques hommes qui seuls réunissent les connaissances variées qu'exige cette étude, qu'il pourra être remis tout à fait en lumière.

M. Soliman al Haraïri a publié en arabe un livre de science, qui rentre à peine dans le cadre de ce que nous appelons littérature orientale, mais que je cite avec grand plaisir comme un indice de rapports tels qu'ils devraient être entre l'Europe et l'Orient. C'est un traité de météorologie, de physique

[1] *Sur la construction des équations du quatrième degré par les géomètres arabes*, par M. Woepcke. Paris, 1863, in-4° (14 pages). Extrait du *Journal de mathématiques pures et appliquées.*

et de galvanoplastie[1] destiné à rendre ces matières accessibles aux compatriotes de l'auteur. Des travaux de ce genre sont de véritables œuvres de civilisation, et plût à Dieu que l'influence de l'Europe s'exerçât uniquement de cette manière. On voit en Turquie, dans l'Inde, en Perse et en Chine, de faibles commencements de ce genre d'efforts, et partout où ils ne sont pas provoqués artificiellement par les gouvernements, mais sont le résultat spontané du travail indigène, ce sont des germes infiniment précieux d'un plus heureux avenir pour l'Orient. Il n'y a guère que des hommes comme M. Soliman al Haraïri qui, également versés dans les langues et les sciences des deux partis, puissent inspirer à leurs compatriotes et coreligionnaires le goût des sciences étrangères; l'on ne saurait trop les y encourager.

Je passe à la littérature arabe proprement dite, dont les savants d'aujourd'hui s'occupent bien moins que leurs prédécesseurs. L'histoire l'emporte aujourd'hui entièrement sur la littérature; c'est la même chose partout, et les orientalistes ne font que suivre l'impulsion générale. Il n'y a pas à s'en plaindre, car la connaissance plus intime de l'histoire donnera aux œuvres littéraires des Orientaux un nouvel attrait et les rendra plus intelligibles. Nous pouvons aujourd'hui sourire des débats pas-

[1] *Traité de météorologie, de physique et de galvanoplastie*, rédigé en arabe, d'après les meilleurs auteurs français, par M. Soliman al Haraïri. Paris, 1862, in-8° (262 pages).

sionnés sur le mérite relatif des études orientales littéraires et historiques, dont quelques-uns de nous ont été, il y a longtemps, témoins ou acteurs. C'est la jeune génération qui défendait alors l'histoire; elle a eu naturellement le dessus et a donné le ton qui a prévalu depuis. Mais il n'y a aucune nécessité à ce que les deux moitiés d'un même tout se combattent, et si l'une est plus favorisée par la mode d'une époque, l'autre en profitera plus tard.

M. Perron, à Alger, a publié la traduction d'un conte populaire arabe, intitulé *Glaive des Couronnes*[1]. Il le caractérise, dans sa préface, comme étant un spécimen d'une classe nombreuse de romans de cape et d'épée, qui existent chez les Arabes et qui nous sont inconnus. Je ne sais si cette qualification est tout à fait applicable à un récit composé d'une série d'aventures d'un prince fabuleux, qui va de pays en pays, conquérant tout, épousant une quantité de princesses, se débattant à grands coups d'épée contre des multitudes armées, contre des magiciens et des fées, aventures sans autre liaison que l'identité de héros. Il n'y a ni intrigue ni analyse de caractère; tout l'intérêt est dans les coups d'épée, et dans la description d'armées innombrables, de forteresses impossibles et d'étonnants artifices de magie, et tout se termine infailliblement par la défaite des ennemis du Glaive des Couronnes et la conversion des vaincus à

[1] *Glaive des Couronnes* (Seif-el-Tidjân), roman traduit de l'arabe, par M. le Dr Perron. Paris, 1862, in-8° (x et 334 pages).

l'islam. Le récit est divisé en séances, il a beaucoup de vivacité et n'est défiguré par aucune grossièreté; on dirait un conte de fées pour des enfants. Mais ce petit livre donne lieu à beaucoup de questions de la part du lecteur. Pourquoi l'auteur, quand il convertit un païen, substitue-t-il à Muhammed le prophète de Dieu les noms d'Abraham et d'Ismaël? Est-ce pour donner un air d'antiquité à son récit? De quelle époque peut être cette littérature, où se produit-elle, et pour quel public? M. Perron, qui paraît bien connaître ces livres populaires, pourrait peut-être nous éclairer sur ces questions, car il est difficile de croire que cette Bibliothèque bleue s'adresse aux mêmes auditeurs que les Mille et une Nuits et le roman d'Antar.

Ce nom d'Antar me rappelle que nous avons l'espoir d'obtenir à la fin le texte de ce roman. M. Soliman al Haraïri a commencé à le publier sous forme de feuilleton dans le journal arabe qui paraît à Paris sous le titre de *Bardjis*. Son intention est sans doute de réunir ces feuilles isolées en volume. Puisse le journal durer assez longtemps pour achever un feuilleton de cette longueur!

M. Ahlwardt, à Greifswalde, nous fait espérer qu'il reprendra le travail interrompu de l'édition du *Kitab al Aghani* de M. Kosegarten; c'est extrêmement désirable, et M. Ahlwardt a montré par ses ouvrages précédents combien il est préparé pour cet important travail. Enfin M. Gosche, à Halle, annonce la publication prochaine de la collection

d'anciennes poésies arabes faite par Mufadhal al Dhabbi, dans le second siècle de l'hégire[1], collection restée à peu près inconnue, et qu'il se propose d'accompagner du commentaire de Marzouki, de notes littéraires et philologiques et d'un glossaire, par lequel il croit pouvoir remplacer avantageusement une traduction. Mais pourquoi pas l'un et l'autre? Ces anciennes poésies sont-elles donc si dépourvues d'intérêt qu'elles ne puissent servir qu'à des études grammaticales ou lexicographiques?

Je puis placer ici la mention de la première partie de l'ouvrage que M. Flügel publie sur les écoles des grammairiens arabes[2]; car ce n'est pas un travail de grammaire, mais d'histoire littéraire. La grammaire était devenue l'objet des études et de la préoccupation des Arabes, aussitôt que les conquêtes des premiers khalifes les eurent mis en contact avec des peuples étrangers, auxquels ils imposaient le Coran. Aussi les grandes écoles grammaticales se formèrent-elles dans les villes fondées par les khalifes sur les limites des pays qui parlaient l'arabe, à Koufa, à Basra, et plus tard à Baghdad. L'importance qu'on attachait naturellement à l'interprétation du Coran, l'ambition des lettrés de conserver et d'imiter la langue du désert, et le désir des musulmans

[1] *Al-Mufadhdhaliyyat*, eine alt-arabische Gedichtsammlung, herausgegeben von Dr. R. Gosche. On souscrit à Berlin chez MM. Mittler et fils; le prix de souscription est de 12 thaler.

[2] *Die grammatischen Schulen der Araber*, von G. Flügel. Erste Abtheilung. Die Schulen von Basra, und Kufa, und die gemischten Schulen. Leipzig, 1862, in-8° (XII et 265 pages).

d'autres races d'écrire correctement l'arabe, donnèrent aux études grammaticales sous le khalifat une importance qu'elles n'ont jamais eu nulle autre part. Il devint presque nécessaire pour tout homme qui voulait se distinguer comme poëte, comme jurisconsulte ou comme théologien, de débuter par un traité grammatical pour justifier de ses études savantes. La liste des grammairiens arabes embrasse donc une grande partie des hommes les plus distingués dans toutes les branches du savoir, et l'ouvrage de M. Flügel est une contribution à l'histoire littéraire des Arabes, bien plus considérable que le titre ne paraît promettre. L'auteur traite dans cette première partie des écoles de Basra et de Koufa et des écoles mixtes; il en donne l'histoire, avec la liste des savants qui en ont fait partie et la biographie plus ou moins détaillée des plus distingués d'entre eux. Son but est de fournir des matériaux pour une histoire future de la littérature arabe, et il nous donne un véritable modèle de la manière dont ce sujet doit être traité.

Avant d'annoncer les ouvrages qui ont paru sur la langue arabe, j'ai à mentionner un nouvel essai de transcription de l'alphabet arabe, par M. Brockhaus, à Leipzig[1]. Le but de M. Brockhaus n'est pas de remplacer l'alphabet arabe (excepté dans le cas de l'hindoustani), ni de faciliter les commencements

[1] *Die Transcription des arabischen Alphabets*, von Dr H. Brockhaus (tiré à part du vol. XVII du Journal de la Société orientale de Leipzig). Leipzig, 1863, in-8° (102 pages).

de l'étude de la langue, ni de produire de l'uniformité dans la transcription des noms propres, mais, avant tout, de fournir un moyen d'imprimer plus rapidement et à bien moins de frais des textes que leur étendue ne permettrait pas de reproduire avec des types arabes. M. Brockhaus procède d'après le système de Sir W. Jones, excluant les lettres étrangères à l'alphabet latin, et multipliant celles-ci par des points. Ce système a réussi pour le sanscrit, mais il est d'une application plus difficile pour l'arabe. M. Brockhaus a eu soin, avant tout, de résoudre les difficultés qui naissent de l'influence de la grammaire arabe sur l'écriture et de ne pas multiplier au delà du plus strict besoin les points et autres signes distinctifs qu'il applique aux lettres latines; le résultat est qu'on peut, je le crois, écrire et imprimer de l'arabe correctement avec son alphabet, mais en employant scrupuleusement les signes distinctifs et en se rappelant perpétuellement un assez grand nombre de règles, de même qu'on peut écrire ou imprimer avec l'alphabet de M. Barb, en adoptant ses lettres ajoutées. Fera-t-on l'un ou l'autre? Je ne sais et j'en doute. M. Brockhaus étend son système, avec les modifications que la nature et la prononciation exigent dans chacun des cas, à toutes les langues qui se servent de lettres arabes, au persan, au turc, au malais, à l'afghan et à l'hindoustani, mais il n'en conseille l'adoption courante et dans l'usage général que pour l'hindoustani, et cela par des raisons très-

bonnes qu'il faut lire dans sa brochure. Ce travail est une fort belle étude, pleine de bon sens, de modération et de précision; l'auteur n'exagère rien, il pourvoit au nécessaire et au possible; il est difficile de ne pas lui accorder presque chaque point, et pourtant on peut douter de la réussite de l'ensemble.

Le nombre des grammaires arabes, déjà si considérable, s'accroît tous les ans, et l'on en publie pour tous les besoins, depuis le manuel le plus simple écrit pour les voyageurs, jusqu'aux ouvrages destinés aux recherches les plus savantes. M. Beamont a publié à Londres une grammaire concise, revue par le scheikh Ali Nady al Barramy[1]; M. Wahrmund a fait paraître à Giessen un manuel de l'arabe moderne[2]; M. Winkler[3] a écrit une grammaire pour l'acquisition rapide de l'arabe vulgaire, tel qu'il est parlé en Égypte et le long de la mer Rouge; M. Wright[4] imprime une chrestomathie faisant suite à sa grammaire; enfin, on nous donne l'espoir de voir paraître une nouvelle édition de la

[1] *Concise grammar of the arabic language*, by Beamont, revised by Sheikh Ali Nady al Barramy. Londres, 1861, in-12.

[2] *Practisches Handbuch der neu-arabischen Sprache*, von Wahrmund. Giessen, 1862, 3 vol. in-8°.

[3] *Kurzgefasste arabische Sprachlehre*, zur schnellen Erlernung der vulgär-arabischen Sprache, wie dieselbe in ganz Egypten und am rothen Meere gesprochen wird, nebst Wörterbuch. Leipzig, 1862, in-8° (XII et 260 pages).

[4] *An arabic chrestomathy* with complete glossary by W. Wright. Londres, 1863, in-8° (sous presse).

grammaire de M. de Sacy, et, comme de raison, elle sera reproduite sans aucun changement.

Mais, au fond, nous avons bien moins besoin de nouvelles grammaires que de nouveaux dictionnaires. Les missionnaires de la Compagnie de Jésus, à Beyrouth, ont publié, parmi les nombreux manuels destinés à leurs écoles arabes, un dictionnaire français-arabe que je ne connais pas, et un autre, arabe-français[1], destiné à servir à l'usage habituel de la vie. Dans ce but on y a omis les mots qui ne se rencontrent que dans le style littéraire, et on y a compris une foule de mots de la langue vulgaire. Ce travail paraît bien conçu pour le but qu'on s'est proposé, mais ne sera par cela même d'aucun secours pour les études littéraires.

M. Kazimirski de Biberstein a terminé son dictionnaire arabe-français[2], qui est fondé sur le Kamous, avec addition de termes tirés des lectures de l'auteur, et d'un certain nombre de significations plus modernes, empruntées aux Mille et une Nuits. C'est un travail fait avec beaucoup de soin, qui a occupé M. Kazimirski pendant bien des années.

Enfin, je puis annoncer le commencement de la publication du dictionnaire de M. Lane[3], ouvrage

[1] *Dictionnaire arabe-français*, par le Rév. P. Cuche, de la Compagnie de Jésus. Beyrouth, 1862, in-8° (VI-759 pages). Prix 30 fr.

[2] *Dictionnaire arabe-français*, par M. Kazimirski de Biberstein. Vol. II. Paris, 1861; in-8°.

[3] *An arabic-english Lexicon*, derived from the best and the most copious eastern sources, comprising a very large collection of words and significations omitted in the Kamoos, etc. by E. W. Lane.

tout destiné aux savants et, depuis longtemps, attendu impatiemment. Vous savez tous que M. Lane, après la publication de sa traduction des Mille et une nuits et de sa Description de l'Égypte moderne, a été encouragé par le duc de Northumberland, et, plus tard, par le gouvernement anglais, à retourner dans ce pays. Rentré au Caire en 1842, il n'en est plus sorti pendant de longues années, s'enfermant dans la vieille ville, s'entourant de ce qu'il y a encore de savants musulmans, renonçant à tout contact avec les Européens et explorant ce qui reste des anciennes richesses des bibliothèques des mosquées. A son retour en Angleterre, il a classé et ordonné tous ces matériaux et n'a commencé l'impression que lorsque l'ouvrage était entièrement achevé, de sorte que nous sommes sûrs de jouir du résultat complet de ce travail de vingt ans.

M. Lane rend longuement compte, dans son introduction, des manuscrits dont il s'est servi, des hommes qui l'ont aidé, des secours qu'il a trouvés. Je ne puis entrer dans ce détail, mais je dois indiquer le but qu'il s'est proposé dans son travail, et le point de vue auquel il s'est placé. Il a voulu comprendre dans son dictionnaire toute la langue classique des Arabes, c'est-à-dire la langue qu'on parlait dans le désert, dont on se servait dans la poésie, que Muhammed a employée dans le Coran et que les traditionnistes conservaient, la langue enfin que

Livre Ier, partie 1re. Londres, 1863, in-4° (xxxii et 364 pages). Prix de chaque livraison, 25 sh.

les poëtes et savants postérieurs écrivaient aussi bien qu'ils le pouvaient, au milieu de populations parlant un arabe plus ou moins corrompu par le contact avec d'autres peuples, et qui avait dû s'enrichir pour répondre à des besoins nouveaux. L'arabe classique, qui après tout est resté le fond et le modèle du langage postérieur, est donc le cadre que M. Lane s'est proposé de remplir et qu'il a rempli, en effet, avec une abondance et un soin extraordinaires. Son livre est un *Thesaurus* où il traite chaque mot selon son sens primitif et ses nuances et applications, en citant pour chaque cas ses autorités et des exemples. Quant aux mots qui ont de l'importance grammaticale, il les traite avec plus d'ampleur encore, et ces articles sont de véritables monographies.

M. Lane a divisé ses listes de mots en deux parties, dont la première contiendra tous les mots d'un usage fréquent, et la seconde ceux d'un emploi rare et exceptionnel. On ne voit pas bien la raison de cet arrangement insolite; serait-ce pour alléger le dictionnaire d'usage commun et le rendre plus accessible? Cette première division formera huit parties comme celle qui a paru, et contiendra à peu près trois fois autant de matière que Freitag.

Cet ouvrage sera d'un grand secours pour l'étude savante de la langue, et je ne doute pas qu'un usage plus long ne confirme la prévention favorable que le nom de l'auteur, son travail persévérant, les ressources qu'il a trouvées et le premier aspect du livre doivent inspirer à tout le monde. Mais d'après

son plan même, il ne répondra pas à tous les besoins des savants, parce qu'il exclut nécessairement les termes qui se sont formés après l'époque classique de la langue, les dérivés qu'une administration plus étendue et plus régulière a fait naître, les termes abstraits créés pour les besoins des écoles philosophiques et théologiques, enfin les mots relatifs à des sciences inconnues aux premiers temps de l'islam. Ces termes ne se trouvent aujourd'hui nulle part réunis; quelques-uns ont été incorporés graduellement dans les dictionnaires, d'autres, en plus grand nombre, sont expliqués dans les traductions et les commentaires publiés par les éditeurs de textes arabes, d'autres se trouvent dans quelques ouvrages spéciaux, comme celui de M. Dozy sur les armes et les vêtements des Arabes, et un assez grand nombre a été introduit dans les dictionnaires persans, turcs ou hindoustanis; mais pour la plupart de ces mots nous sommes réduits à l'étymologie, qui ne peut jamais nous donner la nuance précise.

M. Sprenger a satisfait, jusqu'à un certain degré, à ce besoin, en se mettant à la tête de la publication du dictionnaire des termes techniques, qui est achevé aujourd'hui[1]. M. Sprenger s'est proposé dans cet ouvrage de venir en aide aux élèves des écoles musulmanes dans l'Inde, en leur donnant un moyen

[1] *A Dictionary of the technical terms*, used in the sciences of the Musulmans, edited by Mawlawees Mohammed Wajik, Abd al-Haqq and Gholam Kadir, under the superintendence of Dr Sprenger. En 20 cahiers, formant 2 volumes. Calcutta, 1862, in-4° (en tout 1564 et 72 pages).

facile de se rendre compte des termes techniques arabes qu'ils rencontraient à chaque pas dans leurs études de langue, de médecine, de mathématiques, de théologie et de jurisprudence. Il n'est pas douteux que ce ne soit un des plus grands services qu'on ait pu rendre aux écoles musulmanes; mais les savants en Europe en profiteront aussi, ils y trouveront les définitions d'un très-grand nombre de termes dont on ne rencontrait l'explication que dans des ouvrages arabes sur les différentes sciences. L'ouvrage de M. Sprenger peut donc être considéré comme un des éléments d'un dictionnaire qui serait le complément et la contre-partie de celui que nous a donné M. Lane, complément dont il demande lui-même et provoque l'exécution, et qui contiendrait ce que les siècles postérieurs ont ajouté à l'arabe classique. C'est un sujet immense, qui semble dépasser les forces d'un seul homme, mais qui, certainement, deviendra abordable dans quelque temps, à mesure que les matériaux qu'on ne cesse d'apporter de tous les côtés formeront un ensemble plus complet.

Avant de quitter la littérature arabe, je dois toucher un sujet qui, sans en faire partie, en est le plus rapproché possible : ce sont les inscriptions himyarites de Saba. La plus importante découverte de ce genre, depuis celle de M. Arnaud, est due à M. le capitaine Playfair, qui trouva à Aden, il y a quelques années, vingt-sept plaques de cuivre couvertes d'inscriptions himyarites de la plus belle écriture. Il eut alors la complaisance de m'envoyer la photo-

graphie d'une de ces plaques, et je l'aurais volontiers reproduite dans le *Journal asiatique*, si je n'avais pas craint d'empiéter sur les droits évidents de M. Playfair. Ces inscriptions ont été récemment reproduites à Bombay [1]; on y en a ajouté quelques autres qu'on a trouvées à Mareb et à Thaaz, sur des plaques de pierre et de marbre, en tout trente-six inscriptions. Malheureusement, à défaut de types himyarites, on ne les a imprimées qu'en transcription arabe, ce qui ôte à la publication presque toute sa valeur. Je crois que ces monuments, qui ont appartenu en dernier lieu au général Coghlan et à M. Wilson, à Bombay, ont passé depuis dans le British Museum de Londres, car je vois qu'on s'y occupe à reproduire par la voie de la photographie trente-deux inscriptions himyarites. Que ce soient les mêmes, ou, ce qui vaudrait encore mieux, que c'en soient d'autres, cette publication sera d'un haut intérêt, car dans l'étude d'un dialecte aussi peu connu, le nombre des documents qu'on a à sa disposition est le premier élément de succès. Ces documents existent dans le pays de Saba, et l'on sait avec certitude qu'il y a encore des centaines d'inscriptions himyarites à relever dans les anciennes villes abandonnées ou peu habitées du Yémen; mais il faut beaucoup

[1] Le cahier que j'ai en main forme un petit in-4° sans titre ni date. Je crois que c'est un fragment détaché d'un des rapports officiels dont chaque gouvernement indien publie une série. Le cahier se compose de trente-six feuillets imprimés d'un seul côté, et contenant chacun la transcription arabe d'une inscription et l'indication du lieu où elle a été trouvée.

de courage, beaucoup d'adresse et un concours de circonstances favorables pour les visiter. Il y a là de grandes découvertes à faire et toute l'histoire du midi de l'Arabie et de son antique civilisation à retrouver.

Il faudra probablement, pour assurer l'interprétation de ces inscriptions, suivre la voie indiquée par Fresnel, et chercher dans les dialectes aujourd'hui barbares de la côte méridionale de l'Arabie les restes de l'himyarite et s'aider de l'éthiopien, dont la connaissance, grâce surtout aux travaux de M. Dillmann à Kiel, devient plus facile et plus précise. M. Dillmann a publié une nouvelle partie de son édition de la Bible éthiopienne, contenant les Rois, les Paralipomènes, Esdras et Esther. Il a préparé pendant bien des années un dictionnaire éthiopien[1], infiniment plus complet que celui de Ludolf, qui était une merveille pour son temps, mais qui ne répond plus aux besoins que les études modernes sur la comparaison des langues ont fait naître. La première moitié de ce dictionnaire a paru il y a quelques mois; l'auteur y a mis à profit tout ce qui est accessible de la littérature éthiopienne, et chaque nuance dans le sens d'un mot est accompagnée de preuves, souvent nombreuses jusqu'à l'abondance. L'impression de la seconde moitié est terminée, et cette partie sera publiée sous peu.

Sur les autres littératures sémitiques secondaires

[1] *Lexicon linguæ æthiopicæ*, cum ex opere Ludolfiano, tum e permultis libris manuscriptis et impressis collectum et digestum, auctore A. Dillmann. Pars prior. Leipzig, 1862, in-4° (344 pages).

je ne connais que peu de travaux en dehors de ceux qui ont paru dans les différents journaux asiatiques que j'ai déjà mentionnés. M. l'abbé Bargès a publié un papyrus égypto-araméen[1], écrit en caractères phéniciens, et contenant un fragment d'un compte que paraît avoir fourni à son maître l'intendant de quelque personnage égyptien, des derniers temps des Lagides. Ces textes sont malheureusement très-rares, de sorte que chaque fragment a de la valeur, et M. Bargès tire de son inscription tous les renseignements linguistiques et historiques qu'elle peut fournir.

La belle collection de manuscrits syriaques du British Museum a fourni à M. Land les matériaux d'un premier volume d'*Anecdota syriaca*[2] qui offre déjà un assez grand intérêt. L'auteur traite dans son introduction d'un grand nombre de points relatifs à l'histoire littéraire des Syriens et aux manuscrits de Londres, et il y a joint un essai de paléographie syriaque, accompagné de fac-simile faits avec beaucoup de soin; c'est, je crois, le premier travail de ce genre qui ait été publié. Ensuite il donne quatre textes syriaques sur des sujets très-différents, l'un, tiré d'une chronique du VIIIe siècle; le second, contenant une histoire des chrétiens de Saint-Thomas sur la côte de Malabar; le troisième, sur la loi civile

[1] *Papyrus égypto-araméen* appartenant au musée égyptien du Louvre, expliqué et analysé pour la première fois par l'abbé J. J. L. Bargès. Paris, 1862, in-4° (35 pages et deux planches).

[2] *Anecdota syriaca*, collegit, edidit, explicuit J. P. N. Land, t. I. Leyde, 1862, in-4° (XIV, 214, et 73 pages et 28 planches).

romaine, telle qu'elle était appliquée en Syrie avant Justinien; enfin une collection de sentences de Ménandre. L'auteur accompagne ces textes d'une traduction et d'un commentaire.

J'arrive aux travaux qui ont été faits sur la Mésopotamie et sur les inscriptions cunéiformes. M. Oppert a achevé son rapport sur l'expédition scientifique en Mésopotamie[1], en publiant le premier

[1] *Expédition scientifique en Mésopotamie* exécutée par ordre du gouvernement, de 1851 à 1854, par MM. Fresnel, Thomas et Oppert, publiée par Jules Oppert, t. I. Relation du voyage et résultats de l'expédition. Paris, 1863, in-4° (III et 361 pages). Prix des deux volumes et de l'Atlas, 125 francs.

Je me suis plusieurs fois élevé contre le prix exorbitant auquel on vend les ouvrages de science dont le Gouvernement français fait les frais, et celui-ci m'en offre une nouvelle occasion. Voici un livre, en fait, destiné uniquement aux savants, indispensable à ceux qui s'occupent de l'histoire et des langues de la Mésopotamie, un livre dont l'impression est payée par le Gouvernement et dont on est néanmoins parvenu à faire monter le prix de telle façon que la plupart de ceux qui en ont besoin ne pourront l'acheter. Cela se fait toujours contre le gré des auteurs, qui, naturellement, désirent que leurs ouvrages arrivent aux mains de ceux auxquels ils sont utiles; c'est contre le but qu'on se propose et contre les intérêts de l'Administration, qui voudrait faire l'emploi le plus profitable à la science des ressources qu'elle a à sa disposition. Le seul motif est l'intérêt, bien ou mal entendu, des libraires, qui trouvent moyen d'enfler l'ouvrage par des hors-d'œuvre, des planches de luxe, n'ajoutant rien à la valeur du livre, mais beaucoup à son prix. Dans le cas présent, il fallait, pour l'intelligence du texte, trois ou quatre plans, qui auraient très-bien trouvé leur place dans le volume même, mais pour augmenter le prix, il fallait un atlas par livraisons, et on a ajouté, en conséquence, des planches pittoresques, parfaitement inutiles, mais qui ont permis de tripler le prix du livre. Je ne blâme pas les libraires, qui ne songent qu'à leurs affaires; mais, je le répète,

volume de son ouvrage, dont le second avait déjà paru il y a quelques années. Le volume actuel contient la relation du voyage et la description des travaux de la commission. La partie qui intéresse la science dans ce volume consiste, avant tout, dans la topographie du terrain de Babylone et la détermination de l'emplacement et de la nature des édifices dont les ruines couvrent le sol. Les renseignements que fournissent les inscriptions cunéiformes y sont combinés avec l'étude du terrain pour commenter les descriptions que les anciens nous ont laissées de cette ville, pour en refaire le plan et montrer les changements qu'elle a subis dans le cours de son existence. L'auteur, en terminant, donne, mais avec de moindres développements, des notions sur les emplacements de Ninive, de Khorsabad et des autres villes antiques qu'il a visitées à son retour, en les appuyant toujours sur des traductions d'inscriptions.

La chronologie assyrienne, qui est encore entourée de beaucoup de difficultés, a trouvé un secours inattendu dans une découverte très-importante qu'a faite Sir H. Rawlinson [1]. On avait déjà remarqué

le système est nuisible à la science. Il ne serait pas bien difficile, ce me semble, d'obvier à cet inconvénient. Il suffirait que le Gouvernement, quand il consulte une commission savante sur le mérite d'un ouvrage auquel il est disposé à accorder des encouragements, la consultât aussi sur l'utilité des planches et gravures qu'on propose d'y ajouter. Ce serait le moyen de résister à cette tendance au luxe qui gaspille les fonds que l'État a destinés généreusement aux besoins de la science, et de sauvegarder l'intérêt des savants.

[1] Voyez l'annonce détaillée de cette découverte dans l'*Athenæum* du 31 mai 1862.

que les années assyriennes n'étaient pas seulement désignées par le nom du roi régnant, mais que chacune portait encore le nom de quelque personnage, à peu près comme les années, chez les anciens, portaient les noms des consuls, des archontes, etc. On est convenu d'appeler ces personnages assyriens les *Éponymes;* mais la mention des années d'après leurs noms n'était qu'une difficulté de plus pour la chronologie. Maintenant Sir H. Rawlinson a réussi à remettre en ordre les fragments de quatre des célèbres tablettes du palais du Kouyoundjik, sur lesquelles il a trouvé des listes parallèles des années des rois et des mêmes années avec la désignation de leurs *éponymes*. Ces listes s'étendent à deux cent soixante-sept ans, sur lesquels il a pu retrouver deux cent vingt-quatre noms d'années. On comprend quels moyens de contrôle et quelle certitude ces listes donnent à cette partie de la chronologie de l'Assyrie. C'est une nouvelle et frappante preuve de l'intérêt qu'offrent ces tablettes, sur lesquelles repose réellement l'espoir de vaincre une grande partie des difficultés qui se rencontrent dans l'interprétation des textes assyriens.

Le texte de ces listes n'est pas encore imprimé, mais M. Oppert en a fait usage dans un travail[1] sur les inscriptions du roi Sargon et de ses fils, pour préciser plusieurs faits qui se rapportent à ce roi.

[1] *Les inscriptions assyriennes des Sargonides et les fastes de Ninive*, par J. Oppert. Versailles, 1862, in-8° (60 pages). Tirage à part des *Annales de philosophie chrétienne*.

Il a publié dans ce travail une traduction de plusieurs inscriptions des rois de cette famille. Lui et M. Ménant ont publié plus tard le texte de la plus considérable de ces inscriptions dans le *Journal asiatique*[1], avec une transcription et une traduction littérale en latin; vous en recevrez, dans un prochain cahier du journal, l'analyse grammaticale, analyse indispensable à tout travail de ce genre, et qui seule peut mettre le lecteur en état de suivre les procédés par lesquels les interprètes sont arrivés au sens qu'ils adoptent.

M. Hinks a publié un mémoire sur la polyphonie des cunéiformes assyriens[2]. Le fait que l'on trouve dans le syllabaire assyrien des signes qui n'ont pas moins de quatre prononciations distinctes, et peuvent exprimer ainsi jusqu'à quatre syllabes entièrement différentes, est reconnu unanimement par tous les assyriologues; mais aucune des difficultés inhérentes à l'étude des cunéiformes n'a plus contribué que

[1] *Journal asiatique*. Paris, 1863.

[2] *On the polyphony of the assyro-babylonian cuneiform writing*, by E. Hinks. Dublin, 1863, in-8° (58 pages). Tirage à part de l'*Atlantis*. C'est grand dommage que M. Hinks, qui a rendu de si éminents services à ces études, et dont les travaux sont marqués par le savoir, la sagacité et la bonne foi les plus rares, ait toujours éparpillé ses mémoires dans des journaux peu répandus sur le continent et où on ne les soupçonne pas. Il y a longtemps que j'aurais dû annoncer une série d'articles de lui sur les formes verbales de l'assyrien, qui ont paru en 1855 dans le *Journal for sacred literature*, et qui forment réellement le premier essai de grammaire assyrienne qui ait été publié; mais je ne les connaissais pas. Je vois qu'il en a préparé une nouvelle rédaction, et il est fort à désirer qu'elle paraisse le plus tôt possible.

les polyphones à entretenir dans le monde savant un préjugé tenace contre la lecture du syllabaire assyrien. M. Hinks ne nie pas la difficulté, et son but est de prouver qu'elle n'est pas, à beaucoup près, aussi grande de fait qu'elle apparaît au premier aspect, et qu'elle ne crée un embarras réel que dans la lecture des noms propres. Il essaye ensuite de démontrer que les Assyriens, dans leur système d'écriture, étaient presque forcés d'adopter les polyphones, pour éviter des inconvénients plus grands. Un pareil argument ne paraît pas soutenable, et il est bien plus naturel de penser que ce singulier usage aura eu sa raison historique : la plupart des assyriologues la trouvent dans la supposition que l'alphabet aurait été emprunté par les Assyriens à un peuple parlant une autre langue. Cette solution est encore toute conjecturale, mais il est possible que les tablettes de Nimroud la confirment. Puisse le British Museum ne pas tarder à les comprendre dans sa Collection d'inscriptions cunéiformes, dont le premier volume a déjà rendu tant de services à cette étude.

Un nouvel ouvrage de M. Ménant[1] fait encore mieux ressortir la nécessité de la publication de ces tablettes. L'auteur trouve que les inscriptions archaïques, qui nous viennent de la première dynastie ninivite, sont composées presque entièrement en

[1] *Inscriptions de Hammourabi*, roi de Babylone (xvie siècle avant Jésus-Christ), traduites et publiées avec un commentaire à l'appui par M. Joachim Ménant. Paris, 1863, in-8° (80 pages et 6 planches).

écriture idéographique, ou, comme il l'appelle plus correctement, *allophone*, de sorte que les Assyriens auraient traité comme des hiéroglyphes les signes phonétiques du syllabaire primitif des Touraniens (que, selon la théorie des assyriologues, ils leur auraient emprunté) en leur laissant leur sens, mais en leur substituant, dans la prononciation, le mot assyrien. C'est comme si les Anglais avaient adopté, dans leur écriture, le mot *eau*, mais en le prononçant *water*. Si les Assyriens ont réellement emprunté leur écriture à un peuple parlant une autre langue, on trouverait naturel que cet emprunt eût laissé quelques traces dans leur écriture; mais il paraît pourtant incroyable que des inscriptions entières, ou presque entières, aient été écrites en *allophones*. Il faut espérer qu'on trouvera une solution plus simple des difficultés incontestables qu'offre la lecture de ces inscriptions; mais, si c'est là le dernier mot de la science, et si des faits incontestables en prouvent la vérité, il faudra en conclure que les Assyriens, en adoptant cette écriture, ont voulu réserver l'art de lire à une caste de savants. Ce qui tendrait à appuyer cette opinion, c'est que l'emploi des *allophones* paraît diminuer à mesure qu'on arrive aux inscriptions plus modernes, jusqu'à ce qu'ils ne paraissent plus guère que dans les noms propres, parce que le besoin de l'écriture, devenant plus commun, aurait forcé de la rendre plus intelligible.

M. Ménant donne trois inscriptions d'un ancien roi de Babylone, Hammourabi, écrites dans le sys-

tème *allophone*, et essaye d'en restituer la lecture et le sens; on sent de suite de quelles difficultés cette entreprise est entourée et combien de doutes elle fait naître dans l'esprit du lecteur, car on se trouve là dans le cœur de la question des polyphones et de tout ce qu'elle entraîne d'embarras; et, puisque les tablettes doivent nous donner là-dessus des lumières certaines, il faut se joindre à M. Ménant pour en solliciter la prompte publication.

M. Ménant, dans un rapport[1] sur un voyage qu'il a fait à Londres pour compléter un syllabaire assyrien, annonce la publication prochaine de ce travail. Dans ce syllabaire, il rend compte historiquement des résultats jusqu'ici obtenus dans la lecture des cunéiformes assyriens et discute l'un après l'autre tous les signes, aujourd'hui connus, de ce syllabaire, en indiquant par qui et où les significations ont été trouvées et discutées. Un exposé de ce genre est devenu presque indispensable aujourd'hui, pour permettre à chacun de remonter, sans une grande perte de temps, aux premiers travaux qui sont dispersés dans un nombre de recueils et de brochures, et de contrôler ainsi les assertions de ses prédécesseurs.

La seconde espèce de cunéiformes, que l'on appelait autrefois *médique*, et qui a été désignée depuis par tant de noms que je ne sais lequel lui donner, a été l'objet d'un travail de M. Mordtmann, à Cons-

[1] *Rapport sur les inscriptions assyriennes du British Museum*, par M. J. Ménant. Paris, 1862, in-8° (x et 32 pages).

tantinople[1]. MM. Westergaard, Rawlinson, Norris et Holtzmann s'étaient déjà occupés de ces inscriptions, et M. Mordtmann en soumet à une nouvelle critique tant le syllabaire que l'interprétation. Cette langue offre de grandes difficultés, qui me paraissent loin d'être vaincues, et ne le seront peut-être jamais si l'on ne trouve pas de nouveaux matériaux. Quoique nous connaissions, par les textes perses, le contenu de presque toutes les inscriptions de la seconde espèce, il serait certainement intéressant de bien connaître cette langue, qui était une des trois principales qu'on parlait dans l'empire perse, sous la dynastie de Cyrus. Il reste, d'ailleurs, à entreprendre l'interprétation d'une classe nombreuse d'inscriptions cunéiformes, qui sont infiniment curieuses, parce qu'elles sont tout à fait distinctes des inscriptions trilingues et que leur contenu nous est entièrement inconnu. Ce sont les inscriptions de Van, que Schultz a le premier découvertes, et auxquelles s'en rattachent d'autres de la même espèce, que l'on a trouvées depuis dans plusieurs parties de l'Arménie[2]. M. Grotefend s'en était occupé et avait préparé, peu de temps avant sa mort, un travail dans lequel il les interprétait par l'arménien. Ce travail n'a jamais paru; mais M. Mordtmann, qui n'en a certainement pas eu connaissance, car M. Grotefend en faisait un

[1] *Erklærung der Keilinschriften, zweiter Gattung,* von Dr Mordtmann, dans le Journal de la Société orientale allemande, vol. XVII, p. 1-126.

[2] L'Académie de Saint-Pétersbourg en a publié une récemment, dans les *Mélanges asiatiques*, vol. IV, p. 614.

secret, est arrivé, de son côté, à la même conclusion; il a fait de ces inscriptions l'objet d'une longue étude et paraît n'attendre que l'achèvement des types pour en publier le texte, la traduction et l'analyse.

Enfin les inscriptions cunéiformes perses ont trouvé un nouvel éditeur et traducteur en M. Spiegel[1]. Il en a publié de nouveau le texte dans une transcription latine, et a ajouté les corrections qu'un nouvel examen du rocher de Bisitoun a fournies à Sir H. Rawlinson, ainsi que les fragments découverts depuis les premières éditions de ces inscriptions. Ces textes sont accompagnés d'une traduction et suivis d'un commentaire, dans lesquels M. Spiegel, fort de ses études zoroastriennes, s'est appliqué à préciser davantage le sens du texte et à réduire encore le nombre des mots douteux ou inexpliqués. Ensuite M. Spiegel a réuni toutes les formes et toutes les notions grammaticales que nous fournissent les textes perses, et en a formé la première grammaire complète de cette langue; enfin il a terminé son volume par un vocabulaire contenant tous les mots employés dans les inscriptions et indiquant tous les passages où on les rencontre.

Ce volume offre le résumé de tout ce qu'une succession de savants de premier ordre a tiré peu à peu de ces inscriptions de la dynastie de Cyrus que personne

[1] *Die altpersischen Keilinschriften*, im Grundtexte mit Uebersetzung, Grammatik und Glossar, von Fr. Spiegel. Leipzig, 1862, in-8° (v et 223 pages).

n'avait pu lire depuis Alexandre le Grand, inscriptions qui contiennent les données les plus authentiques sur la première époque de l'empire des Perses, et dont le déchiffrement a ouvert la voie à la lecture des inscriptions assyriennes et babyloniennes qui, infiniment plus nombreuses, permettront, à leur tour, de rétablir l'histoire bien plus obscure des anciennes dynasties de l'Asie occidentale. Il est impossible de voir ces résultats sans admirer la sûreté et la délicatesse des méthodes de la philologie moderne, et la sagacité des hommes qui les ont inventées et mises en œuvre.

L'application des mêmes méthodes fait sortir aussi de leur obscurité les livres qui composent le Zendavesta, mais très-graduellement et avec des difficultés infinies. Les Anglais, qui sont, en général, peu sceptiques, ont, à plusieurs reprises, mis en doute l'authenticité des livres du Zendavesta et de la langue zende; depuis le *Yaçna* de Burnouf, personne, en Europe, ne s'est plus occupé de ces objections, mais les zoroastriens de l'Inde paraissent s'être émus en les voyant reproduire par M. Romer, à Bombay, et l'un d'eux, M. Dhanjibai Framji, a trouvé nécessaire de les réfuter[1]; son zèle patriotique l'entraîne même au delà de son but, et jusqu'à vouloir prouver non-seulement que le zend est la langue

[1] *On the origin and the authenticity of the arian family of languages, the Zendavesta and the Hazvarash* by Dhanjibai Framji. Bombay, mois de Zoroastre 2251 (1861), in-8° (xxii et 160 pages et 3 planches d'inscriptions en pehlevi).

mère du sanscrit, mais que la langue dans laquelle est écrit le *Desatir* est la langue primitive. Ce livre ne sera pas d'un grand secours pour les études en Europe, mais il est très-curieux comme spécimen des efforts que fait un nombre malheureusement encore restreint d'Orientaux, pour s'initier dans les sciences de l'Europe et comme exemple de la difficulté qu'ils éprouvent à suivre les méthodes et à se pénétrer de l'esprit de la critique européenne. M. Framji aime à s'appuyer sur les résultats auxquels on est arrivé en Europe, et des lectures très-étendues lui en fournissent amplement les moyens; mais, ce qui est étonnant à côté de cette érudition toute européenne, c'est sa facilité à admettre des preuves, et son absence de critique et d'ordre dans l'argumentation. Cela montre combien il est difficile à un Oriental d'arriver à la rigueur des procédés à laquelle la discipline séculaire des écoles a peu à peu accoutumé les Européens, et sans laquelle il n'y a pas de science. C'est là ce qui rend en apparence si inférieures à nous les races orientales, races qui, au fond, nous valent, et, sous bien des rapports, nous sont supérieures; mais elles ont encore à faire un rude et long apprentissage, et il est du devoir de l'Europe de les y aider et encourager, ne fût-ce que comme une indemnité pour toutes les énormités que nous commettons chez elles.

M. Kossowitch, à Saint-Pétersbourg[1], a publié

[1] Quatre chapitres du Zendavesta, par M. Kossowitch. Saint-Pétersbourg, 1861, in-8° (XLIV et 161 pages), en russe.

le texte, la transcription et la traduction de quatre chapitres du Zendavesta, accompagnés d'un commentaire philologique et critique, de la traduction sanscrite de Nerioseng et d'un glossaire en zend et en russe.

M. Spiegel, à Erlangen, a publié le troisième et dernier volume de sa traduction du Zendavesta[1], qui contient les *iescht* ou prières adressées aux anges et aux étoiles, et qui entre plus dans la mythologie des Perses que les grands livres liturgiques et dogmatiques, comme le *Vendidad*. Cela donne occasion à M. Spiegel de traiter, dans une longue introduction, de la mythologie et des personnages moitié historiques, moitié mythiques, qui paraissent dans le Zendavesta. Il promet maintenant le commentaire philologique de sa traduction. Son but et son point de vue, dans cette longue série de travaux zoroastriens, sont toujours restés les mêmes; son but est de nous expliquer le Zendavesta selon la tradition persane elle-même, contrôlée par les ressources de la critique européenne, pour que l'on ait, avant tout, la base historique d'une explication des textes avec les ressources que la tradition guèbre peut fournir, sauf à demander après de nouvelles lumières aux études collatérales, surtout à celle des Védas; son point de vue est que les croyances de la race arienne n'avaient pas acquis une forme bien

[1] *Avesta*, die heiligen Schriften der Parsen, aus dem Grundtext übersetzt, mit steter Rücksicht auf die Tradition von Fr. Spiegel, vol. III. Leipzig, 1863, in-8° (LXXXIII et 274 pages).

définie avant la séparation de la branche qui est devenue la nation des Perses, et que c'est plus tard qu'elles ont trouvé leur forme définitive, d'un côté, dans les Védas, de l'autre, dans le Zendavesta, de sorte que, partant d'un fond commun, elles ont eu leur développement séparé.

Cette manière de voir est vivement attaquée par M. Haug, à Poona, qui, dans un travail récent[1], insiste de nouveau sur sa théorie, que Zoroastre était un brahmane schismatique de Bactre, et que le Zendavesta est dérivé des Védas. On voit bien que l'adoption de cette supposition exercerait une grande influence sur la méthode d'interprétation du Zendavesta, qu'elle ajouterait beaucoup à la valeur des rapprochements avec les Védas, et diminuerait comparativement celle des commentaires postérieurs des Guèbres; mais on ne voit pas pourquoi elle rendrait inutile l'étude de ceux-ci, encore moins pourquoi elle rendrait si acerbe la polémique, et pourquoi une question de ce genre ne pourrait être discutée tranquillement. Le volume de M. Haug consiste en quatre essais, qui contiennent une histoire des recherches relatives au Zendavesta, une grammaire de la langue zend, une analyse des livres sacrés des Perses et une exposition concise de l'histoire et du développement de leur religion, conformément aux idées de l'auteur.

[1] *Essays on the sacred language, writings and religion of the Parsees*, by Fr. M. Haug. Bombay, 1862, in-8° (269 pages).

J'arrive à la littérature persane proprement dite; elle n'a été l'objet que d'un nombre très-limité de travaux, au moins en Europe; car je sais bien qu'il paraît en Perse et dans l'Inde un nombre considérable d'ouvrages de littérature persane en tous genres, mais la difficulté de les obtenir en Europe est très-grande, et quand le hasard les fait tomber entre nos mains, ils sont généralement déjà trop vieux pour pouvoir entrer dans le cadre de ce rapport. C'est ainsi que j'ai reçu, il y a peu de jours, une édition de la grande Chronique universelle de Khondémir, qui a paru à Bombay en 1857[1], et que j'avais en vain demandée. Ces éditions ont beaucoup d'inconvénients, elles sont, en général, lithographiées en caractères très-fins, d'une écriture très-serrée, de sorte que l'œil se perd dans ces longues pages et lignes où il ne distingue que difficilement la séparation des mots; en général, l'éditeur fait simplement reproduire un manuscrit sans se donner la peine de le corriger avant l'impression et de le revoir sur épreuve. On trouve des éditions dans lesquelles des variantes, ou notes marginales, indiquent un certain soin critique, mais c'est assez rare; ainsi, il a paru en Perse peut-être vingt éditions du *Mesnewi* de Djelaleddin, mais il n'y en a qu'une qui soit faite avec la connaissance et le soin qu'exige un

[1] *The Habib-os-Seear* published by Aga Mahomed Hosine Kashaney. Bombay, 1857, 2 vol. in-fol. (lithographié). Il y a une autre édition, qui a paru à Téhéran, aussi en lithographie, en 1854, en un gros vol. in-fol. d'une écriture très-serrée; elle porte sur les marges quelques corrections et variantes.

pareil ouvrage; ensuite, le tirage est souvent très-défectueux et rend la lecture pénible et partiellement impossible; enfin, ces ouvrages, tirés à petit nombre et vendus dans les bazars de la manière la plus irrégulière, disparaissent bientôt et deviennent introuvables. Les éditions imprimées en caractères typographiques à Téhéran sont exemptes de la plupart de ces défauts; elles sont fort belles et généralement correctes; le *Hakk al Yakin*, le *Heyat al Koloub*[1], et autres, sont de beaux livres, bien imprimés et bien revus; malheureusement ils sont plus chers que les éditions lithographiées, et les Persans se contentent de celles-ci. Mais avec tous leurs défauts, il serait heureux pour les études orientales en Europe, qu'on pût se les procurer, car elles nous fourniraient après tout des textes très-nombreux et souvent d'une étendue telle, qu'on ne pensera peut-être jamais chez nous à les publier. Il est possible que l'on entreprenne en Europe une édition critique du *Mesnewi;* mais qui pourrait entreprendre une édition de Mirkhond, de Khondémir, du *Heyat al Koloub*, et plus encore d'une quantité d'ouvrages moins connus et néanmoins d'une certaine impor-

[1] Le fait suivant peut servir à donner une idée de la multiplicité des éditions qui paraissent en Perse, même d'ouvrages d'une grande étendue. J'avais demandé à Téhéran le *Heyat al Koloub*, et j'ai reçu à la fin un exemplaire composé ainsi : le premier volume est d'une édition lithographiée, petit in-folio; le second, d'une belle édition typographiée, in-4°; le troisième, d'une édition in-folio très-grand, lithographiée. Cet exemplaire a été acheté à Téhéran même, où toutes ces éditions avaient paru.

tance? Ainsi, il a paru à Téhéran une histoire fabuleuse d'Alexandre le Grand[1], dans un énorme volume in-folio, de l'écriture la plus serrée; il serait insensé de vouloir reproduire un pareil livre en Europe, mais il n'en est pas moins curieux pour ceux qui suivent l'histoire de la fable et de la tradition populaire. Il serait à désirer que ce livre se conservât dans les bibliothèques publiques en Europe, mais il serait probablement déjà difficile de le trouver en Perse. Même des ouvrages bien plus sérieux et destinés à plus de personnes, comme le dictionnaire intitulé *Behar-i-Adjem*[2], qui ne sont pas de nature à être reproduits en Europe, mais devraient être très-accessibles aux savants, sont presque introuvables. Des relations de librairie plus fréquentes et plus suivies mettront fin à cet état de choses pour les ouvrages qui paraissent dans l'Inde et en Égypte; quant à ceux qui se publient en Perse, nous serons probablement encore longtemps livrés au hasard et à des occasions rares et accidentelles. Mais je reviens aux ouvrages persans publiés en Europe.

M. de Rosenzweig, à Vienne, a fait paraître le second et dernier volume de son édition de Hafiz[3]. Il

[1] *Iskander-nameh*, en sept parties, faisant un très-grand et très-gros volume, orné de vignettes d'un étrange aspect. Téhéran, 1851, in-fol.

[2] *Behar-i-Adjem*. Calcutta, 1853, 2 vol. in-fol.

[3] *Der Divan des grossen lyrischen Dichters Hafis*, im persischen Original herausgegeben, ins deutsche übersezt und mit Anmerkungen versehen von Vincenz Ritter v. Rosenzweig-Schwannau, vol. II. Vienne, 1863, in-8° (595 pages).

n'y a rien à dire sur le texte, qui est la reproduction exacte et correcte de la rédaction adoptée par Soudi. Je ne sais d'où vient cette rédaction, qui est généralement suivie en Turquie, mais qui diffère considérablement des diverses rédactions que l'on trouve dans les manuscrits et éditions qui nous viennent de la Perse et de l'Inde. L'ordre dans lequel les odes sont placées, leur nombre, l'ordre et le nombre des vers dans une grande partie des odes, enfin, les variantes dans les vers communs à toutes les rédactions, diffèrent extrêmement, et je ne sais s'il existe des matériaux suffisants pour un travail critique qui permettrait d'établir un texte authentique. M. de Rosenzweig, ayant adopté la rédaction de Soudi, suit naturellement aussi l'interprétation de ce commentateur, qui est en général très-exact. Tout ce qu'on pourrait lui reprocher serait de pencher un peu trop vers le sens mystique, dans les passages innombrables où le texte de Hafiz laisse le lecteur dans l'incertitude, ne sachant si l'auteur parle de passions humaines, ou de l'ardeur avec laquelle l'initié poursuit la réunion de son âme avec Dieu. Cette manière d'interpréter Hafiz répond à une tendance naturelle des musulmans pieux, qui réprouvent la légèreté apparente du poëte et ne voudraient pourtant pas se priver du plaisir de le lire. Ma propre impression est que Hafiz était un esprit tout lyrique, avec un sentiment très-vif de la nature. Dans un autre milieu, il eût été un Anacréon exquis; mais élevé au milieu d'une société où le mysticisme était

universellement reçu par tous les esprits cultivés, il s'en pénétra et s'en fit comme une seconde nature. De là ce mélange de pensées qui nous embarrasse d'autant plus que peut-être lui-même ne distinguait plus toujours les deux sentiments, si divers dans leur origine, qui l'agitaient. Quoi qu'il en soit, Hafiz et Sadi resteront toujours les représentants les plus parfaits, chacun dans son genre, de cet esprit facile, souvent profond et toujours gracieux des Persans, et il est heureux que M. de Rosenzweig présente Hafiz au monde littéraire européen dans une traduction fidèle et élégante, dans laquelle il a su vaincre avec un rare bonheur les difficultés d'une traduction métrique.

M. Garcin de Tassy a publié la traduction du *Mantic al Thaïr* deFerededdin Attar[1], dont il avait fait imprimer le texte il y a quelques années. Ici nous avons devant nous un mystique de race pure, un des auteurs soufis les plus goûtés des Persans. L'auteur nous représente les hommes sous l'image des oiseaux, qui se réunissent pour se rendre auprès du Simourgh, et leur voyage nous peint les hésitations et les dangers qui entourent l'âme humaine aspirant à sa réunion avec Dieu. Les oiseaux se mettent sous la direction de la huppe, l'oiseau favori de Salomon, et elle les soutient dans leurs défaillances, leur démontre leurs vices par une suite

[1] *Mantic Uttaïr*, ou le Langage des oiseaux, poëme de philosophie religieuse, traduit du persan de Farid uddin Attar, par M. Garcin de Tassy. Paris, 1863, in-8° (xi et 264 pages).

de discours, de récits et de paraboles, et conduit à la fin auprès du Simourgh le petit nombre de ceux qui ne succombent pas aux dangers et aux fatigues de la route. Cette longue allégorie a probablement pour but de dépouiller de son aridité la doctrine des Soufis sur les progrès que l'âme doit faire pour s'approcher de Dieu, et à la fin s'absorber en lui; progrès dont ils ont fixé les différentes stations et défini les degrés par une analyse psychologique très-subtile et presque scientifique de l'extase. Fereddedin Attar, qui écrivait pour le public et non pas seulement pour les élus, a sans doute voulu faciliter à ses lecteurs l'intelligence de la doctrine, par la mise en scène assez habile des oiseaux et de leurs caractères différents, et par les nombreuses anecdotes au moyen desquelles il élucide les points de théorie qu'il énonce. Ce n'est pas un penseur aussi profond que Djelaleddin Roumi, mais c'est un homme convaincu, qui, dans tous ses ouvrages, prêche la morale et l'application du soufisme, plutôt que les points abstraits de la doctrine, et qui a eu une grande influence sur les esprits en Perse.

M. Lees, à Calcutta, a fait paraître la fin du texte de l'Histoire du roi de Dehli, Firouz Toghluk, de la dynastie de Khiljis, par Zin-eddin Barni[1]. C'est un des ouvrages que M. Elliot avait désignés pour

[1] *The Tarikhi Ferozshahi of Zin al Din Barni,* edited by Saiyid Ahmed Khan under the superintendence of Capt. Nassau Lees. Calcutta, 1862, in-8° (l'ouvrage entier a 602 pages, il fait partie de la *Bibliotheca indica*).

être compris dans la grande collection d'historiens de l'Inde qu'il avait projetée, et cette biographie est très-digne d'être connue, car Firouz était un des meilleurs princes qui aient gouverné à Dehli. Il a employé son long règne (de l'an 1351 à 1387) à ouvrir de nombreux canaux dans l'Inde supérieure, à réduire l'impôt sur les terres, à abolir la pénalité atroce que la tyrannie de ses prédécesseurs avait introduite, et à répandre l'instruction publique. Se trouvant affaibli par l'âge, il donna sa démission; mais une guerre civile éclata, le peuple alla chercher le vieux roi et le plaça entre les armées, ce qui fit à l'instant cesser la révolte; aussitôt qu'il eut pourvu à la tranquillité publique, il résigna de nouveau et mourut bientôt après. Il a écrit lui-même l'histoire de sa vie; je ne sais si le livre existe, mais on a toujours considéré cette histoire comme la source principale de la Chronique de Barni, et c'est cette chronique dont M. Lees vient de terminer l'édition. L'éditeur promet pour plus tard une notice sur cet historien et son œuvre.

M. Nassau Lees a fait encore imprimer la Vie de Masaud par Baïhaki qui avait été préparée par feu M. Morley et, après sa mort prématurée, adoptée pour la *Bibliotheca indica*[1]. Le dernier cahier de ce volume a paru, mais sans contenir un seul mot

[1] *The Tarikh-i-Baihaki*, containing the life of Masaud, being the 7th, 8th, 9th and part of the 6th and 10th volumes of the *Tarikh-i-al-i Saboktakeen* by Abul Fazl al Baïhaki, printed under the supervision of Capt. Nassau Lees. Calcutta, 1862, in-8° (l'ouvrage entier a 868 pages).

d'introduction ou d'éclaircissements d'aucun genre sur l'auteur et sur les manuscrits dont les éditeurs se sont servis; nous apprenons seulement par le titre que cette Vie de Masaud n'est qu'une partie détachée d'un ouvrage plus général qui paraît aussi contenir la vie des prédécesseurs de ce prince sur le trône de Ghaznin. La Société asiatique de Calcutta publie en général des textes sans traduction, et elle en peut donner de très-bonnes raisons : la facilité plus grande dans l'Inde qu'en Europe de faire imprimer des textes et la difficulté plus grande d'obtenir des traductions, ensuite les besoins des Orientaux auxquels elle pourvoit et à qui les traductions seraient inutiles, enfin les services incontestables qu'elle rend par ses éditions telles qu'elles sont. Tout cela est vrai; mais serait-ce être trop exigeant que de demander une introduction qui indiquerait au lecteur la nature et l'importance de l'ouvrage et les matériaux qu'on a eus pour sa publication? Dans le cas présent il n'eût pas été difficile de justifier le choix de l'ouvrage qu'on a fait, car l'époque dont il traite est singulièrement intéressante tant pour l'histoire de l'Inde que pour celle du khalifat, et Baïhaki est un auteur plus intelligent que la plupart des chroniqueurs; mais si le commencement de l'ouvrage contient réellement la vie de Sébukteguin et de Mahmoud, il serait très-désirable que la Société de Calcutta voulût bien la publier aussi, car la biographie de ces deux princes que nous avons dans le *Tarikhi Yemini* est malheureusement d'un auteur

qui fait infiniment plus de cas des phrases rimées et des allitérations que des événements qu'il avait à raconter.

Il n'est venu à ma connaissance qu'un seul travail sur la langue persane; c'est un petit volume de M. Barb sur la conjugaison du verbe[1]. L'auteur commence par exposer le système du verbe persan et indiquer l'emploi des temps. Cette partie de son livre est pleine d'observations fines et vraies sur les nuances de sens exprimées par les différentes formes des temps, observations que personne ne lira sans plaisir et sans profit. Ensuite il explique l'origine des formes verbales en persan. Il s'élève contre l'application au persan des règles que la grammaire comparée a adoptées pour expliquer ces formes, et maintient avec grande raison que chaque langue doit être d'abord étudiée selon ses propres procédés et les règles d'euphonie qu'elle suit, avant qu'on puisse lui faire l'application d'une règle générale tirée des procédés d'autres membres de cette famille. Il n'admet point que l'origine des formes verbales du persan soit à chercher dans l'agglutination des formes du verbe *être* avec les racines des verbes, comme le fait M. Bopp et son école. Il cherche au contraire à établir que les formes verbales en persan proviennent uniquement et directement de l'agglutination du pronom personnel avec les racines des verbes. C'est une matière pleine de

[1] *Ueber die Conjugation des persischen Verbums*, von H. A. Barb. Vienne, 1861, in-8° (118 pages).

difficultés, mais je doute que l'explication des formes verbales persanes que M. Barb nous offre soit acceptée. Il me paraît qu'en elle-même et abstraction faite de toute analogie avec d'autres langues indo-européennes, cette théorie oblige à trop de concessions sur les formes du pronom pour être satisfaisante, et qu'alors la présomption tirée des procédés observés dans les autres langues de la même famille devient irrésistible. Mais quel que soit le sort de cette application particulière du principe de M. Barb, il n'en est pas moins vrai que le contrôle des règles générales de la grammaire comparée d'une famille de langues, par l'étude minutieuse des procédés particuliers et des lois d'euphonie de chaque langue, est une chose très-désirable et qui contribuera nécessairement à donner plus de précision et plus de certitude à la grammaire comparée elle-même.

Avant de quitter les littératures musulmanes je devrais indiquer ce qui a paru depuis deux ans en turc; mais je suis heureux de pouvoir renvoyer le lecteur à la liste, que M. Bianchi publiera dans le cahier d'août de notre Journal. Cette liste, bien plus complète que celle que j'aurais pu faire, indiquera, avec toute l'autorité du savoir de son auteur, l'intérêt que ces ouvrages peuvent offrir au public européen. Mais avant de passer à l'Inde, je dois dire quelques mots d'une série d'ouvrages que M. Raverty a publiés sur une langue et une littérature bien négligées jusqu'ici, celles des Afghans. Se trouvant stationné à Peshawer, il se mit à étudier l'afghan à

l'aide d'un natif de Kandahar, composa une grammaire et la publia à Calcutta en 1854. Il a continué depuis ce temps ses études et fait paraître une seconde édition de sa grammaire[1], un dictionnaire[2] et une chrestomathie[3]. Dans les dissertations qui précèdent sa grammaire et son dictionnaire, l'auteur fait la critique de ceux qui ont parlé avant lui de cette langue, et ont donné des opinions sur son origine, puis il essaye de formuler sa propre théorie. Il croit que les Afghans sont les descendants des dix tribus, ce qui est une ancienne fable du pays, mais il ne croit pas pouvoir déterminer à quelle famille leur langue appartient, ce qui montre sur quelle faible base repose ce qu'il dit de l'origine de cette nation. Au reste le vague de ses idées sur la comparaison et la parenté des langues est tel, qu'on ne peut attacher aucune importance à ce qu'il avance sur ce sujet. Ensuite il nous fournit une série de noms d'auteurs qui ont écrit en afghan, et sa chrestomathie contient des extraits de dix ouvrages en prose et en vers. La probabilité est que cette littérature consiste en imitations d'ouvrages persans et que les chroniques se trouveront en être la partie la plus

[1] *A Grammar of the Pukhto or Pushto,* language of the Afghans, and remarks on the language, literature and descent of the afghan tribes by Captain H. G. Raverty. Londres, 1860, in-4° (36 et 204 pages).

[2] *A Dictionary of the Pukhto or Pushto,* or language of the Afghans, by Captain Raverty (xxv et 558 pages). Londres, 1860, in-4°.

[3] *The Gulshan-i-Roh,* being selections prose and poetical, in the pushto or afghan language, edited by Captain Raverty. Londres, 1860, in-4°.

curieuse. Mais la langue elle-même offre certainement aux études philologiques un problème très-curieux, et il faut rendre grâce à M. Raverty d'avoir publié des matériaux aussi abondants, pendant qu'auparavant on ne possédait réellement que bien peu de renseignements sur cette langue, à l'exception de ce que nous donnait la grammaire de M. Dorn.

Le travail littéraire sur l'Inde se concentre de plus en plus sur les Védas et la littérature védique, et il est probable qu'il en sera ainsi encore pendant longtemps. Car tout dans les études indiennes tend nécessairement vers les temps védiques, parce que tout en est sorti par un développement ininterrompu, et ne trouve son explication que dans les monuments qu'ils nous ont laissés. La succession des siècles a changé la forme de tout, de la langue, de la religion, des idées; mais le fond est resté le même, car ces anciens temps ont réglé les grandes choses sociales d'une façon ineffaçable, et il faut toujours remonter vers eux pour comprendre ce qui est aujourd'hui. Les autres branches de la race arienne, les Celtes, les Slaves, les Germains, les Grecs, les Romains et les Persans ont gardé moins de cette empreinte primitive, parce que le contact avec d'autres races, l'influence surtout des peuples sémitiques, les ont si profondément modifiées, qu'il serait bien difficile de leur supposer une parenté commune, si leurs langues n'en fournissaient pas la preuve incontestable et aujourd'hui in-

contestée. Mais les révolutions qu'elles ont subies, les courants d'idées étrangères qu'elles ont rencontrés, créent chez elles des époques qui n'existent pas chez les Hindous, où le cours du développement n'a pas été violemment changé. Il faut donc étudier les Védas pour comprendre l'Inde, et il faut encore les étudier comme les premiers monuments de l'esprit arien, qui, après tout, est le nôtre, et parce que les premiers germes de la civilisation qui aujourd'hui domine le monde y sont déposés. Ce sera une œuvre longue et laborieuse, car il nous reste un grand nombre d'ouvrages qui se rapportent aux Védas et en sont ou le développement ou l'explication, et dont on ne peut négliger aucun si l'on veut pénétrer dans le sens de livres si anciens.

La première chose à faire était de publier les textes, et cette entreprise, commencée simultanément par plusieurs savants en Europe et dans l'Inde, s'avance rapidement vers son terme. M. Max Müller, à Oxford, a fait paraître le quatrième volume de sa belle édition du *Rig-Véda* avec le commentaire de Sayana[1]; ce volume se termine avec le huitième *mandala*, et il en reste deux à publier, qui, probablement, rempliront encore deux volumes, surtout si M. Müller y ajoute des tables ou plutôt une concordance; car aucun livre sacré ne peut se passer de concordance, et aujourd'hui quiconque s'occupe

[1] *Rig-Veda-Sanhita*, the sacred hymns of the Brahmans, together with the commentary of Sayanacharya, edited by Max Müller. Vol. IV. Londres, 1862, in-4° (LXXXVIII, 52 et 926 pages).

des Védas est obligé d'en faire une pour son propre usage, ce qui est une perte de temps exorbitante et qu'on devrait épargner aux savants. M. Müller nous donne l'espoir que la fin de la traduction du *Rig-Véda*, par M. Wilson, d'après l'interprétation de Sayana, sera publiée par M. Ballantyne, et il la regarde comme nécessaire, pour que l'on se rende bien compte du sens que les Hindous eux-mêmes donnent aux Védas, tout en croyant, pour sa part, que leur interprétation est loin d'être partout la meilleure possible, et pensant que la critique européenne peut arriver à saisir le sens primitif mieux que les commentateurs indigènes du moyen âge. Il annonce qu'il fera lui-même l'essai d'une traduction, bien convaincu cependant que des textes antiques de ce genre résisteront probablement, dans maints passages, à tous les efforts que l'on pourra faire pour résoudre, avec les matériaux qui nous restent, les difficultés dont ils sont entourés.

Le texte du *Rig-Véda* a été publié en entier, par M. Aufrecht, dans les volumes VI et VII du Journal de M. Weber[1]. Le but de l'éditeur était de mettre entre les mains des savants un texte complet, correct et d'un usage facile; il l'a fait imprimer en transcription pour réduire les frais de l'impression (ce que la perfection à laquelle on a amené le système de la transcription du dévanagari a permis sans difficulté), et pour faciliter la recherche des passages,

[1] *Indische Studien*, herausgegeben von Weber. Berlin, vol. VII (p. 1-477), 1862, in-8°.

l'emploi des caractères latins permettant à l'œil de parcourir une page plus rapidement. M. Benfey a donné une suite de sa traduction des hymnes du *Rig-Véda*, dont le commencement avait paru dans le premier volume de son journal, *l'Orient et l'Occident*[1].

La Société asiatique de Calcutta poursuit la publication du *Yadjour-Véda* noir, tant du *Sanhita*[2], ou de la collection d'hymnes, que des *Brahmana*[3] ou de la partie contenant la liturgie. L'histoire de ce Véda est encore très-obscure; il paraît que dans l'ancienne rédaction, celle qu'on appelle noire, les hymnes et la liturgie étaient mêlés, ce qui a donné l'idée d'une nouvelle rédaction, celle du *Yadjour* blanc, que M. Weber a publiée, et dans laquelle les deux parties sont mieux séparées. La critique européenne éclaircira sans doute tous ces points quand elle aura l'ensemble des textes à sa disposition.

Mais les textes des hymnes, même avec leurs commentaires, ne sont qu'une petite partie de la littérature védique; ils forment seulement le noyau autour duquel se sont groupés, par le travail de bien des siècles, une infinité de livres, comme les

[1] *Orient und Occident*, herausgegeben von Th. Benfey, vol. II. Goettingen, 1863, in-8°.

[2] *The Sanhita of the black Yajur-Veda, with the commentary of Madhava Acharya*, edited by Cowell. Cahier XVII. Calcutta, 1862, in-8° (dans la *Bibliotheca indica*).

[3] *The Taittirya Brahmana of the black Yajur-Veda, with the commentary of Sayanacharya*, edited by Rajendralala-Mitra. Cahier XVIII. Calcutta, 1862, in-8° (dans la *Bibliotheca indica*).

Brahmanas, qui paraissent avoir été originairement les traditions qui se conservaient dans les familles des prêtres sur tout ce qui regardait le rite, et qui comprenaient beaucoup de choses sur l'histoire et le sens des hymnes; puis les Upanishads, qui sont des traités de théologie, d'une époque plus moderne que la plupart des Brahmanas, et se reliant aux Védas d'une manière qui est loin d'être bien éclaircie. M. Rajendralala-Mitra a publié une traduction d'un célèbre Upanishad, le *Tchandogya*[1], qui se rattache au Sama-Véda. Il est difficile d'assigner à ce livre une époque un peu précise dans la littérature védique; il est certainement plus ancien que les systèmes réguliers de philosophie, comme le Nyaya et le Sankhya, qui eux-mêmes sont plus anciens que le bouddhisme, ce qui nous reporte pour cet Upanishad à une très-haute antiquité; le manque de méthode et de rigueur dans les termes qu'on y observe, et le tâtonnement d'un esprit qui ne doute pas et qui cherche une expression pour ses idées encore vagues, confirment cette impression.

Une autre classe d'ouvrages qui se rattachent aux hymnes des Védas, sont les Pratisakhyas, dont M. Roth a, le premier, fait connaître l'existence et déterminé la nature, et qui depuis ont donné lieu à de très-beaux travaux. Ce sont des traités en vers

[1] *The Chhandogya Upanishad of the Sama-Veda, with extracts from the commentary of Sankara Acharya,* translated by Rajendralala-Mitra. Calcutta, 1861, in-8° (VIII-37 et 144 pages). Ce volume forme deux cahiers de la *Bibliotheca indica.*

qui contiennent les règles de la récitation des Védas, et indiquent la nature des sons, les lois d'euphonie, l'accentuation, etc. Ce ne sont pas encore des grammaires, mais des préparations et des matériaux pour les systèmes grammaticaux qui se produiront plus tard.

M. Regnier a publié dans votre Journal le Pratisakhya du Rig-Véda; M. Weber a donné une édition de celui du Yadjour blanc; aujourd'hui M. Whitney fait paraître celui de l'Atharva-Véda[1], et il annonce qu'il prépare une édition du Pratisakhya du Yadjour noir. Ce sont, je crois, tous les traités de cette classe qui existent; car, si je ne me trompe, on n'en connaît pas pour le Sama-Véda. C'est ainsi que se remplissent peu à peu les lacunes dans nos matériaux sur la littérature védique; mais il reste beaucoup à faire, car on ne sait pas encore ce qui existe de cette très-nombreuse littérature, et cependant nous aurons besoin de tout ce qui peut s'en être conservé pour éclaircir les monuments d'une époque aussi éloignée, à l'intelligence de laquelle les œuvres des temps postérieurs aident moins qu'on ne devrait croire; en effet, malgré la continuité du développement de l'esprit indien, et malgré le soin avec lequel les écoles théologiques, philosophiques et mythologiques suivantes essayent de se rattacher aux Védas, nous sommes loin de posséder tous les do-

[1] *The Atharva-Veda Pratiçakhya*, text, translation and notes by Whitney, dans le vol. VII du *Journal of the American oriental Society*. New-Haven, 1863, in-8° (pages 331-616).

cuments de transition qui nous expliqueraient la divergence des idées, devenue extrême sur bien des points.

Cette divergence, M. J. Muir nous la montre par un nouvel exemple dans le quatrième volume de ses textes sanscrits[1]. Son but était de réunir dans un ordre chronologique les principaux passages des livres sanscrits sur les parties les plus importantes de l'histoire ancienne, de la religion et des institutions sociales de l'Inde; le plan de son ouvrage l'amenait forcément à exposer les divergences entre les opinions des auteurs des hymnes védiques et celles des écoles postérieures. Il avait, dans les volumes précédents, traité des castes, de l'état primitif de la race arienne, des idées sur l'origine des Védas; il arrive maintenant à la manière dont les divinités principales sont représentées dans les Védas, les Upanishads, les poëmes épiques et les Pouranas sur lesquels repose aujourd'hui la mythologie acceptée par la masse du peuple, et il n'a aucune peine à prouver l'énorme différence qui existe entre les idées simples des Védas et les croyances monstrueuses d'aujourd'hui. Il espère fournir aux Européens une base à des discussions sérieuses sur les abus principaux de l'état social du pays, montrer aux Hindous qui savent réfléchir, combien ils ont

[1] *Original sanskrit texts on the origin and history of the people of India, their religion and institutions*, collected, translated into english and illustrated by remarks, by J. Muir. P. IV. *Comparison of the Vedic with the later representations of the principal indian deities.* London, 1863, in-8° (XII et 439 pages).

dévié des idées premières de leur race, et les encourager à tenter une réforme des superstitions sous lesquelles succombe un peuple admirablement doué.

Ceci m'amène aux Pouranas. Nous n'avons plus rien du Pourana primitif, qui paraît avoir été une cosmogonie, suivie d'une histoire des dieux et des familles héroïques. Les sectes ont fini par s'approprier ce cadre après des transformations dont nous ne savons ni le nombre ni les époques, et s'en sont servies pour exalter chacune son dieu et y fondre, avec des débris de l'ancienne tradition, leur mythologie plus moderne. Il est nécessaire que ces immenses dépôts de traditions et de fables de toutes les époques soient étudiés; mais on peut à peine croire que les textes des dix-huit Pouranas soient jamais publiés en Europe. M. Burnouf a fait imprimer une édition encore inachevée du Bhagavata-Pourana. Il trouvera difficilement des imitateurs; mais on suivra plutôt l'exemple que M. Wilson a donné par sa traduction du Vishnou-Pourana, et l'on ne peut douter que les Hindous eux-mêmes ne nous fournissent des éditions de tous ces ouvrages, qui sont si populaires chez eux.

La Société asiatique de Calcutta a publié dans sa collection de textes sanscrits celui du Marcandeya-Pourana, et M. Banerjea vient d'en achever l'édition[1]. C'est un des plus anciens et des plus courts parmi les Pouranas, et un de ceux qui s'écartent le

[1] *The Marcandeya-Purana*, edited by Rev. K. M. Banerjea. Calcutta, 1862, in-8° (32 et 550 pages).

plus du type ordinaire. Il n'est pas en l'honneur d'un dieu, mais plutôt du saint dont il porte le nom et qui pourtant y joue un très-petit rôle. Une partie du livre est consacrée à lever quelques scrupules théologiques, et une autre à un récit mythologique qui se rapporte à l'origine des deux fêtes les plus populaires dans le Bengale, le Durga-puja et le Kalipuja. Mais, je le répète, c'est surtout sur les libraires indiens qu'il faut compter pour nous fournir ces textes, et il paraît qu'ils s'en occupent activement, à en juger par le nombre d'éditions récentes dont le hasard m'a jeté entre les mains ou des exemplaires ou des annonces. Il a paru à Bombay deux éditions du Bhagavata-Pourana, une imprimée[1] et l'autre lithographiée[2], toutes les deux avec le même commentaire; dans la même ville a paru une édition du Linga-Pourana[3] aussi avec un commentaire, et des parties considérables du Padma[4] et du Skanda-Pourana[5].

[1] *Bhagavata-Pourana*, avec le commentaire de Sridharaswamin, en 749 feuilles oblongues. Bombay, 1860. (Prix à Londres, 2 liv. 2 sh.)

[2] *Bhagavata-Pourana* avec le même commentaire, lithographié, en 571 feuilles oblongues. Bombay, 1861. (Même prix.)

[3] *Linga-Pourana* avec un commentaire par Ganesha, lithographié, en 359 feuilles oblongues. Bombay, 1858. (Même prix.)

[4] *Ramaswameda*, partie du *Padma-Pourana*, lithographié, 138 feuilles oblongues. Bombay, 1857. (Prix, 10 sh. 6 p.)

Maghamahatmya, autre partie du *Padma-Pourana*, lithographié, 49 feuilles. Bombay, 1861. (Prix, 2 sh. 6 p.)

[5] *Vaisakamahatmya*, partie du *Skanda-Pourana*, lithographié, 67 feuilles. Bombay, 1857. (Prix, 4 shellings.) — Tous les ouvrages ci-dessus mentionnés se trouvent chez M. Trübner, libraire à Londres.

Je vois aussi qu'un Vishnou-Pourana a paru quelque part dans la présidence de Madras, en caractères telinga, mais en texte sanscrit, et il est probable que bien d'autres éditions ont été imprimées dont je n'ai pas eu connaissance. Ces éditions ne sont probablement pas faites avec beaucoup de critique, mais comme elles sont accompagnées de commentaires, elles portent jusqu'à un certain point leur remède avec elles, et elles permettront aux savants en Europe d'étudier cette immense masse de traditions et de matériaux, de toute espèce et de toute époque, que contiennent les Pouranas.

Ce que les Pouranas sont pour le peuple, les six systèmes de philosophie le sont pour les savants. Nous trouvons ces systèmes dans la forme abstruse que les Hindous aiment à donner à leur science : chaque école a ses aphorismes qui, sous forme de vers mnémoniques, contiennent dans le moins grand nombre de mots possibles tous les résultats d'une école. Mais nous n'avons aucun renseignement sur les commencements de l'école, sur les discussions que l'élaboration du système a dû provoquer, sur les hommes qui y ont pris part, sur la marche et le développement des idées; nous avons le système dans sa dernière forme, et rien ne nous permet de remplir l'espace qui le sépare des théories plus vagues que l'on trouve dans les derniers écrits de l'époque védique, à laquelle pourtant tout prétend se rattacher. A partir de ces aphorismes nous avons des commentaires et des traités d'exposition et d'in-

terprétation; mais les idées premières, les termes techniques et le système entier sont fixés antérieurement. Une grande partie de ces exposés abstraits ont été publiés et plusieurs ont été traduits, un assez grand nombre par M. Ballantyne, d'autres par différents savants; ils ont paru dans la *Bibliotheca indica* de Calcutta, où d'autres traités se publient actuellement, comme les aphorismes du Védanta par Badarayana[1], et un traité sur le Sankhya par Bhikshou[2]. Tous ces systèmes reposent sur une analyse psychologique très-raffinée, et chacun a sa terminologie précise et à laquelle la nôtre ne répond que fort imparfaitement; il faut donc, sous peine de se tromper et de tromper ses lecteurs, que les traducteurs créent une foule de termes techniques, ce qui n'est pas la moindre difficulté de ce travail.

Il nous vient en aide, depuis quelques années, pour l'étude de la philosophie indienne, des hommes encore peu nombreux; mais très-propres à nous y initier, parce qu'ils ont passé toute leur jeunesse dans les écoles indigènes : ce sont les brahmanes convertis, comme M. Banerjea, qui a publié des dialogues sur la philosophie des Hindous[3], et au-

[1] *The aphorisms of the Vedanta* by Badarayana, *with the commentary of Sankara Acharya and the glose of Govinda Ananda*, edited by the Pandita Rama Narayana Vidyaratna. Cah. x. Calcutta, 1863, in-8°.

[2] *Sankhya Sara*, a treatise of Sankhya philosophy by Vijnana Bhikshu, edited by Fitz-Edward Hall. Calcutta (dans la nouvelle série de la *Bibliotheca indica*).

[3] *Dialogues on the hindu philosophy*, comprising the Nyaya, the

jourd'hui Nilakantha Schastri[1], brahmane converti de Bénarès. Celui-ci avait déjà fait paraître en 1860, à Calcutta, deux volumes en hindoui, dans lesquels il avait adressé à ses anciens coreligionnaires une réfutation de leurs systèmes philosophiques; mais les brahmanes étant trop fiers pour s'occuper de livres écrits dans un vil dialecte moderne, l'auteur se décida à refondre son ouvrage et à en demander une traduction anglaise à M. Hall, qui est certainement l'Européen le plus versé dans la philosophie indienne. Nilakantha expose d'abord ce qui est commun à toutes les écoles philosophiques des Hindous, puis les points particuliers à chacune; enfin il discute la valeur de leurs idées fondamentales. Tout cela est exposé brièvement, mais avec beaucoup de clarté, et accompagné, dans des notes nombreuses, tant de l'auteur que du traducteur, de preuves à l'appui. Il ne faut pas oublier que les ouvrages de ce genre sont des livres de controverse; mais ils n'en sont pas moins très-instructifs, quand ils sont faits de bonne foi et par des hommes qui connaissent aussi bien la matière que l'auteur et le traducteur de cet ouvrage. M. Hall a ajouté à la fin une liste

Sankhya and Vedant, to which is added a discussion on the authority of the Vedas, by Rev. K. M. Banerjea. Calcutta, in-8° (18 sh.). Je regrette beaucoup de n'avoir pas pu me procurer cet important ouvrage.

[1] *A rational refutation of the hindu philosophical Systems*, by Nehemiah Nilakantha Sastri Gore, translated from the original hindi, printed and manuscript, by Fitz-Edward Hall. Calcutta, 1862, in-8° (x et 224 pages).

des ouvrages sanscrits dont sont tirées les citations; on y voit que la plupart sont inédits et qu'il y a encore bien à faire avant que nous ayons à notre disposition tous les matériaux nécessaires à ces recherches. Personne ne peut mieux nous renseigner là-dessus que M. Hall lui-même. Je sais qu'après de longues recherches et après avoir réuni une bibliothèque de manuscrits philosophiques unique dans l'Inde, il avait fait imprimer à Allahabad une description et une analyse de ses manuscrits, mais que toute l'édition a péri dans un incendie; je vois maintenant qu'il a publié en 1859 une bibliographie des systèmes philosophiques indiens [1], mais l'ouvrage ne paraît pas être accessible en Europe, et je ne puis dire si c'est une réimpression du premier, ou un travail nouveau, ni en indiquer le contenu.

La littérature indienne proprement dite n'a été en Europe que l'objet d'un petit nombre de travaux. M. Monier Williams, à Oxford, a publié un volume sur les deux grands poëmes épiques sanscrits [2]. Il commence par une critique sommaire, historique et littéraire de la poésie épique chez les Hindous, indiquant l'âge approximatif des rédactions actuelles des poëmes, la manière dont les sujets sont traités et

[1] *A Contribution towards an Index to the Bibliography of the indian philosophical Systems*, by Fitz-Edward Hall. Published by order of the government of the North-West Provinces. Calcutta, 1859.

[2] *Indian epic poetry*, with a full analysis of the *Ramayana* and of the leading story of the Mahabharata, by Monier Williams. Londres, 1863, in-4° (VIII et 133 pages).

les beautés et les défauts généraux du genre; ensuite il donne une analyse détaillée du Ramayana et un sommaire de l'histoire principale qui forme le sujet du Mahabharat et sert de lien aux innombrables épisodes qui constituent la plus grande partie de ce poëme immense, et dont quelques-uns sont d'une beauté exquise.

M. Kossowicz a reproduit à Saint-Pétersbourg le texte d'un des plus gracieux de ces épisodes, celui de Savitri [1], que M. Bopp avait déjà fait connaître. C'est pour ses cours que l'éditeur le publie, ce qui prouve que l'étude du sanscrit prend un certain développement en Russie. M. Foucaux nous donne la traduction française de onze autres épisodes du Mahabharat [2]. Il regrette que non-seulement l'énorme étendue de l'ouvrage, mais aussi le manque de commentaires indiens, qui paraissent exister, mais qui ne sont pas connus en Europe, forment des obstacles à ce qu'une traduction complète du Mahabharat soit actuellement entreprise. Comme le nombre et la grande variété des épisodes font que ce poëme contient plus qu'aucun autre des indications de tout genre sur l'état social de l'Inde à une époque très-ancienne, une traduction complète serait en effet une acquisition précieuse pour la science. Il est d'ailleurs à espérer que le manque de commentaires n'ar-

[1] *Savitri*, Mahabharati episodium : textum recensuit, lectionis varietatem adjecit Cajetanus Kossowicz. Saint-Pétersbourg, 1861, in-8° (III et 48 pages).

[2] *Le Mahabharata*, onze épisodes tirés de ce poëme épique, par Ph. Éd. Foucaux. Paris, 1862, in-8° (XXXIV et 431 pages).

rêtera pas longtemps désormais les traducteurs, car nous voyons qu'il a paru dans l'Inde plusieurs éditions du Ramayana avec d'anciens commentaires[1], et il est probable que le Mahabharat sera publié de la même manière, si l'on peut trouver les commentaires; au reste, j'apprends que M. Fauche, qui a déjà donné une traduction du Ramayana, nous en promet une du Mahabharat entier.

On a imprimé dans l'Inde, outre les grands poëmes, un assez grand nombre d'œuvres de littérature; ainsi le drame d'Uttara Rama Charita a été réimprimé pour les besoins du collége de Calcutta avec un commentaire en sanscrit par l'éditeur[2]; l'Hitopadésa a été publié à Bombay par M. Edwin Arnold; le Raghuvansa a été lithographié à Pouna, et je vois des indications de bien d'autres ouvrages poétiques que répandent les presses lithographiques des libraires de différentes villes de l'Inde, mais

[1] Voici les indications que j'ai pu réunir sur les éditions du *Ramayana*, dont je n'ai réussi à voir aucune. Il en a paru une à Calcutta en 1859, avec un commentaire intitulé *Jilaka*, in-fol. oblong et consistant en 1088 feuillets. Cette édition reproduit le texte de la rédaction de Bénarès, qui est plus ancienne que la rédaction du Bengale suivie par M. Gorresio. Le même texte et le même commentaire ont été reproduits par la typographie à Bombay, en 1861 (1107 feuillets, prix : 4 livres 4 sh.). Enfin il a paru à Calcutta, en 1917 (de notre ère 1860), par les soins du Pandit Djagannatha Sukkula, le texte du *Ramayana* avec le commentaire intitulé *Satakoti Pravistaram*, par Ragunatha, in-4° oblong (1560 pages; prix, 3 liv. 13 sh. 6 p.).

[2] *Uttara Rama Charita*, a sanscrit drama by Bhavabhuti, edited by Premachandra Jargabakisa, with a short commentary. Calcutta, 1862, in-8° (288 pages).

dont il me serait impossible de donner une liste tant soit peu exacte.

M. Bréal a donné, sous le titre *Hercule et Cacus*[1], une étude de mythologie comparée qui embrasse un champ bien plus étendu que le titre ne le ferait supposer. Il prend ce mythe sous sa forme primitive dans les Védas, le suit à travers toutes ses transformations chez différents peuples et chez les mêmes peuples dans des temps différents, et s'en sert comme d'un exemple pour expliquer l'origine des mythes et les changements qu'ils subissent sous l'influence d'idées nouvelles, religieuses et philosophiques. Il y suit la voie ouverte par MM. Kuhn et Max Müller, et combat l'école symbolique en mythologie. Celle-ci reposait essentiellement sur la manière de voir des écoles philosophiques des Grecs, qui n'avaient aucun moyen de remonter aux origines des mythes et ne les regardaient que comme des enveloppes pour des vérités physiques, morales et religieuses. L'étude des Védas et les ressources de la grammaire comparée permettent maintenant dans certains cas d'assister, pour ainsi dire, à la naissance même d'un mythe. C'est un nouveau chapitre de l'histoire primitive qui s'ouvre devant nous et qui sera très-instructif, pourvu qu'on ne s'écarte pas de la méthode la plus rigoureuse et qu'on se contente de ne retrouver que ce qui a laissé des traces tout à fait incontestables.

[1] *Hercule et Cacus*, étude de mythologie comparée, par Michel Bréal. Paris, 1863, in-8° (178 pages).

Parmi les sciences des Hindous il n'y a que l'astronomie qui ait été l'objet de travaux suivis. La Société de Calcutta a publié une nouvelle traduction du Surya Siddhanta[1], le plus célèbre des exposés de l'astronomie indienne, dont elle avait déjà fait paraître le texte et que M. Whitney a de son côté traduit et commenté. La Société y a joint la traduction d'un des quatre livres dont se compose le Siddhanta Siromani[2], ouvrage de Bhaskara, qui paraît avoir été le dernier astronome considérable de l'Inde; mais le grand intérêt qui s'attache dans ce moment à l'astronomie indienne tient au problème de l'origine des astérismes appelés Nakshatras, qui, débattu depuis quelques années, paraissait résolu et est encore remis en question. Il y avait deux grands points à déterminer dans l'histoire de l'astronomie des Hindous, ce sont l'origine de leur système actuel et celle de leur astronomie ancienne. La première question est entièrement résolue, et personne ne doute plus que l'influence des Grecs depuis Alexandre le Grand n'ait fait réformer aux Hindous leur système astronomique. Mais leur astronomie ancienne, d'où vient-elle? Est-elle indigène ou, si elle est adoptée, à qui l'ont-ils empruntée? Cette question s'est concentrée aujourd'hui dans celle des Nakshatras, c'est-à-dire des vingt-sept

[1] *A translation of the Surya Siddhanta*, by Bapu Deva Sastri. Calcutta, 1861, in-8° (dans la *Bibliotheca indica*, nouvelle série, n. 13).

[2] *The Siddhanta Siromani*, translated from the sanscrit, by the late L. Wilkinson. Calcutta, 1862, in-8° (dans la *Bibliotheca indica*, nouvelle série, n. 28).

ou vingt-huit astérismes qui ont joué un grand rôle dans l'astronomie indienne avant sa réforme. M. Biot les a identifiés avec les Sieou des Chinois, en s'appuyant surtout sur des raisons astronomiques auxquelles son grand savoir et sa rare sagacité donnaient un grand poids, et lorsqu'il s'est trouvé contredit par les indianistes, il a écrit, pour défendre son opinion, une histoire de l'astronomie chinoise qui est une véritable acquisition pour la science[1]. Sa mort a malheureusement enlevé à la discussion, qui n'est pas encore terminée, l'homme qui connaissait le mieux le côté scientifique du sujet. De leur côté, les indianistes ont éclairé la question par tout ce que la littérature védique leur offrait de matériaux sur l'ancienne astronomie des Hindous. On trouvera la discussion du problème par M. Whitney, dans sa traduction du Surya Siddhanta[2]; par M. Max Müller, dans la préface du IVe volume de son Rig-Véda, et par M. Weber, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, où il a publié le recueil des passages des Védas relatifs aux Nakshatras[3] et le texte, auparavant inédit, du calendrier védique[4]. La ques-

[1] *Précis de l'histoire de l'astronomie chinoise*, par M. Biot, dans le *Journal des Savants*, année 1861. Ces articles ont été publiés de nouveau par l'auteur sous le titre : *Études sur l'astronomie indienne et chinoise*, par J. B. Biot. Paris, 1862, in-8° (LII-398 pages).

[2] Dans le *Journal of the American oriental Society*, vol. VIII, p. 319 et suiv.

[3] *Die vedischen Nachrichten von den Naxatra (Mondstationen)*, von A. Weber. Dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin*, années 1860 et 1861.

[4] *Ueber den Veda Kalender, Namens Jyotisham*, von Weber, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, année 1862.

tion ne paraît pas encore mûre, car M. Weber maintient sa conjecture que les Nakshatras viendraient des Chaldéens de Babylone. Cette opinion est combattue par M. Max Müller, qui soutient l'origine indienne des Nakshatras[1], et M. Whitney s'occupe d'une nouvelle discussion de la matière. Il faut donc attendre jusqu'à ce qu'une opinion commune se soit faite, et l'on ne peut guère douter qu'il ne doive sortir des efforts de tant de savants distingués une histoire définitive de l'astronomie indienne.

Les Anglais, dans l'Inde, ont traité d'un grand nombre de points spéciaux de l'histoire indienne: leurs mémoires qui ont paru dans les différents recueils périodiques de Calcutta, de Bombay et de Madras, fourniront des matériaux importants aux historiens futurs d'un pays qui n'a lui-même jamais produit d'historien, et dont le passé ne peut être reconstruit que par une véritable mosaïque dans laquelle on enchâsse tous ces débris de l'histoire ancienne que la curiosité de l'Europe tire des inscriptions, des monnaies, des généalogies, des traditions locales et de ces mille témoignages que l'antiquité d'un pays civilisé laisse partout sur le sol. L'archéologie de l'Inde par M. Lassen donne l'exemple le plus brillant de la manière dont on peut reconstruire, avec ces matériaux épars, l'histoire d'un pays. La fin du quatrième volume de cet ouvrage, qui a paru l'an passé[2], contient surtout le ta-

[1] *Rig-Veda Sanhita.* Vol. IV, préface, pages XIV-LXX.

[2] *Indische Alterthumskunde*, von Chr. Lassen. Vol. IV, deuxième

bleau de la civilisation hindoue du IVe au XIe siècle; elle traite de l'histoire de la religion et des sectes brahmaniques pendant cette époque, du bouddhisme, de son extinction dans la péninsule, et de ses conquêtes en dehors de l'Inde, de la secte des Djainas, de l'histoire de la langue et de l'écriture, de la poésie épique et du théâtre, de l'astronomie, de l'architecture et du commerce de l'Inde. Il serait superflu de vouloir caractériser un ouvrage dont l'excellence est aussi généralement reconnue.

M. Adolphe Pictet, à Genève, a publié le second volume de ses origines indo-européennes[1], dans lesquelles il remonte, à l'aide de la philologie comparée, au delà des temps historiques de la race indienne. Son procédé est, en théorie, des plus simples. Quand il trouve le même mot tant en sanscrit que dans une ou plusieurs langues ariennes autres que le sanscrit, il en conclut que ce mot, et par conséquent l'objet ou l'idée qu'il exprime, ont existé avant la séparation des Ariens en orientaux, Hindous, ou occidentaux, Perses, Grecs, Latins, Germains, Slaves et Celtes. Il procède, pour constater l'identité des mots, selon les règles aujourd'hui bien reconnues de la philologie comparée arienne, et sa connaissance des langues celtiques lui vient bien souvent en aide. En réunissant et en

partie (pages 529-958). Leipzig, 1861, in-8°, et un supplément, Leipzig, 1862 (86 pages).

[1] *Les origines indo-européennes* ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique, par A. Pictet. Seconde partie. Paris, 1863, in-8° (VIII et 781 pages).

classant ces objets et ces idées, il retrace le tableau de l'état primitif de la race arienne avant sa dispersion. Dans le premier volume, il s'était occupé des objets naturels que le peuple avait à sa disposition, des métaux dont il se servait, des plantes qu'il cultivait, des animaux qu'il connaissait; dans le second volume, il énumère les termes qui se rapportent à la manière de vivre et de penser de ce peuple; il traite de la chasse, de la vie pastorale, de l'agriculture, de l'industrie, de la famille, de la propriété et du droit, des mœurs et de la vie intellectuelle. Ici la tâche devient bien plus épineuse, les termes sont plus difficiles à suivre, leurs significations changent plus souvent; aussi M. Pictet ne prétend pas avoir atteint son but partout, et il livre ses idées et ses preuves à la discussion des savants. Les résultats auxquels il arrive n'ont rien que de naturel et d'acceptable; mais les preuves sont, comme il est inévitable en pareille matière, plus ou moins convaincantes.

M. Westergaard, à Copenhague, a publié deux dissertations sur l'ancienne histoire de l'Inde[1]. La première traite des temps védiques, de l'origine des hymnes, qu'il croit avoir été transmises oralement longtemps même après l'introduction de l'écriture, des castes et des commencements de l'épopée indienne. Il fixe la clôture du canon védique au

[1] *Ueber den ältesten Zeitraum der indischen Geschichte*, mit Rücksicht auf Litteratur.—Ueber Buddha's Todesjahr. Zwei Abhandlungen von Westergaard. Breslau, 1862, in-8° (128 pages).

v[e] siècle avant notre ère, place Yaska à 500, Yadjnavalkya à 450, Panini à au moins 400 de notre ère; mais il ne trouve de date à peu près certaine que pour Asoka, dont le règne doit avoir commencé avant 258. Cela conduit l'auteur à examiner, dans la seconde dissertation, l'époque assignée à la mort de Bouddha. On avait assez généralement accepté la date de 546 avant J. C. qui ressortait des données des Bouddhistes de Ceylan; M. Westergaard soumet ce calcul à la critique, trouve qu'il est le résultat d'un arrangement postérieur et artificiel des annales, et arrive à la conclusion que la date de la mort de Bouddha doit être fixée à 368-370 avant notre ère. On ne peut lire ces mémoires sans plaisir, tant ils sont faits avec soin et avec une bonne foi évidente qui tient compte de tous les matériaux connus; mais on peut rester dans le doute sur la date de Bouddha, parce que les livres palis cingalais sont encore trop imparfaitement publiés, et qu'on peut espérer trouver des données nouvelles dans les parties aujourd'hui inconnues de cette littérature.

Il me reste à annoncer les travaux sur la langue. M. Bopp a publié une troisième édition de sa petite grammaire[1], et M. Benfey une grammaire pratique de sanscrit, en anglais[2]. On ne peut douter de l'excellence d'un travail fait par un homme du mérite

[1] *Kritische Grammatik der Sanscrit Sprache* in kürzerer Fassung, von Franz Bopp. Berlin (première moitié), 1861, in-8° (192 pages).

[2] *A practical Grammar of the sanskrit language* for the use of early students, by Th. Benfey. Berlin, 1863, in-8° (xv et 228 pages).

de M. Benfey; mais sa préface était-elle bien la place pour une attaque contre un autre grammairien, et n'y a-t-il pas des sévérités de langage qui répugnent aujourd'hui aux habitudes littéraires? MM. Burnouf et Leupol ont fait paraître, à Nancy, la deuxième édition de leur grammaire[1], dans laquelle ils ont un peu modifié leur système; car, dans la première édition, tous les mots sanscrits étaient écrits en transcription latine, pendant que dans la seconde les mots principaux sont aussi écrits en dévanagari, de sorte que tout le monde peut s'en servir pour la recherche d'une forme, pendant que l'étudiant s'y accoutume insensiblement aux caractères sanscrits. MM. Burnouf et Leupol ont fait une application, qui me paraît très-heureuse, de ce système mixte au dictionnaire sanscrit-français[2], dont la première livraison vient de paraître. Tous les mots qui commencent un article sont écrits en dévanagari et en transcription, puis les dérivés et les composés qui en dépendent ne sont exprimés qu'en transcription, disposition qui n'introduit aucune chance d'erreur et permet de réduire considérablement les frais et le volume de l'ouvrage, et épargnera dans l'usage beaucoup de temps et de fatigue pour les yeux. Le dictionnaire

[1] *Méthode pour étudier la langue sanscrite*, par Émile Burnouf et L. Leupol. Seconde édition. Paris, 1861, in-8° (xv et 139 pages).

[2] *Dictionnaire classique sanscrit-français*, où sont coordonnés, revisés et complétés les travaux de Wilson, Bopp, Westergaard, Johnson, etc. par E. Burnouf et L. Leupol. Première livraison. Nancy, 1863, in-8° (128 pages).

entier aura 900-1000 pages, et remplira réellement une grande lacune, car rien ne retarde plus les études sanscrites aujourd'hui que l'impossibilité de se procurer un dictionnaire. Un volume de cette étendue et imprimé comme il vient d'être dit sera, pour peu qu'il tienne les promesses du titre, assez riche de mots et de significations pour suffire non-seulement à l'étude comparée des langues, mais à des études de sanscrit assez avancées. La persévérance avec laquelle quelques hommes zélés et instruits, à Nancy, s'appliquent à créer et à répandre en France des moyens d'étude pour le sanscrit, et le soin avec lequel ils en démontrent les avantages pour les études classiques, avantages depuis longtemps reconnus en Allemagne, sont extrêmement méritoires. Le gouvernement devrait les aider, en créant là où le terrain est préparé, comme à Nancy et à Strasbourg, des chaires de littérature orientale dans les facultés des lettres, et seconder ce mouvement d'élargissement de l'enseignement des humanités partout où s'en montrent le désir et le besoin. En Angleterre, un enseignement nouveau se crée par les corporations savantes ou par l'action spontanée des individus; en Allemagne, il s'introduit facilement par le droit des docteurs à l'enseignement libre dans les universités; en France, il y a des difficultés insurmontables, à moins que le gouvernement ne vienne en aide à de nouveaux besoins. Mais c'est un thème qui me mènerait trop loin, et je reviens à mon sujet principal.

Les deux grands dictionnaires, ou plutôt *Thesaurus* de la langue sanscrite, qui sont en cours de publication, ont tous les deux fait des progrès notables. Le dictionnaire de MM. Boethlingk et Roth [1], que publie l'Académie de Saint-Pétersbourg, est arrivé au quatrième volume, et celui de M. Goldstücker [2], à sa sixième livraison. Ce sont deux grands et importants recueils, qui servent puissamment la science, quoique partant de points de vue fort différents. M. Goldstücker pense qu'il faut avant tout puiser l'interprétation des mots et des choses dans la tradition indienne, chez les grammairiens et les commentateurs indigènes, auxquels le sens est arrivé par une transmission non interrompue, et confirmé par des études incessantes de documents dont une grande partie n'est pas à notre disposition. MM. Boethlingk et Roth procèdent, comme nous procédons dans les langues classiques, par la comparaison des passages et par une critique qui n'admet l'opinion des grammairiens et commentateurs indiens que comme un des éléments de décision. Si j'ai bien saisi les deux points de vue, je ne crois pas qu'ils soient inconciliables, et ils se confondront aussitôt que tous les matériaux seront rendus accessibles; car la nécessité de consulter d'abord les autorités indigènes, quand on les a à sa disposi-

[1] *Sanskrit Wœrterbuch*, herausgegeben von der K. Akademie, bearbeitet von O. Boethlingk und R. Roth. Vol. IV. Saint-Pétersbourg, 1863, in-4° (pages 1-190).

[2] *A Dictionary sanskrit and english* by Theodor Goldstücker. Vol. I, cah. 6. Berlin, 1862, in-4° (pages 1-480).

tion, est un point qui ne peut souffrir de contestation.

Il se trouve dans l'Inde même et tout autour de la péninsule un grand nombre de peuples qui parlent des langues non dérivées du sanscrit, mais dont la religion et la civilisation proviennent de l'Inde. Leurs langues ont été sans doute pendant les dernières années l'objet d'études et de publications nombreuses; mais je n'ai réussi à en voir qu'un assez petit nombre, dont je vais indiquer les titres. Il a paru à Madras un nouveau dictionnaire tamoul[1], par M. Winslow, missionnaire américain, qui embrasse tant la langue des livres que la langue vulgaire. C'est un de ces ouvrages qui se font laborieusement dans les missions par une succession d'hommes savants, dont l'un parvient à achever ce que ses prédécesseurs avaient commencé. C'est ainsi encore que la mission américaine, à Moulmeïn, publie une série d'ouvrages sur la langue des Karens, race indigène de l'Inde, au delà du Gange, qui n'a pas de littérature, mais dont la langue a de l'importance pour l'ethnologie; c'est, en effet, un élément essentiel pour toute discussion sur la nature et la composition des dialectes de la presqu'île au delà du Gange, dialectes qui présentent des problèmes extrêmement curieux pour l'histoire du lan-

[1] *A comprehensive Tamil and English dictionary of high and low tamil*, by the Rev. Miron Winslow. Madras, 1862; in-4°. (XIV et 976 pages).

gage et le mélange des races. Le nouvel ouvrage sur la langue des Karens est une grammaire pour les écoles indigènes, par M. Wade[1].

M. A. Tugault a fait paraître une grammaire élémentaire du malais, qui contient aussi un assez grand nombre d'exercices, accompagnés d'une transcription et de notes[2].

Le second volume du Bouddhisme de M. Wassiljew a paru à Saint-Pétersbourg; mais la traduction en allemand n'étant malheureusement pas encore faite, je ne saurais rien en dire. M. Émile Schlagintweit, frère cadet des trois voyageurs bien connus, a publié un ouvrage sur le Bouddhisme au Tibet[3]. Ce travail consiste en deux parties essentiellement distinctes : l'une est un exposé du dogme et de l'histoire du Bouddhisme, d'après les travaux récents; l'autre est un tableau du Bouddhisme vivant, tel que M. Robert Schlagintweit, un des frères de l'auteur, l'a trouvé au Tibet. C'est naturellement dans cette partie de l'ouvrage que la science peut puiser avec avantage : nous y trouvons bien des détails curieux et nouveaux sur l'état actuel du culte, les

[1] *Karen vernacular Grammar*, with english interspersed for the benefit of foreign students, embracing terminology, etymology, syntax and style, by J. Wade. Moulmain, 1861; in-8° (VIII et 248 pages).

[2] *Éléments de la langue malaise ou malaye*, par Alfred Tugault. Paris, 1863, in-8° (II et 112 pages).

[3] *Buddhism in Tibet*, illustrated by literary documents and objects of religious worship, with an account of the buddhist systems preceding in India, by Emil Schlagintweit. Leipzig, 1863; in-8° (XXIV et 403 pages, 20 planches dans le texte et un album in-folio de 20 planches).

monastères, les représentations figurées des dieux, les cérémonies, les superstitions et les pratiques magiques et astrologiques, accompagnés de textes et d'images. M. Schlagintweit a eu la précaution très-louable de faire traduire les pièces tibétaines qui se rapportent à des objets de culte ou qui contiennent des formules sacramentelles ou de magie, par un savant Lama bouriaete, à Saint-Pétersbourg, ce qui donne à la traduction une précision et une autorité qu'un traducteur étranger aux pratiques du culte n'aurait pu lui donner. Nous y trouvons le Bouddhisme tombé bien bas et bien loin de ses commencements, et Sakiamouni aurait de la peine à reconnaître sa religion dans cet amas de pratiques superstitieuses du plus bas étage et dans ces hideuses images populaires que l'auteur a eu le courage de reproduire à grands frais et dans leur grandeur naturelle. On y voit, par exemple, que les Tibétains, non contents des arts magiques d'invention indienne ou tartare, ont encore emprunté aux Chinois les *kouas* pour en tirer des pronostics.

L'ouvrage de M. Schlagintweit, comme presque tous les travaux publiés en Europe, s'occupe du Bouddhisme du nord. Les sources de l'histoire du Bouddhisme du midi se trouvent avant tout à Birma et à Ceylan, et presque tout ce que nous en connaissons nous vient de Colombo, ou plutôt se fait à Colombo; car, excepté les beaux travaux de Turnour, presque rien n'en est arrivé en Europe. Qui est-ce qui connaît ce qu'ont fait M. de Zoysa, M. Silva

et l'homme le plus savant en pali, M. Gogerly, dont les travaux sont dispersés dans des journaux cingalais, inconnus chez nous, et dont le dictionnaire pali attend encore un éditeur? On peut espérer mieux maintenant. M. James Alwis, homme du pays et auteur d'une grammaire cingalaise, vient de publier deux lectures faites à Colombo sur l'origine et sur la littérature du Bouddhisme[1], qui montrent des signes évidents d'un réveil d'intérêt parmi les Européens et les classes supérieures des indigènes pour l'histoire et la littérature de leur île. M. Grimblot, agent consulaire de France à Point-de-Galle, qui est arrivé à Ceylan amplement préparé pour ces études et qui a employé une série d'années à réunir des matériaux pour l'histoire du Bouddhisme et à étudier le pali avec toutes les ressources que lui offraient les indigènes savants et les bibliothèques des prêtres bouddhistes, va commencer une série de publications de textes palis et l'impression d'un dictionnaire. On pouvait à peine espérer que Turnour trouverait un successeur aussi dévoué; ce sera un honneur pour la France, et un grand avantage pour la science.

La conquête d'une partie de la Cochinchine par la France a rendu nécessaires des travaux sur la langue et la littérature, travaux dont la science profitera. M. Aubaret, capitaine de frégate, a eu pendant

[1] *Buddhism, its origin, history and doctrines, its scriptures and their language, the Pali* : two lectures, by James Alwis. Colombo, 1862; in-8° (63 pages).

un service assez long en Chine et en Cochinchine la constance d'apprendre les deux langues par principes et par l'usage, et a pu ainsi se rendre très-utile en Cochinchine, où le chinois est la langue officielle et celle de la littérature sérieuse, et le cochinchinois, celle de la littérature légère et populaire. Il a commencé par publier une grammaire cochinchinoise et un vocabulaire de cette langue[1]. Le cochinchinois y est exprimé en transcription latine. L'auteur prépare dans ce moment, à Paris, une seconde édition, très-augmentée, dans laquelle le cochinchinois sera représenté par son syllabaire propre. Ensuite il a publié le premier volume du Code pénal cochinchinois[2], qui a été rédigé sous le roi Gialong, et se compose, comme son modèle le Code chinois, de lois fondamentales, auxquelles on ne touche jamais, et de lois supplémentaires, qui peuvent être changées, mais qui forment pour les tribunaux la véritable loi applicable. M. Aubaret a eu soin de faire suivre chaque paragraphe de la loi fondamentale d'un extrait de ces lois ou règlements d'application. Le gouvernement français a fait aussi imprimer à Saïgon ce code en cochinchinois; car, par un singulier raffinement de despotisme, le code était tenu presque secret, et les Français ont

[1] *Vocabulaire français-annamite et annamite-français*, précédé d'un traité des particules annamites, par M. Aubaret. Bangkok, 1861; in-8° (XLV, 96 et 157 pages).

[2] *Code pénal annamite.* Lois et règlements du royaume d'Annam, traduits pour la première fois, d'après le texte chinois, par M. Aubaret, t. I. Saïgon, 1862; in-8° (XIV et 365 pages).

eu beaucoup de peine à s'en procurer un exemplaire.

Enfin M. Aubaret publie dans ce moment la traduction d'une description du Camboge[1], écrite en chinois par un haut fonctionnaire cochinchinois. Elle donne d'abord l'histoire de la conquête du Camboge par la dynastie actuelle de la Cochinchine; puis elle traite de l'organisation du pays en six provinces, (dont trois appartiennent aujourd'hui à la France), des mœurs et coutumes, du climat, dont l'auteur dit beaucoup de mal et le traducteur beaucoup de bien; ensuite vient la géographie physique du pays et son hydrographie extraordinairement compliquée, non-seulement parce que la nature y a créé d'innombrables cours d'eau, mais encore parce que les hommes ont donné à chaque rivière un nom chinois et un nom vulgaire, et de plus changent ce dernier de village en village. Le but que se propose l'auteur dans ces travaux multipliés est de faciliter l'administration du pays conquis par la France en le faisant connaître, et de contribuer ainsi à la solution du difficile problème de rendre tolérable une domination étrangère à un peuple séparé de nous par la race, la langue, la religion et toutes ses habitudes. Dans tous les cas ces ouvrages serviront la science, car ce sont les premiers qui nous donnent des notions positives sur des pays bien peu connus jusqu'ici.

[1] *Histoire et description de la basse Cochinchine*, traduite du chinois par M. Aubaret. Paris, 1863; in-8°.

La littérature chinoise s'est enrichie de plusieurs travaux considérables. M. Legge à Hong-kong, a publié les deux premiers volumes de son édition des classiques chinois [1], qui doit comprendre les quatre livres moraux (*Sse-chou*) et les cinq *king*. Son plan est de donner le texte, une traduction exacte, un commentaire philosophique et historique de tous les passages qui en ont besoin, et une introduction historique et critique de chacun de ces livres. Les deux volumes qui ont paru contiennent les quatre livres (Lun-ju, Ta-hio, Tchoung-young et Meng-tseu), et ils remplissent amplement les promesses de l'auteur. Nous avons de bonnes traductions de ces quatre livres et quelques-unes d'excellentes, et M. Legge rend lui-même pleine justice à celle de Meng-tseu par M. Julien; mais nous ne trouvons nulle part un apparatus critique semblable à celui de M. Legge, ni les éclaircissements que nous donnent ses notes et ses introductions littéraires, qui sont le résultat de l'étude de nombreux commentaires et ouvrages de critique chinois. M. Legge donne dans le premier volume une biographie de Confucius, et dans le second une de Meng-tseu, qui sont certainement ce que nous avons de mieux sur eux. Je ne crois pas qu'il évalue Confucius assez haut, mais c'est une

[1] *The chinese Classics*, with a translation, critical and exegetical notes, prolegomena and copious indexes, by James Legge, D. D. in seven volumes. — Vol. I, Hong-kong, 1861, in-8° (XIII, 134 et 376 pages). Vol. II (126 et 497 pages). Prix à Londres, 2 livres 2 sh. par volume, ce qui est trop, parce que cela empêchera l'ouvrage d'arriver aux mains de ceux qui s'en serviraient le mieux.

appréciation que chaque lecteur peut faire par lui-même avec les faits qui lui sont fournis, et avec les réflexions auxquelles il peut se livrer sur l'histoire de la Chine et sur l'influence que l'école de Confucius y a exercée depuis vingt-quatre siècles. Les volumes suivants contiendront les cinq *king*, à commencer par le Chou-king. Ce sont des livres bien plus difficiles que les livres moraux, et qui ont bien plus besoin de commentaires et de tous les éclaircissements que les recherches des Chinois et des Européens peuvent fournir, et M. Legge ne peut certainement mieux employer son temps, son savoir et les ressources que lui offre son séjour en Chine, qu'en facilitant aux Européens l'intelligence de ces livres.

Par une singulière coïncidence, la tendance actuelle du savoir en Europe vers l'examen critique des restes antiques de tous les pays se rencontre avec le réveil du même goût en Chine, où il s'est formé une école qui n'est pas satisfaite des recherches antérieures sur les antiquités chinoises, et qui examine avec un esprit plus libre et plus hardi les anciens textes et les résultats auxquels on s'est arrêté depuis des siècles. L'interprétation des Kings, la critique du texte, l'examen des anciens dictionnaires, la recherche des changements dans la prononciation et dans l'écriture et l'histoire de l'antiquité sont les sujets de l'étude de cette nouvelle école, qui paraît avoir déjà fourni un grand nombre de travaux[1] re-

[1] Voyez une lettre très-curieuse de M. Edkins dans le *Chinese and Japanese Repository*, n. 1. Londres, 1863, in-8°.

marquables. C'est une nouvelle preuve de la thèse que défend M. Plath, qui montre, dans un discours[1] adressé à l'Académie de Munich, que l'immobilité chinoise dont on parle tant n'est qu'une illusion, car les Chinois passent par autant de révolutions que nous, avec la différence que nous prétendons toujours faire du nouveau et qu'eux représentent tout changement comme un retour à l'antiquité et s'efforcent de le faire passer sous cette forme respectée. Le même savant a publié un mémoire sur les sons de l'ancienne langue chinoise[2] et les transformations qu'ils ont éprouvées. Enfin il a fait paraître un mémoire considérable sur la religion et le culte des Chinois dans l'antiquité[3] : son but, dans ce dernier travail, est non-seulement d'exposer les idées religieuses et les pratiques du culte, telles que nous les trouvons dans les livres classiques des Chinois, mais de retrouver les idées et les pratiques plus anciennes, telles que le peuple les conservait; il traite de Dieu, des esprits, de l'âme et de la vie future, des astres, des esprits terrestres, du culte des ancêtres, des présages et des arts magiques, et appuie le tout d'une série de textes. Relativement aux idées des Chinois anciens sur Dieu et le Ciel, tant

[1] *Ueber die lange Dauer und die Entwickelung des Chinesischen Reiches*, von Dr J. H. Plath. Munich, 1861, in-4° (50 pages).

[2] *Die Aussprache der alten Chinesen*, von Dr J. H. Plath. Munich, 1862, in-8° (51 pages et 2 pages de texte).

[3] *Die Religion und der Cultus der alten Chinesen*, von Dr J. H. Plath. Première partie. La Religion. Munich, 1862, in-4° (IV et 108 pages et 23 pages de texte).

discutées en Europe par les Jésuites et leurs ennemis, l'opinion de M. Plath coïncide, probablement à son insu, avec l'interprétation des textes aujourd'hui en vogue en Chine dans la nouvelle école.

La littérature chinoise proprement dite a fourni à M. le marquis d'Hervé Saint-Denys la matière d'un ouvrage très-remarquable sur la poésie du temps de la dynastie des Thangs du VIIe au Xe siècle de notre ère[1]. M. d'Hervé a choisi cette époque, parce que le genre de poésie lyrique qui est né alors est resté classique en Chine, et que les principaux poëtes de ce temps ont toujours passé et passent encore pour des modèles incomparables. L'auteur commence par une esquisse de l'histoire de la poésie en Chine, dans laquelle il indique et caractérise les différentes écoles qui se sont succédé, et la fait suivre par une étude de l'art poétique et de la prosodie chinoise, dans laquelle il explique le mécanisme prosodique et les ressources que la nature de la langue et de l'écriture chinoises offre au poëte; puis il donne la traduction d'une centaine de poëmes tirés du recueil des lyriques de l'époque des Thangs, en les accompagnant de courtes biographies des auteurs et de notes tirées des commentaires chinois. La traduction d'une poésie d'art écrite dans une langue quelconque est une œuvre bien difficile; mais

[1] *Poésies de l'époque des Thangs*, traduites du chinois pour la première fois, avec une étude sur l'art poétique en Chine et des notes explicatives, par le marquis d'Hervé Saint-Denys. Paris, 1862, in-8° (CXII et 301 pages).

la difficulté s'accroît infiniment quand il s'agit du chinois, parce que la brièveté de la construction, le petit nombre de sons auxquels répond un nombre beaucoup plus grand de mots exprimés par l'écriture, et les habitudes savantes des Chinois, permettent et autorisent une infinité de délicatesses d'expression et d'allusions presque imperceptibles, dont personne autre qu'un lettré du pays ne peut sentir le charme. Mais chez les grands poëtes ce raffinement n'étouffe pas le fond, et les sentiments et les pensées n'en souffrent pas, et comme le but de M. d'Hervé était de nous montrer la vie intime de la nation par son expression dans la poésie lyrique, il a été naturellement porté à choisir celles des pièces où les sentiments naturels et communs à tous les hommes se montrent avec le plus de vivacité; aussi trouve-t-on dans son recueil des chansons où le sentiment est aussi vrai et l'expression aussi fraîche et aussi simple que dans une poésie lyrique quelconque. Le travail de M. d'Hervé est fait avec beaucoup de soin, et son utilité va bien plus loin que l'intérêt littéraire qui s'y attache, car tout ouvrage qui montre les Chinois comme étant des hommes comme nous, mus par les mêmes sentiments et ayant la même intelligence et la même morale que nous, contribue à détruire des préjugés absurdes qui, sans qu'on s'en soit rendu compte, ont tant contribué aux malheurs dont la Chine est redevable à l'Europe.

Il n'est venu à ma connaissance d'autres travaux sur la langue chinoise que deux Guides pour la

conversation[1], qui ont paru tous les deux à Shanghaï et sont destinés aux Européens qui désirent acquérir un commencement de connaissance de la langue et de la coupe des phrases dans le style familier. Ce qu'il nous faut en Europe, ce sont des dictionnaires chinois, dignes d'une littérature aussi savante et aussi variée et d'une langue aussi riche en métaphores et en phrases toutes faites dont le sens n'est pas donné par l'analyse des mots qui les composent. Puisse M. Julien trouver le temps de conduire à bonne fin le dictionnaire dont il s'occupe et pour lequel il a en main de si riches matériaux!

La langue et la littérature des Japonais acquièrent aujourd'hui une importance qu'elles n'ont pas possédée jusqu'ici. Les traités par lesquels on a forcé ce peuple d'ouvrir son pays aux étrangers et les difficultés qui s'en sont suivies menacent à tout instant l'Europe de la nécessité de guerres lointaines, et le Japon de la destruction d'une organisation séculaire et bien pondérée, et de la perte de son indépendance. Ces circonstances rendent l'étude du japonais tous les jours plus nécessaire aux Européens. Il paraît que la langue parlée s'acquiert assez

[1] *Chinese dialogues, questions and familiar sentences, literally rendered into english* by the late W. H. Medhurst, a new and enlarged edition. P. 1. Shanghae, 1861, in-8° (64 pages).

Progressive lessons in the chinese spoken language, with lists of common words and phrases, and an appendix containing the laws of tones in the Peking dialect, by J. Edkins. Shanghaï, 1862, in-8° (v et 103 pages).

facilement dans le pays même, et l'on a publié plusieurs guides pour en faciliter l'acquisition. M. Hoffmann, à Leyde, a fait paraître une collection de conversations relatives au commerce [1]; Sir Rutherford Alcock a fait imprimer des dialogues familiers [2] relatifs à différents sujets, qui ont été composés pour lui par les meilleurs interprètes du gouvernement japonais, et il annonce une seconde édition de ses Éléments de la langue japonaise, dont la première a, je crois, paru à Yeddo, et que je ne connais pas. Les Japonais eux-mêmes sentent le besoin de pouvoir s'entendre avec leurs hôtes incommodes et dangereux, et commencent à publier des manuels pour leur usage, de sorte qu'en peu de temps il sera pourvu à ce qu'exige le commerce habituel des étrangers avec la population. Mais les moyens de l'étude savante de la langue sont encore très-défectueux; nous avons quelques grammaires, mais on manque de textes, et M. de Rosny vient de faire imprimer, pour l'usage du cours de japonais qu'il est autorisé à faire à l'École des langues orientales de Paris, un recueil gradué de textes [3], qui contient des fac-simile de textes de toute espèce, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués, et surtout des spécimens

[1] *Shopping dialogues, in dutch, english and japanese*, by J. Hoffmann. La Haye, 1861, in-8° oblong (XIII et 44 pages).

[2] *Familiar dialogues in japanese, with english and french translations*, for the use of students. Paris, 1863, in-8° (VIII et 40 pages).

[3] *Recueil de textes japonais*, à l'usage des personnes qui suivent le cours de japonais, par M. Léon de Rosny. Paris, 1863 (VIII pages et 154 pages de lithographie).

de toutes les écritures usitées dans les livres ou d'un emploi habituel. Le premier aspect de ce livre et de tout livre japonais, excepté des romans, met à l'instant en évidence les deux grandes difficultés que rencontre l'étude de cette littérature, c'est-à-dire le mélange des langues et la confusion des écritures. Les Japonais admettent, dans le style sérieux, un mélange illimité de chinois, de sorte que la première condition à remplir, quand on étudie la langue savante du Japon, est d'acquérir une connaissance solide du chinois, et d'autant plus solide qu'il faut pouvoir suivre les mots chinois à travers une écriture cursive qui défigure singulièrement leur forme. On a publié en Hollande un manuel[1] destiné à faire reconnaître et à ramener à leur forme primitive les caractères chinois employés dans le japonais cursif. Des livres de ce genre sont d'une utilité incontestable, mais rien ne peut dispenser d'une connaissance familière du chinois.

Mais ce qui manque le plus aux études japonaises, ce sont des dictionnaires. M. Gochkiévitch en a publié un à Saint-Pétersbourg, il y a quelques années; mais comme la traduction est seulement en russe, il ne sert qu'à peu de personnes hors de la Russie. M. de Rosny en avait commencé un, mais il n'en a paru que le premier cahier. M. Léon Pagès a entrepris alors de publier de nouveau le dictionnaire imprimé

[1] *A Manual of chinese running-hand writing, especially as it is used in Japan*, by Saint-Aulaire and Groenweldt. Amsterdam, 1861, in-4° (IV, 113 et 60 pages).

en 1603 par les Jésuites, au Japon. Dans ce livre, les mots japonais étaient imprimés en transcription latine et l'interprétation était en portugais. M. Pagès a traduit l'interprétation en français; il a gardé la transcription en caractères latins, mais en la changeant selon la prononciation française, et y a ajouté les caractères japonais en *firokana*. Le dictionnaire formera quatre livraisons, dont la première a paru[1], et l'auteur se propose de le terminer par une cinquième, qui doit contenir la grammaire. D'autres travaux se préparent. M. de Rosny annonce un vocabulaire japonais comme devant paraître prochainement; je sais qu'un savant jésuite, au Japon, a un dictionnaire japonais-français tout prêt, et nous savons tous que M. Hoffmann, à Leyde, a achevé un dictionnaire ou plutôt un *Thesaurus* japonais, œuvre d'une vie laborieuse, et qu'il en prépare maintenant la publication. Ce n'est que quand des travaux de ce genre auront rendu possible l'étude savante de la langue que nous commencerons à apprendre ce que contient réellement la littérature des Japonais, sur laquelle nous n'avons encore que les renseignements les plus vagues, et que ne fait réellement pas connaître le très-petit nombre de

[1] *Dictionnaire japonais-français*, contenant la transcription des mots et exemples japonais, les caractères japonais et l'interprétation, traduit du dictionnaire japonais-portugais composé par les missionnaires de la compagnie de Jésus, publié par Léon Pagès. — Première livraison. Paris, 1862, in-8° (IV et 200 pages; prix de la livraison, 12 fr. 50 cent.).

traductions qui ont été publiées, et dont une partie n'inspire pas beaucoup de confiance.

Arrivé, dans cette énumération de travaux, à ceux qui se rapportent aux pays extrêmes de l'Orient, je devrais avoir rempli ma tâche, autant qu'il a dépendu de moi; mais, en y réfléchissant, je vois que j'ai non-seulement négligé quelques coins du cadre, mais même omis une des parties les plus considérables. J'aurais dû énumérer les travaux qui ont été faits, surtout en Russie, sur différents dialectes tartares et sibériens, les publications des Hollandais sur plusieurs langues des îles de la Sonde et des Moluques, et les grammaires par lesquelles des missionnaires ont fait connaître les langues de quelques tribus isolées. Aucune de ces langues n'a d'importance littéraire, mais toutes ont leur valeur pour l'ethnologie et pour l'histoire du langage, et une grammaire ou quelque vocabulaire restera bien souvent comme le dernier souvenir d'une race destinée à disparaître devant une autre mieux douée ou peut-être seulement plus rapace. J'aurais dû parler encore des ouvrages de grammaire comparée, et annoncer l'achèvement de la deuxième édition de la grande œuvre de M. Bopp et la traduction que M. Bréal prépare de cet ouvrage classique; la nouvelle édition des recherches étymologiques de M. Pott[1], qui en fait un ouvrage tout nouveau, in-

[1] *Etymologische Forschungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen*, von A. Fr. Pott. Lemgo, vol. I, 1863 (XIII et 859 pages). Vol. II, p. 1, 1861 (XVII, 1023 et VII pages).

finiment plus riche en matières et en recherches que la première; le Manuel de grammaire comparée de M. Schleicher[1], et d'autres ouvrages destinés à élaborer en détail et à discuter toutes les parties de cette grande science de la grammaire comparée de la race arienne. Mais j'aurais surtout dû parler des travaux de linguistique de M. Max Müller, dans ses Lectures[2]; de M. Ewald[3], de M. de Raumer[4], et du travail d'analyse auquel M. Lepsius soumet successivement les sons de toutes les langues[5], et qu'il n'applique lui-même qu'à son système de transcription des alphabets, mais qui influera nécessairement sur la question générale des langues. La grammaire comparée, en reliant fortement les différentes branches d'une même famille de langues, a pour résultat naturel de faire ressortir les différences qui la séparent d'autres familles, et de diviser ainsi l'espèce humaine en un nombre de races entièrement distinctes. Aujourd'hui on commence à rechercher des

[1] *Compendium der vergleichenden Grammatic der indogermanischen Sprachen*, von A. Schleicher. 2 vol. Weimar, 1862, in-8°.

[2] *Lectures on the science of language*, by Max Müller. Londres, 1862, in-8° (x et 416 pages).

[3] *Sprachwissenschaftliche Abhandlungen*, von H. Ewald, n. II. Ueber den Zusammenhang des nordischen (türkischen), mittelländischen, semitischen und koptischen Sprachstammes. Goettingue, 1862, in-4° (80 pages).

[4] *Sprachwissenschaftliche Schriften*, von R. V. Raumer. Francfort, 1863, in-8° (VI et 539 pages).

[5] *Ueber die arabischen Sprachlaute und deren Umschrift*, von R. Lepsius. Berlin, 1861.

Ueber chinesische und tibetanische Lautverhältnisse und über die Umschrift jener Sprachen, von R. Lepsius. Berlin, 1861.

lois plus générales, qui permettraient de reconstruire de nouveau l'unité originaire des races et des langues par la démonstration de procédés uniformes employés dans les langues dont les formes grammaticales auraient beaucoup dévié, et par des lois d'euphonie plus générales que celles qui ont servi à déterminer l'unité des branches d'une des familles de langues. On remonterait ainsi à des temps antérieurs à la fixation des formes grammaticales des langues connues, et antérieurs à ceux où les races actuelles se seraient détachées d'un tronc commun, époque pendant laquelle les langues se seraient trouvées dans un état d'inconsistance tel qu'elles auraient pu, après la séparation des races, adopter des formes grammaticales aussi diverses que celles que nous trouvons aujourd'hui dans les systèmes de langues des différents groupes de peuples. Mais je m'aperçois que je me permets d'indiquer un but final et d'attribuer une théorie générale à des recherches isolées et partielles, dont les auteurs me désavoueraient peut-être. Il faudrait pouvoir faire l'analyse de chacun de ces travaux pour en montrer la nature et la limite; mais le temps et, je crois, l'aptitude me manquent pour entrer dans des questions aussi difficiles, où tout repose sur l'analyse des opérations les plus délicates de l'esprit humain, et sur la distinction à faire entre les procédés du langage qui sont la suite de l'instinct logique commun à toute l'humanité, et ceux qui trahissent une influence historique. Il est très-possible que ces tenta-

tives n'aboutissent pas, et beaucoup de bons esprits ne s'attendent pas à ce qu'on puisse trouver des lois d'unité assez fortes pour contre-balancer les profondes différences que nous rencontrons entre les diverses familles de langues. Mais nous ne sommes qu'aux commencements de cette étude ; l'intérêt qui s'attache à ce problème soutiendra l'ardeur des recherches infinies qu'elle exige, et les résultats montreront de quel côté est la vérité sur cette grande question.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. Abbadie (Antoine d'), correspondant de l'Institut.

Abd-el-Kader (S. A. l'émir), à Damas.

Agop Effendi, conseiller à l'ambassade ottomane.

Ahmed Kiamil Effendi, membre du bureau des interprètes aux affaires étrangères, à Paris.

Aivazovski (Sa Grandeur, L. P. Gabriel), archevêque arménien diocésain en Bessarabie et à Nakhtchewan.

Alcober (Vincent), employé au ministère de l'intérieur, à Madrid.

Alekan (Alphonse), à Tunis.

Amari (Michel), ministre de l'instruction publique à Turin.

Ampère, membre de l'Institut, professeur de littérature française au Collége de France.

MM. Arconati (Le marquis Visconti), à Turin.
Auer (Aloïs), directeur de l'Imprimerie impériale et royale, à Vienne.
Aumer (Joseph), employé à la Bibliothèque royale de Munich.

Bibliothèque ambrosienne, à Milan.
Bibliothèque de l'Université, à Erlangen.
Bader (Mademoiselle), à Paris.
Badiche (L'abbé), trésorier de la métropole, à Paris.
Baissac (Jules), traducteur au ministère de la guerre, à Paris.
Barb (H. A.) professeur à Vienne.
Barbier de Meynard.
Bardelli, professeur à l'Université de Pise.
Bargès (L'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris.
Barré de Lancy, secrétaire archiviste de l'ambassade de France à Constantinople.
Barthe (Auguste), à Strasbourg.
Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut.
Beauté fils, à Alexandrie.
Behrnauer (Walther), secrétaire de la Bibliothèque publique de Dresde.
Belin, secrétaire interprète de l'ambassade de France à Constantinople.
Bellecombe (André de), homme de lettres, à Boulogne (Seine).

MM. Benzon (L'abbé comte), professeur d'hébreu au séminaire patriarcal de Venise.

Berezine, prof. de langues orientales, à Casan.

Bergstedt, agrégé, à Upsal.

Bertrand (L'abbé), chanoine de la cathédrale de Versailles.

Bianchi (X.), ancien secrétaire interprète du Roi pour les langues orientales.

Bland, membre de la Société royale asiatique de Londres.

Boilly (Jules), peintre, à Paris.

Boissonnet de la Touche (Estève), lieutenant-colonel d'artillerie.

Bonnetty, directeur des Annales de philosophie chrétienne.

Botta (Paul-Émile), consul général de France à Tripoli de Barbarie, corresp. de l'Institut.

Boucher (Richard), à Paris.

Bourgade (L'abbé), aumônier de la chapelle Saint-Louis, à Carthage.

Bréal, agrégé de l'Université, attaché à la Bibliothèque impériale, à Paris.

Bresnier, professeur d'arabe, à Alger.

Briau (René), docteur en médecine, à Paris.

Brosselard (Charles), secrétaire général de la préfecture d'Alger.

Brown (John), chargé d'affaires des États-Unis, à Constantinople.

Brugsch (le Dr Ph. D.), attaché au musée de Berlin.

MM. Brunet de Presle, membre de l'Institut, à Paris.

Buchère (Paul).

Buhler (George), à Londres.

Bullad, interprète de l'armée d'Afrique, à Tizy Ouzou (Algérie).

Burgraff, professeur d'arabe, à Liége.

Burnouf (Émile), professeur à la faculté des lettres de Nancy.

Cahen, rabbin à Constantine.

Calfa (Ambroise Yousouf Nar Bey), ancien directeur du Collége national arménien de Paris.

Calfa (Corene Yousouf Nar Bey), ancien préfet des études au même collége.

Cama (Khursedji Rustomji), négociant à Bombay.

Cartwright.

Catsephlis, consul de Prusse à Tripoli de Syrie.

Caussin de Perceval, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes et au Collége de France.

Chadli (Sidi-Mohammed), directeur de l'École d'instruction supérieure arabe, à Constantine.

Chaillet, payeur à Alger.

Challamel (Pierre), artiste peintre, à Paris.

Charencey (De), à Paris.

MM. Charmoy, ancien professeur de langues orientales à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Cherbonneau, professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

Chinaci Effendi, employé supérieur du Gouvernement ottoman.

Chodzko (Alexandre), chargé du cours de langue et de littérature slaves au Collége de France.

Clément-Mullet (Jean-Jacques), membre de la Société géologique de France.

Cohn (Albert), docteur en philosophie.

Combarel, professeur d'arabe, à Oran.

Constant (Calouste), à Smyrne.

Cureton (William), chanoine de Westminster.

Dabry, capitaine au 35e de ligne, à Toul (Meurthe).

Dastugues, chef de bataillon à Sebdou.

Dalsème (Achille), à Paris.

Dax, capitaine d'artillerie, à Mascara.

Dechaux, licencié en droit, à Paris.

Defrémery (Charles), professeur suppléant au Collége de France.

Delessert (François), membre de l'Institut, président de la caisse d'épargne.

Delitzch, professeur, à Leipzig.

Derenbourg (Joseph), à Paris.

Deschamps (L'abbé), à Paris.

MM. Desvergers (Adolphe-Noël), correspondant de l'Institut.

Devic (L. M.), élève de l'École spéciale des langues orientales.

Dieterici (Ant.), professeur à Berlin.

Dillmann, professeur à Kiel.

Dini (Dr), professeur au Collége de Fano, Marches d'Italie.

Ditandy (Auguste), professeur de rhétorique, à Moulins.

Dittel, prof. à l'Université de St-Pétersbourg.

Drouin (Edmond), avocat à Paris.

Dubeux (J. L.), professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Duchatellier, à Versailles.

Dugat (Gustave), ancien élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Dulaurier (Édouard), professeur d'arménien à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Du Nant (G. Henry), à Genève.

Durr, suppléant au juge de paix, à Mascara.

Dzialynska (Mlle la comtesse Edwig), à Posen.

Eastwick, secrétaire du ministère de l'Inde, à Londres.

Eichthal (Gustave d'), secrétaire de la Société ethnologique.

Emin (Jean-Baptiste), professeur à l'Institut Lazareff, à Moscou.

MM. Enis Effendi, membre de l'Académie, à Constantinople.

Escayrac de Lauture (Le comte d'), membre de la Société de géographie.

Espina, agent consulaire à Sfax.

Fano (Le comte Camille Marcolino di).

Feer (Léon), à Paris.

Finlay (Le docteur Édouard), à la Havane.

Finn, consul d'Angleterre à Jérusalem.

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Flottes, professeur de philosophie, à Montpellier.

Flügel, professeur à Dresde.

Foucaux (Ph. Édouard), professeur de sanscrit au Collége de France.

Franceschi (Richard), chancelier du consulat d'Autriche à Scutari d'Albanie.

Frankel (Le docteur), directeur du séminaire, à Breslau.

Freund (Siegfried), docteur en philosophie, à Breslau.

Friedrich, secrétaire de la Société des sciences, à Batavia.

Fruhstuck de la Fruston (Michel), professeur de langues étrangères, à Paris.

Fürst (Le docteur Jules), professeur à Leipzig.

Gabalde de Casamajor, ancien secrétaire général de la sous-préfecture de Tlemcen.

MM. Gabelentz (H. Conon de la), conseiller d'État, à Altenbourg.

Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Garnier (L'abbé), professeur au petit séminaire de Plombières.

Garrey (Gustave).

Gayangos, professeur d'arabe, à Madrid.

Gerson-Lévy, membre de l'Académie impériale, à Metz.

Gervy (L'abbé), à Saulzet, près Gannat (Allier).

Gildemeister, professeur, à Bonn.

Gobineau (Le comte Arthur de), ministre de France en Perse.

Goldenblum (Ph.-V.), à Odessa.

Goldenthal, professeur, à Vienne.

Goldstücker, D^r en philosophie, à Londres.

Gollmann (Le Dr Wilhelm), à Vienne.

Gorguos, professeur d'arabe au lycée d'Alger.

Gorresio (Gaspard), secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin.

Gosche (Richard), professeur à Halle (Prusse).

Graff, professeur à l'École royale de Meissen.

Guerrier de Dumast (Le baron), de l'Académie de Stanislas, à Nancy.

Guigniaut, membre de l'Institut, à Paris.

Haight, à New-York.

Hall (Fitz-Edward), dans l'Inde.

MM. Hase, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, etc.

Hassler (Conrad-Thierry), professeur, à Ulm.

Hauser, professeur de mathématiques au lycée Charlemagne.

Hauvette-Besnault, bibliothécaire à l'École normale, à Paris.

Hermite, membre de l'Institut, à Paris.

Hervé Saint-Denys (Le marquis Léon d'), à Paris.

Hoffmann (J.), interprète pour le japonais au Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, à Leyde.

Holmboë, conservateur de la bibliothèque de Christiania.

Hurel, ancien élève de l'École des langues orientales, à Paris.

Janin-Chevallier (André), professeur de langues sémitiques, à Genève.

Jebb (Rév. John), recteur à Peterstow, Ross (Hertfordshire).

Judas, secrétaire du conseil de santé des armées au ministère de la guerre, à Paris.

Julien (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois et administrateur du Collége de France.

Kasem-Beg (Mirza A.), professeur de mongol à

l'Université de Saint-Pétersbourg, conseiller d'État actuel.

MM. Kazimirski de Biberstein, bibliothécaire de la Société asiatique.

Kemal Effendi (Son Exc.), ambassadeur de la Porte à Berlin.

Kerr (Mme Alexandre).

Khalil el Kouri, à Beyrouth.

Khanikof (Nicolas de), conseiller d'État actuel, à Saint-Pétersbourg.

Kraft (Le baron Alexandre de), à Tripoli de Barbarie.

Krehl, docteur en philosophie, à Dresde.

Kremer (De), chancelier du consulat d'Autriche, à Alexandrie.

Kühlké (J.), professeur à l'École égyptienne de Paris.

Labarthe (Charles de), professeur de sciences mathématiques, ancien élève de l'École des langues orientales.

Laemmerhirt (D^r^), à Weimar.

Laferté-Senectère (Le marquis de), à Tours.

Lancereau (Édouard), licencié ès lettres.

Langlois (Victor), ancien élève de l'École des langues orientales, à Paris.

Laroche (Le marquis de), à Paris.

Lazareff (S. E. le comte Christophe de), conseiller d'État actuel, chambellan de S. M. l'empereur de Russie.

MM. Lebidart (Antoine de), à l'internonciature autrichienne, à Constantinople.

Leclerc, médecin major, à Constantine.

Lecomte (L'abbé), à Vitteaux (Côte-d'Or).

Lefèvre (André), licencié ès lettres, à Paris.

Legay (Léandre), attaché au consulat d'Alexandrie.

Lequeux, chancelier-drogman au consulat général de Tripoli de Barbarie.

Lenormant (François), sous-bibliothécaire de l'Institut.

Letteris, directeur de l'Imprimerie impériale orientale, à Prague.

Levander (H. C.), de l'Université d'Oxford.

Lévy-Bing (L.), banquier, à Nancy.

Liétard (Dr), à Plombières.

Loewe (Louis), Dr en philosophie, à Brighton.

Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut, conservateur des antiquités au Louvre.

Luynes (Le duc de), membre de l'Institut.

Mac-Douall, professeur, à Belfast.

Madden (J. P. A.), agrégé de l'Université, à Versailles.

Mahmoud Effendi, astronome du vice-roi d'Égypte.

Mallouf (Nassif), professeur de langues orientales au Collége de la Propagande, à Smyrne.

Martin (L. A.), homme de lettres, à Paris.

Martin, interprète principal, à Constantine.

MM. Masson (Ernest), avocat à Nancy.

Meckel, docteur en théologie, à Cologne.

Medawar (Michel), secrétaire interprète du consulat général de France, à Beyrouth.

Mehren (D^r^), professeur de langues orientales, à Copenhague.

Meignan (L'abbé), chanoine honoraire, à Paris.

Mekerticht-Dadian, à Constantinople.

Ménant (Joachim), juge à Lisieux.

Mergian (Rév. Père Grégoire), membre du Collége Mourad, à Paris.

Merlin (R.), conservateur du dépôt des souscriptions au Ministère d'État.

Méthivier (Joseph), chanoine d'Orléans, doyen de Bellegarde.

Metz-Noblat (Alexandre de), membre de l'Académie de Stanislas, à Nancy.

Milliès (D^r^), prof. de théologie, à Utrecht.

Milon, sénateur, à Nice.

Miniscalchi-Erizzo, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, à Vérone.

Mohl (Jules), membre de l'Institut, professeur de persan au Collége de France.

Mohn (Christian), ancien élève de l'École spéciale des lang. orient. vivantes, à Naples.

Molesworth (Le capitaine).

Mondain, colonel, directeur des travaux publics, à Belgrade (Servie).

Monrad (D. G.).

Mostafa ben Sadet (Thaleb), à Constantine.

MM. Mourier, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique.

Muir (John), à Édimbourg.

Müller (Joseph), secrétaire de l'Académie de Munich.

Müller (Maximilien), professeur, à Oxford.

Munk (S.), membre de l'Institut, à Paris.

Neubauer.

Nève, professeur à l'Université catholique, à Louvain.

Northen (Ch. Maximilien), curé à Berg-Gladbach.

Norman (Léon).

Ocampo (Melchior).

Oppert, professeur de sanscrit à l'École des langues orientales.

Overbeck (Le docteur), professeur, à Bonn.

Pagès (Léon), à Paris.

Parfait, docteur en droit, à Paris.

Pauthier (G.), à Paris.

Pavet de Courteille (Abel), professeur de turc au Collége de France.

Perétié, chancelier du consulat général de Beyrouth.

Perron (Le docteur), directeur du Collége impérial arabe-français, à Alger.

MM. PERTAZZI, attaché à l'internonciature, à Constantinople.

PERTSCH (W.), docteur, à Gotha.

PILARD, interprète militaire, à Tlemcen.

PLATT (William), à Londres.

PORTAL, maître des requêtes, à Paris.

PRATT (John), au collége de Saint-Mary, à Oxford.

PRESTON (Th.), Trinity-College, à Cambridge.

PRUDHOMME (Évariste), à Paris.

PYNAPPEL, doct. et lecteur à l'Acad. de Delft.

REGNIER (Adolphe), membre de l'Institut.

REINAUD, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

RENAN (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collége de France.

RENOUARD (Le rév. Cecil), à Swanscombe.

RICHARD (Franceschi), vice-chancelier du consulat d'Autriche à Scutari en Albanie.

RIVIER (L'abbé), vicaire à Saint-Thomas d'Aquin.

RODET (Léon), ancien élève de l'École polytechnique, attaché à la Manufacture des tabacs de Bordeaux.

RONDOT (Natalis), délégué du commerce en Chine, à Paris.

ROSIN (DE), propriétaire à Nyons, canton de Vaud (Suisse).

ROSNY (L. Léon DE), à Paris.

MM. Rost (Reinhold), au collége Saint-Augustin, à Cantorbéry.

Rothschild (Le baron Gustave de), à Paris.

Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut, conservateur honoraire des monuments égyptiens du Louvre.

Rousseau (Le baron Adolphe), consul de France, à Serajewo en Servie.

Rousseau (Antoine), interprète principal de l'armée d'Afrique.

Rousset, ex-chirurgien de la marine impériale, à Frasne (Doubs).

Rouzé (Édouard de), capitaine, attaché à la direction des affaires arabes à Alger.

Royer, à Versailles.

Sabir (Constantin de).

Salles (Le comte Eusèbe de), professeur d'arabe à l'École des langues orientales, succursale de Marseille.

Sanguinetti (Le docteur B. R.), à Paris.

Saulcy (F. de), membre de l'Institut.

Schack (Le baron Adolphe de), à Munich.

Schefer (Charles), interprète de l'Empereur aux affaires étrangères, professeur de persan à l'École des langues orientales vivantes.

Schlechta Wssehrd (Ottokar-Maria de), directeur de l'Académie orientale, à Vienne.

Schleswig-Holstein-Augustenburg (S. A. le prince de), à Paris.

MM. Schwarzlose, docteur en philosophie, à Berlin.
Sédillot (L. Am.), professeur d'histoire au collége Saint-Louis, secrétaire de l'École spéciale des langues orientales vivantes.
Seligmann (Le Dr Romeo), professeur, à Vienne.
Seroka, chef du bureau arabe, à Biskara.
Skatschkoff (Constantin), consul de Russie à Tchougoutschok.
Slane (Mac Guckin de), membre de l'Institut.
Soleyman al-Harairi, secrétaire arabe du consulat général de France à Tunis.
Soret (Frédéric), orientaliste, à Genève.
Stæhelin (J. J.), docteur et professeur en théologie, à Bâle.
Stecher (Jean), prof. à l'Université de Gand.
Steiner (Louis), à Genève.
Sumner (George), à Boston.
Sutherland (H. C.), à Oxford.

Taillefer, docteur en droit, ancien élève de l'École spéciale des langues orient. à Paris.
Tchihatchef (De), à Paris.
Théroulde.
Thomas (Edward), du service civil de la Compagnie des Indes, à Londres.
Thonnelier (Jules), membre de la Société d'histoire de France, à Paris.
Tolstoï (Le colonel Jacques).
Tornberg, professeur à l'Université de Lund.
Torrecilla (L'abbé de), à Paris.

MM. TROYER (Le major), membre de la Société asiatique de Calcutta, à Paris.

TRÜBNER (Nicolas), membre de la Société ethnologique américaine, à Londres.

VAN DER MAELEN, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.

VANUCCI (Atto), bibliothécaire, à Florence.

VETH (Pierre-Jean), professeur de langues orientales, à Amsterdam.

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

VINCENT, orientaliste, à Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

VLANGALI-HANDJÉRI (Le prince Michel), à Paris.

VOGUÉ (Le comte Melchior DE), à Paris.

WADDINGTON (W. H.), à Paris.

WADE (Thomas), à Shanghaï (Chine).

WEIL, bibliothécaire de l'Université de Heidelberg.

WESTERGAARD, professeur de littérature orientale, à Copenhague.

WILHELM DE WÜRTEMBERG (Le comte), à Stuttgard.

WILLEMS (Pierre), professeur, à Hasselt.

WOEPCKE, docteur en philosophie, à Paris.

WOGUE (Lazare), professeur d'hébreu au Collége israélite de Paris.

MM. Worms, docteur en médecine, à l'École de Saint-Cyr.
Wustenfeld, professeur à Gottingen.
Wylie, à Shanghaï.

Zinguerlé (Le père Pius), bénédictin, à Meran, Tyrol.
Zotenberg (Dr Th.), à Paris.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. Macbride (Le docteur), professeur, à Oxford.
Bopp (F.), membre de l'Académie de Berlin.
Wyndham Knatchbull, à Oxford.
Briggs (Le général).
Hodgson (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.
Radhacant Deb (Radja), à Calcutta.
Kali-Krichna Bahadour (Radja), à Calcutta.
Manakji-Cursetji, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.
Court (Le général), à Lahore.
Lassen (Ch.), professeur de sanscrit, à Bonn.
Rawlinson (Sir H. C.), ambassadeur d'Angleterre en Perse.
Vullers, professeur de langues orientales, à Giessen.

MM. Kowalewski (Joseph-Étienne), professeur de langues tartares, à Kasan.

Flügel, professeur, à Dresde.

Dozy (Reinhart), professeur, à Leyde.

Brosset, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Dorn, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

Weber (Docteur Albrecht), à Berlin.

Salisbury (E.), secrétaire de la Société orientale américaine, à Boston (États-Unis).

Weil (Gustave), professeur à l'Université de Heidelberg.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Journal asiatique, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet; 144 fr.

Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 9 fr.

Le même journal, *troisième série*, années 1836-1842, 14 vol. in-8°; 126 fr.

Quatrième série, années 1843-1852, 20 vol. in-8°; 180 fr.

Cinquième série, années 1853-1862, 20 vol. in-8°; 250 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825. In-8°; 3 fr.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel Rémusat, *Paris*, 1825, in-8°. = Supplément à la Grammaire japonaise, ou remarques additionnelles sur quelques points du système grammatical des Japonais, tirées de la grammaire composée en espagnol par le P. Oyanguren et traduites par C. Landresse; précédées d'une notice comparative des grammaires japonaises des PP. Rodriguez et Oyanguren, par M. le baron Guillaume de Humboldt. *Paris*, 1826. In-8; 7 fr. 50 c.

ESSAI SUR LE PALI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, avec 6 planches lithographiées et la notice des manuscrits palis de la Bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen. *Paris*, 1826. In-8°; 9 fr.

MENG-TSEU VEL MENCIUM, inter sinenses philosophos ingenio, doctrina, nominisque claritate Confucio proximum, sinice edidit, et latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. *Lutetiæ Parisiorum*, 1824, 2 vol. in-8; 24 fr.

YADJNADATTABADHA, OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy; et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. *Paris*, 1826. In-4°, avec 15 planches; 9 fr.

VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Klaproth. *Paris*, 1827. In-8°; 7 fr. 50 c.

Élégie sur la Prise d'Édesse par les Musulmans, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab. *Paris*, 1828. In-8°; 4 fr. 50 c.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et pracrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy. *Paris*, 1830. In-4°, avec une planche; 24 fr.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1830. Grand in-8°; 9 fr.

La traduction *seule*, sans texte, 6 fr.

Chrestomathie chinoise (publiée par Klaproth). *Paris*, 1833. In-8°; 9 fr.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1837. In-8°; 9 fr.

Géographie d'Abou'lféda, texte arabe, publié par MM. Reinaud et le baron de Slane. *Paris*, Imprimerie royale, 1840. In-4°; 45 fr.

Radjatarangini, ou Histoire des rois du Kachmîr, publiée en sanscrit et traduite en français, par M. Troyer. *Paris*, Imprimerie royale et nationale, 3 vol. in-8°; 36 fr.

Le troisième volume *seul*, 6 fr.

Précis de législation musulmane, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil, publié sous les auspices du ministre de la guerre. *Paris*, Imprimerie impériale, 1855. In-8; 6 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

Les Voyages d'Ibn Batoutah, texte arabe et traduction par MM. C. Defrémery et Sanguinetti. *Paris,* Imprimerie impériale; 4 vol. in-8° et 1 vol. d'Index; 31 fr. 50 c.

Table alphabétique des Voyages d'Ibn Batoutah. Paris. 1859, in-8°; 1 fr. 50 c.

Les Prairies d'or de Maçoudi, texte arabe et traduction par MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille. Premier volume. *Paris,* 1861, in-8°; 7 fr. 50 c.

— Deuxième volume. Paris, 1863, 7 fr. 50 c.

Chaque volume de la collection se vend séparément 7 fr. 50 c.

Nota. Les membres de la Société qui s'adresseront directement au bureau de la Société, quai Malaquais, n° 3, ont droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix ci-dessus.

JOURNAL ASIATIQUE.

AOÛT-SEPTEMBRE 1863.

OBSERVATIONS

SUR

LES INSCRIPTIONS PHÉNICIENNES

DU MUSÉE NAPOLÉON III,

PAR M. L'ABBÉ BARGÈS.

Quand on jette un coup d'œil sur l'histoire des Phéniciens, on ne peut s'empêcher de remarquer le contraste que présentent, d'un côté, le bruit que ce peuple célèbre a fait autrefois dans le monde par l'étendue et la prospérité de son commerce, par le nombre et l'importance de ses colonies, par son influence sur les progrès de la civilisation; et, de l'autre, la rareté des monuments qui témoignent de sa glorieuse existence, et l'absence totale d'une œuvre littéraire qui nous raconte son origine, ses gestes, ses institutions et ses lois, ou dans laquelle il chante ses dieux, ses guerres et ses victoires. Deux inscriptions lapidaires, dont l'une de vingt et une lignes et l'autre de vingt-deux, des médailles offrant une courte légende, quelques pierres gravées, un certain nombre d'épigraphes votives ou funéraires plus ou moins frustes ou mutilées, c'est tout ce qui

nous reste de la littérature de cette nation. Ces débris précieux ont été l'objet des investigations des philologues qui s'occupent de l'étude des langues dites *sémitiques*, et ils leur ont permis de constater la nature et les formes du langage parlé autrefois dans la Phénicie, ainsi que dans les colonies de Tyr et de Sidon, de reconnaître les différences par lesquelles cet idiome se distingue du dialecte qui était en usage dans la Palestine, et de relever plusieurs noms de divinités ou de personnes qui ne nous étaient connus que par la transcription souvent défectueuse des écrivains grecs et latins.

L'étude de ces épigraphes mérite donc tout l'intérêt des orientalistes, et l'on ne saurait trop louer le Gouvernement de celui qui préside aux destinées de la France d'avoir eu l'heureuse pensée d'envoyer, même à grands frais, un savant officiel à la recherche des monuments enfouis dans le sol de l'antique Phénicie. Quant à moi, j'ai suivi de loin les pas de l'académicien chargé de cette honorable mission, en faisant des vœux pour qu'il recueillît la plus ample moisson; malheureusement le temps s'est trouvé trop court, et, malgré une foule de trouvailles très-importantes pour l'histoire de la sculpture et de l'architecture, la mission n'a pas répondu tout à fait à l'attente des philologues, qui croyaient le sol de la Phénicie plus riche en épigraphes sémitiques. Des trois inscriptions rapportées par M. Renan, une seule est de quelque étendue et mérite d'être étudiée: c'est celle qui, dans le *Catalogue des objets provenant de*

la mission de Phénicie, porte le numéro 43 et se compose de huit lignes; les deux autres contiennent, l'une, deux lignes tronquées, l'autre, la moitié environ d'une ligne.

Ces inscriptions, placées dans une salle au rez-de-chaussée du musée Napoléon III, ont été pour moi l'objet d'une étude longue et assidue; dès que les portes de ce musée furent ouvertes au public, je m'empressai d'aller les visiter, et pendant les six mois qu'elles sont restées ainsi exposées, je suis retourné au musée plus de dix fois, soit pour les examiner, soit pour les copier, soit pour collationner mes copies avec les textes originaux, en sorte que je me suis procuré une reproduction fidèle de ces textes.

Mes travaux antérieurs sur les monuments épigraphiques d'origine phénicienne, ou plutôt l'intérêt réel que ces monuments présentent à quiconque s'occupe de la langue des Hébreux et de l'interprétation des livres bibliques, me faisait presque un devoir de prendre connaissance de ces nouvelles inscriptions et de m'en rendre un compte exact à l'aide d'un examen approfondi. Cette étude avait pour objet principal mon instruction personnelle et particulière; je savais que c'était à l'auteur de la découverte elle-même qu'appartenaient naturellement l'honneur et le privilége de faire connaître au public les monuments en question, et d'en proposer le premier une interprétation. Cette considération arrêta ma plume et m'empêcha de rédiger les observations

que l'examen des textes m'avait fournies; je pensais, d'ailleurs, que si l'explication que le savant académicien avait promis d'en donner dans un temps plus ou moins prochain concordait avec le sens que j'avais cru y reconnaître, mon travail deviendrait superflu. Après bien des empêchements et des retards, cette explication vient enfin de paraître dans le dernier cahier du Journal asiatique; j'ai lu l'article de M. Renan avec une avidité qu'il est facile de comprendre : j'étais impatient de connaître la manière de voir de ce savant et de comparer son déchiffrement avec le résultat de mes propres investigations. Cette lecture m'a convaincu que l'interprétation de mon savant devancier différait de la mienne sur plusieurs points importants; j'ai constaté alors par écrit ces différences, et j'en ai fait la matière des présentes observations. En les publiant, je n'ai pas la prétention de dire le dernier mot sur ces textes phéniciens, où la forme des caractères n'est pas toujours décise et où les mots qu'aucun intervalle ne sépare, qu'aucune marque de ponctuation ne distingue, dont aucun signe orthographique ne fait connaître la nature et les fonctions, défaut général de presque toutes ces inscriptions, laissent souvent l'interprète dans le doute et la perplexité; seulement, j'espère que ces observations apporteront quelques éclaircissements aux passages difficiles que contiennent ces nouvelles épigraphes. Elles rouleront principalement sur la plus considérable de ces inscriptions, laquelle est tracée sur une dalle d'albâtre

très-épaisse, de forme carrée [1], et qui a été découverte, ainsi que les deux autres, sur les côtes de la Phénicie, dans les ruines appelées *Oumm el-Awâmid* « la mère des colonnes, » à sept ou huit lieues au midi de Sidon.

I.

Des huit lignes dont se compose l'inscription, les deux premières et les deux dernières n'offrent absolument aucune difficulté pour la transcription; seulement, les huit premières lettres de la première ligne ont été attaquées par une cassure qui les a mutilées; mais, comme le dit avec raison M. Renan, elles peuvent être rétablies avec certitude; elles constituent les mots ...לארן ל « au seigneur, à, » lesquels, joints aux deux suivants בעל שמם, donnent : « au seigneur Baal-Schamaïm, » formule analogue à celle que l'on trouve si souvent dans les inscriptions phéniciennes et puniques, לארן לבעל חמן « au seigneur Baal-Hammon, » לארן למלקרת « au seigneur Malcarth, » לארן לאשמן « au seigneur Eschmounn, » etc. etc.

Les deux premières lignes doivent donc se transcrire et se lire ainsi qu'il suit :

לארן לבעל שמם אש נדר עבדאלם
בן מתן בן עבדאלם בן בעלשמר

Domino Baal-Schamaïm, quod consecravit Abdelimus, filius Matthan, filii Abdelimi, filii Baal-Schamar.

[1] Voir la description du monument dans le *Journal asiatique* (cahier de septembre-octobre 1862, p. 335).

Baal-Schamaïm ou plutôt *Baal-Schamim*, car telle paraît avoir été la prononciation de ces mots chez les Phéniciens et les Carthaginois[1], veut dire : « seigneur du ciel. » Mon savant devancier renvoie pour l'explication de ce nom à Philon et à saint Augustin ; le lecteur ne sera peut-être pas fâché de trouver ici ce qui a été dit à ce sujet par ces deux illustres écrivains. Le premier cite ces paroles qu'il attribue à Sanchoniaton : Βεελσάμην ὅς ἐστι παρὰ Φοίνιξι κύριος οὐρανοῦ, Ζεὺς δὲ παρ' Ἕλλησι, c'est-à-dire, « Beelsamen, ou le seigneur du ciel, est chez les Phéniciens la même divinité que les Grecs appellent *Zeus* (Jupiter). » On lit dans saint Augustin (*In Judices*, quæstio xvi) : « Solet dici Baal nomen esse apud « gentes illarum partium Jovis, Astarte autem Ju« nonis, quod lingua punica putatur ostendere. Nam « *Baal* Punici videntur dicere *dominum*, unde *Baal*« *samen* quasi dominum cœli intelliguntur dicere : « *samin* quippe apud eos cœli appellantur. Juno au« tem sine dubitatione ab iis *Astarte* vocatur[2]. »

Quant à la formule אש נדר qui se présente si souvent dans les épigraphes de Malte et de Carthage, je suis très-porté à croire qu'elle ne doit pas toujours s'entendre d'un vœu proprement dit, mais

[1] Dans les fragments de Sanchoniaton (Orell. p. 14), ce nom est transcrit en grec par Βεελσάμην, et dans le *Pœnulus* de Plaute (II, 67) il se lit *Balsamen*. Les Samaritains prononcent שמים *schamim* et non *schamaïm*, comme les Juifs qui suivent la ponctuation massorétique. Quant à la forme plurielle *in*, au lieu de *im*, c'est un aramaïsme qui n'est pas rare même chez les auteurs bibliques.

[2] Voyez Seldini, *de Diis Syris syntagmata*, p. 214 et 215.

quelquefois aussi, et c'est ici le cas, d'une simple consécration et dans le sens de l'hébreu הזיר (separavit, consecravit), forme *hiphil* de נזר, inusité au *kal*, mais dont la signification doit être la même. Cette conjecture me semble confirmée par l'inscription trilingue que l'on vient de découvrir à Pauli Gerrei, en Sardaigne[1]. En effet, les mots אש נדר qui figurent dans la partie phénicienne correspondent à l'expression *donum dedit* qui se lit dans le latin, et aux mots Ἀνάθεμα ἔστησε de la partie grecque. La formule אש נדר, que nous rencontrons dans notre inscription, répond donc, si je ne me trompe, au *Sacrum dedicavit, consecravit* des monuments latins et à l'Ἀνέθηκε des inscriptions grecques.

Je passe aux deux dernières lignes, que je transcris de cette manière :

תחת פעם ארני בעל שמם
לעלם יברכן .

Sub gressibus domini mei Baal-Schamaïm. In æternum benedicat mihi!

Il est certain que le mot פעם, en phénicien, signifie *pied;* c'est dans ce sens qu'il se trouve dans l'inscription phénicienne de Marseille[2]. Cependant il est naturel de penser que sa signification ordinaire est,

[1] Voyez *Illustrazione di una base votiva in bronzo con inscrizione trilingue latina, greca e fenica, etc.* del canonico Giov. Torino, 1862.

[2] Voyez les remarques que j'ai faites sur les acceptions de ce mot dans mon *Mémoire sur l'inscription phénicienne de Marseille* (Nouvelle interprétation), p. 12.

comme en hébreu, celle de *gressus*, *passus*. Ce qui me porte à adopter ici ce dernier sens, c'est que la phrase תחת פעם ארן בעל שמם me paraît analogue à celle qui revient si souvent sous la plume de l'auteur de l'Ecclésiaste, תחת שמש «sous le soleil,» et qui semble avoir été également familière aux Phéniciens, puisqu'on la trouve dans l'inscription funéraire d'Eschmounazar, à la ligne 12, où on lit : ותאר בחים תחת שמש, «maledicatur inter viventes sub sole.» Dans tous ces passages, l'expression poétique «sous le soleil» signifie dans toutes les parties du globe éclairées par le soleil, ou dans le monde entier. En traduisant la phrase phénicienne de notre inscription par «sous les pas,» ou «la marche du seigneur du ciel,» je crois rendre plus fidèlement, et, j'oserai dire, plus noblement la pensée de l'auteur de l'épigraphe. L'interprétation de M. Renan «sous les pieds de monseigneur Baal des cieux,» outre le titre singulier de *monseigneur* attribué à une divinité païenne, me semble trop littérale, trop matérielle, n'exprimant pas suffisamment, selon moi, l'idée abstraite et générale qu'elle renferme et que je viens d'indiquer.

Quant à la forme grammaticale sous laquelle le mot פעם se présente à nous, il est permis, sans aucun doute, de le supposer mis au pluriel construit, en suppléant un *iodh* après le *mem;* mais cela n'est pas absolument nécessaire, car on pourrait tout aussi bien le lire au singulier, soit en le considérant comme l'infinitif ou nom d'action du verbe פעם (*per-*

cussit, pede feriit, calcavit), soit en le prenant pour un substantif et en lui donnant le sens collectif.

לעלם יברכן, « in æternum benedicat mihi! » Il n'est pas sûr que le pronom de la première personne, attaché au verbe יברך, doive se lire au singulier; il pourrait se faire que l'auteur de l'épigraphe, comprenant dans ses vœux les membres de sa famille encore vivants, se fût servi du pluriel נו « nous: » Je vais même plus loin : il serait possible qu'aucune de ces deux leçons ne fût la véritable, le mot entier devant se prononcer יְבָרְכָן. Dans ce cas, nous aurions le pronom affixe au pluriel, avec une forme araméenne; ou bien, si on le suppose au singulier, l'*iodh* de l'affixe ני aurait été supprimé dans l'écriture, par la raison que dans le langage parlé il ne se prononçait pas : c'est, en effet, une chose bien connue, que les Syriens et les Chaldéens ne font jamais sentir, en lisant, la voyelle du pronom affixe ני, et que, d'après leur prononciation, il est souvent difficile de distinguer si ce pronom est écrit au singulier ou au pluriel.

L'hypothèse que je me permets d'émettre ici n'étonnera personne, si l'on veut bien se rappeler qu'à l'époque où notre inscription fut rédigée, l'aramaïsme avait déjà envahi non-seulement la Judée, qui avait remplacé l'ancien hébreu par le chaldaïque, mais encore une partie de la Phénicie, si bien que la langue de Canaan se maintenait à grand' peine dans les grands centres de population, tels que Tyr, Sidon, Marathus, et autres villes de cette célèbre

contrée. Le fait de cet envahissement et l'existence de ces altérations dans les formes du phénicien sont, d'ailleurs, attestés par les autres monuments épigraphiques que ce peuple nous a laissés, et dont les textes, pour la plupart, ne sauraient être parfaitement éclaircis, si l'on n'avait pas recours à l'idiome araméen : j'en appelle sur ce point à tous ceux qui, comme moi, se sont occupés d'épigraphie phénicienne ou punique. Du reste, la forme araméenne que je crois reconnaître ici n'est pas la seule que présente notre inscription; nous aurons bientôt l'occasion d'en signaler d'autres exemples.

Mais je laisse là ces considérations, pour passer à la partie de notre épigraphe la plus importante et en même temps la plus difficile sous le rapport de l'interprétation.

II.

A la troisième ligne, je partage en deux groupes les huit lettres כפלגלארך, et je lis כפלג לארך; seulement, il est bon de faire remarquer qu'entre les deux parties constitutives de ce dernier mot, c'est-à-dire les syllabes לא et רך, il existe dans le texte original un petit intervalle, qui ferait croire à la présence de deux mots. Pour expliquer cette particularité graphique, on pourrait dire que le lapicide, en traçant ce mot, a tenu compte de son étymologie plutôt que de sa forme primitive, qui est, comme on va le voir, composée; j'admets, en effet, avec mon savant devancier, qu'il faut voir dans ce mot le nom de l'une

des six villes que Seleucus Nicator fit bâtir en l'honneur de sa mère, et dont les ruines s'appellent aujourd'hui *Oumm el-Awâmid.* Je supplée un א à la fin du mot לארך, et je lis, comme mon savant devancier, לארכא, orthographe qui se voit sur les médailles de cette ville.

Quant au mot פלג qui précède, il veut dire *ruisseau* en hébreu; mais cette signification ne convient pas ici, vu qu'il n'existe pas de ruisseau ni de rivière à Oumm el-Awâmid, lieu où l'inscription paraît avoir été originairement érigée. M. Renan propose de lire פלך, qui veut dire *district;* sans doute une pareille acception donnerait un sens plus satisfaisant; mais le changement du ג en ך dans le mot en question ne me paraît pas suffisamment justifié, et puis, une raison, selon moi péremptoire, s'oppose à cette interprétation, c'est que l'épigraphe a été trouvée sous terre, au milieu des ruines mêmes de Laodicée, sur le mamelon qui portait cette ancienne ville, et non dans le *district* ou la province qui était dans ses dépendances. Ou ces ruines n'appartiennent point à l'ancienne Laodicée, ou il faut donner au mot פלג un autre sens. Or, pour lui trouver une signification convenable et conforme au fait de la découverte du monument à cette place et dans ce lieu, il n'est pas nécessaire de rien changer à l'orthographe de l'original, il suffit d'y voir un aramaïsme, et d'appliquer au mot פלג l'une des acceptions avec lesquelles il se présente chez les auteurs chaldéens. En effet, dans cette langue, פלג ne signifie

pas seulement « partie, division, moitié (*medietas*), » mais il veut dire aussi « milieu (*medium*), » le milieu d'une chose, à l'instar de l'hébreu חצי, dont il est l'exacte traduction; c'est ainsi qu'Onkelos rend les mots עד חציו (*Exod.* XXXVIII, 4) par עד פלגיה « jusqu'au milieu. » Il est vrai que dans ce sens la forme פלגות se rencontre plus fréquemment employée; ainsi עד חצי המזבח (*Exod.* XXVII, 5) est traduit par Onkelos : עד פלגות מדבחא « jusqu'au milieu de l'autel, » et בחצי הלילה (*Exod.* XII, 29) par בפלגות לילא « au milieu de la nuit. » Je ferai aussi observer que le mot פלגא « milieu » possède encore cette signification dans le dialecte des Chaldéens modernes, comme cela m'a été assuré par un prêtre de cette nation qui réside à Paris; ils disent בפלגא דמדינתא « au milieu de la ville, » en arabe في وسط المدينة.

Je n'ignore pas qu'il existe en chaldaïque un terme plus communément employé pour exprimer l'idée de *milieu*, savoir מצע ou אמצע, מציעא, מצעות, מציעות, car toutes ces formes sont usitées et répondent aux mots קרב et תוך des Hébreux; mais il est évident pour moi que ce vocable n'appartient radicalement pas à la langue des Chaldéens; il me paraît dérivé du grec *μέσου*, *μέσον*, *μέσοτης*, qui offre le même sens et rend presque le même son; il a dû passer dans le chaldaïque après la conquête de la Syrie par Alexandre le Grand, à l'époque où la langue des Hellènes était devenue presque vulgaire parmi les peuples d'origine sémitique.

Le sens qui résulte de l'analyse et de l'examen

des deux mots בפלג לארך « au milieu de Laodicée » permet de supposer qu'il y avait dans cette ville d'autres monuments de la nature de celui dont il est question dans l'épigraphe, mais que celui-ci avait été bâti au milieu même de la cité, peut-être dans le voisinage de l'agora et dans le lieu le plus fréquenté de Laodicée; celui-ci était au centre de la ville, tandis que les autres décoraient l'acropole; celui-ci était consacré à une divinité phénicienne « Baal Schamaïm; » l'on vénérait dans ceux-là les dieux de l'Olympe grec; l'un était destiné à la partie de la population qui était indigène; les autres servaient au culte de la nation étrangère qui avait imposé ses lois au pays.

Avec le mot לארך finit la première période de l'inscription; elle donne :

« Domino Baal Schamaïm quod consecravit Ab-
« delimus, filius Matthan, filii Abdelimi, filii Baal
« Schamar, in medio Laodiceæ. »

Les seize lettres qui viennent ensuite jusqu'à la fin de la ligne ouvrent une nouvelle période. Elles se coupent sans difficulté ainsi qu'il suit : את השער והרלתת, et elles donnent : « Portam hanc et valvas. »

Le א de la particule את se trouve, dans l'inscription originale, séparé du mot qui précède, par un espace considérable, si on le compare avec celui qui, dans les autres parties, règne entre les mots ou les lettres elles-mêmes; cette particule ne permet pas d'admettre l'hypothèse que le caractère en question pourrait appartenir au mot לארך qui le précède

immédiatement, en sorte qu'au lieu de l'hébreu אית ou את, nous aurions la particule ית de la langue chaldaïque.

Je ferai aussi remarquer qu'après הדלתת, la grammaire et l'usage de la langue hébraïque exigeraient la répétition de l'adjectif démonstratif, mis au pluriel et précédé de l'article, האל ou האלה; mais il est possible qu'ici l'article ה préposé au substantif דלתת tienne lieu de cet adjectif, comme cela arrive quelquefois en hébreu.

Quant au nom pluriel דלתת (en hébreu דלתות), bien que l'on trouve un exemple de cette forme dans l'hébreu אמהות (singulier אמה, *ancilla*), forme unique, imaginée probablement pour servir à distinguer ce mot des pluriels אַמּוֹת (sing. אַמָּה, *ulna*), אֻמּוֹת (sing. אֻמָּה, *populus*) et אִמּוֹת (sing. אֵם, *mater*), je ne serais pas loin de croire que nous avons affaire ici à une forme purement araméenne; on sait, en effet, que dans ce dialecte les pluriels des noms qui dérivent d'un verbe défectif *aïn* doublé, ou des quiescents *lamed-aleph*, *lamed-hé* ou *lamed-yodh*, se terminent en הת ou התא, comme אבהת, אבהתא, *patres* (de אב, racine אבה ou אבא), אִמָּהתא, *matres* (sing. אִמָּא, racine אמם), שמהת, *nomina* (sing. שם, racine שמה ou שמי).

La quatrième ligne contient la partie de l'épigraphe qui est la plus importante et qui nous donne, pour ainsi dire, la clef du texte entier. Son déchiffrement paraît avoir beaucoup exercé la sagacité de notre docte devancier; néanmoins le sens qu'il y

découvre et qu'il a cherché à établir est loin de me satisfaire, et il sera, je crois, difficilement accepté par ceux qui examineront avec soin l'ensemble de l'inscription et la destination probable du monument pour laquelle elle a dû être faite.

D'abord, la coupe que l'on propose pour le groupement des lettres et la distinction des mots ne me semble pas heureuse. M. Renan divise ainsi les lettres : אש לף עלת בת כלתי בנתי, ce qu'il lit : אש לפה עלית בית כלאתי בניתי ou לפי, et ce qui veut dire, selon lui : «quas ad ostium cellæ domus meæ sepulcralis ædificavi.»

Je ferai remarquer, 1° que le mot עלית, qui signifie «pars ædium superior, cubiculum superius, conclave *super tectum domus* eminens,» ne convient pas ici, puisque, selon M. Renan, il s'agirait, dans l'inscription, non d'une chambre supérieure, mais d'un caveau sépulcral, creusé dans le sol ou bâti sous terre; 2° l'expression בית כלאתי «la maison de ma prison,» appliquée à un sépulcre, est sans doute fort poétique; mais, d'un autre côté, elle me semble trop ambitieuse pour une épitaphe aussi courte, écrite en prose et dans un style d'ailleurs fort simple, bien différente en cela de l'inscription emphatique et solennelle du roi Eschmounazar; 3° la forme du mot כלאתי, au lieu de כלא «carcer,» se trouve sans exemple dans les textes bibliques; quant aux textes phéniciens connus, le groupe בכלתי, qui se lit dans la deuxième inscription de Malte, a été l'objet d'interprétations si diverses et de lectures si oppo-

sées[1], qu'il ne saurait être allégué comme preuve, quand il s'agit de fixer le sens d'un texte qui est lui-même très-obscur; à cela j'ajouterai que l'absence de l'א, qui est une des lettres radicales du mot כלא, serait ici un fait difficile à expliquer; 4° les mots à peu près synonymes, savoir : עלית « chambre supérieure, salle haute, » בית « maison, » כלאת « prison, » placés l'un à côté de l'autre, pour désigner la même idée, celle de tombeau ou de caveau, me paraissent offrir une redondance contraire au style des inscriptions tumulaires, qui est d'ordinaire simple, court et concis; 5° enfin, il n'est pas nécessaire de considérer le mot כלתי comme complément du substantif בת qui précède, car il est permis de suppléer à la fin de ce dernier mot une des lettres quiescentes י, ה, ו, lettres qui ne s'écrivaient pas, selon l'usage constant de l'orthographe phénicienne, comme le remarque fort bien M. Renan lui-même, à propos du mot דלה (plur. דלחת).

Ces observations faites, voici comme je propose de grouper les mots : אש לפעלת בת כלתי בנתי. Je vais tâcher de justifier ce groupement et cette lecture, en assignant à chaque mot sa signification, et à la période entière le sens qui, selon moi, est le véritable.

Je commencerai par le dernier groupe, qui se lit indubitablement בניתי « ædificavit. » Ce verbe a pour complément grammatical les deux noms השער « por-

[1] Voyez *Gesenii monumenta scripturæ linguæque phœniciæ, etc.* p. 102 et suiv. et planche n° II, Melitensis 2ª.

tam » et הרלהת « valvas » de la ligne précédente, comme le montre clairement la particule אית dont ils sont précédés : c'est là une inversion très-familière aux écrivains hébreux, mais qui se rencontre plus fréquemment encore dans la langue chaldaïque. C'est aussi à ces noms que se rapporte le conjonctif אש (en hébreu אשר), qui ouvre cette ligne. Je ne crois pas qu'il puisse exister le moindre doute sur le sens de ces deux mots. Les difficultés d'interprétation ne tombent que sur les trois groupes לפעלת בת כלתי. Le premier doit se lire לפְעֻלַּת « ad opus » ou « operam. » פְּעֻלָּה, qui est du plus pur hébreu, veut dire « quæ quis facit, opus, opera, operatio. » Dans ce sens, il est synonyme de מעשה[1] et de מלאכה. Il se trouve mis ici à l'état construit, ayant dans sa dépendance le mot בת qui vient après, et que je prononce ביתו « domus » ou « templi ejus. » J'ai déjà dit que rien ne

[1] Le verbe עשה « facere » ne s'est pas encore présenté, du moins à ma connaissance, dans les inscriptions phéniciennes; il n'est pas non plus usité dans la langue araméenne, où l'idée de *faire* est exprimée par עבד. Le verbe פעל, au contraire, se retrouve dans quelques-unes de ces inscriptions, notamment dans la 2e maltaise, dans l'inscription phénicienne de Gaulos, publiée par M. D'Albert de Luynes, et dans la 25e numidique; il figure également dans le 6e vers punique du *Pœnulus* de Plaute (Act. V, scène 1), vers que je rétablis ainsi qu'il suit :

Is si doberim ky fel yth chyl is chon tem liph'ul.

En caractères hébreux : יש זה דברים כי פעל את כל אש כן תם לפעל. A la lettre : « Sunt hic qui dicunt eum fecisse omne quod fuit « perfectum (bonum) ad faciendum, » ce qui rend on ne peut mieux le vers latin de Plaute :

Eum fecisse aiunt sibi quod faciundum fuit.

s'oppose à ce que l'on supplée à la fin du בת une lettre quiescente; or le sens général du texte exige ici la présence d'un ו, et ce ו représente le pronom affixe singulier de la troisième personne masculine, lequel se rapporte au nom בעל שמם «Baal-Schamaïm» de la première ligne.

L'expression פעלת ביתו «opus domus» ou «templi ejus» est analogue à celle-ci, qui se lit dans le I des Paralipomènes (XXIII, 4) et dans Esdras (III, 8): מלאכת בית יהוה «opera domus Domini,» ou à cette autre qui se trouve dans le décret du roi Darius, rapporté dans le même livre d'Esdras (IV, 24 et VI, 7), עבידת בית אלהא «opus domus Dei.»

Quant au mot כלתי, je n'hésite pas à le lire כליתי «perfeci» à la forme *pihel*, c'est-à-dire «j'ai fait entièrement, j'ai achevé, terminé.» L'auteur de l'inscription, en employant cette expression, veut donner à entendre qu'en faisant construire la porte du temple avec ses deux battants, il avait mis la dernière main au corps de l'édifice, et qu'il avait ainsi achevé un ouvrage dont un autre que lui avait peut-être jeté les fondements, sans pouvoir terminer ce qu'il avait commencé, ni couronner son œuvre.

Les mots qui viennent d'être analysés, joints à ceux par lesquels se termine la ligne précédente, donnent le sens très-clair que voici:

«Portam hanc et valvas, quas ad opus templi «ejus perficiendas curavi, ædificavi.»

Il résulte de cette explication, que l'inscription phénicienne d'Oumm el-Awâmid n'est pas une épi-

taphe, car dans le texte il n'est nullement question d'un tombeau ni d'un caveau de famille, comme on l'a cru jusqu'ici, mais il y est fait mention d'un temple, érigé en l'honneur du « seigneur du ciel » Baal-Schamaïm.

Poursuivons notre examen. Les trois lettres suivantes, בשת, accompagnées de cinq chiffres, se traduisent par « in anno CLXXX. »

בשת, pour בשנת, est une abréviation très-commune sur les médailles, comme le fait remarquer avec raison mon savant devancier; mais une observation qui lui a échappé et qui trouve ici naturellement sa place, c'est que cette abréviation, ou plutôt cette prononciation, est également usitée chez les Syriens et les Chaldéens. En chaldaïque, l'on écrit שתא « annus, » au lieu de שנתא, et שתה « annus ejus, » pour שנתיה. Dans le syriaque ܫܢܬܐ, le *noun* s'écrit, mais ne se prononce pas; lorsque le mot doit être au cas construit, les Chaldéens modernes omettent même cette lettre, en sorte que pour l'orthographe il ne diffère en rien de celui que nous voyons sur les médailles.

Quant aux signes numériques qui accompagnent le mot שת à la fin de cette ligne, et à ceux qui viennent après מלכם à la ligne suivante, comme ils paraissent pour la première fois dans une inscription phénicienne, et qu'ils présentent peu de ressemblance avec les chiffres sémitiques connus jusqu'ici[1],

[1] Depuis que cet article est composé, j'ai vu chez M. le comte de Vogüé des inscriptions palmyréennes, où le chiffre 20 présente

je pense avec M. Renan que des découvertes nouvelles sont nécessaires pour que nous ayons le dernier mot de ces signes; tout ce qu'il est permis de dire de certain, c'est que la première de ces deux séries indique une époque postérieure à l'an 311 avant J. C. puisque c'est vers cette époque que fut fondée la ville de Laodicée.

Les mots לארן מלכם, qui suivent le premier groupe de chiffres, se traduisent sans difficulté par « du seigneur des rois. » Mais quel est ce seigneur des rois? Je suis porté à croire qu'il s'agit du premier roi de Syrie, qui a donné son nom à l'ère des Séleucides. En effet, ce souverain pouvait fort bien être qualifié de « seigneur des rois, » puisqu'il avait sous sa dépendance et comme vassaux une foule de petits princes et de gouverneurs de provinces qui portaient le titre de מלכים « rois. » Ce nom n'a jamais eu chez les Orientaux la même valeur que nous lui donnons, et il n'implique pas, comme dans nos langues, une idée de souveraineté et de puissance absolue; c'est ainsi qu'il faut entendre le titre de « roi des rois, » que prenaient autrefois et prennent encore aujourd'hui les souverains de la Perse. Chez les Arabes, les chefs de grandes tribus ont toujours été décorés du nom de Melouc (ملوك) « rois; » il en était probablement de même chez leurs voisins, les Syriens, les Phéniciens et les Chaldéens[1]. Nous savons d'ail-

exactement la même figure que celle qui se voit dans notre épigraphe.

[1] La qualification de « seigneur des rois » se rencontre dans l'ins-

leurs, d'une manière certaine, que les princes qui ont régné à Tyr et à Sidon, un peu avant ou après la conquête de la Syrie par Alexandre le Grand, étaient appelés du nom de « rois. » Je me contenterai de citer Eschmounazar et Abdalonime, dont l'un était vassal du roi de Perse, et l'autre vassal du roi des Grecs. Si cette hypothèse n'est pas dénuée de tout fondement, la première série de chiffres exprimerait la date CLXXX de l'ère en question, date répondant à l'an 131 avant J. C. et au règne de Démétrius Nicator; ou bien, si l'on tient compte des deux cornes qui couronnent le premier chiffre, et qu'on donne à celui-ci la valeur de 200, ce qui est l'opinion de M. de Rougé, la date de notre inscription correspond à l'an 32 avant J. C. Rien, selon moi, n'empêche d'admettre cette dernière date; car, à cette époque, la langue de Canaan était encore parlée dans les colonies de Tyr et de Carthage, dans le nord de l'Afrique, où elle se conserva jusqu'au temps de saint Augustin; et il n'est nullement probable qu'elle eût cessé d'être usitée dans le centre même de l'ancienne Phénicie; elle y avait subi, il est vrai, des changements et des altérations par suite de l'invasion de l'aramaïsme, comme en fait foi notre épigraphe elle-même, mais le fond de la langue était resté le même, et elle a dû se parler dans les villes de la

cription funéraire d'Eschmounazar, à la fin de la 18e ligne, où on lit : ועד יתן לן ארן מלכם את דא « Et insuper dedit nobis Domi-« nus regum Doram; » mais ici elle s'applique au roi de Perse, dont Eschmounazar était le vassal.

Phénicie jusqu'à la conquête musulmane, époque où elle fut absorbée par l'arabe, qui devint la langue générale de tout l'Orient[1].

La seconde série de chiffres donne le nombre 143, et les mots qui suivent indiquent qu'il s'agit de l'ère des Tyriens. La phrase entière se lit ainsi qu'il suit : שת לעם צר « anno populi Tyri. » La première lettre du mot צר, par lequel commence la sixième ligne, n'a pas été nettement tracée, parce que le burin du graveur a rencontré, en cet endroit de la pierre, une légère défectuosité. Après avoir étudié attentivement sur la pierre la forme de ce caractère, j'ai reconnu, avec M. Renan, que c'était un צ ; je suis donc parfaitement d'accord avec lui sur la lecture de ce mot.

Mais ici surgit une nouvelle difficulté : quelle est cette ère des Tyriens dont il est ici question, et à quelle année de la chronologie générale faut-il rattacher son commencement? Si la première ère est, comme tout porte à le croire, celle des Séleucides, celle de Tyr, supposé que la date 280 soit la véritable, aurait eu son commencement l'an 175 avant J. C. sous le règne d'Antiochus Épiphane, quarante-neuf ans avant l'ère des monnaies autonomes de Tyr. Mais quel est l'événement remarquable qui a pu donner lieu à l'établissement de cette ère chez les Tyriens? Pourquoi ne date-t-elle pas de la restauration de la royauté dans

[1] L'araméen n'a pas eu le même sort, car il est encore de nos jours parlé dans quelques villages de la Syrie et dans les montagnes des Curdes.

la personne d'Abdalonime, placé sur le trône de Tyr par Alexandre le Grand en 332 avant J. C.? Pour quelle raison cette ère ne concorde-t-elle pas avec celle des monnaies? Ce sont là des points sur lesquels l'histoire de ce peuple garde le plus profond silence, et ce que nous laissons à décider à de plus habiles que nous.

Les seize lettres qui suivent le mot צר ne m'ont offert aucune difficulté; j'excepte pourtant la huitième, dont la détermination m'a arrêté quelque temps; dès l'abord, j'avais été tenté d'y voir un ו et un ז; mais en étudiant attentivement la pierre, j'ai fini par y reconnaître un caractère unique, le ס.

Je lis et divise ces lettres de la manière qui suit :

לכן ילי לסכר ושם נעם:

לכן « ut sit. » La signification du verbe כן « être » est bien connue par l'inscription de Marseille et par les vers puniques du *Pœnulus* de Plaute, où il se rencontre deux fois.

ילי. L'explication de ce mot ainsi lu est on ne peut plus embarrassante, car il n'existe en hébreu aucune racine de cette forme. Je pense que la première lettre est superflue, et que sa présence est due à une faute du lapicide, lequel, ayant à tracer un י après le ל, aura, par une inadvertance fort naturelle, commencé le mot par cette lettre, qu'il n'aura pas voulu ensuite effacer; ainsi ילי serait mis pour לי « mihi. » On pourrait faire une autre supposition, qui ne manque pas également de vraisem-

blance, c'est que ילי aurait été écrit fautivement à la place de אלי «mihi, ad me.» La substitution de la lettre י à la lettre א se conçoit facilement dans une écriture et dans une langue où, comme dans l'hébreu et les autres idiomes sémitiques, les lettres voyelles ou quiescentes אהוי se permutent sans cesse les unes avec les autres; or, dans le cas présent, l'א du mot normal אלי devant se prononcer *é*, il a pu fort bien se faire que, soit par inadvertance, soit par ignorance, soit autrement, cet א ait été remplacé par un *iodh*, lettre qui, dans bien des cas, exprime le son en question; toutefois la première hypothèse me semble préférable, et comme telle je l'adopte.

לסכר «in præmium, in mercedem.» L'orthographe ordinaire de ce mot, chez les Hébreux, est שכר, écrit par un *sin;* mais on le trouve aussi écrit par un *samech* dans Esdras (IV, 5). On sait que les Araméens n'admettent pas dans leur alphabet la lettre *sin;* il en était probablement de même chez les Phéniciens, car, outre la preuve que nous pouvons tirer d'ici en faveur de ce fait, nous trouvons un autre exemple de cette orthographe dans la célèbre inscription d'Eschmounazar (ligne 1re), où le mot עסר «decem» est mis au lieu de l'hébreu עשר.

ושם נעם «et in nomen suavitatis» ou «suave.» Les deux mots שם et נעם sont du plus pur hébreu, et donnent une expression qui sent le parfum du langage oriental et biblique: טוב שם, dit l'Ecclésiaste, משמן טוב (VIII, 1), et: שמן תורק שמך, est-il dit dans le Cantique des cantiques (I, 3). L'auteur de l'ins-

cription veut dire qu'en érigeant un temple en l'honneur du seigneur du ciel, il a eu deux choses en vue : la première, c'était d'obtenir de la part de Dieu une récompense quelconque ; la seconde, de jouir d'une bonne renommée et de laisser un nom honorable dans le souvenir des hommes. Ces paroles sont analogues à celles-ci, qui se lisent dans Isaïe : לעשות לו שם עולם (LXIII, 12), לעשות לך שם תפארת (LX, 14), et à cette phrase si familière à Jérémie et déjà citée par mon savant devancier : לִהְיוֹת לי לשם ולתהלה ולתפארת (XIII, 11, et XXXIII, 9). Si l'on complète la phrase entière par les mots תחת פעם בעל שמים de la ligne suivante que nous avons déjà expliquée au commencement de cet écrit, on aura une expression contraire, mais présentant la même image, dans ces deux passages du Deutéronome : והאבדת את שמם מתחת השמים (VII, 2, 4), et ואמחה את שמם מתחת השמים (IX, 15).

L'inscription entière, transcrite en caractères hébreux et ponctuée selon les habitudes de la grammaire de cette langue, doit se lire et se traduire ainsi :

לְאָדוֹן לְבַעַל שָׁמַיִם אֲשׁ נָדַר עַבְדְּאֵלִים
בֶּן־מַתָּן בֶּן־עַבְדְּאֵלִים בֶּן־בַּעַלְשָׁמַר
בְּפֶלֶג לְאוּרְכָּא : אֵית הַשַּׁעַר זֶה וְהַדְּלָהוֹת
אֲשׁ לְפָעֳלַת בֵּיתוֹ כְּלִיתִי בָּנִיתִי בְּשַׁת ·𐤚𐤛
𐤛𐤛𐤛 לְאָדוֹן מְלָכִים ·2𐤛𐤛III שַׁת לְעַם
צֹר לְכוּן לִי לְשָׂכָר וָשֵׁם נָעֵם

תַּחַת פַּעֲמֵי אֲדֹנִי בַּעַל שָׁמַיִם

לְעוֹלָם יְבָרְכֵנִי׃

Domino Baal-Samaïm quod consecravit Abdelim, filius Matthan, filii Abdelim, filii Baalsamar, in medio Laodiceæ. Portam hanc et valvas quas ad opus domus ejus perficiendas curavi, ædificavi anno CCLXXX domini regum, CXLIII anno populi Tyri, ut sit mihi in præmium et nomen suave sub pedibus domini mei Baal-Samaïm.

In æternum benedicat mihi!

Du sens général qui résulte de cette traduction et de toutes les observations philologiques qui précèdent, on peut tirer les conclusions suivantes :

1° Sous le règne des Séleucides, on parlait encore et l'on écrivait, en Phénicie, l'ancienne langue de Canaan.

2° Cette langue n'était pas pure; elle avait subi l'influence de l'aramaïsme, comme le prouvent les mots שת « annus, » פלג, pris dans le sens de *medium*, *dimidium*, et דלחת, forme plutôt chaldaïque qu'hébraïque, si toutefois le mot n'est pas écrit fautivement pour דלתת.

3° Les mots donnés par notre inscription pour la première fois sont les suivants : שמים « cœli, » פלג « medium; » שער « porta, » דלחת « valvæ, » פעלת « opus, » כליתי « perfeci, » עם « populus, » סכר « merces, præmium, » שם « nomen, » et נעם « suavitas, pulchritudo, amœnitas, gratia. » Ce dernier mot entre dans la composition des noms propres déjà connus, *Namgidde*, *Giddeneme* (cui fortuna bona fuit)

(Plaute, *Pœnulus*, V, scène III) et *Namphamo* (gratiosus pede suo), que saint Augustin explique par *boni pedis homo*. Aux mots qui viennent d'être mentionnés, il faut ajouter les noms propres d'hommes qui suivent, savoir : 1° בעלשמים « Baal-Schamaïm, » le dieu *Balsamen* de Plaute (*Pœnulus*, act. II, 67), le *Baalsamen* de saint Augustin (*Ad Judices*, quæstio 16), et le Βεελσάμην, Κύριος οὐρανοῦ de Sanchoniaton (Orell. p. 14) ; 2° עבדאלנים « Abdelim » (servus Deorum), nom connu par l'historien Josèphe (*Contra Apionem*, I, 21), et synonyme de עבדאלנים, Abdalonime, roi de Tyr, du temps d'Alexandre le Grand (Quint. Curtius, IV, 1, 14) ; 3° מתן « Matthan » (donum), nom d'un prêtre de Baal, cité dans la Bible (II des *Rois*, XI, 18, et II *Paralipom.* XXIII, 17); 4° בעלשמר « Baal-Schamar » (quem Baal custodivit), nom dont la composition offre de l'analogie avec אסרשמר « Osirschamar » (quem Osiris custodivit), qui se lit dans la première maltaise ; 5° Enfin, les deux noms de villes לארך « Laodicée, » mot écrit vraisemblablement *defective*, au lieu de לארכא que donnent les médailles, et צר « Tyr, » qui se lit tel quel sur les médailles de cette ville.

4° Comme particularité d'orthographe, l'adformante de la première personne en תי se présente pour la première fois dans une épigraphe phénicienne, dans les verbes בנתי, כלתי. Le premier de ces verbes se trouve dans la célèbre épitaphe d'Eschmounazar, avec l'orthographe בנת, au lieu de בנתי.

5° Les chiffres que l'inscription contient n'appar-

tiennent pas au système de numération des Phéniciens connu jusqu'ici.

6° L'inscription n'est pas votive, mais dédicatoire.

7° Le monument que l'inscription mentionne, et pour lequel elle a été faite, n'était pas funéraire; c'était un temple consacré au culte des Phéniciens.

8° Enfin, le dieu Baal-Schamaïm, auquel ce temple était dédié, était probablement le même que l'Apollon ou le dieu solaire des Grecs et des Romains.

Telles sont les conclusions qui résultent de l'examen du texte de la plus longue des inscriptions du Musée Napoléon III. Il ne me reste plus, pour terminer mon travail, qu'à jeter un coup d'œil sur les deux autres; comme elles sont très-courtes, elles ne m'arrêteront pas longtemps. Je les transcrirai ici plutôt pour mémoire que pour en faire l'objet de mes observations; mon étude, pour être complète, ne doit négliger aucune de ces inscriptions, quelque insignifiante qu'elle puisse paraître. Les monuments de ce genre sont si rares, que ce serait faire tort à la science que d'en laisser même un seul dans l'obscurité, fût-il le plus fruste et le plus mutilé que l'on puisse imaginer.

III.

La seconde inscription phénicienne du Musée Napoléon III porte le n° 44. Elle était tracée, comme nous l'apprend M. Renan, sur la partie postérieure d'une pierre à offrandes.

Les quatre premiers caractères sont difficiles à

déterminer, les uns étant mutilés, les autres se trouvant presque entièrement effacés; malgré cela, je ne crois pas qu'il soit impossible de les rétablir. Le premier est certainement un ל; la haste supérieure a disparu, mais le petit trait oblique qui se voit au haut de la ligne ne peut être que la partie inférieure de cette lettre. Le second caractère est pour moi un א; la longue barre qui forme la partie médiale de cette lettre, quoique d'un trait extrêmement fin, est pourtant assez facile à reconnaître; sa direction; qui va vers la droite, ne permet guère le doute sur la valeur que je lui assigne. Le troisième caractère est moins effacé que les deux précédents; j'y vois la figure d'un angle ouvert sur la droite, d'où descend, en forme d'appendice, une petite ligne comme celle qui accompagne ordinairement le *daleth;* il me serait difficile d'y reconnaître une autre lettre. Le quatrième caractère est un *noun*, comme le prouve la forme angulaire que présente ce signe dans sa partie supérieure.

Réunissant les quatre lettres que nous venons d'étudier, nous obtenons le mot לאדן, par lequel commencent ordinairement les inscriptions votives ou dédicatoires. Après ce mot suit une petite lacune, qui ne saurait contenir plus d'une lettre, puis se dessine assez nettement la forme d'un ב. Cette lacune était probablement remplie par un *lamedh*, car à une certaine hauteur au-dessus de la ligne on distingue encore sur la pierre l'extrémité de la haste supérieure de cette lettre.

Après le ב vient une autre lacune qui peut donner trois caractères. Après cette lacune, on distingue les traces d'un ש, puis se présentent les trois lettres תרת, qui sont évidemment la fin du mot עשתרת, nom bien connu de la déesse *Aschtoreth* ou *Astarté*. Il résulte de cette lecture que les quatre lettres שתרת étaient précédées d'un ע; cette lettre se montre, en effet, à cette place, mais dans un état presque complet de mutilation, et ses traits, à demi effacés, sont à peine reconnaissables. Pour compléter le mot qui précédait עשרת et qui commence par לב, il ne nous manque plus que deux caractères; je ne crois céder à aucune préoccupation d'interprétation, en disant que ces deux caractères devaient être על, lesquels, réunis à לב, donnent le mot לאדן, qui accompagne presque toujours le groupe לבעל dans les inscriptions phéniciennes votives ou dédicatoires.

Les cinq caractères qui terminent la ligne sont parfaitement lisibles; ils forment les deux groupes אל מתן.

Cette première ligne doit se lire et se transcrire ainsi qu'il suit :

לאדן לבעל עשתרת אל חמן

Domino, marito Aschtoreth, deo Hammon.

La qualification de « mari d'Astarté, » qui est donnée ici au dieu Hammon, n'a rien qui doive nous surprendre; il est certain, comme nous l'avons montré précédemment, que le Baal des Phéniciens, le

même que le dieu Hammon des Égyptiens et des Libyens, doit être assimilé au Jupiter Olympien des Grecs et des Latins[1]. Or, Astarté, qui est représentée comme la plus grande divinité après Baal, qui est désignée par le prophète Jérémie comme « reine du ciel, » מלכת השמים, et figure presque dans tous les monuments à côté de ce dieu, était aussi l'épouse et la compagne de celui-ci, comme, dans la mythologie grecque, Junon était l'épouse et la compagne du souverain des dieux. Apulée, qui, en sa qualité d'Africain, connaissait mieux que tout autre les idées et les croyances des Phéniciens et des Carthaginois, invoquant la déesse lunaire, qu'il assimile ailleurs à la Vénus céleste et à la Junon des Grecs, l'appelle « magna Jovis germana et conjuga, regina cœli, « summa numinum, prima cœlitum, » et il nous la dépeint comme assise sur un lion, et tenant la foudre dans ses mains, telle que nous la voyons encore représentée sur les médailles puniques[2].

La seconde ligne contient d'abord la formule אש נדר « quod vovit » ou « consecravit, » que nous avons vue dans la première inscription d'Oumm el-Awâmid; puis vient le nom de l'auteur du vœu, qui s'appelle *Abdeschmoun* עבדאשמן (serviteur d'Eschmoun). On sait que le dieu Eschmoun, assimilé par les Grecs à leur Asclepios ou Esculape, était le hui-

[1] Voyez Gesenius, *Appendix ad comment. in Jesajam*, part. II, p. 335, et *Encyclopædia scientiarum Halensis*, t. VIII, p. 398.

[2] Voyez Apul. *de Asino aureo*, metam. VI, p. 121, Bip. et metam. XI, p. 277.

tième des Cabires phéniciens. *Abdeschmoun* se traduirait bien en grec par Ἀσκληπιόδωρος, comme dans la seconde athénienne Ἡλιόδωρος répond au phénicien עבדשמש *Abdschamesch*, qui veut dire « serviteur du soleil. »

La ligne se termine par les mots על בני « pro filio meo » ou « pro filiis meis, » car le mot בני peut se lire au pluriel aussi bien qu'au singulier. M. Renan remarque avec raison que le changement de personne que l'on voit ici est conforme au tour de l'inscription d'Eschmounazar et à celui de la première inscription d'Oumm el-Awâmid; il aurait pu ajouter : et à celui de beaucoup d'autres inscriptions phéniciennes votives.

L'épigraphe entière doit se traduire ainsi :

« Domino, marito Aschtoreth, deo Hammoni « quod consecravit Abdeschmun, pro filiis meis. »

La troisième inscription, qui porte le n° 45 dans le catalogue, se lit sur un fragment de gnomon. Elle se compose de quatre mots, tracés sur une ligne dont le commencement et la fin sont mutilés.

Des trois premiers caractères, le troisième m'a arrêté longtemps, parce que les traits qui en forment la partie supérieure avaient été retouchés avec du rouge par je ne sais quel amateur d'épigraphie phénicienne, qui en avait fait ainsi un ד, au lieu que c'est un *caph*, comme j'ai fini par le reconnaître longtemps avant la publication du mémoire de M. Renan. J'avais ainsi obtenu les trois lettres ברך, dont il ne m'était guère possible de tirer un sens

clair et satisfaisant; je pensais bien que je pouvais avoir affaire au mot עבדך « servus tuus, » qui se lit sur d'autres inscriptions phéniciennes; mais ce n'était là qu'une pure conjecture, et je voulais l'évidence. Mon incertitude et ma perplexité ont duré jusqu'au moment où le savant académicien est venu m'apprendre qu'en effet les trois caractères en question étaient précédés d'un ע dans l'original, mais que, dans le transport, un petit éclat de pierre avait fait disparaître cette lettre, qui, d'ailleurs, se retrouve dans un estampage pris au moment même où la pierre fut découverte.

Un examen attentif et réitéré m'a permis également de reconnaître le nom עבדאסר dans le groupe qui vient après. La lecture du mot בן qui suit est indubitable; quant à l'א qui termine la ligne, il existe tant de noms propres d'homme qui commencent par cette lettre, qu'il n'y a pas de raison pour en proposer un plutôt qu'un autre : par conséquent, il serait superflu de vouloir déterminer celui qui pouvait figurer ici.

Je lis et traduis l'inscription ainsi qu'il suit :

עבדך עבדאסר בן א...

Servus tuus Abdosiris, filius A.....

Je ferai remarquer en passant que la seconde ligne de l'inscription bilingue de Malte commence également par les mots עבדך עבדאסר, et que dans la partie grecque le nom *Abdosiri* est rendu par Διονύσιος.

Que le dieu Osiris des Égyptiens et des Phéniciens fût assimilé par les Grecs à leur Dionysius ou Bacchus, c'est ce qui est attesté par Hérodote (II, 42), Diodore de Sicile (IV, 1) et par Plutarque (*De Iside et Osiride*, § 13).

Considérés sous le rapport de l'histoire et de l'archéologie, les deux petits monuments que nous venons d'examiner ne manquent pas d'une certaine importance; personne ne le contestera; mais sous le rapport de la philologie, ils n'ajoutent rien à la lexicographie encore si pauvre du phénicien, et n'apportent aucun élément nouveau à l'étude de cette langue, qui est peut-être la plus ancienne du monde. Seulement, les formules et les quelques noms propres déjà connus qu'ils nous offrent serviront à confirmer la lecture de ces mêmes formules, de ces mêmes noms qui figurent dans d'autres inscriptions; dans tous les cas, on ne découvre pas tous les jours des monuments de ce genre et de cette origine, et leur rareté doit donner du prix même à celles de ces inscriptions qui paraissent les plus insignifiantes.

Telles sont les observations que m'a fournies l'examen des épigraphes phéniciennes exposées au Musée Napoléon III; telle est, selon moi, la véritable interprétation de ces monuments; je crois l'avoir suffisamment justifiée sur les points où elle diffère de celle de mon savant devancier; je laisse aux orientalistes et aux philologues à décider qui de nous a le plus approché de la vérité. Après avoir accompli, par ce travail et cette publication, ce que j'ai cru

être un devoir pour moi, je m'en réfère avec confiance à leur jugement et à leur impartialité.

ABRAHAM HA-BABLI,

APPENDICE

A LA NOTICE SUR LA LEXICOGRAPHIE HÉBRAÏQUE,

PAR M. ADOLPHE NEUBAUER.

Abraham Ibn-Ezra, dans une rédaction manuscrite de son commentaire sur la Genèse, ainsi que R. Jacob Tam, dans son livre *Hachra'oth*, mentionnent un certain Abraham Ha-Babli, et rapportent quelques explications de cet auteur [1].

M. Steinschneider était assez heureux pour trouver dans un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, un fragment en hébreu de cet auteur [2]; ces extraits offrent tant de ressemblance avec certains morceaux du Dictionnaire de David ben Abraham, que nous n'hésitons point à affirmer qu'Abra-

[1] Cf. les notes de M. Dukes, à la fin du livre *Tshouboth Dounash*, éd. Filipowski. Londres, 1855, p. 100.

[2] Ms. Bod. 135. Cf. *Jewish literature*, par M. Steinschneider, p. 139. Ce savant y a oublié d'indiquer le numéro du manuscrit, et c'est le hasard qui nous l'a fait trouver, lorsque notre travail sur David ben Abraham était déjà publié.

ham Ha-Babli est identique avec ce grand lexicographe caraïte[1].

Le fragment[2] n'est pas étendu, et mérite, au point de vue de la grammaire, dans son état primitif, d'être publié en entier; c'est ce que nous faisons, en donnant aussi les passages analogues en arabe du grand Dictionnaire de David ben Abraham. Plusieurs de ceux-ci ont été donnés dans notre travail sur ce lexicographe, et nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur. Comme l'hébreu de ce fragment n'offre presque point de difficulté à l'hébraïsant, et qu'une très-grande partie en est composée des versets bibliques, cités comme exemples des règles grammaticales, nous avons cru superflu d'en donner une traduction. Nous indiquerons seulement le contenu des différents chapitres, tels que nous les avons établis.

Le premier traite des racines unilitères, bilitères, trilitères et quadrilitères;

Le second, des mots qui sont composés des mêmes lettres, avec des permutations entre elles, tout en conservant constamment la même signification;

[1] Peut-être l'original avait-il *Ben Abraham*, et les copistes ont-ils omis le mot בן. Il serait peu probable que le père de David eût composé cet extrait, et que son fils l'eût employé sans citer son père; nous ne croyons pas non plus que les caraïtes qui citent notre lexicographe aient changé le nom d'*Abraham ben David* en celui d'*A. b. D.*

[2] Il est possible que notre auteur ait commencé par ce petit traité, avant de penser au travail de son grand Dictionnaire, ce qui nous expliquerait les différences entre quelques passages de ce fragment et de son Dictionnaire.

Le troisième, des mots qui sont composés des mêmes lettres, mais qui ont différentes significations, suivant la voyelle;

Le quatrième, des mots où il faut toujours suppléer une lettre pour en trouver le sens;

Le cinquième, des lettres qui peuvent se substituer l'une à l'autre, sans changer la signification des mots.

I.

וידבר אברהם הבבלי על יסודות שבמקרא ואמר על כל דבור שבמקרא אם הוא מעשרה אותיות וכל הדברים כולן לא יוסיפו על ארבעה אותיות ויסודם אות שנים שלשה או ארבעה, יותר מארבעה לא יוסיפו · והדברים שיסודם אות אחת, כמו ויז, ויך, ויט, ויור, והזיתה, ואשר יזה מדמה, ותאמר והזיתם או מוים, בהזותך, בהזותכם, יסוד כל אילו זין · וכן ויך תאמר אכנו בדבר, יככה ד׳, למה אככה, והכית, והכיתם, הכמכת מכתו הכהו, הכה, ויך שרשיו.[1] וישראל לא תנשני. כי השה אלוה חכמה, צור ילדך תשי, נשיתי טובה, פי׳ הכל לשון שכחה, ויסודם שין · וכן ישתמש במקום משאת, כמו לא תשה ברעך משאת מאומה, האיש אשר אתה נושה בו, ונשים משלו בו, בעורכי משאות, והכל פי׳ אחד · ויתחלפו האותיות האילו ושין לא תזוז ולא תסור ממקומה :[2]

[1] Il faut suppléer ici les mots ויסודם כף.

[2] والحرف ثابت. Cf. *Journ. as.* 1861, t. II, p. 468.

והדברים שיסודם שתי אותיות, לשון ביאה,[1] כמו בא אחיך במרמה, ובאת, שמה תבואו, והבאתם, מובאים, הביאותים, כי הובאו, הביאונו אליך, והבאים זכר ונקבה, עיקרם ויסודם בית אלף, לפי שהאותיות כלם יעלו וירדו ממקומם, ואלף בית אינם זזים ממקומם:

והדברים שיסודם שלש, כמו קרא, ויקרא, וקראתם, קרואיו, מקוראי, נקראתי, תקראו, יקראונני, כי כלם עיקרם ג׳ אותיות ויסודם קוף ריש אלף:

והדברים שישתמשו בארבע אותיות הם שתי זוגות, כמו התמהמהנו, לולא התמהמהנו כי עתה שבנו ואהוד נמלט עד התמהמהם, פירושם עכוב, ויסודם מם הא מם הא, וכמוהו ושעשע ילד, שעשועים, לולי תורתך שעשועי, על צד תנשאו ועל ברכים תשעשעו, פירושם אחד, ויסודם ארבעה אותיות, והם שתי זוגות שין עין שין עין, ולא יוסיפו יסוד הדברים שבמקרא על ארבע אותיות, חוץ מן השמות שיוסיפו על ארבע אותיות כמו זרבבל בן שאלתיאל, תוגרמה, אבטיחים, קרדומות[2].

II.

ואילן דברים שהן מתקדמין אות ומתאחרין אות, ופירושם אחד כמו שמלה, שלמה;[3] כבשים, כשבים; ויחלוש

[1] لغة ביאה. Cf. *Journ. as.* 1862, t. I, p. 397.

[2] Conférer, pour tout ce passage, l'extrait arabe du grand Dictionnaire que nous avons donné dans le *Journal asiatique*, 1862, t. II, p. 467 et 468.

[3] Voici comment David ben Abraham s'exprime à la racine תק :
.....ינתק ينتثر وانتثار الشعر يسمى נתק وعلى سبيل التقديم

יהושע, כל הנחשלים אחריך; והייתה לזועה, והיתה דק זוועה; בני עלוה, בני עולה; ומתלעות לביא, ומלתעות כפירים; ויחרד וילפת, וילפת שמשון, נפתל ועקש, נפתולי אלהים; לפרוש לחם על פי ה׳, ומי יודע פשר דבר; איה האנשים, אהי מלכך איפא; נוער בים, רוגע הים; עם יושבי חדל, האזינו כל יושבי חָלֶד; כי פסו אמונים, ספו תמו מן בלהות; יחדיו נאלחו, אף כי נתעב ונאלח, סיר אשר חלאתה בה; אנקת אסיר, נאקת בני ישראל; אני אמרתי נגזרתי.[1] אמרתי בשלוי נגרזתי מנגד עיניך; ואת הנערים יודעתי פירושו כמו יועדתי,[2] כמו אשר לא יעדה,

والاخير قال ננוסה ונתקנוהו يريد به וננתקוהו ومثله כי משם אתקנך يقتضى אנתקך وهو مثل שלמה وשמלה, להקרת קהלת, לפרש להם פשר דבר, עיף וינע יעף, רגע הים נער בים, שחים סחיש, בתמנת חרס בתם סרח, מלתעות מתלעות, בלעגי ולשון עלגים, לזועה זועה, לפידים פלדות, הרעלו והערל, מרזח סרוחים מורח, אלגמים אלמגים, נגזרתי נגרזתי, תגלת תלגת, תערץ תרעץ

« ינתק (*Eccl.* IV, 12) veut dire disperser; on appelle une maladie par laquelle les cheveux tombent נתק (*Lev.* XIII, 30). De la même signification vient le mot אתקנך (*Jér.* XXII, 24), avec permutation des lettres. On trouve des exemples de permutation dans les mots שמלה et שלמה, etc. »

[1] Cette explication est citée par R. Jacob Tam dans son livre *Hachra'oth*, p. 57.

[2] Ce mot est expliqué autrement par David ben Abraham (Cf. *Journ. as.* 1862, t. I, p. 409); il ajoute cependant dans son Dictionnaire : ويقال انه من العكس مثل ונועדתי שמה.

ונועדתי לך שם: כאש פלדות. הלפידים: ומעלה מעל. עמל ואון: ויפצר בם. ויפרוץ בו לקחת: עייפים ורודפים. כי נתן לאנשיך היעיפים. עיף ויגע. לא יעף ולא יגע: לחרפה וללעג. ולפני התגלע: קהלת יעקב. לתקת הנביאים: חרב חלל החודרת לכם פי׳ כמו חורדת. ותרגום דמויעא להון: והעמדת להם כל מתנים. פירוש והמעדת. ומתניהם תמיד המעד. ולא מעדו קרסולי: שתה גם אתה והערל. פירושו והרעל. כמו כוס התרעלה: כי בלעגי שפה. ולשון עלגים. עם עמקי שפה ולעגי לשון. בלעג לשון אין בינה: אחה בתי הכרע הכרעתיני. ואת היית בעוכרי. עוכר ישראל: והחתל לא חתלת. לשון חיתול. וערפל חתולתו. לאשר על המלתחה הוצא לבוש: וקורי עכביש. חמת עכשוב: ויחרגו ממסגרותם. ויתגרו ממסגרותיהם: לשונם בצמא נשתה. ונשתה מים מהים. אם ינתשו מים זרים קרים נוזלים. ופירושם כמו יבישה: ולאריב את נפשך. כמו ראבון נפש.

III.

מאדם העיר. כמו אדם ובהמה כך היא שמה של עיר מדינה אדם. וכן אמר המתרגם: אדרת שער. אדרת שנער. פירושם כמו רדידים. לגפן אדרת. והלבנון באדיר יפול. כולם דבר גדול: [1] כאהלים נטע ה׳. מר ואהלות קציעות.

[1] Au chapitre אר, il dit ce qui suit :

אדיר יפול וצי אדיר ..... الكبير وفى المراكب וצי אדיר ..... فى اجلاء الناس واجلاءهم ואדירהם שלחו ومثله להיות לגפן אדרת وخلافه אדרת שנער אליהו وهو..... طيلسان

פירושם וקריאתם בפתח חטף אלף. ואחרים קריאתם בחטף קמץ אלף. כי באהלים תשבו כל ימיכם. כל לשון אהל קמץ ופירושם כמו אהל ומשכן; ורבים כמו אילו שקריאתם אחד. לפי שאילו פתחין ואילו קמצין. והוא קמץ גדול. וקמץ קטן. ופתח גדול. ופתח קטן. קמץ גדול כך הוא תחת המשיכה נקודה כזה (ָ) וקמץ קטן שתי נקודות תחת האות כזה (ֵ) ופתח גדול משיכה בלא נקודה תחת האות כזה (ַ) ופתח קטן ג׳ נקודות תחת האות כמו. ערב ובקר פתח קטן. ופירושו לילה. ויבדל כל ערב מישראל [1] קמץ קטן. ופירושו כמו וערב רב; גמל עלי פתח. ופירושו גמילות חסד. רכב חמור ורכב גמל. קמץ מם. ופירושו גמלים; לחדשים קמץ חית ופירושו ירחים. חדשים לבקרים פתח חית. ופירושו דברים חדשים; [2] חרבות צורים. פתח חית. ופירושו כמו חרב וסייף. חרבות ירושלים. קמץ חית. ופירושו כמו בית חרבות; פתח אהל פתח קטן. ופירושו שער. פתח דבריך יאיר קמץ קטן. ופירושו פתיחת של דבר; [3] אחל

[1] Au chapitre ער :
وكل ערב بشتين مثل וגם ערב רב ויבדילו כל ערב وهو خلط الناس

[2] Au chapitre חד :
وكل ما تصرف من חדש يصير חדשים ראשי חדשים לחדשין יבכר חדשיכם وما تصرف من חֹדש يصير חדשים مثل אהל אהלים עמר עמרים

[3] Au chapitre פת :
פתח אהל פתח הבית يقتضى فتح الباب وهو بمَ פתח דבריך بشتين افتتاح خطابك ينير

תת פחדך · קמץ אלף. ופירושו כמו התחלה, וכמו החלותי תת לפניך, ולא אחל שם קדשי פתח אלף, ופירושו כמו חול: על הבתים קמץ בית, ופירושו השער, כי עשרת הבתים חמר פתח בית, ופירושו מדה: [1] אחז יחזקיהו קמץ חית, ופירושו שם המלך, והנה אחז בקרנות המזבח פתח חית, ופירושו תפש: ונתן הכהן פתח תיו, ופירושו נתינה, ונתן הנביא קמץ תיו, ופירושו שם הנביא: ויאמר העבד קמץ הא, העבד ישראל אם יליד בית פתח הא, כתמיהת כך וכך הוא: כי מפני חרבות נדדו. פתח חית, לשון חרב וסייף, הבונים חרבות למו, קמץ חית ופירושו הריסה·

יחל מתחלק לשלשה פנים · הראשון יחל להלחם בבני עמון: יחל להושיע את ישראל קמצין יוד, ופירושם התחלה של דבר: השני ולא יחל דברו פתח יוד· ופירושו כמו ימיר יחליף: השלישי יחל ישראל אל ה׳ פתח יוד, ופירושו לשון קיווי ותוחלת·

האל הגדול קמץ ההא (והאלף)· והוא משמות הבורא שיתברך· האל אדוניך ואליך פתח ההא· שהוא לשון תמהה: ה׳ האלהים קמץ ההא, האלהים אני להמית ולהחיות פתח ההא בלשון לאו, כלומר שאיני יכול: כי יגורתי מפני האף והחמה קמץ

[1] Au chapitre בת :

ولنا בית مثال אלפים בת .... والكثرة כי עשרת בתים مشدود وخلاف ذلك بالتخفيف ובתים מלאים وهو من בית

הה׳א והאל׳ף • ופירושו כעס • האף שונא משפט יחבוש • האף תספה ולא תשא פתח הא׳ : כל חרש שהוא שם כמו מעשה חרש קמצין , אנכי בראתי חרש • חרש עצים נטה קו • פתחין ר׳יש , ופירושו מעשה אומנות : אובל אולי הוא נהר מן יובל ישלח שרשיו • אולי שם המדינה : כחי וראשית אוני • מצאתי און לי • ראשית אוני • יהי רעב אונו • מרוב אונים ואמיץ כח • ולאין אונים פירושם כח • ותקרא שמו בן אוני • בלחם אונים • לא אכלתי באוני • כמו תאנייה ואנייה • לשון אבילות • וכן אמר התרגום לא אכלתי באוני באבלי : יצרו צערי אונו • עד מתי תלין בקרבך מחשבות אונך • פירושו כמו עמל ואון • און ועמל בקרבה • לא הביט און • ולבו מעשה און : ובית אל יהיה לאון • ובית אל נקרא שמו בית און • מקום שעשו שם העגלים • שכן הוא אומר ולעגלות בית און יגורו שכן שמרון • וכן מצינו במקום אחר תועבת בני עמון שקוץ מואב • עטלפים • תרתק • נבחן כולם נקראו שמות רעות בשביל שהיו שם אלילים • ולכך נקרא בית אל בית און : ופירוש אחר בבקעת און • כך הוא שם הבקעה : ואתו שם אדם • כהן און שם המדינה • והיא אלכסנדריא שבמצרים • בחורי און ופיבסת היא אלכסנדריא והיא נא על אמון מנא : [1] אור חשך • שנאמר

[1] Cf. *Journ. as.* 1861, t. II, p. 470, et 1862, t. I, p. 382, note 1. Voici ce que David ben Abraham dit dans son Dictionnaire, à la racine און :

ولنا און اسم بلاد مثل כהן און وهي الاسكندرية ثم ينتقل عن هذا النحو ويصير אָוֶן كقوله בחורי און ופיבסת ومن شكل ذلك

ולילה אור בעדני, וכן אמרו חכמים אור לארבעה עשר, וכמוהו ויאר את הלילה; [1] וסקלתו באבנים כמשמעו, ויעזקהו ויסקלהו, סולו סולו המסילה, סקלו מאבן; נטע ארן וגשם יגדל, הוא אילן, וארן הוא ארז; [2] ואתונא איזא יתירא, [מזי רעב] חד שבעה, עד די חזי למזייא, שריפה פירושם; אל אבן האזל לשון ארמית, וכן תרגם יונתן אבן אתא. [3]

IV.

ואילן דברים שלא יצא פירושם עד שיוסיף שמה אות אחת, כגון ועשה את מאחת מאלה פי׳ אחת, נצרה על דל שפתי

اسميت בית אל בית און كقوله לעגלות בית און وانما وقع على בית אל ذلك لقبح تسمية المعبود كما يقول ובית אל יהיה לאון على عادة الكتاب يسمى المعبودات باقبح تلقيب وعلى ما يقال תועבת מצרים תועבת בני עמון שקוץ מואב עצבי הגוים وما شاكل ذلك وكل בית און في שפטים وשמואל هو موضع غير בית אל בבקעת אונו اسم مكان بنى له جديه واونו اسم انسان

[1] David ben Abraham blâme cette explication dans son Dictionnaire, en disant, au chapitre אר:

وقد غلط بعضهم ايضا في ולילה אור בעדני فسره ظلمة من אור לארבעה עשר في لغة المשנה ولم تدفع الضرورة الى ذلك بل هو نور حقيقى ..... وقد توهم في قوله ויאר את הלילה انه ظلام

[2] ארן וגשם יגדל نوع من الارز يربيه المطر

[3] David ben Abraham حجر الحاصل.

רל כמו דלת׃ עוברי בעמק הבכא׃[1] פירוש כמו הברכה׃ כי שם
ברכו אלהים׃ ע״כ קרא למקום ההוא עמק ברכה׃ והוא עמק
יהושפט ונשפטתי אתם שם׃ בעמדם לדין מרוב צער׃ יזיעו עד
שיזיל לארץ׃ ויהי כמעיין מים ילך בעמק מזיעת בני אדם׃
וישראל שהם יריאים את ה׳ למודים ומורים דרכיו יעטו ברכות
הוא שאומר גם ברכות יעטה מורה׃ וכלתו אשת פנחס הרה
ללת׃ כמו ללדת׃ לא יהל שם ערבי׃ לא יאהל׃ לא יהל אור׃

[1] Ce passage nous semble embrouillé, et nous croyons qu'il y manque quelques mots, qui se complètent parfaitement d'après le passage arabe du Dictionnaire de David ben Abraham. Voici ce qu'il dit au chapitre בכ :

והעיר שושן נבוכה ومن ذلك سمى الموضع الذى يقتضى الخالق فيه
من الامم فى اخر الزمان עמק הבכא الامة وهو מדבר עמים لما يحل
فيه من الافات والوبا كقوله ונשפטתי אתם שם פנים אל פנים
והעברתי ..... וברותי מכם فلكثرة حزنهم وبكاءهم وحيرتهم
وخوفهم سمى كذلك وهى من الاسامى المعلولة مثل עמק ברכה כי
שם ברכו עמק יהושפט כי שם אשב לשפט קרא שמו יזרעאל כי
עוד מעט ופקדתי وقد سمى ذلك עמק עכור مرج الشوم والبلا
ومن ذلك تغيير עכור עוכר ישראל يعنى مشوم على ישראל
עוברי בעמק הבכא מעין ישראל الجايزين فى مرج الحيرة מעין
يجعلوه يعنى שארית ישראל الجايزين فيه عند محيهم القدس
يجعلوهم عناصر ماء بدعاهم الى الله يطلبوا الماء وفيه قال
בבכי יבאו ..... על שפיים נהרות גם ברכות יעטה מורה ثم
البركات يستعملوها المرشد يعنى به الى الמשכילים الذى
يعلموهم الفقه

כמו לא יהלו אורם׃ ויגש שאול עד עיר עמלק את שמואל׃ כמו ויפגש׃ והתרגום מוכיח [1] וערע שאול ׃ ויבא שאול עד עיר עמלק וירב בנחל׃ כמו ויארוב׃ וכן אמר התרגום וכמן׃ שמענו גאון מואב גא מאד׃ כמו גאוה׃ ויש אומרים כמו גיא ועמק פירושו׃ בלבת אש׃ כמו בלהבת אש׃ צר ואור חשך בעריפיה׃ כמו צהר וצהרים׃ וירפו את שבר בת עמי׃ כמו וירפאו׃ ושפטתי בין שה בריה׃ כמו בריאה׃ ומאכלו בריאה שמינה׃ ובריה טעם כמו הביאי הבריה החדרה׃ ושאף צמים חילם׃ צמאים׃ וירפו עד היום הזה בדבר אלישע׃ כמו וירפאו לשון רפואה׃ ואת בניהם כלו בבית׃ כמו כלאו׃ הן תוי שדי יענני׃ כמו תתאו׃ ברחץ הליכי בחמה בחמאה׃ כמו שנאמר וצור יצוק עמדו פלגי שמן׃ ותזרני חיל למלחמה ותאזרני׃ מקרני רמים עניתני׃ כמו

[1] *Journ. as.* t. I, p. 150, note 1. Nous allons donner le texte d'un passage pareil de son Dictionnaire. Voici ce qu'il dit au chapitre תו :

חן תוי שדי مهوتى من النواقص [תאותי] ومثله كثير يحتاج زيادة مثل על יום טוב בנו يقتضى באנו הרה ללת يقتضى ללדת ותזרני חיל ותאזרני ולא יהל שם יאהל יתן את [שלתך] שאלתך חטים מכות מבלת וירב בנחל ויארב ושלש עשרה שנת ובשלש עשרה בלבת אש בלהבת אם לא שריתיך אם לא שאריתך שה בריה בריאה מזין על לשון מאזין ענבים סותה כסותה לרום את הסלת לערום משתו יגורו משאתו שרשות שרשרות וסופניא וסמפניא ויגש שאול ויפגש وكذا قال المترجم וערע שאול דבר חד ודבר אחד וירפו וירפאו؛

ראמים; כי על יום טוב בנו, כמו באנו; לברם האלהים, כמו לבררם; ובדם ענבים סותה, כמו כסותה; ויאמר מהחל התודות לביא בית ה׳, כמו להביא; שכל לביא אריה, כמעט קט כמו קטן; ועלתה כאור כמו כיאור; נתתי חטים מכלת לעבדיך כמו מאכלת; מכוללת כמו כלכלה, וכן בספר מלכים, מכולת לביתו; גם כל שרית ישראל, כמו שארית, וכן אם לא שריתך לטוב;[1] ואלהי ישראל יתן את שלתך, כמו שאלתך; שקר מזין על לשון הוות, כמו מאזין; לרוס את הסלת, כמו לצרוס, כמו ראשית עריסותיכם.

אח יצא לחמשה פנים; בפירוש הראשון, כמו ולרבקה אח, להפר האחוה; השני רקע ברגלך ואמר אח, וכמוהו אח עשויה לברק; השלישי כמו ועשה אח מאחת מאלה; הרביעי, ואת האח לפניו מבוערת, הוא מוקד שעושין שם פחם, והוא מן נחשת רבוע ולו ארבעה אופנים ומוליכין אותו ממקום למקום ויתחממו בו המלכים בחרף; החמישי שמחה, כמו האח ראתה עינינו.

V.

ועוד אומר על האותיות שנתחלפו; אלף תשתמש במקום היא, כמו כן יתן לידידו שנא, כמו שנה, ואם כל שנה בהא זו באלף;[2] ופה אשליך לכם גורל בהי, ופא תשית בגאון גליך באלף;

[1] Ce passage est cité par R. Jacob Tam. (Cf. *Hachra'oth.*)

[2] Cf. *Journ. as.* 1862, t. I, p. 148, note 1. Nous n'y avons pas donné tous les exemples que le Dictionnaire rapporte, car notre but n'était que de parler des connaissances grammaticales de David

גבוהה גבוהה בה״י, ע״כ גבהא קומתו באל״ף: וכל חמה בה״י ויצא
בחמא גדולה באל״ף: וכל אבה בה״י, בני אם יפתוך חטאים אל
תאבא באל״ף: ואתה מרבבות קדש [בה״י], אתא בקר וגם לילה

ben Abraham. Nous ne voulons pas citer le texte de ce passage en entier, et nous nous contenterons de donner les morceaux qui feront ressortir le plus l'identité des deux auteurs en question. Voici ce qu'il dit au chapitre הל :

كل הלא تفسيره اليس مثل הלא אם תטיב הלא הוא אמר לי
הלא עכן وما شاكله واما فى الآخر فهو غريب فى العبرانى
وليس اعلم سوى واحد وهو הלירשנו קראתם לנו הלא قال هل
لورثتنا دعوتمنا اليس وآخر لنا يكتب بال ה״י ولا فرق بينهم فى
التفسير הלה היא ברכה وكثير مثله مثل הוה גביר הוא ארץ
ופה אשליך ופא אשית וויזא בן שפעי וויזת השני وكل עזרא
اسم באל״ף ובן עזרה יתר בה״י בותא חרבונא ויאמר חרבונה وكل
מקוה בה״י ומקוא סחרי מקוא יקחו באל״ף وكل יאבה תאבה בה״י
אל תבא وكل חמה בחמה בה״י ויצא בחימא באל״ף وكل גבהה בה״י
גבהא קומתו באל״ף وكل שנה בה״י לידידו שנא באל״ף وكل אשנה
ישנה בה״י ישנא הכתם באל״ף وكل מלא ימלא באל״ף עד ימלה בה״י
وكل מרוה בה״י גם הוא יורא באל״ף وكل זרה בה״י לכם לזרא באל״ף
وكل מטרה המטרה בה״י כמטרא לחץ באל״ף وكل כסא באל״ף מעלות
לכסה בה״י وكذلك אשר לא יוכל להרפה בה״י מאחז פני כסה
וראש ענול לכסה وكل רופא ומרפא באל״ף לעת מרפה בה״י وكل
אנא באל״ף سوى ست ب֯ فى מלכים وب֯ فى ישעיה وب֯ فى صلوة
וונה وما اشكل ذلك

באלף׃ ומקוה סחרי המלך בהי׳ ומקוא סחרי דדברי הימים באלף׃ ושנא דמלכים באלף. ושנה בגדי כלאו בהי׳ ישנה הכתם הטוב באלף׃ חרבונא בתחלת אחשורוש באלף. האחר בהי׃ אלעלה שבחומש הראשון בהי׳ והאחרון באלף׃ כל משנה חוץ מאחד ועז פנים ישונא בקהלת׃ גליתי את מסתריו ונחבה בהי׳ וכל נחבא ומתחבא באלף׃ הלה היא ברבת בני עמון בהי וכל שאר הלא באלף׃ עד ימלה שחוק פינו בהי. וכל ימלא וימלא באלף׃ וכל אנא ונא באלף. חוץ משׁשה שבמקרא כתובין בהי׳ אנה ה׳ בתפלת חזקיהו במלכים ובישעיה בהי ושנים בתפלת יונה. אנה ה׳ מלטה נפשי׳ אנה ה׳ כי אני עבדך׃ הוה גביר לאחיך בהי׳ כי לשלג יאמר הוא ארץ [באלף]׃ רוחי זרה לאשתי בהי׳ והירה לכם לורא באלף׃ וכל אלה שאינו שם בהי׳ שמוע בן אלא באלף׃ וכל עטיה בהי חוץ מאחד עטיא העשתרוני באלף׃ גרה גבול בהי׳ גיא ינשא באלף. גיא המון גוג באלף שש מעלות לכסה בהי׳ שאר כסא באלף׳ כל מרא בהי׳ חוץ מן חד׃ קראן לי מרא באלף. אל תפחדו ואל תרהו׳ כמו אל תראו׃ הוא הדד הארומי בהי׳ ויברח אדד באלף׃ התיו לאכלה בהי׳ אתיו אקחה יין ונסבאה שכר באלף׃ והוות רשעים יהדוף. כמו בכל אות נפשך׳ כמו דובר הוות נפשו׃ ואחרי כן אתחבר יהושפט׳ כמו התחבר׃ ואדבר אליכם אשכם ודבר׳ כמו השכם׃ הנזר פירוש אנזר׃ ביד דוד עבדי הושיע את עמי ישראל׳ כמו אושיע׃ המה הבשר והיא הסיר׃ ואתכם הוציא מתוכה׳ כמו אוציא׃ ואת יתר ההמון׳ ובמקום אחר ואת יתר האמון׃ אך עשרתי מצאתי

און לי · כמו הון ; והיך יוכל עבד אדוני זה · היך אביא אלי ארון האלהים · כמו ואיך ·

וישתמש בי״ת במקום פ״ה · נשפת(ה) ברוחך · כמו כי רוח ה׳ נשבה בי ; מדוע נסחף אבירך · כמו סחוב והשלך · מטר סוחף ואין לחם · אם לא יסחבום צעירי הצאן · כמו בלויי הסחבות פירושו ; שוכך שר צבא ובדברי הימים שופך שר צבא הדרעזר ·

וישתמש בי״ת במקום וי״ו · תאבתי לישועתך · כמו תאותי ויתאוו תאוה ; לקצבי הרים ירדתי · כמו לקצוי · מבטח כל קצוי ארץ ; על גבי חרשו חורשים · כמו גוי נתתי למכים ; ויעבתוה בבתרי עשר · ויעוותוה מן מעות לא יוכל לתקון ·

ועוד ישתמש בית במקום פ״ה · ביזר עמים · ורכוש להם יבזור · כמו יפזור · כמו פיזר נתן לאביונים · רך ויחיד לפני אמי כמו לבני עמי · פרזלא ברזלא · ועלהו לא יבול לא יפול · בעבי גבי מגיניו · על גפי מרומי קרת ·

וישתמש גימ״ל במקום כ״ף · ומגבעות תעשה להם · חתיצבו בכובעים · וכובע נחשת על ראשו ; ויסכרו מעיינות תהום · כמו ויסגרו · כי יסכר פי דברי שקר · כמו יסגר והשער לא יסגר · וסכרתי מצרים ביד אדונים קשה · כמו וסגרתי והסגרתי עיר ומלאה ; אין כהה לשברך · כמו אין גיהה כמו לא ינהה מכם מזור · כלומר כאדם שאומר המכה הזו לא תצא לאור ; סוגה בשושנים · הסר מסוכתו · הלא אתה שכת בעדו ; מכורותיך

ומולדותיך. אל ארץ מכורתם במקום אשר נכרו בארץ. כמו בארץ מגורי אביו. וכן תרגום אונקלום תותבותהון: חופר גומץ בו יפל. בלשון ארמי כומצא ובלשון משנה[1] לא בלכש ולא בכלך: שמנת עבית כשית. כמו נסות לשון גסות וגאות.

וישתמש דלת במקום ריש. וידו אבן בי. ויורו המורים: ובנה מצודים גדולים. ובנית מצור: הדד. הדר: אדיקם. אריקם: דיפת. ריפת: חמדן. חמרן.

וישתמש הי במקום חית. הוברי שמים. עמדי נא בחבריך. וחובר חבר: והשלכתנה ההרמונה (וכן אמר המתרגם קרתא דבית שמשא דעתידא למחרב). וכן אמר המתרגם טורי חרמון: עיר ההרס. כמו עיר החרס.[2] וזו הנבואה על מצרים בעת שבא עליה נבוכדנצר למלחמה. וישרוף את מצבות בית שמש. ועיר ההרס כמו עיר החרס כמו האומר לחרס ולא יזרח: מה נחנת כמו מה נהנת כמו לשון משנה יהנה הנאה. וכן אמר המתרגם מה ממון.

וישתמש ויו במקום יוד ללון. ללין. מחויאל. מחייאל: פנואל. פניאל: מגדול ישועות. ואחר מגדיל ישועות: בני אל ילוזו מעיניך. אל ליזו: עלון ומנחת. ואחר עלין: ועקן. יעקן: צפו וגעתם. ובדברי הימים צפי: שפו ואונם. ואחר שפי: ושם

[1] Ces deux mots se rapportent probablement au mot גסות. (Cf. *Journ. asiat.* 1862, t. I, p. 219, note.)

[2] Les mots mis entre crochets appartiennent à cet endroit. (Cf. *Journ. asiat.* l. c.)

עירו פעו. ואחר פעי: השנואה. לשניאה: כסוס עגור. ואחר ותור וסים ועגור.

וישתמש זין במקום דלת. שמה קננה קפוז. ואחר וירשוה קאת וקפוד. ואחר גם קאת גם קפוד. פירוש קפוד היא חיה קטנה כמו חתול ושערו כשער חזיר. והולך כשאר חיות. כשרואה בני אדם יקפיד עצמו ויכנס בשער עורו ראשו וידיו ורגליו. ועושה עצמו כרמון מגולגל. וכן אמר הנביא קפדה בא כלומר יכנסו למדינה לא ישבו בעיירות אלא יתחבאו בתוך המדינה. אין יוצא ואין בא מפחד החיילות ובקשו שלום מן הצר הצורר: ואין זה פירוש גם קאת גם קפוד. וירשוה קאת וקפוד: וכן תרגום ירושלמי מקצר רוח. מקפידות רוחא. לשון קיצור וחוסר הוא: אבל אותה של שמה קננה קיפוז.[1] לא ידמה שהוא אינו חיה. לפי שכתוב בו קננה כמו כי יקרא קן צפור. ולא נאמר ובקעה ודגרה. אלא בדבר שיש בו בצים. כמו שנאמר

[1] Au chapitre קף :

קפדתי כאורג طويت كالحائك ومثل קפדה בא الطئ جاء اى قد كنا الرحيل فيطلبوا الناس السلامة ويقال ان من ذلك يمعا القنفذ קפוד لتشنج خلقته וירשוה קאת וקפוד وقالوا ان קפוד اسم الطائر الدبر لانه ذكر مع קאת וינשוף ועורב وفى موضع اخر قيل גם קאת גם קפוד وفيه قال שמה קננה קפוז وعلى الحقيقة ان קפוז طائر لانه يبيض ويفقص وקפוד هو يحتمل القولين جميعا

ביצי צפעוני בקעו · ויונתן עשה קיפוז וקפוד תרגום אחד קופדין׃ ימי נזעכו קברים לי · כמו נדעכו · כמו דועכו כאש קוצים · דועכו כפשתה כבו · ידעך נרו · פירו׳ כמו נזעכו׃ שבתה מדהבה · אחר שאין שם נוגש שיגבה הזהב לבית אוצר המלך · ביטלו הנוגשים והשוטרים מזהב׃ ובלשון ארמית תשתמש דלת בזין · בין ארמית ולשון הקודש כמו הזרוע והלחים תרגום דרועה׃ היום הזה · תרגום יומא הדין · ויזר על פני המים · ודרא׃ ויאחז בזנבו · ואחד ברנביה׃ חזה התנופה · חדיא דארמתא · וכן אזניו תרגום אודנוהו ·

וישתמש ה״ת במקום אלף וארוזים במרכולתך · כמו חרוזים · סוסים ברודים אמצים כמו חמוצים פירו׳ ארומים כמו חמוץ בגדים · מאורת צפעוני כמו מחורת · חור אחד וכן תרגום יונתן כמו אור ויצא זה וזה ·

וישתמש ח״ת במקום עין · יקח מכם עמדתו · כמו חמדתו · על כל שעריהם נתתי אבחת חרב כמו אבעת כמו והסן נבעת יבעתוהו · לעת מרפא והנה בעתה ·

וישתמש ט״ת במקום צדי · והאנשים ינחשו ויחלטוה ממנו כמו ויחלצו · ובארמית עטה וטעם · עצה · אתיעטו כל סרכי מלכותא · ושבעת יעטוהי · פירוש עצה · כרמי שלי לא נטרתי · נוטרה את הכרמים · כמו נוצר חסד · נוצר תאנה ·

וישתמש ט״ת במקום תיו כמו ורטט החזיקה פירו׳ רתת כדבר אפרים רתת · והוא לשון ארמית אחדתנון רתיתא · כך אונקלום תרגם יאחזמו רעד ·

וישתמש כ״ף במקום קו״ף · כובע כמו קובע · ומים תכן במדה תקן משלים הרבה·

וישתמש כ״ף במקום חי״ת כמו ונכשלים אזרו חיל · וכשלו אבות ובנים יחדיו · כשל כח הסבל · כשל בעוני כחי · והיה הנכשל בהם ביום ההוא · פירושן כמו ויזנב בך כל הנחשלים אחריך · מהדק וחשל כולא · נגדעת לארץ חולש על גוים · ויחלוש יהושע · החלש יאמר גבור אני · מענין שאמרנו למעלה שמלה שלמה·

וישתמש למ״ד במקום רי״ש · וענה איים באלמנותיו · וידע אלמנותיו · פירוש אלמנותיו כמו ארמון בית המלך כמו ארמנותיו · וקרקר כל בני שת · וכל הגבעות התקלקלו קלקל בחצים שאל בתרפים ראה בכבד קלקל אותם בידו · פי׳ נענע מקרקר קיר ושוע אל ההר · להצהיל. פנים משמן כמו להצהיר · כמו צהר · התוציא מזרות בעתו · פי׳ מולות · [1] לאל גומר עלי · ד׳ יגמור בעדי · כמו גומל בעדי · כמו גמול על עבדך ואחיה · וארו חויא רביעאה וארו אחרי כנמר · והוא לשון ארמית כמו שתאמר והנה ראיתי כך וכך ואלו עיר וקדיש · כמו והנה מנורת זהב כולה · והנה אנחנו מאלמים · הנה השמש והירח · והנה מן היאור · הנה הוא נחבא · והנה ד׳ נצב עליו·

וישתמש מ״ם במקום נו״ן ורגילה בראשי התיבות · כמו נבוכים הם · ועתה תהיה מבוכתם · מורא כמו

[1] Cet exemple se trouve aussi au chapitre הל, bien qu'à un autre endroit du Dictionnaire même notre auteur dise que ces deux mots ont différentes significations.

נורא · [1] משוא פנים · כמו נשוא פנים · המוגרים במורד · כמו הנגרים ארצה · התנים הגדול בתוך יאוריו · וְהרג התנין אשר בים · והסירותי מחלה מקרבך · ואחר כיום נחלה · וכאב אנוש תמוט · ואחר תמוט · מטו ממלכות · ימוטו כל פועלי און · כי ינטו צללי ערב · מצרים תקבצם מוף תקברם · גם בני נוף ותחפנס·

וישתמש נוּן במקום למ̇ד כמו אל פשטתם · ואחר אן פשטתם· עד אבל הגדולה · ואחר אבן הגדולה · הלשכות · הנשכות · ואחר ונשכה ופתחה · ואחר ולשכה פי׳ דירה קטנה · כמו אוסם ואוצר אוצרות יין ואוצרות שמן פי׳ לשכה ונשכה·

וישתמש זי̇ן וצ̇די במקום סמך כמו יעלוז השדה תעלוץ קריה· ותעלוזנה כליותיי · נתעלסה באהבים · וספוני טמוני חול · כי שם חלקת מחוקק · פי׳ ספוני צפון · יחפוז זנבו כמו ארז פי׳ יחפוץ · ואת שרשיה ינתק · ואת פריה יקוסס ויבש · כמן יקוצץ יכרות · שנאמר שבעים מלכים בהונות ידיהם ורגליהם מקצצים · כמו ר׳ קצץ עבות רשעים · כי אבני נזר מתנוססות כמשמעו · כמו נס דבר שהוא מבואר שיראה מרחוק כנס · וכן הוא אומר כנס על הגבעה · ונם הוא יריעה שפורשין הספנין על התורן שיכנום בו הרוח ותרוץ הספינה בים · ויראה בים מרחוק · ממהלך חצי יום · וכן אמר שישראל יוהירו ויבריקו

[1] On trouve les mêmes exemples dans le Dictionnaire pour le changement de ם en נ, et *vice versa*. (Cf. *Journ. asiat.* 1862, t. I, p. 131.)

ויאירו כאבני נזר הידועות הטובות·[1] לפי שאין עושין בנזר מלכים אלא גדולות כאבני אקדח· שיקדיחו כאש וברק· על כן אמרו מתנוססות על אדמתן כמו מתנוצצות יצא לזה ולזה· כבוצר על סלסלות· כמו וכרת הזלזלים כמזמרות· ואת הנטישות הסיר התז היא אשכלות הגפן הגדולות לפי שאמר עולל יעוללו כגפן שארית שארית· אמר השב ידך כבוצר על סלסלות בראשונה ילכו ישראל בשבי כמו עוללות שיש בהן ארבעה גרגירי ענבים או חמשה אחרי כן ישובו גבורי סנחריב וישבו· הוא שכת׳ השב ידך כבוצר על סלסלות· כמו שיבצרו הכרמים באחרונה ולא יניח בעל הכרם אשכול גדול· ומי שבא אחר בעל הכרם מצא שנים שלשה גרגרים בראש אמיר שנשאר בארץ ישראל דלת העם· שנאמר ומדלת הארץ השאיר נבוזראדן· מכף מעול וחומץ· אשרו חמוץ· כמו חומס· פרושו מן חמס מכף מעול וחומץ הושיעני — נשלם הספר....

[1] Voici le passage du Dictionnaire, au chapitre נס :

הרימו נס שאו נס بند وعلم وقد تقع هذه اللفظة على قلع المركب مثل כל פרשו נס וכנס על הגבעה وذلك لانه يشبه الى علم ...... ومثله כי אבני נזר מתנוססות قال لان جواهر التاج تكون ظاهرة مثل البنود על אדמתו اى الجواهر النفيسة التى كانت عزيزة لا تستعمل الا فى التاج وما شاكله تكون ظاهرة فى ذلك الزمان فى كنائسهم وقصورهم بالعلم من كثرتها وكما يقول ושמתי כדכד שמשותיך

BIBLIOGRAPHIE OTTOMANE

OU

NOTICE DES OUVRAGES PUBLIÉS

DANS LES IMPRIMERIES TURQUES DE CONSTANTINOPLE, ET EN PARTIE DANS CELLES DE BOULAC, EN ÉGYPTE, DEPUIS LES DERNIERS MOIS DE 1856 JUSQU'À CE MOMENT [1],

PAR M. BIANCHI.

Suite de 1278 (1860-1861) à 1279 (1862-1863).

---

118. مجلس معارف عمومیه اعضاسندن مکرمتلو عبد الکریم افندینک فرانسه لسانندە اولان منطق ایله قدیم منطق عربینک جمعنی حاوی و بینلرندە مختلف فیها اولان مسائلك توفیق وتحقیقنی محتوی میزان العدل نامیله تألیفنه موفق اولدیغی رساله بو کره جریده خانهده طبع اولنهوق بهری یکرمی ایکیشر غروشه فروخت اولنمقدە در *medjlici m'e 'ārifi 'oumoumiiè a'zācinden mekremetli 'abdul-kerîm efendiniñ frānça liçānindè olān manthyqi 'arebiniñ djem'ini hāvi, vè beïnlèrcindè moukhtelif fihā olān meçāiliñ tevfiqu tahqiqini mouhtevi mi-*

[1] Voyez le *Journal asiatique*, cahier de juin 1859, p. 519, celui de novembre même année, p. 287, et celui d'octobre 1860, p. 223 et suiv.

zān ul-'adl nāmilè téélifinè muveffiq oldoughou riçālè, bou kerré djèridè khānèdè thab' olounaraq, beheri ïïirmi ikicher ghouroucha faroukht olounmaqda dyr.

Traité de la logique française, comparée à l'ancienne logique arabe, avec l'indication des différences qui caractérisent et constatent les règles de cette science dans l'une et l'autre langue, par 'Abdul Kerim Éfendi, membre du conseil de l'instruction publique. Cet ouvrage, qui porte le titre de *Mizān ul-'adl* « la Balance de la justice, » sort des presses du *Djèridèï Havādis*, et se vend dans cet établissement au prix de 22 piastres l'exemplaire. Tous les exemplaires portent l'empreinte du cachet de l'auteur.

119. طريقت عليهٔ نقشبنديه‌دن شيخ محمّد بخاری قدس سره حضرتلرينك طريقت عليّهٔ نقشبنديه اصولنه دائر كشيدهٔ سلك اللآل تأليف بيوردقلری سلسلة الذهب نام رسالهٔ عربيه ترجمه‌سيله ذيلی غايت نفيس خط تعليق ايله تقويمخانهٔ عامره‌ده طبع وتمثيل قلنمش اولديغندن سايهٔ احسانوايهٔ حضرت پادشاهيده ارباب وجد وحالك استفاده‌سی غرضيله بهر نسخه‌سی اون غروشه اوله‌رق طبعخانه‌ده فروخت اولنمقده اولدوبغی اعلان قلندی

thariqati 'alïïèï naqychbendïïèden, cheïkh mehemmed bokhāri qaddessè serahou hazretleriniñ thariqati 'alïïèï naqychbendïïè oçouluné dāïr, kechidèï silk ul-lléali téélif

bouiourdouqlary silsilet uzzeb nām riçālèï 'arebüè terdjèmècilè zeïli ghāïet nèfis khaththi ta'liqilè taqvîmkhānèï 'āmirèdè thab'u temsil qylynmych oldoughoundan sāïèï ihsānvāïèï hazreti pādichāhidè, erbāb vedjdu hālyñ istifādèci gharazilè bècher nuskhèci oner ghooroucha olarāq, thab'khānèdè furoukht olounmaqda oldoughou i'lān qylyndy.

Traduction du traité arabe intitulé *Silsilet uz-Zehb* « la Chaîne d'or, » traitant des principes constitutifs et de la discipline de l'ordre des derviches naqychbendis, par Mohammed Bokhari, cheïkh ou supérieur de cet ordre vénéré (que sa tombe soit sanctifiée).

Cette traduction, accompagnée d'un appendice en beaux caractères t'aliks, et publiée sous les auspices bienfaisants (*Sāïèï ihsān vāïè*) de Sa Majesté le Sultan à l'Imprimerie du Moniteur impérial, est particulièrement destinée à l'enseignement des hommes voués à la vie contemplative et spirituelle.

Cet ouvrage est en vente à l'imprimerie du Moniteur même, au prix de 10 piastres l'exemplaire.

120. الشيخ احمد فاروق سرهندی حضرتلرینك ومخدوم كرامت موسوملری الشیخ محمد معصوم حضرتلرینك تصوّفه دائر منافع صوریه ومعنویه‌یی جامع اولوب مكتوبات اسمیله مسمی اولان كتاب مستطابك ترجمه‌سی *el cheïkh ahmed farouqi serhendi hazretlèriniñ, vè makhdoumi kerāmet mevsoumlèri ech-cheikh*

mehemmed m'açoum hazetleriniñ teçavvufè dāïr menāfi'i sourïiè vè m'aneviïèi djāmi oloub, mektoubāt ismilè mucemma olān kitābi mustethabiñ terdjèmècini.

Traduction du livre intitulé *Mektoubat*, renfermant les avantages apparents et réels de la science contemplative et spirituelle, par le vénérable cheïkh Ahmed Farouqi Serhindi et son fils Mohammed M'açoum.

Cette traduction, qui est l'œuvre de Moustaqim Zādè, l'un des ulémas contemporains les plus distingués, a été faite avec la plus grande attention et exactitude sur les manuscrits authentiques du traducteur. Récemment imprimée avec soin par le procédé de la lithographie, elle se trouve en vente au bazar des libraires, boutique de Hādji Aly Éfendi, soit en deux volumes, au prix de 300 piastres, ou le même ouvrage en six volumes, prix 330 piastres.

121. فرانسه ايمپراطوری اسبق اواخر حالنده منفيًا اقامت ايلديكی سنت الن جزيره‌سنده كندی سركذشتنه دائر قلمه آلمش اولديغی تذكرهٔ ناپوليون نام كتابك خلاصه صورتيله ترجمه‌سی بو كره جريده خانه‌ده طبع اولنه‌رق صحافلر چارشوسنده كتخدا حليلی حاج حسين افنديننك دكاننده اون غروش فيئات ايله صاتلمقده در *frānça imperathori esbaq evākhiri hālindè menfien īqāmet èïilèdigui sèint èlèn djèzirècindè kendi serguzechtinè dāïr qalèmè âlmych oldoughou, tez-*

kèrèï nāpolioun nām kitābiñ khoulaça souretylè terdjèmèci bou kerrè djèridè khānèdè thab' olounaraq, sahhaflar tcharchouçounda ketkhouda halili hādji hussein efendiniñ dukkiāniñda on ghourouch fiat ilè sātylmaqda dyr.

Traduction abrégée du livre intitulé *le Mémorial de Napoléon Ier*, livre rédigé par le célèbre empereur, durant son exil à l'île de Sainte-Hélène, et dans lequel il a retracé les principaux événements de sa vie.

Cet ouvrage, tout récemment sorti des presses du *Djèridèï Havādis*, se trouve en vente au bazar des libraires, boutique de Ketkhouda Khalili Hādji Hussein Éfendi, au prix de 11 piastres l'exemplaire[1].

122. ملا جامى قدس سره السامى حضرتلرينك فوائد كثيرهيى محتوى عقائد حقنده مرأت العقايد نام رسالهٔ منظومهسى مكتوبٌ اوقاف همايون خلفاسندن سالم بكك ترتيب ايلديكى تركى عبارهٔ واضحهلو شرحيله طبع ايديلمش و اونر غروش فيئاتله صحّاف بوليلى مصطفى افنديينك دكاننده صاتلمقده اولنمشدر *mollā djāmi qaddècè sirrèhou és-sāmi hazretlèriniñ fevāidi kècirèï mouhtevii 'aqāïd haqqyndè mirāt al-'aqāïd nām riçālèï*

[1] Cette nouvelle traduction du Mémorial de Sainte-Hélène, dont l'annonce ne mentionne pas le nom du traducteur, sera néanmoins d'autant plus appréciée que l'extrait qui en a été publié en 1832 à Boulac, en Égypte, se retrouve difficilement aujourd'hui. (Voyez notre catalogue des livres publiés en Égypte, *Journal asiatique*, 1843.)

manzoumèci, mektoubiī evqāfi humāïoun khoulèfacinden sālim beïñ tertib èïlèdiqui turki 'ibārèï vāzyhali, cherhilè thab' idirilmich, vè oner ghourouch fiātilè sahhāf bolyli mousthafa efendiniñ dukkiānindè sātylmaqda olounmouchdour.

Traité en vers, intitulé *Mirāt ul-'aqāïd* « le Miroir des dogmes, » renfermant sur ce sujet de nombreuses utilités, par le Molla Djami[1], dont la tombe a été sanctifiée.

Ce traité est accompagné d'un commentaire turc, rédigé en phrases claires et précises par Salim Bey, l'un des employés et secrétaire général de l'administration impériale des fondations pieuses (evqāfi Humāïoun). L'ouvrage entier est en vente au prix de 10 piastres l'exemplaire, boutique du libraire Bolyli Moustafa Éfendi.

123. محاكم شرعيه‌ده ثبت وترقيم قلنمقده اولان سندات شرعيه صورتلرينى متضمّن در الصكوك نامنده طبع وتمثيل اولنان كتاب طبخانهٔ عامره‌ده بهرى بوزر غروش فيئاتله بيع اولنمقده در *mehākim cher'ïèdè sebtu terqim qylynmaqda olān sènèdāti cher'ïïè souretlerini mutèzammin dourr es-soukiouk nāminda thab'u temsil*

[1] Nour Eddīn 'Abdourrahmān Djāmi, poëte célèbre et savant théologien, naquit en 817 de l'hégire (1414) dans le village de Djam, près de Hérat. Il a laissé un *kulliat* ou recueil complet de ses œuvres, dans lequel on remarque, entre un grand nombre d'ouvrages, *les amours de Joseph et de Zuleïkha*, et le *roman plein d'action, d'intérêt et d'épisodes attachants de Mejnoun et Leïla.*

olounān kitāb thab'-khānèï 'āmirèdè bèhèri iuzer ghourouch fi'ātilè bè'ï 'olounmaqda dyr.

Impression du livre intitulé *Dourr essoukiouk* « la Perle des sentences, » renfermant et indiquant les diverses formes d'actes juridiques employées et usitées dans les tribunaux et cours de justice. Se vend à l'Imprimerie impériale, au prix de 100 piastres l'exemplaire.

124. باب عالى ترجمه اوطه سى متحيزان خلفاسندن رفعتلو منيف افنديڭ ترجمه كرده سى اولان (محاورات حكميه) نام كتاب *bāb 'āli terdjèmè odhaci mutèhaïizāni khoulèfacinden rif'atli munif efendiniñ terdjèmè kerdèci olān mouhvāèrāti hikèmiïè nām kitāb.*

Le livre intitulé *Mouhāverāti hikèmiïè*, « Dialogues ou Entretiens philosophiques, » traduits du français, et tirés en partie des écrivains philosophes et autres auteurs célèbres qui ont écrit dans cette langue, tels que Voltaire, Fontenelle et Fénelon. Cette traduction, qui est l'œuvre de Munîf Éfendi, l'un des employés du bureau des interprètes, est écrite dans le style ordinaire de la conversation, et offre une lecture variée, instructive et attachante. L'ouvrage, divisé en onze chapitres ou sujets d'entretien divers, se trouve en vente au bazar des libraires, chez Hādji Ali Éfendi et autres libraires du quartier de Baïazid, ainsi qu'au bureau du *Djèridè*, au prix de 10 piastres l'exemplaire broché, et 13 piastres belle reliure et couverture en toile.

125. مشهور تیمورلنكك بدایت كیفیت حالیله نوجهله ظهور وخروج ایتمش و ایران و توران وترك هند و عربستان طرفلرنده قنغی بلاد و ممالكه مستولی اولمش اولدوغی وایلدیكی محارباتایله زماننده ظهور ایدن وقوعاتی وكندوسنك وعسكرینك مشوار وعادتلرینی و اولاد واحفادینك احوال و كیفیاتنی حاوی نظمی زاده افندی مرحومك تألیف اولان تاریخ *mechhour timourlenguiñ, bèdaïeti keïfiièti hālilè nèvedjhilè zouhour u khouroudj etmich, vè irān u tourān, vè turk, hind 'arèbistān tharaflarynda hanghy bilād u mèmālikè mustevlî olmouch oldoughou, vè èïlèdigui mouhārèbātilè, zemānindè zouhour eden vouqou'āti, vè kendiciniñ, vè askèriniñ michvār u 'ādetlèrini, vè evlād u ehfādiniñ ahvāl u kèïfiātini hāvi, nazmi zādè efendi merhoumouñ téélifi olān tārikh.*

Histoire du célèbre Timourlenk ou Tamerlan (littéralement Timour le boiteux), traduite de l'arabe en turc, par feu Nazmi Zādè Éfendi[1].

Cette chronique embrasse et fait connaître l'origine de ce prince, les circonstances remarquables de son apparition sur la scène du monde, les villes et contrées dont il se rendit maître par suite de ses conquêtes de la Perse et du Turkestan (*irān vè tou-*

[1] Cette traduction, faite sur le texte arabe d'Ahmed ibn Abdoullah ibn Arabchah, avait été une première fois imprimée à Constantinople en 1142 de l'hégire (1729). (Voyez notre catalogue de 1821, et, pour plus de détails encore, sur cette histoire de Timour, Toderini, t. III, p. 78 et suiv.)

rān), de l'Indoustan, de l'Arabie et d'une partie de la Turquie d'Asie; elle indique également les guerres que soutint Timour, ses mœurs privées, la condition et la composition de ses armées, l'état, le caractère et le dénombrement de tous ses enfants, fils et petits-fils.

Cette traduction de l'histoire de Timour, imprimée en un volume relié, se trouve en vente, boutique de l'agent des libraires Halil Hādji Hussein Éfendi, au prix de 22 piastres l'exemplaire.

126. لسان عربیده تدوین اولنمش اولان کتب مقدمهٔ تواریخ معتبره‌دن علامه ذوفنون مشهور ابن خلدونك جلد ثالثی اوله‌رق فضلتلو جودت افندی حضرتلرینك جلد مزبورك ترجمهٔ ترکیه‌سنك طبع وتمثیلی

liçāni'arebidè tedvin olounmouch olān kutoubi mouqaddèmèï tavārikhi mu'teberèden, 'allāmèï zoufunouni mechhour ebn khaldounouñ djildi sālici olaraq faziletli djevdet efendi hazretleriniñ djildi mezbourouñ terdjemèï turkūèciniñ thab' u temsili.

Impression du troisième volume des Prolégomènes historiques du docte et célèbre Ibn Khaldoun [1], tra-

[1] Abdourrahman ben Mouhammed Ibn Khaldoun, célèbre historien arabe, fut l'un des savants que Tamerlan accueillit avec des témoignages de respect et les marques de la plus grande distinction, après la sanglante bataille qu'il livra sous les murs de Damas en 1401.

Comme Montesquieu, Ibn Khaldoun exposa dans les prolégomènes ou la préface de son grand ouvrage, avec une haute philoso-

duits de l'arabe en turc, par Son Exc. Djevdet Éfendi, membre du conseil impérial du *Tanzimāt* et historiographe de l'empire Ottoman, etc. etc. Voy. n[os] 12, 58 et 100. Ce troisième volume, qui complète les deux qui ont déjà paru, et renferme le sixième chapitre des Prolégomènes, est un livre rare et précieux, qui ne peut manquer d'être goûté du public savant et instruit, et d'accroître même en eux le goût des études agréables et sérieuses. Au nombre des documents nombreux et remarquables que ce volume contient sur les sciences en général, se trouve un traité des diverses formes d'écritures anciennes qui peut être considéré comme l'une des bases fondamentales de la langue arabe[1]. On y trouve également des dissertations sur des sujets subtils d'érudition et de controverse scientifique.

Ce volume, sorti tout récemment des presses de l'Imprimerie impériale, se vend dans cet établissement même, au prix de 80 piastres l'exemplaire broché.

127. علم هيئت جديدهنك نظريات و عمليات ني تفرعاتندن اولان تعريف و استعماللرينى و حسبات ايجابيه نك دستورلرينى و رصد تقويمنك استعمالنى

phie et une rare impartialité, les causes de la prospérité et de la décadence des empires. (Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*, t. II, p. 71.)

[1] Articolo di Aben Caliduno Sull' antica e varia arte di scrivere appresso gli Arabi. Roma, 1820, in-8°.

حاوی ایکی جلدده مرتب اولان مفصل و مشکل کتاب
'ilmi hïïèti djèdidèniñ ñazariāt u 'amèliātini vè teferu'ātinden olān ta'rifa ist'imāllerini, vè hiçabāti idjābïïèniñ destourlerini, vè raçad taqvimiñiñ isti'mālini hāvi iki djilddè muretteb olān moufasçal vè muchekkel kitāb.

Traité d'astronomie moderne, théorique et pratique, enseignée et pratiquée conformément aux diverses branches dont elle se compose; ses formules et règles de calculs, l'emploi de son annuaire pour les diverses observations astronomiques : en tout, deux volumes très-détaillés et accompagnés de planches.

Cet ouvrage, qui paraît sous les auspices éclairés de Sa Majesté le Sultan, vient d'être lithographié à l'imprimerie de l'École des sciences militaires, où l'on peut se le procurer au prix de 70 piastres l'exemplaire, en s'adressant à Rifat Éfendi, conservateur de cet établissement, chargé de la vente.

128. دفتر کاتبی علمی رسالهسی *defter kiātibi 'ilmi riçalàci.*

Traité de la tenue des livres en partie double, par le négociant crétois Serverzādè Mehemmed Bey.

Ce traité, approuvé par Sa Majesté le Sultan, a été honoré d'un privilége exclusif, امتیاز *imtiāz*, pour sa publication et son adoption dans l'École impériale du commerce.

129. هندسهٔ عملی رسالهسی *hendècèï 'amèli riçālèci.*

Traité pratique de géométrie, par Mehammed,

lieutenant-colonel et professeur à l'École militaire. Ouvrage dont l'impression a été sanctionnée par une résolution souveraine.

130. تأليفات فائق بك *téélifâti fâïq beï.*

Compositions et publications de Faïq Bey. Sous ce titre sont compris, 1° la traduction d'un ouvrage d'histoire naturelle, et 2° un volume contenant des poésies arabes, persanes et turques, ainsi que des traductions en vers de plusieurs morceaux choisis de Racine. Le Journal de Constantinople du 20 juin 1861, duquel nous tenons en partie ces renseignements, nous apprend, en outre, que Faïq Bey, qui est un jeune homme d'à peine dix-neuf ans, est le fils du général de division Azmi Pacha.

131. تأليفات خالص افندى *téélifâti khâlis effendi.*

Œuvres poétiques et autres de Khalis Éfendi, second interprète de la Sublime Porte. Khalis Éfendi est l'auteur bien connu de poésies turques fort estimées, et le plus ancien traducteur du Gouvernement. Il ne compte pas moins de quarante-quatre ans de service. La littérature ottomane lui doit plusieurs dictionnaires, ainsi que la traduction d'ouvrages littéraires et physiologiques fort recherchés. A l'occasion de l'avénement au trône du sultan Abdul-Aziz, Khalis Éfendi a adressé à Sa Majesté une pièce de vers de la plus grande valeur, tant à cause de l'élévation

des pensées que du choix des expressions et du tour élégant du style.

132. علوم عقليه جهتيله افتخار ملت اسلاميه اولان شيخ الرئيس وزير اعظم ابو على حسين بن عبد الله بن حسين بن على سينانك ترجمهٔ حالى *'ouloumi 'aqlïiè djèhetilè iftikhāri milleti islāmïiè olān cheïkh urreïs vèziri 'azem abou 'ali hucein ben 'abdul-lah ben 'ali sinānin terdjemèï hāli.*

La Vie d'Abou'ali Husseïn ben Abdoullah, ben Husseïn ben Ali, ben Sina, ou Biographie d'Avicenne, par Kerim Éfendi, membre du conseil de l'instruction publique. Plus d'une fois déjà le Courrier d'Orient, et tout récemment encore le *Tasviri Efkiār*[1], ont parlé avantageusement de Kerim Éfendi, et cité un intéressant chapitre de sa Vie d'Avicenne.

«On sait, nous dit le Courrier d'Orient, que le célèbre médecin arabe a écrit lui-même une partie de sa biographie; l'autre, embrassant une période de vingt-cinq ans, est l'œuvre de son ami Ebou Ubèïd-al-Djourdjani. Kerim Éfendi a revu les textes et y a ajouté beaucoup d'éclaircissements; il a complété, en outre, la table des ouvrages d'Avicenne, qui sont au nombre de cent dix-neuf.»

La littérature ottomane doit à Kerim Éfendi plusieurs écrits très-estimés, publiés en turc, tels qu'une grammaire arabe, en arabe, et deux traités de logique; dans le dernier, l'auteur a mis à profit les

[1] Voir plus bas, sur ce journal, la note, p. 233.

idées européennes. Kerim Éfendi est auteur, en outre, de diverses publications sur les mathématiques.

133. جلد خامس از تاریخ جودت افندی *djildi khāmis ez tārikhi djevdet efendi.*

Le tome V de l'Histoire ottomane de Son Exc. Ahmed Djevdet Éfendi. Ce volume embrasse la période historique des années de l'hégire 1205 à 1208 (1790 à 1793 de J. C.), c'est-à-dire la continuation du règne de Sélim III[1].

Parmi les événements remarquables de cette période, figurent : 1° la paix de Sistow, entre l'Autriche et la Porte, conclue sur la base du *statu quo* avant la guerre; la restitution de Belgrade et de toutes les conquêtes de l'Autriche;

2° La paix de Jassy, conclue le 2 janvier 1792, entre la Russie et la Porte : Ocxacow et le pays entre le Bug et le Dniester restent à la Russie; le Dniester est établi pour frontière entre les deux empires; restitution de toutes les autres conquêtes de la Russie à la Porte;

3° Réapparition et méfaits des Véhabites.

Entre autres faits et renseignements remarquables de ce volume, il en est un qui, sous le titre vague et indéterminé au premier abord de *Dissertation* ou digression (استطراد *istithrād*), n'en est pas moins digne, par son importance scientifique, de toute

[1] Voir, pour les volumes précédents, les nos 25, 57 de cette Bibliographie, dans le cahier de juin 1859 du *Journal asiatique.*

l'attention des savants en général et des numismates en particulier. Cette dissertation est en réalité un précis rapide de l'état des monnaies musulmanes, depuis les premiers temps de l'islamisme jusques et y compris les règnes des sultans ottomans.

La traduction fort exacte que vient de donner de ce document notre confrère M. Barbier de Meynard dans le Journal asiatique nous dispense de plus de détails à cet égard.

Nous apprécions d'autant mieux ce passage du cinquième volume de Djevdet Éfendi, que nous l'avions lu attentivement dans le texte même, et que le premier, en 1859, nous avons signalé dans le Journal asiatique le mérite éminent de l'auteur et successivement tout l'intérêt des volumes précédents de son Histoire contemporaine de Turquie.

Plus loin, on verra qu'un autre savant ottoman vient de traiter le même sujet que Djevdet Éfendi, sinon avec plus de talent, du moins avec quelques développements et indications de plus. (Voir p. 234.)

Ce volume, auquel l'auteur a joint une gravure représentant la salle de réunion des plénipotentiaires européens et ottomans au congrès de Sistow, se trouve en vente, au prix de 40 piastres broché, et de 50 piastres relié, boutique de l'agent des papetiers Hadji Mehammed Éfendi.

134. نظام دولته متعلّق كوريجه‌لو قوچى بكك
سعادتلو مهابيتلو رابع سلطان مراد خان غازى‌يه ويرديكى

رساله *nizāmi devletè mate'alliq guridjèli qoutchou bèiiñ se'adetli, mehabetli rābi'i soulthān mourād khān ghāzīiè verdigui riçālèdyr.*

Petit traité relatif aux ordonnances et règlements constitutifs de l'État, composé et remis à Sa Majesté feu sultan Amurat IV, par Guridjèlu Qoutchou Bey. Cet écrit, que l'auteur, en sa qualité de conseiller intime du sultan, rédigea en forme de rapport (تلخيص *telkhis*), a eu pour but de raviver les anciennes ordonnances et de signaler les faits nombreux et utiles qui illustrèrent le règne du conquérant de Bagdad.

En 1041 de l'hégire (1631 de J. C.), Abdoullah Khalifè ou Khalfa, l'un des fils de Qoutchou Bey, fit de ce petit traité une copie exacte, dans laquelle le style et l'orthographe même de l'auteur furent scrupuleusement respectés. C'est cette même copie qui, conservée jusqu'à ce jour, vient d'être reproduite par l'impression.

Indépendamment de son importance historique et politique, cette publication, ne fût-ce qu'au seul point de vue typographique, nous offre un spécimen remarquable du caractère *neskhi* le plus fin et le mieux perfectionné de tous ceux qui existent jusqu'à ce moment en Europe et dans le Levant. Ce caractère sera très-utile pour l'impression des notes et des ouvrages en petit format. Cette petite brochure in-12 sort de l'imprimerie de M. Vathes, à Constantinople, et porte la date du 7 de la lune de zilhidjè, l'année de l'hégire 1277 (16 juin 1861).

135. تصوير افكر *tasviri efkiār* (la Peinture des pensées, ou tableau de l'opinion).

Tel est le titre d'un journal qui a commencé à paraître à Constantinople, vers la fin de zilhidjè de l'année de l'hégire 1279 (15 juin 1862). Cette feuille, qui est tout à la fois politique, scientifique et littéraire, paraît régulièrement deux fois la semaine. Le prix de l'abonnement annuel est d'environ 32 francs, auxquels il faut ajouter celui de la poste pour l'envoi dans les provinces et les pays étrangers.

Ce nouveau journal, que la réputation de son savant rédacteur Chinaci Éfendi, l'un des membres les plus instruits du conseil de l'instruction publique, faisait impatiemment attendre, a déjà généralement été accueilli avec l'empressement et la faveur que justifient pleinement son excellente rédaction et l'intérêt croissant des numéros publiés jusqu'à ce moment.

Le *Tasviri Efkiār* se divise en deux parties principales : la première comprend les nouvelles politiques de l'intérieur, حوادث داخليه *havādici dakhiliiè*, et celles de l'extérieur, حوادث خارجيه *havādici khāridjiiè*. Un chapitre indique les nouvelles et faits divers, اخبار متنوّعه *akhbāri matènevvi'a;* le tout se termine par un feuilleton, تفرقه *tefriqa*, dont le genre est essentiellement scientifique, littéraire et historique.

Dans les limites circonscrites de cette Bibliographie, nous donnons ci-après l'indication sommaire

des sujets de feuilleton les plus remarquables dont se composent jusqu'à ce moment les numéros de ce journal. On y trouvera, dans l'ordre suivant :

1° Une dissertation intitulée : عيون الاخبار في النقود والاثار *'ouïoun ul-akhbār finnouqoud vel-açār.* Coup d'œil de la publicité sur les monnaies et les faits historiques qui s'y rattachent, par Son Exc. Abdul-lathif Soubhi Bey, membre du conseil suprême de justice.

Déjà le savant historiographe des annales contemporaines de la Turquie, Djevdet Éfendi, nous avait signalé le savoir, comme numismate, de Soubhi Bey, et fait connaître en partie l'importante collection de monnaies musulmanes que ce dernier, à force de soins et de recherches, est parvenu à former à Constantinople[1]; mais ce n'est pas seulement par ses compatriotes que le mérite de Soubhi Bey a été justement apprécié; dès le mois d'août dernier, son nom, mentionné par le journal français le mieux rédigé et le plus accrédité de la capitale, pouvait être avantageusement connu de toute la colonie européenne de Péra et de Galata[2].

[1] Voyez le tome V de son *Histoire de Turquie*, p. 296 et suiv.

[2] Voici ce que mentionne le journal dont nous parlons : « Il est dit dans l'article de M. Lavoix, inséré au Moniteur, sur la riche collection de médailles dont le vice-roi d'Égypte a fait présent à l'Empereur, que le *monnayage au type purement musulman* n'a commencé que l'an 75 de l'hégire (694 de J. C.).

Nous apprenons que Soubhi Bey possède des monnaies frappées à Bassora sous le califat d'Ali, de l'an 40 de l'hégire (660 de J. C.); il résulte de ce fait que la découverte du savant numismate ottoman

Dans son travail, Soubhi Bey nous offre, d'après Makrizy, Ibn Khaldoun et Tchelebi Zadè Aziz Éfendi, un état historique très-développé des monnaies musulmanes sous les successeurs immédiats du Prophète, les califes ommiades, abbassides, fatimites, et les sultans ottomans. Ce travail, qui remplit douze colonnes des feuilletons n°s 1, 2, 3, 4, 8 et 18 du *Tasviri Efkiār*, est accompagné des dessins imprimés des monnaies sous leurs doubles faces, et suivi d'une explication claire et précise qui en facilite la lecture. En résumé, cet écrit, par son étendue et l'intérêt des faits historiques, mérite toute l'attention des orientalistes et des numismates en particulier.

2° Biographie d'Avicenne, par Kerim Éfendi (voir plus haut, n° 132). De cette biographie, qui absorbe plusieurs feuilletons du *Tasviri Efkiār*, il a été fait un tirage à part formant un volume, dont les exemplaires se vendent au prix de 5 piastres l'un, et se trouvent au bazar des libraires, chez Ismaïl Éfendi, et au quartier de Sultan Baïazid, boutique d'Ali Éfendi.

3° حقوق ناس و یاخود ملل و امك وملوك وحكمدارانك اطوار وافعالنه وامور و احوالنه توفيق اولنان قانون طبيعى اصولنى *houqouqy nās vè iākhoud milel vè umemuñ vè mulouqu hukamdārānyñ athvāru ef'ālinè vè oumouru ahvālinè tevfiq olounān qānouni thab'iī ouçoulunu.*

Traduction du traité du droit des gens, ou prin-

détruira une erreur généralement accréditée chez les savants de l'Europe. (*Courrier d'Orient* du 6 août 1862.)

cipes de la loi naturelle qui règle et concilie l'État, la position, les intérêts et les actions des nations, des peuples, des souverains et des gouvernants entre eux.

L'auteur de cette traduction turque du traité de Vattel n'est pas mentionné nominativement dans le *Tasviri Efkiār*.

4° رموز الحِكَمْ فى اخلاق الامم *roumouz el-hikem fi akhlāq el-umem*.

Indice de la sagesse sur les mœurs et la morale des peuples et des nations. Longue dissertation de morale et de philosophie, sans nom d'auteur.

5° تكمّلة العبر *tekemmulet ul-'iber*.

Complément des faits, ou exemples historiques, par Soubhi Bey, déjà nommé.

Cette période se divise en deux parties. La première embrasse l'histoire de la dynastie des Séleucides, دولت سلفكيّه *devleti selefkiiè*, c'est-à-dire des rois qui, à la mort d'Alexandre le Grec, اسكندر يونانى *iskenderi iounāni*, furent appelés à gouverner cette contrée de l'Asie qui prit le nom de royaume de Syrie, dont Seleucus Ier fut le fondateur après la victoire d'Ipsus, 301 ans avant J. C.

La seconde partie se compose de la série des rois des Parthes, dont l'autorité contemporaine des Séleucides surgit en Perse 256 ans avant J. C. Cette dynastie eut pour premier roi Arsace, ارشك اوّل *erchek evvel*, dont les successeurs, jusques et y compris Arsace XXXII et Artaban V (ارشك الثانى و الثلاثين

وارتبان الخامس *erchek ettāni vettelātin vè artebān el-khāmis*), prirent le nom d'Arsacides ou اشگانیان *ech-guiānián.*

Ce travail, qui, non moins que son traité des monnaies, fait honneur aux études historiques de Soubhi Bey, forme la substance de vingt-neuf feuilletons, ou cinquante-huit colonnes du *Tasviri Efkiār.*

136. مجموعهٔ فنون او جمعیّت علمیهٔ عثمانیّه برنجی سنه نومرو ۱ ماه محرم استانبول جریده خانه‌ده طبع اولنمشدر

۱۲۷۹

medjmou'aï funoun ev djèmi'ièti 'ilmüèï 'osmāniïè birindj sènè numro bir, māhi mouharrem istamboul djèridè khānèdè thab' olounmouchdour — sènèï biñ iki ïaz ïetmich dhoqouz.

Recueil scientifique, ou Société ottomane des sciences et belles-lettres. Première année, premier numéro, mois de mouharrem. Imprimé dans l'établissement typographique du journal le *Djèridèï Havādis.* Constantinople, année 1279 de l'hégire (1861-1862).

Tel est tout à la fois le titre textuel du journal et de l'association littéraire et scientifique qui ont été fondés en vertu d'un *irādé* ou décret impérial du sultan, daté du 24 de zil-qa'dè de l'année de l'hégire 1277 (2 juin 1861), lequel autorisait l'institution, et promettait en outre de mettre incessamment à la disposition de la Société le local destiné à la

tenue de ses séances et à l'accomplissement de ses travaux[1].

On verra plus loin, par l'indication des cinq premiers numéros du recueil mensuel de la Société, que celle-ci, après avoir depuis 1861 mis quelque temps à se constituer, est définitivement entrée en fonction, et jouit de la plénitude des attributions qui lui ont été officiellement octroyées. Toutefois, avant d'indiquer le résultat de ses premiers travaux, nous dirons quelques mots de ses statuts ou de son règlement (جمعيت نظاماتى *djèmi'ïet nizāmāti*). Celui-ci se divise en trois parties distinctes. La première se compose de trente-cinq articles, et se subdivise en cinq chapitres qui traitent successivement : 1° du but de la Société (جمعيتك مقصدى *djèmi'ïetiñ waqsadi*); 2° de sa formation (جمعيتك صورت تشكيلى *djèmi'ïètiñ soureti techkili*); 3° de son administration et de la composition de son bureau (جمعيتك صورت ادارەسى *djèmi'ïètiñ soureti idāreci*); 4° des obligations imposées au président et aux autres membres du bureau (وظائف مامورين *vèzāïfi méèmouriñ*), et 5° des actes et travaux de la Société (جمعيتك صورت حركت ومشغوليتى *djèmi'ïètiñ soureti hareket u mechghouliïèti*).

La seconde et la troisième partie du règlement traitent spécialement, l'une en quinze articles, et

[1] Les numéros du *Tasviri Efkiār* reçus tout récemment nous informent que ce local, consistant en un bâtiment construit en pierres, composé d'un certain nombre de pièces et situé au marché aux fleurs, a été définitivement donné par le gouvernement à la Société.

l'autre en dix, de l'administration intérieure de la Société (جمعيتك اصول ادارۀ داخليەسى *djèmïïetiñ ouçouly idārèï dākhiliïèci*), et des fonctions et obligations de son agent (جمعيتك كتخداسى نظامنامەسى *djèmïïetiñ ketkhoudācï nizāmnāmèci*).

On a pu remarquer par ce qui précède que, dans son ensemble, le règlement de la nouvelle *Société scientifique ottomane* est une sorte d'imitation de ce qui s'observe dans les statuts des associations analogues de France, d'Angleterre et autres. Néanmoins, dans ses détails, le règlement ottoman offre des différences et des modifications qui résultent de l'état des choses et des convenances actuelles de la Turquie, dont la traduction entière de ce règlement pourrait seule donner une juste idée. A défaut de cet ensemble, qui dépasserait par son étendue les limites qui nous sont imposées, nous nous bornerons à l'indication suivante de quelques-uns de ses articles fondamentaux les plus importants et les plus caractéristiques du but et de l'état de cette Société.

Article 1er. La *Société scientifique ottomane*, par le don d'un enseignement général, la composition de livres, le travail des traductions, enfin, par tous les moyens possibles, s'efforcera de propager les sciences et les arts dans toutes les parties de l'Empire Ottoman.

Article 2. Au commencement de chaque mois, et sous le titre de *Medjmoua'aïfunoun*, la Société publiera un journal relatif aux arts, aux sciences, au

commerce et à l'industrie. Ce recueil, qui se composera de trente-deux pages au moins [1], sera, dans le cours de l'année, donné gratuitement (مجانا *medjānen*) à tous les membres de la Société.

Article 3. La Société, s'abstenant de toute discussion sur les questions de religion ou relative à la politique *du moment*, apportera la plus sévère attention à ce que les écrits ou mémoires (لايحه *lāïha*) qui lui seront présentés soient exempts de ce genre de polémique.

Article 4. Le siége central de la Société sera à Constantinople, où un local convenable lui sera assigné.

Article 5. La Société est composée de membres permanents (اعضاى مداومه *azāï mudāvimè*), de membres *non permanents* (اعضاى غير مداومه *azāï ghaïri mudāvimè*), et de membres correspondants (اعضاى مراسله *azāï murācelè*). Dans le choix de ceux-ci, il n'y aura aucune acception de personne, à raison de la différence de race ou de religion.

Article 6. Les membres permanents et non permanents, ayant les qualités morales et la capacité requises, ainsi qu'une connaissance convenable du turc ou de l'une des langues arabe et persane, seront tenus de savoir, en outre, l'une des langues française, anglaise, allemande, italienne ou grecque. Seulement, dans le cas où, pour la correction ou la ré-

[1] Le texte turc, en caractère neskhy, représentant le double des pages du texte français, ce recueil sera donc d'environ quatre feuilles in-8°.

daction des actes et autres écritures de la Société, on aurait besoin de rédacteurs habiles, il importerait peu que ceux-ci ne connussent aucune des cinq langues européennes susdésignées, pourvu qu'ils fussent convenablement versés dans la connaissance de l'arabe et du persan. Dans ces conditions, sept de ces rédacteurs pourront, sans inconvénient, être admis dans la Société.

Article 7. Il est bien stipulé que les membres permanents de la Société seront sujets de la Sublime Porte.

Ceux-ci seront tenus, autant que le leur permettront leur temps et leurs moyens, de fournir des articles au journal de la Société, et de contribuer, par la diffusion des sciences qu'ils possèdent, à l'instruction générale. Du reste, tous les membres de la Société sont appelés à faire preuve de zèle et de bonne volonté, dans la mesure de leurs loisirs et de leurs moyens, par la composition de livres et de traductions.

Article 8. Les membres permanents et non permanents auront voix délibérative dans les séances; les membres correspondants pourront y assister, sans avoir voix délibérative.

Article 9. Pour qu'une résolution prise en séance hebdomadaire sur un sujet ordinaire soit valable, elle exigera la présence de dix votants; pour l'admission de membres, vingt, et pour l'expulsion d'un membre, trente votants.

Article 12. La Société aura un président, deux

vice-présidents, deux secrétaires pour la langue turque, un pour la langue française, un caissier ou trésorier (صندوق امینی *sandouq emini*) et un bibliothécaire. Ces fonctionnaires, devant conserver la qualité de membres, seront choisis parmi les membres permanents; ils rempliront gratuitement leurs fonctions. La durée de celles-ci sera d'une année, à l'expiration de laquelle leurs fonctions cesseront. Ils pourront néanmoins être réélus.

Article 15. Quinze personnes composeront le Bureau de la Société et seront chargées de l'administration, savoir : le président, les deux vice-présidents, les deux secrétaires, le bibliothécaire, le trésorier et sept membres permanents élus au scrutin.

Article 16. Pour subvenir aux dépenses de la Société, chaque membre permanent ou non permanent payera une cotisation mensuelle de 20 piastres turques. Les dons volontaires qui pourraient être faits en sus de cette somme seront reçus avec reconnaissance.

Article 17. Les membres correspondants ne seront pas tenus au payement de la cotisation mensuelle.

Article 18. Les dons d'objets divers qui pourraient convenir à la Société, mais qui ne seraient d'aucune obligation pour les donateurs, seront également reçus avec reconnaissance.

Article 21. Le premier secrétaire pour la langue turque rédigera et relira le procès-verbal des séances (مجالسك مضبطه سی *medjâliciñ mazbathaci*); il rédi-

gera également, tiendra en ordre, et signera toutes les pièces et actes écrits en turc de la Société.

Article 23. Le secrétaire pour la langue française fera la lecture des pièces en cette langue qui parviendront à la Société, et, au besoin, en fera les traductions.

Article 25. Le bibliothécaire, dans l'exercice de ses fonctions, se conformera au règlement particulier et spécial de la bibliothèque.

Article 26. La commission[1] donnera toute son attention et exercera sa surveillance sur l'état et le bon ordre des affaires générales de la Société. Chaque mois, elle examinera et vérifiera la comptabilité et la situation de la caisse, et se mettra en mesure de pouvoir, vers la fin de l'année et avant l'assemblée générale, présenter à la Société un rapport complet, détaillé et scellé des affaires de l'année entière.

Article 28. La langue turque sera la langue de la Société. Seulement, en ce qui concerne les mémoires ou notices présentés en autres langues, la Société leur viendra en aide en les coordonnant et les faisant traduire.

Article 30. Une assemblée générale de la Société aura lieu le 15 mai de chaque année. Cette réunion tiendra lieu d'une séance ordinaire.

Article 31. *Séance générale.* Dans cette séance auront lieu :

1° La lecture du rapport de la commission résu-

[1] Cette commission se compose des sept membres permanents adjoints au bureau. (Voir l'article 15.)

mant l'état général et les travaux scientifiques de la Société durant l'année précédente;

2° Présentation et lecture du relevé des revenus et dépenses de la Société pendant la même année;

3° Rappel et mention d'affaires importantes dont la discussion et la solution auraient été renvoyées à la séance générale;

4° Dépouillement du scrutin pour le choix et renouvellement des membres du bureau et de la commission. Discours d'usage.

Article 33. *La Société scientifique ottomane*, s'occupant de la diffusion des sciences, correspondra avec les autres Sociétés, et fera avec elles l'échange de ses publications.

Article 1er de la deuxième partie du règlement.

Cet article, dans le but de perpétuer le nom et la mémoire des *membres fondateurs* de la Société (اعضای موٴسس *'azäü mu'escis*), dit qu'il y aura deux genres distincts de brevets (رؤس *ru'us*). Les premiers, portant la date de la fondation de la Société scientifique ottomane, 1er ramazan 1277, et rédigés en termes explicites, seront donnés aux membres fondateurs. Les seconds, écrits en termes généraux, seront délivrés aux membres admis ultérieurement dans la Société (suivent dans le texte turc les formules de ces deux sortes de brevets).

Article 3. Un exemplaire des livres ou publications *en tous genres* imprimés aux frais de la Société sera donné gratuitement à chacun de ses membres.

En outre, à chaque auteur d'un livre, d'une traduction ou d'un traité quelconque inséré au recueil de la Société, il sera donné cinquante exemplaires dudit travail à titre de récompense.

Article 4. Les publications imprimées aux frais de la Société seront de deux sortes, les unes paraissant à époques fixes, et les autres en temps qu'on ne saurait déterminer.

Article 5. Le recueil ou journal de la Société, paraissant à époque fixe, se composera des matières suivantes :

1° Les rapports et les sujets de lectures faites en séance sur les ouvrages des membres et ceux des personnes qui ne font point partie de la Société ;

2° Les circonstances remarquables relatives aux personnes admises ou sorties de la Société ;

3° L'indication du genre, du nombre des objets offerts à la Société, ainsi que le nom des donateurs ;

4° Les produits scientifiques obtenus à la fin de chaque année par la Société, le nombre exact de ses membres, et l'état abrégé de ses revenus et dépenses.

Article 6. Des livres et traités imprimés et publiés par la Société à époques indéterminées, savoir :

1° Les traductions des livres utiles appartenant aux autres langues ;

2° Tous genres d'écrits ou compositions pouvant propager les sciences dans toutes les parties de l'empire, et dont la lecture conviendrait généralement au public et aux élèves des écoles en particulier.

Article 12. Dans les affaires ou actes de la Société, on emploiera ou on adoptera le calendrier vulgaire ou nouveau (تقويم جديد *taqvimi djèdid*). Seulement, au besoin, on emploiera également la date ou l'ère de l'hégire (تاريخ هجرت *tārikhi hidjret*).

Article 14. Dans les actes ou écrits relatifs à la Société, il ne sera fait aucune mention de qualifications ou titres officiels (القاب رسميّه *elqābi resmiïè*).

Article 15. Les objets d'antiquité offerts à la Société seront acceptés et confiés aux soins du bibliothécaire.

Après avoir omis, dans la traduction ci-dessus des deux premières parties des statuts, les articles purement réglementaires imités des Sociétés savantes européennes, nous avons cru, par le même motif, pouvoir nous dispenser de traduire la troisième et dernière partie, dont les dix articles ne traitent que des obligations imposées à l'agent pour le maintien de l'ordre et la conservation des livres de la bibliothèque, des documents écrits et du matériel de la Société. Nous terminons par l'indication sommaire suivante de ses premières publications.

مواد مندرجه *mevāddi munderèdjè.*

EXPOSÉ DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES NUMÉROS OU CAHIERS SUIVANTS DU *MEDJMOU'AÏ FUNOUN*, JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE OTTOMANE.

PREMIÈRE ANNÉE.

N° 1. Mois de mouharrem 1279 (juin 1862-1863).

Formation et statuts de la Société.

Avant-propos, مقدّمه *mouqaddemè*, par Munif Éfendi.

Tableau ou balance comparative de la science et de l'ignorance, par le même (موازنهٔ علم و جهل *muvāzēnèï 'ilm udjehl*).

Histoire des anciens Égyptiens (تاريخ قدمای مصريين *tārykhy qoudèmāï misriīn*), par Khalil Bey, en coopération avec Djèmil Pacha[1].

Des phénomènes célestes (علايم سما *'alāïmi sèmā*), par Qadri Bey.

De la rapidité ou de la brièveté de la vie (سرعت عمر *sur'ati eumr*), par Munif Éfendi.

Apparition du journal le *Tasviri Efkiār*, تصوير افكار, par le même.

[1] Le premier de ces deux coopérateurs est l'ambassadeur de la Sublime Porte à Saint-Pétersbourg, et le second, l'ambassadeur actuel de Turquie à Paris.

N° 2. Mois de safer (juillet).

Lettre d'accueil et d'encouragement adressée par Aaly Pacha[1] à la Société scientifique ottomane (التفاتنامه iltifātnāmè).

Le Montenegro (قره طاغ qara dhāgh). Premier article, par Munif Éfendi.

Avant-propos sur la géologie (مقدمهٔ علم ژئولوژی mouqaddemèï 'ilmi jèoloji), par Munif Éfendi.

Introduction à la géologie (مدخل علم ژئولوژی medhkheli 'ilmi jèoloji), par Edhem Pacha[2].

Histoire des anciens Égyptiens (suite), par Djèmil Pacha et Khalil Bey.

Phénomènes célestes (suite), par Qadri Bey.

De la richesse des nations (علم ثروت ملل 'ilmi serveti milel), par Okhanes Éfendi.

N° 3. Mois de rebi ul-evvel (août).

Éloge de la traduction turque du Télémaque (تقریض ترجمهٔ تلماق taqrizi terdjemèï télémaq), par Munif Éfendi[3].

[1] Son Exc. le ministre des affaires étrangères.

[2] Son Exc. le ministre du commerce.

[3] Voici en outre, sur cette traduction turque du Télémaque, l'avis de l'un des journaux français de Constantinople :

Une traduction du Télémaque en langue turque vient de paraître à l'imprimerie du *Tasviri Efkiār*. Cette traduction, qui est de Son Altesse le grand vizir Kiamil Pacha, se recommande autant par l'exactitude que par la magnificence du style. Au point de vue typographique, elle fait également honneur à Chinassi Éfendi, rédacteur en chef du *Tasviri Efkiār*, qui, en véritable artiste, en a fait un véritable chef-d'œuvre. Outre la beauté des caractères, cette édition du Télémaque se recommande par une correction achevée. Si l'on

Le Montenegro (suite), par le même.

Introduction à la géologie (suite), par Edhem Pacha.

Traité de la géographie et de l'histoire de l'Europe (آوروپا قطعه‌سی جغرافیا و تاریخی *ávrapā qu'yth'aci vè tārykhy*), par Qadri Bey.

Chronogramme (تاریخ *tārykhi*) en l'honneur du sultan, et en témoignage de reconnaissance pour le retrait des *caïmès*, par Hacirdji Zādè Hafiz Mehemmed Agha.

N° 4. Mois de rebi ul-akhir (septembre).

Adresse de remercîments au public (عامّه‌یه تشکّرنامه *'āmmèïè techekkurnāmè*) pour l'accueil bienveillant qu'il a daigné faire au but et à la publication du *Medjmou'aï funoun*, par Munif Éfendi.

A cette occasion, l'auteur, mettant à profit les encouragements aussi bien que les observations et les critiques mêmes dont le *Medjmou'a* a été l'objet, annonce de nouvelles et prochaines améliorations, et indique quelques-uns des résultats déjà obtenus. Les améliorations consisteraient dans une première et successive augmentation des pages du recueil, et l'addition à celui-ci de cartes, de dessins et d'un

excepte quelques livres sortis de l'Imprimerie impériale, rien de pareil n'a été encore imprimé en Turquie.

On connaissait Chinassi Éfendi comme habile écrivain; le voilà excellent typographe. C'est ainsi qu'autrefois les Alde et les Étienne savaient allier la science à l'art typographique. On nous assure que la traduction du Télémaque doit figurer à l'exposition du mois de mai prochain. (*Courrier d'Orient* du 18 février 1863.)

court bulletin mensuel, qui, sans déroger à la réserve de l'article 3 du règlement et se permettre aucune observation ou commentaire politique, tiendrait les lecteurs au courant des nouvelles les plus importantes en tout genre survenues dans le courant de chaque mois.

Quant au résultat le plus important obtenu dès ce moment, c'est celui des souscriptions au *Medjmou'aï funoun*, qui s'élèvent à *trois cents*, et dont on a tout lieu d'espérer l'accroissement à venir[1].

Suite de l'introduction à la géologie, par Edhem Pacha.

Les anciens Égyptiens (suite), par Mehemmed Djèmil Pacha et Khalil Bey.

Géographie et histoire de l'Europe (suite), par Qadri Bey.

Retrait et suppression des *caïmès*, par Munif Éfendi.

Maximes de sagesse et de morale, tirées du Télémaque, par Kiamil Bey.

N° 5. Mois de djèmâzi ul-evvel (octobre).

De l'importance de l'éducation des enfants (اهمّيت تربيّهٔ صبيان *ehemmiieti terbiiei sibiān*), par Munif Éfendi.

De l'utilité des routes et voies de communication (فوائد طرق *fevāïdi thourouq*), par Saïd Éfendi.

[1] Le prix de l'abonnement à ce recueil est, pour un an, 65 piastres turques (13 francs environ); six mois, 30 piastres ou 7 francs environ; l'exemplaire, 1 franc 25 centimes.

Maximes de sagesse tirées du Télémaque (suite), par Kiamil Pacha.

Histoire du Tchāv (تاریخ چاو *tārikhi tchāv*). Fragment historique de l'auteur persan Wassaf, sur l'invention du papier-monnaie, traduit par Munif Éfendi.

Au moment même, observe ce savant traducteur, où Sa Majesté le Sultan vient d'opérer sous ses auspices salutaires le retrait et la suppression du papier-monnaie (اوراق نقدیه *evrāqi naqdüè*), autrement dit *caïmè*, il n'est pas hors de propos de rappeler les divers essais qui anciennement, à différentes époques et dans plusieurs contrées, ont été tentés pour l'émission de ce papier. Mais ce qu'il importait surtout, c'était de rappeler les résultats funestes et désastreux dont l'invention et l'emploi de ce papier ont presque toujours été suivis. C'est là ce que Munif Éfendi se propose d'indiquer avec plus de développement dans un prochain numéro du *Medjmouʿaï funoun*. En attendant, il se borne à rappeler ici un fait remarquable de ce genre, qui eut lieu en Perse au VII[e] siècle de l'hégire, sous l'autorité de l'un des khans mogols, du nom de Keïkhātoukhān (کیخاتوخان).

Voici ce curieux fragment historique, dont nous donnons la traduction aussi littérale que possible. چاوك سبب احداث و ابطالی بیاننده در *tchāvyñ sebebi ihdās u ibthāli bèïāninda dyr.*

Des causes de la création et de l'abolition du papier-monnaie, désigné sous le nom de *tchāv.*

« Après la mort d'Arghounkhan[1], une épizootie, que les Mogols désignent du nom de *ïout* (يوت) dans leur langue, s'étant propagée sur tous les points, les bestiaux et les chevaux de l'armée qui se trouvaient dans la plupart des localités, mais surtout à Bagdad, à Mossoul, à Diarbekir et dans le Khoraçân, périrent. Sur ces entrefaites, les changements de khans ou de gouverneurs, ainsi que les dépenses énormes pour l'armée, mirent le trésor de l'état dans l'épuisement et la détresse.

Cependant le personnage qui remplissait alors le poste de grand vizir, et qui par nature était doué d'une grande générosité, s'était, par sa bienfaisance, efforcé de satisfaire tout le monde en maintenant la confiance et le contentement dans tous les cœurs. Keïkhâtoukhan, dans le même but, agit comme son vizir, et comme dans sa manière de voir il professait, lui aussi, un profond mépris des biens de ce monde, et les comptait pour rien, il ne prit aucun souci des dépenses et des prodigalités qui ruinaient l'État. Cependant ces causes, jointes à celles qui ont été mentionnées plus haut, firent qu'après deux années de l'administration de ce grand vizir, le trésor public se trouva endetté d'une somme de 500 toumans[2].

[1] Arghounkhan, successeur d'Abakakhan, empereur du Mogol vers 1283, prince faible, mourut en 1291. (Voir dans Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman*, t. I, p. 49, le sort qu'il fit subir à Ghaïaseddin.)

[2] Ici le traducteur turc explique par une note de la manière suivante la valeur du touman au VII[e] siècle de l'hégire.

Les revenus annuels étaient alors de 1800 toumans, et les dépenses réglées ou ordinaires, de 700; mais les dépenses extraordinaires et celles qui résultaient des dons et des faveurs du prince furent telles, qu'il n'y eut plus moyen de suffire aux besoins de l'État. Si dans quelques-unes des provinces les plus importantes, telles que celles de Bagdad et de Chiraz, on voulut faire des réductions ou suppressions d'employés, ou opérer des diminutions de dépenses, toutes ces faibles tentatives n'eurent aucun résultat.

Un jour que A'azaeddin Mouzaffer Ben 'Amid, l'un des habitués et des conseillers intimes de la cour du grand vizir, se trouvait en présence de celui-ci, on vint à parler de la pénurie de l'argent et du discrédit où se trouvait le trésor, par suite de l'épuisement de son capital. Désormais, disait-on, tout emprunt est impossible, et cependant si dans cette situation il devenait tout à coup urgent de diriger un corps d'armée sur un point quelconque, le Gouvernement se trouverait dans l'impuissance pénible de ne pouvoir le munir du matériel de guerre et des munitions indispensables. D'autre part, si l'on demandait un léger subside à la nation, ou qu'on voulût lui imposer un nouveau tribut, on s'exposerait à sa haine et à la ruine inévitable du pays.

« A cette époque, dit-il, la valeur du touman était, en Perse, de 10,000 *dirhems* (drachmes); chaque *dirhem*, en monnaie de notre temps, représentant une valeur équivalente à environ 105 paras, il en résulte que le touman d'alors représente la somme de 27,000 piastres turques actuelles.

On en était là de ces cruelles alternatives, lorsque le grand vizir prit la parole et dit : Il me vient en mémoire une mesure sage et convenable qui, si elle était adoptée, aurait le double avantage de changer à l'instant même la détresse du trésor en un état d'aisance et de prospérité qui tournerait au profit de tous et ne donnerait lieu à aucun genre de blâme ou d'opposition. Tels furent en Chine les résultats qu'obtint le Gouvernement par la mise en circulation d'un genre de papier-monnaie tenant lieu de l'or dans toutes les parties de l'empire, et qui fut désigné sous le nom de *tchāv* (چاو) ou *djāv* (جاو)[1]. Ce papier revenant entièrement par voie d'échange au trésor, son émission ne fit tort à personne. Trompé lui-même par ces données préliminaires, hasardées et douteuses (اشبو مقدّمات وهميه الدانرق *ichbou mouqaddemati vehemiïèïè addānaraq*), le grand vizir, de concert avec Bouladjengh-sang, l'ambassadeur de la Chine, soumit et expliqua à Sa Majesté ilkhanienne le projet du nouveau papier-monnaie.

Cette proposition, offrant en apparence le moyen urgent d'accroître la richesse publique et de faciliter les transactions commerciales, fut au premier coup d'œil jugée convenable et agréée par le prince.

Immédiatement émanèrent et furent expédiés sur tous les points des firmans ordonnant sévèrement, et enjoignant par menaces rigoureuses, l'exécution des dispositions suivantes, savoir :

[1] Klaproth a composé un mémoire spécial sur l'usage du papier-

Défense d'employer désormais aucun genre de monnaie en espèces métalliques dans le commerce; prohibition de l'usage d'aucun vêtement brodé et tissus d'or ou d'argent, excepté pour la seule personne du prince et de ses ministres d'État; défense absolue aux orfèvres, tisserands et autres artisans en matières d'or ou d'argent, d'exercer en aucune façon leur profession.

Un fonctionnaire de premier ordre, muni de sommes considérables et chargé de faire exécuter les ordres ci-dessus, fut envoyé dans les Iraks arabe et persane, à Diarbekir, à Rab'ïa, Selvan, dans l'Azerbeïdjan, le Khoraçân, le Kerman et à Chiraz. Ce personnage fit en outre des dépenses considérables pour l'établissement, dans chaque province, d'un bureau dit *tchav khânè* (چاو خانه), avec son personnel et son matériel indispensables à la confection, à l'émission et à l'échange du papier-monnaie.

Ces dispositions ne furent pas plutôt connues de tous les habitants, qu'elles leur inspirèrent de graves réflexions, et produisirent généralement partout une pénible impression.

Voici la forme qu'affectait ce papier-monnaie: c'était un carré de papier oblong, sur les marges duquel étaient écrits plusieurs mots en caractères *khathaïs* (ou chinois septentrional); des deux côtés et au-dessus des mots chinois, se trouvait en arabe

monnaie en Chine. (Voyez ses *Mémoires relatifs à l'Asie*, t. I, p. 375 et suiv.)

le verset suivant : *Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.* Venaient quelques mots encore, par lesquels le papier-monnaie était assimilé, comme valeur réelle, à un lingot d'or ou d'argent, et, comme moyen de transaction, à l'enchaînement des perles d'un collier précieux. L'entourage de ces lignes d'écriture était formé par les lettres du *toughra*, ou monogramme de Sa Majesté ilkhanienne; au-dessous on lisait les mots : *irindjin tourtchi*[1]. Dans un cercle placé au centre du papier-monnaie était le chiffre indiquant, depuis une demi-drachme jusqu'à dix, sa valeur monétaire. Cette indication était suivie de ces lignes : *l'empereur du monde* a mis en circulation dans ses États le présent *tchāv*, heureux et béni, en l'année 693 de l'hégire (1294). Ceux qui contreferaient ce papier-monnaie seraient punis de mort, ainsi que tous les membres de leur famille, et leurs biens seront confisqués au profit de l'État.

A cette époque, on vit arriver à Chiraz, sur cette valeur fictive et douteuse, une proclamation qui en expliquait longuement tous les avantages et les bienfaits, et dont un exemplaire authentique, conservé jusqu'à ce moment, se trouve encore dans cette ville. Comme il serait trop long de le citer ici tout entier, nous nous bornons à en dire quelques mots. Entre autres avantages que devait avoir l'émission de ce bienheureux *tchāv*, c'était, disait-on, la disparition de la pauvreté et de la misère, l'établissement du bon

[1] Le traducteur turc cite ces mots sans en indiquer la signification; j'ignore moi-même à quelle langue ils appartiennent.

marché en toutes choses par l'abaissement du prix des denrées, et l'égalité du bien-être enfin entre les pauvres et les riches.

Pour plaire au grand vizir et faire leur cour au prince, les poëtes et les beaux esprits de ce temps (شعرا وظرفا *cho'arā va zoarèfā*) rivalisèrent à l'envi d'éloges et d'adulations dans les diverses poésies qu'ils composèrent en l'honneur du *tchāv*. Le distique persan suivant, qui contient une sorte de jeu de mots, et que nous citons comme exemple, suffira pour donner une idée de l'esprit et du genre de ces compositions.

چاو کر در جهان روان گردد
رونق ملك جاودان گردد

Le *tchāv* n'eut pas plutôt circulé dans le monde, que la splendeur de l'empire en reçut un nouvel et *éternel* éclat.

Cependant les artisans et ouvriers en or et en argent ayant été forcés d'abandonner leur métier, les gouverneurs des provinces se virent dans la nécessité de leur assigner, sur les bureaux du *tchāv*, des pensions alimentaires, dont la quotité fut réglée sur les droits et priviléges de chacun.

Le papier-monnaie, par suite même de sa fréquente circulation, passant de main en main, s'usait, tombait en lambeaux, et, dans cet état, ne pouvait plus être échangé dans les bureaux dits *tchāv-khānès* contre de nouveaux titres, qu'en faisant subir aux porteurs une perte de dix pour cent. Toutefois, aux

négociants qui pouvaient justifier que leurs affaires les obligeaient à se rendre par mer en pays étrangers, avis avait été donné qu'en échange du papier-monnaie le trésor leur donnerait l'or qui leur était indispensable.

En supposant que cette mesure relative au *tchāv* pût être exécutée, et que le peuple l'eût agréée sans hésitation ou difficulté pour ses affaires de commerce, il eût peut-être été possible d'en obtenir quelques bons résultats; seulement, si l'on jugeait des choses d'après l'esprit et le bon sens, ou plus particulièrement encore sur le résultat des mesures prises au détriment des habitants pour l'amélioration du trésor, on reconnaissait que tous les avantages qu'on avait espérés à cet égard étaient imaginaires et dénués de fondement.

Les avantages et les facilités de l'emploi de l'or sont évidents; la plus petite portion de ce métal égale en valeur celle de toute autre chose d'un volume difficile à transporter. L'or, en outre, étant une substance dure et compacte, est à l'abri des atteintes de l'eau et du feu; qu'il soit frappé, coupé, ou qu'il reste enfoui dans la terre, sa valeur intrinsèque n'en éprouve aucune diminution. D'après les précieuses qualités de ce métal, peut-il jamais être comparé au papier, substance fragile que le contact d'une seule étincelle réduit en fumée, que quelques gouttes d'eau, quelques parcelles de poussière altèrent et dénaturent, et que le plus léger souffle de vent disperse et fait voler en l'air?

Mais reprenons le cours des événements. Ce fut au mois de zil-hidjè de l'année de l'hégire 693 (1294) que le *tchāv* commença à être mis en circulation à Tebriz. Tel fut l'effet de cette émission dans cette ville, jusqu'à ce moment l'une des plus florissantes places du commerce, qu'en moins de trois jours la sécurité disparut du milieu des habitants, toutes les portes se fermèrent aux transactions commerciales, et la ville n'offrit plus que l'image de la désolation et de la ruine. Un bathman de pain[1] ne se trouvait plus au prix même d'un dinar[2] en papier-monnaie. Nous tenons le récit suivant d'une personne digne de foi. Un jour, au marché aux chevaux, pour un cheval du prix modique de 5 dinars, on offrit la somme énorme de 150 dinars en papier-monnaie. A cette proposition, le maître du cheval, sous prétexte de montrer à l'acquéreur la vigueur et l'allure de sa bête, enfourcha celle-ci, partit au galop, disparut aux yeux des spectateurs ébahis, et ne revint plus.

Cependant, au milieu de cette déplorable situation, des plaintes et des gémissements commencèrent à s'élever de toutes parts; déjà la tolérance et la patience des magistrats et de l'armée étaient à bout. Le vendredi, dans la sainte mosquée, la foule des

[1] Le bathman est une mesure du poids d'environ douze livres et demie.

[2] Le dinar était alors en Perse une monnaie d'or; aujourd'hui c'est une pièce d'argent valant approximativement 1 franc 25 centimes.

fidèles avait publiquement fait entendre ses cris de détresse contre la tyrannie, et proféré des malédictions contre 'Azz-Eddin Mouzaffer et les auteurs du papier-monnaie. Peu après, une conspiration s'étant formée contre le vizir et ses adhérents, ce ne fut qu'avec les plus grandes difficultés qu'ils échappèrent à la mort.

Pour la seule confection des *tchâvs*, on avait, à Chiraz, dépensé en papier une somme de 5 toumans[1]. Il en résulta une telle rareté de papier, que, sans en avoir demandé et obtenu à l'avance l'autorisation des autorités, personne n'aurait osé en acheter une seule feuille. Enfin, si cet état de choses, devenu désormais intolérable, eût duré quelques jours encore, le désordre et l'insurrection étaient inévitables. Pour mettre un terme à cette crise, les chefs du Gouvernement se concertèrent, et, d'un commun accord, ils exposèrent et expliquèrent, dans un rapport adressé à Sa Majesté Ilkhanienne, les dangers de la situation. Immédiatement, l'annulation et la suppression du papier-monnaie furent résolues, et des fonctionnaires chargés d'annoncer et de faire exécuter cette résolution furent expédiés

[1] Nous avons vu plus haut, note page 32, que le touman représentait, au XIII[e] siècle, une somme de 27,000 piastres turques; si l'on remarque en outre que la piastre, à cette époque reculée, valait plus de 3 francs, on comprendra que le touman, étant alors une valeur plutôt nominale que monétaire, pouvait représenter une somme considérable. Aujourd'hui le touman n'est plus qu'une monnaie d'or valant environ 13 francs.

partout. C'est ainsi que fut conjurée et disparut cette grande calamité. Chacun s'en réjouit et en rendit grâce à Dieu. »

137. سالنامهٔ سنهٔ ۱۲۷۹ *sālnāmèï senèï biñ iki ïuz ïetmich dhoqouz.*

Le *Sālnāmè* ou *l'Annuaire ottoman* de l'année de l'hégire 1279 (1862-1863), dix-septième année de la fondation. Cet annuaire se distingue de ceux des années précédentes par de remarquables augmentations et améliorations. On y trouve, entre autres renseignements utiles, une statistique fort détaillée de l'état de l'instruction publique en Turquie, indiquant le nombre des écoles primaires, secondaires et de hautes classes dans la capitale et les provinces. A ces renseignements, qui dénotent un véritable progrès, se joint une indication des institutions sanitaires, dites نوبت محلی *nevbet mahalli*, où des médecins de quartier sont jour et nuit chargés du maintien et de la surveillance de la santé publique, tant à Constantinople que dans le faubourg de Scutari et ailleurs. En résumé, le *Sālnāmè* de cette année, considéré dans son ensemble, est ce qu'il a toujours été dès sa fondation, c'est-à-dire le seul document qui, depuis les réformes, fait le mieux connaître, chaque année, l'état politique, civil, juridique, militaire, diplomatique, administratif et statistique de l'Empire ottoman.

Lithographié avec soin en caractères *neskhi*, le *Sālnāmè* forme un volume petit in-12, qu'on trouve

broché au prix de 7 piastres turques, à l'imprimerie du Moniteur ottoman.

138. *Levant Herald the Almanack*, for 1862. Tableau synoptique, en anglais, résumant en partie sur une seule et grande feuille de papier les matières contenues dans le *Sālnāmè*. Se trouve à Péra, rue Yazidji tekiè, au bureau du journal le *Levant Herald*. Prix, 13 piastres turques.

139. پوسطه خاريطه سى *postha khārithacy*.
Carte publiée en turc par l'administration générale des postes, où l'on trouve l'indication générale de toutes les routes et maisons de poste du territoire ottoman.

140. *Annuaire oriental* ou *Guide smyrnéen*.
Cet annuaire, outre quelques indications du *Sālnāmè*, contient, par ordre alphabétique, l'indication du personnel de la colonie européenne de Smyrne, celle des édifices de cette ville, et tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs. Cet annuaire se trouve à Smyrne, imprimerie de Daveroni et Sougioli. Prix, 10 piastres turques.

141. تاج التواريخ *tādj-uttevārikh* (la Couronne des chroniques), histoire de l'Empire ottoman, par Sa'ad-eddin Éfendi (tome Ier), imprimée pour la première fois, sous les auspices éclairés de S. M. le Sultan et la direction de S. E. Nevres Pacha, ministre de

l'instruction publique. Beau volume petit in-folio de 582 pages, de l'Imprimerie impériale, année 1279 de l'hégire (1862).

Le public appréciera d'autant mieux l'opportunité de cette publication de l'histoire ottomane, que l'auteur, comme historien autant que comme homme d'État, a été l'objet de l'admiration des savants du siècle dernier et des orientalistes les plus distingués de notre époque. D'Herbelot, au mot Sa'ad-eddin Ben-Hassan[1], dit qu'il est le plus célèbre et le plus éloquent des historiens turcs. Ses annales sont généralement connues sous le titre de *Khodja Tarikhi* ou *Histoire du maître* (par excellence), qualification qui constate le mérite de l'historien et rappelle qu'il fut le précepteur des sultans Ahmed III, Amurat III et Mahomet III; là, du reste, comme nous le verrons plus loin, ne se borne pas sa brillante carrière.

Le *Tādj-uttevarikh* embrassant l'histoire de Turquie depuis la première origine des Ottomans jusqu'au sultan Sélim, premier du nom, Toderini[2] s'étonne, avec raison, que le célèbre imprimeur et introducteur de l'imprimerie en Turquie, Ibrahim Muteferrica, n'ait pas commencé sa première série des historiographes de l'empire par l'ouvrage même de Sa'ad-eddin Éfendi. Dans son doute sur le vrai motif de cette disposition, Toderini lui assigne deux causes différentes. « Peut-être, dit-il, Ibrahim jugea que

[1] *Bibliothèque orientale*, édit. in-folio, p. 728.

[2] *De la littérature des Turcs*, trad. française de Cournand, t. III, p. 187.

c'était chose trop longue et trop difficile d'en donner une édition exacte et correcte à cause de l'extrême élégance de l'ouvrage, où *un seul tiret, un seul point* omis ou mal placé pouvait tout gâter et déformer cette histoire.»

Nous ne saurions admettre cette première supposition, qui nous semble exagérée dans un ouvrage tel que celui-ci, où l'imperfection de quelques détails ne saurait fortement nuire au mérite de l'ensemble. Nous admettrons donc de préférence la seconde supposition de Toderini, qui le porte à croire «qu'Ibrahim Muteferrica aura voulu commencer «l'impression des histoires les plus faciles et les plus «voisines de son époque, afin que tout le monde «pût participer aux avantages de la nouvelle im-«primerie [1], sauf à renvoyer à un autre temps «l'impression de l'admirable ouvrage de Sa'ad-ed-«din.»

Voici comment, sur cette importante chronique, s'exprimait de son temps le savant orientaliste Sir William Jones [2] : «Je parlerai sobrement de la «Couronne des annales Turques, parce que je n'ai «pas encore vu le livre en entier; mais comme on «juge de la hauteur des arbres et des tours par la «projection de leur ombre, de même on peut com-«prendre par la traduction italienne qui en a été

[1] On sait que l'imprimerie turque ne fut introduite à Constantinople que vers 1728.

[2] Commentaires en latin sur les poésies asiatiques, et autres documents orientaux publiés en 6 vol. in-4° en 1789.

« faite, combien ce livre est admirable par sa beauté « et son élégance[1]. »

Quelque flatteurs et honorables que soient pour Sa'ad-eddin, comme savant et historien, les témoignages que nous venons de citer, il est d'autres faits de sa vie politique et privée qui par leur importance élèvent le khodja au rang de véritable personnage historique de son époque. Ces faits, que M. de Hammer signale en grand nombre dans le tome septième de son Histoire Ottomane, se trouvent indiqués chronologiquement et dans un ordre plus précis peut-être dans la biographie suivante, que nous avons traduite presque textuellement, et qui forme l'introduction de l'ouvrage que nous annonçons.

AVANT-PROPOS.

مقدمه *mouqademè.*

L'auteur de cette Couronne des chroniques, ouvrage connu du public sous le titre de *Khodja-Tarikhi*, c'est-à-dire l'histoire du maître ou du précepteur, est le savant devenu célèbre dans le monde de l'éloquence, le grand et illustre Mufti Mehemmed Khodja Sa'ad-eddin Éfendi, fils du Hafiz Hacendjan, fils du Hafiz Djèmāl-eddin El-Isfahani, et fils de Hassan Djanik.

D'après Kiatib Tchelèbi, l'auteur du *Fezlèkè*[2],

[1] Cette traduction est de Bratuti, drogman de l'empereur d'Autriche et ensuite du roi d'Espagne.

[2] L'un des traités historiques du célèbre biographe et géographe Hadji Khalfa.

Sa'ad-eddin naquit à Constantinople en 943 de l'hégire (1536). Élevé et protégé sous l'aile tutélaire de son père Hassan Djanik, l'un des favoris et confidents du sultan Sélim l'ancien, ou premier du nom, Sa'ad-eddin grandit bientôt en savoir, en esprit, en mérite et en agréments personnels. Instruit à l'école des hommes éminents qui, dans ce siècle, furent la gloire et les maîtres de la science et de la magistrature, tels que le grand mufti Abou se'oud el-Amadi, cette source de sagesse et de vérité, le muderris Mohammed Éfendi, la gloire du professorat, et autres personnages distingués, Sa'ad-eddin ne tarda pas à se rendre l'émule de ses condisciples et même à les dépasser. En 963 (1555) il fut, en qualité de mu'avin ou de professeur agrégé, chargé de l'enseignement dans les colléges et les mosquées. En 970 (1562) il parvint au grade de muderris, ou de professeur en titre. En 981 (1573) il remplit les fonctions de précepteur d'Amurat III, qui n'était alors que prince impérial (chehzadè) et gouverneur du liva ou sous-gouvernement de Magnésie. L'année suivante, à l'avénement de ce prince, Sa'ad-eddin était l'un des favoris qui l'accompagnèrent à son entrée dans la capitale. En 1003 (1594), lors de l'élévation au trône de Mahomet III, le conquérant d'Erlau (فاتح اكرى), Nevâli Éfendi, le précepteur du sultan, étant venu à mourir, ce fut Sa'ad-eddin qui hérita du poste honorable et éminent de ce dernier. Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, la faveur et les honneurs du khodja dépassèrent de beaucoup ceux

dont il avait été honoré sous le règne précédent. A partir de ce moment, toutes les affaires de l'État et de la religion furent désormais réglées par lui ou soumises à la sagesse de ses conseils. En 1004 (1595), Sa'ad-eddin accompagna le sultan dans la campagne de Hongrie. L'histoire a enregistré ses services, soit à l'occasion de la prise d'Erlau, soit durant la grande bataille de Keresztes (كرزجه محاربه‌سنده) : ce fut uniquement aux courageux conseils du khodja autant qu'à son imperturbable présence d'esprit qu'on dut les avantages immenses et les grands résultats de cette brillante et mémorable journée[1]. Au mois de ch'aban de l'année 1006 (1597) mourut le mufti Bostanzadè Mehemmed Éfendi, et Sa'ad-eddin fut nommé à sa place. Dans cette haute dignité, celui-ci, par l'étendue des connaissances théologiques dont il fit preuve, par la sagesse et l'à-propos des nombreux fetvas ou décisions juridiques qu'il rendit, par l'importance enfin et la beauté de ses écrits et de ses exhortations religieuses, fut désormais considéré comme l'une des grandes gloires du siége suprême de la loi.

Le jeudi 12 du mois de rebi ul-evvel de l'année 1008 (2 octobre 1599), Sa'ad-eddin était en conférence scientifique avec quelques membres de l'Eulèma qui

[1] Le biographe turc n'ayant indiqué ici que les résultats de cette bataille sans en préciser les faits, nous renvoyons ceux des lecteurs qui voudraient les connaître aux belles pages historiques où M. de Hammer les a consignés. (Voir t. VII, p. 328 et suiv. de son *Histoire de l'Empire ottoman.*)

étaient venus le visiter. L'entretien durant lequel il les avait charmés par son éloquence était terminé, et il allait, après avoir fait sa prière, se rendre à Sainte-Sophie pour la solennité de la naissance du Prophète, lorsque instantanément il fut frappé de mort subite. Le lendemain ses quatre fils, qui étaient tous du corps de l'Eulèma, suivis des vizirs et des grands de l'État, portèrent ses restes d'abord à la mosquée de Sultan-Ahmed, d'où ils furent ensuite ensevelis dans l'enceinte réservée (حظيره) du cimetière d'Eyoub.

Outre sa Couronne des chroniques, Sa'ad-eddin a laissé des poésies arabes, turques et persanes, a traduit l'histoire universelle Persane du Molla Lari intitulée مرآت الادوار le Miroir des temps, a composé des traités de jurisprudence, et fait des notes supplémentaires تعليقات au Hadis ou Tradition orale du Prophète.

Si jusqu'à ce moment, observe, en terminant son article, l'auteur de cette biographie, l'incorrection trop générale des manuscrits du *Tādj-uttevārikh* a été pour les lecteurs un inconvénient et une grave atteinte au mérite même de l'ouvrage, ces inconvénients, ajoute-t-il, ne sauraient se reproduire dans cette impression, qui a été faite sur deux manuscrits autographes de l'auteur, le premier de l'année 1005 de l'hégire (1596) et le second retrouvé en 1012 (1603), l'un et l'autre revus, en outre, et soigneusement complétés par l'éditeur de l'impression, sur les données des historiens Naïma et Selaniki.

142. مرآت *miraât* (le Miroir), sorte de revue mensuelle publiée par Refik Bey et dont les trois premiers numéros, qui sont des mois de ramazan, cheval et zil-qadè, ont paru jusqu'à ce moment.

Outre la préface, le premier numéro de ce recueil contient une dissertation sur les bases de la civilisation en Turquie, une suite de dialogues sur la richesse des nations résultat du travail et de l'industrie. Cette partie est suivie de morceaux variés en prose et en vers et d'un résumé du règlement de l'exposition publique de 1863. Ce numéro, ainsi que les suivants, est illustré d'une jolie vignette allégorique représentant une belle glace dans laquelle se reflètent le globe terrestre et les attributs des sciences et des arts qui l'entourent. Viennent ensuite des dessins représentant le palais de l'industrie, son annexe, son plan et une partie de ses salles intérieures.

N'ayant eu que le temps de jeter un premier coup d'œil sur la partie littéraire et scientifique des n°s 2, 3 et suivants de cette revue, nous y reviendrons prochainement. Il en sera de même pour les quatre articles suivants, que nous n'avons pu, faute de temps, qu'enregistrer et indiquer brièvement.

143. ضروب امثال عثمانيه *zouroubi emsâli 'osmanîiè*. Proverbes ottomans ou Recueil des proverbes turcs avec les équivalents en arabe, en persan et en français, par Chinassi Éfendi, ancien membre du Conseil de l'instruction publique et rédacteur en chef

du journal le *Tasviri Efkiār*. Un volume in-18 de 229 pages, imprimerie du *Tasviri Efkiār*, mois de mouharrem, année 1280 (juin 1863).

144. كافهٔ قوانين ونظامات موجودهٔ دولت عليهءي (دستور) نام مجموعه *kiāffèï qavānīnvè nizāmātī mevdjoudèï devleti 'alīïèii (destour) nām medjmou'a.*

Code (*destour*) ou recueil de toutes les lois, ordonnances et règlements existants (ou en vigueur) de l'Empire ottoman. Un volume petit in-folio de 582 pages, imprimé sous les auspices de Sa Majesté le Sultan, fin du mois de ch'abān 1279 (février 1862).

Ce volume, que le Gouvernement vient d'adresser à tous les gouverneurs de l'empire, se divise en deux parties distinctes; la deuxième, qui est la plus considérable, est presque entièrement consacrée au Code pénal, قانوننامهٔ جزا *qānoun nāmèï djèzā,* et contient en outre des instructions administratives, *ta'limāt*, à l'usage des fonctionnaires et employés.

145. برنجی سنهءنك مجموعهٔ فنونك صوك يدينجی نمرولری *birindji senèniñ medjmou'ai funounouñ soñ ïèdindji numrolary.*

Les sept derniers numéros de la première année du *Medjmou'aï funouñ* ou Journal de la Société scientifique ottomane.

Ces numéros, qui récemment nous sont parvenus ensemble, et dont le dernier porte la date de zil-

hidjè 1279 (juin 1863), prouvent qu'à cette date la Société scientifique ottomane existait et continuait de prospérer. Dans un article subséquent, nous rendrons compte de ces numéros.

146. سالنامهٔ سنهٔ ١٢٨٠ دفعهٔ ١٨ *sālnāmèï senèï biñ iki ïaz seksen, def'aï sāminè 'āchirè.*

Le *Sālnāmè* ou l'Annuaire ottoman de l'hégire 1280 (1863-1864), le dix-huitième depuis sa fondation. Cet annuaire, dont le 1er de mouharrem a commencé le 18 juin 1863, comporte, comme celui de 1279, quelques nouvelles augmentations. Il lui manque toutefois encore une amélioration dont nous avons déjà signalé l'absence : celle d'une table ou index indispensable à la recherche des nombreux articles dont il se compose.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 JUILLET 1863.

La séance est ouverte à huit heures par M. Reinaud, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. de la Rochette, qui annonce l'envoi d'une brochure du colonel Sykes.

On donne lecture d'une lettre de M. le Dr Laemmerhirt, qui a passé plusieurs années en Algérie, et demande à faire partie de la Société. M. Gorguos, membre de la Société, écrit pour appuyer cette demande par une lettre dont il est aussi donné lecture.

Sont présentés et nommés membres de la Société :

M. le Dr Laemmerhirt, à Weimar.

M. Durr, suppléant du juge de paix, à Mascara.

M. Reinaud remet au Conseil la photographie d'une inscription trouvée près d'Aberdeen en Écosse, que M. Thompson soumet à la Société. Renvoyé à l'examen de M. Bargès.

On procède au renouvellement de la Commission du Journal.

Sont nommés : MM. Garcin de Tassy, Defrémery, Dulaurier, Adolphe Regnier, De Rosny.

Le Conseil nomme une Commission pour faire un rapport sur l'état des manuscrits appartenant à la Société; elle se composera de MM. Foucaux, Lancereau, De Slane, De Rosny.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Académie. *Boletim et annaes do Conselho ultramarino*, n° 101. Lisbonne, 1862, in-fol.

Par la rédaction. *Journal des Savants*, juin 1863.

Par le rédacteur. Plusieurs numéros du Journal de Beyrouth.

Par l'auteur. *The Taïping rebellion in China*, by colonel SYKES. London, 1863, in-8°.

NOTICE SUR TROIS DICTIONNAIRES CHINOIS-JAPONAIS-EUROPÉENS, imprimés récemment au Japon.

Depuis que le Japon a consenti à faire des traités avec les puissances européennes et à admettre les étrangers dans ses ports ouverts au commerce, ses lettrés ont devancé les Européens dans la publication d'ouvrages propres à faciliter les rapports qui devaient nécessairement résulter du nouvel état de choses. J'ai eu la bonne fortune de pouvoir me procurer, au milieu de curiosités japonaises, trois dictionnaires chinois-japonais expliqués dans des langues européennes, rédigés par des Japonais, et imprimés récemment au Japon. J'ai pensé qu'une notice succincte sur ces trois dictionnaires arrivés en Europe pourrait intéresser les lecteurs du Journal.

Le premier, qui n'est en réalité qu'un vocabulaire classé par matières, est la reproduction, en trois volumes petit in-4°, de celui que Medhurst avait publié, par la lithographie, à Batavia, en 1830; mais l'édition japonaise, de la quatrième année *'an-cheï* (1857), est beaucoup mieux imprimée, et les caractères japonais-chinois sont d'une grande netteté

et très-élégants. Il ne comprend que la partie anglaise-japonaise, formant le *sen-ben* (*ts'iên-p'iên*); la seconde, japonaise-anglaise, rangée selon l'ordre alphabétique de l'*i-ro-fa*, devait, d'après l'avis de l'éditeur japonais, paraître prochainement et former quatre volumes ou cahiers japonais. Cette seconde partie, quoique ne donnant que de courtes explications en anglais des mots japonais, dont la prononciation est représentée en lettres latines, n'en est pas moins à désirer.

Après le 英語箋。前篇。*yng-gyo-tsen, sen-ben*, dont je viens de parler, un autre Vocabulaire chinois-japonais, dont les mots sont aussi classés par ordre de matières, est expliqué en trois langues européennes : en français, en anglais et en hollandais; aussi porte-t-il pour titre : 三語便覽 *san-gyo-ben-ran* (*sân yù-pien-làn*) c'est-à-dire: *Vue synoptique commode de trois langues.* Il forme également trois volumes; la préface porte la date de la septième année *ka-yeï* (1854), et il a été imprimé à Yédo, comme le précédent. La contre-partie, européenne-japonaise, est annoncée par l'éditeur japonais comme devant être gravée prochainement et former aussi trois volumes.

Voici l'ordre de classement suivi dans ce dictionnaire :

1er VOLUME.

1° Des choses célestes;
2° Des choses terrestres;
3° Des parties du corps (l'âme comprise, ainsi que toutes ses facultés);
4° Des maladies qui affectent le corps;
5° De la famille et de tout ce qui la concerne;
6° Des fonctions publiques et autres professions;
7° Des classes de la société;
8° Des habitations et bâtiments publics;
9° Du boire et du manger;

10° Des vêtements;
11° Des ustensiles divers.

2° VOLUME.

12° Des choses militaires;
13° Du temps et des saisons;
14° Des choses religieuses;
15° Des actions vertueuses et vicieuses;
16° Des animaux en général;
17° Des poissons et des reptiles;
18° Des arbres et des plantes;
19° Des fruits de la terre;
20° Des métaux et des minéraux;
21° De la médecine et des médicaments;
22° Des couleurs;
23° Des nombres;
24° Noms géographiques.

3° VOLUME. LANGAGE.

25° Termes qualificatifs ou adjectifs;
26° Termes auxiliaires, adverbes et autres;
27° Prépositions;
28° Conjonctions;
29° Verbes.

Ce dictionnaire est divisé par colonnes verticales séparées par des filets, à la manière chinoise et japonaise. Chaque page est ensuite subdivisée en quatre zones horizontales. Dans la première sont les mots ou expressions composées, en chinois, avec leur traduction latérale ou leurs équivalents en japonais; dans la seconde sont les mots correspondants français, avec la prononciation latérale de ces derniers en caractères japonais *kata-kana*[1]; dans la troisième sont les mots

[1] Ainsi le mot *Europe* est transcrit par エユロペ *ye-yu-ro-pe; France,*

anglais, et dans la quatrième les mots hollandais correspondants, avec leur prononciation aussi en *kata-kana*. Les mots en langue européenne sont tous exprimés ou gravés perpendiculairement, comme le chinois et le japonais, pour se conformer à l'habitude qu'ont les deux peuples d'écrire ainsi leur langue, ce qui rend, au premier abord, la lecture des mots européens peu facile.

On voit en parcourant ce dictionnaire que les auteurs japonais qui l'ont composé se sont servis de dictionnaires européens déjà anciens, et qu'ils ont, le plus souvent, composé en chinois et en japonais des termes équivalents, ou à peu près, aux mots et termes européens admis dans le leur. J'ai remarqué dans la partie française beaucoup de mots vieillis ou hors d'usage, et assez souvent mal orthographiés, soit par la faute du graveur japonais, soit par toute autre cause; mais ce sont des fautes faciles à corriger à la lecture. On voit, dans la sixième section, le terme chinois *tsàï-siâng*, en japonais *saï-sin*, « un ministre, un envoyé, » exprimé en français par le mot *vicaire*, en anglais par *deputy*, et en hollandais par *stedehouder*. D'autres termes sont rendus en français par *électeur*, *burgrave*, *seigneur*, *écuyer*, *mestre de camp*, *cornet* (pour *cornette*) *de cavalerie* (en anglais *standard-bearer*), *mousquetaire*, *chevaux-légers* (pour *chevau-légers*), *bourguemaistre*, *gentilhomme*, etc. Cela n'a rien de surprenant, car les Européens sont exposés aux mêmes inconvénients lorsqu'ils font des travaux analogues, les dictionnaires des différentes langues n'indiquant pas toujours si tel mot ou telle expression

par フランセ *fe-ran-se*; et *Français*, par フランカイス *fe-ran-ka-i-se*. On voit combien le syllabaire japonais, de quarante-huit signes et articulations, est encore imparfait pour représenter exactement, du moins autant que possible, la prononciation des mots européens. Il est vrai que la prononciation du mot *Europe* est celle des Anglais (*iou-rôpe*) et que le mot *Français* est transcrit avec le c dur, sans *cédille*. Mais ce sont là des inconvénients que l'on ne peut guère éviter lorsque l'on veut représenter la prononciation des mots d'une langue quelconque, laquelle varie, pour ainsi dire, dans chaque personne qui parle.

est hors d'usage, si c'est un terme vieilli ou s'il est encore employé dans le style élevé ou vulgaire.

Mais la section la plus curieuse assurément, c'est la quatorzième, qui donne les noms des divinités. On y a réuni tous les noms de la mythologie classique, comme si Janus, Jupiter, Neptune, Pluton, Saturne, Apollon, Hercule, Mercure, Mars, Esculape, Éole, Vulcain, Cupidon, Harpocrate (en anglais *Silence god*), Bacchus, Morphée, Faune, Pan, Sylvain, Momus, Comus, Junon, Thémis, Iris, Bellone, Proserpine, Thétis, Vénus, Hébé, Aurore, Cybèle, Vesta, Cérès, Flore, Lucine, Némésis, Diane, etc. qui sont énumérés avec leurs équivalents en chinois et en japonais, étaient encore adorés par les nations européennes. On n'y a oublié ni les neuf Muses, ni les Naïades, ni les Fées. Le mot de *Providence* est exprimé en chinois par 天命 *thiên mîng*, en japonais *ten beï*, « l'ordre ou le mandat du Ciel. » *Idolâtre* est exprimé en chinois par 佛法 *fŏ fă*, en japonais *bo-to-ki i-no-ri*, « (qui suit) la loi de *Fŏ* ou *Bouddha*; » *Enfer*, par « prison de la terre. » La section des verbes, qui est la dernière, s'arrête, je ne sais pourquoi, au mot français *piler*, rendu en anglais par *to stamp*, et en hollandais par *stampen*, « estamper, imprimer. » Les verbes français commençant par les lettres alphabétiques qui suivent manquent[1].

Le troisième dictionnaire dont il me reste à parler, s'il était achevé, serait assurément le plus important. Il est intitulé : 五方通語 *où fâng thoûng yù*, ou, selon la

[1] Ce n'est pas une lacune propre à notre exemplaire, car le 62ᵉ feuillet, qui termine le 3ᵉ et dernier cahier, porte, en chinois, la mention que là se termine ce dernier livre. Comme cette section des verbes, en chinois *thoûng-yù* « expressions de mouvement, » commence par les mots français *abaisser, abandonner*, etc. et qu'elle s'arrête aux verbes *peupler, piler*, il faut en conclure que le dictionnaire *français-anglais*, ou *français-hollandais*, qui a servi aux rédacteurs japonais du *San-gyo-ben-ran*, était lui-même incomplet de tous les mots qui viennent après le verbe *piler*.

prononciation japonaise, *go fō tō gyo,* c'est-à-dire « explication générale des mots en cinq langues, » ou plutôt en six, en comptant le chinois et le japonais pour deux; mais pour les Japonais leur langue est si dépendante du chinois, elle en est si pénétrée, si amalgamée, surtout la langue savante et administrative, qu'à leurs yeux ces deux langues n'en font qu'une. Les termes chinois-japonais sont donc rendus dans ce dernier dictionnaire par les équivalents français, anglais, hollandais et latins, dans l'ordre énuméré, comme pour le dictionnaire précédent, à l'exception que, dans le troisième, on y a ajouté le latin, en supprimant toutefois la prononciation figurée en caractères japonais des mots européens. L'arrangement des mots est aussi différent; ils sont classés dans le *Où fāng thoûng yù* (*go fō tō gyo*) selon l'ordre de l'alphabet japonais *i-ro-fa;* mais les mots sous chaque lettre japonaise sont ensuite classés par sections, comprenant les mots relatifs 1° au ciel, 2° à la terre, 3° aux saisons, 4° aux habitations, 5° aux différentes classes des hommes, 6° aux relations de famille, 7° aux fonctions publiques, 8° aux parties du corps, 9° aux esprits et à la religion de *Fo,* 10° aux ustensiles et instruments divers, 11° aux vêtements, 12° au boire et au manger, 13° à la littérature, 14° aux monnaies, 15° aux couleurs, 16° aux actions humaines, 17° aux choses en mouvement, 18° aux choses stables, 19° aux parties du discours. Les mots ou termes composés de la langue sinico-japonaise sont ainsi rangés, dans ce dictionnaire, sous chacune des quarante-huit lettres de l'alphabet japonais, en dix-neuf groupes, comprenant, sous chaque groupe ou section, les mots ou termes composés relatifs aux choses ou aux idées que supposent ces mêmes sections; ce qui, lorsqu'on n'est pas encore familier avec cet arrangement, rend la recherche des mots assez difficile.

Les trois volumes de ce dictionnaire que je possède ne comprennent que les douze premières lettres de l'*i-ro-fa;* ils ont été imprimés à Yédo et portent la date de la troisième année *an cheï* (1856). On n'y donne toujours qu'un seul mot

ou une seule expression *française*, *anglaise*, *hollandaise* et *latine*, pour rendre le mot ou l'expression *sinico-japonaise*, quoique très-souvent la partie lexicographique chinoise qui accompagne la partie japonaise ait plusieurs équivalents. J'en citerai seulement deux exemples.

Le mot japonais イニシヒ, *i-ni-si-fi*, signifie « l'ancien temps, l'antiquité; » il est placé sous la lettre イ *i*, *section du temps*. Ce mot est exprimé en chinois par 上古。昔古。前古。往時。前世。 *chàng koù*, *wàng koù*, *thsîan koù*, *sĭ chí*[1], *thsiân chí*, expressions qui signifient « haute antiquité, antiquité écoulée, passée; antiquité antécédente, temps d'autrefois, âge précédent. » On voit par cet exemple combien la langue chinoise est plus riche que la langue japonaise. Les équivalents européens donnés dans le dictionnaire sont : *temps antiques*, français; *of old time*, anglais; *oudetyds*, hollandais; *quondam*, latin.

Le mot japonais イマノヨ, *i-ma-no-yo*, signifie « le temps présent; » il suit le précédent, et il est exprimé en chinois par 今世。今時。今日。當時。當今。 *kîn chí*, *kîn chî*, *kîn jĭ*, *ta'ng chî*[1], *ta'ng kîn*, qui signifient « dans ce siècle, dans ce temps-ci, cejourd'hui, dans ce temps même, en cet instant. » Les équivalents européens donnés sont : *présent siècle*, français; *present age*, anglais; *tegenwoordige eeuw*, hollandais; *præsens seculum*, latin.

A la suite des explications européennes des termes sinico-japonais, on trouve souvent d'assez longues citations chinoises servant d'exemples et tirées de nombreuses sources, comme le *Y-kîng*, le *Choû-kîng*, le *Lì-ki;* les philosophes chinois Hoaï-nan-tseu, Tchou-tseu; le *Loŭ-choŭ-koú*, « cause et origine des six classes de caractères, » ouvrage important sur

[1] Dans ce dictionnaire chinois-japonais-européen, le caractère chinois 時 est écrit avec le radical 目 mou, « œil, » au lieu de l'être avec le radical 日 ji, « soleil, jour. »

la lexicographie chinoise, écrit sous la dynastie mongole, et dont je possède un exemplaire; le dictionnaire *Tching-tseu-thoûng*, etc. etc. Il est à regretter que cette importante publication ne soit pas terminée; l'éditeur japonais annonce que la seconde livraison, formant également trois volumes petit in-4°, devait être prochainement gravée. D'après un calcul approximatif, l'ouvrage pourrait être complet en quatre livraisons ou douze volumes japonais.

Le nombre total des mots japonais expliqués en français, en anglais et en hollandais, dans le *San gyo ben ran* est d'environ 3,700. Ce nombre est sans doute bien limité; mais il comprend les mots le plus en usage; et c'est là un avantage qui n'est pas toujours convenablement apprécié, de même que le classement des mots par ordre de matières. Cette dernière méthode a été la première employée chez tous les peuples, dès l'instant où la réflexion fit sentir le besoin de recueillir en un corps la liste des mots qui constituaient la nomenclature du langage de ces mêmes peuples. Le premier recueil de ce genre, en Chine, le *Eùlh-yà*, est attribué à Tchéou-koûng, frère de l'empereur Woû-wâng, qui vivait dans le XII[e] siècle avant notre ère. Il en fut de même dans l'Inde; l'*Amara-Kôcha*, ou Vocabulaire sanskrit, d'Amara-Siñha, que l'on croit avoir vécu dans le I[er] siècle avant notre ère, l'*Hématchandra-Kôcha*, le *Halâyoudha*, et beaucoup d'autres, sont aussi des recueils de mots classés par ordre de matières. Il est probable que du temps des Pharaons les hiérogrammates avaient aussi des vocabulaires des figures hiéroglyphiques classées ainsi, quoique l'on n'ait jusqu'ici découvert aucun papyrus de ce genre. Ce qui le ferait toutefois supposer, c'est que les Coptes ont rédigé ainsi des vocabulaires de leur langue; et l'un de ces vocabulaires, divisé par *portes*, comme en chinois et en japonais, *mên*, a été publié par le P. Kircher, dans son livre intitulé *Lingua ægyptiaca restituta*, sous le titre de *Scala magna hoc est Nomenclator ægyptiaco-arabicus, cum interpretatione latina*. On a aussi rédigé plusieurs dictionnaires du même genre dans les lan-

gues mandchoue, mongole et tibétaine[1]. Nous-mêmes, en Europe, nous avons également des *Nomenclator* rédigés sur des principes semblables, et ces vocabulaires sont établis d'après une méthode plus rationnelle que celle des dictionnaires par ordre alphabétique, où les mots de la langue sont jetés pêle-mêle, et n'ayant d'autres liens entre eux que la ressemblance de leur lettre initiale.

Il est plus utile qu'on ne le pense communément d'avoir de bons recueils des mots les plus usuels d'une langue que l'on veut apprendre, pour bien graver ces mots dans sa mémoire, de préférence à d'autres mots que l'on rencontre rarement dans la conversation et même dans les livres. Le matériel ordinaire des langues est beaucoup plus limité qu'on ne le croit généralement, et c'est déjà en quelque sorte un grand progrès de fait dans l'étude d'un idiome que de bien connaître le terrain sur lequel on doit opérer. Pour en donner une preuve frappante, je consignerai ici les résultats, qui ont été récemment obtenus en Chine, d'un dénombrement très-minutieux du matériel lexicographique de la langue chinoise.

M. William Gamble, directeur de l'imprimerie chinoise des missionnaires presbytériens établis en Chine, a publié l'année dernière, à Chang-haï, un catalogue des différents caractères chinois que renferment une trentaine de volumes imprimés en chinois dans cette imprimerie, avec les caractères divisibles gravés sur poinçons d'acier, sous ma direc-

[1] Je citerai entre autres :

1° Le *Han i ara'ha Mandchu gisun i buleku bitke*, ou «Miroir de la langue mandchoue disposé selon l'ordre des matières» ;

2° Le même, *Mandchou-mongol ;*

3° Le *Ssé-thi-thsing-wén-kiàn*, «Miroir des quatre langues chinoise, mandchoue, mongole et tibétaine» ;

4° Le *Ssé-thi-ho-pi-wén-kiàn*, même dictionnaire en quatre langues, rangé par ordre de matières; mais ayant de plus la prononciation des mots chinois exprimée en lettres mandchoues. Ces ouvrages sont des dictionnaires complets ayant à part des *Index* alphabétiques de tous les mots expliqués dans le classement par ordre de matières.

tion, par M. Marcellin Legrand, et qui sont admirés des Chinois pour leur netteté et leur élégance. Avec seulement 4,092 matrices, achetées en 1842[1], ces missionnaires ont composé une liste de 22,841 caractères chinois, qu'ils auraient pu encore augmenter de moitié, en se procurant les caractères gravés depuis, et en y faisant entrer les nombreuses variantes par changements de *radicaux* ou *clefs*.

Mais le résultat philologique important auquel M. Gamble est arrivé dans le catalogue en question est celui-ci :

Dans le but d'apporter une amélioration à l'ancienne méthode de disposer les caractères chinois dans les *casses* d'imprimerie (méthode qui occupe beaucoup de place et demande beaucoup de temps pour les trouver), et en même temps pour s'assurer combien des 40,000 caractères contenus dans le dictionnaire de Khang-hi sont d'un usage commun, spécialement la classe de mots employés dans les publications des missionnaires, un examen a été fait de 4,166 pages in-8°, imprimées à la manière chinoise, et comprenant toute la version de la Bible, en même temps que vingt-sept autres publications imprimées par eux, et embrassant, dans leur ensemble, près de 1,300,000 caractères. L'examen fut fait à l'aide de deux Chinois, qui furent employés à ce travail chacun pendant deux années, et il fut accompli de manière à assurer autant que possible l'exactitude de l'opération. Le résultat obtenu a été consigné par M. Gamble dans la publication de deux listes de caractères chinois dont voici le résumé.

La première liste, qui est arrangée selon la méthode la plus usuelle, par radicaux et nombre de traits, contient tous les caractères chinois différents qui se rencontrent dans les ouvrages ci-dessus mentionnés; et ces caractères s'élèvent au nombre de 5,150 seulement. Ils ont été ensuite portés au nombre de 6,000. Le nombre de fois que chaque caractère

[1] Le gouvernement prussien s'en est procuré aussi une *frappe*, qui sert aujourd'hui à imprimer divers ouvrages. Ce fut M. Alexandre de Humboldt qui me pria d'en surveiller l'exécution et la livraison.

différent s'est présenté dans l'énumération générale est placé à côté de la figure. La somme totale du nombre de fois que les caractères employés se trouvent répétés est de 1,166,335. Il est utile d'ajouter que dans l'Ancien et le Nouveau Testament en chinois, contenant le nombre total de 676,827 caractères, on n'en a trouvé que 4,182 différents. Dans l'Ancien Testament, il y a en tout 503,663 caractères, et seulement 3,946 caractères différents, la version employée étant celle des Missions de Londres. Dans le Nouveau Testament, il y a en tout 173,164 caractères, dont 2,713 différents; la version employée a été celle des missionnaires presbytériens.

M. Gamble fait observer que ce résultat, qui d'abord peut paraître incroyable, est cependant réel, et qu'il se trouve corroboré par l'auteur de l'ouvrage chinois intitulé *Chĭ sân king tsĭ tsé*, le « Recueil des caractères différents contenus dans les treize *King*, » qui établit que les *Ssé choû*, ou *Quatre livres* moraux de Confucius et de ses disciples, contiennent 2,426 caractères différents; que les cinq *King* contiennent seulement 2,426 caractères différents qui ne se rencontrent pas dans les *Quatre livres*; et que le nombre total des caractères différents contenus dans les treize *King* (le *Y-king*, le *Choû-king*, le *Chi-king*, le *Tchûn-thsiēou*, le *Li-ki*, le *Tchéou-li*, le *Y-li*, le commentaire sur le *Tchûn-thsieou* de Confucius, par Koung-yang; celui de *Kou-liang*, sur le même ouvrage; le *Hiáo-King*, le *Lûn-yû*, le *Mĕng-tseù*, et le *Eùlh-yà*) n'est que de 6,544. Ce nombre même comprend les caractères hors d'usage qui se trouvent dans le *Eùlh-yà*, dont presque tous peuvent être omis, et qui laissent le nombre total au-dessous de 6,000.

La seconde liste, comme la première, comprend tous les caractères différents qui peuvent se rencontrer dans le nombre total des caractères énumérés; mais dans cette seconde liste, ils sont classés de manière à bien faire voir leur usage numérique ou leur fréquence relative dans les ouvrages mentionnés. Pour atteindre ce but, ils ont été divisés

en quinze groupes, dans chacun desquels sont contenus tous les caractères se présentant entre un certain nombre de fois chacun, comme entre 1,000 et 10,000 fois, entre 900 et 1,000 fois, et ainsi de suite. Le premier groupe comprend tous ceux qui se rencontrent plus de 10,000 fois chacun.

Les treize caractères qui forment ce premier groupe se reproduisent 214,156 fois dans le cours de trente volumes renfermant 1,166,335 caractères, qui équivalent chacun à un mot entier, ce qui est plus du sixième de la somme totale. Les deux premiers groupes réunis, comprenant 237 caractères, donnent la somme de 777,282, ce qui forme les deux tiers du chiffre total. Et si l'on réunit les caractères des huit premiers groupes, au nombre de 521, on trouvera qu'à eux seuls ils forment les neuf onzièmes des 1,166,335 caractères ou mots qui constituent les trente volumes chinois dépouillés.

On voit par cette analyse du matériel de la langue chinoise, limitée toutefois dans un cercle d'écrits spéciaux, que, si l'on se donne la peine de bien apprendre environ 500 caractères chinois différents[1], on saura à la lecture la signification de 777,282 caractères ou mots sur 1,166,335, et que, si l'on parvient à en apprendre environ 5,000, on pourra, sans recourir à l'aide d'un dictionnaire, lire couramment les traductions de la Bible et du Nouveau Testament, ainsi que vingt-sept autres ouvrages en chinois. Ce fait curieux montre bien que dans toutes les langues les idées les plus habituelles à l'homme ne roulent que dans un cercle assez restreint; que si l'on dégageait de nos énormes dictionnaires les mots vieillis, hors d'usage, et toutes les nomenclatures scientifiques des vocabulaires spéciaux, on arriverait au même résultat; tandis qu'en admettant toutes ces mêmes nomenclatures

[1] Cette *statistique* des caractères chinois, s'il est permis de l'appeler ainsi, peut aussi être très-utile dans la composition typographique du chinois. En plaçant en quelque sorte sous la main du compositeur les 529 caractères chinois qui, dans la composition d'un texte, se reproduisent *neuf* fois sur *onze*, on aura beaucoup simplifié son travail.

spéciales, le nombre seul des noms substantifs peut s'étendre à l'infini comme les objets de la création. Aussi un littérateur de profession est souvent bien étranger à la langue spéciale des différentes sciences, dont il ne peut parler un peu pertinemment que s'il s'est livré à l'étude de leur langue particulière, c'est-à-dire à l'étude de ces sciences mêmes représentées par leur langue propre.

Les vocabulaires ou dictionnaires classés par matières ont cet avantage, s'ils sont complets, qu'ils offrent pour ainsi dire à la vue l'état de la civilisation du peuple dont ils reproduisent la langue. Ainsi le *Eùlh-yà* des Chinois, rédigé par Tchéou-koûng, dans le XIIe siècle avant notre ère, et complété par Tseu-hia, l'un des disciples de Confucius, pourrait fournir en quelque sorte à lui seul les moyens de reconstituer la civilisation chinoise de cette époque.

Dans le travail général qui s'opère de nos jours sur l'origine, la constitution et l'affinité des langues, un des plus sûrs moyens d'arriver à des résultats importants serait d'établir un vocabulaire-type, classé par matières et comprenant les mots qui forment le matériel primitif de toutes les langues. On y verrait, d'un coup d'œil, ce qui constitue leurs analogies et leurs différences, ce qu'elles ont dû tirer d'une source commune et ce qui leur est propre. Le vocabulaire japonais *San gyo ben ran*, dont j'ai parlé ci-dessus, pourrait servir utilement à la composition de ce travail comparatif.

G. Pauthier.

Likouté Kadmonioth, zur Geschichte des Karaïsmus und der karaïtischen Literatur, nach handschriftlichen Quellen bearbeitet von S. Pinsker. Wien, 1860.

Nous avons si souvent cité ce livre dans notre Notice sur la lexicographie hébraïque, publiée dans ce recueil, que le

lecteur ne sera pas fâché sans doute de faire quelque peu connaissance avec cet ouvrage plein d'érudition.

Si dans la littérature rabbinique on a fait des progrès gigantesques au siècle où nous vivons, il en est autrement de la littérature caraïte; celle-ci est restée presque inconnue. On n'en connaissait les premiers ouvrages que par les citations des Rabbanites ou Caraïtes postérieurs; les extraits de Trigland et Buxtorf sont tirés des ouvrages modernes, et la bibliothèque de Leyde même, qui possède beaucoup de manuscrits caraïtes, ne pouvait être d'un grand secours pour l'ancienne littérature de ces sectaires; car les manuscrits qui y sont conservés sont tous en hébreu, et par conséquent modernes; les anciens ouvrages caraïtes étaient pour la plupart écrits en arabe.

Les premiers renseignements sur les ouvrages arabes-caraïtes sont dus à M. Munk, qui pendant son séjour en Égypte a été assez heureux pour trouver une grande partie des commentaires de Yepheth et quelques livres dogmatiques [1]. On avait cependant de vagues indices de l'existence d'une bibliothèque caraïte en Crimée; c'est celle-là que M. Pinsker a eu le bonheur de pouvoir utiliser, grâce à la bienveillance du propriétaire, M. Firkovitz [2]. Le livre dont nous allons rendre compte contient des extraits de cette bibliothèque, et M. Pinsker, qui connaît parfaitement l'arabe, pouvait en mettre à profit tous les manuscrits, dont une grande partie est écrite en cette langue.

Passons maintenant au livre même; il est écrit en hébreu, dans un style pur et élégant. M. Pinsker a choisi cette langue, pour rendre ses recherches accessibles aux Juifs de tous les pays. Son ouvrage est divisé en trois parties : 1° le *texte*, qui porte pour chiffres des lettres hébraïques (234 pages), et qui contient l'histoire du caraïsme et des docteurs de cette secte

[1] Ces manuscrits se trouvent à la Bibliothèque impériale, suppl. héb. 30-45.

[2] Cette collection se trouve maintenant à Saint-Pétersbourg dans la Bibliothèque impériale.

jusqu'au xve siècle; 2° l'*appendice*, qui se compose de textes tirés des différents auteurs caraïtes, et accompagnés d'observations historiques, par M. Pinsker; 3° les *notes*. Ces deux dernières parties sont numérotées en chiffres ordinaires (228 pages), et nous les distinguons dans nos citations par des chiffres arabes.

M. Pinsker commence son livre par l'histoire de la naissance du caraïsme, d'après les données de Makrizi et de Sharistani; M. Pinsker en conclut qu'il y avait deux sectes dans le caraïsme, savoir : les *'Ananites*, ceux qui ont suivi le premier fondateur *'Anan*, et les Caraïtes proprement dits, constitués par Benjamin el-Nehavendi; ces deux sectes se fusionnèrent plus tard en une seule.

L'auteur continue, p. 24, à donner chronologiquement la liste des premiers docteurs caraïtes. Nous remarquons parmi eux un certain Moïse, fils de Mo'ha, qui passe pour avoir établi les points-voyelles; nous ne pouvons précisément soutenir le contraire; cependant, dans d'autres manuscrits, on trouve le nom d'un certain Dossa[1] qui, selon toute probabilité, était rabbanite, et duquel on dit également qu'il avait établi les points-voyelles.

Nous ne mentionnerons point tous les auteurs que M. Pinsker énumère et qu'il a trouvés cités dans d'autres manuscrits; nous nous bornerons à nommer ceux qui sont d'une certaine importance, et dont on possède des ouvrages. Ainsi au VIIIe siècle, nous trouvons Benjamin el-Nehavendi, qui a composé en arabe des commentaires sur les différents livres de la Bible, et un livre des préceptes sous le titre de *Massath Benjamin* (page 45).

Le IXe siècle commence par le poëte Moïse Dar'i le médecin. M. Pinsker cite beaucoup d'extraits de son divan (pages 46-105). Nous avons déja donné notre avis sur cet auteur dans ce recueil même[2]; mais ici nous serons un peu

[1] Nous devons cette communication au savant M. Senior Sachs, qui publiera textuellement ce passage dans un recueil hébraïque.

[2] Voyez *Journ. asiat.* 1861, t. II, p. 459, note 2.

plus explicite sur ce sujet. Le manuscrit porte en tête, comme date, le verset suivant en lettres ponctuées : אז ישיר משה ובני ישראל, ce qui donnerait l'année 843; cette ponctuation ne prouve rien, car en supposant les cinq autres lettres ponctuées aussi, c'est-à-dire le verset entier ponctué, on trouverait précisément l'année 1167, qui coïncide parfaitement avec notre supposition. La généalogie de ce poëte, qu'on trouve dans le *Mourshid,* composé en 1462 par Samuel le médecin, remonte jusqu'à la XXIe génération. M. Pinsker, en prenant pour chaque génération trente ans, arrive juste au temps de Moïse Dar'i (830). D'après notre opinion, cette généalogie prouve uniquement que les Caraïtes ont cherché à reporter cet auteur à une date antérieure. En effet, elle ne mérite aucune confiance, car il n'est pas naturel qu'on ait conservé pour un particulier une filiation exacte à travers six siècles. Nous ne croyons pas qu'il s'en trouve un exemple. Quant à la langue irrégulière employée par ce poëte, nous avons déjà dit que les Caraïtes ont toujours écrit un hébreu peu correct, et on ne pourrait pas dire que tous les poëtes qui écrivent peu grammaticalement soient anciens. Serait-il possible que les Caraïtes n'eussent pas adopté quelques prières d'un poëte si ancien et si célèbre, comme les Rabbanites l'ont fait de Gabirol, Yehouda Hallevi, etc.? Or, nous connaissons les prières des Caraïtes, elles ne sont composées que des versets bibliques; elles sont pour cela même recommandées par Joseph Delmedigo [1] de préférence aux *piyoutim* allemands. D'ailleurs M. Pinsker lui-même se fait cette objection, que le *Mouvash'ah,* employé par Moïse Dar'i, n'existe que depuis le Xe siècle; il cite (p. 98) une élégie sur Yiç'hak, chef des Rabbanites, qui tout au plus pourrait être le père du célèbre 'Hasdaï (Xe siècle); on trouve une autre élégie citée de ce divan sur Samuel le 'Hazan (p. 120, 3e partie), qui est peut-être celui qu'Ibn-Djanâ'h mentionne dans

[1] Cf. *Melo 'Hophnaïm*, par M. Geiger, p. 15, texte hébreu, et p. 8, traduction allemande.

son livre *El-Tasviah*[1], car il faut supposer que c'était un homme d'une certaine importance; on trouve dans ce divan beaucoup de poésies de cette espèce, de sorte qu'on est amené à la conclusion que ce divan n'est qu'une compilation de différents autres divans.

M. Pinsker nous rapporte que Moïse Dar'i, dans sa préface, dit qu'il ne pouvait pas atteindre ses prédécesseurs; on ferait remonter ainsi l'application de la poétique arabe à l'hébreu à une époque antérieure à son développement chez les Arabes, car nous savons que la versification arabe n'a été réduite en système que depuis le xe siècle.

Il n'est pas croyable, comme le soutient M. Pinsker, que trois personnes, telles que Yehouda Hallevi, Moïse ben Ezra et Abraham ben Ezra, qui se dédient réciproquement des poésies, fissent des plagiats tirés d'un même divan, tandis qu'il est admissible qu'une personne en imite trois autres; c'est donc Moïse Dar'i qui est le plagiaire.

Il suffit d'ailleurs de lire avec un peu d'attention les poëmes que M. Pinsker donne du divan de Moïse Dar'i (pages 53-56, 1re partie), pour se convaincre que l'œuvre de Yehouda Hallevi et celle d'Abraham Ibn-Ezra sont originales; la simplicité du langage seule le prouverait. Les poëmes satiriques, dont on trouve un grand nombre dans le divan de Moïse Dar'i, ne deviennent fréquents qu'au temps de Yehouda al-'Harizi (xiie siècle), car nous ne trouvons pas un seul poëte hébreu qui en ait fait avant lui. M. Pinsker nous promet, pour un second volume, d'autres extraits de ce divan, qui nous mettront peut-être mieux en état de fixer l'époque de cet auteur.

A la page 105 commence la suite des docteurs caraïtes, où l'on trouve énumérés Yehouda ben Koreïsh et Eldad le danite. Quant au premier, nous avons suffisamment démontré, dans notre Notice sur la lexicographie hébraïque[2], qu'il ne peut pas être caraïte. Ensuite vient Salmon ben Rou'heïm,

[1] Voyez *Journ. asiat.* 1862, t. II, p. 220.
[2] Cf. *Journ. asiat.* 1862, t. II, p. 207, note 4.

des ouvrages duquel M. Pinsker donne quelques passages inédits et intéressants (*Append.* p. 61, 112, 130), qui prouvent que cet auteur a composé un commentaire sur les Psaumes, l'Ecclésiaste, Esther et les Lamentations. Quant au dernier, c'est, d'après M. Pinsker, le même ouvrage qui se trouve à la Bibliothèque impériale (suppl. hébreu, 40), et que M. Munk a attribué à Yepheth. Par d'autres citations, nous apprenons que Salmon a composé aussi des commentaires sur Job, les Proverbes, le Cantique, Daniel, et même sur le Pentateuque, une controverse contre Sa'adyah Gaon, un livre sur la résurrection, la victoire de la vérité et autres. Il est toujours très-difficile de constater, par les citations des Caraïtes, des auteurs de livres, car les mêmes ouvrages sont souvent attribués à différents auteurs.

Page 417, l'auteur traite du lexicographe David ben Abraham d'après le manuscrit, parfois incomplet, qu'il avait sous les yeux. Nous passons cet auteur, car nous lui avons consacré un long article dans notre Notice sur la lexicographie hébraïque[1].

David el-Moukameç[2] est identifié avec l'homme que les

[1] Voyez *Journ. asiat.* 1861, t. II, et 1862, t. I. Depuis la publication de notre travail, nous avons vu le *'Halouç* (journal écrit en hébreu, fasc. VI), émettre l'opinion que l'auteur en question appartenait au XIIe siècle; il suffit de connaître quelque peu les travaux de 'Hayoudj et Ibn-Djanâ'h pour voir immédiatement que David ben Abraham leur est antérieur; car, dans la supposition contraire, les progrès réalisés par ces premiers auteurs dans la science grammaticale auraient au moins exercé une influence quelconque sur ses propres travaux, fût-ce malgré lui. Ainsi 'Ali ben Souleïman, sans adopter définitivement le système de 'Hayoudj, ne l'en cite pas moins. Nous n'aurions pas relevé cependant cette erreur, si M. le docteur Geiger, dans son compte rendu de notre travail (cf. *Jüdische Zeitschrift für Wissenschaft und Leben*, par M. Geiger. Breslau, 1862, p. 298), n'avait pas fait observer que nous adoptons simplement la date de M. Pinsker sans opposer d'arguments à M. Schorr, rédacteur du *'Halouç*. Nous disons donc, à l'appui de notre opinion, que David ben Abraham parle du royaume des Chazar «comme d'un pays qui *est* en effet très-vaste.» (Cf. *Journ. asiat.* 1862, t. I, p. 394.) Or nous savons par Ibn-Haucal que ce royaume était déjà en décadence vers la fin du Xe siècle.

[2] M. Munk (*Mélanges de philosophie juive et arabe*, p. 474, note 1) a cru

Caraïtes citent sous le nom d'Akilas le prosélyte, ce qui prouve simplement que les Caraïtes ont inventé des noms d'après leur fantaisie. M. Pinsker nous fait connaître (*App.* p. 47) une correspondance entre Mena'hem Guiçni et un certain David de Babel, qu'il croit aussi être identique avec David el-Moukameç. M. Pinsker a commis ici un anachronisme, car la seconde lettre est adressée à la communauté du Caire par ce même Mena'hem. Or comme ce David était en relation avec Sa'adyah Gaon (940), comment pouvait-on adresser une lettre aux habitants d'une ville qui n'existait pas encore? Outre cela, on n'a qu'à bien examiner ces lettres, et on trouvera des expressions philosophiques en usage du temps de Maïmonide, et même des idées de ce dernier. M. Pinsker nous excusera si nous disons qu'il s'est trop lancé dans des conjectures et s'est trop fié à des citations; il est à regretter que dans un livre si riche en matériaux, et qui restera toujours pour nous une source inépuisable en ce qui concerne la littérature caraïte, la critique ait été un peu négligée. Il est plus fâcheux encore que M. le docteur Graetz[1], et après

qu'il est peut-être identique avec le David el-Karmassi cité par Maçoudi (De Sacy, *Notices et Extraits*, t. VIII, p. 168). La leçon du manuscrit de l'ouvrage طبقة الامم, par le kadhi Aboul-Kassem el-Andaloussi, que M. Schefer a eu la bonté de mettre à notre disposition, appuierait la supposition de M. Munk. Voici ce qu'Aboul-Kassem dit en parlant des docteurs juifs en Orient :

واشهرهم فى اهل المشرق سعيد بن يعقوب الفيومى وابو كبير يحيى بن زكريا الكاتب الطبرانى وداود القاويس وابراهيم التسترى

«Leurs plus célèbres docteurs en Orient, sont : Saïd, fils de Yakoub le Fayyoumi, Abou Kebir Ya'hya, fils de Zacarya l'écrivain de Tibériade, Daoud el-Kavis et Ibrahim el-Testeri.» Le dernier est appelé par Maçoudi Ibrahim el-Bagdadi. Ne pourrait-on pas supposer que celui-ci est identique avec Abraham Hababli, et est peut-être le père du célèbre lexicographe caraïte David ben Abraham?

[1] *Geschichte der Juden*, t. V.

lui M. le docteur Fürst[1], qui s'est chargé de donner un extrait en allemand de ce livre érudit, aient accepté aveuglément tous les faits avancés par M. Pinsker. Quant à celui-ci, que nous trouvons irréfutable sur le champ grammatical, il est excusable de s'être laissé éblouir un peu par la masse des matériaux qu'il avait sous les yeux; mais ceux qui devaient moissonner ce que M. Pinsker a semé auraient dû se donner la peine de séparer l'ivraie du bon grain. Ces observations critiques sur différents points de ce savant ouvrage ne sont que des indications sommaires, car nous ne voulons pas surcharger notre appréciation ici, et notre intention n'était que de faire connaître un livre plein d'érudition, que nous avons tant de fois utilisé pour notre travail.

M. Pinsker continue la série des docteurs caraïtes, et cite entre eux aussi Mena'hem ben Sarouk. Un grand article est consacré au lexicographe 'Ali ben Soleïman (p. 175-215). M. Pinsker donne la préface de son Dictionnaire écrit en arabe. Nous nous sommes contenté de nommer simplement ce lexicographe dans notre Notice, parce que nous ne voulions pas répéter ce qui était déjà dit, et que cet auteur est postérieur à Ibn-Djanâ'h, et n'a fait que compiler le lexique de David ben Abraham, abrégé déjà par Abi Saïd Hallevi. Jacob, fils de Reuben, l'auteur du Livre des richesses, est placé antérieur à Yeschouah ben Yehouda (Aboulfaradj Foukân Ibn Assad), tandis que M. Munk met ce dernier avant Yepheth[2]. Tous les deux ont vécu au XIIe siècle; il y a tant de Yeschouah chez les Caraïtes, et ils sont si confusément nommés, qu'on ne se tirera jamais d'affaire par les citations des Caraïtes, et c'est vraiment bâtir sur le sable que de vouloir constater des dates et des faits historiques d'après les Caraïtes. Le passage du Livre des richesses d'après lequel M. Munk[3] a pu constater l'époque de cet auteur n'est, d'après M. Pins-

[1] *Geschichte des Karæerthums bis 900 der gew. Zeitrechnung.* Leipzig, 1862.

[2] *Notice sur Aboul-Valîd* (*Journ. asiat.* 1850, t. I).

[3] *Isr. Annal.* 1841, p. 93.

ker (p. 80, 2e partie), que la traduction hébraïque du commentaire de Yepheth sur Daniel; comment peut-on se fier à des auteurs qui se copient l'un l'autre, sans nommer la première source?

Quant à Moïse Kohani (p. 220), il a déjà été prouvé par M. Geiger qu'il est le même que Moïse Gikatilia [1], surnommé *Moïse Hacohen.* La série des docteurs caraïtes continue par Yepheth ben Saïd, Yehouda, fils de Eliah Hadassi; un long article est consacré au livre de *la controverse* des Caraïtes et des Rabbanites, dont l'auteur n'est pas connu. Viennent ensuite Mou'alem Fadhel, R. Ahron, fils de Joseph, l'auteur du commentaire intitulé *Mib'har,* R. Ahron, fils d'Eliah de Nicomède, et M. Pinsker finit par le médecin Samuel, l'auteur d'un livre des Préceptes écrit en arabe (1434).

L'*Appendice* contient plusieurs morceaux de différents textes, tirés des manuscrits de la bibliothèque de M. Firkovitz; la troisième partie comprend les notes de M. Pinsker, qui consistent en grande partie en pièces justificatives des assertions historiques énoncées dans la première partie de l'ouvrage.

Le lecteur verra par ce compte rendu très-court quelle foule de matériaux on rencontre dans ce livre précieux, et avec quelle curiosité nous devons attendre la suite, qui doit former un second volume, par lequel nous arriverons à la constatation de la vérité; car nous pensons que M. Pinsker répondra à toutes les critiques, qu'avec son esprit franc et sincère il se rendra à l'évidence des preuves sur quelques points où il a pu se tromper, et qu'il saura distinguer l'appréciation impartiale et motivée de la critique de parti pris. Malheureusement nous apprenons que M. Pinsker est malade, ce qui retardera cette publication, si impatiemment attendue. M. Pinsker vient de publier un livre appelé *Mebo* (introduction) sur les points-voyelles, d'après le système des Babyloniens, sujet sur lequel il nous fournit le premier des données exactes qu'il a trouvées dans ses longues et savantes

[1] Cf. *Journ. asiat.* 1862, t. II, p. 257, note 6.

recherches. M. Pinsker a eu en outre le grand avantage de pouvoir examiner de ses propres yeux, à Odessa, le manuscrit de la Bible du xe siècle.

Adolphe Neubauer.

LETTRE À M. C. DEFRÉMERY SUR QUELQUES POINTS DE LEXICOGRAPHIE ARABE.

Dans la seconde partie de vos *Mémoires d'histoire orientale*, vous avez critiqué (p. 253) ma traduction d'un passage de Tortochi dans le second volume de mes *Recherches*. Le texte porte que le roi de Saragosse, Mostaïn Ier, avait beaucoup d'estime pour le cavalier Ibn-Fathoun, وكان يجْرى له فى كلّ عطيّة خمس مائة دينار, ce que j'avais rendu par : « Il lui payait cinq cents ducats de solde, » et plus loin : فحسده نظراؤه على كثرة العطاء, ce que j'avais traduit par : « ses camarades lui portaient envie à cause de la haute solde qu'il recevait. » Vous pensez, au contraire, qu'il faut traduire : « il lui faisait payer, chaque fois qu'il lui accordait un don, la somme de cinq cents dinârs, » et « ses camarades lui portaient envie à cause des nombreux présents qu'il recevait. »

Nous ne sommes donc pas d'accord pour le sens que les mots عطاء et عطيّة ont en cet endroit. Ils peuvent signifier *solde* aussi bien que *don*. S'il était nécessaire de montrer qu'ils ont réellement le sens de *solde*, je citerais de Sacy, *Traité des monnaies musulmanes*, p. 16, n. 30; la *Chrestom. arabe*, t. I, p. ١٣٩, où de Sacy traduit عطاءى par *mon traitement;* mes *Abbadides*, t. I, p. 243, l. 9; *Abd-al-wâhid*, p. 236, etc. mais ces mots sont extrêmement fréquents en ce sens, et en outre je ne crois pas que nous différions sur ce point; il ne s'agit donc que de prouver que, dans le passage de Tortochi, ils ont réellement le sens de *solde*, et non de *don*. A cet effet, permettez-moi d'appeler d'abord votre attention sur l'expression كثرة العطاء, dans la seconde phrase de Tortochi, et de vous faire observer que le mot عطاء peut être une espèce de collectif

dans le sens de *solde*, mais non dans celui de *cadeau*. Si donc l'auteur avait voulu dire : « à cause des nombreux présents qu'il recevait, » il aurait nécessairement dû écrire على كثرة الاعطية, au pluriel, et non pas على كثرة العطاء, au singulier. En second lieu, nous avons, dans la première phrase, le verbe أَجْرَى, qui implique toujours l'idée de continuité, de durée. Cette idée est dans la racine même : جَرَى *courir*, أَجْرَى « faire courir, » *fecit ut semper continuaret*, comme donne le Lexique de Freytag. De là جراية « solde, paye, traitement, » *statum ordinatumque stipendium* dans Freytag, et le verbe اجرى est employé constamment en ce sens. Ainsi on lit, chez Ibn Djobaïr, p. 48, édition Wright : اجرى عليهم الارزاق فى كل شهر « le sultan d'Égypte, Saladin, faisait payer chaque mois des appointements aux étrangers venus de l'Ouest ; » voyez aussi p. 38, l. 5, où إِجْرَاءٌ signifie *traitement*, et où il faut lire : واجراءٌ يقوم به فى جميع احواله (le mot فى, qui se trouve dans le manuscrit et qui est absolument nécessaire, a été omis par mégarde par l'éditeur) ; p. 231, l. 4, etc. Ce verbe implique toujours l'idée de solde, de traitement, il ne s'emploie jamais quand il s'agit d'un présent, et l'on ne peut pas dire اجرى له عطاءً, au lieu de أَعْطَا, dans le sens de : il lui fit un cadeau[1].

[1] Je me permets d'être sur ce point d'un avis différent de celui de mon savant ami. أَجْرَى ayant aussi le sens d'assigner, attribuer (*adscripsit alicui aliquid cum* على *p. et a. r.* Freytag), l'expression اجرى له عطاءً peut parfaitement s'employer comme اعطاءً dans le sens de : « il lui fit un cadeau. » Il y a, en outre, certains cas où le verbe اجرى ne paraît pouvoir se traduire que par « assigner, accorder, » comme, par exemple, dans ce passage d'Ibn Alathyr où il est question d'un chef rebelle qui vint trouver le calife fathimide Moezz-lidin-illah et lui demanda la vie sauve, offrant de se soumettre à l'autorité du souverain. Celui-ci, ajoute le chroniqueur, fut joyeux de son arrivée, accueillit son offre et lui assigna un traitement considérable, واجرى له رزقا كثيرا (édition Tornberg, t. VIII, p. 442, l. 6). On lit aussi dans le même auteur que le calife Mansour, ayant trouvé dans Cairouan plusieurs des femmes et des enfants du fameux rebelle Abou-Yézid, les emmena à Mahdiyah et leur assigna des pensions, واجرى عليهم الارزاق

Si donc l'auteur a voulu parler d'une solde annuelle, le cavalier Ibn-Fathoun recevait par an cinq mille francs, quelque chose comme quarante mille francs à la valeur actuelle de l'argent, et un traitement si considérable devait nécessairement exciter la jalousie de ses camarades.

Deux pages plus loin, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre dissertation sur le mot طيّارة, auquel vous attribuez le sens de *galerie, portique* ou *vestibule*. C'est en comparant entre eux divers passages d'auteurs arabes que vous avez obtenu ce

(édit. Tornberg, t. VIII, p. 327). On voit dans Ibn Alathyr que le calife abbasside Moktadir ordonna de construire un hôpital et lui assigna des sommes considérables, واجرى عليه النفقات الكثيرة (*Ibid.* p. 85, lig. 2). Ailleurs il est dit d'un nouveau vizir qu'il assigna des traitements aux imams, aux lecteurs du Coran et aux mouezzins, اجرى للائمّة والقرّاء والموذنين ارزاقا (*Ibid.* p. 51, lig. 17). Plus bas il est raconté, au sujet d'un autre vizir, qu'après sa destitution son successeur le mit en prison dans une belle maison et lui donna les provisions, les vêtements, les parfums et autres objets dont il était en jouissance durant son ministère, واجرى عليه من الطعام والكسوة والطيب وغير ذلك ماكان له وهو وزير (*Ibid.* page 103, ligne 6). Ailleurs l'annaliste raconte qu'Ibn-Ammar assigna des traitements aux soldats et aux indigents, أجرى الجرايات (ms. C. P. t. V, fol. 132 v°. Conf. encore l'édition de Leyde, t. VIII, p. 518, lig. 11; t. IX, p. 22, lig. 8, p. 23, lig. 6, et Kazouîny, *Cosmographie*, édition de Göttingue, t. II, p. 286, lig. 5). De plus je persiste à croire que, si Tortochi, dans le premier passage cité, n'eût voulu parler que d'une solde annuelle, il se fût servi des mots فى كل سنة, dans chaque année, et non فى كل عطيّة. Mon opinion, d'ailleurs, a été aussi celle de M. le docteur Perron, qui, traduisant le même récit, d'après le *Mostathraf*, où les paroles de Tortochi sont copiées textuellement, rend ainsi la phrase en question : «Mostaïn ne lui donnait jamais en présent moins de cinq cents dinars.» (Le *Nâceri* ou *traité complet d'hippologie et d'hippiatrique arabe*, tome I, p. 283.) Aux expressions dérivées de جرى et signifiant traitement, que cite M. Dozy, on peut ajouter l'adjectif verbal actif de la première forme جارٍ, que l'on trouve dans ce passage d'Ibn Alathyr : يعدهم بالزيادة فى الاقطاع والجارى «il leur promettait d'augmenter leurs fiefs et leurs traitements.» (*Ibidem*, p. 192, l. 12.) — Ch. Defrémery.

résultat; mais je puis vous fournir un témoignage positif, celui d'un homme qui a séjourné longtemps en Orient: c'est Berggren que j'ai en vue. Dans son *Guide français-arabe vulgaire*, on lit, sous le mot *portique*: «portique, vauxhalle, place entourée de colonnes, portique ouvert, طيارة.» Mais le mot *taiyâra* a encore un autre sens, qui manque dans le Dictionnaire de Freytag, celui de *parasol, dais, pavillon*. C'est ce qui résulte d'un passage d'un auteur arabe espagnol, Ibn-Badroun. En Espagne, le mot n'était pas en usage, de sorte qu'un auteur arabe de ce pays, quand il le trouvait dans un auteur de l'Orient qu'il copiait, était obligé de l'expliquer. C'est ce qu'a fait Ibn-Badroun. En parlant de Rostem il dit (p. 143 de mon édition): هو على سريره وضربت عليه طيّارة كالمظلّة. Il explique donc طيارة par مظلّة. Ce dernier mot signifie, comme vous savez, *un parasol*, *un dais*, et c'est ce que *taiyâra* doit signifier en cet endroit, car plus loin (p. 146) Ibn-Badroun raconte que le vent détacha la *taiyâra* du siége ou trône et la jeta dans la rivière. C'était donc un dais attaché au trône. L'étymologie me fait penser que cette signification est la primitive. En effet, le mot طيّار, dont طيّارة est le féminin, signifie proprement *volant;* c'est l'épithète ordinaire d'un coursier fougueux et rapide, et l'on comprend difficilement qu'on ait donné le nom de *volant* à un édifice solide tel qu'un portique; mais ce nom s'applique fort bien à un dais, qui se transporte aisément. Plus tard on aura étendu cette signification à un portique, qui, si je puis m'exprimer ainsi, est un énorme dais bâti solidement. Il en est de même du mot *rivâk*, qui, dans le passage d'Ibn-al-Djauzi que vous citez, est le synonyme de *taiyâra*. Dans un récit d'Ibn-Batouta (II, p. 424), il désigne le dais ou pavillon que l'on portait sur la tête de l'empereur de Constantinople; mais il désigne aussi *un portique*.

Je vous remercie pour votre nouveau supplément à mon Dictionnaire des noms des vêtements, mon premier ouvrage. Je ne sais que trop qu'il laisse beaucoup à désirer, et il ne

pouvait guère en être autrement. Je n'avais que vingt-deux ans à l'époque où je l'écrivais, et comme c'était une réponse à une question proposée par l'Institut des Pays-Bas, il m'a fallu le composer en quelques mois, tandis que, pour un sujet aussi difficile et aussi étendu, plusieurs années de recherches auraient été nécessaires. Des travaux d'un autre genre m'ont empêché jusqu'ici de donner suite au projet d'en publier une édition plus complète, projet que j'ai déjà annoncé il y a onze ans dans le premier volume de mon Catalogue. Cependant le sujet, important sous le double rapport de la lexicographie et des mœurs et coutumes, n'a pas cessé de m'intéresser; j'ai noté, dans le cours de mes lectures, ce qui s'y rapportait, et j'avais déjà remarqué moi-même un grand nombre de méprises et d'omissions qui ont été signalées, soit par vous, soit par feu M. Freytag dans le livre qu'il a publié l'année dernière sous le titre d'Introduction à l'étude de la langue arabe. Je consacre à présent à la révision de mon travail tout le temps dont je puis disposer, et, sans parler des corrections que j'ai faites, j'ai augmenté considérablement le nombre de mes articles. J'ai aussi l'intention de joindre à mon nouveau travail une collection de textes arabes inédits sur les vêtements, empruntés presque tous à des manuscrits très-rares et pour la plupart uniques. Toutefois, quelque temps se passera encore avant que la nouvelle édition puisse paraître; j'ai encore à mettre à profit une foule de matériaux, et cette fois je n'ai pas besoin de me hâter.

Parmi vos remarques, comme parmi celles de M. Freytag, il y en a quelques-unes dont la justesse me paraît douteuse. Ainsi vous avez voulu donner, dans votre supplément de 1854, à la page 156, un nouvel exemple du mot *mercoub* employé dans le sens de *soulier,* et vous dites en citant votre manuscrit de l'*Histoire des Seldjoukides* par Bondari: « Le sultan des Arabes, Moslim, fils de Koreïch, marcha à pied près du cheval de Nizâm-el-Mulc; on dit même qu'il avait les pieds nus (*hâfir mercoubihi*). » Il doit y avoir ici quelque erreur; l'expression *hâfir merkoubihi* est assez fréquente, mais elle

signifie toujours *le sabot de son cheval.* Ainsi il ne peut être question ici de *mercoub* pris dans le sens de soulier, et je présume que l'auteur a écrit, non pas قيل *on dit même*, mais قَبَّلَ «il baisa le sabot de son cheval.» C'est une phrase qu'on rencontre quelquefois.

Agréez, etc. R. Dozy.

LETTRE AU RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur,

Notre savant président, dans un important mémoire *Sur les relations commerciales et politiques de l'empire romain avec l'Asie orientale, pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne*, si riche en résultats imprévus et nouveaux, a cru devoir soumettre à un rigoureux examen la question, si souvent controversée, de la signification géographique du pays des Sères.

M. Reinaud identifie cette province avec la Chine, pays connu dans l'Inde sous le nom de *Tchina*, altération de celui de la dynastie des *Thins.* Rigoureusement établie, cette immense généralisation d'un terme géographique assez restreint, selon moi, serait peu utile à la géographie ancienne en y introduisant, je le crains, un nouvel élément de confusion. En effet, elle agrandirait, au lieu de la diminuer, la difficulté que nous éprouvons déjà à orienter exactement les peuples mentionnés, par les géographes anciens, comme voisins du pays des Sères. Dans la savante discussion, au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de ce passage du mémoire de M. Reinaud, M. Le Clerc a observé qu'il fallait traduire le mot *Seres* par le nom de *Sères* et non par celui de *Chinois*, et je dois avouer que tout me porte à croire que l'érudit doyen de la Faculté des lettres de Paris avait raison.

Je n'ai pas besoin de citer tous les passages des auteurs

anciens concernant les Sères et leur pays; ces textes ont été reproduits maintes fois dans un grand nombre d'ouvrages connus. Je crois devoir m'abstenir aussi de mentionner en détail toutes les hypothèses émises à ce sujet par les savants modernes. Je me bornerai à rappeler un petit nombre de faits.

Strabon, contemporain d'Auguste, nomme la *soie sérique* parmi les produits de l'*Inde* (liv. XV, ch. 1, § 20). Pausanias, auteur de la fin du IIe siècle de notre ère, assez exact dans ses informations et assez sensé, toutes les fois qu'il ne s'agit pas de sa religion, dit (VI, 22, § 2) que les Sères étaient un mélange de Scythes et d'*Indiens*. Ammien Marcellin, mort après 390 de J. C. avait plusieurs fois visité les provinces asiatiques de l'empire romain; il donne des détails très-circonstanciés sur le pays des Sères, suffisants, selon moi, pour retrouver la position de cette province. J'observerai enfin que M. Lassen (*Ind. Alter,* t. I, p. 320, not. 2) cite un passage important du *Mahabharata,* où sont mentionnés les peuples soumis à Yudhisht'hira, et il y est dit que les Çakas, les Toukhares et les Kankas apportaient en présent absolument les mêmes objets que les anciens tiraient du pays des Sères. Malgré cela, l'illustre professeur de Bonn, pour rendre tant soit peu acceptable l'explication extravagante du nom des Sères donnée par Klaproth, qui la tire du nom chinois du ver à soie, ajoute : « qu'il considère le nom des Sères, non comme un nom géographique, mais bien plutôt comme une désignation mercantile. Ces peuples ne se nommaient pas ainsi eux-mêmes, mais ils étaient appelés ainsi, par les nations occidentales, à cause de leur produit principal, la soie. »

Ammien Marcellin (édit. Nisard, p. 207) dit : « Ultra hæc « utriusque Scythiæ loca, contra orientalem plagam in orbis « speciem consertæ celsorum aggerum summitates ambiunt « Seras, ubertate regionum et amplitudine circumspectos : ab « occidentali latere Scythis adnexos : a septentrione et orien- « tali, nivosæ solitudini cohærentes : qua meridiem spectant,

« adusque Indiam porrectos et Gangem. Adpellantur autem « ibidem montes, Anniva, et Nazavicium, et Asmira, et « Emodon et Opurocarra. Hanc itaque planitiem undique « prona declivitate præruptam, terrasque lato situ distentas, « duo famosi nominis flumina, Œchardes et Bautis lentiore « meatu percurrunt. Et dispar est tractuum diversorum inge- « nium : hic patulum, alibi molli devexitate subductum : ideo- « que satietate frugum, et pecoribus, et arbustis exuberat. »

Arrêtons-nous à l'examen de ce passage, et supposons qu'après l'avoir lu attentivement nous trouvions chez un voyageur moderne la description suivante : « Quoi qu'il en soit, ce pays n'est plus un lac, c'est à présent une très-belle campagne qui est diversifiée de quantité de petites collines... qui est située dans l'extrémité de l'Hindoustan au nord de Lahore, et qui est enclavée dans le fond des montagnes du Caucase..... Les premières montagnes qui l'entourent, je veux dire celles qui sont le plus près de la plaine, sont de médiocre hauteur, toutes vertes d'arbres ou de pâturages, pleines de bétail de toute sorte... Au delà de ces médiocres montagnes, il s'en élève d'autres très-hautes, dont le sommet, en tout temps, demeure couvert de neige, et paraît au-dessus des nuages et des brouillards ordinaires, toujours tranquille et lumineux aussi bien que l'Olympe. De toutes ces montagnes il sort une infinité de sources et de ruisseaux de tous côtés..... qui viennent enfin se rassembler et former une très-belle rivière qui porte des bateaux aussi grands que notre Seine, et qui, après avoir doucement tournoyé autour du royaume et passé par le milieu de la ville capitale, s'en va trouver sa sortie à Baramoulé entre deux rochers escarpés, pour se jeter de là au travers des précipices, se charger en passant de plusieurs petites rivières qui descendent des montagnes, et se rendre vers Atek dans le fleuve Indus. »

Supposons, de plus, que nous trouvions, à l'aide d'une carte soigneusement dressée et basée sur les riches matériaux du levé de l'Inde, que ce fleuve s'appelle *Vouyout* ou

Bouyout (Bautis) et que les montagnes décrites par le voyageur sont : *Munava* (Anniva), *Kichmir* (Asmira), *Damdam* (Emodon) et *Hirpour* (Opurocarra), ne serait-on pas tenté d'identifier les deux pays, dont l'un est décrit par Ammien Marcellin au IVe siècle de J. C. et l'autre par François Bernier, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, au mois de mai de l'année 1663, et représenté sur la carte de John Walker, annexée à la traduction anglaise du voyage du baron Hügel au Kachemir? Cette tentation doit, selon moi, se changer en obligation, si l'on remarque qu'Ammien Marcellin dit plus loin, « Urbibus licet non multis, magnis tamen « celebrantur et opulentis : inter quas maximæ Asmira, et « Essedon, et Asparata et Sera, nitidæ sunt et notissimæ, » et que la carte nous indique comme localités peuplées ou ruinées : *Kichmir* (Asmira), *Sédan* (Essedon), *Sopour* (Asparata) et *Seraï* (Sera).

Cette dernière indication nous donne le moyen de trouver pour le nom des Sères une dérivation plus naturelle que celle proposée par Klaproth.

Nous savons, toujours par Ammien Marcellin, que les échanges entre les marchands étrangers et les Sères se faisaient sur la frontière du pays de ces derniers; or, dans toute l'Asie, on chercherait en vain une frontière plus riche en localités nommées *Seraï* que celle du sud-ouest du Kachemir, et ainsi les habitants de ces Seraï étaient appelés tout naturellement des Seraïs, des *Seres*. Entre Mozaferabad et Radjawaur, j'ai trouvé une dizaine de Seraï, et il ne faut pas croire que, puisque ce mot est d'origine turque, il n'ait pu venir dans ces contrées qu'avec les Monghols, après Tamerlan. Le général Briggs a prouvé, avec une grande évidence, dans son excellent mémoire *On the aboriginal race of India* (*Journ. of the R. As. Soc.* t. XIII, p. 304), que le territoire indien a été occupé, avant l'arrivée des Ariens, par des peuples de race turque qui s'y sont conservés jusqu'à nos jours et qui, malgré l'oppression des Hindous, ont gardé leur langue.

Ainsi le passage du *Mahabharata*, la mention de Strabon et celle de Pausanias s'expliquent très-simplement. Les Oakes occupaient le Sedjestan et une bonne partie de l'Afghanistan et pouvaient très-bien être porteurs des produits du Kachemir et se mélanger avec les populations indiennes dans cette province, dont les habitants, isolés par les montagnes, ont été placés par Pausanias sur une île. De même, les produits des Sères, venant d'une province qui toujours appartenait plus à l'Inde qu'à l'Asie centrale proprement dite, devaient être nommés parmi les produits de l'Inde.

De toutes les localités citées par Ammien, il m'a été impossible de retrouver parmi les noms modernes celui d'*Œcharde* et celui du mont *Nazavicium;* mais le premier, si ma supposition est vraie, ne peut être que l'affluent du bras droit du Chenab, sortant du Kachemir à Pendjal du Banihal ; car, après le Vouyout, *c'est la seule rivière* importante qui descende du Kachemir dans la plaine.

Pour terminer, je ferai observer que l'identification du pays des Sères avec le Kachemir me paraît d'autant plus admissible qu'elle permet d'orienter d'une manière très-naturelle l'habitation des Ariens et des Paropamisades au nord de cette province, comme le veut Ammien. Quant à ce que, maintenant, le produit principal du Kachemir n'est plus la soie, mais la laine ou les tissus de laine, cela me paraît s'expliquer par l'expansion de l'industrie séricicole dans le Pendjab et dans la Perse, qui a pu porter les Kachemiriens à rechercher une occupation plus lucrative, et où ils n'avaient pas à craindre de rivaux.

Si vous jugez, Monsieur, ces recherches dignes de l'attention de la Société Asiatique, vous m'obligeriez en prenant la peine de les présenter en mon nom.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

N. de Khanikof.

Opit Istorii dynastii Sassanidow po swedeniam soobstchae-mim Armenskimi pissateliami. — La dynastie des Sassanides, d'après les historiens arméniens, par Kéropé Patcanian. Saint-Pétersbourg, 1863, in-8° de XXIII-96 pages.

La collection des historiens arméniens, traduits en russe, se poursuit activement dans trois localités différentes de l'empire des tzars. Cette collection, dont le premier volume parut en 1853, comprend aujourd'hui six ouvrages, à savoir : l'Histoire d'Élisée, imprimée à Tiflis, par M. Chanchieff; celles de Moïse de Khorĕn et de Vartan, traduites par M. J. B. Émin, et imprimées à Moscou en 1858 et 1861; enfin, les ouvrages historiques de Moïse de Gaghangaïdoutz, de Ghévont et de Sébéos, traduits par M. K. Patcanian, et imprimés à Saint-Pétersbourg, à la typographie de l'Académie des sciences, en 1861 et 1862. On peut encore ajouter à cette liste un ouvrage d'un grand intérêt, c'est l'*Histoire des Sassanides de Perse*, d'après les écrivains arméniens, que l'un de ces savants, M. Patcanian, vient de publier, il y a quelques mois, en langue russe. Se fondant sur ses travaux antérieurs, l'auteur a relevé, dans tous les auteurs arméniens, les passages relatifs à la dynastie de Sassan, et il a pu puiser, dans les sources si variées de la littérature historique arménienne, des données qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Les auteurs qui lui ont fourni le plus de matériaux sont : Agathange, Faustus de Byzance, Zénob, Moïse de Khorĕn, Gorioun, Élisée, Lazare de Ph'arbe, Jean Mamigonien, Sébéos, Ghévont, Jean le patriarche, Thomas Ardzrouni, Étienne Assoghig, Moïse de Gaghangaïdoutz, Samuel d'Ani, Michel le Syrien, Mékhitar d'Aïrivank, Vartan de Cilicie, Guiragos de Kandzak, puis la Vie de saint Schmavon et celle de saint Nersès le Grand, enfin le livre composé par Étienne de Siounie. Quelques détails de la préface dont M. Patcanian a fait précéder son livre méritent d'être relevés. Ainsi, les auteurs arméniens nous ont transmis ces faits curieux : que

les généraux perses avaient seuls le droit d'entrer dans le camp des troupes au son des fanfares; que le contingent arménien, en arrivant à Ctésiphon, était salué au nom du roi de Perse, trois fois dans la même journée, par un des seigneurs de la cour, après quoi le monarque passait la revue des troupes; que les affaires de l'État étaient discutées publiquement sur la place du palais, et que la même coutume était suivie par les satrapes dans les provinces de l'empire; que le cachet royal de Perse représentait un sanglier; que la monnaie d'un souverain défunt qui était conservée dans le trésor royal était fondue et frappée à l'effigie de son successeur; que le roi se faisait accompagner dans ses voyages par un pyrée porté dans une tente de la cour; qu'en signant un traité et en envoyant le diplôme aux parties, le roi joignait à cette pièce un petit sac de sel, en signe de la sincérité de ses engagements, etc. M. Patcanian a, en outre, rencontré dans les historiens arméniens un grand nombre de titres en usage à la cour des Sassanides, et qui montrent combien était compliqué le système administratif de la Perse, et combien aussi étaient nombreux les officiers attachés au service particulier du roi et de la cour. Envisagés sous ce nouveau point de vue, les historiens arméniens jettent un jour tout à fait neuf sur les annales et le gouvernement des Sassanides, et, de cette façon, le livre de M. Patcanian mérite surtout de fixer l'attention des personnes qui s'intéressent aux progrès des études historiques orientales.

V. Langlois.

Lorsque j'ai fait le rapport qui a paru dans le numéro de juillet, je n'avais pas pu voir l'index bibliographique des ouvrages de philosophie indienne, par M. Fitz Edward Hall. J'ai eu occasion de le voir depuis; c'est un volume de deux cent cinquante-six pages, qui est, comme je le supposais, la reproduction de celui qui avait été détruit pendant la grande

insurrection, à l'exception de la dernière partie, que l'auteur a été obligé de refaire. Le volume contient les titres, la description sommaire de huit à neuf cents ouvrages, classés d'après les écoles auxquelles les auteurs appartiennent, et des index alphabétiques des ouvrages et des auteurs mentionnés dans le texte. L'auteur intitule très modestement son travail une contribution à un index bibliographique des systèmes de philosophie indienne, et il est certain que la liste ne peut pas être complète; mais il n'y a pourtant presque aucune partie de la littérature orientale sur laquelle nous ayons une bibliographie aussi bonne que celle-ci. — J. M.

Le gouvernement anglais a eu le bon esprit de sanctionner les dépenses des nouvelles fouilles dans la partie sud-ouest de la Babylonie. Elles seront dirigées par le colonel Kemball, consul général à Baghdad. On aurait pu croire, vu l'immense nombre d'inscriptions que l'on a extraites du sol de la Mésopotamie, qu'elles suffiraient pour se compléter les unes les autres; mais plus on fait de progrès dans ces études, plus on voit que l'état défectueux d'un grand nombre de monuments, le grand espace de temps sur lequel s'étend cette histoire, et la singulière complication du syllabaire, qui rend presque indispensable la possession de plusieurs exemplaires d'une même inscription pour obtenir les variantes des noms propres, donnent une grande valeur à chaque nouvelle découverte. Malheureusement les ruines des villes babyloniennes contiennent infiniment moins d'inscriptions que celles des villes assyriennes. — J. M.

G. STORCK. *De declinatione nominum substantivorum et adjectivorum in lingua palica.*

Casuum in lingua palica formatio comparata cum sanscritæ linguæ ratione. Monasterii, 1862.

Quand MM. Eugène Burnouf et Chr. Lassen publièrent, en 1826, leur *Essai sur le pâli*, on pouvait espérer que l'étude de cette langue, qui donne l'accès de la plus grande partie de la littérature bouddhique, prendrait rapidement sa place à côté des études sanscrites. Mais, soit difficulté inhérente à la matière, soit manque de textes publiés, les progrès du pâli ont été lents. Jusqu'à ces dernières années, on ne pouvait compter dans cette direction, après le livre cité plus haut, que le *Kammavakya* et les *Anecdota palica*, de M. Spiegel, le *Mahâvansa*, publié à Ceylan par M. Turnour, et une grammaire pâlie, imprimée dans la même île par M. Clough. Mais l'excellente édition que M. Fausböll a donnée en 1855 du *Dhammapadam*, recueil de sentences morales et de légendes sur les incarnations du Bouddha, a marqué un progrès sensible dans la connaissance de la langue pâlie. A la traduction latine des distiques moraux, par M. Fausböll, est venue bientôt se joindre une traduction allemande, due à M. Alb. Weber. La grammaire de la langue pâlie que nous annonçons aujourd'hui a été provoquée par la même publication. Il est intéressant de comparer le travail de M. Storck à l'*Essai sur le pâli*; on voit, d'une part, ce que la connaissance de l'idiome a gagné, grâce aux livres dont nous venons de parler, et, de l'autre, on peut admirer la pénétration des deux auteurs de 1826, qui, n'ayant à leur disposition qu'un petit nombre de formes grammaticales, ont réussi à marquer le véritable caractère de la langue et ont tracé des règles qu'une étude plus complète est ordinairement venue confirmer.

Le travail de M. Storck est des plus estimables. C'est une analyse, faite avec beaucoup de finesse et d'exactitude, des lois qui ont présidé à la décomposition du sanscrit; à ce point de vue, son livre peut fournir plus d'un enseignement

à la grammaire comparée. Certaines règles d'assimilation ou de permutation, certains changements dans le système de la déclinaison ou de la conjugaison, qu'on avait constatés pour les langues sorties du latin, se retrouvent dans l'Inde pour les idiomes modernes dérivés du sanscrit. Ce sont, de part et d'autre, des procédés de transformation analogues. M. Storck a ramené les formes pâlies à leurs prototypes sanscrits et a indiqué les raisons de leur altération avec une sagacité qui montre que la méthode des Bopp et des Diez lui est familière.

On doit désirer que l'auteur nous donne bientôt la dernière partie de son ouvrage. La littérature pâlie ne peut tarder à prendre l'importance qui lui est due. Nous avons vu, par les lettres de M. Grimblot, publiées dans le *Journal de la Société orientale allemande*, qu'on imprime en ce moment à Ceylan un certain nombre de livres pâlis. Le même journal a publié un catalogue d'ouvrages pâli-barmans qui nous donne une idée de la richesse de cette littérature. Enfin, depuis que l'ouvrage que nous annonçons a été composé, M. Fausböll a publié un nouveau texte[1]. Si la grammaire de M. Storck amenait de nouveaux travailleurs dans cette voie, elle aurait rendu un véritable service à la science.

[1] *Five jâtakas, containing a fairy tale, a comical story and three fables*, avec traduction et notes. Copenhague, 1861.

Michel Bréal.

ERRATA POUR LE TOME Ier DE LA VIe SÉRIE.

Page 47, ligne 16, lisez Graevius au lieu de Greaves.

Page 471, ligne 6, lisez ጠ au lieu de ሠ.

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1863.

OBSERVATIONS SUR LES KIRGHIS,

PAR M. RADLOFF,

PROFESSEUR À L'ACADÉMIE DES MINES, À BARNAOUL.

Dans un voyage que je viens de faire au Thian-chan, je me suis occupé particulièrement de l'étude des peuplades turques de la haute Asie, et je crois qu'on accueillera avec intérêt quelques remarques que j'ai été à même de faire sur les Kirghis, peuplade peu connue encore, quoiqu'elle ait joué, du v[e] au x[e] siècle, un rôle important dans l'histoire de cette contrée, et soit restée jusqu'à présent la terreur des caravanes qui traversent le Thian-chan.

On appelle communément *Kirghis* tous les peuples qui errent dans les grands steppes de l'Asie moyenne depuis la mer Caspienne jusqu'à la chaîne de l'Altaï, et de la ville d'Omsk jusqu'au khanat de Khokand. Ce nom est tout à fait inconnu à la plupart de ces peuples, qui, depuis que l'histoire parle d'eux, ne se sont jamais désignés eux-mêmes que par le nom de *Khazaks*. Les Khazaks sont soumis en

grande partie à la Russie; ils se divisent en trois hordes : la grande horde (Oulou-djus), au sud du Balkhach (Tenghis-mer) jusqu'au Issik-keul (lac chaud); la horde moyenne (Orta-djus), entre le Balkhach et la ville d'Omsk, et la petite horde (Kitchik-djus), dans la partie occidentale du steppe. Le nom de Kirghis fut donné à ces hordes par les Kosaques russes, qui, ayant trouvé le peuple kirghis dans l'Altaï oriental, comprirent sous cette même dénomination les peuplades khazaks du sud de Sémipalatinsk.

Le seul peuple de la haute Asie qui se nomme lui-même aujourd'hui *Kirghis* habite les montagnes d'Issik-keul et le territoire du khanat de Khokand. Chez nous en Europe il est connu sous le nom de *Kirghis noirs* (Kara-Kirghis) que lui donnent aussi ses voisins du sud et les Khazaks. Les Chinois le nomment à présent *Bourout* de même que les Kalmoucs de la Dsongarie.

Ce nom de Bourout est également inconnu aux Kirghis. Il porte certainement la terminaison plurielle de la langue des Mongols, qui, du reste, aiment à ajouter cette terminaison à des noms de peuples.

C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont fait Yakout de Saka ou Yaka. La racine du mot Bourout serait donc Bour, et, en effet, on trouve chez les Kirghis le nom générique[1] Bōr (foie).

L'étymologie que donnent les Kirghis eux-mêmes

[1] J'entends par nom générique ou patronymique celui qui, dans une même peuplade, est porté par plusieurs familles, dont il sert

à leur nom est plus originale que croyable. Chaque peuple s'efforce de trouver une signification dans les sons qui forment son nom, et, lorsqu'il y est parvenu, l'imagination populaire se charge bientôt de justifier comment et pourquoi il porte ce nom et pas un autre. Les Kirghis disent que leur nom signifie quarante filles (*kirk kize*) et toutes leurs traditions, qui sont nombreuses, ne sont que des variantes de ce thème. En voici une :

Il y avait autrefois, racontent-ils, un khan qui avait une fille. Cette princesse avait auprès d'elle quarante jeunes filles qui partageaient ses jeux. Elle aimait à faire de longues excursions dans lesquelles elle se faisait escorter par ses compagnes. Un jour ces jeunes filles, en revenant d'une de ces excursions, trouvèrent les habitations de leurs pères désertes, les aouls détruits; il ne restait de traces ni des hommes ni des immenses troupeaux qu'elles avaient quittés si peu de temps auparavant; les ennemis avaient tout emmené avec eux. En scrutant les environs, elles découvrirent enfin un chien rouge, et faute d'un autre compagnon, nos dames se contentèrent de celui-là. Quel rôle joua ce chien parmi elles? c'est ce que je ne me chargerai pas d'expliquer; mais la tradition ajoute qu'un an après la petite colonie était doublée. Les descendants de ces

à désigner l'origine commune. Ces noms se conservent rigoureusement de génération en génération, et peuvent servir d'indice, ainsi que je le démontrerai plus loin, pour distinguer les éléments nombreux et hétérogènes dont se sont formés les peuples de l'Altaï.

quarante jeunes filles prirent, pour honorer la mémoire de leurs aïeules, le nom de *Kirghis*.

Au cinquième siècle[1], nous trouvons les Kirghis dans une contrée tout autre; ils habitent les rives du Iénisseï et les montagnes Sayanes. Les écrivains chinois de cette époque les nomment *Kian-kouen*, du nom de ce fleuve, et les dépeignent comme ayant les cheveux blonds et les yeux bleus. Cette description fait supposer à plusieurs savants que ce peuple était d'origine indo-germanique. Les Kian-kouen ou Hakas, comme on les nommait aussi peu de temps après, étaient tributaires des Ouïgours. Mais vers la moitié du septième siècle, les Kirghis, étant devenus plus puissants, se dirigèrent vers le sud, attaquèrent les Ouïgours et étendirent leur territoire jusqu'à la frontière du Tangout (Thibet). Ils firent alors alliance avec la Chine. Les siècles suivants sont remplis par une série de combats acharnés entre les Ouïgours et les Kirghis. Ces derniers y montrent déjà cette force corporelle et cette férocité qui les distinguent encore de nos jours. Au huitième siècle, les Ouïgours, d'abord partout repoussés et en partie soumis par les Kirghis, réparent bientôt leurs forces épuisées, font à leur tour alliance avec la Chine, battent leurs implacables ennemis, et les rejettent vers le nord. Au neuvième siècle, les Kirghis attaquent de nouveau les Ouïgours, et,

[1] Klaproth, *Mémoires relatifs à l'Asie*, tableaux historiques. Abel Rémusat, *Recherches sur la ville de Karakoroum*, *Recherches sur les langues tatares*. Ritter, *Erdkunde*, vol. II, *über die Hakas*.

après une lutte violente de vingt années, détruisent leur puissance et exterminent la famille de leur roi.

Les Chinois, pendant toutes ces guerres, avaient été les amis du parti victorieux et s'étaient toujours efforcés d'exciter la reprise des hostilités, soit en procurant des ressources au plus faible, soit en trompant celui à qui était resté l'avantage. Fidèles cette fois encore à ce principe, ils réunirent de nouveau les Ouïgours dispersés, leur donnèrent les moyens de vaincre les Kirghis, qui durent se retirer définitivement au nord, et nous retrouvons, vers la moitié du dixième siècle, une nouvelle dynastie de rois ouïgours sous le patronage des Chinois. A dater de cette époque la puissance des Kirghis se concentra dans le Iénisseï et s'étendit jusqu'au milieu de l'Altaï. Sous la dynastie mongole (Youen), les Chinois, en portant leurs frontières vers le nord, eurent naturellement occasion de faire de nouveau connaissance avec ces peuplades, et leurs historiens racontent qu'elles possédaient deux villes, Kian-tchéou et Ilan-tchéou. Elles restèrent jusqu'au XVIIe siècle dans cette contrée, où les Kosaques russes les trouvèrent encore, et la lutte terrible que ceux-ci eurent à soutenir contre elles prouve assez que le temps n'avait point diminué leur férocité. Elles durent enfin se retirer au sud; mais jusqu'au siècle dernier nous les voyons faire des courses dans l'Altaï méridional. Les Téléoutes de cette contrée m'ont montré plusieurs endroits où leurs pères

avaient livré aux Kirghis des combats dont ils étaient sortis vainqueurs.

La dernière incursion qu'ils firent dans l'Altaï, me raconta un Téléoute de l'Ourousoul, eut lieu en automne. Il était tombé beaucoup de neige pendant la nuit, et les Téléoutes, voyant les Kirghis sans souliers de neige[1], comprirent dans quelle situation périlleuse ils s'étaient engagés, se jetèrent sur eux et les tuèrent presque tous. Quelques-uns seulement parvinrent à s'enfuir en étendant leurs couvertures de feutre sur la neige, afin d'y marcher sans enfoncer.

Depuis ce temps les Kirghis ont entièrement disparu de l'Altaï. On a cru qu'ils s'étaient retirés au sud jusqu'au Thian-chan. Cependant mon opinion est que la plus grande partie d'entre eux s'est dispersée parmi les peuplades voisines (les Téléoutes de l'Altaï et les Soyous) et qu'un très-petit nombre émigra au delà du Noor-saïsan, chez les nomades turcs (Khazaks) de cette contrée.

Quoi qu'il en soit, c'est au Thian-chan que je trouve, je le répète, le seul peuple kirghis, et l'on croit qu'il y est venu du nord de l'Altaï. Pourtant je n'ai trouvé nulle trace de cette migration dans les souvenirs populaires. Un événement de cette importance et qui ne remonte qu'à deux siècles devrait occuper une large place dans les traditions

[1] Grands patins en bois, longs d'un mètre environ, à l'aide desquels les habitants de la Sibérie glissent sur la neige durcie par le froid.

nationales; mais elles ne le mentionnent même pas, tandis que toutes, au contraire, parlent du sud et de l'ouest de l'empire de Khokand. Néanmoins les Kirghis ne sont pas originaires de cette dernière contrée; tous les autres peuples musulmans les méprisent et ne veulent pas avoir de relations avec eux; ni les Khazaks, ni les Sarts de Khokand, ni les Tatares de Kachgar (Ouïgours, *Khou-za* en chinois) ne les regardent comme frères; eux-mêmes, en se donnant pour aïeul un chien, semblent reconnaître qu'il n'existe aucune parenté entre eux et leurs voisins. A la vérité, cette fable du chien rouge pourrait n'être qu'une variante de celle du loup auquel plusieurs peuples de la haute Asie prétendent également, dans leurs traditions, devoir leur origine. Je citerai notamment les Mongols avec leur Burtétchino (loup gris) et la louve des Tou-kiou au lac de Si-Haï.

Peut-être les Kirghis ne doivent-ils aussi qu'au hasard le nom qu'ils portent et sont-ils un peuple tout autre que celui qui habitait jadis le Iénisseï.

Cependant, quoique ces nomades noirs, dont on ignore l'histoire et la patrie primitive, aient une grande ressemblance extérieure avec les Khazaks, et qu'il ne reste guère en eux de traces de ces hommes aux yeux bleus et aux cheveux blonds dont parlent les historiens chinois, il faut les accepter pour les descendants des Kian-Kouen ou des Hakas. L'absence de traditions ne nous permet en effet de constater qu'une chose, c'est qu'un grand nombre de siècles

s'est écoulé depuis que les Kirghis se sont séparés des Hakas, et que peut-être, durant ce long espace de temps, ils ont perdu, au milieu des peuplades turques et mongoles dont ils étaient entourés, leur type original, de même qu'en embrassant l'islam ils ont perdu leurs mœurs primitives.

En examinant les noms génériques des Kirghis noirs j'en ai trouvé cinq que j'avais déjà rencontrés chez les Téléoutes de l'Altaï occidental, ce qui prouve évidemment qu'il a existé des relations entre ces peuplades. Ces cinq noms génériques sont : Teuleus, Moundous, Sarou, Toro, Koutschou.

Certainement les cinq familles qui portent ces noms sont des restes du peuple kirghis, qui se sont confondus avec les peuples de l'Altaï aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le premier de ces noms est le plus intéressant. L'histoire de la conquête de la Sibérie mentionne souvent une peuplade de Teuleus qui vivait auprès du lac de Teletsk (Altin-keul, lac d'or, comme le nomment les habitants) auquel elle finit même par donner son nom. Ce peuple Teuleus a donc laissé des traces chez les Téléoutes de l'Altaï, d'une époque antérieure au XVIIe siècle, et puisque le même nom se rencontre chez les Kirghis noirs, il est probable que ces deux peuples (les Teuleus de l'Altaï et les Teuleus du Thian-chan) sont d'une même origine, c'est-à-dire des Hakas du Xe siècle. Il est fait mention des Teuleus bien avant la destruction de l'empire kalmouc, qui amena de nombreux changements dans la résidence des peuples de la

haute Asie. Mais après ce grand événement historique, des relations durent continuer d'exister entre les peuples de l'Altaï et les Kirghis du Thian-chan, ainsi que l'indique par exemple le nom générique de *Bourout*, qui se rencontre chez les Téléoutes, où il n'a pu être porté que par les Kalmoucs, qui désignaient les Kirghis sous le nom de *Bourout*.

Les Kirghis noirs habitent le Thian-chan depuis une époque déjà reculée, puisque les auteurs chinois de la période des Youen (1259) parlent d'hommes nommés *Kirghis*, résidant à la station postale Ma-atchoung, qui peuvent porter des fardeaux lourds (Ritter, II, 1120).

Nous pouvons donc tirer de ce qui précède les conclusions suivantes. Lorsque les peuplades kirghis du Iénisseï (les Hakas) furent rejetées au nord, au xe siècle, la moitié s'enfuit à l'ouest jusqu'aux montagnes du Thian-chan, et les Kirghis noirs actuels en descendent. Le reste, qui retourna au xe siècle au Iénisseï, se mêla aux peuplades voisines, aux Téléoutes de l'Altaï et aux Soyous, et se répandit encore sur le steppe du haut Iutiche.

Quant à l'origine des Kirghis, je n'ose rien affirmer. Klaproth et avec lui Abel Rémusat les classent parmi les cinq peuplades de race germanique; d'autres auteurs, au contraire, les croient d'origine finnoise, et d'autres enfin de race turque. La langue que parlent les Kirghis actuels est un dialecte purement turc, et qui offre même une si grande ressemblance avec le dialecte parlé dans l'Altaï, qu'ayant,

pour mon compte, contracté l'accent particulier à ce dernier dialecte, je fus bien plus facilement compris par les Kirghis noirs, que je voyais pour la première fois, que par les Khazaks. Le nom de la ville de Jilan Tchéou (ville de serpent), dont les auteurs chinois font mention, prouve aussi que les Kirghis du Iénisseï parlaient, dès ce temps, un dialecte turc.

Les Kirghis noirs se divisent en deux parties :

1° Celle de droite : *One;*

2° Celle de gauche : *Sol.*

Les *One* se divisent en six tribus :

1° La tribu Bougou (*cerf*), qui est soumise à la Russie et erre entre le fleuve Tékesse et la partie orientale du lac Issik-keul. Chez cette tribu, on m'a nommé les familles suivantes :

1. Tsélek (famille des *manaps* ou princes).
2. Torgoï.
3. Bapa.
4. Jelden.
5. Takabaï.
6. Bor.
7. Deuleus (peu nombreuse).
8. Kongrat (peu nombreuse).
9. Mongouldour (peu nombreuse).
10. Saïak (peu nombreuse).
11. Chykmaïat.
12. Kaba.
13. Assan Toukoum.
14. Aryk Toukoum (soumise à la Chine).
15. Kutchuk (soumise à la Chine).
16. Sériké (soumise à la Chine).
17. Ondou (soumise à la Chine).

2° La tribu Sari-Baghiche (*élan jaune*), qui erre au nord et à l'ouest du lac Issik-keul. Elle est sou-

mise au Khokand; mais toutes les fois que des troupes russes se montrent sur l'Issik-keul, elle est prête à reconnaître l'autorité de la Russie; cependant, comme il n'y a pas, dans cette partie des steppes, de forts russes pour les protéger contre le prince du Khokand, les Sari-Baghiche continuent à payer tribut au khan de ce dernier pays. On m'en a nommé les familles suivantes :

1. Sarou.
2. Kaba.
3. Mongouldour.
4. Chykmamat.
5. Saïak.
6. Assik.
7. Deuleus.
8. Kongrat.
9. Moundous.
10. Kitaï.
11. Yétighén.

3° La tribu Soltou erre dans les environs du fleuve Tchou et est soumise au Khokand. On m'en a nommé les familles suivantes :

1. Yétighén.
2. Koutschou.
3. Sarou.
4. Mongouldour.
5. Kitaï.
6. Moundous.
7. Assyk.

4° La tribu Édighéné, au fleuve Andjau, soumise au Khokand. Les noms de familles sont :

1. Deuleus.
2. Sarou.
3. Koograt.
4. Mongouldour.
5. Moundous.
6. Saïak.
7. Kaba.
8. Chykmamat.

5° La tribu Tchoug-Baghiche (*grand élan*), à l'ouest

de la ville de Kachgar, soumise au Khokand. Noms de familles :

1. Ackaly.
2. Toro.
3. Matschak.
4. Uche Tamga.
5. Kandabas.
6. Khoche Tamga.
7. Kouan-douan.

6° La tribu Tchérik (*armée*), soumise au Khokand, avec les noms de familles :

1. Ak Tchoubak.
2. Baï Tchoubak.

Les *Sol* errent le long du fleuve Talas et renferment les familles suivantes :

1. Sarou.
2. Béche Béren.
3. Moundous.
4. Teungteurup.
5. Koutchou.
6. Kurkuren.
7. Yétighen.

La tribu Bougou, la seule que j'ai visitée, est, à présent, tout à fait soumise à la Russie; elle compte plus de dix mille yourtes, qui campent entre la frontière chinoise, à l'ouest du fleuve Tékés, et le lac Issik-keul, dans la partie la plus méridionale du steppe russe. La possession de ce territoire n'est pas encore consentie par la Chine, car la frontière entre ces deux grands empires n'a pas été, jusqu'ici, définitivement réglée; mais les Russes ne le regardent pas moins, dès à présent, comme leur étant acquis, attendu que ce territoire appartenait aux nomades, qui se sont tous soumis volontairement à la Russie.

Une commission a été néanmoins nommée par les gouvernements de Pékin et de Saint-Pétersbourg pour décider cette question; mais les Chinois, afin de simplifier sans doute le travail de leurs délégués, envoyèrent, au printemps dernier, un détachement de mille hommes à l'Issik-keul pour forcer les peuplades de cette contrée à reconnaître l'autorité du Céleste-Empire. Mais, à l'approche d'un piquet de deux cents hommes de troupes russes, ils se hâtèrent de se retirer, et ne purent ramener à eux qu'un petit nombre de familles, celles des Arik-toukoum, des Koutchouk, des Oudone et des Sériké, obéissant au *Bi* (sultan) Toksobo.

Les Kirghis noirs, de même que les Khazaks de la grande horde, ne payent point d'impôts en argent à la Russie; ils ne sont tenus qu'à fournir des chevaux et des chameaux pour le transport des approvisionnements des forts et des détachements. Le commandant militaire pour la grande horde et pour les Kirghis noirs réside à Vernoïé (Almaty). Il n'a d'autres fonctions que de décider les contestations entre les diverses hordes, de maintenir la paix parmi les Kirghis et de juger leurs plaintes contre leurs *Manaps* ou *Bi*. L'administration intérieure est entre les mains de ces derniers, qui, assure-t-on[1] généralement, ne seraient que de simples fonctionnaires

[1] Les Khazaks m'ont dit que les Kirghis auraient reçu l'épithète de *noirs*, parce qu'il n'existe pas chez eux une classe noble; je rappellerai seulement que les Khazaks nomment leurs nobles «os blancs» et le bas peuple «os noir.» — A mon avis, le nom de *kara* (noir) leur a été donné parce qu'ils ont refusé pendant longtemps

nommés à vie, tandis que les Kirghis m'ont affirmé maintes fois, au contraire, que leurs *Manaps* jouissent de l'hérédité comme les sultans des Khazaks et appartiennent tous à la famille Tsélék.

Chacun de ces Bi a la direction d'un certain nombre de familles; il y exerce les fonctions administratives et judiciaires. Ils peuvent se réunir en assemblée, mais seulement pour traiter les affaires qui concernent les sujets de différents Bi, ou bien encore celles d'un intérêt général. Ces assemblées sont présidées alors par l'Aga-manap (grand Manap), qui, d'après la loi nationale, n'a aucune autorité par lui-même et ne peut rien faire sans l'assistance des *Bi* et *Manaps*. La nomination de tous ces fonctionnaires est sanctionnée par le gouvernement russe, qui leur donne, après quelques années de service, ou des médailles, ou un grade d'officier dans la cavalerie. L'Aga-manap est ordinairement major.

A la mort de l'Aga-manap Katchibaï, le gouvernement refusa de donner cette charge à son fils, sans doute parce qu'il le trouvait trop jeune, et il en investit Savi-Bek, homme d'un caractère dur et violent, qui voulut secouer la tutelle des Bi et agir sans leur concours. Il en résulta, au printemps dernier, quelques troubles qu'apaisa bientôt, heureusement, la présence du détachement de Cosaques qui avait chassé les Chinois de l'Issik-keul, et, aujourd'hui, la tranquillité est entièrement rétablie.

d'embrasser le mahométisme, et les musulmans nomment les non-croyants *kara kapir*, « noirs infidèles. »

Les bienfaits d'un gouvernement régulier se font déjà sentir parmi ces tribus éloignées. La férocité propre au caractère kirghis semble céder elle-même à cette heureuse influence, et les Bougous, d'après les récits des marchands, se distingueraient déjà beaucoup à cet égard de leurs concitoyens. La guerre que cette tribu soutenait contre la grande horde est à peu près terminée; les quelques actes de pillage qui se produisent encore de part et d'autre sont conciliés par une sorte de tribunal, composé de Bi kirghis et de Sultans khazaks. Entre les Bougous et les Sari-Baghiche, les hostilités durent encore, il est vrai; mais, de la part des premiers, elles se réduisent à une simple défensive, et les caravanes de marchands parcourent ces contrées presque en sécurité.

Les Kirghis, par la disposition de leurs habitations, montrent qu'ils sont restés un peuple guerrier. Les Khazaks des trois hordes éparpillent leurs yourtes sur toute l'immense étendue du steppe, et il est rare d'en rencontrer plus d'une vingtaine à une même place; les Kirghis, au contraire, rangent les leurs dans une même vallée, où elles forment une ligne de plusieurs verstes; jamais chez eux on ne voit de yourtes isolées. Si l'ennemi se présente, plusieurs milliers d'hommes sont ainsi toujours prêts à défendre leurs troupeaux.

La nature gigantesque du pays permet aussi ce mode de campement. Entre les chaînes de montagnes qu'il renferme, s'étendent de vastes plateaux

couverts d'un tapis de verdure et qui peuvent nourrir des milliers de bestiaux.

Le Kirghis est sombre, rude et violent, mais il a plus de sincérité et de bonhomie que le Khazak. Il fait la guerre, mais il ne vole pas. L'hospitalité est sacrée pour lui, et jamais il ne dépouillera un hôte. De même aussi que la nature du pays qu'il habite est sans variété, que partout on trouve les mêmes chaînes de montagnes gigantesques recouvertes de neiges éternelles, les mêmes plaines déroulant à l'infini leur verdure uniforme, de même se retrouve chez lui un seul et même caractère typique. Le riche ne s'y distingue pas du pauvre, non plus que le maître du serviteur : les uns et les autres ont la même éducation; le même développement d'esprit, les mêmes yourtes et les mêmes vêtements; seulement, la yourte du riche est plus vaste, les vêtements sont plus ornés.

Comme la plus grande partie des Khazaks, les Kirghis ne sont musulmans qu'extérieurement, c'est-à-dire qu'ils se rasent la tête, égorgent le bétail qu'ils tuent, afin de ne pas manger le sang, et ont pour le cochon une grande aversion. La polygamie est commune chez eux, mais leurs femmes ne se cachent pas devant les hommes. Ils répètent encore de temps en temps quelques phrases arabes, font les ablutions avant et après le repas, et se passent la main sur la barbe lorsqu'ils ont fini de manger. C'est à cela que se bornent toutes leurs pratiques religieuses; ils ne disent pas de prières, n'ont pas

de prêtres, pas de mosquées, ne possèdent pas la moindre idée des préceptes de leur religion, et on rechercherait en vain parmi eux le fanatisme particulier aux vrais croyants.

Les Kirghis ont pour la musique un talent naturel très-remarquable. J'ai eu occasion d'entendre chez eux quelques artistes réellement distingués, et deux particulièrement, dont l'un jouait de la trompette, l'autre du violon. Ils jouaient d'inspiration et avec une pureté remarquable, surtout le violoniste, qui exécutait même sur son instrument des variations assez agréables.

Les Kirghis ont un répertoire nombreux de chansons, qu'ils chantent en s'accompagnant d'une sorte de guitare à deux cordes; mais la plupart de leurs chants ne sont que de simples improvisations, et les improvisateurs kirghis sont renommés même chez leurs voisins les Khazaks, où on les invite à toutes les fêtes. Il est extrêmement curieux de les entendre improviser, en vers bien nets et très-purs, de longues chansons sur quelque sujet qu'on leur donne, sans paraître ni hésiter ni chercher, et varier leurs thèmes par des plaisanteries dirigées contre quelques-uns des spectateurs. Ils y mêlent, en finissant, des éloges ou des compliments qu'ils savent tourner de façon que les cadeaux leur arrivent de tous côtés, et jamais ils ne reviennent chez eux sans avoir les mains pleines.

Il y a chez les Kirghis un poëme intitulé *Manas*, dont je me suis fait dicter une partie. Ce poëme ne

manque ni d'intérêt ni de beautés poétiques; mais cela m'entraînerait trop loin d'en parler ici en détail. Quant à leurs airs nationaux, je n'y trouve rien d'européen, quoi qu'en dise le voyageur kirghis Sultan Walikhanoff.

Comme tous les nomades, les Kirghis ont pour principale occupation l'élève du bétail, qui est aussi en quelque sorte leur unique moyen d'existence. Leurs troupeaux les obligent à changer constamment de résidence. L'été, où la chaleur et les insectes tourmentent beaucoup le bétail, ils habitent les contrées les plus élevées de l'est, dans les plaines de Karkari jusqu'au Tékés. L'hiver, ils reviennent vers l'ouest et ont leurs habitations au bord de l'Issik-keul. Les principaux bestiaux qu'entretiennent les Kirghis sont les chevaux, les chameaux, les moutons, les chèvres, les bœufs et les vaches; mais les chevaux et les moutons sont beaucoup plus nombreux que les bêtes à cornes et les chameaux. Ils n'entretiennent de ces derniers que pour leur usage propre, tandis que les moutons forment leur principal objet de commerce avec le Khokand, et qu'ils vendent aux Russes des chevaux en assez grande quantité.

Le bétail seul fournit leur nourriture d'été. Ils mangent relativement très-peu de viande et principalement du mouton. Ils ne tuent des chevaux que pour leurs grandes fêtes, et détestent le bœuf. Mais c'est de lait sous différentes formes, quoique toujours fermenté, qu'ils se nourrissent presque exclusivement. La boisson favorite du nomade d'Asie, le

koumis, se fait aussi avec du lait de jument. Leur religion ne les empêche pas de faire, de même que tous les habitants de l'Altaï et tous les nomades mongols, avec le koumis une sorte d'eau-de-vie (arak), et la plupart d'entre eux sont ivres pendant presque tout l'été.

L'agriculture n'est, chez les Kirghis, qu'une occupation secondaire; cependant ils s'y adonnent plus que leurs voisins les Khazaks. Dans les contrées de leur séjour d'hiver (au lac Issik-keul), ils cultivent d'immenses terrains; des ouvriers ou des esclaves (qui ne sont qu'en petit nombre) y restent pendant que la masse de la tribu se rend dans les montagnes de l'ouest. Ces ouvriers ne reçoivent pas de gages, mais une part du produit net. Les longues sécheresses de l'été obligent à arroser les champs à l'aide de canaux qui exigent beaucoup de travail. La récolte faite en automne sert à la nourriture d'hiver.

Chez ce peuple, l'industrie est extrêmement bornée. La fabrication du feutre (kis) et le tissage d'une étoffe qui se fait avec le poil du chameau ont seuls acquis un certain développement et sont même exercés à peu près généralement. Tous les autres métiers, comme par exemple le travail du fer et de l'argent, sont isolés et exercés par un très-petit nombre d'individus.

Tous les produits dont les Kirghis ont besoin leur sont procurés par le commerce. Le Khokand et la Boukharie leur fournissent des étoffes de soie ou de coton et même des vêtements tout confectionnés

en échange de moutons. Les Russes leur apportent des ustensiles de ménage, comme chaudrons, théières, et du thé en briques qu'ils achètent eux-mêmes à Khouldja. Mais jamais les Kirghis ne provoquent ces échanges en conduisant eux-mêmes leurs bestiaux chez leurs voisins; il faut leur apporter chez eux toutes les marchandises, et ils payent, par suite, chaque chose le double de sa valeur.

On voit, par ce rapide aperçu, que ce peuple est aujourd'hui à un degré de culture qui, peut-être, est de beaucoup inférieur à celui où il se trouvait il y a mille ans, ce qu'on ne saurait attribuer qu'à la vie nomade, qui maintient un peuple dans l'abrutissement, sans lui permettre aucun progrès.

ÉCLAIRCISSEMENTS
GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES
SUR L'INSCRIPTION D'ADULIS,
ET SUR QUELQUES POINTS DES INSCRIPTIONS D'AXOUM,

PAR M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

MÉMOIRE LU À L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES EN AOÛT 1863.

---

§ 1. PRÉLIMINAIRES HISTORIQUES.

L'inscription d'Adulis est au nombre des monuments épigraphiques les plus célèbres et le plus

souvent reproduits; mais l'importance qu'on y avait attachée n'a longtemps reposé que sur une erreur matérielle, alors que, trompés par l'assertion de Cosmas, les savants croyaient trouver dans l'inscription un témoignage formel de la conquête de l'Éthiopie par le troisième des Ptolémées. On sait par quelle heureuse inspiration, ou plutôt par quelle induction naturelle, après la découverte qu'il avait faite dans les ruines d'Axoum d'une inscription grecque tout à fait analogue à celle de Cosmas, Salt fut conduit à distinguer dans le monument adulitique deux parties qu'on avait jusqu'alors confondues, et qui n'ont entre elles rien de commun que leur juxtaposition, une courte inscription commémorative des conquêtes de Ptolémée Évergète en Asie, et une inscription beaucoup plus longue, où sont racontées les expéditions d'un roi éthiopien au voisinage de ses propres États et de l'autre côté du golfe Arabique. Cette distinction, dont la justesse frappa tous les yeux dès qu'elle fut signalée, en même temps qu'elle rend au monument son vrai caractère et qu'elle en fait disparaître les difficultés historiques, lui donne aussi une importance toute nouvelle. Les inscriptions trouvées depuis cinquante ans au milieu des ruines d'Axoum font connaître quelques faits particuliers des règnes de deux princes axoumites, l'un du IVe, l'autre du VIe siècle de notre ère; mais l'inscription d'Adulis (c'est du moins ce que nous croyons pouvoir établir) nous fait assister à la formation même et à l'origine de l'empire.

Ces monuments sont, au total, à peu près les seuls titres historiques qui nous restent du royaume d'Axoum, dont le rôle dans les affaires générales de l'Orient eut cependant une certaine importance durant les premiers siècles de notre ère. Les écrits que l'Abyssinie chrétienne a pu posséder autrefois furent sans doute anéantis par les Falacha du Sémèn, lorsqu'au xe siècle ils expulsèrent du trône d'Axoum la dynastie alors régnante; car il est bien reconnu que dans aucune des chroniques aujourd'hui existantes, sauf de simples listes de noms qui paraissent avoir échappé seules au naufrage général, on ne trouve ni un fait ni une indication d'une valeur sérieuse qui soient antérieurs à la restauration de la dynastie dépossédée, c'est-à-dire au milieu du xiiie siècle. Pour les temps contemporains de la domination romaine et de l'empire de Constantinople, la lacune est absolue. Le monument d'Adulis et les inscriptions d'Axoum sont les seuls documents indigènes que nous ayons sur cette longue période, et l'on sent assez combien leur prix s'en augmente. Pour nous en tenir à notre objet particulier, on peut dire qu'il y a dans ces inscriptions plus de données positives sur l'ancienne géographie de l'Éthiopie méridionale qu'on n'en pourrait tirer de tous les documents écrits que possède actuellement l'Abyssinie.

L'inscription d'Adulis, incomparablement la plus précieuse à la fois par son contenu et par son époque, devra nous occuper d'abord.

Mais il est bon de jeter au préalable un coup

d'œil rétrospectif sur les premiers rapports des Grecs d'Égypte avec l'Éthiopie maritime, et sur l'époque réelle à laquelle on peut placer l'origine du royaume d'Axoum, que les Abyssins font remonter au temps de Salomon.

Dès les premiers temps de leur établissement en Égypte, l'attention des Ptolémées se tourna vers la mer Rouge. Ptolémée Évergète et plusieurs de ses successeurs y envoyèrent des expéditions maritimes, qui avaient pour objet la reconnaissance des côtes de l'Afrique et de l'Arabie en deçà et au delà du détroit (le Bab el-Mandeb), et en même temps la fondation sur le littoral éthiopien de stations destinées soit à faciliter le commerce avec les contrées orientales, soit à servir aux grandes chasses d'éléphants[1]. Il paraît par un passage de Diodore[2] que la relation de ces expéditions était déposée à Alexandrie dans des archives appelées les Actes royaux, et plusieurs géographes contemporains en avaient fait entrer les résultats dans leurs descriptions du monde rédigées sous forme de périples, notamment Agatharchide de Cnide, qui vivait, selon l'opinion la mieux justifiée, sous le règne de Ptolémée VIII, dit *Soter*, entre 117 et 107 avant Jésus-Christ[3], et Artémidore d'Éphèse[4], plus jeune seulement de

[1] Agatharchides, I, 1; II, 56, etc. dans les *Geographi Minores* de Müller.

[2] III, 37.

[3] Müller, *Geogr. Græci Min.* Proleg. p. LIV sqq.

[4] Il florissait, au rapport de Marcien d'Héraclée son abréviateur, vers la CLXIX^e olympiade (104-100 avant l'ère chrétienne).

quelques années. Les fragments qui nous restent d'Agatharchide et d'Artémidore sont les plus anciens documents géographiques que nous ayons sur l'Éthiopie maritime. Le fait important qui ressort de leur description très-circonstanciée, c'est qu'au temps où cette description nous reporte, c'est-à-dire au IIIe et au IIe siècle avant l'ère chrétienne, il n'existait dans le sud de l'Éthiopie, c'est-à-dire dans notre Abyssinie actuelle, aucun état politique de quelque importance. Artémidore et Agatharchide, qui énumèrent en plusieurs endroits les populations de l'intérieur entre la côte et le Nil, n'y mentionnent que des tribus errantes et barbares, telles que le sont encore les tribus de la Nubie, sans qu'on voie nulle part le moindre indice d'un état régulier tel que celui qu'on trouve un peu plus tard sous le nom de royaume d'Axoum.

La même remarque s'applique à Strabon, à Méla, et même à Pline, qui écrivaient aussi cette partie de leurs ouvrages sur des documents du temps des Ptolémées. La première mention des Axoumites et de leur capitale (*μετρόπολις τῶν Αὐξωμιτῶν*) est dans le Périple de la mer Érythrée[1], ouvrage qui doit avoir été rédigé à Alexandrie vers l'année 80 de Jésus-Christ. La conséquence que l'on est fondé à tirer de ces rapprochements, c'est que les établissements commerciaux des Grecs d'Égypte sur les parties méridionales de la côte éthiopienne, et les rapports habituels qui en furent la suite, amenèrent

[1] § 4, p. 260, Müller.

de grands changements dans l'état social et politique de quelques parties de l'intérieur, et qu'un royaume dont Axoum fut la capitale se forma alors dans le haut pays. Du moins il est bien certain, si les commencements de ce premier royaume d'Abyssinie sont antérieurs aux temps voisins de notre ère ou tout au plus au siècle qui l'a précédée[1], que ce ne pouvait être qu'un de ces obscurs gouvernements de tribus, comparable à ceux dont les chefs prennent maintenant en Nubie le titre arabe de *mek* ou *melek;* tandis qu'à partir du Ier siècle de l'ère chrétienne, on voit le royaume d'Axoum grandir rapidement en force et en importance. Plusieurs faits bien connus prouvent d'ailleurs l'action directe de l'hellénisme égyptien sur le développement de la civilisation axoumite. Ainsi l'auteur du Périple rapporte que le roi d'Axoum, qu'il nomme *Zoskalès*, était familiarisé avec les lettres grecques[2]; et ce qui montre que cette influence eut une longue durée,

[1] A prendre les listes de la première dynastie telles que les ont conservées les chroniques, le commencement de la royauté en Abyssinie pourrait remonter à un peu plus de deux siècles avant J. C. C'est cependant sur ces listes que la tradition abyssine se fonde pour dater la monarchie du siècle de Salomon. Il est vrai qu'on y trouve un premier règne de quatre cents ans.

[2] *Peripl. Maris Erythr.* § 5, p. 261 des Petits Géographes grecs de Müller, vol. I. — Le *Zoskalès* du Périple se trouve, en effet, dans une des listes des chroniques sous le nom de *Za-Haqalé* ou *Héklé*, et son règne tombe de 76 à 89. (Comp. Salt, *Voyage to Abyssinia*, p. 461, Lond. 1814, in-4°; et Dillmann, *Zur Geschichte des abyssinischen Reichs*, dans le *Zeitschr. der Deutsch. Morg. Gesellsch.* VII, 1853, p. 344.) Cet indubitable synchronisme fixe l'époque de la rédaction du Périple.

c'est que deux siècles et demi plus tard on voit la langue grecque employée à Axoum dans les inscriptions concurremment avec la langue éthiopienne[1]. Ce qui existe encore de l'ancienne Axoum, particulièrement ses obélisques, est d'un style grec, bien qu'on y sente une réminiscence égyptienne. Enfin, la religion des Grecs d'Égypte avait pénétré dans le royaume d'Axoum, en même temps que leur langue et leurs artistes, car dans les inscriptions le roi éthiopien se dit « fils de l'invincible Arès. »

Il est donc hors de doute que sous plusieurs rapports essentiels les Grecs d'Égypte, tant de la période des Ptolémées que du temps des Romains, eurent une grande influence sur la civilisation axoumite. Il est moins facile de déterminer quelle fut l'étendue précise et la limite de cette influence. Ce serait sûrement en exagérer la portée que de penser qu'elle pénétra fort avant au cœur même de la nation. Nous croyons que ce qui se passe aujourd'hui peut donner une assez juste idée de ce qui eut lieu alors. Ouvrons les relations des modernes explorateurs, de ceux-là surtout qui se sont trouvés en rapports intimes avec les chefs, de M. Dufey, par

[1] Au revers de la pierre sur laquelle est gravée l'inscription découverte par Salt, il y avait une inscription éthiopienne, qui est aujourd'hui presque complétement effacée. Sur l'extension de la langue grecque, depuis le temps des Ptolémées, sur toute l'étendue des côtes occidentales de la mer Rouge et dans le royaume d'Axoum, on peut voir les savants développements de M. Letronne dans ses études sur l'inscription grecque de Silco, *Journal des Savants*, 1825, p. 260 et suiv.

exemple, dans le Choa, et après lui de M. Rochet d'Héricourt. Nous voyons ces hardis *adventurers* accueillis avec empressement et traités avec faveur par le prince abyssin, qui les regarde comme les représentants de la civilisation et des hautes connaissances de l'Europe. Il les interroge avec avidité sur leur nation, dont la lointaine renommée est arrivée jusqu'à lui; il voudrait être initié à ce que nos sciences ont de plus merveilleux, surtout à ce que nos arts ont de plus utile dans leurs applications. Les riches produits de l'industrie européenne l'étonnent et le charment à la fois; il comprend par là notre immense supériorité, et il voudrait, en ouvrant avec nous des rapports d'amitié et de commerce, doter son peuple de ces connaissances qui lui manquent encore. Telle dut être l'impression des premiers chefs avec lesquels les Grecs d'Égypte se trouvèrent en rapport dans la haute Éthiopie. La religion aussi est un puissant auxiliaire dans ces rapports entre des races de civilisation inégale; et bien que les Grecs ne fussent pas un peuple prosélytique, il est naturel qu'ils n'aient pas négligé ce moyen d'action qui pouvait servir leurs intérêts. Mais ces idées de progrès, ces considérations d'utilité réciproque, le gros du peuple y est de tout temps plus difficilement accessible. Il y a là plus de préjugés à vaincre, plus de préventions à détruire, une couche plus épaisse d'ignorance à traverser. Aussi croyons-nous que, malgré l'exemple de leurs chefs, les tribus axoumites avaient peu changé leurs croyances pri-

mitives, et qu'elles avaient gardé en grande partie la rudesse de leurs mœurs. Reste toujours ce résultat important, que l'existence du royaume d'Axoum, avec lequel commence la nationalité politique des Abyssins, ne remonte pas au delà des premiers rapports commerciaux des Grecs d'Égypte avec l'Éthiopie méridionale. Nous verrons que l'inscription d'Adulis est dans un parfait accord avec ce résultat général.

Avant l'heureuse distinction aperçue par Salt, on se trouvait fort en peine de concilier l'époque relativement récente de la fondation d'Adulis avec celle que l'on était dans la nécessité d'attribuer à l'inscription de Cosmas; et cette difficulté était assez grave pour que des critiques eussent été jusqu'à nier l'authenticité même de l'inscription[1]. Il est, en effet, à peu près impossible de faire remonter l'existence d'Adulis au temps de Ptolémée Évergète. Le Périple d'Artémidore, qui est particulièrement détaillé sur toute la côte éthiopienne, dont il énumère les caps, les ports, les îles et les établissements de chasse ou de commerce, ne dit rien de cette ville. Si réservé que l'on doive être en fait de preuve négative,

[1] Voyez particulièrement à ce sujet Buttmann, dans le *Museum der Alterthumswissenschaft*, II, 1808, p. 105 et suiv. et B. G. Niebuhr, *Über das Alter der zweiten Hælfte der adulitischen Inschrift* (1810), réimprimé dans ses *Kleine Schriften*, I, 401. Nous osons à peine citer Gossellin, qui a bien vu les difficultés chronologiques et géographiques de la question telle qu'elle était alors posée (*Recherches sur la géogr. systémat. des anciens*, II, 1798, p. 205 et 227), mais dont la discussion sur la question géographique est remplie d'erreurs matérielles et de monstrueuses hypothèses.

la nature particulière du document donne à celle-ci une force qu'on ne peut méconnaître. Dans la région du golfe Adulitique, Artémidore indique seulement le port de *Saba*, avec un établissement pour la chasse aux éléphants[1], ensuite un port *Elaea*[2], puis une île *Straton* et des écueils[3], des hauteurs appelées collines de *Conon*[4], un port *Melinus*, avec un fortin et un établissement de chasse[5], et enfin plus au sud le port d'*Antiphilas*[6]. Parmi ces localités, tous les points notables sont aisément reconnaissables. La position que la ville de *Saba* occupe dans la Table de Ptolémée par rapport à la ville d'Adulis et à la presqu'île Ὀρεινὴ (*Montuosa Chersonesus*), qui couvre Adulis du côté de la haute mer[7], la porte sur la baie de Harkîko, où la ville de Massâoua, aujourd'hui la principale station de la côte abyssine, semble garder dans sa dénomination actuelle quelque

[1] *Σάβα λιμὴν, καὶ κυνήγιον ἐλεφάντων.* — *Σαβὰτ πόλις* dans Ptolémée, IV, 7, 8, Nobbe.

[2] *Ἐλαία λιμήν.* — *Elaea*, s. *Elaeae insulae* dans Pline (vulgo *Aliaeu*, VI, 34); *Ἀλαλαίου νῆσοι* du Périple (§ 4), avec l'addition initiale de l'article arabe.

[3] *Στράτωνος νῆσος, Δημητρίου σκοπιαί.* — Pline a également, parmi d'autres îles (cette partie de la côte en est couverte), une *insula Stratonis*.

[4] *Βωμοὶ Κόνωνος.*

[5] *Μηλινὸς λιμήν. Ὑπέρκειται φρούριον καὶ κυνήγιον.*

[6] *Ἀντιφίλου λιμήν.*

[7] Cette *presqu'île montueuse* est un trait proéminent dans la conformation de la côte. C'est elle qui ferme le golfe d'Adulis à l'orient. Il ne faut pas la confondre, comme on le fait communément, avec la *νῆσος Ὀρεινὴ* du Périple, dont les indications, très-précises et très-exactes, ne peuvent s'appliquer qu'à l'île Dessèt, à l'entrée du golfe.

trace de l'ancien nom[1]. Le port *Elaea*, dans une île, ne peut être que Dahlak, port autrefois important sur l'île du même nom qui couvre l'entrée du golfe Adulitique. Le nom d'*Antiphilus*, donné ici à un port, s'est conservé dans la vaste baie de Hanfalah avec moins d'altération que les précédents. Au milieu d'un tel détail sur une côte barbare, qui n'avait d'importance pour les Grecs que celle que lui donnaient les établissements qu'on y avait fondés, peut-on croire, si Adulis eût existé dès lors, que le Périple égyptien l'eût omise? Évidemment cela n'est pas supposable.

La première mention qu'on en trouve est au sixième livre de Pline, qui a pu être écrit vers l'année 71 ou 72 de notre ère[2]. L'*oppidum Aduliton*, ainsi que le nomme l'auteur latin[3], avait, dit-il, été fondé par des esclaves égyptiens fugitifs[4]. Quoi qu'il en soit de cette tradition, l'emplacement était parfaitement choisi pour la convenance d'un lieu de commerce. La ville était située sur le bord occidental d'un golfe spacieux de dix lieues de profondeur, couvert à l'orient par une longue presqu'île mon-

[1] M. Rüppell, *Reise in Abyss.* II, 212, a le premier proposé ce rapprochement, qui nous paraît indubitable, moins à cause du faible rapport des noms que de la parfaite convenance du site.

[2] On sait que l'Histoire de la Nature fut achevée en 77.

[3] *Aduliton* n'est sûrement qu'une transcription de la forme grecque au génitif pluriel. C'était la ville des *Adoulîtes*. Le lieu était, en effet, sur le territoire de la tribu d'Adoulèh, que Ptolémée a connue (Ἀδουλῖται, IV, 7, 27, Nobbe) et qui y existe encore sous le même nom.

[4] Plin. *Histor. natur.* VI, 34, p. 342, Hard.

tueuse[1], et auquel vient aboutir, du côté de l'ouest, une des principales descentes par lesquelles le haut pays communique avec le littoral[2]. Cette heureuse situation en fit promptement le principal *emporium* de la côte des Troglodytes, pour employer les expressions de Pline; et ce fut précisément parce qu'Adulis était devenue le rendez-vous des étrangers qui venaient trafiquer ici avec les tribus de l'intérieur, que le roi éthiopien auquel est due l'inscription de Cosmas fit choix de ce lieu pour y placer un monument destiné à répandre au loin la renommée de ses victoires et de son nom.

Cosmas et Procope, tous deux de la première moitié du VIe siècle, sont cependant, avec Ptolémée et le Périple de la mer Érythrée, les seuls auteurs, après Pline, où se trouve mentionné le nom d'Adulis; tant nos informations sont limitées sur ces contrées méridionales de l'ancien monde. Après le VIe siècle, le nom d'Adulis ne reparaît dans aucun document du moyen âge; c'est seulement par des renseignements tout récents recueillis de la bouche des indigènes que l'on a pu conjecturer que si Adulis

[1] La Χερσόνησος Ὀρεινὴ de Ptolémée, dont il vient d'être question.

[2] Les caravanes employaient huit jours à se rendre d'Adulis à Axoum. On mettait trois jours à gravir la montée du Plateau, jusqu'à la station de *Coloë*, qui est évidemment notre Halaï actuel, au débouché supérieur du col de Taranta, et cinq jours de *Coloë* à la capitale du royaume axoumite (*Periplus maris Erythr.* § 4, p. 260, Müller). Procope, vraisemblablement d'après Nonnosus, marque douze journées pour le même trajet (*Bellum Pers.* I, 19). La distance réelle de la côte à Halaï est de vingt-deux à vingt-trois heures, et de trente heures environ de Halaï à Axoum.

avait perdu depuis longtemps son importance commerciale[1], sa ruine totale, que l'on attribue à diverses causes, ne doit pas remonter au delà du xvie siècle[2]. Il était d'un grand intérêt d'en examiner le site, où l'on pouvait espérer de retrouver les marbres copiés par Cosmas. Salt est le premier, lors de son voyage de 1809, qui porta sa pensée sur cette investigation. L'état de sa santé, pendant son passage à Massâoua, ne lui permit pas d'entreprendre lui-même cette excursion[3]; celui qu'il en chargea, entravé par la défiance des indigènes, ne put arriver jusqu'à l'ancien site[4].

Le docteur Rüppell, en 1832, et, dix ans plus tard, deux des compagnons de M. Lefebvre et M. Antoine d'Abbadie ont été plus heureux. La meilleure description des localités est encore celle de Rüppell, à laquelle néanmoins MM. Vignaud et Petit ajoutent quelques particularités intéressantes[5].

[1] C'est le port de Dahlak, dans l'île du même nom (le λιμὴν Ἐλαία d'Artémidore, Ἀλαλαῖος du Périple), qui paraît avoir succédé à Adulis comme rendez-vous commercial de cette partie de la côte (voy. Rüppell sur les ruines de Dahlak, *Reise in Abyssinien*, I, p. 245 et suiv. et sur l'importance politique de cette île au xve siècle, Makrizi, dans les *Mémoires géogr. sur l'Égypte* de M. Quatremère, t. II, 171 et suiv.). Massâoua n'a pris que plus tard (depuis le xvie siècle) le rang qu'elle occupe aujourd'hui comme station maritime.

[2] Ant. d'Abbadie, dans le *Bulletin de la Soc. de Géogr.* 1842, XVIII, p. 336.

[3] De Massâoua au site d'Adulis la distance est de douze à quatorze heures de marche, en se portant au sud dans la direction de la côte.

[4] *Voyage to Abyssinia*, p. 451 et suiv. Lond. 1814, in-4°.

[5] Rüppell, *Reise*, I, 266 et suiv. Vignaud et Petit, dans la *Relation*

Le lieu de débarquement, situé, comme nous l'avons dit, sur la côte occidentale à quelque distance du fond du golfe, garde le nom de *Zoulla*. Quelques huttes y forment un médiocre village; mais ce n'est pas là que sont les ruines. On ne les rencontre qu'à une heure de là dans l'intérieur, et la tradition locale leur conserve toujours le nom d'*Adoulé*. Cette distinction entre l'escale et la ville est bien conforme aux données anciennes; elle est formellement exprimée dans Procope, qui compte vingt stades entre la ville et le port, *Ἄδουλις δὲ ἡ πόλις τοῦ μὲν λιμένος μέτρῳ εἴκοσι σταδίων διέχει*[1]. Le même intervalle de vingt stades est également marqué dans le Périple, et Cosmas le traduit par deux milles, ce qui revient à un peu moins de quatre kilomètres.

Adoulé présente, sur une longueur de cinq cents pas, des monceaux considérables de décombres. Rien n'est resté debout. L'emplacement de trois églises se peut encore reconnaître, avec de nombreux fragments de colonnes cannelées, et quelques rares débris d'ornements sculptés où perce le style byzantin. Toutes ces constructions, de même que celles d'Axoum sur le Plateau, étaient en pierre de lave, très-commune dans cette région pleine de déjections volcaniques.

Ces vestiges de constructions annoncent un de-

historique du voyage de M. Lefebvre, t. III, 437. On n'a sur la visite de M. d'Abbadie que quelques notes peu précises (*Bulletin de la Soc. de Géogr.* 1842, XVIII, 333).

[1] *Bell. Pers.* I, 19.

gré de splendeur (au moins relative) infiniment supérieur à ce qu'ont jamais été les autres grandes stations de la côte éthiopienne, par exemple Souâkīn et Massâoua. Mais au milieu des débris qu'ils ont examinés, nos explorateurs ont vainement cherché les pierres sur lesquelles était gravée la double inscription copiée par Cosmas vers l'année 520[1]. Peut-être ne doit-on pas perdre tout espoir que de nouvelles investigations auront plus de succès; mais dans tous les cas il n'y a pas apparence que l'examen même des marbres dût modifier en rien d'essentiel la copie que nous en a transmise le voyageur égyptien.

Nous allons maintenant en aborder l'examen.

§ 2. EXAMEN DE L'INSCRIPTION D'ADULIS.

a. TEXTE ET TRADUCTION DU MONUMENT.

Nous n'avons pas à retracer l'histoire bien connue du monument adulitique, depuis sa première publication par Leo Allatius, en 1631, jusqu'à sa reproduction la plus récente dans le *Corpus inscriptionum græcarum* de Bœck[2]. Le texte que nous joi-

[1] Cette date ne peut varier que de 519 à 521. D'une part, nous savons par Cosmas lui-même qu'il se trouvait à Adulis dans les premiers temps du règne de Justin (lequel arriva au trône en 518); et d'autre part, le prince éthiopien alors régnant, que Cosmas nomme Elesbaas, se retrouve sous son véritable nom d'Ela-Atzbah dans la liste principale des anciens rois d'Axoum conservée par les Chroniques, à une époque qui, d'après la série des chiffres antérieurs depuis l'ère chrétienne, doit se placer de 518 à 521.

[2] Vol. III, p. 508, 1848.

gnons ici n'est que la reproduction pure et simple de l'édition du *Corpus;* et nous nous sommes attaché, dans la traduction qui l'accompagne, à reproduire fidèlement la coupe même des phrases, afin de conserver à l'inscription sa physionomie lapidaire.

Après avoir rapporté la première inscription, celle de Ptolémée Évergète, gravée sur une des faces d'un bloc de basalte quadrangulaire de trois coudées de hauteur[1], Cosmas interrompt sa transcription pour faire remarquer qu'une brisure à la partie inférieure du bloc y avait occasionné une petite lacune dans l'inscription; « puis, dit-il, *comme faisant suite*[2], ceci est gravé sur le siége. » Et il transcrit alors la seconde inscription, qui est celle du roi éthiopien[3].

...Μεθ' ἅ ἀνδρείως τὰ μὲν ἔγγιστα τοῦ βασιλείου μου

[1] Cosmas, ap. Montfaucon, *Collectio Nova Patrum*, vol. I, p. 142. — M. Letronne a expliqué avec beaucoup de vraisemblance l'origine et la destination de ces pierres inscrites, qui pouvaient constater une sorte de prise de possession, au nom du monarque égyptien, des différents points de la côte où des établissements égyptiens étaient fondés (*Journal des Sav.* 1825, p. 261).

[2] Cette expression, *εἶτα ὡς ἐξ ἀκολουθίας*, de même que toute la description que fait Cosmas de la borne *en basalte* et du siége *en marbre blanc*, confirmeraient pleinement, s'il en était besoin, la distinction que Salt a établie entre les deux inscriptions.

[3] Le siége en marbre sur lequel l'inscription du roi d'Axoum était gravée était regardé comme le symbole de la puissance royale, et c'était, à ce qu'il paraît, l'usage des rois d'Éthiopie d'en placer de semblables dans les terres conquises. C'est ce qu'on voit par la fin de la grande inscription éthiopienne d'Axoum, traduite par M. Dillmann et par le P. Sapeto (*Zeitschr. der Deutsch. Morgenl. Gesellsch.* VII, 1853, p. 358, et *Nouv. Annales des Voyages*, t. II de 1845, p. 303).

ἔθνη εἰρηνεύεσθαι κελεύσας, ἐπολέμησα καὶ ὑπέταξα μάχαις τὰ ὑπογεγραμμένα ἔθνη. Γάζη ἔθνος ἐπολέμησα, ἔπειτα Ἀγάμαι καὶ Σιγύην, καὶ νικήσας, τὴν ἡμίσειαν πάντων τῶν παρ' αὐτοῖς ἐμερισάμην. Αὔα καὶ Τιαμῶ, τοὺς λεγόμενους Τζιαμῶ, καὶ τοὺς Γαμβηλὰ, καὶ τὰ ἐγγὺς αὐτῶν[1], καὶ Ζιγγαβηνὲ, καὶ Ἀγγαβὲ, καὶ Τιαμαὰ, καὶ Ἀθαγαοὺς, καὶ Καλαὰ, καὶ Σαμινὲ ἔθνος πέραν τοῦ Νείλου ἐν δυσβάτοις καὶ χιονώδεσιν ὄρεσιν οἰκοῦντας, ἐν οἷς διὰ παντὸς νιφετοὶ, καὶ κρύη καὶ χιόνες βαθεῖαι, ὡς μέχρι γονάτων καταδύνειν ἄνδρα, τὸν ποταμὸν διαβὰς ὑπέταξα. Ἔπειτα Λασιναὶ, καὶ Ζαὰ, καὶ Γαβαλὰ, οἰκοῦντας παρ' ὄρεσι θερμῶν ὑδάτων βλύζουσι καὶ καταῤῥύτοις, Ἀταλμῶ καὶ Βεγὰ, καὶ τὰ σὺν αὐτοῖς ἔθνη πάντα. Ταγγαΐτῶν τοὺς μέχρι τῶν τῆς Αἰγύπτου ὁρίων οἰκοῦντας ὑποτάξας, πεζεύεσθαι ἐποίησα τὴν ὁδὸν ἀπὸ τῶν τῆς ἐμῆς βασιλείας τόπων μέχρι Αἰγύπτου, ἔπειτα Ἀννινὲ καὶ Μετινὲ ἐν ἀποκρήμνοις οἰκοῦντας ὄρεσιν. Σεσέα ἔθνος ἐπολέμησα, οὓς καὶ μέγιστον καὶ δυσβατώτατον ὄρος ἀνελθόντας περιφρουρήσας κατήγαγον, καὶ ἀπελεξάμην ἐμαυτῷ τούς τε νέους αὐτῶν καὶ γυναῖκας καὶ παῖδας καὶ παρθένους καὶ πᾶσαν τὴν ὑπάρχουσαν αὐτοῖς κτῆσιν. Ῥαυσῶν ἔθνη μεσόγαια λιβανωτοφόρων βαρβάρων, οἰκοῦντα ἐντὸς πεδίων μεγάλων ἀνύδρων, καὶ

[1] Le manuscrit de la bibliothèque Laurentiane de Florence, dont M. Bigot communiqua un extrait à Thévenot, qui le fit imprimer dans la première partie de son Recueil de Voyages (1664), porte ici, après αὐτῶν, les mots λέγει ἔθνη τὰ πέραν τοῦ Νείλου, qui ne sont pas dans le manuscrit plus ancien du Vatican, et que les critiques se sont généralement accordés à regarder comme une note marginale que les copistes ont fait passer dans le texte. Le mot λέγει a même été pris par Bigot dans sa traduction comme un nom de peuple (Λέγει).

Σωλατὲ ἔθνος ὑπέταξα; οἷς καὶ τοὺς αἰγιαλοὺς τῆς Θαλάσσης Φυλάσσειν ἐκέλευσα. Ταῦτα δὲ πάντα τὰ ἔθνη ὄρεσιν ἰσχυροῖς πεΦρουρημένα αὐτὸς ἔγω ἐν ταῖς μάχαις παρὼν νικήσας καὶ ὑποτάξας, ἐχαρισάμην αὐτοῖς πάσας τὰς χώρας ἐπὶ Φόροις. Ἄλλα τε πλεῖστα ἔθνη ἑκοντα ὑπετάγη μοι ἐπὶ Φόροις. Καὶ πέραν δὲ τῆς Ἐρυθρᾶς Θαλάσσης οἰκοῦντας Ἀρραβίτας καὶ Κιναιδοκολπίτας, στράτευμα ναυτικὸν καὶ πεζικὸν διαπεμψάμενος, καὶ ὑποτάξας αὐτῶν τοὺς βασιλέας, Φόρους τῆς γῆς τελεῖν ἐκέλευσα, καὶ ὁδεύεσθαι μετ' εἰρήνης καὶ πλέεσθαι, ἀπό τε Λευκῆς Κώμης ἕως τῶν Σαβαίων χώρας ἐπολέμησα. Πάντα δὲ ταῦτα τὰ ἔθνη πρῶτος καὶ μόνος βασιλέων τῶν πρὸ ἐμοῦ ὑπέταξα· δι' ἣν ἔχω πρὸς τὸν μέγιστον Θεὸν μου Ἄρην εὐχαριστίαν, ὅς με καὶ ἐγέννησε, δι' οὗ πάντα τὰ ἔθνη τὰ ὁμοροῦντα τῇ ἐμῇ γῇ ἀπὸ μὲν ἀνατολῆς μέχρι τῆς λιβανωτοΦόρου, ἀπὸ δὲ δύσεως μέχρι τῶν τῆς Αἰθιοπίας καὶ Σάσου τόπων ὑπ' ἐμαυτὸν ἐποίησα, ἃ μὲν αὐτὸς ἐγὼ ἐλθὼν καὶ νικήσας, ἃ δὲ διαπεμπόμενος, καὶ ἐν εἰρήνῃ καταστήσας πάντα τὸν ὑπ' ἐμοὶ κόσμον κατῆλθον εἰς τὴν Ἀδούλην τῷ Διῒ, καὶ τῷ Ἄρει, καὶ τῷ Ποσειδῶνι θυσιάσαι ὑπὲρ τῶν πλ[ω]ϊζομένων· ἀθροίσας δέ μου τὰ στρατεύματα καὶ ὑφ' ἓν ποιήσας ἐπὶ τούτῳ τῷ τοπῷ καθίσας τόνδε τὸν δίΦρον παραθήκην τῷ Ἄρει ἐποίησα, ἔτει τῆς ἐμῆς βασιλείας εἰκοστῷ ἑβδομῷ.

« . . . Par cette fermeté, ayant obligé les peuples voisins de mon royaume de vivre en paix, j'ai ensuite vaincu et subjugué par les armes les peuples dont voici l'énumération. J'ai vaincu les Gazi, puis les Agamé et les Sighyên, et les ayant vaincus, j'ai pris la moitié de tout ce qu'ils possédaient. [J'ai

vaincu] Aoua, et [ceux de] Tiamô, qu'on appelle aussi Tziamô, et les Gambila, et ceux qui leur confinent, et ceux de Zingabêné, d'Angabé et de Tiamaa, et les Athagaô, et ceux de Calaa, et le peuple Saminé, qui habite de l'autre côté du Nil dans des montagnes neigeuses d'un accès difficile, toujours remplies de frimas, de glace et de neiges profondes où l'on enfonce jusqu'aux genoux. J'ai vaincu [ces peuples] de l'autre côté du fleuve. Puis ceux de Lasiné, de Tzaa, de Gabala, qui habitent des montagnes d'où sortent et s'écoulent des eaux chaudes; puis ceux d'Atalmô et de Béga, et toutes les tribus avec eux. Ayant soumis les Tangaïtes, qui habitent jusqu'aux frontières de l'Égypte, j'ai porté les communications par terre depuis les lieux de mon royaume jusqu'en Égypte. [J'ai] ensuite [soumis] les Anniné et les Métiné, qui habitent des montagnes escarpées. J'ai vaincu les Séséa, qui se sont réfugiés dans une grande et rude montagne; je les ai enveloppés, je les ai contraints de se rendre, et j'ai pris leurs jeunes gens, leurs femmes, leurs enfants et leurs vierges, et tout ce qu'ils avaient avec eux. J'ai vaincu les Rhausi, peuple barbare de l'intérieur des terres, chez lequel croît l'encens, et qui habite de vastes plaines sans eau, et les Sôlaté que j'ai obligés de veiller à la sûreté des côtes de la mer. Tous ces peuples que défendent des montagnes d'un accès difficile ayant été vaincus et subjugués dans des combats auxquels j'ai assisté en personne, je leur ai rendu toutes leurs terres en les soumettant au tri-

but. Beaucoup d'autres sont venus d'eux-mêmes se soumettre au tribut. Et j'ai envoyé des forces de terre et de mer contre les Arrhabites[1] et les Kinédocolpites, qui habitent de l'autre côté de la mer Érythrée; leurs chefs vaincus m'ont payé tribut, et ils ont cessé d'inquiéter les routes et la mer. J'ai [ainsi] porté mes armes depuis Leucé Comê jusqu'aux terres des Sabéens. Le premier et le seul des rois dont je descends, j'ai soumis tous ces peuples. Je rends grâces à Mars, le dieu très-grand, de qui je tire mon origine; par lui j'ai pu soumettre à ma puissance tous les peuples qui confinent à mon royaume, à l'orient jusqu'au pays de l'encens, au couchant jusqu'aux terres des Éthiopiens et de Saso. Ayant fait ces choses en personne et remporté ces victoires, je les ai fait annoncer par des messagers; et la paix étant établie dans toutes les terres de ma domination, je suis descendu à Adoulê offrir un sacrifice à Jupiter, à Mars et à Neptune pour la sécurité des navigateurs. Et ayant rassemblé là mes armées, j'y ai consacré ce trône à Mars dans la vingt-septième année de mon règne. »

b. GÉOGRAPHIE DE L'INSCRIPTION.

Si nous avions la date précise de cette inscription, la question chronologique de l'origine du royaume d'Axoum serait résolue; car elle nous fait assister en quelque sorte pas à pas à la formation et au développement de l'empire axoumite. « Le premier et le

[1] *Ἀῤῥαβῖται* dans le ms. de la Laurentiane.

seul des rois de ma race, j'ai soumis tous ces peuples, » dit le prince; et l'identification que nous pouvons faire encore d'une partie au moins des noms de cantons et de tribus mentionnés dans l'inscription, nous montre ses premières conquêtes aux environs mêmes et à peu de distance d'Axoum, siége de sa principauté native, évidemment. Puis nous voyons ses armes se porter successivement et de proche en proche dans les contrées environnantes : à l'ouest, entre le Takazzé et le grand lac Tzana; au nord, dans les plaines basses qu'arrosent l'Atbara et le Mareb; et de là plus loin encore dans les déserts de la Nubie, où les caravanes auront désormais une communication assurée depuis Axoum jusqu'en Égypte; au sud, dans la chaude région que nous désignons sous le nom fort impropre de royaume d'Adel, dans la contrée de Harrar et des Somâl, qui produit les aromates, et jusqu'à la région littorale que baigne la mer d'Aden et qui se termine au cap Guardafui; enfin, franchissant l'étroit bassin du golfe Arabique, le conquérant éthiopien envoie une expédition navale sur la côte opposée, et fait reconnaître son autorité sinon dans le Yémèn ou pays des Sabéens (ce que le texte peut laisser douteux), au moins sur une grande partie de la côte du Hedjaz en se portant au nord jusqu'à la hauteur de la Bérénice d'Égypte, c'est-à-dire sur une étendue de côtes de dix degrés au moins jusque vers le vingt-cinquième parallèle. Tel est l'aperçu de cet ensemble d'expéditions militaires et

navales, conçu évidemment à un point de vue de commerce autant que de conquêtes, et qui fut peut-être l'époque la plus glorieuse du royaume d'Axoum. C'est maintenant aux rapprochements de détail entre les désignations géographiques de l'inscription et les noms actuels à justifier cet aperçu : nous allons les reprendre et les expliquer successivement, dans l'ordre même où l'inscription les donne. Les notions acquises depuis vingt ans sur l'Abyssinie et les contrées limitrophes permettent aujourd'hui d'ajouter notablement aux synonymies déjà aperçues par Montfaucon, Vincent et Salt[1], et de les modifier sur plusieurs points essentiels.

Gazi est le premier peuple dont la soumission soit mentionnée. M. Salt voit dans ce mot la ville d'Adé-Gada[2] dans le nord du Tigré; nous lui croyons une signification bien plus étendue. Il est constant que *Agazi*, ou *Agaazi*, a été autrefois le nom de la partie du Plateau abyssin dont l'escarpement domine la mer Rouge au-dessus de Massâoua, sans doute parce qu'à une époque ancienne une tribu de ce nom y avait dominé. Le nom paraît être aujourd'hui tombé en désuétude; mais les passages réunis

[1] Montfaucon, notes sur la relation de Cosmas, *Collectio Nova Patrum*, vol. I, p. 142, 1706; Vincent, *The Periplus of the Erythrean Sea*, p. 49, in-4°, 1800; Salt (1er voyage), dans Valentia, *Voyages and travels to India, Ceylon, the Red Sea, Abyssinia*, etc. in-4°, vol. III, 1809 (t. II, p. 255, de la traduction française de la relation particulière de Salt insérée dans les Voyages de lord Valentia, dont Salt était alors le secrétaire; comparez le compte-rendu de M. Silvestre de Sacy, dans les *Annales des Voyages*, t. XII, 1810).

[2] *Adé* est en tigréen un terme générique qui signifie *ville*.

par Ludolf[1] prouvent que même encore au XVIIe siècle il était employé, au moins par les lettrés, comme synonyme d'Abyssin. Le mot est d'ailleurs resté en usage pour désigner la langue ancienne de l'Abyssinie septentrionale (le *ghîz* ou ghez, aujourd'hui la langue savante). S'il en fallait croire Bruce[2], une tribu du nom d'*Agazi* occuperait encore les montagnes de Habab, au-dessus de Massâoua; mais comme l'aventureux écrivain n'appuie cette assertion d'aucune autorité, pas même de la sienne (nous entendons son autorité personnelle de voyageur), et que personne depuis lui n'a parlé de ces Agazi des monts Habab[3], leur existence nous paraît plus que douteuse. Bruce a pu être induit en erreur par le nom de *Kasi* ou *Gazi*, que les tribus nubiennes limitrophes du nord de l'Abyssinie donnent encore aujourd'hui aux habitants du Tigré en général, et du Hamaçên en particulier.

Le nom d'*Agamé* ne fait aucune difficulté; ce nom désigne encore une province importante du plateau tigréen, directement à l'est du site d'Axoum. L'ethnique suivant, *Sighyên*, auquel on n'a pas trouvé d'application, pourrait bien se rapporter aux Tzigam, grande tribu agaou qui habite aujourd'hui

[1] *Hist. Aeth.* I, c. 1, IV, et *Commentar.* p. 56.

[2] *Travels*, vol. II, p. 314, édition de M. Alex. Murray, 1804.

[3] Bien que plusieurs explorateurs aient recueilli (tous par informations, il est vrai) des renseignements très-circonstanciés sur ce canton, notamment le docteur Rüppell, M. Ant. d'Abbadie, M. Ferdinand Werne (pendant son excursion au Taka), et tout récemment MM. Munzinger et de Heuglin.

l'Agaoumidèr, à l'ouest du lac Tzana, mais que ses propres traditions rattachent aux Agaous du Takazzé. Le peuple agaou, qui est la race aborigène du Plateau abyssin[1], et qui conserva, dans ses différents groupes[2], la division en tribus des peuples primitifs, a été en lutte, à toutes les époques de l'histoire, avec les dominateurs du pays d'Axoum, aujourd'hui le Tigré.

Le nom qui vient ensuite est celui d'*Aoua*. La position en est fixée par l'itinéraire de Nonnosus, envoyé de Justinien vers le roi d'Axoum en l'année 531, c'est-à-dire onze ou douze ans seulement après le temps où Cosmas visitait ces parages. Dans cet itinéraire, dont Photius nous a conservé un trop court extrait[3], *Aoué* (Αὔη) est un canton situé à mi-chemin entre Adulis et Axoum. Le nom subsiste encore dans celui de la ville d'Adoua (Ad'Oua, littéralement ville de l'Aoua), aujourd'hui la capitale du Tigré.

Les deux noms qui viennent après Aoua, *Tiamô* ou *Tziamô*, et *Gambéla*, trouvent, dans la même région du Plateau, leur correspondance déjà reconnue par Salt, le premier dans le district de Tzama, aux confins de l'Agamé, le second dans la vallée de Iambéla de la province d'Enderta. Le nom de *Tiamô*

[1] L'importance ethnologique de ce peuple n'a été révélée que par les études de nos récents explorateurs, particulièrement M. Antoine d'Abbadie et M. Beke.

[2] Il y en a trois principaux : les Hamâra ou Agaous du Takazzé, les Falacha du Sémèn, et les Agaoua de l'Agaoumidèr.

[3] *Biblioth.* Codex III, p. 7, édit. de 1653.

se reproduit d'ailleurs plusieurs fois dans la géographie épigraphique de l'Abyssinie, et, à ce qu'il semble, avec des applications diverses. Nous aurons à y revenir à propos des inscriptions d'Axoum.

Jusqu'ici nous n'avons pas franchi les limites du Tigré; les noms suivants nous portent de l'autre côté du Nil, πέραν τοῦ Νείλου. Cette dénomination de *Nil* désigne ici non le fleuve beaucoup plus occidental (l'Abaï des Abyssins) auquel s'applique plus particulièrement ce nom célèbre, mais bien le Takazzé, son grand affluent oriental[1]. *Zingabéné*, *Angabé* et *Tiamaa* sont d'une application incertaine; Salt rapproche au second de ces trois noms celui de l'Andabèt, qui est un district du Béghamidèr dans Ludolf. On peut déterminer avec moins d'hésitation la place des deux noms qui suivent, *Athagaô* et *Calaa*: Addagô et Kalaoué sont encore deux districts de la gauche du Takazzé, au-dessous des montagnes du Sémèn[2].

Ce nom de *Sémèn*, que l'inscription donne exactement avec son orthographe actuelle[3], se détache au milieu des noms obscurs qui le précèdent et de quelques-uns de ceux qui le suivent. Le Sémèn,

[1] Le Takazzé se réunit en Nubie à l'Atbara (l'*Astaboras* des anciens), lequel porte ses eaux à la droite du Nil.

[2] Cette application locale du nom d'*Athagaô* ne permet guère de songer aux *Athacae* de Ptolémée (lib. IV, c. VIII, 3, Nobbe, p. 307, Wilb. Comp. Plin. VI, 35, p. 346), qui semblent devoir se placer au sud de l'Abyssinie et avoir une grande extension territoriale.

[3] Notre texte, qui est celui du manuscrit du Vatican, donne *Saminé*; le manuscrit de Florence a *Séméné*.

avec ses hautes et froides montagnes, est une des régions les plus remarquables de l'Abyssinie; le tableau que l'inscription en trace est de la plus grande vérité. Cosmas, dans sa relation[1], ajoute que c'était un lieu d'exil ordinaire pour les criminels.

Cosmas dit que de son temps les provinces de *Laziné*, de *Tzaa* et de *Gabala* portaient encore le même nom[2]. Ces cantons étaient donc bien connus. Si ces trois noms, ainsi que celui d'*Atalmô* qui les suit, n'ont pas cessé d'être en usage, comme il est arrivé de beaucoup d'autres, ils doivent avoir éprouvé une altération qui les rend plus difficilement reconnaissables. *Laziné*, cependant, pourrait être la terre de Baséna, sur la frontière nord du Tigré, au pied des derniers gradins du Plateau. Baséna est dans la direction du Taka, la grande oasis de la Nubie orientale, où l'inscription va nous conduire.

Le groupement des noms dans le texte (Ἀταλμῶ καὶ Βεγὰ) semble aussi devoir porter ce nom d'Atalmô en dehors des frontières de notre Abyssinie, dans la direction du nord. M. Salt avait rapporté *Béga* à la province de Béghamidèr, entre le Takazzé et le lac Tzana, pays dont le nom signifie, en effet, littéralement terre de Bégha; mais, outre l'induction naturelle qui dans notre inscription même se peut tirer de la suite et de la contiguïté des noms pour mettre celui-ci dans la Nubie, les inscriptions d'Axoum, dont nous parlerons tout à l'heure, ne

[1] Ap. Montf. *Collect. Nov. Patr. l. supra cit.*
[2] *Ibid.* p. 143.

laissent pas de doute à cet égard. *Béga* se rapporte à la race antique des Bedjas ou Bodjas (que les auteurs arabes appellent aussi *Boga*), qui, sous son nom actuel de Bicharïèh[1], couvre de ses tribus nomades une grande partie des landes sablonneuses de la Nubie, entre le Nil et la mer Rouge. Il paraît qu'au temps où l'inscription nous reporte, les *Tangaïtes* étaient la plus puissante des tribus bedja; cette tribu a donné son nom au pays de Taka, que les eaux réunies du Takazzé et de l'Atbara arrosent et fertilisent. On remarquera que *Tangaïtes*, pour Tanga ou Taka, est une forme purement grecque; l'inscription grecque d'Axoum porte de même Bougaïtes, là où les inscriptions éthiopiennes correspondantes écrivent Bouga. *Anniné* et *Métiné* sont nommées comme deux tribus de la même région dans les montagnes, conséquemment en se portant vers la côte.

Le reste de l'inscription se rapporte à des expéditions toutes différentes. Ici le conquérant axoumite nous conduit vers la contrée de *Barbara* où croît l'encens, c'est-à-dire dans la région Cinnamomifère des Grecs et des Romains. Il y soumet les peuples de *Séséa*, les *Rhausi* et les *Sôlaté*, et il oblige ces derniers de veiller à la sécurité de la côte. A l'exception des *Sôlaté* dont la correspondance est incertaine, les autres noms mentionnés dans cette partie de l'inscription se reconnaissent sans difficulté. *Bar-*

[1] *Bicharïèh* et *Bedja* ne sont du reste que deux formes différentes d'un seul et même nom.

bara ou *Berbéra* a été de tout temps l'appellation d'une partie de cette contrée en se portant vers l'océan Indien. C'est, de ce côté, la dernière extension d'un nom de race aborigène et d'origine primordiale, dont on retrouve les vestiges disséminés dans une grande partie de la vallée du Nil et dans tout le nord de l'Afrique. On sait que Berbéra est resté le nom du port principal de la côte des Somâl, vis-à-vis d'Aden. *Séséa* doit désigner une partie au moins du peuple somâli, dont une des tribus principales porte encore le nom d'Issa, qui paraît même avoir été l'appellation patronymique de la race. Cosmas, qui emploie sûrement le nom tel que le prononçaient les marins grecs de ces parages, s'éloigne encore davantage de l'ethnique véritable en écrivant *Sasou*. C'était, dit-il, le dernier pays de l'Éthiopie vers la mer Érythrée, et il nous apprend que de son temps les rois d'Axoum y envoyaient des caravanes annuelles qui en rapportaient beaucoup d'or[1]. Enfin, le nom des *Rhaasi* (qui très-probablement ne diffère pas des *Rhapsii* de Ptolémée, IV, VIII), subsiste à peu près sans altération dans celui des Arousi, grande tribu de l'intérieur au sud de l'Abyssinie, une de celles qui entretiennent avec la côte des relations de trafic régulières[2]. On voit par là combien peu de changements ont eu lieu depuis l'antiquité dans l'ethnographie de ces parties orientales du continent africain.

[1] Dans Montfaucon, *l. cit.*

[2] *Journal of the Roy. Geogr. Soc.* vol. XVIII, p. 136, Lond. 1848.

L'expédition contre l'Arabie, à laquelle l'inscription ne consacre qu'une courte mention, ne dépassa pas au nord la contrée littorale des *Kinédocolpites*. Ce nom de Kinédocolpites, qui selon toute probabilité se rapporte à quelque branche de la grande tribu de Kinda[1], se retrouve identiquement dans Ptolémée. Le géographe alexandrin met ce pays sur la partie moyenne de la côte en tirant vers le nord, à peu près entre Médine (qui s'appelait alors *Yathrib*) et le territoire de la Mekke. Comme les Bénou-Kelb habitaient de toute antiquité cette partie de la côte arabe (qu'on nomme le *Téhâma*), nous croirions volontiers que la dernière partie du nom des *Kinédocolpites*, à part sa terminaison grecque, s'applique à une fraction de cette race de Kelb. A une époque plus voisine de Mahomet, les auteurs arabes parlent d'une émigration des Bénou-Kelb qui se réunirent à des tribus de race Kinda[2]. Ce rapprochement suppose des rapports antérieurs. Au temps de Justinien, c'est-à-dire au commencement du VIe siècle, les historiens byzantins mentionnent la même tribu de Kinda sous le nom de *Chindini* (Χινδῖνοι), précisément dans la même situation que les Kinédocolpites des documents antérieurs, c'est-à-dire dans le Hedjaz actuel, au-dessus des Hômérites du Yémèn. Ajoutons que du texte de notre inscrip-

[1] Voy. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. II, p. 264. Paris, 1847, in-8°. Ibn Khaldoun était issu de la tribu de Kinda.

[2] *Ibid.* II, p. 265.

tion il résulte que la ville maritime de *Leuce Come* devait être située vers les confins nord des Kinédocolpites : cette indication confirme le sentiment de ceux qui ont identifié cette place avec Haoura, dont le nom a en arabe la même signification que les Grecs d'Égypte rendirent par leur traduction de *Leuce Come*.

Au sud des Kinédocolpites, l'inscription désigne seulement les habitants de la côte sous l'appellation générique d'*Arrhabites* (ou plutôt *Arabites*). Il reste incertain, d'après le contexte de l'inscription, si les conquêtes du roi d'Axoum s'étaient étendues sur la contrée des Sabéens (qui est notre Yémèn), ou si elles s'étaient arrêtées à leur frontière. Dans tous les cas, si le pays de Saba ne fut pas soumis dès lors à l'empire éthiopien, il dut l'être bientôt après, comme le montrent les inscriptions d'Axoum.

Les dernières lignes de l'inscription, résumant les conquêtes de ce règne glorieux, disent qu'elles se sont étendues à l'orient jusqu'au pays de l'Encens (pays d'Adel et des Somâl), et à l'ouest «jusqu'à l'*Éthiopie* et au pays de *Saso*.» Ceci montre d'abord que les Axoumites proprement dits (c'est-à-dire les habitants de notre Tigré actuel, qui est la partie nord-est du Plateau abyssin) n'avaient pas encore adopté pour eux-mêmes l'appellation grecque d'*Éthiopiens*, comme ils l'ont fait depuis. Le nom de *Saso*, qui paraît ici pour la première fois, nous porte également vers les contrées inconnues de l'oc-

cident; c'est donc par une confusion manifeste que Cosmas, trompé par un rapport apparent, l'a confondu, comme nous l'avons dit, avec le pays maritime de Séséa. M. Harris, qui fut envoyé vers le Ras du Choa, en 1842, par la Compagnie des Indes, dans le but de nouer des relations de commerce avec ce chef puissant de l'Abyssinie méridionale, parmi les informations qu'il y recueillit, pendant son séjour, sur les pays encore plus méridionaux du bassin du Nil, entendit parler d'un grand royaume de *Sousa*, le plus puissant, lui dit-on, et le plus étendu de tous les États indigènes situés vers le sud et le sud-ouest du Choa[1]. Il résulte des détails mêmes donnés par les informateurs de M. Harris que ce pays n'est pas différent du Kâfa, où M. Antoine d'Abbadie a fait deux apparitions, en 1843 et 1845[2]. Le nom de *Kâfa*, selon toute apparence, serait d'origine moderne, peut-être galla, tandis que celui de *Souṣa* serait la dénomination ancienne et indigène. Comme le pays de *Saso* confinait aux extrémités occidentales du bassin de l'Aouach, grande rivière qui descend des Alpes méridionales de l'Abyssinie et arrose une partie de la *Regio Cinnamomifera* des anciens, que le roi d'Axoum avait soumise à ses armes et où il envoyait des caravanes annuelles qui en rapportaient de l'or et des

[1] Harris, *The Highlands of Ethiopia*, vol. III, p. 76. Lond. 1844, in-8°.

[2] On peut voir sur cette identité les remarques du docteur Beke, dans le *Journal of the Geogr. Soc.* vol. XIII, 1844, p. 264.

aromates, on s'explique comment le nom de cette contrée lointaine était arrivé jusqu'aux Axoumites, et put être cité comme touchant aux limites de l'empire.

b. SUR L'ÉPOQUE DE L'INSCRIPTION.

En terminant cet examen des données géographiques de l'inscription d'Adulis, on se demande de nouveau s'il nous est absolument interdit d'en reconnaître l'époque[1]. Il nous semble qu'en pesant avec attention toutes les circonstances qui s'y rattachent, il n'est pas impossible d'arriver à une approximation au moins très-probable.

Et d'abord, l'inscription est certainement antérieure à l'année 356, date de la lettre écrite par l'empereur Constance au roi d'Axoum Aïzanas ou Éla-Sân. Les rapports étaient à cette époque devenus trop fréquents entre l'Éthiopie et l'empire grec, et il est trop souvent mention des Axoumites dans les auteurs ecclésiastiques du temps, pour qu'un événement aussi considérable que la conquête d'une

[1] Salt croyait que l'inscription d'Adulis pourrait appartenir au roi Aïzana, contemporain de l'empereur Constance (milieu du IVe siècle). M. de Sacy, tout en montrant que cette conjecture ne pouvait être fondée, ne hasarde lui-même aucune opinion (*Nouv. Ann. des Voy.* t. XII, 1810, p. 354). M. Letronne (qui n'avait pas fait, à la vérité, un examen particulier de la question) avait pensé, à première vue et seulement d'après le style de l'inscription, qu'elle pourrait être du commencement du IVe siècle (*Journ. des Sav.* 1825, p. 260). Pour les monuments d'origine à demi barbare tels que celui-ci, il paraît, en effet, bien difficile que la langue seule puisse fournir une règle sûre d'appréciation chronologique.

grande partie de l'Arabie ne se trouvât mentionné nulle part s'il eût eu lieu à cette époque. D'un autre côté, l'antiquité de cette conquête ne saurait être reculée au delà d'un certain terme dont on peut poser les limites. Elle ne remonte pas au temps d'Agatharchide et d'Artémidore, car il ressort clairement de leurs descriptions de l'Éthiopie et de la mer Rouge[1] qu'au temps où elles furent écrites (entre les années 110 et 100 avant l'ère chrétienne), non-seulement Adulis n'était pas encore fondée, mais, bien plus, qu'il n'existait alors sur le Plateau abyssin au-dessus de la côte rien qui ressemblât à un État politique régulier, et surtout à un État déjà assez fortement organisé pour être devenu un État conquérant.

Il est clair qu'il faut accorder encore un temps assez long pour que le royaume d'Axoum, formé et développé en partie sous l'influence des rapports de commerce qui s'étaient établis entre le Plateau et les établissements grecs de la côte, se soit trouvé dans les conditions que l'inscription nous montre ou qu'elle suppose. On peut remarquer aussi, comme autre point de repère, que, d'après une tradition recueillie dans le Lexique d'Étienne de Byzance[2], il ne paraît pas que la ville de *Leuce Come* eût été fondée bien longtemps avant l'expédition romaine

[1] Dans Photius (Agatharch.) Cod. CCL, p. 1321, ed. Rothom. p. 441 ed. Bekker; comp. Diodore, liv. III, c. XII à XLVIII. Et pour Artémidore, dans Strabon, liv. XVI, p. 769 et suiv.

[2] Au mot Ἄδαρα.

d'Aelius Gallus en Arabie, laquelle eut lieu en l'année 24 avant l'ère chrétienne.

Il résulte de ces diverses données que l'inscription ne peut ni remonter plus haut que le commencement de notre ère, ni descendre plus bas que le milieu du IVe siècle.

Trois siècles et demi seraient encore un champ bien large; heureusement l'inscription elle-même ne nous laisse pas tout à fait sans direction dans ce long intervalle.

Il est dit que le roi, de retour de ses expéditions, fit ériger le monument dans la vingt-septième année de son règne.

L'inscription ne peut donc appartenir qu'à un prince qui aura régné au moins vingt-sept ans.

Or, si nous jetons les yeux sur la liste des rois (conservée dans les Chroniques d'Axoum), qui donne le chiffre des règnes[1], nous ne voyons, entre Éla-Sân (Aïzanas) et le commencement de l'ère chrétienne, que trois règnes qui répondent à cette condition fondamentale : Éla-Eskendî, trente-sept ans, de 302 à 339; Éla-Azguâguâ, soixante-dix-sept ans, de 144 à 221; Éla-Aouda, trente ans, de 101 à 131.

Nous ferons remarquer qu'il n'y a pas lieu de suspecter l'exactitude de ces chiffres et de ces dates, attendu qu'elles concordent parfaitement avec plusieurs synchronismes que les auteurs grecs fournissent çà et là dans cet intervalle.

[1] Dillmann, *Zur Gesch. des abyssin. Reichs*, dans le *Zeitschr. der Deutschen Morgenl. Gesellsch.* VII, p. 343 et suiv.

C'est donc entre ces trois règnes que notre choix est restreint ; ou pour mieux dire, c'est entre les deux derniers seulement, ceux d'Éla-Azguâguâ et d'Éla-Aouda, car le règne d'Éla-Eskendî doit certainement être exclu.

D'après le rapport des dates, c'est sous le règne d'Eskendî que Frumentius, l'apôtre de l'Éthiopie, vint pour la première fois chez les Axoumites (peut-être vers 325), et y passa plusieurs années avant de revenir à Alexandrie recevoir des mains du patriarche Athanase le saint caractère d'évêque [1]. Or, l'observation que nous avons faite tout à l'heure au sujet d'Éla-Sân, à plus forte raison pouvons-nous la répéter au sujet d'Eskendî. Il est impossible d'admettre que si des expéditions telles que l'inscription les mentionne avaient eu lieu alors dans la mer Rouge et en Arabie, les auteurs grecs contemporains, qui s'occupent alors beaucoup de l'Éthiopie à cause des affaires de l'Église, n'en eussent pas dit quelque chose. Il nous paraît hors de doute que ces conquêtes sont plus anciennes.

Elles se placent donc de toute nécessité dans le IIe siècle de notre ère, à la seconde moitié ou vers la fin du siècle, si elles appartiennent à Éla-Azguâguâ ; à la première moitié, si on les attribue à Éla-Aouda.

L'alternative, ainsi resserrée entre deux règnes qui appartiennent au même siècle, n'a plus qu'une importance tout à fait secondaire. Quel que soit celui

[1] Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.* éd. Saint-Martin, t. I, p. 288 et suiv.

des deux que l'on croie devoir admettre, les conséquences essentielles qui se tirent de l'inscription, soit pour la géographie, soit pour l'histoire, gardent à peu près le même caractère.

Peut-être l'antériorité même d'Éla-Aouda seraitelle un motif de préférence, en ce qu'elle conviendrait bien au rôle de fondateur de l'empire axoumite que l'inscription donne au prince dont elle consacre les actions; mais en l'absence de toute donnée directe; ceci n'est plus qu'une chose d'appréciation.

Nous pensons donc, en résumé, que l'inscription d'Adulis se doit rapporter aux vingt-cinq premières années du IIe siècle de notre ère.

§ 3. SUR LA GÉOGRAPHIE DES INSCRIPTIONS D'AXOUM.

a. L'INSCRIPTION GRECQUE DE SALT.

Parmi les monuments épigraphiques qui se sont conservés au milieu des ruines d'Axoum, le plus anciennement connu est une inscription grecque que les anciens missionnaires portugais avaient déjà vue, mais à laquelle ils n'avaient donné qu'une attention très-légère, à en juger par la manière inexacte dont en parle le Père Mendez dans une lettre de 1626 que rapporte Ludolf[1]. Elle avait échappé aux regards de Bruce; mais M. Salt la découvrit lors de sa première excursion dans le Tigré, en 1805, et il en prit une copie qu'il revisa soigneusement lors de son second voyage de 1810.

[1] *Comment. ad suam Hist. Aethiop.* p. 251 et suiv. Cp. p. 58 et suiv.

C'est sur ce texte définitif qu'a été publié celui de M. Bœckh dans le *Corpus*[1].

L'inscription a pour objet une expédition ordonnée par le roi d'Axoum Aïzanas contre la tribu des Bougaïtes (*ἔθνος τῶν Βουγαειτων*) qui s'était révoltée, expédition dont il avait chargé ses deux frères Saïazana et Adéphas, et qui eut pour résultat la transmigration forcée d'une partie des Bougaïtes dans l'intérieur du royaume d'Axoum.

Si limité que soit ce fait particulier, l'inscription n'en présente pas moins un véritable intérêt pour l'histoire et l'ancienne géographie éthiopiennes.

Cet intérêt porte sur trois points principaux : sur le nom même du prince, sur les titres que l'inscription lui donne, et enfin sur la transmigration des Bougaïtes.

Ainsi qu'on l'a remarqué depuis longtemps, le nom du roi Aïzanas et celui de son frère Saïazana, sur cette inscription, sont importants en ceci, qu'ils viennent confirmer l'authenticité de la lettre de l'empereur Constance adressée à Aïzan et à Sazan, qualifiés de rois d'Axoum par saint Athanase, qui écrivait à la même époque; en même temps que la date bien connue de cette lettre (356) fournit à son

[1] *Corpus inscriptionum graecarum*, vol. III, 1853, p. 515. — La première copie de M. Salt, avec une version anglaise et un commentaire, est dans la relation de lord Valentia, *Travels in India, etc.* vol. III, p. 192, 1809; la seconde, dans le (second) *Voyage to Abyssinia* de M. Salt, Lond. 1814, in-4°, p. 411. Il existe en outre une version latine de M. de Sacy, faite sur la première copie, dans les *Annales des Voyages* de Malte-Brun, t. XII, 1810, p. 330.

tour un moyen de contrôler les listes royales de la Grande Chronique, où le prince qui occupait le trône en 356 est nommé Éla-Sân.

Les titres que prend le roi Aïzanas au début de l'inscription sont ceux de roi des *Axômites* et des *Hômérites*, de *Raïdan*, des *Éthiopiens*, des *Sabaïtes*, de *Silé*, de *Tiamô*, des *Bougaïtes* et de *Kasé*.

Les titres distincts de roi des *Axômites* et de roi des *Éthiopiens* viennent à l'appui de notre remarque précédente[1] au sujet de ce dernier nom. Ceux de roi des *Hômérites*, de *Raïdan* et des *Sabaïtes*, en même temps qu'ils confirment les anciennes conquêtes en Arabie mentionnées par l'inscription d'Adulis, semblent indiquer que postérieurement à ces premières expéditions, qui ne dépassèrent pas, à ce qu'il semble, la région littorale, des conquêtes encore plus étendues avaient donné aux souverains d'Axoum une domination plus ou moins effective sur tout l'angle sud-ouest de la Péninsule arabe, c'est-à-dire sur ce que les Arabes y désignent sous le nom de Yémèn, et les anciens auteurs grecs sous celui d'Arabie Heureuse. On interrogerait inutilement les vieilles traditions des Arabes eux-mêmes sur cette domination éthiopienne antérieure de plusieurs siècles à la naissance de Mahomet; mais outre que la réalité en est attestée par le monument d'Adulis, la conquête bien connue que les Abyssins firent de nouveau d'une grande partie du Yémèn en

[1] Ci-dessus, p. 357.

525[1] suffirait, s'il en était besoin, pour confirmer les expéditions antérieures. *Hômérites* est la forme grecque de l'ethnique arabe *Himyar*, qui désigne une nombreuse famille de tribus de l'Arabie méridionale[2]; chez les Arabes eux-mêmes, selon la remarque de Ludolf[3], la plus ancienne prononciation du mot a dû être *Hômèr*. Personne n'ignore que *Saba* est une partie du Yémèn connue de toute l'antiquité; le nom, mêlé aux plus vieilles traditions des Arabes et des Sémites, se trouve déjà dans la Genèse et dans le Livre de Job. C'était la région réputée la plus riche de l'Arabie, tant par ses productions précieuses que par l'activité commerciale de ses habitants.

Raïdan était aussi un canton de l'Arabie Heureuse. Des vers de Maçoudi, cités par Schultens[4], nous apprennent que Raïdan était la principale forteresse des rois d'Himyar. Ptolémée en nomme les habitants *Rhatinae*[5], et l'analogie de position indique qu'il y faut rapporter la ville de *Rhaeda*[6], de même que la ressemblance, ou plutôt l'identité des noms, doit faire regarder comme une branche de la même tribu les *Rhateni* ou *Rhaetheni* qui occupaient, plus au nord, un territoire montagneux sur les confins de

[1] Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. VIII, 1827, p. 58 et suiv. édit. Saint-Martin; Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. I, 1847, p. 131.

[2] Caussin de Perceval, I, p. 54.

[3] *Commentar. ad suam Historiam Aethiop.* p. 66.

[4] *Historia imp. vet. Joctanid.* p. 158.

[5] Lib. I, c. VII, 25, Nobbe.

[6] *Ibid.* § 41.

l'Arabie Pétrée et de l'Arabie Heureuse[1]. Un canton de Riâdh que Tabari mentionne vers l'extrémité occidentale du Hadhramaut[2], précisément dans la partie du Yémèn où Ptolémée place les *Rhatinæ* et sa ville de *Rhaeda*[3], nous indique, selon toute probabilité, la position du *Raïdan* de l'inscription éthiopienne.

Nous pensons avec M. Salt que *Silê* est notre Zeïla, dans le pays d'Adel, au fond du vaste golfe que les anciens ont connu sous le nom de *sinus Adaliticus*[4]. Le nom de *Tiamô*, déjà connu par l'inscription d'Adulis, appartient, ainsi qu'on l'a vu[5], au Plateau tigréen.

Le nom des *Bougaïtes* ne souffre aucune incertitude. Ce sont les *Bodja* ou *Boga* des géographes arabes, et les *Bicharîéh* de la nomenclature actuelle, c'est-à-dire celle des deux grandes races de la Nubie orientale qui habite le plus au sud, du côté de l'Abyssinie. Dans les inscriptions éthiopiennes, la forme du mot est *Bouga* (ou peut-être *Bega*, selon une autre lecture). L'inscription d'Adulis écrit *Bêga*[6].

[1] Lib. V, c. XVII, 3.

[2] Caussin de Perceval, ouvrage cité, vol. I, p. 397.

[3] Qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a fait quelquefois, avec la *Rhada* de Lodovico de Barthema, au nord-ouest de Sanâ, *Itinerario*, lib. II, c. IV, dans Ramusio, vol. I, 1563, p. 153.

[4] C'est le même nom qu'*Adulis*. Les deux noms, en effet, tirent également leur origine de la grande tribu des Adoulèh ou Adaïl (les Ἀδουλῖται de Ptolémée), race de même sang que les Somâl et les Gallas, qui occupe toute cette étendue de côtes (voy. ci-dessus, p. 338).

[5] Ci-dessus, p. 351.

[6] Ci dessus, p. 353.

Le dernier nom inscrit au protocole de l'inscription, celui de *Kasé*[1], a fort embarrassé les savants qui se sont occupés de ces titres. M. Salt hésitait entre deux lectures, *τοῦ* Κ*αέου*, et Τ*ουκαέου*, sa copie, fautive en cet endroit (de même que dans le *Corpus* de M. Bœckh où elle est reproduite[2]), ayant confondu l'epsilon (ϵ) et le sigma (c), qui diffèrent, en effet, très-peu dans leur ancienne forme majuscule. Dans sa première relation, il n'a, dit-il, aucune conjecture à offrir[3]; et dans la seconde[4], s'arrêtant à sa seconde lecture, il rapporte le mot aux Tagouïé ou Takoué, ainsi qu'il nomme les tribus du Taka. Mais la vraie lecture, *Kasou*, est fixée par les deux inscriptions éthiopiennes que le Père Sapeto et le docteur Rüppell ont rapportées d'Axoum. Ce dernier croit y trouver quelque analogie avec le district obscur d'Akélo-Kasaï, au nord-est d'Adoua[5]; M. Dillmann, dans ses études sur l'histoire de l'Abyssinie[6], lit le mot *Kasch*, et l'identifie avec l'antique appellation de Kousch.

La véritable signification du mot nous paraît beaucoup plus proche et plus simple. Placé comme il l'est à côté des Bougaïtes ou Bodja, il nous sem-

[1] Telle doit être, selon toute probabilité, la forme nominative du mot, que l'inscription donne au génitif, *τοῦ* Κ*άσου*.

[2] Vol. III, p. 515.

[3] *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 237, de la trad. française, Paris, 1812; et *Annales des Voyages*, t. XII, 1810, p. 335.

[4] *Voyage to Abyssinia*, p. 411. Lond. 1814, in-4°.

[5] *Reise in Abyss.* II, 1840, p. 282.

[6] *Zeitschr. der Deutsch. Morgenl. Gesellsch.* VII, 1853, p. 356.

ble tout naturel d'y retrouver le nom de *Khas* que les Bodja du Taka et des plaines avoisinantes du côté de l'est donnent à leur pays[1]. Ce nom n'a pas été inconnu aux écrivains arabes de l'époque du khalifat. Dans Maçoudi (x[e] siècle), les *Khasa* sont une tribu bedja[2]; et Abou'lféda (xiv[e] siècle) place le pays des *Khasa* (et non *Alkhasa*, en joignant l'article au nom) au nord du Habesch, entre la mer et le Nil[3]. C'est bien notre pays de Taka[4]. Que cette appellation de Khas ou Khasa des tribus bedja du sud dénote un rapport d'origine avec les *Gazi*, ou *Agazi*, du Tigré[5], c'est ce que nous n'avons pas à examiner ici. Les notions qui nous ont été fournies par les récents explorateurs sur l'ethnographie du Plateau abyssin révèlent bien d'autres indices de parenté originaire entre la population aborigène de cette haute région et celle des plaines inférieures du côté du nord.

Quant au troisième point que nous avons signalé dans l'inscription de Salt, la transplantation d'une nombreuse tribu de Bodja dans l'intérieur du royaume axoumite, nous y voyons cet intérêt particulier, qu'on y peut trouver l'origine du nom encore

[1] Ant. d'Abbadie, dans le *Bulletin de la Soc. de Géogr.* XVIII, 1842, p. 204. Burckhardt, *Nubia*, p. 342, écrit *Gasch*.

[2] Cité par M. Quatremère, *Mémoires histor. et géogr. sur l'Égypte*, t. II, 1811, p. 155.

[3] Abou'lféda, trad. par M. Reinaud, t. II, p. 227.

[4] C'est peut-être à cette dénomination que se rapporte une information inexactement recueillie par Bruce, dont il a été question précédemment (ci-dessus, p. 350).

[5] Ci-dessus, p. 349 et suiv.

existant d'une grande province d'Abyssinie, celle de *Béghemdèr*. Béghemdèr signifie littéralement terre (midèr) des Béga; c'est une contrée montagneuse qui s'étend au sud-ouest du Sémèn (cette région des neiges que l'inscription d'Adulis nous a fait connaître), entre le cours supérieur du Takazzé et le grand lac de Tzana, le *Coloë* de Ptolémée.

b. LES INSCRIPTIONS ÉTHIOPIENNES DE RÜPPELL.

Deux inscriptions éthiopiennes ont aussi été trouvées, comme l'inscription grecque de Salt, au milieu des ruines de l'ancienne cité d'Axoum; elles ont également pour objet des expéditions d'un roi d'Axoum contre des tribus du Nouba, au-dessous des pentes septentrionales du Plateau abyssin. Ces deux inscriptions furent découvertes en 1830 par un prêtre du pays, et le docteur Rüppell, qui les vit trois ans plus tard, en prit des copies (malheureusement défectueuses) qu'il a publiées en *fac-simile* dans l'Atlas de sa seconde relation[1]. L'une des inscriptions (que M. Rüppell désigne par le n° 1) se compose de trente lignes; l'autre (n° 2), beaucoup plus riche en détails et en noms géographiques, mais aussi la moins bien conservée, a cinquante-deux lignes. L'une et l'autre sont en langue ghìz ou éthiopien ancien, et les caractères, très-différents de l'alphabet éthiopien actuel, sont semblables, à part quelques modifications secondaires, à ceux des ins-

[1] *Reise in Abyssinien*, II, 1840, p. 269 et 277 et suiv. et pl. V de l'Atlas.

criptions himyârites que l'on a également découvertes de nos jours dans le sud-ouest de l'Arabie. Plusieurs savants se sont exercés sur ces deux inscriptions, d'après la copie du docteur Rüppell : d'abord un prêtre abyssin du Caire, à qui le voyageur les communiqua à son retour[1]; puis le professeur Rödiger, en 1839, dans un journal savant d'Allemagne[2]; puis enfin M. Dillmann, dans le Journal de la Société orientale de Leipzig[3]. De son côté, un savant missionnaire italien de la société des Lazaristes, le Père Sapeto, qui s'est occupé très à fond de la langue et de la littérature éthiopiennes, a relevé, en 1839, une nouvelle copie de l'inscription n° 2, et en a publié, dans les *Nouvelles Annales des voyages* de 1845[4], une traduction française adressée à M. Letronne, traduction qui ne paraît pas avoir été connue de M. Dillmann. Il est fort à regretter que le P. Sapeto n'ait pas donné, en même temps que sa traduction, le *fac-simile* de sa propre copie, avec une transcription en caractère moderne et l'indication de ses restitutions. Nous devons dire que malgré les efforts de tant d'hommes capables, les doutes qui peuvent subsister sur la lecture de quelques-uns des anciens caractères, joints à l'état d'altération des inscriptions elles-mêmes et aux incorrec-

[1] Rüppell's *Abyssinien*, t. II, p. 280.

[2] *Hallische allgemeine Litteratur-Zeitung*, n[os] 105 et 107, et *Reise* de Rüppell, II, 281.

[3] *Zeitschrift der Deutschen Morgenl. Gesellsch.* t. VII, 1853, p. 355.

[4] T. II, p. 300.

tions patentes de la copie du docteur Rüppell[1], laissent encore beaucoup d'incertitude sur les versions, dissemblables en beaucoup de points, qui en ont été données, notamment sur la lecture des noms géographiques. Nous croyons que jusqu'à ce qu'on ait fait sur les lieux mêmes un nouvel et rigoureux examen des pierres inscrites, il serait prématuré d'entrer dans des recherches de détail dont les bases pourraient se trouver fausses.

Toutefois, en comparant les études de M. Dillmann avec la version de la grande inscription de cinquante-deux lignes telle que l'a donnée le P. Sapeto, on voit que plusieurs parties des inscriptions peuvent être dès à présent regardées comme certaines. Tels sont notamment les titres que prend le roi d'Axoum en tête des deux monuments. Ces titres, sauf en un seul point, sont identiques à ceux qui se lisent dans l'inscription grecque de Salt. Il y a seulement quelques variétés d'orthographe, qui tiennent à la différence des idiomes. Pour le grec Ἀξωμῖται, l'éthiopien donne *Axoum;* pour Ὁμηρῖται, *Hamèr, Hamara* ou *Himyâr* (selon les lectures un peu différentes du P. Sapeto, du prêtre abyssin du Caire et de M. Dillmann); pour Σάβαειται, *Saba;* pour Σίλεη, *Selkèn* (Sapeto), *Salhèn* (Dillm.), ou *Salahèn* (prêtre abyssin); pour Τιαμὼ, *Tzaïom, Tziyama* ou *Tziamo;* pour Βουγαειται, *Bouga*, ou *Bega;* enfin, pour Κάση (ou Κάσος), *Kassou*, *Kasch*, ou *Kas.* Le nom des Éthiopiens, que l'inscription grecque mar-

[1] Dillmann, *l. c.* p. 355; Sapeto, p. 309.

que parmi ces titres, ne figure pas dans les inscriptions ghîz; par contre, le roi prend dans celles-ci un titre, *Bésé Halèn*, qui n'est pas dans le grec. Sur ce titre, M. Dillmann n'a évidemment pas d'opinion bien nette[1]. Le P. Sapeto[2] traduit *homme d'Halèn*. Si cette dernière interprétation est exacte, *Halèn* semblerait un nom de tribu, de la tribu à laquelle appartenait le roi; mais ce nom est d'ailleurs absolument inconnu dans l'ethnologie abyssine.

Les noms de localités et de tribus mentionnés dans le corps même de l'inscription n° 2, soit comme alliés ou sujets, soit comme ennemis du roi, sont nombreux. Ce qu'on y voit dès à présent avec certitude, c'est que l'expédition a lieu contre un territoire arrosé par le *Takazzé*, au-dessous du Plateau dans la direction du pays de Taka, et qu'une partie des faits de guerre rapportés par l'inscription a pour théâtre le pays compris entre le Takazzé et une autre rivière nommée *Séta*, *Sida* ou *Seïda* (les lectures varient). Cette rivière n'a pas changé de nom : c'est le Sétît, que les explorations contemporaines nous ont fait connaître comme un affluent du Takazzé, au-dessous des derniers gradins du Plateau abyssin. Les ennemis du roi sont qualifiés de *Noba;* ils sont signalés comme païens, par opposition aux Axoumites, qui sont chrétiens. Nombre de villes (c'est-à-dire de bourgades et de villages) sont prises et brû-

[1] *Zeitschrift*, p. 356

[2] *L. c.* p. 300.

lées, notamment vers le confluent du Takazzé et de la Séta.

La dénomination de *Noba* appliquée aux habitants du Taka ne manque pas d'un certain intérêt historique. Comme les deux inscriptions éthiopiennes ont été reconnues devoir être de la seconde moitié du VIe siècle, ainsi qu'on va le voir, elles se trouvent précisément contemporaines du roi Silco, ce chef chrétien des *Noubades* de l'Éthiopie inférieure, auquel une inscription copiée, en 1819, par M. Gau dans un temple de l'ancienne *Talmis* (Kalabchèh), et plus encore les savants commentaires de M. Niebuhr et de M. Letronne sur cette inscription[1], ont donné de nos jours une grande notoriété. Or, comme la tribu berbère des *Nobades* de Silco occupait la vallée même du Nil en remontant au-dessus de l'Égypte, et que les Bodja du Taka appartiennent à un groupe de populations tout à fait différent, entre le Nil et la mer Rouge, il semblerait que la dénomination de *Noba* que notre inscription applique à ces derniers n'a pu provenir que de leur sujétion antérieure au chef puissant des *Nobades*. Ce serait un de ces peuples païens du sud chez lesquels le roi Silco se vante d'avoir porté ses armes victorieuses, et nous aurions ainsi un indice des limites que son empire avait atteintes de ce côté. Nous avons là, dans tous les cas, le premier exemple de l'extension du nom

[1] Letronne, *Nouvel examen de l'inscription grecque du roi Silco*, dans le *Journal des Savants* de 1825, et dans les *Mémoires de l'Acad. des inscr.* t. IX, 1831.

des Nubiens jusqu'aux frontières de l'Abyssinie, et nous y pouvons sûrement reconnaître le point de départ de cette grande appellation de *Nubie* qui passa bientôt après dans l'usage habituel des Arabes d'Égypte, et qui s'est ainsi substituée, comme dénomination géographique, à l'antique appellation d'*Éthiopie*.

L'inscription n° 1 a de même pour objet une razzia royale poussée dans la même direction. Dans les noms que l'on y a lus, il en est qui pourraient s'appliquer à des cantons ou à des tribus du pays de Taka ou des territoires avoisinants; mais notre observation sur l'incertitude des noms de la grande inscription dans les versions actuelles s'applique à ceux-ci avec encore plus de raison. Il faut attendre.

Quant à l'époque des inscriptions, elles appartiennent indubitablement l'une et l'autre à un seul et même prince. Malheureusement le commencement du nom est mutilé sur les deux pierres. Le n° 1 donne les deux dernières syllabes *zéna;* le n° 2, seulement la dernière, *na.* On lit ensuite l'indication *fils d'Éla Amîdâ*. On s'accorde à reconnaître ici un roi Tazéna, qui, dans une des listes de la Chronique d'Axoum[1], est marqué comme le successeur d'Alamîdâ et le prédécesseur de Kaleb. Il y a, en rapportant ces noms à ceux des autres listes, quelques difficultés de détail; mais au total il reste hors de

[1] Dillmann, dans le *Zeitschrift der Deutsch. Morgenl. Gesellsch.* VII, 1853, p. 349, liste c, n° 7; Sapeto, *Nouv. Ann. des Voy.* t. II de 1845, p. 307.

doute que les deux inscriptions sont du VIe siècle de l'ère chrétienne, conséquemment postérieures de deux siècles et plus à l'inscription grecque d'Aïzanas copiée par M. Salt.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1863.

La séance est ouverte à huit heures par M. Reinaud, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée

Il est donné lecture d'une lettre de M. Tesson, directeur du séminaire des Missions-Étrangères, annonçant l'envoi de plusieurs ouvrages en tamoul, et une lettre de MM. Mousset et Dupuis, missionnaires à Pondichéry, relative à ces ouvrages.

On lit une lettre de M. le comte Marcolini, en réponse à sa lettre de nomination de membre de la Société.

Est proposé et nommé membre de la Société :

M. le Dr Bhau Daji, à Bombay.

Il est donné lecture d'une protestation de M. Pauthier contre la validité du scrutin concernant la nomination des membres de la Commission du *Journal asiatique*. Après quelques observations de plusieurs membres, le Conseil dé-

cide qu'une commission sera nommée et chargée de faire un rapport sur cette affaire. M. le président désigne MM. Renan, de Slane et Dulaurier, auxquels se joindra le Bureau. Le rapport sera présenté à la prochaine séance.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Académie. *Lendas da India por Gaspar Gorrea*, publiés par l'Académie de Lisbonne. Tome III, part. 1. Lisbonne, 1862, in-4°.

— *Corpo diplomatico portugez*, publié par l'Académie de Lisbonne. Tome I. Lisbonne, 1862, in-8°.

— *Historia e memorias da Academia real das Sciencias de Lisboa*. Classe de Sciencias moraes, politicas e bellas-lettres. Lisbonne, 1861, in-4°.

Par la Société. *Bibliotheca indica*, published by the Asiatic Society of Bengal. Six fascicules. Calcutta, 1863, in-8°.

N°s 38 et 39. *Kavyadarsa of Sri Dandin*. Fasc. III et IV.

N° 40 (nouvelle série). *The Maitri Upanishad*. Fasc. II.

N°s 196, 197, 198. *The Taittirya Brahmana*. Fasc. XVII, XVIII, XIX.

Par l'auteur. *Lights and shades of the East*, by Framji Bomanji. Bombay, 1863, in-8°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, n° II. Calcutta, 1863, in-8°.

Par l'auteur. *Exposition universelle de 1862*. Rapport de M. Natalis Rondot. Paris, 1863, in-4°.

Par l'auteur. *Les Sauterelles*, étude d'entomologie biblique, par M. André. Rennes, 1863, in-8°.

Par l'auteur. *Om Amuletter of Stormænds Begravelse* af C. A. Holmboe. Christiania, 1863, in-8°.

Par les Missions. *Dictionnaire tamoul-français*, par deux missionnaires apostoliques de la congrégation étrangère. Vol. I et II. Pondichéry, 1855 et 1862, in-8°.

— *Dictionarium latino-gallico-tamulicum*. Pondichéry, 1846, in-8°.

Par les Missions. *Grammaire française-tamoule*, par un provicaire apostolique. Pondichéry, 1863, in-8°.

Par la Société. *The Transactions of the Bombay Geographical Society*. Vol. XVI. Bombay, 1863, in-8°.

Par l'auteur. *Discours prononcé à l'ouverture du cours de japonais*, par M. Léon de Rosny. Paris, 1863, in-8°.

Par la Société. *Proceedings of the R. Geographical Society of London*. Vol. VII, cah. 2-5. Londres, 1863, in-8°.

Par l'auteur. *Contributions to the ancient Geography of the Troad*, by Frank Calvert. London, 1861, in-8°.

Par le Conseil. *Boletim e Annaes do Conselho Ultramarino*. n°s 102 et 103. Lisbonne, 1862, in-fol.

Par l'éditeur. *The Gospel of Matthew in arabic*, by the Reverend Jules Ferrette. Londres, 1863, in-12. (Ce volume est imprimé selon la méthode que M. Ferrette a fait connaître dans le *Journal asiatique*.)

Par l'auteur. *Syrien og Palestina* af A. F. Mehren. Copenhague, 1862, in-4°.

Par l'auteur. *Symbola ad rem numariam Muhammedanorum* edidit C. J. Tornberg. Upsal, 1862, in-4°.

Par la Société. *Revue orientale et américaine*, n° 46. Paris, 1862, in-8°.

Par l'auteur. *Norske Vægtlodder fra fjortende Aarhundrede* af C. A. Holmboe. Christiania, 1863, in-4°.

— *Om Haugelys* af C. A. Holmboe. Christiania, 1863, in-8°.

— *Mjölnir og Vadjra* af A. C. Holmboe. Christiania, 1862, in-8°. (Comparaison entre les armes des dieux du tonnerre Thor des Scandinaves et Indra des Indiens.)

— *Om Oertung eller Tola* af professor Holmboe. Christiania, 1863, in-8°.

J. Asiat.—Oct. 1863.

INDIAN NUMERALS.

	Numismatic.	Inscriptions.	Stevenson.	Bhau-Daji.
1				
2				
3				
4				
5				
6		....		
7		....		
8		....		
9		....		
10				
20		....		
30				
40			....	
50				
60				
70			....	
80				
90			....	
100		....	....	
200		....	....	
300	....		....	
1000	....	....		
3000	....	....	....	

NOTE ON INDIAN NUMERALS, BY M. EDWARD THOMAS *.

As the attention of the Société asiatique has lately been attracted to the subject of Indian numerals [1], the occasion is perhaps appropriate for me to lay before its members the newly augmented state of our knowledge of the general question, consequent upon the recent discovery of the construction of the Bactrian numerical scheme by Prof. Dowson [2], and the advanced elucidation of the problem of the Indian Pali system of notation, derived from a revised examination of the western Cave inscriptions [3] by Dr Bhau Daji, élève of the Grant College of Bombay [4].

The comprehensive work of M. Pihan [5] will doubtless have contributed to the interest felt in kindred studies among the orientalists of continental nations, who have taken so relatively high a position in developing the literature and antiquities of India.

The original definition of the values of a large proportion of the numerical symbols in use among the ancient indigènes

[1] *Mémoire sur la propagation des chiffres indiens*, par M. Woepcke, p. 27, *Journal asiatique*, 1863.

[2] *Journal of the Royal Asiatic Society*, vol. XX, p. 221.

[3] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1863, p. 160.

[4] The members of our Society will also recall the early investigations of M. Reinaud into these and cognate subjects, both as published in this journal (1844), and treated more at large in his *Mémoire sur l'Inde* (Paris, 1849), which originally appeared in vol. XVIII, 2e partie, des *Mémoires de l'Académie*. I may likewise refer to the able articles by M. E. Jacquet, in the *Journal asiatique*, t. XVI, 1835, p. 5, 97.

[5] *Exposé des signes de numération usités chez les peuples orientaux*, Paris, 1860.

* La Commission du Journal publie cette note en anglais, parce qu'il s'y trouve bien des nuances délicates, qui auraient pu s'effacer dans une traduction. Elle a fait graver et lithographier les signes numériques d'après les dessins de l'auteur; mais M. Thomas n'étant pas à Paris, et n'ayant pu diriger personnellement l'exécution, il se peut que l'une ou l'autre de leurs formes assez vagues n'ait pas entièrement réussi. Je prie donc le lecteur de n'en pas faire remonter la responsabilité à l'auteur. — J. M.

of Guzerat is due, like so many other discoveries in Indian Archæology, to the indefatigable J. Prinsep, who, so early as April 1838[1], observed that the royal grants of land, incised on plates of copper, of the western kingdoms were dated in written words and corresponding figures; and he thereupon proceeded to institute comparisons between the forms of the figures thus ascertained and the component elements of the various extant or obsolete systems of numeration of the continent of India. His attention was unfortunately diverted from the more direct and effective prosecution of his inquiry by a not unnatural inference, that the ancient Indians employed only the ten ciphers of modern arithmetic, and that their system of notation had already attained the faculty of the use of figures whose value should vary according to their relative position in the general sum. Failing health and a too early decease prevented any rectification of a difficulty he soon experienced of having already obtained a larger series of symbols than were necessary for decimal notation, while his lucid perception felt that it was probable we should have to revert for a satisfactory explanation of the enigma to the so frequent initiative practice of the employment of a separate set of symbols for the tens and hundreds. Following out this guiding suggestion, all succeeding inquirers now concur in the accepted fact that the early nations of Hindustan, like so many of their modern representatives[2], defined their higher gradational numbers by express symbols. Whether the Arabic numerals were directly derived from the Indian or no, they clearly were not at this period evolved out of the imperfect system which

[1] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. VII, p. 348, and Prinsep's *Essays*, London, 1858, I, 70.

[2] The Ranja of the Tibetans, which has even retained intact the original forms of the 80 and 90 of their ancient system (*Asiatic Researches*, XVI, plate 4); see also : *Singalese Grammar* of Alwis, Columbo, 1852, and Rask *Singalesisk Skriftlære*, Kolumbo, 1821); *Tamil* (Lewis, Madras, 1851; Anderson, London, 1821), and *Malayalim*.

is proved to have remained in local currency till a relatively late date.

And yet, when we come to comparisons with other civilized nations of the period, we shall at once see how far in advance the Hindus were in this respect; while the Greeks, in their most advanced stage, had not progressed beyond the alphabet they had received from the Phenicians, and Roman arithmetic was curbed by a tedious repetition of crude literal signs, the Indians had already prepared the way for the development of the ten figures that were eventually to serve for the vehicle of notation for the modern world. They had achieved, from their own materials, so much of an approach to a decimal system, as to invent nine independent symbols for the units and to discriminate the divisions of the tens by separate ciphers, while the hundreds were marked by their own proper figures, and further, they had attained so much of self-culture in the science of numeration, as to locate the several hundreds, tens and units in their order of magnitude in the line of writing in which they might chance to be embodied. From this enlightened position it would seem that but a single idea was needed for the discovery of the power of definition by local transposition.

I will now proceed to specify the materials at present available for the determination of the varying outlines and corresponding values of the numerical series, reserving for a later page the important question of the dates, within which this mode of notation remained in force:

1st. The coins of the Sâh kings of Saurashtra, which are dated, in figures only, in the 2nd and 3rd centuries of an era still undetermined[1].

2nd. Certain Guzerat royal grants of land engraved, according to local custom, on plates of copper, with their dates of execution recorded in express words with the corres-

[1] *Journal of the Royal Asiatic Society*, XII, 1; Prinsep's *Essays*, II, 84.

ponding figured numerals attached, but similarly referring to an era the exact nature of which is not specified in the context.

The various examples under this heading comprise the numbers 380, 385 and 394, together with the subsidiary date of the month 15[1].

3rd. The rock inscriptions in the caves of western India at Nasik[2] and elsewhere furnish a series of donative and other records which frequently define the sum bestowed with the date, in both verbal numbers and parallel numerical symbols. The latter however, unlike the numismatic figures, are crude in form and irregular in the outline of the representatives of one and the same number. A considerable proportion of these writings have been deciphered by Dr Stevenson, from facsimilies taken by M. Brett, who had been employed by Government for the purpose, but whether from the imperfection of the original engraving, the nature of the material, or fault of the copyist, those transcripts proved in many instances quite untrustworthy[3]. It was reserved therefore for Dr Bhau Daji[4] to discover the ancient method of defining one, two, and three hundred, and one, two, and three thousand, which determination adds a most important element to our power of elucidating the various historical enigmas involved. The supposition that the figure [symbol] represented *300*, and 300 *only*, in the numerous instances in which it was found to recur, created of itself an

[1] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, VII, 349; *Journal of the Royal Asiatic Society*, XII, 32. Bhau Daji in his paper in the *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, n° 11 of 1863, p. 164, gives three new dates from similar sources, but neither are the forms of the ciphers well defined, nor are we informed whether the english equivalents are proved by the written context or are mere conjectural renderings of the translator.

[2] *Nasik cave inscription*, by Rev. J. Stevenson, *Journal of the Asiatic Society of Bombay*, 1853, p. 35, 151.

[3] Some revised copies of the Kanheri cave inscriptions, corrected on the spot by eye, are to be found in the *Bombay Journal*, 1862, p. 1.

[4] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, II, 1863, p. 161.

insuperable difficulty and an obstacle to any satisfactory theory of distribution of the different dynasties, which I myself have felt in all its force since I first applied myself to these inquiries in 1848[1].

I do not propose to enter at large into a critical examination of the derivation, correct form, cursive, epochal, or local varieties of the several numerals; the plate accompanying this article should afford, in itself, a satisfactory exposition of all details. It may be sufficient to say, that this most ingenious scheme of notation was manifestly initiated and to a certain extent elaborated, independently of any external intervention; as far as can be seen, it borrowed nothing from any other ethnic or linguistic basis, but proceeded from the simple and elementary foundation of the increase of single lines to mark up to the *three*, while the higher numbers are formed not only upon original designs, but upon outlines more or less directly associated with the indigenous alphabetical series, even as that alphabet itself was altogether free from foreign influence and clearly organized and matured *in situ* to meet the wants of the speech it was designed to embody[2].

[1] *Journal of the Royal Asiatic Society*, XII, 32. Bhau Daji has indulged in something like a sneer at Prinsep and myself for our having failed to discover the distinguishing marks for the odd hundreds. As far as I am concerned, I take no blame to myself in this respect, for, so long ago as 1848, I suggested the very identical solution which the more ample records now supply. I even repeated with greater confidence in 1855 the extreme probability of the existence of such a system of discriminating values, extending my remarks to the parallel case of the thousands, now seen to follow the same law! Unfortunately, the interpreter (Dr Stevenson) on whom I was bound to rely, failed to detect the true purport of the most important symbols and insisted, as I observed at this time, in reading [illegible] as *three* (*Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1855, p. 558), in defiance of the internal evidence of the incorrectness of the rendering furnished by his own data! But, Bhau Daji himself is not altogether free from error, in as much as, in one portion of his own paper, he renders the sign ष as 70, while in another he converts it into 7.

[2] I am glad to be able to cite the fact of so acute a critic as M. B. Saint-Hilaire having arrived at an identical conclusion to myself on this question;

It has been mentioned that there is no trace of any conception of decimal notation; the *zero* had still either to be invented or incorporated from exotic sources, in so far as this numerical scheme was concerned. The numbers ran on in separate and independent symbols for ten, twenty, etc., but the hundreds, equally with the thousands, participated somewhat in the primitive formation of the *one, two* and *three*, with this exception, that having determined the fixed symbol for 100 or 1000, the additional value was given by the supplementation of one or two spur strokes, which, taken in composition with the normal cipher, constituted 200 and 300 respectively. It will be seen that many of the symbols among the Numismatic *tens* are still undetermined in regard to their proper value; indeed, their location under the decades between 20 and 90 is authorized only by the ascertainment of the true symbols for 10, 20, 80 and 90 respectively, and the only sanction I have for placing them in the position they occupy, is derived from the fact of their being usually found in the *second* place and never in the *third*, and ordinarely the *middle* figure of the totals among the numbers with which the coins are dated.

The Bactrian numerals (which have only recently received

his inferences, moreover, having been drawn from completely independent data (*Journal des Savants*, 1857, p. 42). I may add, parenthetically, that we equally concur in rejecting Max Müller's theory of the late period to which he would attribute the invention and use of the art of writing in India (*Sanskrit literature*, p. 497, and *Journal des Savants*, 1860, p. 759). J. Prinsep, in one of his impulsive moments, imagined he detected a similarity between the Greek and Sanskrit letters of olden type, but he wisely perceived that whatever of mutual derivation there might have been, the Pali claimed priority of date (*Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1839, VI, 390 at 1837, and Prinsep's *Essays*, I, 425). Subsequent and less discriminating observers have inverted the reasoning from the same facts, and endeavoured to persuade us that the ancient Indian character was derived from the Greek (Dr J. Wilson, *India 3000 years ago*, Bombay, 1858). But the most excentric notion of all is that of Dr Weber, who would have us believe that the Indian Pali letters owe their origin to a Phenician source (*Zeitschrift*, 1856, p. 389).

interpretation through Professor Dowson's translation of the Taxila copperplate inscription of Moas[1], where, as in the Pali case, the date is expressed in legible writing and accompanying figures) prove, like the associate alphabet in which they are embodied, to have been derived from a Semitic stock[2], and correspond with one of the exceptional forms of Phenician, figured by M. Pihan (p. 165). The mechanical arrangement of these ciphers will be seen to have been in a very primitive condition, in comparison with the local system of numeration. The I, II, III, of the ordinary Phenician constituted the early numbers; but the ancient IIII of the Kapurdigiri rock-inscriptions of Asoka had been improved into the symbol X in Kanishka's time[3], which figure

[1] We owe this identification to General Cunningham (*Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1862, p. 141. Professor Dowson concurs in accepting *Moga* as an optional form of the Bactrian *Moa* of the coins, where the name figures in the genitive severally as *Modsa* and ΜΑΥΟΥ. Moa's date has been variously fixed by Wilson, 100 B. C., Lassen, 120 B. C., and originally by General Cunningham at 130 B. C., who now proposes to adopt the mean of the three periods, or 116 B. C. For coins of this king, see Raoul-Rochette, *Journal des Savants*, 1839; *Trésor de numismatique*, pl. 76, fig. 12; Lassen, *Indische Alterthümer;* Mionnet, VIII, 73; *Ariana antiqua*, p. 314; Prinsep's *Essays*, II, 200.

[2] Prinsep's *Essays*, II, 144.

[3] Prinsep's *Essays*, I, 145. Manikyala inscription. — This transition is worthly of note, as showing the higher arithmetical civilization of the Hindus and their early attachment to the system of calculating by *fours*, without in any way interfering with the facility of the use of *tens*. The Phenician system proper proceeded upon the cumbrous scheme of a repetition of lines, while the Palmyrene process improved upon its prototype so far as to have a fixed symbol for 5, to which it appended the necessary number of perpendicular strokes to form numbers up to nine. The Indians, as we see, had the double system of notation, the ordinary decimal and the quaternary, and to the latter they readily coerced the crude Phenician symbols by duplicating the X = 4 and so forming the XX = 8. As further evidence in this direction, it is instructive to observe the number of forms into which the normal figure of 4 in the Pali system had resolved itself, incident, possibly, to its more frequent use among the various nations of the Indian continent. If the Aryans brought down with them only the primitive letters of the Phenician alphabet, no wonder they had a difficulty in

was duplicated to make 8, and the other numbers below *ten* were seemingly compounded in the crude manner of adding single perpendicular strokes to the X. The ten is the old semitic ⲓ[1] doubled in the form of a modern 3, to represent twenty, and the twenties again are repeated in the line of writing to complete the higher numbers.

The hundred of this system, singular to say, seems to have been preserved in its isolated independence in the body of one of the Pali inscriptions of the western caves[2], and it is likewise retained in conjunction with derivatives from the local stock on the peacock-type of the Gupta coinage of Central India[3]. The earliest date of which we have extant

recording the sanskrit of the Vedas. If this literal series constituted the sole vehicle of writing known to those races, it must have furnished, in effect, nothing but a species of *aide-mémoire* or stenographic outline of the grammatical niceties of such a language, and of itself necessitated the committal to memory by the professional reciters of whom we hear so much. It is interesting to trace the effect of the early contact of the Semitic alphabet with the more perfect phonetic system of India proper (Prinsep's *Essays*, II, 146), and it is equally important to observe the rapid progress of its after-development exhibited in its external structure; between the date of the comparative simplicity of the Kapurdigiri edict and the abundance of compound letters in the Taxila inscription of little more than one century later in date. While on the subject of alphabets, which necessarily bear an intimate relation to the numerals of their own systems, I may mention that I suppose the Pali to have been the indigenous alphabet of all India, including even parts of Arachosia, and that the Bactrian character descended with the successive waves of northern intrusion till it reached as far down as Muttra; it may have momentarily supplanted, in the higher regions of the Punjab, the ancient writing, while it commingled with, and, as the official alphabet, temporarily eclipsed the local character between the Doab of the Ganges and the sweep at the foot of the Himalaya, soon, however, to be in its turn, to be totally superseded by the more intuitively applicable and mechanically adaptable character of indigenous growth.

[1] Gesenius, p. 87; Pihan, 165.

[2] Stevenson, *Journal of the Asiatic Society of Bombay*, vol. V, n. VIII, 1855, p. 54, and my article, *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. VII, n. s. 1855, p. 569.

[3] *Journal of the Royal Asiatic Society*, XII, plate II, p. 68; *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, n. s. XXV, 569; Prinsep's *Essays*, II, plate XL *a*.

evidence of the use of these numerals is in Asoka's time, shortly after 246 B. C. (*Journal of the Royal Asiatic Society*, XX, p. 103). Their latest appearance, within our present knowledge, is under Hushka, the Scythian king, whose inscription at Muttra, as yet unpublished, gives the Bactrian numbers in parallel equivalents with the *proper* numerical ciphers in the body of the *Indian pali text*. Hushka's or Hovishka's[1] date may be taken to be immediately before Christ[2].

The antiquity of the purely local system of numbers, on the other hand, may almost be enlarged with the discretion claimed for the alphabet itself with whose rudiments it is so intimately associated. As a positive fact, we are not able to fix the use of these numbers prior to the Muttra inscription of Hushka, or the period of the Sâh kings, should that finally be adjudged to be anterior to the date of the Scythian monarch.

It will be observed that in this case, as in many others, pertaining to Indian coins and inscriptions, we have incontestably specified dates; the difficulty is to decide to what era they are in each case to be assigned, as in the majority of cases the *Samvat* or *Kâla* seems to have been expected to be

[1] General Cunningham (*Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1863, n. 2) has reclaimed the title to this discovery of the identity of Hushka of Kashmir history the OOHPKI of the indo-scythian coins with the Huvishka of the Wardak vase and the Muttra inscription. I was led by the tenor of Babu Rajendralal's expressions (*Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1861, p. 339) to suppose that the Babu himself had made the discovery. I willingly, and at the earliest moment, make the desired correction. I may also take the opportunity of recognising General Cunningham's rectification of Prinsep's reading of the third consonant in the name of Toramana, a correction to which the former attaches rather undue importance, the designation, in the first instance, having been transcribed from a faulty copy of the original as Tarapani (*Journal of the Asiatic Society of Bengal*, VII, 633).

[2] Prinsep's *Essays*, I, 101, II, 143; Wilson, *As. Res.* XV; *Ariana antiqua*, 347; Troyer, *Rajatarangini*; Cunningham, *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1863, p. 374.

as intelligible to foreign and modern, as it may reasonably have been to indigenous and cotemporary interpreters. In regard, then, to the dates of the Sâh kings as recorded on their money, while those dates were supposed to refer to the fourth century of some cycle in local use, I proposed to attribute them to the epoch of Sri-Harsha, 457 B. C. but now it has been discovered that the series of dates actually run from 187 to 290, so early an initial year is clearly inadmissible; but, singular to say, in falling back on an era, whose claims to consideration I had repeatedly urged[1], we arrive at an epoch for the rule of this family but little removed from that which I had previously suggested, for, instead of 3 to 400 an. Harsha = 157 to 57 A. D., the Seleucidan era, with the altered figures, gives nearly the identical, though even more satisfactory result of 312 to

[1] *Journal of the Royal Asiatic Society*, XII, 41, note 3; *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1855, p. 565; Prinsep's *Essays*, II, 86-87. I may as well recapitulate the various arguments in favour of this theory :

1st. The enforced use of this era among subject races and the extent to which that motive power carried, even far beyond the period of its own influence, the spread of this mode of chronological computation. (See *Maccabees*, I, 10; Gough, *Seleucidæ*, 3-4; Pauthier, *Inscription de Singan-fou*, in the *Journal asiatique*.)

2nd. The adoption of a system of dating coins, altogether foreign to Indian notions, a practice only recently and exceptionally introduced by the Seleucidæ themselves. (See Clinton, *Fast. Hellen.* III, 317.)

3rd. The distinct probability of the extension of such a system, in the fact of the novel appearance of dates on a series of Indian coins, there is every reason to suppose to have been issued by Satraps and Governors more or less influenced by Seleucidan or Bactro-greek supremacy, and the association of the dates themselves with the Greek exergue of the coin, instead of in the more appropriate position, had they represented a local cycle, amongst the Sanskrit legends on the reverse.

4th. The minor, though not less curious, piece of evidence contributed by the discovery, that the Greek system of dating had so far penetrated into India, as to secure the record of the Macedonian months in the body of the inscriptions and in the local language, in combination with the annual dates affected by the intrusive Scythic races, who carried down with them or encountered *in situ* so much of the reliquiæ of Greek dominancy in India.

187 to 290 = 125 to 22, B. C.[1]. However, as I propose to reexamine the relative bearing of the whole suite of these dates, I will not enlarge further on the subject at this moment.

There remains to be noticed the subsidiary dates and epochs of the *Guptas* and *Valabhis*. The more precise criticism of these questions had also better be reserved for a future opportunity, as, with new lights[2] and the enlarged discussion to which these points have been subjected, a general revision of the various subordinate combinations has become imperative. It is sufficient to say here that the Guptas came before the Valabhis, and that the most recent copper-plate of the latter is dated 394, which, being tested by the Vikrama era, produces.................... 337 A. D.
Saka.................................. 472 —
Valabhi.............................. 713 —
to the first of which assignments I am now inclined to give the preference[3].

[1] Lassen, *Indische Alterthümer*, II, 794, concurs in the early period I had first assigned to these rulers.

[2] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1861, p. 1, 14, 139, 383; 1862, p. 1, 3; Professor Fitz Edward Hall, *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1862, p. 391; Rajendralal Mitra, *Journal of the Royal Asiatic Society*, vol. XX, p. 104; Dr Bhau Daji. Professor Dowson, in an unpublished note to the *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, proposes to amend M. F. E. Hall's rendering of the opening of the Sri Hastina inscription, from «in the year 156 of the extinction of the sovereignty of the Gupta kings» (Prinsep, I, 251), to «in the year 156 of (my dynasty's) possession of the «realm of the Guptas.»

[3] I am quite aware that Bhau Daji reads the latest Valabhi plate as 465 (*Journal of the Royal Asiatic Society*, XX, 105), and that he attributes that date to the Saka Kala. If the figure for hundreds on this series of documents is really 400 instead of 300, which for the present I take most distinctly leave to doubt, the Saka era will certainly be more suitable for their epochal adjustment than the Vikramaditya cycle; but I notice as an almost invariable rule that the western inscriptions, which are so extensively dated after the former style, are in such cases most scrupulous in specifying at full length, that the Saka era is the one referred to. The Vikramaditya dates, on the contrary, are, so to say, taken as understood. The designation

I am aware that I am open to the charge of inconsistency in adopting and abandoning, as new information is obtained, theories that, at one period, seemed perfectly satisfactory; but this is simply to say that I am searching after the truth. I have not, like some of my cotemporaries, improvised convenient eras, and in the grand puzzle of Indian dates, I have uniformly adhered to some thoroughly authorized epoch. The single departure from this rule has been my acceptance of, and temporary adherence to the Sri Harsha era, which fell so strangely well into the seeming necessities of the case; and even now, I by no means desert the position I have latterly held (Prinsep's *Essays,* II, 37), which I derive from M. Reinaud's publication of the text and translation of Albirouni, that there was a fixed date-point, of what derivation is not material, reckoning from 457 B. C., which remained in so much local memory and acceptance in A. D. 1020, as to be cited in the land, nearly fifteen centuries after its first institution, at a time when Buddhism could not reconcile its own initial dates and brahmanism had effectually mystified the epochal progress of its dominant advance.

This paper would be incomplete without some reference to the subordinate enquiry, as to when and under what form, the series of Indian numerals *proper,* whose modified outlines still furnish the medium of our every-day arithmetical notation, are first met with.

of the latter is scarcely ever added, the simple *San* or *Samvat* implying the ruling era, while the Saka, as the later and more exceptional mode of computation, is defined at large in its own proper terms. I may add that M. Wathen, who so successfully initiated the study of the western Indian inscriptions, after hesitating to determine the *Samvat* in which they were dated, finally came to the conclusion that the Vikramaditya was the appropriate cycle (*Journal of the Asiatic Society of Bengal,* VII, 948, October 1838). However, it is possible that, in the first of these matters, I may be fighting with a shadow, and the whole difficulty may arise out to an error in the report of Bhau Daji's statement above referred to (*Journal of the Royal Asiatic Society of Bombay,* 1862), as in his latest article in the *Journal of the Asiatic Society of Bengal,* he distinctly mentions that «the symbol for

The earliest dated copperplate, subsequent to those the period of whose issue is marked with the old ciphers, is one of 411 Saka, published by M. W. Elliot, in the *Journal of the Royal Asiatic Society*, IV, p. 8, and V, p. 343; but this like the succeeding grants for some interval of time, bears record of the year of its incision *in written words alone*. I have not been able as yet to trace the exact epoch of the reappearance of figured numbers in their improved form.

The oldest example of the use of the original types of figures endued with local value, which I am at this moment able to cite, is to be found in a brief inscription at Belhari, in the Jubulpore district, which commences *Samvat* 703, *Saka* 568 (or A. D. 646-7). The figures there appear, it must be confessed, in a suspiciously modern form ७०३[1]. The next date in the order of priority which I can refer to, occurs amongst the Kanheri inscriptions, but the date is expressed in numerals only, and the *Samvat* is not specifically

«*four hundred* has not been found.» (*Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1863, p. 161.)

[1] I do not quote these figures with any confidence, though, as far as outlines go, I have copied them with every care from duplicate paper-impressions, taken from the original lapidary inscriptions, which have been submitted to the Government of India by Major Ellis, who devotedly employed himself in the accumulation of inscriptions and the collation of the antiquarian legends of Bundelkund and proximate localities. But the fact is, though the *Samvats* coincide and the numerals do not differ in essential points beyond reasonable degrees of reconcilement, yet the letters of the writings with which they are associated, are marked by the introduction of several modern conventionalities we should not expect to meet with at so early a period as the endorsed date would imply. This difficulty, taken in connection with the very limited number (three in all) and the extreme brevity of the inscriptions obtained by Major Ellis of so high an antiquity as 700 Samvat, or the eighth century of Vikramaditya, suggests a possibility that these epigraphs may have been engraved by clever imitators for M. Ellis's especial benefit. — At the same time, I must confess that I do not attach exclusive faith to any chronological barometer of the forms of letters which were liable to remain fixed or to be modified by so many internal or external influences.

defined. M. West [1], who has carefully copied these writings, gives the subjoined facsimile of the figures [illegible] which he reads, I think correctly, 731 (or possibly 732). Supposing this date to refer to the Vikramaditya era, it will correspond with A. D. 674. A third and not very far removed date, about the true application of which there is also grave doubt, is to be seen in a copperplate grant of Danti Durga, one of the sovereigns of Rashtra Kuta [2], which carries in its text the Saka date of 675 (in written words), together with the corresponding *Samvat* (Vikramaditya) defined by figures [illegible] = 810 or 812, about A. D. 753-4.

This then is the present condition of the archæological evidence, bearing upon the transition from the ancient numerical symbols to the prototypes of the Arabic ciphers. The former are found in use up to the fourth century A. D., while demonstrative *proof* of the employment of the latter cannot be extended higher than the seventh century A. D. But as, on the one hand, the lower epoch cannot, in mere default of extant testimony, be taken as any thing like the earliest limit of the discovery of the art of notation by figures with local value, so, the continued currency of the older forms, in a single locality, cannot be understood to evince the non-attainment of the improved device in other parts of the continent of India, and progressive civilization may well have made more speedy advances in the valley of the Ganges than on the comparatively isolated western coast. In addition to which, allowance must be made for the ruling tendency

[1] *Journal of the Asiatic Society of Bombay*, January 1861, p. 12. Inscription n. 54. M. West has another date in n. 59, but he suggests 1210 for the forms [illegible]. In this reading I am altogether unable to concur; there is no zero point, and if there were, it would scarcely be consistent to make the first and third figures of similar value. I should prefer to render the date as 721.

[2] A copperplate inscription found in the fort of Samangarh Kolapur, translated by Bali Gungadhur Shastree, *Journal of the Royal Asiatic Society of Bombay*, July 1847, p. 371.

of the untutored native mind to adhere to old impressions, so that the two systems may even have been in joint local as well as contemporaneous force, the one remaining associated with some homogenous styles of writing, or used by particular classes for conventional or more valid reasons, while the other gradually gained ground as its merits became known and appreciated.

THSIEN-TSEU-WEN 千字文

Le Livre des mille mots, le plus ancien livre élémentaire des Chinois, in-8° (IV-72 pages de texte chinois et 40 pages de texte français). Paris, chez Benjamin Duprat.

M. Stanislas Julien, frappé des difficultés dont se plaignent les personnes qui, en Europe et en Chine, veulent apprendre la langue chinoise, a commencé la publication des principaux ouvrages élémentaires dont on se sert dans les écoles chinoises pour instruire les commençants. Celui que nous annonçons est en usage, depuis plus de douze cents ans, non-seulement en Chine, mais encore au Japon, en Cochinchine, et dans les divers États de l'extrême Orient où l'on cultive et pratique la langue chinoise en même temps que la langue du pays. M. Julien a profité du talent calligraphique d'un jeune Chinois, nommé Paul Ting, pour faire autographier le texte du *Livre des mille mots* et deux petits ouvrages chinois dont nous allons parler.

La partie chinoise du volume que nous annonçons se compose d'abord du *Livre des mille mots*, ensuite de l'analyse de tous les éléments des mille mots, et enfin d'un tableau des deux cent quatorze clefs, accompagnées de leur prononciation et de leur signification. L'analyse des éléments des mille mots est un travail tout à fait nouveau, destiné à graver les clefs et les numéros qui y correspondent dans la mémoire des commençants.

Le texte français se compose : 1° de la transcription pho-

nétique des mille mots disposés par quatre; 2° d'un mot à mot; 3° d'une traduction développée; 4° de notes philologiques et historiques. L'éditeur n'a rien négligé pour donner une explication aussi claire que possible de ce texte, qui est souvent fort difficile, en raison des éléments que l'auteur avait à sa disposition, obligé qu'il était de n'employer qu'une seule fois chaque signe, de supprimer les verbes auxiliaires et les prépositions, et enfin de négliger les règles de position. On se ferait une bien fausse idée de la langue chinoise, si on la jugeait d'après le *Livre des mille mots*, qui n'est autre chose qu'un instrument mnémonique pour inculquer dans l'esprit des commençants les mots chinois les plus usuels et les plus nécessaires.

L'ouvrage qui vient après le *Livre des mille mots* est le *San-tseu-king* 三字經, le *Livre de phrases de trois mots*, qui offre, surtout dans les notes qui l'accompagnent, des renseignements littéraires et historiques fort utiles. M. Julien en fera paraître successivement trois éditions différentes, dont le texte chinois est déjà imprimé en lithographie, savoir : 1° en chinois et en latin; 2° en chinois et en anglais; 3° en chinois et en français, avec un commentaire perpétuel et un petit vocabulaire comprenant tous les caractères du *San-tseu-king* et ceux du *Livre des mille mots*. Les trois traductions sont terminées, et elles ne tarderont pas à être mises sous presse, si le *Livre des mille mots* est favorablement accueilli des personnes qu'il peut intéresser.

Il existe un autre petit livre élémentaire que tous les écoliers chinois apprennent par cœur; il est intitulé : *Yeou-hio-chi* 幼學詩, *Vers composés pour les jeunes étudiants.* M. Julien se propose de le publier aussi en chinois et en français.

Enfin, il fait copier par M. Paul Ting cinq mille caractères chinois, dont le catalogue a été donné par M. Thomas Wade, à la fin de son savant ouvrage intitulé *Hsin-ching-lou*, or *Book of experiments*, et que cet habile sinologue re-

garde comme les plus usuels, et grandement suffisants pour parler, écrire le chinois, et lire les ouvrages littéraires. Il serait aisé à M. Julien de rédiger l'explication de ces cinq mille caractères et de les imprimer en lithographie. Un tel vocabulaire répondrait aux besoins des étudiants, et leur permettrait d'attendre la publication d'un dictionnaire chinois beaucoup plus étendu qui, au point où sont arrivées les études chinoises, se fait vivement désirer.

Relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie orientale, pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, avec quatre cartes; 339 pages.

C'est ici le tirage à part du Mémoire qui a paru dans le *Journal asiatique* de mars-avril et de mai-juin, mais revu, corrigé et augmenté. De plus, il y a à la fin un appendice de trente-cinq pages.

Il ne faut pas juger de ce mémoire d'après ce qui a été dit dans le Rapport annuel de M. le secrétaire (cahier de juillet, p. 17). Évidemment M. le secrétaire n'avait pas eu le temps de lire le Mémoire avec attention[1].

Le cahier d'août-septembre contient une lettre de l'honorable M. de Khanikof sur la position des Sères et des Sines. Je n'ai fait des uns et des autres qu'un seul et même peuple, que j'ai identifié avec les Chinois. Ce qui m'a conduit à cette manière de voir, c'est que, d'après les témoignages des écrivains contemporains rapportés dans le Mémoire, on arrivait d'Occident dans le pays des Sères et des Sines, d'un côté, par terre, à travers la Tartarie, et de l'autre,

[1] Je ne puis consacrer que peu de lignes à chacun des travaux que j'ai à mentionner, et je tâche de les employer à exposer de mon mieux le sujet et l'idée dominante de l'auteur. M. Reinaud paraît trouver très-insuffisant ce que j'ai dit de son Mémoire; mais comme mon Rapport et son Mémoire sont également entre les mains des lecteurs, ils peuvent facilement s'assurer si j'ai si mal compris l'auteur.

J. Mohl.

par mer, en tournant l'île de Ceylan. M. de Khanikof, frappé de certaines coïncidences de sons, a mieux aimé placer ce peuple dans la vallée de Cachemire, qui, par parenthèse, était, au temps d'Auguste, une dépendance du royaume de la Bactriane. Je ne veux pas élever ici un débat à ce sujet : ce débat aura lieu ailleurs.

REINAUD.

LETTRE DE M. DUPUIS, PROVICAIRE APOSTOLIQUE, ET DE M. MOUSSET, MISSIONNAIRE À PONDICHÉRY, ADRESSÉE À LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE [1].

Un sentiment d'attachement sincère envers la patrie qui nous a donné le jour, et où nous avons puisé l'instruction, nous porte à lui payer un petit tribut de gratitude, fruit de nos travaux littéraires dans ces pays lointains. Votre illustre société étant la principale de celles qui s'occupent de pareils ouvrages, nous pensons qu'il est juste que ce soit par son canal que nous rendions cet hommage à notre chère patrie.

Sans doute il ne nous appartient pas de faire valoir auprès de vous ce que nous avons fait; au besoin, la préface en tête du second volume du dictionnaire que nous avons l'honneur de vous envoyer pourra vous en donner quelque idée. Toutefois, nous ne pouvons nous dispenser de vous en faire connaître quelques résultats, qui pourront peut-être vous intéresser. Nous vous parlerons donc de nos travaux, comme un fils rendrait compte à sa mère de ce qu'il a fait pour le bien commun de la famille. Nous ne vous dirons que des faits patents et avérés.

Notre imprimerie a commencé à fonctionner il y a un peu plus de vingt ans. En rapport avec nos ressources, elle est nécessairement humble et modique. Ses commencements

[1] Cette lettre et les ouvrages qui l'accompagnaient sont restés en route plus d'un an. Dans l'intervalle, la grammaire tamoule dont parlent les auteurs a paru et est arrivée à la Société. (J. M.)

l'ont encore été davantage, et nos moyens d'action ont toujours laissé beaucoup à désirer. Celui de nous qui a été chargé d'établir et de conduire cette œuvre se fit, dans toute la force du terme, imprimeur improvisé, n'ayant pas vu auparavant fonctionner une imprimerie. Il a dû alors s'initier, autant que possible, à ce genre de travail, pour y former ensuite les autres. N'ayant que des natifs pour ouvriers, dépourvu souvent de choses essentielles à la typographie, et manquant de temps pour donner au tirage la surveillance voulue, il n'a pu donner à ce travail la perfection qu'il désirerait. C'est avec bien de la peine aussi qu'il a pu se procurer des fondeurs capables de donner aux caractères la netteté et toutes les proportions convenables. Cependant les résultats obtenus, malgré tant de difficultés, étonnent ceux qui les voient.

Lorsque notre imprimerie commença, à peine trouvait-on, dans la colonie, des natifs qui sussent assez de français pour remplir les diverses fonctions qui leur étaient offertes auprès du gouvernement et de ses différentes administrations. Maintenant, grâce à l'élan que nos livres et nos séminaires ou colléges ont donné à l'instruction, le français est devenu presque populaire dans nos colonies de Pondichéry et de Karikal.

Il y a vingt ans, l'instruction primaire, en tamoul même, était peu de chose dans tout ce pays, et à peine trouvait-on quelques chrétiens, privilégiés de la fortune, qui eussent un livre de prières imprimé, et quelque livre d'instruction manuscrit. Maintenant, dans ce laps de temps, nous avons pu, Dieu aidant, composer ou corriger et éditer une cinquantaine de livres, parmi lesquels figurent notre dictionnaire latin-français-tamoul, notre dictionnaire tamoul-français, notre vocabulaire français-tamoul, des grammaires pour apprendre le tamoul, le français, le latin; une arithmétique tamoule, exposant le système européen et celui de ce pays; des abécédaires et autres livres élémentaires pour les écoles; des livres de prières à la portée des diverses classes, parmi nos

chrétientés; des catéchismes, des livres d'instruction, de dévotion, de méditations, de controverse; des vies de saints, etc. Le chiffre des exemplaires débités de ces divers livres se monte au moins à cent vingt ou cent trente mille, qui sont répandus par toute l'Inde et même dans l'île de Ceylan, en Birmanie, en Malaisie, à Bourbon, Maurice et divers autres lieux où le commerce, l'émigration et le service militaire anglais ont transporté une foule de gens de ce pays. Partout ces livres sont recherchés et goûtés; bon nombre d'entre eux ont déjà eu plusieurs éditions, et il n'y en a pas qui n'aient eu leur utilité. La propagation de ces livres serait bien plus considérable si notre pauvreté et celle de ce pays n'y mettaient obstacle. Pour continuer cette œuvre, il a fallu pour ainsi dire gagner son pain à la sueur de son front, et pourvoir aux dépenses de l'imprimerie par le faible produit de ses travaux. En conséquence, bien que nous ayons donné gratis beaucoup de ces livres aux employés de la mission, aux écoles et en diverses circonstances particulières, la généralité doit en donner au moins un prix modique pour en avoir. Nous ne les répandons pas en profusion comme les sociétés bibliques, dont nous n'avons pas les ressources; mais nos livres sont plus recherchés et mieux conservés que les leurs, dont souvent on ne fait aucun cas. Grâce au Seigneur, ces livres, en propageant, en tant de lieux, la piété, l'instruction et la foi, ont acquis à la mission de Pondichéry une prépondérance remarquable sur les autres missions de la presqu'île, qui fait honneur et à Pondichéry et à la France.

En outre, il y a vingt ans, les préjugés nationaux et le défaut de livres condamnaient, dans l'Inde, la femme, et par là même la moitié de la population, à la plus complète ignorance. Dès que nous avons été munis de livres, nous avons établi une congrégation de religieuses institutrices natives, qui ont réussi à faire tomber les préjugés et à mettre l'éducation des filles en vogue, résultat qui deviendrait d'une importance extrême si nos moyens nous mettaient à même d'y donner toute l'extension voulue.

Maintenant, l'ancienne grammaire latine-tamoule du P. Beschi étant épuisée, nous en rédigeons une en français, et plus complète, qui pourra être plus utile à cette colonie et aux agents de l'émigration dans nos autres colonies.

Nous imprimons aussi actuellement une géographie avec les principales notions de cosmographie et d'histoire pour donner à ces peuples, sur des sciences aussi utiles, les connaissances dont ils sont dépourvus.

Un dictionnaire français-tamoul est aussi sur le chantier.

Agréez, etc.

Inscriptions in the himyaric character discovered chiefly in southern Arabia and now in the British Museum. Londres, 1863, in-folio oblong.

J'avais annoncé dans le Rapport annuel de l'année courante la publication prochaine des Inscriptions himyarites du Musée britannique; mais les indications que j'avais pu réunir étaient fort vagues. Le volume qui vient de paraître me permet de préciser cette annonce préalable. Il est publié par M. Birch, avec la collaboration de M. Frank, qui a fait précéder les inscriptions d'une introduction, dans laquelle il donne la liste des inscriptions publiées jusqu'ici, les titres des travaux principaux qui ont paru sur ce sujet, puis une liste détaillée des inscriptions que possède le British Museum, et une indication sommaire de leur contenu. La liste des inscriptions déjà publiées n'est pas tout à fait complète; car M. Frank n'a pas énuméré celles que Salt (*Voyage to Abyssinia*), Isenberg (*Reise in Abyssinien*), et, si je ne me trompe pas, Rüppell, ont trouvées en Abyssinie. Ceci me rappelle que le père Sapeto a copié, à Axum, il y a une vingtaine d'années, une longue inscription himyarite, dont j'ai vu une copie; je ne sais si elle a été publiée; si elle ne l'était pas, elle vaudrait bien la peine d'être recherchée et rendue publique. Pour en revenir à M. Frank et à sa notice, il a très-

bien fait d'omettre de la liste des travaux sur les inscriptions toute mention de ce que M. Forster a imaginé sur le sujet; mais il aurait dû citer le travail de M. Fresnel sur la langue ehhkili (*Journal asiatique*, année 1838), et aurait pu mentionner un mémoire de M. W. Turner dans les *Transactions of the American ethnological Society*, vol. I. New-York, 1845.

Les inscriptions elles-mêmes sont au nombre de quarante-deux, dont vingt-huit sur planches de cuivre de différentes dimensions et en partie frustes, mais toutes de la plus belle écriture; dix autres sont sur pierre, et les quatre dernières sur pierres fines. Les planches de cuivre ont été données au Museum par le colonel Coghlan, une pierre a été donnée par le lieutenant-colonel Playfair, le reste a été acheté en différents temps et de différentes personnes. Elles sont publiées par la voie de la lithographie, et de la façon sensée qui distingue les publications du British Museum, convenablement, mais sans luxe, et sans doute à un prix qui permettra à tous les savants de se les procurer. Je suis fâché de ne pas pouvoir indiquer ce prix; mais je sais que les directeurs du Musée avaient l'intention de le fixer aussi bas que possible. C'est une très-belle et très-importante addition aux documents que nous possédions sur le midi de l'Arabie, et cette publication provoquera non-seulement de nouveaux travaux sur l'histoire de Saba, mais, sans aucun doute, de nouvelles découvertes d'inscriptions, dont il existe encore des centaines dans le pays. — J. M.

JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1863.

HISTOIRE DE DARÔN,

PAR

ZÉNOB DE KLAG,

ÉVÊQUE SYRIEN.

PRÉFACE.

La biographie de Zénob, de même que celle de tous les historiens arméniens en général, à quelque époque qu'ils appartiennent, manque presque complétement, et nous n'en connaissons guère, à vrai dire, que ce qu'il lui a plu de nous apprendre lui-même, ce qui se réduit à fort peu de chose. Nous savons seulement qu'il était Syrien, originaire de Klag, ville dont la position géographique n'est pas bien connue, mais qui devait être située dans le voisinage de la frontière d'Égypte, et disciple de saint Grégoire l'Illuminateur, qui le sacra plus tard évêque et abbé du monastère des Neuf-Sources, dont, suivant le témoignage de Jean Mamigonien, son trente-cinquième successeur, il conserva le gouvernement pendant vingt ans [1]. Quoiqu'il ne le dise pas formellement, il résulte de l'ensemble de son livre qu'il dut vivre avec son maître dans une assez grande intimité, en remplissant auprès de lui des fonctions fort semblables à celles de secrétaire, car nous le voyons constamment à ses côtés.

Il ne nous reste rien autre chose de Zénob que son *His-*

[1] Cf. Jean Mamigonien, *Histoire de Darôn*, Venise, 1832, in-8°, p. 7.

toire de Darôn, district de la province de Douroupéran, sur les limites de l'Arménie et du monde syriaque, et berceau primitif du christianisme arménien. Cette histoire, qu'il écrivit par ordre et sous la dictée de saint Grégoire, à la prière de plusieurs évêques, ses compatriotes, se compose, à proprement parler, de deux lettres, dont la première est consacrée plus particulièrement à l'introduction belliqueuse du christianisme dans le district de Darôn.

Lorsque Tiridate II, vaincu par la patience autant que par la parole enthousiaste et persuasive de Grégoire, eut enfin consenti à embrasser la religion qu'il avait proscrite par ses édits et persécutée par ses bourreaux, son premier soin fut de renverser les divinités nationales. En compagnie de l'apôtre et suivi d'une armée considérable, il parcourut une grande partie de son royaume, détruisant tous les monuments de l'ancien culte, et les remplaçant par des croix. Nulle part sur son passage il ne se manifesta de résistance, et lorsque, venant de recevoir, à Césarée de Cappadoce, la consécration épiscopale, l'Illuminateur apprit qu'il restait encore des idoles debout dans le district de Darôn, il put croire qu'il suffirait sans doute de l'effroi du nom de Tiridate pour les faire tomber. Il en fut autrement. Ce pays était occupé, depuis plus de quatre cents ans, en partie du moins, par une colonie sacerdotale nombreuse venue de l'Inde, sous la conduite de deux frères, Kiçanê et Témétr. Sincèrement attachés à leurs dieux, soutenus d'ailleurs par le prince de Haschdiank' et favorisés par l'accès difficile de leurs montagnes, les Indiens résolurent de défendre, les armes à la main, le culte de leurs pères et leur nationalité. Quand Grégoire se présenta à l'entrée de leur territoire, secrètement instruits de ses projets, ils l'attaquèrent avec vigueur et mirent même sa vie en danger. La victoire fut chaudement disputée, et il ne fallut rien moins que la supériorité des princes arméniens dans le métier de la guerre, pour venir à bout de leur résistance. Les Indiens furent vaincus, leurs idoles et leurs temples détruits, et, sur leurs

débris, Grégoire éleva des églises et des monastères, qu'il plaça sous la direction de moines ou de prêtres syriens et grecs venus avec lui de Césarée et de Sébaste. Ceux qui refusèrent d'adopter l'Évangile furent tués ou jetés en prison loin de leur pays. Ces faits, joints au récit sommaire des événements accomplis en Arménie depuis la mort d'Ardévan, de la naissance et de l'éducation de saint Grégoire, ainsi que de quelques autres d'un non moindre intérêt, comprennent l'espace écoulé entre les années 225 et 304.

De Darôn, Grégoire écrivit à l'évêque de Césarée pour lui demander des collaborateurs. Celui-ci répondit par une lettre où, après quelques conseils, il l'informait qu'à sa prière un certain nombre de prêtres étaient déjà partis pour se rendre en Arménie, pendant que d'autres, chassés par les hérétiques, avaient été forcés de s'exiler. Cette nouvelle causa à Tiridate et à Grégoire une douleur profonde. Sur-le-champ ils écrivirent à ces derniers une lettre chaleureuse dans laquelle ils leur reprochaient leur départ, leur peignaient l'état d'abandon religieux où se trouvait l'Arménie, et leur adressaient les offres les plus séduisantes pour les engager à venir sans retard les aider de leur ministère. Ils ne vinrent que plus tard, et encore pas tous.

En 318, Tiridate, ayant appris que Constantin s'était converti au christianisme, partit accompagné de saint Grégoire pour se rendre à Rome, dans le but de contracter un traité d'alliance avec le puissant empereur. Pendant ce temps-là, soit par haine de la religion nouvelle, soit par mécontentement de Tiridate, plusieurs de ses nakharars, poussés par cet esprit de rébellion qui fut si fatal à l'Arménie à toutes les époques de son histoire, se liguèrent contre leur souverain avec le roi des Huns, qui, désireux de venger de précédentes défaites, envahit le territoire arménien à la tête d'une armée considérable. Rentré dans le district de Darôn, à son retour de Rome, le roi d'Arménie fut cerné tout à coup, au milieu de la nuit, par cinquante-huit mille hommes qui, grâce à la trahison de ses princes, avaient pénétré jusque-là sans ren-

contrer d'obstacle, et manœuvraient à son insu pour s'emparer de sa personne. La lutte fut vive et meurtrière, car les soldats du Nord étaient aguerris et doubles en nombre de l'armée arménienne. Cependant, à force de courage et d'habileté, Tiridate triompha. Les ennemis furent complétement défaits et rentrèrent chez eux plus que décimés. Telle est en substance, avec la fondation d'un monastère célèbre qui est encore de nos jours un des sanctuaires les plus vénérés de l'Arménie, la deuxième lettre de Zénob.

Ces deux guerres, l'une de religion, l'autre d'invasion, dont Agathange ne dit pas un mot, et dont Moïse de Khorên mentionne à peine en passant la seconde, sont racontées par Zénob, qui en avait été témoin oculaire, pour ne pas dire acteur, et faillit en devenir avec son maître la victime, avec des détails longuement circonstanciés, une variété et une vérité de traits qui donnent à son livre un très-haut degré d'intérêt, et font de ses récits autant de peintures vivantes des mœurs du temps.

La nationalité de l'auteur et des évêques à qui ses lettres sont adressées, jointe à cette autre circonstance, qu'au commencement du IVe siècle le syriaque était la langue en usage dans le pays de Darôn et dans presque tout le midi de l'Arménie, prouve qu'elles durent être écrites par lui dans cette langue. Nous avons vu plus haut, d'après le témoignage de Jean Mamigonien, que Zénob resta pendant vingt ans abbé du monastère des Neuf-Sources, ce qui porte la date de sa mort à la fin de 323 ou au commencement de 324. Si, d'un autre côté, nous considérons que le dernier fait mentionné dans son livre ne dépasse pas l'année 320, nous serons autorisé à placer la date de sa rédaction dans l'intervalle qui sépare ces deux termes.

Tous les manuscrits de cet ouvrage portent pour titre : *Histoire de Darôn traduite par Zénob le Syrien*, d'où il paraît naturel de conclure qu'après l'avoir rédigé d'abord en syriaque, il le traduisit aussitôt lui-même en arménien. Ce point toutefois n'est pas établi d'une manière certaine. Ce qui est

les Révérends Pères Mĕkhitharistes de Saint-Lazare en ont donné à Venise, en un petit volume in-8°, avec celle de son continuateur, d'après cinq manuscrits de leur riche bibliothèque, une seconde accompagnée de variantes, qui, comme toutes celles sorties de leurs presses, se distingue par l'exactitude et le soin qui ont présidé à son établissement. C'est elle qui m'a servi pour faire la traduction que je soumets aujourd'hui au jugement du monde lettré.

LETTRE ENVOYÉE PAR SAINT GRÉGOIRE À LÉONCE, À CÉSARÉE.

Au seigneur trois fois béni, honoré d'en haut et préconisé par les hommes, au divin et saint pontife Léonce, archevêque de la grande, illustre et magnifique ville de Césarée, que cette première lettre de la faiblesse de notre esprit, en reconnaissance de la sainte consécration que vous nous avez donnée[1], parvienne, avec nos salutations et avec sainteté, à votre gloire et ensuite à tout l'univers.

Nous rendons de vives actions de grâces à Dieu qui, dans sa paternelle sollicitude, a manifesté sa miséricorde au genre humain par l'envoi de son fils unique, qui a appelé toutes les nations à la cité céleste par la prédication apostolique, laquelle a été pour ce pays la source d'une très-grande part de gloire, car deux compagnons sont venus ici, dans cette contrée qui leur était échue en partage, conduits par la grâce et l'ordre de l'Esprit-Saint[2]. Quoi-

[1] Voir plus loin la première lettre de Zénob.

[2] Saint Barthélemy et saint Thaddée, auxquels il faut ajouter

que de leur temps le pays eût repoussé la vérité, néanmoins la bienveillante miséricorde de Dieu a eu pitié de notre abjection; c'est pourquoi il a opéré de nos jours des prodiges qui vous sont connus par le récit que vous en avez entendu de notre bouche. Mais par-dessus tout nous offrons à Dieu de doubles actions de grâces, et à vous particulièrement notre reconnaissance, pour avoir octroyé à la terre d'Arménie le trésor de vie, le médiateur entre Dieu et les hommes, les reliques de saint Jean-Baptiste[1]. L'Arménie se réjouit de leur arrivée avec la même allégresse qu'autrefois le Jourdain de la venue du Christ. Et nous portons à votre connaissance, comme une chose certaine, que, de même que par la descente du Christ dans l'eau la mort a été anéantie, ainsi, lorsque arrivèrent ici les reliques du saint, les portes de l'enfer furent brisées. En effet, il existe sur le sol d'Arménie, dans la quatrième division de ce nom, et à l'extrémité de la troisième, dans la montagne appelée Taurus, un coin de terre d'où un

Jude, frère de Jacques, suivant une tradition qui nous a été conservée par Jean Vanagan, célèbre docteur et historien arménien du XIII[e] siècle.

Le même auteur ajoute que lorsque l'Arménie échut en partage à Thaddée, il en manifesta sa tristesse en se plaignant de ce que le pays était froid et les habitants grossiers, et que pour le consoler et l'aider les autres disciples lui donnèrent l'huile à onction bénite par le Christ et la lance qui lui avait ouvert le côté. (Cf. Jean Vanagan, *Discours sur l'établissement de l'Église arménienne*, manuscrit arménien de la Bibliothèque impériale, n° 12 ancien fonds, f° 50 recto.)

[1] Voir plus loin la première lettre de Zénob.

rameau, se détachant, se prolonge jusqu'aux portes de Balhav, en Perse; autour s'étend le territoire des Mamigoniens[1], pays abondant en lieux charmants et planté d'arbres pour tous les besoins : c'est là, en deux endroits différents, que la mort habitait comme dans un antre.

Elle s'était même si bien établie dans l'un d'eux que, suivant une révélation du Saint-Esprit, cet endroit était réellement la porte de l'enfer. Les Indiens et les Persans l'appellent les Neuf-Sources. Les habitants étaient très-fiers de l'idole Kiçanê et de son frère Témétr[2]; aussi Satan y avait-il fixé solidement sa demeure. Nous avons renversé le simulacre de Satan, et déposé, dans une chapelle élevée au même endroit, les reliques du saint précurseur Jean et celles du martyr Athanakinès, par quoi la mort a été détruite avec sa puissance; et maintenant Dieu y est honoré et adoré.

Audit lieu des Neuf-Sources, j'ai laissé les deux hommes vivant en Dieu, Antoine et Cronidès, dont ton amitié a fait présent à l'Arménie, qui ont livré leurs corps vivants pour être crucifiés avec le Christ pour le profit de l'esprit des autres qui sont en vie, présent que je considère à l'égal de perles d'un prix inestimable. Confiant dans la tendresse et l'affection que tu as pour nous, je te supplie d'en

[1] Sur l'origine chinoise de cette famille et son établissement dans le pays de Darôn, voir Moïse de Khorèn, *Histoire d'Arménie*, II, chap. LXXXI et LXXXV; Sépêos, *Histoire d'Héraclius*, p. 28-30; Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 23 et suiv.

[2] Voir plus loin la première lettre de Zénob.

ajouter d'autres, car la moisson est abondante, mais les ouvriers en petit nombre. Je te conjure donc d'envoyer des ouvriers dans cette moisson. L'un de ceux que nous désirons est Éléazar; l'autre, le frère de Jacques le Syrien, que j'ai amené avec moi et sacré évêque de la maison des Mamigoniens. Fais-le donc partir avec d'autres ouvriers, et particulièrement Timothée, évêque d'Acten, dont tu vantais l'habileté littéraire; il serait vraiment d'un très-grand secours pour notre pays, étant aidé de tes prières et de tes conseils.

Modèle de plusieurs par tes pénitences continuelles, et leur précepteur par la grâce de Dieu, tu vivras avec l'aide de nos prières pour l'utilité d'un grand nombre dans le Seigneur. Ainsi soit-il.

SECONDE LETTRE. RÉPONSE À LA LETTRE DE SAINT GRÉGOIRE, ENVOYÉE PAR L'ARCHEVÊQUE DE CÉSARÉE, À L'ÉPOQUE DE SA MORT.

Au bienheureux et divin seigneur frère.

Nous avons reçu ta sainte et agréable lettre qui m'a rempli de la joie la plus parfaite, au milieu de mes tribulations. Par suite de la tristesse qui nous était survenue, j'étais dans l'affliction, mais votre lettre de remercîment a secoué notre paresse. Après l'avoir lue, j'ai rendu grâces à Dieu de ce que, ainsi que tu l'écris, il n'a pas rejeté les nations du nord, qui, privées pendant longtemps de la vérité, regardaient comme dieux les auteurs de leurs errements, selon qu'ils l'avaient appris de l'ennemi de la vérité,

la porte du tabernacle[1]. Fais faire tout cela de la manière que je viens de le dire.

Pour ce qui est des évêques Timothée et Éléazar que tu m'as demandés avec instance, ils étaient déjà partis avant que tu eusses renversé les autels des idoles et que vous nous eussiez répondu. Éléazar a quitté en fuyant sa ville épiscopale, contraint par les hérétiques, qui se sont soulevés contre lui et l'ont chassé sur le territoire de Rome. Relativement à Timothée, j'ai appris qu'il était allé à Jérusalem au sujet de la traduction de l'Évangile en grec (ի Հել- լենացի գիր). En proie aux douleurs de la mort, j'ignore combien de temps encore se prolongera mon existence; c'est pourquoi je diffère de leur écrire. Écris-leur donc toi-même pour leur faire connaître les hommes que vous avez avec vous et les charmes de vos localités. Mais par-dessus tout faites-leur l'histoire exacte de la guerre que vous avez soutenue contre les prêtres, après que vous vous fûtes séparés de nous. Tu leur indiqueras aussi par une lettre secrète les endroits où tu as déposé les reliques, afin qu'en l'apprenant ils ne refusent pas d'y croire, pensant qu'elles n'ont pas encore été découvertes[2].

Si après cela ils désirent savoir quel est notre état, nous sommes dans l'attente de la mort et de la fin de notre existence. L'homme extérieur, à la vérité, s'en va se corrompant en nous; mais l'homme

[1] *Les Rois*, liv. I, chap. II, v. 22.
[2] Voir plus loin la première lettre de Zénob.

intérieur commence à reprendre une vie nouvelle. Que le Seigneur Dieu vous accorde ce qui nous manque à nous-même, pour que vous puissiez conduire le troupeau qui vous a été confié au bercail spirituel de la céleste Sion, afin que, par là et par tes prières, le Christ étende sa miséricorde sur notre propre troupeau, et que, quand paraîtra le Pasteur, nous recevions, nous aussi, la récompense des premiers ouvriers.

Salut dans le Seigneur.

Lorsque les messagers retournèrent vers saint Grégoire, ils ne le trouvèrent plus à Darôn; poursuivant donc leur route, ils traversèrent la contrée de Haschdiank'[1] et poussèrent dans la province d'Ararad jusqu'à la ville de Vagh'arschabad[2]; là, tirant la lettre, ils la produisirent devant le peuple. Après qu'elle eut été lue, tous, y compris le roi, furent saisis d'une profonde tristesse, principalement à cause des persécutions d'Éléazar et de son éloignement de leur pays.

Saint Grégoire, de concert avec le roi et les quatre princes-préfets[3], écrivit à Éléazar, évêque de Nystra, et à Timothée, évêque d'Acten, une lettre ainsi conçue :

Au seigneur Éléazar, aux frères bien-aimés, aux ouvriers éloignés à cause de la parole de vie, nous

[1] District de la Quatrième Arménie, à l'extrémité orientale, et voisin de celui de Darôn.

[2] Voir Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.* t. I, p. 115-116.

[3] On nommait ainsi les commandants chargés de la garde des frontières.

offrons nos salutations dans le Seigneur, avec Dĕrtad (Tiridate) et tous les princes.

Quiconque entreprend de travailler à l'œuvre de Dieu doit être persécuté, parce qu'il est impossible que sa prédication soit accueillie par tous. C'est pour le même motif, ainsi que nous l'apprenons aujourd'hui à votre sujet, que vous avez quitté votre résidence et pris le parti d'abandonner les lieux qui vous étaient confiés et vos amis, sans songer à votre éloignement. Suivant votre résolution, vous êtes partis sans savoir où vous alliez. C'est pourquoi nous vous félicitons pour votre exil, mais pour votre sagesse, non. En effet, puisque vous saviez le roi rempli de foi chrétienne et le culte de Dieu en honneur dans le pays, pourquoi vous êtes-vous enfuis dans une terre étrangère et lointaine, sachant surtout que dans tous les districts il est besoin d'un évêque et de prêtres? Plusieurs, il est vrai, se sont rassemblés ici de divers côtés; mais qu'est-ce que leur nombre comparé aux six cent vingt districts d'Arménie? C'est à peine si dans chacun il se rencontre un prêtre ou deux. Les jeunes gens du pays sont encore à l'école, et aucun d'eux n'est en état de recevoir le sacerdoce [1]. Et vous, avec tant de prêtres que vous avez emmenés, vous vous êtes aventurés

[1] Sur la recommandation de Grégoire, Tiridate avait établi en nombre de lieux des écoles où la jeunesse arménienne était initiée, dans les langues grecque et syriaque, à l'étude de la nouvelle doctrine. (Cf. Agathange, traduction italienne, deuxième partie, chap. XVII.)

dans un long et lointain voyage, et vous ne devez pas retourner dans ce pays qui est le vôtre.

Nous vous en conjurons donc, ne nous dédaignez pas, mais prenez confiance et hâtez-vous de revenir avec les messagers que nous vous avons envoyés. Que si vous venez, nous mettons devant vous les contrées d'Ëguégh'iats et de Hark'[1]. Quel que soit le lieu que vous choisissiez pour résidence, il sera à vous et à vos successeurs après vous, aussi longtemps que nous vivrons vous et nous. Quant au territoire des Mamigoniens, s'il vous agrée, ainsi que tu l'as manifesté autrefois en me demandant les Neuf-Sources, comme c'est là que j'ai sacré ton frère évêque et que, grâce à ses pressantes instances, j'ai changé le nom de cette localité en son propre surnom[2]; comme d'ailleurs, dans l'ardeur de son zèle pour le service du saint Précurseur, il a construit en pierres et à la chaux tous les bâtiments du couvent, et qu'il ne me paraît pas qu'il veuille le céder à qui que ce soit avant sa mort, il n'est pas digne à nous de le lui ôter, car il a supporté la fatigue sans l'aide de personne autre, et a achevé lui-même l'église dont je n'avais fait que jeter les fondements. Mais, s'il le cède de lui-même, nous y consentons pleinement; j'y ajouterai même de nouveaux vil-

[1] Sur ces deux districts, voir ma traduction de l'*Histoire d'Arménie* d'Arisdaguès de Lasdiverd, dans la *Revue de l'Orient*, cahier de juin, p. 350, note 1, et p. 352, note 3.

[2] De là le nom de *Couvent de Klag* donné fréquemment par les écrivains arméniens au monastère fondé d'abord par saint Grégoire, sous l'invocation du saint Précurseur.

lages; sinon, tout le pays est devant vous. Le lieu qui vous plaira le mieux est à vous. Vous ne trouverez rien de notre part qui soit au-dessous de nos paroles.

Salut dans le Seigneur.

ENVOI DE LA LETTRE.

Les messagers qui étaient venus de Césarée prirent la lettre et l'emportèrent à Édesse, puis à Césarée, où ils ne le trouvèrent point. De là ils allèrent à Jérusalem, où ils ne le rencontrèrent pas davantage; là, ils apprirent qu'ils étaient partis tous deux pour Rome. Arrivés à Rome, Éléazar était retourné dans la Mésopotamie syrienne pour la traduction des douze Prophètes. Victor, Anastase et Caius, évêque d'Égypte[1], ayant vu la lettre, furent inondés d'une grande joie, parce que eux aussi voyageaient par toutes les routes à la recherche d'Éléazar.

Sur-le-champ ils écrivirent dans les mêmes termes une autre lettre et l'envoyèrent à Timothée, à Corinthe, en mandant avec lui le diacre Achicus, qui était un homme profondément instruit, et prirent eux-mêmes le chemin de la Mésopotamie. N'y ayant

[1] Non pas d'Égypte, mais de Syrie. Cette confusion s'explique naturellement par le fait que les résidences des trois évêques en question, de même qu'Acten et Nystra (v. plus haut, p. 414), étaient situées sur les frontières de Syrie, limitrophes de celles d'Égypte. Pour Acten et Nystra, le doute n'est pas possible. Quant aux évêchés de Victor, d'Anastase et de Caius, la réponse faite par Zénob à la lettre qu'ils écrivirent plus tard à saint Grégoire prouve qu'ils appartenaient également à cette contrée.

point rencontré Éléazar, ils retournèrent à Jérusalem pour deux raisons : la première, dans l'espoir de l'y trouver; la seconde, pour une enquête au sujet de la secte de Ménandre [1], car, à cette époque, il existait encore nombre de personnes infectées de son venin. Parvenus au terme de leur voyage, ils ne trouvèrent point Éléazar. Or, dans ces jours-là, mourut le patriarche de Jérusalem; les fidèles choisirent Caius pour le remplacer, et le sacrèrent archevêque de la ville sainte. Quant à Victor et à Anastase, ils retournèrent à Césarée. Cependant Éléazar, en revenant de Rome, rencontra en chemin saint Grégoire et Dërtad; ivre de joie, il retourna avec eux jusqu'à Rome [2]. Au bout d'un assez long séjour dans cette ville, saint Grégoire demanda une portion des reliques des saints apôtres, la main gauche d'André l'apôtre, et celle de Luc l'évangéliste. Les ayant obtenues, ils s'en retournèrent remplis d'une grande joie en Arménie. Dërtad gagna sa province et rentra dans sa ville de l'Ararad.

Saint Grégoire resta quelque temps à Darôn, ayant avec lui les reliques des saints apôtres, et demeura vingt-cinq jours dans le couvent de Klag, au lieu des Neuf-Sources et de l'idole Kiçanê, où reposaient les reliques du saint Précurseur. Il envoya les princes de la maison de Mamigon à la recherche d'un lieu convenable dans les montagnes. Ceux-ci

[1] Sur cet hérétique, consulter Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. I, p. 276-277.
[2] Voir plus loin la deuxième lettre de Zénob.

cherchèrent plusieurs jours durant, et s'en revinrent sans avoir découvert aucun endroit commode dans tous les districts. Alors saint Grégoire recommanda à ses ministres de faire des prières le soir; lui-même, étant entré dans l'église, étendit les mains devant les reliques des saints apôtres et le tombeau du saint Précurseur, et adressa à Dieu cette prière :

Seigneur, Dieu très-clément et miséricordieux, qui scrutes la justice et récompenses la charité, qui t'es souvenu du genre humain oublié de tes miséricordes, qui ne t'es pas irrité pour toujours et ne l'a pas abandonné à jamais, tu m'as ordonné dans le ministère du sacerdoce que je remplis, et tu nous as donné le temps pour payer la dette de nos premiers pères qui ont résisté à la prédication du saint Évangile. Tombés sous l'empire de la mort, du péché et de l'abîme de corruption, la mort en s'emparant d'eux les a tous enveloppés dans la malédiction et rendus dignes du séjour de l'enfer, et le malin les a persuadés de persister dans le néant de l'erreur comme si c'était la vérité. Mais à nous, tu as accordé la grâce de connaître ton nom et de devenir les héritiers de ton royaume céleste, en compagnie de tes saints apôtres qui se sont partagé le monde entier pour y propager l'Évangile. Plus qu'ailleurs, tu as accompli dans ce pays les desseins de ta miséricorde par l'intermédiaire du saint Précurseur, qui s'est réservé par son corps toute cette contrée. Par-dessus tout cela, ta miséricorde a daigné habiter dans ce temple, dont ta Providence m'a fait la grâce de jeter ici même

les fondements, dans lequel la base de notre foi demeurera solidement établie et inébranlable jusqu'au dernier jour, quand tu viendras le renouveler incorruptible, Seigneur. C'est lui qui est intermédiaire entre l'ombre et la vérité, et il sera assis à la droite de ton fils unique dans la gloire inénarrable. Toi, Seigneur des armées, regarde du haut du ciel, ton éternelle demeure, et fais-moi connaître le lieu où tu veux que reposent les restes de tes saints apôtres dans cette terre, pour la louange de ta grande puissance, l'honneur de ta divinité et la gloire de ta très-sainte Trinité.

Lorsqu'il eut achevé sa prière, un ange du Seigneur lui apparut et lui dit : Lève-toi, va au pied de la montagne du Taurus, je te montrerai le lieu que le Seigneur a choisi pour être la demeure de ses saints. Grégoire partit plein de joie, emportant les reliques des apôtres, et se rendit dans le lieu qui lui avait été indiqué par l'ange du Seigneur. Après y avoir prié, il fit préparer des matériaux pour la construction d'une sainte chapelle et y déposa les reliques des saints apôtres qu'il avait apportées avec lui. Il établit en ce lieu des ministres de l'Église au nombre de douze, et le donna à Éléazar du nom de qui on l'appela *Monastère d'Éléazar*[1]. Saint Grégoire célébra une grande fête dans l'endroit le jour

[1] Ce couvent, nommé aussi *Monastère des saints Apôtres*, existe encore; il est situé à deux heures de Mousch, dans le Kurdistan ottoman. A l'intérieur sont deux églises, l'une petite, dédiée à saint Grégoire, à qui on en attribue la construction; la seconde, grande

même où les restes des saints y furent déposés, en présence d'une multitude de peuple; de nombreuses guérisons y furent opérées.

Dans ce même temps, Victor et Anastase ayant rencontré à Byzance plusieurs personnes d'Aschdischad de Darôn, qui étaient venues jusqu'en cette ville, celles-ci leur racontèrent l'histoire de la première guerre soutenue par saint Grégoire à son retour à Darôn, comment il avait été attaqué avec les siens par les prêtres païens habitant Kiçanê, ainsi que la deuxième guerre qui eut lieu entre Dërtad et le prince du Nord [1]; ce qu'apprenant, les Grecs furent émerveillés de la bravoure du roi d'Arménie. En entendant toutes ces choses, Victor, Anastase, Achylas et Marcel restèrent dans l'admiration. S'étant donc arrêtés quelques jours à Byzance, ils écrivirent à saint Grégoire une lettre ainsi conçue :

Au saint, divin et glorieux patriarche de la Grande Arménie, salut dans le Seigneur.

Saint patriarche, nous avons lu, dans la ville de Rome, avec des sentiments de parfaite amitié et de cordialité spirituelle, la lettre écrite par ta main vénérable. Dans l'abondance de notre joie, nous avons rendu grâces à Dieu et avons été sur le point de suivre tes messagers; mais nous en avons été empêchés par l'absence d'Éléazar, qui voyageait en

et surmontée d'une coupole, est couverte en dalles de pierre dont plusieurs sont chargées d'inscriptions qui sont restées inconnues jusqu'à ce jour. (Cf. Indjidj, *Arménie moderne*, p. 188-189.)

[1] Voir plus loin la deuxième lettre de Zénob.

Mésopotamie. Y étant venus de Rome, nous ne le rencontrâmes pas. Force nous fut donc, tant à cause de lui que des saints lieux de Jérusalem, de nous rendre auprès de saint Symmaque. Celui-ci étant venu à mourir, les fidèles, guidés par l'inspiration de la providence de Dieu, ont sacré Caius patriarche de Jérusalem en sa place. Or voilà que nous sommes en ce moment à Byzance, parce que l'évêque d'Acten est allé en Égypte et essaye d'apaiser ceux qui nous ont chassés. Voici ce qu'il nous écrit : Les habitants d'Acten ont remis leur ville entre mes mains, mais ceux de Nystra ont refusé; demeurez donc à Byzance pendant que j'irai dans une autre ville. Voilà pourquoi nous différons notre départ; car ton pays est loin, notre mauvaise santé et les voyages nous ont rendus impotents. Victor souffre considérablement de la chaleur, et le bienheureux Marcel a la vue très-affaiblie.

Nous te conjurons donc, bienheureux ouvrier de Dieu, de donner l'ordre à l'un de tes ministres de nous envoyer par écrit le récit de votre voyage, de votre arrivée en ton pays d'Arménie, de la première guerre que vous avez eu à soutenir de la part des prêtres païens du pays, celui de votre second retour en revenant de Rome, et de la guerre suscitée par les peuples du nord. Relativement aux reliques que tu as apportées avec toi, fais-nous connaître où tu les as déposées et quels ministres tu y as laissés pour les garder; si l'endroit en est connu de quelqu'un, comme plusieurs le prétendent, ou s'il ne l'est pas;

où tu as laissé Cronidès et Antoine de la sainteté desquels se glorifient leurs églises ; ce qu'est devenu Épiphane, leur disciple; enfin où sont Éléazar et Zénob. Nous te supplions de nous écrire toutes ces choses exactement, afin que, quand nous irons trouver l'évêque Timothée, nous puissions l'instruire lui et les siens par un écrit. Tout ceci est important pour nous; ne tarde donc pas. Que la grâce du Saint-Esprit demeure sur ceux qui croient.

Lorsque saint Grégoire eut pris lecture de cette lettre, il ordonna à Zénob le Syrien de rédiger par écrit le récit exact de la première et de la seconde guerre, de faire connaître l'endroit où avaient été déposés les restes, comment vivaient Antoine et Cronidès et où ils étaient. Quant à la description des collines et de la montagne, et aux hommes qui ont provoqué la guerre pour ne vouloir pas détruire les idoles, ajouta-t-il, tu écriras ce qui les concerne en indiquant chaque chose en détail, et tu l'enverras. Zénob demanda à commencer son récit à la mort de Khosrov, et, en partant de ce point, à raconter tous les faits dans leur ordre. Saint Grégoire n'y consentit pas, estimant que ce qu'il avait prescrit suffisait. Il ne convient pas, répondit-il, d'écrire une histoire aussi longue dans une lettre adressée à des Syriens et de faire mention des Arméniens. Envoie-leur seulement ce qu'ils ont demandé. Zénob obéit et se contenta d'écrire aux évêques syriens le récit des événements accomplis sur leurs frontières.

RÉPONSE DE ZÉNOB POUR FAIRE CONNAÎTRE L'ORIGINE DE CETTE HISTOIRE.

Au seigneur Victor, aux chers et bienheureux évêques, salut dans le Seigneur, et profonde amitié de là part de Zénob, indigne serviteur de votre sainteté, et des Arméniens.

Lorsque la lettre écrite par votre main vénérable eut été lue devant le saint archevêque Grégoire, nous avons rendu grâces à Dieu, avec une joie parfaite, de ce qu'il a fait cesser les persécutions dans vos parages. Sur-le-champ il donna l'ordre de mettre la main à l'œuvre et de répondre à chacune de vos questions. Quelques-uns voulaient empêcher qu'on ne vous répondît à cause de votre départ; mais il n'en a pas tenu compte, et a mis de côté tout ressentiment pour ne se souvenir que de vos explications.

Ne méprisez pas ce récit soit à cause de sa brièveté, soit parce que Agathange ne mentionne pas les faits qui y sont relatés; la raison en est que j'ai écrit avant lui[1]. Si je n'ai pas rédigé l'histoire des rois, c'est parce que saint Grégoire m'a prescrit de n'écrire rien de plus que ce que vous avez demandé, et qu'il a jugé particulièrement convenable de laisser de côté ce qui concernait les vaillants rois arsacides

[1] Cet appel à l'indulgence des lecteurs ne peut évidemment pas être sorti de la plume de Zénob, et doit être l'œuvre postérieure ou de son correcteur ou d'un copiste.

de la maison d'Arménie, pour vous adresser simplement une lettre de réponse, lettre qu'il a intitulée lui-même *Histoire des Syriens.*

Je prendrai donc votre demande pour point de départ de cette histoire.

RÉPONSE À LA LETTRE DES SYRIENS, CONTENANT L'HISTOIRE DE L'ENDROIT NOMMÉ LES *NEUF-SOURCES*, ET DE LA GUERRE SUSCITÉE PAR ARTZAN, PAR ZÉNOB LE SYRIEN, ÉVÊQUE.

Pendant le cours de son règne, Khosrov, fils de Vagh'arsch[1], voulut venger la mort d'Ardévan, son frère[2]. Les hostilités ayant donc éclaté entre les deux rois, celui d'Arménie et celui de Perse, la guerre sévit avec fureur, et le roi d'Arménie eut le dessus. Dix ans durant il dévasta le territoire perse, qu'il s'efforçait de ruiner de fond en comble par l'extermination et l'esclavage. Le roi des Djéns intervint[3], mais il ne put dompter son ressentiment et l'amener

[1] Khosrov I, surnommé *le Grand*, de la dynastie des Arsacides, monta sur le trône d'Arménie en l'année 214, et régna quarante-cinq ans, suivant Tchamitch. (*Hist. d'Arm.* t. I, p. 359 et 366; t. III, dans les Tables, p. 46 et 48.)

[2] Ardévan ou Ardavan, l'Artaban des Grecs et des Latins, dernier roi arsacide de Perse, fut tué, en combattant, par Ardeschir, le fondateur de la dynastie des Sassanides, en 225.

Le texte grec d'Agathange, Zénob et après eux Procope prétendent à tort qu'Ardévan était frère de Khosrov; il n'existait entre ces deux rois d'autre lien que celui d'une simple parenté. (Cf. Oukhthanès d'Édesse, *Histoire de la séparation religieuse des Arméniens et des Géorgiens*, manuscrit arménien de la Bibliothèque impériale, n° 47, supplément, p. 67.)

[3] A plusieurs reprises, suivant le témoignage d'Oukhthanès d'Édesse, *loc. laud.*

à faire la paix. Khosrov vengea, par la famine et le glaive, la mort de son frère, mis à mort par le roi de Perse[1]. Sur ces entrefaites, un homme du nom d'Anag, de la famille même des Arsacides[2], proposa au roi d'aller tuer Khosrov, à la condition qu'il lui donnerait, à titre de récompense, Balhav de Bardav[3]. La proposition ayant été agréée par le roi, le Parthe ne recula point devant le meurtre de Khosrov. Il part donc, emmenant avec lui son frère, sa femme et ses enfants, et s'en va trouver Khosrov, simulant l'amitié et feignant d'être en fuite[4]. Au bout de la seconde année, le roi manifesta le projet de faire une expédition en Perse. Un jour qu'ils étaient à la chasse, Anag prit Khosrov à part, comme s'il eût eu quelque chose à lui dire en secret; puis, levant tout à coup sur lui son épée, il étendit le roi mort par

[1] Voir, pour plus de détails sur ces expéditions de Khosrov contre Ardeschir, Agathange, trad. ital. première partie, chap. II; Moïse de Khorên, *Hist. d'Arménie*, II, chap. LXXII et LXXIII; Oukhthanès d'Édesse, p. 60, 61, 62 et 67.

[2] De la branche Sourên-Bahlav, dont les membres avaient fait leur soumission à Ardeschir. (Cf. Moïse de Khorên, *Hist. d'Arm.* II, chap. LXXI et LXXIV.)

[3] Ici, comme à la page 409, par le mot de Balhav ou Bahlav, il faut entendre la ville de Pahla, capitale de la province du même nom, des Arabes et des Perses.

Quant à l'expression Bardav, je n'hésite pas à y voir, avec M. Patcanian (*Essai d'une histoire de la dynastie des Sassanides, d'après les témoignages fournis par les écrivains arméniens*, en russe, p. 23), la transcription du mot *Parthava* des inscriptions cunéiformes de l'ancienne Perse, c'est-à-dire la Parthie, qui formait, avant Ardeschir, le domaine particulier de la famille Sourên-Bahlav.

[4] Pour plus amples détails, voir Agathange, trad. ital. première partie, chap. III.

terre. Ses conjurés périrent submergés dans les flots avec lui et tous les siens, avant d'avoir pu atteindre la Parthie. Quant au roi de Perse, il érigea en fête le jour de la mort de Khosrov [1], et donna Bardav aux membres survivants de la famille d'Anag [2].

Lorsque Anag, venant de Perse, était arrivé dans le district d'Ardaz [3], il s'était arrêté auprès du tombeau du saint apôtre Thaddée; c'est là, dit-on, qu'eut lieu la conception de saint Grégoire, qui compléta l'œuvre de Thaddée. Pendant que Khosrov était en paix, un homme nommé Pourtar, d'une famille distinguée de Perse, étant parti à la suite d'Anag, était venu jusqu'à Ardaz, d'où il avait émigré en Cappadoce. Étant allé à Césarée, il s'était marié dans une famille chrétienne, à une femme du nom de Sophie, sœur d'un riche habitant appelé Euthale. Au bout d'un séjour d'un an dans cette ville, Pourtar avait emmené sa femme et repris le chemin de la Perse. Euthale, qui le suivait par derrière, l'avait rejoint dans la province d'Ararad. Ils s'étaient arrêtés dans la ville de Vagh'arschabad, et Sophie avait été prise pour nourrice du jeune Grégoire. Elle éleva librement notre Illuminateur [4].

[1] Cf. Agathange, trad. ital. première partie, chap. IV et V; Oukhthanès d'Édesse, p. 62-64 et 67.

[2] C'est-à-dire à Sourên, qui en était en Perse le représentant unique. (Cf. Oukhthanès d'Édesse, p. 68.)

[3] Dans la province de Vasbouragan au nord, et au sud-est du mont Macis, près de l'Araxe. (Cf. Indjidj, *Géographie de l'Arménie ancienne*, p. 202.)

[4] Pour tous ces faits, consulter Moïse de Khorên, *Hist. d'Arm.* II, chap. LXXX; Vartan, *Épitome historique*, p. 36-37. Suivant Oukh-

Après avoir reçu d'Anag le coup mortel, le roi, respirant encore, avait prescrit de passer au fil de l'épée la maison entière du meurtrier. En apprenant cet ordre de Khosrov, Pourtar entra précipitamment chez Okohi[1], épouse d'Anag, prit l'enfant de ses bras et le donna à sa femme Sophie. Quant à son frère, nommé Sourên, ses gouvernantes le firent transporter à la porte des Perses, où il fut élevé auprès de la sœur de son père, femme du roi Dschĕvanschir[2], Heph'thal[3]. Devenu grand, il passa sur le

thanès d'Édesse, p. 67, ce serait à Ardaschad, et non à Vagh'arschabad, qu'Euthale aurait arrêté son beau-frère.

[1] R'okohi, la seconde des deux leçons données par Tchamitch, (*Hist. d'Arm.* t. I, p. 326; t. III, dans les Tables, p. 176), paraît devoir être rejetée; car tous les écrivains arméniens qui ont reproduit le nom de la mère de saint Grégoire l'Illuminateur l'appellent, comme Zénob, Okohi ou Okouhi.

[2] Khosrovouhi, sœur d'Anag, était épouse de Diran, fils de Dschĕvanschir, et non de Dschĕvanschir lui-même. (Cf. Oukhthanès d'Édesse, *Hist. de la sépar. rel. des Arm. et des Géorg.* p. 68; Vartan, *Épit. hist.* p. 37; le même, *Panégyrique de saint Grégoire l'Illuminateur*, dans la *Petite Bibliothèque arménienne*, t. V, p. 48.)

[3] Dans son *Mémoire sur les relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale, pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne*, mémoire si remarquable par la nouveauté des aperçus et de leurs résultats (*Journal asiatique*, cahier de mai-juin 1863, p. 433-434), le savant M. Reinaud identifie complétement les Hephthalites aux Yue-Tchi ou Indo-Scythes, « autrement dits les Bactriens. » Le récit de Zénob, joint au fait de l'existence certaine d'un royaume arsacide dans la Bactriane à la même époque (cf. Moïse de Khorĕn, *Hist. d'Arm.* II, chap. LXXII), ne permet pas, à mon avis, d'admettre cette identification.

Suivant le témoignage de Sépéos, les Hephthalites, qu'il nomme aussi Thétals, occupaient depuis un certain temps déjà, avant la révolte d'Arsace, dont le père en était roi (*Histoire d'Héraclius*, p. 10).

territoire des Djéns, après la mort de Khosrovouhi, et y resta dix ans, au bout desquels il régna sur le pays dix-neuf ans[1]. Plusieurs publient que le frère de Grégoire est surnommé Zkôn (sage), et l'appellent Jacques; mais ils ignorent la vérité. En effet, ce Jacques était fils de la sœur du père de saint Grégoire, et le nom de sa mère était Khosrovouhi. Lorsque celle-ci fut morte, et que Diran, son père, eut perdu la couronne (il fut tué dans une bataille par R'ékès, roi des Lĕph'nis), Jacques, avec sa sœur Askĕdnê, continua de rester dans le même endroit. Au bout d'un certain temps, le fils de sa sœur s'en alla dans le pays des Goths et y devint roi[2]. Plus

une portion du pays situé entre le Khoraçan au sud, et l'Oxus au nord.

[1] Voici comment Oukhthanès s'exprime sur le même sujet: « Zénob le Syrien a raconté exactement [ce qui concerne Sourên] dans son histoire. Cependant l'enfant, ayant grandi et atteint l'âge de jeune homme, leva l'étendard de la révolte avec un grand nombre de troupes, et passa sur le territoire des Djéns et de Derbend. Là, ayant trompé les princes à l'aide d'un stratagème, il régna sur les deux pays, qu'il réunit sous son autorité, et garda la couronne pendant dix-neuf ans. » (*Hist. de la sép. rel. des Arm. et des Géorg.* p. 68.)

On lit dans Vartan (*Épit. hist.* p. 37) : « Devenu grand, il [Sourên] s'en alla sur le territoire des Djéns et de Derbend, » et ailleurs (*Panég. de saint Grég. l'Illam.* p. 48) : « Il devint un homme tellement habile et illustre qu'on l'emmena et qu'on le fit roi du pays des Djéns, de Derbend et de toutes ces contrées. »

Suivant un autre manuscrit de Zénob, cité par Tchamitch (*Hist. d'Arm.* t. I, p. 614), Sourên aurait régné trente-neuf ans.

[2] « Lorsque sa mère fut morte, dit Oukhthanès, et que Diran, son père, eut perdu la couronne (il fut tué par R'itès, roi des Lĕph'nis), Jacques, avec sa sœur Saktên et son neveu Hratchê, passa dans le pays des Goths. Au bout de quelques années, les Goths con-

tard, Dĕrtad, étant chez les Grecs (les Romains), s'en empara [1], car c'est lui qui fit la guerre contre Dioclétien, empereur des Grecs, ainsi que le raconte Agathange [2]. Si tu veux connaître exactement toutes ces choses, ô bienheureux Victor, lis l'histoire du royaume des Heph'thals écrite en grec (Հերլենացի

férèrent la couronne à Hratché et se le donnèrent pour roi.» (*Hist. de la sép. rel. des Arm. et des Géorg.* p. 68.)

Le roi des Lĕph'nis (les *Lépones* de Pline) est appelé de même R'itès ou Ar'itès par Vartan, suivant les manuscrits.

Vartan ajoute, d'accord avec Oukhthanès : «Après la mort de ses parents, Jacques prit sa sœur Saktên et Hratché son neveu, et s'en alla dans le pays des Goths où, par un événement heureux, Hratché devint roi.» (*Épit. hist.* p. 37.)

Le nom de *Saktên*, donné à la sœur de Jacques par Oukhthanès et Vartan, au lieu d'Askĕdnê, est confirmé par un manuscrit de Zénob, cité dans Tchamitch. (*Hist. d'Arm.* t. I, p. 614.)

Au lieu de *Hratché*, leçon qui se trouve aussi dans le *Panég. de saint Grég. l'Illum.* par Vartan, p. 47, on lit *Hĕrtché* dans les *Vies des saints* en arménien, aux 19 et 29 novembre.

Jacques, devenu plus tard évêque de Nisibe, est rangé au nombre des Pères les plus illustres de l'Église arménienne. On a de lui dix-huit homélies sur des sujets de dogme et de morale, qui ont été publiées pour la première fois à Rome, en 1756, avec une traduction latine et de très-savantes notes par le cardinal Antonelli. (Cf. Soukias Somal, *Quad. della stor. letter. di Arm.* p. 12.)

[1] Ici devait être placé dans l'original le récit de la défaite et de la prise de Hratché par Dĕrtad. Ce récit, à en juger par celui que nous lisons aux pages 69-70 du livre d'Oukhthanès, qui paraît en avoir emprunté tout au moins le fond à l'auteur, différait essentiellement de celui qu'Agathange nous a laissé sur le même sujet (trad. ital. première partie, chap. VI) en ce que les faits y consignés étaient rapportés faussement par Zénob au règne de Probus.

[2] Ce que j'ai dit à la note précédente prouve clairement que cette phrase a été ajoutée de toutes pièces par le correcteur de Zénob, pour le concilier avec Agathange, comme je l'ai expliqué dans la préface.

գրով), ou [le livre qui] traite du royaume des Djéns, que tu trouveras à Édesse, dans l'historien Bard[1].

Pourtar, ayant pris sa femme et le jeune Grégoire, s'en retourna à la suite d'Euthale, son beau-père, dans la province de Cappadoce. Il envoya l'enfant à l'école et le fit instruire dans la littérature et les langues syriaque et grecque. Grégoire s'exerçait en même temps à la piété. Lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans, un homme pieux, nommé David, lui donna en mariage sa fille Marie. Devenue mère de deux enfants, dont l'aîné se nommait Vĕrthanès et le plus jeune R'ĕsdaguès, Marie entra dans un couvent de femmes, et son plus jeune fils suivit un

[1] Ici la rédaction primitive doit être préférée à la correction, qui est on ne peut plus malheureuse. «Ces faits, écrit Oukhthanès à Anania, abbé du couvent de Nareg, Zénob les raconte à des hommes dignes de foi, ses nationaux et ses compatriotes; ces faits, vous les savez parfaitement vous-même par les récits de nos pères.» Il ajoute, pour en confirmer la vérité :

Բայց եթէ ստուգիւ տեղեկանալ կամիք, ընթերցջիր զվերջին զրուագն Բարդէսանայ Ուռհայեցւոյ. զոր կարի գեղեցիկ ասէ և զբանն, զոր խօսեցան ընդ. միմեանս Տրդատ և Հրաչէաւորքայ. և կամ թէ յետոյ զինչ արարին զՀրաչեայ ոչ գիտեմ, ասէ պատմագիրն ։

«Mais si vous voulez connaître exactement ces choses, lisez le dernier livre de Bardesane d'Édesse. L'auteur narre très-bien aussi le colloque qu'échangèrent entre eux Dĕrtad et Hratché. Que fit-on ensuite de Hratché? je l'ignore, dit l'historien.» (Oukhthanès, *Hist. de la sép. rel. des Arm. et des Géorg.* p. 68.)

Sur Bardesane, consulter Moïse de Khorĕn, *Hist. d'Arm.* II, chap. LXVI.

moine appelé Nichomaque; l'aîné demeura avec son gouverneur et se maria plus tard [1].

Quant à Grégoire, il se rendit auprès de Dĕrtad pour payer la dette de son père; il y resta jusqu'à ce que Dĕrtad remplaçât le sien sur le trône [2]. Comme il refusait de sacrifier aux idoles, celui-ci le livra à d'effroyables tourments. Enfin, ayant appris de la sœur du beau-père de Grégoire qu'il était fils d'Anag, le meurtrier de son père Khosrov, Dĕrtad le jeta dans une fosse profonde et l'y retint quinze ans durant [3]. Au bout de ce temps, l'Arménie entière devint la proie des démons, et le roi lui-même s'en alla vivre en compagnie des porcs [4]; mais, par l'ordre de Dieu, ses nakharars allèrent le chercher et le ramenèrent. Dĕrtad, revenu, les réunit autour de sa personne et les garda cinq jours en sa pré-

[1] Voir également Moïse de Khorĕn, *Hist. d'Arm.* II, chap. LXXX; Oukhthanès, p. 72; Vartan, *Épit. hist.* p. 37.

[2] Zénob prétend que Dĕrtad fut couronné par Probus, après qu'il eut fait prisonnier le roi des Goths. « Probus, dit-il, pour marquer sa reconnaissance à Dĕrtad, lui posa la couronne sur la tête, le déclara roi et le renvoya en Arménie, escorté d'une partie de son armée. » (Cf. Oukhthanès, p. 93-94.)

Ici Zénob était en opposition avec Moïse de Khorĕn. Cet auteur nous apprend en effet (*Hist. d'Arm.* II, chap. LXXXII) que ce fut Dioclétien qui plaça Dĕrtad sur le trône d'Arménie, dans la troisième année de son règne, laquelle, comme l'a démontré M. Éd. Dulaurier dans ses *Recherches sur la chronologie arménienne technique et historique,* t. I, p. 45-47, correspond à l'année 287, date déjà connue, du reste, par Mĕkhithar d'Aïrivank', *Hist. d'Arm.* p. 45.

[3] Pour les détails, voir Agathange, trad. ital. première partie, chap. VII-XIII; Oukhthanès d'Édesse, p. 75-77.

[4] Agathange, trad. ital. première partie, chap. XXII; deuxième partie, chap. III.

sence, sans manger, écoutant l'enseignement que leur prêchait le saint. Ce fut le premier jeûne institué du temps de Grégoire. Silvestre l'adopta à Rome, et il fut observé par Constantin lui-même et par toutes les villes d'Égypte. Nous l'appelons Առաջաւորք « préliminaire. »

Lorsque les jours de leur jeûne furent achevés, l'enveloppe grossière, sous forme de porc, qui couvrait Dĕrtad, tomba, et ses soldats, dont les corps étaient devenus la demeure des démons, furent guéris [1]. Alors Grégoire, se mettant à l'œuvre, leur enseigna à élever des temples au Seigneur et leur dit : « Il faut faire venir des prêtres pour vous diriger. » Mais un ange du Seigneur leur persuada de le prendre lui-même pour pasteur. Dĕrtad agréa leur choix; en conséquence il lui donna des princes et des soldats en grand nombre, et l'envoya ainsi escorté en Cappadoce, à la ville de Césarée, pour y être sacré par le saint archevêque Léonce [2]. Étant

[1] Cf. Agathange, trad. ital. deuxième partie, chap. VIII.

[2] Pour l'élection de Grégoire, la pompe vraiment royale avec laquelle Tiridate le fit escorter jusqu'à Césarée, et les honneurs qui lui furent rendus en cette ville par l'archevêque et son clergé, voir Agathange, trad. ital. deuxième partie, chap. XI, XII et XIII.

D'après une tradition rapportée par Jean Vanagan, et reproduite par son disciple Vartan, ainsi que par Étienne Orbélian, saint Thaddée, en partant pour évangéliser l'Arménie, se rendit à Césarée, et commença en cette ville son ministère apostolique en sacrant évêque un certain Théophile. C'est pour cette raison, jointe à cette autre, que Césarée faisait alors partie intégrante de l'Arménie, que Grégoire et ses successeurs, après lui, allèrent y recevoir la consécration épiscopale, jusqu'à Schahag, que le roi Bab fit sacrer catholicos par les évêques arméniens, et déclara indépendant, en 374.

donc partis de Vagh'arschabad, ils traversèrent le district de Pacen et arrivèrent au village d'Ërêz, dans le district d'Ëguégh'iats, où saint Grégoire détruisit les idoles [1]. Ensuite ils se rendirent à Césarée. Là, il fut sacré par l'illustre archevêque Léonce, en grande pompe [2]. Léonce le traita avec distinction, et lui fit présent des reliques du saint précurseur Jean et du martyr Athanakinès [3].

Mais qui donc avait apporté à Césarée les restes du Précurseur? Jean l'Évangéliste. Étant dans l'île de Patmos, il vint à Éphèse et alla de là à Jérusalem, où, par une disposition de la Providence divine, il découvrit son tombeau. Il enleva, pendant la nuit, le corps saint du Précurseur, et le donna à l'évêque Polycarpe, son disciple, pour le transporter à

(Cf. Jean Vanagan, *Discours sur l'établissement de l'Église arménienne*, manuscrit arménien de la Bibliothèque impériale, n° 12, ancien fonds, fol. 50 verso; Vartan, *Épit. hist.* p. 41; le même, *Panég. de saint Grég. l'Illum.* p. 49-50; Étienne Orbélian, *Histoire de la maison de Siçay*, chap. VI.)

[1] Cf. Agathange, trad. ital. première partie, chap. VII, et deuxième partie, chap. X; Moïse de Khorën, *Hist. d'Armén.* II, chap. XIV.

[2] M. Éd. Dulaurier, qui a discuté dans sa *Chronologie arménienne*, p. 45-47, la date de l'avénement de saint Grégoire comme patriarche, assigne à cet événement l'espace compris entre la fin de septembre 303, au même quantième mensuel, 304. J'adopte pleinement son calcul.

[3] Il est dit dans les *Vies des saints*, à la date du 17 juillet, qu'Athanakinès était un évêque de Sébaste qui fut martyrisé sous Dioclétien. Vartan le qualifie de frère de Marie, épouse de Grégoire, et Mëkhithar d'Aïrivank' de beau-père, dans le même sens, sans doute, que nous avons vu plus haut Zénob appeler Euthale beau-père de Pourtar, le mari de sa sœur.

Éphèse, dans l'église qu'il avait construite lui-même, sous le nom de *Sainte Mère de Dieu*. Après la mort de l'Évangéliste, les saintes reliques du Précurseur restèrent à Éphèse jusqu'au temps de l'empereur Dèce. Sous le règne de ce dernier siégeait à Éphèse un disciple d'Acténus, Ph'armélus (Firmilianus)[1], qui, ayant été chassé de là, vint à Césarée, emportant avec lui les reliques entières du saint Précurseur, à l'exception du chef. Il les déposa dans une étoffe de lin immaculée, non en secret, mais à la vue de tous; elles demeurèrent dans le même endroit jusqu'au règne de Dioclétien.

Lorsque saint Grégoire alla trouver Léonce, archevêque de Césarée, pour être sacré par lui, il demanda nombre de fois des reliques du saint Précurseur avant que celui-ci cédât à ses instances, jusqu'à ce que Léonce reçût l'ordre du Seigneur, pendant la dernière nuit, de les partager et de lui en donner la moitié. Le lendemain, des luttes eurent lieu en grand nombre. Enfin les nakharars pesèrent 12,000 tahégans à l'archevêque, et, étant ainsi entrés en possession des reliques par force, ils sortirent de la ville. Le prince de la maison d'Ankĕgh'[2] osa proposer d'y mettre le feu à la faveur de la nuit. L'arche-

[1] Au lieu d'*Acténus*, il faut lire *Origène*, dont nous savons d'une manière certaine par Moïse de Khorĕn, *Hist. d'Arm.* II, chap. LXXV, et les *Vies des saints*, à la date du 11 août, que Firmilianus avait été disciple dans son enfance.

[2] Sur l'origine de cette famille, l'une des plus anciennes et des plus illustres de l'Arménie, consulter Moïse de Khorĕn, *Hist. d'Arm.* I, chap. XXIII; II, chap. VIII.

vêque, informé de ce projet, réussit, par des paroles persuasives, à les ramener à des sentiments pacifiques; en retour des 12,000 tahégans, il leur donna les reliques d'Athanakinès, et ne put qu'avec peine rétablir la concorde et l'amitié avec eux avant de les congédier. Il offrit en outre à saint Grégoire deux pierres éclatantes de lumière qu'il avait reçues de l'archevêque de Rome.

Ayant quitté Césarée, il demeura pendant quelque temps à Sébaste, pour y réunir des moines. Il manda aussi quelques docteurs d'Alexandrie, avec d'excellents ministres, dont il sacra l'un, Tĕglar'ius, évêque de la plaine de Tĕvĭn [1]; il en fit venir également de Syrie. Quant à moi, il ne me permit pas de retourner à Nystra, et me força de me séparer de mon frère Éléazar. Étant partis de là, nous gagnâmes Thortan [2], où nous laissâmes Sourdinus d'Éphèse, en qualité de vartabed de tous les districts.

De Thortan, nous formâmes le projet de traverser Garĭn et Hark'. Mais plusieurs d'entre les princes informèrent saint Grégoire que, dans le district de Darôn, il restait deux temples où l'on sacrifiait encore aux démons. En conséquence il prit la résolu-

[1] Au sujet de cette ville, voir ma traduction de l'*Hist. d'Arm.* d'Arisdaguès de Lasdiverd, dans la *Revue de l'Orient*, cahier de septembre, p. 182, note 2.

[2] Bourgade du district de Taranagh'i, province de Haute Arménie; il y existait un temple fameux consacré à Parscham, le Jupiter des Syriens, que saint Grégoire détruisit avec la statue du dieu, en allant à Césarée. (Cf. Moïse de Khorĕn, *Hist. d'Arm.* I, chap. XIV; Agathange, première partie, chap. X.)

tion de se diriger de ce côté dans le but de les détruire. Lorsqu'il parvint sur le territoire de Balounik'[1], au grand bourg de Kiçanê, au village de Guĕvar'k', il se trouvait là quelques prêtres païens. Ayant appris du prince de Haschdiank' qu'on devait renverser le lendemain les grandes divinités Kiçanê et Témétr, ils se rendirent, pendant la nuit, sur les lieux, enfouirent les trésors dans des maisons souterraines, et adressèrent aux prêtres d'Aschdischad un avis ainsi conçu : « Rassemblez les guerriers, et hâtez-vous de venir nous rejoindre demain, parce que le grand Kiçanê doit livrer bataille aux princes apostats. » Ils excitèrent également ceux de Guĕvar'k' à dresser des embuscades dans les clôtures des vignes, et en placèrent quelques-uns dans une forêt en arrière. Le chef des prêtres, nommé Artzan, et son fils, Témétr, à la tête des troupes du territoire de Guĕvar'k', au nombre de quatre cents hommes environ, se portèrent sur une montagne, en face du village, et attendirent en cet endroit que d'autres troupes arrivassent d'ailleurs à leur secours. Ils en partirent le lendemain et traversèrent le bas de la montagne, comme s'ils eussent été habitués à faire des expéditions.

Saint Grégoire, escorté du prince des Ardzrouni[2],

[1] Petit pays du district de Darôn; il n'est pas mentionné par le P. Indjidj.

[2] Ce prince se nommait Dirots; il avait reçu le baptême des mains de saint Grégoire avec tous les nakharars arméniens. (Cf. Thomas Ardzrouni, *Histoire de la famille Ardzrouni*, p. 62.)

Sur l'origine de la puissante famille des Ardzrouni, consulter ma

du prince d'Antzévatsik'[1], du prince de la maison d'Ankĕgh', et d'une petite troupe composée d'environ trois cents hommes, passait, à la troisième heure du jour, dans le voisinage de la colline où Artzan se tenait caché. Ils marchaient sans crainte et sans le moindre soupçon. Lorsqu'ils arrivèrent près du pied de la pente, Artzan et Témétr, s'avançant, firent sonner par les trompettes le signal de l'attaque, et s'élancèrent hardiment contre eux. Au son des trompettes, les princes bondirent, les chevaux se mirent à hennir et à chercher la bataille. Le prince de la maison d'Ankĕgh', élevant la voix, disait : « Prince de Siounik'[2], porte-toi en avant, et vois si ce sont les troupes du prince du Nord. » Celui-ci partit; mais il ne put reconnaître quelles elles étaient. De retour, il dit : « Fais conduire Grégoire en sûreté quelque part avec ceux

traduction de l'*Hist. d'Arm.* d'Arisdaguès Lasdiverdtsi dans la *Revue de l'Orient*, cahier de juillet, p. 43, note 5.

[1] District de la province de Vasbouragan, à l'est du lac Van, entre le district d'Ar'pérani, à l'ouest, et celui de Kogh'thĕn à l'est, ainsi nommé à cause des cavernes et vallées qu'il renfermait en grand nombre; c'était en outre un pays hérissé de forteresses. (Cf. *Carte de l'Arménie ancienne*, Venise, 1849; Indjidj, *Géographie de l'Arm. anc.* p. 196-197.)

[2] Sur l'origine de cette famille, consulter Moïse de Khorĕn, *Hist. d'Arm.* I, ch. XII; Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.* t. II; et pour son histoire complète, Étienne Orbélian, *Hist. de la maison de Siçag*, édition de Paris, 2 vol. in-12, 1859; édition de Moscou, 1 vol. in-8°, 1861.

La province de Siounik', qui formait le domaine de cette puissante famille, était située entre la province d'Ararad, à l'ouest, et celle d'Oudi à l'est. (Cf. *Géogr. de l'Arm. anc.* p. 231, et *Carte de l'Arm. anc.*)

qui l'accompagnent, de peur que les ennemis ne le saisissent, et que nous n'ayons à subir des reproches de la part du roi. Envoie aussi prévenir les nôtres qu'ils reviennent, parce qu'il y a un corps considérable de troupes rangées en bataille, et l'on aperçoit flotter des drapeaux en grand nombre. »

En conséquence, le prince de la maison d'Ankĕgh' confia saint Grégoire à la garde du prince de Mogk'[1], en lui disant : « Hâte-toi d'atteindre la forteresse d'Ôgh'gan, et restes-y jusqu'à ce que nous sachions ce qui adviendra. » Puis il envoya avertir les nôtres. Le prince de Mogk', ayant donc pris saint Grégoire, revint par le bas de la colline, dans le but de descendre à Guĕvar'k'. Mais les hommes du lieu se mirent à occuper l'endroit par où passait la route. Saint Grégoire, voyant la grandeur du péril de ce côté, descendit les reliques auprès d'une source de l'autre côté de la vallée, en face du village, et marqua l'endroit où il les déposa. Le Seigneur les tint cachées, et personne ne put les découvrir jusqu'au retour de saint Grégoire.

Cependant les hommes du village se jetèrent à notre poursuite. Alors chacun de nous étant monté à cheval, nous prîmes la fuite dans la direction de

[1] Ce prince descendait d'un chef de brigands en faveur de qui Vagh'arschag I créa, vers le milieu du IIe siècle avant Jésus-Christ, la satrapie de Mogk', province située à l'est de la Sophène et de la Quatrième Arménie, au nord de la province de Gordjék', à l'est et au sud du Vasbouragan. (Cf. Moïse de Khorĕn, *Hist. d'Arménie*, II, ch. VIII; *Carte de l'Arm. anc.*)

Aujourd'hui cette province est tout entière aux mains des Kurdes.

la forteresse d'Ógh'gan, où, étant arrivés avant eux, nous entrâmes. Des hommes du lieu étaient venus au-devant de nous et nous y avaient introduits. Ceux du village, survenant, pénétrèrent par l'autre extrémité dans la ville de Guĕvar'k', dont les habitants les renseignèrent à notre sujet. A cette nouvelle, ils traversèrent de ce côté et se mirent à investir la forteresse. Vivement tourmentés, nous expédiâmes, pendant la nuit, un courrier au prince de la maison d'Ankĕgh', et nous l'instruisîmes par lettre de l'état des choses. Il envoya quatre mille hommes armés d'épées; le lendemain ils passèrent le fleuve; trois jours après ils assiégèrent la ville, qu'ils ruinèrent, détruisirent les remparts de fond en comble et transportèrent les habitants à Mégh'di.

Lorsqu'ils connurent ce qui en était, les princes montèrent en haut de la colline et virent qu'Artzan n'avait avec lui que quatre cents hommes environ, un peu plus ou moins. Sans plus attendre, ils les attaquèrent bravement et contraignirent Artzan à battre en retraite. En entendant des cris, le reste des troupes arméniennes atteignit en un instant le sommet de la colline. Alors Artzan, se portant en avant, se mit à injurier les princes arméniens : « Avancez, disait-il, apostats qui avez renié les dieux de vos pères, ennemis du très-glorieux Kiçanê; ne savez-vous pas qu'aujourd'hui Kiçanê est entré en guerre avec vous, qu'il va vous livrer entre nos mains, et vous frapper d'aveuglement et de mort? » Le prince des Ardzrouni, passant au milieu, répondit : « Hé, toi

qui nous provoques avec arrogance, si c'est pour les dieux que tu combats, tu es dans l'erreur; si c'est pour la possession du territoire, tu es véritablement insensé, car voici le prince de la maison d'Ankĕgh', le prince de Siounik', et autres également honorables que vous connaissez bien. » Témétr, fils d'Artzan, reprit : « Écoutez-nous, princes d'Arménie; il y a quarante ans que nous servons les grands dieux, nous connaissons leur force, et nous savons qu'ils combattent en personne contre les ennemis de leurs ministres. Nous ne sommes certes pas en état de vous résister, car ici est la maison du roi d'Arménie, et vous êtes ses princes. Mais sachez bien ceci : c'est que quoique nous ne puissions pas vous vaincre, cependant il vaut mieux mourir aujourd'hui pour nos dieux que de voir leur temple profané par vous; c'est pourquoi nous avons fait l'abandon de notre vie, et nous désirons la mort. Toi, prince de la maison d'Ankĕgh', approche, que nous combattions seul à seul. »

Aussitôt le prince de la maison d'Ankĕgh' et Artzan, s'avançant au milieu, commencèrent à tournoyer l'un autour de l'autre. Artzan, par un mouvement rapide, frappa son adversaire de sa lance à la cuisse et fut sur le point de le terrasser. Alors le prince, se retournant contre lui : « Sache, lui dit-il, qu'on appellera ce lieu *Artzan* (Pierre), parce qu'on va te dresser une pierre ici même. » Puis, élevant la main, il lui asséna un coup de son épée sur l'épaule droite, et détacha le cou avec le bras et la

jambe gauches. Artzan roula par terre. On érigea une pierre sur son tombeau, qui est en cet endroit. Aujourd'hui encore, la montagne se nomme Artzan.

Sur ces entrefaites, arrivèrent en hâte les troupes des prêtres de la ville de Vischab[1], suivies des hommes de Bardikh et de ceux de Mégh'di; d'autres, venus d'Asdgh'ônk', se joignirent aussi à elles. Tous ces contingents réunis formaient, ainsi qu'ils le racontaient eux-mêmes plus tard, un effectif de cinq mille quatre cent cinquante hommes.

Lorsque ces renforts atteignirent le sommet de la montagne, un cri se fit entendre entre les deux corps de l'armée ennemie. Toutes les bandes des prêtres, après avoir opéré leur jonction, s'élancèrent sur les troupes arméniennes, les mirent en fuite et les refoulèrent jusqu'au bas de la montagne, dans la direction du village. Les habitants, qui étaient en embuscade, s'étant avancés à la rencontre de nos troupes, les ennemis cernèrent les Arméniens des deux côtés et commencèrent à les massacrer. Mais le prince de la maison d'Ankĕgh', s'étant ouvert un chemin à travers les rangs des soldats des prêtres, passait par derrière et tournait ses efforts vers une

[1] Vischab en arménien signifie *dragon*. Il est clair que c'est dans le syriaque et même plus haut dans le sanscrit, comme on le verra plus loin, qu'il faudrait aller chercher le nom véritable de cette ville, de même que celui de plusieurs des localités mentionnées dans le livre de Zénob, sous forme arménienne. En l'absence de documents positifs, et pour ne pas m'exposer à de trop faciles erreurs, je laisse à de plus autorisés que moi le soin de cette identification partout où il pourrait en être besoin.

colline, parce que des fantassins, postés sur le flanc de la montagne, causaient beaucoup de mal aux chevaux avec des pierres. Témétr, en l'apercevant au sommet, quitta sa division pour se diriger de son côté; d'autres corps commencèrent également à se masser sur ce point au galop de leurs chevaux.

Lorsqu'ils furent parvenus sur la colline, on se rangea de nouveau des deux côtés en bataille. Nos princes se trouvaient seuls en face de l'armée ennemie, parce que les autres corps de nos troupes n'étaient pas encore réunis : quatre mille hommes gardaient à Mégh'di nos prisonniers; trois mille étaient en route à travers les districts de Pacen et de Hark'; d'autres, disséminés dans la plaine, parcouraient le pays. Lorsque les deux armées furent en présence, au moment où la mêlée allait s'engager, la nuit survint. Les troupes mirent pied à terre et campèrent en cet endroit jusqu'au lendemain. Au point du jour, les restes de l'armée arménienne arrivèrent sur le champ de bataille, en même temps que cinq cents hommes environ venaient de la ville de Diragadar au secours des prêtres. Lorsque des deux côtés on eut reçu des renforts, les prêtres comptaient sous leur commandement six mille neuf cent quarante-six hommes, et les princes arméniens cinq mille quatre-vingts. Aussitôt les trompettes sonnèrent le signal de l'attaque, et chaque soldat se précipita sur le soldat qui lui faisait face. D'abord les Arméniens battirent les prêtres. Mais le prince de Haschdiank', qui était de la famille de

Témétr, et se trouvait dans nos rangs, ayant déserté avec sept cents hommes pour passer du côté des prêtres, se mit à combattre contre les princes arméniens. Ce que voyant, les nôtres perdirent courage et restèrent consternés, parce que c'était un homme victorieux dans les combats, habile au métier des armes, et robuste, au point que tous les princes arméniens tremblaient de crainte devant lui. Il répandit avec barbarie des ruisseaux de sang. Alors l'armée entière appela à grands cris le prince de Siounik'. Celui-ci, s'adressant au prince de Haschdiank' : « Louveteau, lui dit-il, tu t'es souvenu des mœurs de ton père, et tu as tourné, comme lui, à dévorer les cadavres. — Hé, aiglon, répondit l'autre, tu es fier de tes ailes; mais si tu tombes dans quelqu'un de mes piéges je te montrerai ma force. » Le prince de Siounik' ne supporta pas ses injures; mais, se précipitant sur lui, il lui asséna sur son casque un coup de sa masse d'armes, le sépara de l'armée, et le contraignit de prendre la fuite sur la montagne, dans la direction de l'est. Enfin l'ayant poussé en face des Neuf-Sources, à force de le presser, il le renversa de cheval; puis, mettant pied à terre, il lui trancha la tête avec son coutelas, et fit rouler en bas son cadavre en disant, « Les vautours te verront et sauront que l'aigle a tué le lièvre; » après quoi il s'en revint. Cet endroit se nomme encore aujourd'hui Ardzvik'.

Le prince des Ardzrouni, passant au milieu, détacha des rangs le chef des prêtres d'Aschdischad,

qu'on appelait Médaguès, et le poursuivit jusqu'au point le plus élevé du sommet de la montagne. Il l'avait atteint, lorsque Médaguès, se retournant contre lui, le frappa à la cuisse. Mais le prince des Ardzrouni, irrité par le sang qui coulait de sa blessure, fond sur lui, lui fend d'un coup de son épée la tête et le cou, et précipite du haut en bas son cadavre. Ce lieu est appelé Médagogh'.

Cependant le prince d'Ardschouk', réfugié dans le même endroit, s'y tenait caché. Le prince des Ardzrouni, l'ayant aperçu, fit comme s'il ne l'eût pas vu, et, se dirigeant de son côté, il arriva près de sa cachette et fondit sur lui à l'improviste; mais l'autre se sauva dans la forêt; là, un tronc de bois lui ayant traversé le cœur et le foie, il mourut. Alors le prince des Ardzrouni prit les deux chevaux et s'en retourna. Cette localité fut nommée vallée d'Ardschouk'.

De retour sur le champ de bataille, il rencontra Témétr et le prince de la maison d'Ankĕgh' luttant ensemble. Il fond sur Témétr, lui fend l'épaule droite, le renverse par terre, lui tranche la tête, la jette dans son sac et s'en va. Ils s'élancent ensuite tous les deux sur les troupes ennemies, massacrent sans pitié, étendent par terre les cadavres de mille trente-huit hommes environ et en dépouillent d'autres. Dans ce combat, Témétr tua le fils du prince de Mogk'; ce fut un grand deuil pour les princes arméniens.

Témétr étant mort, le prince de Siounik' fit sonner par les trompettes la fin de la lutte. Des

deux côtés on cessa de s'exterminer. Ce que voyant, les prêtres supplièrent les princes d'accorder la paix, afin qu'ils pussent enterrer leurs morts. Les princes y consentirent. Ils rassemblèrent donc de part et d'autre tous ceux qui avaient succombé, puis ayant creusé des fosses, ils les y déposèrent, et sur leur tombe ils érigèrent une pierre sur laquelle ils gravèrent ce qui suit :

PREMIÈRE GUERRE QUI FUT TRÈS-MEURTRIÈRE.
LE GÉNÉRAL EN CHEF ÉTAIT LE PONTIFE ARTZAN
QUI EST ENTERRÉ ICI
AVEC MILLE TRENTE-HUIT HOMMES.
NOUS AVONS FAIT CETTE GUERRE À CAUSE DU DIEU KIÇANÊ
ET À CAUSE DU CHRIST.

Ils écrivirent ceci en syriaque et en grec, avec des caractères grecs et arabes (*Զայս գրեցին ասորի եւ հելլենացի գրով, եւ յոյն եւ իսմայելացի նշանաւ*)[1]. Ensuite les princes descendirent prendre leurs quartiers de nuit aux Neuf-Sources et expédiè-

[1] L'inscription d'un fait en langue syriaque, à cette époque, par des Arméniens, n'a rien qui doive étonner.

Il faut bien observer en effet que si, politiquement, le territoire de Darôn faisait partie intégrante du royaume d'Arménie, il était, par sa position géographique, sous le rapport des mœurs et de la langue, beaucoup plus syrien qu'arménien. On sait, en effet, qu'avant la découverte de leur alphabet par saint Mesrob, au commencement du vᵉ siècle, les Arméniens se servaient du grec et du syriaque, et que cette dernière langue subsista dans le pays de Darôn longtemps après qu'elle eut cédé la place à la langue arménienne dans celles des provinces où elle était en usage auparavant.

J'ai traduit *իսմայելացի* (littéralement *ismaélite*) par «arabe.»

Que si l'on voulait voir dans le second membre de phrase une répétition en d'autres termes du premier, je répondrais que cela ne

rent en toute vitesse à saint Grégoire un courrier pour l'inviter à revenir; quant à eux, ils demeurèrent en cet endroit. Une portion des troupes resta sur la hauteur, les autres campèrent dans une prairie ma-

paraît pas admissible, d'abord parce qu'en traduisant *իսմայելացի* par « syriaque, » on se mettrait en contradiction avec tous les lexicographes et historiens arméniens sans exception, pour qui ce mot n'a jamais eu d'autre sens que celui de *արաբացի*, *arabe*, son synonyme, comme je l'ai entendu moi-même; ensuite, parce qu'on ne comprendrait pas pourquoi l'auteur aurait, ici en particulier et contrairement à ce que nous avons vu précédemment dans plusieurs cas du même genre, cherché à expliquer des expressions parfaitement claires d'elles-mêmes par une addition de mots qui ne pouvaient servir qu'à dénaturer et à obscurcir sa pensée.

Restent à examiner deux autres questions, savoir : quels pouvaient être ces caractères arabes employés pour écrire un texte syriaque? où les Arméniens les avaient-ils appris?

Relativement à la première, je pense qu'il ne peut s'agir ici que des caractères appelés *sinaïtiques*, caractères incontestablement arabes, qui constituent la masse d'inscriptions découvertes dans la presqu'île du Sinaï, à Pétra, à Bostra et dans le Hauran.

Quant à la seconde, remarquons que, depuis un demi-siècle, les Arméniens n'avaient pas cessé d'être en rapports intimes avec les Arabes; que pendant les dix ans que Khosrov dévasta les domaines d'Artaxerxès I, il avait eu pour auxiliaires les Arabes qui l'aidèrent à ravager l'Assyrie; qu'un peu plus tard Tiridate avait dirigé plusieurs expéditions, au delà de l'Euphrate, dans l'Arabie dont il avait dû certainement conquérir une portion, puisque des quatre préfets de sa cour, chargés de la défense des frontières, et ses conseillers, deux l'étaient, l'un d'Assyrie, l'autre d'Arabie (Agathange, trad. ital. première partie, chap. III et XXI; deuxième partie, chap. XIX). Ne serait-il pas surprenant que, pendant un aussi long intervalle de temps et avec de semblables relations, les Arméniens n'eussent pas appris à connaître l'écriture arabe?

Cette inscription fut détruite, en l'année 603, par un neveu de Khosrou Parviz, roi de Perse, nommé Mihran, qui vint envahir le district de Darôn à la tête de trente mille hommes. (Cf. Jean Mamigonien, *Hist. de Darôn*, p. 15.)

récageuse sur le bord d'une fontaine d'eau savoureuse, dans la forêt.

Nous sortîmes de la forteresse et reprîmes le chemin que nous avions suivi dans notre fuite. Arrivés aux abords du village, nous nous égarâmes parce qu'il faisait nuit. Mais pendant que nous longions la lisière des vignes, tout à coup il jaillit des reliques que saint Grégoire avait conservées une lumière plus éclatante que les rayons du soleil, au point que tous les habitants du village, hommes, femmes, vieillards, enfants, sortirent à leurs portes pour la contempler; émerveillés de ce spectacle, ils commencèrent à se repentir. En un instant, ils apportèrent les reliques au milieu du village, et restèrent en prières accompagnées de démonstrations de joie jusqu'au point du jour; le lendemain, les ayant reprises, nous vînmes à Artzan et y lûmes l'inscription. Saint Grégoire pleura pendant plusieurs heures l'inutile massacre dont cette bourgade avait été le théâtre; puis, prenant le bras droit du Baptiste, il bénit le district en faisant successivement de tous les côtés le signe de la croix et disant : « Que la droite du Seigneur soit sur ce pays, et le préserve de l'ennemi; maintenant qu'il a été châtié par le Seigneur à cause de ses péchés, que ses ennemis cessent de le tourmenter et qu'ils soient exterminés avec leurs iniquités. Que les hérétiques n'habitent point dans cette contrée; que la droite du saint Précurseur soit son sceau et son gardien, et que cet édifice se perpétue éternellement de générations en générations. »

A peine eûmes-nous achevé de parler, que le bruit d'un tremblement parvint à nos oreilles. Lorsque nous descendîmes aux Neuf-Sources, les princes arméniens vinrent à notre rencontre et nous annoncèrent la bonne nouvelle de la destruction de Témétr. Étant arrivés sur les lieux, nous vîmes le temple renversé, et l'idole, qui avait quinze coudées de hauteur [1], brisée en quatre morceaux; les ministres poussaient des cris et se lamentaient misérablement, les démons eux-mêmes fatiguaient les oreilles de leurs plaintes : « Malheur à nous, disaient-ils, des ossements de morts nous chassent de ce pays; » puis ils allèrent, sous une forme humaine, comme s'ils eussent eu des ailes, se réfugier dans l'idole d'Aschdischad [2]. Les autres, semblables à une multitude de guêpes sans nombre ou à une averse épaisse, se jetèrent sur la foule, et maltraitèrent cruellement les prêtres, qu'ils laissèrent presque morts. Mais saint Grégoire s'approcha d'eux et les guérit; ensuite il donna l'ordre d'abattre l'idole Kiçanê, qui était de cuivre et haute de douze coudées. Lorsque les hommes chargés de cette mission entrèrent dans le temple, à leur vue, les ministres du dieu se précipitèrent avec force lamentations, en disant : « Mourons avant que le grand Kiçanê soit

[1] Suivant deux manuscrits : *trente coudées de hauteur, deux coudées et une palme de largeur, et en cuivre.*

[2] Sur les idoles adorées à Aschdischad, consulter Agathange (trad. ital. deuxième partie, chap. XIV). Cette ville, ainsi nommée à cause du grand nombre de sacrifices qu'on y offrait aux idoles, était située au sommet du mont K'arkê, près de l'Euphrate.

détruit; » mais les soldats cernèrent les prêtres et en tuèrent six; après quoi ils renversèrent les portes de la mort. Alors les démons, élevant la voix, crièrent : « Vous avez beau nous chasser d'ici, il n'y aura jamais de repos pour ceux qui voudront y habiter. » Mais cela n'est pas croyable. Semblable aux portes des villes par où pénètrent des masses de soldats, cet endroit était la porte des démons, dont le nombre à Kiçanê n'était pas moindre que dans les profondeurs de l'abîme.

Lorsque les soldats eurent détruit l'idole, saint Grégoire jeta les fondements d'une église. Comme il n'existait point de matériaux préparés dans l'endroit, il prit des pierres brutes; puis, ayant trouvé de la chaux dans les temples des idoles, il commença la construction de l'église sur l'emplacement de celui de Témétr, et dans les mêmes proportions. Il séjourna douze jours en cet endroit, et voulait même y déposer les reliques entières du saint Précurseur; mais il n'en reçut pas l'ordre du Seigneur. Il les enferma toutes dans une bière en terre et non dans une bière d'or, parce qu'on ne doit pas envelopper d'or les restes mortels des hommes. Ensuite il les déposa dans une autre bière en cuivre, et y joignit une des pierres brillantes de lumière qu'il avait apportées de Césarée, nommée améthyste. Il ne laissa rien voir à personne; mais, ayant choisi un endroit en secret, l'évêque Alpien et moi nous emportâmes des bêches pendant la nuit, nous creusâmes une fosse de la grandeur de deux hommes, nous jetâmes dedans de pe-

tites pierres et nous y déposâmes les reliques du saint Précurseur : le bras droit jusqu'au coude, la main gauche avec le bras, l'os de la cuisse droite avec d'autres petits os du corps. Quant à celles d'Athanakinès, nous divisâmes par moitié la tête et le bras droit jusqu'à la ceinture, et nous les enfermâmes dans une bière d'argile. Si vous voulez connaître exactement toutes ces choses, interrogez Bicidon, interprète syrien; il vous les donnera de vive voix. Le Précurseur est à l'angle de la porte Arsacide; à une palme de distance on trouve des clous pour marque, à l'entrée, à une demi-palme au-dessus du sol, à droite de l'église. Ensuite saint Grégoire fit graver sur une plaque de cuivre, qu'il plaça dans l'estrade, la défense suivante : « Qu'aucune femme n'ose franchir la porte de cette église, de peur qu'elle ne marche sur des reliques vénérables, et que la colère implacable de Dieu ne tombe sur celles qui entreront et les regarderont. » Bicidon a lu lui-même l'inscription.

Les restes d'Athanakinès sont à la même porte, près de l'angle gauche. L'endroit où ces reliques sont déposées est tellement secret, qu'il n'est pas possible de le trouver par l'indice des clous, quand même on creuserait quarante coudées bas. Voici pourquoi : lorsque nous eûmes enfermé les reliques du saint, saint Grégoire, ayant fléchi trois fois le genou avec nous, se releva; puis, étendant les mains du côté de l'Orient, il dit :

« Dieu des dieux et Seigneur des seigneurs, qui exécutes la volonté de ceux qui te craignent, et ne

rejettes pas les prières de ceux qui te sollicitent; toi, Seigneur, qui as conservé ces reliques et les as amenées jusqu'en ces lieux, étends ta droite sur ces bières, et scelle de ta force indélébile les ossements qu'elles contiennent, afin que personne ne puisse les enlever d'ici ni les trouver jusqu'à la fin du monde, lors de leur renouvellement et de celui de tous les saints. Que si quelqu'un des saints essaye de les en extraire, je te supplie de ne pas écouter ses prières; mais ceux qui, avec espérance et avec foi, demanderont leur guérison, à la porte du saint Précurseur, guéris-les, à moins que ta volonté ne soit de les laisser souffrir, afin qu'ayant été affligés dans leur corps ils vivent en esprit au jugement à venir. Conserve les ministres qui te serviront avec zèle et avec piété dans cette sainte église, car toi seul tu es puissant en toutes choses, et à toi appartient la gloire éternellement.»

Lorsque nous eûmes achevé notre prière, il vint une voix du ciel qui dit : «Il sera fait selon tes désirs; personne ne trouvera les saints pour les enlever, et ceux qui me serviront dans ce lieu par une vie pure et dans la sincérité de leur cœur seront faits participants de leurs biens.» Aussitôt la terre remua et recouvrit l'endroit où les reliques étaient déposées. Le lendemain on amena un prêtre païen en présence du prince de Siounik'; ils le pressèrent de leur indiquer le lieu où les trésors étaient cachés, et de leur montrer la porte de la maison souterraine. Il refusa et mourut dans les tortures du gibet. En

conséquence il ne fut pas possible de les découvrir, quoiqu'ils soupçonnassent bien qu'ils dussent être enfouis sous les fondements de l'église, qui était auparavant le temple de Témétr; car elle avait été construite sur le même emplacement, et exactement dans les mêmes proportions de largeur et de longueur, à l'exception seulement que les Indiens adoraient à l'occident. Ils fouillèrent également le temple de Kiçanê, situé tout près d'une source abondante, du côté de l'orient, à deux pas d'homme environ de distance, dans l'espoir de les mettre au jour; mais ils ne réussirent pas davantage.

Après avoir passé neuf jours en cet endroit, le prince de Siounik' s'en alla à Guĕvar'k', et persuada aux soldats de la bourgade de venir recevoir le baptême; ils y consentirent et le suivirent. Saint Grégoire les conduisit au fond de la vallée d'Aïdzsan [1], située en face de Gadjgônk', à l'est de la forteresse d'Asdgh'ônk'. Il les baptisa, les oignit de l'onction du Christ et les fit croyants à la sainte Trinité. Le Seigneur fit paraître une grande lumière sous la forme d'une colonne de feu au-dessus des néophytes; elle se tint pendant trois heures au-dessus de l'endroit témoin du merveilleux baptême, après quoi elle disparut à la vue. Le nombre de ceux qui furent baptisés, hommes et enfants, était de cinq mille cinquante. De là il les mena au temple du Seigneur et fit célébrer une fête en l'honneur du saint Précur-

[1] Dans un manuscrit on lit, *au fond de la vallée d'Ëman;* dans un autre ces mots sont écrits à la marge.

seur; ce jour-là était le premier de navaçart. Puis il les confia aux soins de prêtres qui, par son ordre, les reconduisirent dans leurs villages, et recommanda à ceux-ci d'élever une croix de bois sur le lieu où il avait trouvé les reliques, une autre au milieu du village, et de baptiser les femmes dans cet endroit. Quand tout ceci fut terminé, saint Grégoire rassembla les enfants des prêtres païens avec les ministres des idoles, et les exhorta à se convertir au Seigneur Dieu. Ceux-ci refusèrent et dirent aux princes : « Retenez bien ceci : si nous survivons, nous vous rendrons la pareille, et si nous mourons, les dieux nous vengeront. » Ce qu'entendant, le prince de la maison d'Ankĕgh' les fit transporter à Ph'aïdagaran [1], et renfermer en prison au nombre de quatre cent trente-huit hommes, après qu'on leur eut rasé les cheveux.

Ils avaient un aspect étrange; ils étaient noirs, chevelus et difformes, étant Indiens de nation. Voici du reste l'origine des idoles existant en ces lieux. Témétr et Kiçanê étaient princes dans l'Inde et frères tous deux. Ils ourdirent une trahison contre Dinaskê, leur souverain; celui-ci en fut informé et envoya des troupes à leur poursuite, avec ordre de les tuer ou de les expulser du territoire. Ils ne s'échappèrent qu'avec peine, et se réfugièrent auprès

[1] Capitale de la province de même nom, à cinq milles de Vartanaguerd et de la mer Caspienne, sur le Gour, près de l'emplacement de la ville actuelle de Salian. (Cf. *Topographie de la Grande Arménie*, par le R. P. Léon Alischan, p. 92.)

du roi Vagh'arschag. Celui-ci leur donna le pays de Darôn en toute propriété; ils y élevèrent une ville qu'ils nommèrent Vischab. Étant venus à Aschdischad, ils y érigèrent ces idoles sous le nom de celles qu'ils adoraient dans l'Inde. Au bout de quinze ans, le roi mit à mort les deux frères, je ne sais pour quel motif, et partagea leurs domaines entre leurs trois fils, Guĕvar', Mégh'dès et Hor'ian. Guĕvar' construisit le village de Guĕvar'k', qui fut ainsi appelé de son nom; Mégh'dès construisit, dans une plaine, une bourgade qu'il appela de son nom Mégh'di; Hor'ian en bâtit une autre dans le district de Balounik', et l'appela de son nom Hor'iank'.

Au bout d'un certain temps, s'étant concertés ensemble, Guĕvar', Mégh'dès et Hor'ian se rendirent sur le mont K'arkê, qu'ils trouvèrent fort agréable et charmant, parce qu'il offrait un vaste terrain pour la chasse, des lieux ombreux, de l'herbe et du bois en abondance. Ils y élevèrent des villages, érigèrent deux idoles, l'une sous le nom de Kiçanê, l'autre sous celui de Témétr, et consacrèrent leur famille à leur service. Kiçanê portant toute sa chevelure, ses ministres avaient, pour cette raison, laissé croître la leur, que le prince de Siounik' avait ordonné de leur couper. Lorsque ces populations se convertirent au Christ, leur foi n'était pas parfaite; ne pouvant suivre ouvertement les usages de leurs pères, elles avaient imaginé la ruse que voici : c'était de laisser pousser les cheveux sur la tête de leurs enfants seulement, afin que leur vue leur rappelât

leur culte immonde. Je vous en prie, tenez-vous sur vos gardes, de peur qu'il ne se répande sur votre territoire, et que vous ne tombiez sous le coup de la malédiction. Mais revenons à notre sujet et reprenons le fil de notre récit.

Après avoir jeté les fondements de l'église et y avoir déposé les reliques, saint Grégoire éleva le signe en bois de la croix du Seigneur à la porte même, sur l'emplacement de l'idole Kiçanê, et laissa, pour administrer l'église, Antoine et Cronidès. Il établit Épiphane[1] supérieur du couvent, sous sa propre direction, lui donna quarante-trois moines et lui assigna douze villages pour subvenir aux besoins de la communauté. Du nombre étaient Guĕvar'k', Mégh'di, Prekh, Mousch, Khorni[2], Guégh'k' et Pouzou, tous villages très-considérables, ainsi qu'il est dit dans les archives des princes mamigoniens. En effet, Guĕvar'k' comptait trois mille douze maisons et mille cinq cents cavaliers; Doum[3], neuf cents feux et quatre cents cavaliers; Khorni[4], mille neuf cent six feux, sept cents cavaliers[5] et mille sept

[1] Il y a ici une erreur évidente qui paraît ne pouvoir être attribuée qu'à la maladresse de copistes peu soucieux de dates. En effet, la lettre de Grégoire à Léonce et la réponse de ce dernier prouvent qu'Épiphane n'arriva en Arménie que plus tard, et il est certain, d'après Jean Mamigonien, que ce ne fut qu'en 324 qu'il succéda à Zénob dans la direction du monastère des Neuf-Sources.

[2] Patrie de Moïse, le père de l'histoire arménienne.

[3] *Doump*, suivant deux manuscrits; *Khĕrdoum*, d'après un troisième.

[4] *Khĕrdoni*, d'après deux manuscrits.

[5] *Mille sept cents*, d'après trois manuscrits; *mille huit*, suivant un autre.

fantassins; Prekh [1], mille six cent quatre-vingts feux, mille trente cavaliers et quatre cents fantassins; Guédégh'k' [2], mille six cents maisons, huit cents cavaliers et six cents fantassins; Pouzou [3], dont la signification est *demeure de beaucoup d'hommes*, trois mille deux cents feux, mille quarante cavaliers, huit cent quarante fantassins armés d'arcs [4], six cent quatre-vingts armés de lances, et deux cent quatre-vingts de frondes. Ils envoyaient paître leurs troupeaux jusque dans le district de Haschdiank'. Tous ces villages avaient été, dès le principe, affectés au service des idoles. Les princes en confirmèrent la cession en faveur de l'église, en l'an 32 [5]. Ainsi l'a réglé saint Grégoire. Douze jours après nous descendîmes au village de Mégh'di et y couchâmes. Au milieu de la nuit, un messager vint nous annoncer la fâcheuse nouvelle que les hommes du Nord s'avançaient contre nous. Sur-le-champ nous prîmes le parti de traverser le fleuve et de nous renfermer dans une forteresse nommée Thartzénk' [6].

[1] *Barekh*, suivant deux manuscrits.

[2] *Guédgh'ék'*, d'après un manuscrit; manque dans trois autres.

[3] Dans deux manuscrits, *Pazoum*.

[4] Dans deux manuscrits : *deux mille quarante cavaliers* et *sept cent quarante fantassins armés d'arcs*.

[5] La date manque dans quatre manuscrits; *en l'an trente-huit*, suivant un autre. Ni l'une ni l'autre de ces dates, qui évidemment ont été prises à partir de l'avénement de Tiridate au trône, n'est exacte. Au lieu de *trente-deux* ou de *trente-huit*, suivant les manuscrits, je pense qu'il faut lire *dix-huit*, ce qui nous reporte à l'année 305, époque véritable à laquelle dut avoir lieu le fait mentionné par l'auteur.

[6] *Hoviank'*, d'après un manuscrit.

Les princes poussèrent une reconnaissance jusqu'aux portes de la ville de Mousch[1]; puis s'étant assurés qu'il n'y avait rien, ils s'en retournèrent sur leurs pas et vinrent au-devant de nous; nous ayant fait laisser en arrière les rives de l'Aradzani[2], quelques-uns prirent les devants et entrèrent dans la ville, quelques autres nous accompagnèrent. Lorsque nous fûmes éloignés d'une distance de deux ou trois courses de cheval environ, nous arrivâmes près d'un petit vallon et voulûmes le traverser ensemble, pour gagner le lieu des temples, où l'on avait songé à déposer le reste des reliques; mais les mulets des chars ne purent atteindre l'autre bout de la vallée et restèrent en place. Dans ce moment apparut un ange qui arrêta Grégoire, et lui dit: « Il a plu au Seigneur que les saints reposent ici pour manifester, jusque dans les lieux les plus éloignés, la puissance de Dieu, afin qu'en la voyant les hommes croient aux miracles. » Nous n'avons point entendu d'autres raisons de la bouche de saint Grégoire.

Nous étant donc mis à l'œuvre, nous commençâmes la construction d'une église; puis, pendant la nuit, nous préparâmes, de la même manière que précédemment, un endroit pour recevoir les reliques, que nous déposâmes dans une bière de grandeur d'homme, près de la porte de l'église, du côté droit. Saint Grégoire plaça dans cette bière la seconde

[1] Ville principale du district de Darôn et du pachalik actuel de même nom.

[2] L'Euphrate oriental, aujourd'hui *Mourad-Tchaï*.

pierre brillante, à cause de la lumière qui en jaillissait continuellement. Voici les reliques qu'elle contenait : la moitié du corps d'Athanakinès, l'os de la cuisse gauche du Précurseur, les deux jambes et une portion des os de l'épine dorsale. Le reste, c'est-à-dire les deux pieds et le pouce de la main gauche, était conservé à Césarée. Après que nous les eûmes enfouies à la même profondeur qu'aux Neuf-Sources, saint Grégoire fléchit le genou avec nous, et adressa la même prière à Dieu que personne n'osât les enlever. Une voix vint également du ciel, disant : « Ce que tu as demandé sera fait, personne ne pourra les découvrir. » Ensuite nous nous en allâmes en paix. Un clou marque l'endroit pour ceux qui désireraient le savoir.

Quant aux événements qui suivirent, nous laissons à d'autres le soin de les raconter jusqu'à ce que l'ordre de l'histoire nous ramène de nouveau à Darôn. Car de même que je n'ai point écrit touchant d'autres localités, de même personne ne peut écrire l'histoire de la mienne, parce que c'est l'histoire des rois.

Tel est l'exposé de la première guerre d'Artzan et des événements accomplis de mon temps.

DEUXIÈME LETTRE CONCERNANT LA GUERRE QUI EUT LIEU DANS ARTZAN.

Vers ce temps-là arriva à la Porte du roi la nouvelle que l'empereur Constantin avait cru au Christ Dieu, qu'il avait fait cesser la persécution contre les églises et qu'il signalait son gouvernement par beaucoup de bravoure. Ayant formé le projet de se rendre à la Porte de l'empereur pour conclure avec lui un traité de paix, Dërtad partit avec saint Grégoire [1] et arriva dans le district d'Abahounik', au village de Mandzguerd [2]. Le roi du Nord réunit une armée et marcha contre le prince de Géorgie [3], le mit en fuite et le chassa jusque dans la ville de Garïn, réduisit le pays en servitude et emmena environ quarante-huit mille personnes. Sur ces entrefaites, un ambassadeur du prince de Géorgie vint trouver Dërtad pour solliciter l'appui de ses armes, et le conjurer de ne pas laisser dépeupler le territoire [4]. Le

[1] Suivant Tchamitch (*Hist. d'Arm.* t. I, p. 407-408), c'est en 318 que Tiridate entreprit son voyage de Rome, accompagné de saint Grégoire, des grands personnages de la cour, et escorté d'une armée de soixante et dix mille hommes. (Cf. Agathange, trad. ital. deuxième partie, chap. XIX.)

[2] Pour ces deux noms géographiques, voir ma traduction de l'*Hist. d'Arm.* d'Arisdaguès de Lasdiverd, dans la *Revue de l'Orient*, cahier de juin, p. 352, note 4.

[3] Mirian (appelé par les historiens arméniens Mihran), fils de Kasré-Ardachir; il régna sur la Géorgie de 265 à 342. (Cf. M. Brosset, *Histoire de la Géorgie*, trad. franç. t. I, p. 83 et suivantes.) Il est le vingt-quatrième dans la liste des rois de Géorgie.

[4] Tiridate était déjà arrivé dans le district de Darôn lorsqu'il fut

roi réunit trente mille hommes sous le commandement du prince d'Abahounik' et les envoya à son secours. Ces troupes restèrent un mois, reprirent un certain nombre de prisonniers, s'emparèrent de trois princes et les emmenèrent. Le prince d'Abahounik', ayant laissé quelqu'un pour garder le pays [1], s'en revint avec ses troupes vers le roi.

Cependant je suppliai saint Grégoire de venir voir mon couvent, dont il avait jeté en personne les fondements, sous le nom du saint Précurseur, et qui était encore dans le même état. Le roi, ayant consenti également à visiter les lieux fondés par saint Grégoire [2], partit d'Aschdĕk' [3] et traversa les montagnes, parce que plusieurs personnes, ayant aperçu des troupes grecques, avaient publié que les princes du roi du Nord s'avançaient avec une armée considérable pour se venger de ce que Dĕrtad leur avait ruiné nombre de districts et de villes, et envoyé soixante mille de leurs sujets en esclavage à

rejoint par l'ambassadeur du roi de Géorgie. (Cf. Tchamitch, *Hist. d'Arm.* t. I, p. 407.)

[1] Le prince d'Agh'tzĕnik' avec quatre mille hommes, ainsi qu'on le verra un peu plus loin.

[2] S'il faut en croire le témoignage de Faustus de Byzance, cette visite de Tiridate fut convertie en coutume par ses successeurs, qui allaient sept fois par an honorer les lieux sacrés de Darôn fondés par saint Grégoire, en compagnie des patriarches, des princes, des nakharars et d'une foule de peuple. (Cf. Faustus de Byzance, III, chap. III et XIV; Tchamitch, *Hist. d'Arm.* t. I, p. 632.)

Quelques auteurs, parmi lesquels le P. Indjidj, pensent que c'est à l'église dont il est parlé à la fin de la lettre précédente qu'il convient d'appliquer le fait mentionné par Faustus.

[3] C'est la même localité qu'Aschdischad.

Tëvin. Mais lorsqu'il eut appris que c'étaient des troupes grecques, il retourna dans le district de Haschdiank et vint établir son camp au sommet d'Artzan, à cause de l'étendue du terrain.

Lorsque nous fûmes arrivés aux Neuf-Sources avec le roi, nous demandâmes Antoine et Cronidès. Les ministres répondirent : « Il y a un peu moins d'une année que nous ne les avons pas vus. » Le roi fut extrêmement affligé de cette nouvelle, parce qu'il y avait longtemps qu'il désirait les voir. En conséquence saint Grégoire envoya l'évêque Alpien avec deux diacres à leur recherche, et lui adressa cette recommandation : « Dès le matin ils sortiront de la forêt pour monter quelque part sur la colline; prends garde qu'ils ne t'aperçoivent, de peur qu'ils ne prennent la fuite. » Ils furent pendant quatre jours sans pouvoir les découvrir. A l'aurore du cinquième jour, ils entendirent la voix de leur psalmodie, au moment où ils sortaient de la forêt, à l'ouest de la source d'eau savoureuse. Lorsqu'ils furent arrivés sur la colline, que nous appelons *Colline du soleil,* à l'orient, à l'endroit du temple de Témétr (des cavernes qui s'ouvraient dans les flancs de la montagne, à l'est, leur servaient de cellules), ils se rapprochèrent de la fontaine et se mirent à psalmodier : « Fais-moi entendre dès l'aurore, Seigneur, la voix de ta miséricorde. » Alpien répondit : « Ton esprit plein de bonté me conduira[1]. » Après qu'ils eurent achevé la prière en cet endroit, An-

[1] Ces paroles font partie d'un psaume que l'on chante dans l'É-

toine dit à Alpien : « Tu es le bienvenu, voyageur pacifique. » Alpien répondit : « Nous sommes heureux de vous avoir trouvés, ô sanctuaires du Saint-Esprit et flambeaux lumineux. Nous vous apportons une bonne nouvelle : saint Grégoire et le roi Dĕrtad sont dans votre couvent et vous demandent instamment. — Et nous, nous vous annonçons, reprirent Antoine et Cronidès, que Satan a été détruit et que Dieu a rempli aujourd'hui le monde d'une joie double par la descente du Saint-Esprit. » Ce lieu fut nommé *Colline des bonnes nouvelles*. Alpien nous envoya ses deux diacres pour nous annoncer la nouvelle. En l'entendant nous fûmes remplis de joie. Saint Grégoire envoya les deux mêmes diacres la porter à Dĕrtad, au pied du mont Artzan. Le roi, en l'apprenant, éprouva une vive satisfaction, et vint au couvent, suivi des princes les plus marquants. Dans l'endroit où les nouvelles avaient été échangées, il donna l'ordre de rassembler des rochers en forme de monticule et fit dresser dessus une croix, que nous appelons *Croix des bonnes nouvelles*.

Saint Grégoire partit accompagné de toute la foule des moines, de la croix du Seigneur et des ministres portant des torches, au milieu des suaves parfums de l'encens et d'une grande pompe religieuse. La forêt retentissait des chants d'allégresse des prêtres. Lorsque nous approchâmes de la colline, Antoine et Cronidès vinrent à notre rencontre; y étant

glise arménienne aux heures canoniales appelées *Office de la nuit* et *Lever du soleil*.

montés tous ensemble, nous y priâmes. Après l'échange des salutations, saint Grégoire dit : « Je suis heureux de vous avoir trouvés, aurores de paix. » Ils répondirent : « Tu es le bienvenu, ô soleil de justice qui éclaires le monde, ouvrier irréprochable, tour plus élevée que les cieux ! » Nous nous embrassâmes à plusieurs reprises les uns les autres, puis nous les emmenâmes avec nous, et nous nous acheminâmes dans la direction de l'église, non loin de la colline, qui n'en est séparée que par une petite distance, du côté du nord; cette colline regarde l'orient, dans une position très-agréable, et forme une sorte d'observatoire que l'on aperçoit d'un grand nombre de lieux. Quand nous les eûmes conduits en présence du roi, celui-ci les supplia de le bénir; s'étant levé, il les embrassa; ensuite ils s'assirent devant l'église. Ils s'entretinrent longuement ensemble sur des points de doctrine; puis Antoine et Cronidès leur enseignèrent les règles de la vie monastique. Au bout d'un séjour de quinze jours en cet endroit, le roi érigea une croix de grands blocs de pierre polis sur l'emplacement même du temple de Kiçanê, en avant de la fontaine où saint Grégoire avait guéri les malades. Lorsque l'instrument sacré eut été planté, on célébra une fête en signe de réjouissance. Toutes les populations qui s'étaient rassemblées de divers lieux s'élevaient au nombre de cent mille quatre cent cinquante hommes, non compris les troupes du roi et les gens de la suite de saint Grégoire. Le roi donna l'ordre de les compter et

d'en graver le chiffre sur le fût de la croix, pour servir de témoignage aux générations à venir.

A l'issue des jours de fête, les troupes cantonnées en Géorgie rejoignirent le roi, amenant avec elles les trois princes et quatre cents hommes de marque. Le roi, en les voyant, fut rempli de joie, rendit grâces à Dieu de ce qu'il avait livré ses ennemis entre ses mains, et envoya les princes enchaînés dans la forteresse d'Ögh'gan. Dërtad et Grégoire, de leur côté, continuèrent leur voyage, et, après un petit nombre de stations, arrivèrent jusqu'à Rome. Ils restèrent peu de jours dans cette ville et s'en revinrent comblés des plus magnifiques honneurs [1]. Ils ressentirent une grande joie en entrant dans le district d'Ëguégh'iats, au village de Thil [2]; ils le quittèrent au bout de trois jours et pénétrèrent dans le district de Balounik'; ils séjournèrent trois jours dans le grand bourg de Hor'iank', gagnèrent ensuite le village de Guëvar'k', et, comme ils étaient fatigués, ils se reposèrent ce jour-là.

Les troupes qui étaient allées en Géorgie, qui avaient délivré des prisonniers et renfermé dans la forteresse d'Ögh'gan les trois princes qu'elles avaient amenés avec elles, avaient laissé pour gouverner le pays le prince d'Agh'tzënik' avec quatre mille

[1] Pour plus amples détails, voir Agathange, trad. ital. deuxième partie, chap. XIX; Vartan, *Panég. de saint Grég. l'Illum.* p. 65-69.

[2] Il y existait un temple fameux consacré à Nanê que Tiridate avait détruit quelque temps après sa conversion. (Cf. Agathange, trad. ital. deuxième partie, chap. X.)

hommes[1]. Mais celui-ci, corrompu par l'or du roi du Nord, des mains de qui il avait reçu 60,000 tahégans, se retira sur le territoire d'Abahounik'. Le prince du Nord, en effet, essayait par toutes sortes de ruses de se saisir de Dĕrtad, qui ignorait ses machinations hostiles. Il s'emparait des soldats qui marchaient isolés, les faisait lier et conduire dans son camp. Grâce à ce stratagème et à ses éclaireurs, il arriva jusque dans le voisinage du roi et le serra étroitement.

Les troupes que Dĕrtad avait avec lui se composaient seulement de trente mille hommes; le reste était allé occuper le village de Mousch. Au milieu de la nuit, pendant que nous étions occupés à célébrer l'office devant la croix sacrée érigée par le prince de Siounik', à la recommandation de saint Grégoire (dans le même temps que Dĕrtad avait élevé la croix des Neuf-Sources, le prince de la maison d'Ankĕgh' avait dressé celle de Hor'iank', et le prince de Siounik' celle de Guĕvar'k'; saint Grégoire était allé les bénir toutes deux et avait jeté les fondements d'une église dans chacun des villages), dans ce même village de Guĕvar'k', au milieu de l'office de la nuit, pendant que nous récitions le cantique d'actions de grâces des trois enfants[2], en présence

[1] Suivant trois manuscrits : le prince d'Agh'tzĕnik' nommé *Trov*. Cette leçon, qui a été reproduite par Tchamitch (*Hist. d'Arm.* t. I, p. 408 et suiv.), est erronée; en effet le mot Դռով, dont le savant Mĕkhithariste a fait un nom propre, paraît ne pas être autre chose que դռ, abréviation de *quatre mille*, au cas instrumental.

[2] Ce cantique se chante dans l'Église arménienne à l'office appelé *Heure de l'aurore*.

du roi et de tous les princes qui faisaient leur prière, sans que nous eussions le moindre soupçon de ce qui se passait, tout à coup une voix terrible comme celle des nuages dont le son ébranle fortement, vint frapper nos oreilles : « Des fantassins cernent le haut du village et des cavaliers occupent le bas. » Puis les trompettes commencèrent à sonner le signal du combat; alors nous pûmes entendre un violent fracas autour de nous, et les hennissements des chevaux.

Nos princes se disposèrent à marcher à l'ennemi et à engager la bataille, parce que la lune était au milieu de sa course; mais Dërtad les arrêta : « Il fait nuit, leur dit-il, et nous ne connaissons pas le chiffre de l'armée. Si vous voulez agir avec prudence, que six mille hommes se cachent au milieu des vignes, au sommet d'Artzan, et y restent jusqu'au matin; que quatre mille gagnent le territoire de Haschdiank'; que quatre mille autres, passant au milieu, aillent se poster autour des vignes sur le point culminant et nous attendent; mais prenez garde que l'ennemi ne vous aperçoive, et que, par une fuite simulée, il ne vous cerne et ne vous mette en danger. » Il partagea les troupes et les envoya prendre les positions qu'il avait imaginées.

Cependant le roi, Grégoire et nous, renfermés ensemble dans une petite forteresse, nous priions. Sur ces entrefaites, un soldat des troupes de Siounik' s'empara d'un jeune homme de l'armée du Nord et le conduisit au roi. Lorsque Dërtad apprit que

c'étaient ses soldats et ses princes qui étaient les auteurs de ce qui se passait, que le chef de l'armée ennemie était Kétréhon et qu'il était venu avec cinquante mille hommes pour s'emparer de sa personne, il recommanda aux siens de se tenir prêts à une lutte à mort comme si ce devait être leur dernier jour. Dès le matin, ses soldats se mirent à lui préparer la route pour monter à Artzan. Mais le roi du Nord donna l'ordre à ses troupes de se porter en avant; il voulait arrêter Dërtad avec six mille hommes armés de toutes pièces. Ceux-ci, ayant pris les devants, arrêtèrent Dërtad, qui resta pendant de longues heures dans l'impossibilité d'atteindre le sommet. À cette vue, saint Grégoire, fondant en larmes, éleva la voix et dit : « Baptiste et Précurseur du Christ, vois ce qu'ils font; viens à notre secours et fais que ce jour soit signalé parmi les nations. » Puis, prenant les reliques des saints apôtres qu'il avait apportées de Rome, il fit avec elles le signe de la croix sur les ennemis. Sur-le-champ, Dërtad reprit courage, poussa un cri à la manière des guerriers, en appelant à son aide le saint Précurseur, se fraya un passage à travers l'avant-garde ennemie et gagna le haut de la colline. Les troupes qui étaient restées cachées pendant la nuit, ayant fait leur apparition, cernèrent ce corps d'armée, le forcèrent de battre en retraite et l'acculèrent dans une forêt au sud; l'ayant pris comme dans un filet, elles levèrent dessus leur sabre et l'exterminèrent. Cet endroit fut nommé Thagarthk' (Filet).

Cependant l'armée du Nord, jugeant le moment favorable, se porta sur le village et allait nous obliger à quitter la forteresse. A cette vue, les quatre mille hommes qui étaient postés au-dessus du village s'élancèrent à sa rencontre, la mirent en fuite et la repoussèrent jusqu'en bas. Les vignerons lancèrent des pierres à la tête des chevaux, et quelques cavaliers qui en furent atteints en moururent.

D'un autre côté, nos soldats l'ayant dispersée au milieu des vignes, très-peu échappèrent. Six cents étaient restés morts à Thagartlik'; il en avait été massacré deux mille sept cents autres, plus huit cents tués à coups de fronde; en tout, quatre mille deux cent douze hommes.

Le roi, revenant de ce petit massacre, monta au sommet d'Artzan et fit sonner de la trompette jusqu'à ce que toutes ses troupes fussent rassemblées au même lieu. Lorsqu'elles furent réunies, on conduisit saint Grégoire dans la forêt et on lui laissa une garde de six cents hommes. Cependant le roi du Nord emmena son armée dans le district de Haschdiank'; de là, il expédia à Dĕrtad une lettre conçue en ces termes : « Viens demain, que nous livrions bataille et que ce jour soit éternellement mémorable entre nous deux; rends-moi mes princes et paye-moi tribut pendant quinze ans; sinon, je dévasterai ton territoire par le glaive, l'esclavage et la mort, afin que tu saches que tu as été un porc devant tes soldats. Réponds à ce sujet. » Le roi, ayant lu la lettre, ne répondit point; mais il partit à la tête de

ses trente mille hommes pour livrer combat, et alla camper en face de l'ennemi, à Mouschegh'amark de Haschdiank'. Le lendemain ils commencèrent leurs préparatifs et disposèrent l'ordre d'attaque. Dĕrtad laissa deux portes pour servir de passage, et en confia la garde au prince des Pakradouni[1]; puis il donna le commandement de l'aile droite de l'armée au prince de Siounik', celui de l'aile gauche au prince de la maison d'Ankĕgh'. Quant aux princes-préfets, il les réserva pour sa garde personnelle. Les dispositions étant terminées des deux côtés, on se prépara à la lutte.

Mais au moment où les deux armées allaient s'aborder, le roi du Nord, élevant la voix, dit : « Roi d'Arménie, approche. » Arrivés en présence l'un de l'autre, ils se mirent à frapper comme des tailleurs de pierres ou comme des forgerons autour d'un brasier; l'un retirait le bras, l'autre l'abaissait. Car le roi du Nord était de grande taille et non moins robuste que Dĕrtad. Ils échangèrent nombre de coups sans résultat. Cependant le roi du Nord commença à faiblir et comprit qu'il allait succomber. Comme il était muni d'un lacet, il le lança brusquement à son adversaire, lui serra l'épaule avec le cou; puis tournant rapidement, il noua le lacet jusqu'à ce que Dĕrtad fût dans l'impossibilité de remuer la main.

Celui-ci, éperonnant le flanc de son cheval, le

[1] Pour l'origine de cette famille, voir ma traduction de l'*Hist. d'Arm.* d'Arisdaguès de Lasdiverd, dans la *Revue de l'Orient*, cahier de juin, p. 354, note 3.

pousse contre Kétréhon avec une force telle qu'il ne lui laissa pas le temps de faire dix pas devant lui. Lorsqu'il l'eut atteint : « Chien enragé, lui dit-il, tu t'es attaché à ta chaîne; » puis, levant la main droite sur la tête de Kétréhon, il lui asséna un coup d'épée sur l'épaule gauche, le pourfendit jusqu'à la ceinture, sépara en deux le dos du cheval avec la tête et les fit rouler par terre. Spectacle horrible! la tête, le bras et le pied droit se tenant ensemble, et le dos du cheval, fendu par le milieu, gisaient sur le sol[1]. A cette vue, le prince de la maison d'Ankĕgh' se porta en avant avec l'aile gauche, en criant : « Prince de Siounik', fais avancer les chèvres, le bouc hun est mort. » Celui-ci se mit en marche, traversa les rangs ennemis et se dirigea du côté du chef de l'aile droite de l'armée du Nord. « Toi qui aboies contre les astres, dit-il, approche, que nous luttions seul à seul. » Ils s'abordèrent; le général du Nord fondit sur le prince de Siounik' et abattit la tête de son cheval. Celui-ci, tirant son épée, trancha les jambes de devant du cheval de son adversaire. Renversés tous deux également par terre,

[1] Moïse de Khorĕn, qui raconte cette même bataille (*Hist. d'Arm.* II, ch. LXXXV), lui assigne pour théâtre la plaine des Karkarésiens dans la province d'Oudi, au nord-est de l'Arménie.

Pour concilier cette divergence des deux auteurs, je pense qu'il faut admettre l'existence de deux campagnes successives, l'une dans la province d'Oudi, la seconde dans le district de Darôn, campagnes dont le récit de Zénob nous présente l'histoire longuement circonstanciée, mais non distincte, tandis que Moïse de Khorĕn, passant par-dessus la première qu'il indique à peine, n'a raconté que la seconde, et encore sous une forme très-abrégée.

ils combattirent corps à corps. Cependant un des gens du prince de Siounik' culbuta un cavalier et présenta le cheval à son maître, en disant : « Levez-vous, maître, et montez. » Le prince se hâta de sauter dessus; puis se tournant contre le général, il lui trancha la tête, la jeta dans son sac et s'en revint. Le prince de la maison d'Ankegh', voyant ce qui se passait et les ennemis battre en retraite, entra en ligne à son tour, et on s'assaillit des deux côtés avec vigueur. Le roi les poursuivit jusqu'au coucher du soleil et massacra sans pitié tout ce qui résista. Arrivées dans un lieu étroit, les deux armées demandèrent à passer la nuit sur le bord d'une petite rivière qui traverse le district de Haschdiank' au nord-est; les ennemis campèrent de l'autre côté et les nôtres en deçà. Au point du jour, les restes de l'armée du Nord firent leurs préparatifs et se précipitèrent sur les troupes arméniennes qu'ils commencèrent à massacrer impitoyablement. Ils les poussèrent avec tant de hardiesse qu'ils cernèrent le prince de Dzoph'k'[1] avec nombre d'autres; réduit à l'extrémité, il s'écria : « Où es-tu, prince de Siounik'? Viens à mon secours! » Celui-ci, arrivant comme un aigle au vol rapide, le dégagea de ceux qui le pressaient. Lorsqu'il vit qu'il était blessé grièvement à l'aine, il le prit par la main et le reconduisit au camp, où il mourut. Cependant le général du Nord, qui s'était tenu à l'écart jusque-là, excita pendant la nuit les autres princes à marcher contre le roi.

[1] La *Sophène*, *Sophanène* ou *Tzophanène* des Grecs et des Latins.

Ceux-ci firent selon qu'ils étaient convenus. Ils fondirent à l'improviste sur les tentes du roi, rompirent les ailes, et, arrivant sur lui, ils allaient s'emparer de sa personne, si un corps de troupes, celui des braves Mehnouniens, n'était accouru à temps pour lui permettre d'atteindre les restes de l'armée du Nord. Dĕrtad et le général s'abordèrent avec fureur, et le général blessa grièvement le roi au bras gauche. Irrité et rugissant comme un lion, Dĕrtad fondit sur son adversaire, le frappa à la tête et la lui fendit en deux, mit en déroute les troupes qu'il avait devant lui et les poursuivit jusque sur le territoire de Hark'; quelques autres les poussèrent jusqu'à la ville de Garïn. De retour à Artzan, le roi et les princes descendirent auprès de saint Grégoire, au lieu où était le saint Précurseur; ils rendirent ensemble de solennelles actions de grâces à Dieu, lui offrirent en holocauste des taureaux blancs, des boucs et nombre d'agneaux, et distribuèrent aux pauvres d'abondantes aumônes. Lorsque toute l'armée et les princes furent réunis, on en fit le dénombrement et l'on trouva qu'il avait été tué mille huit cents hommes des nôtres, tandis que ceux du Nord en avaient perdu quinze mille neuf cent quarante-deux.

Ceux qui s'étaient enfuis jusque dans le district de Hark' furent attaqués en six endroits différents par le prince de Hark', qui leur tua mille six hommes. De là, ayant pénétré en Géorgie, ils furent exterminés en nombre de lieux. Six mille hommes seule-

ment rentrèrent dans leur pays; quand ils avaient envahi Darôn, ils s'élevaient à cinquante-huit mille. Tout ceci se passa au retour de Rome de Dĕrtad et de Grégoire, par suite de la trahison du prince d'Agh'tzĕnik'. Ils restèrent trois jours aux Neuf-Sources, ensuite de quoi ils partirent ensemble pour le district d'Abahounik', emmenant avec eux les princes qui étaient renfermés dans la forteresse d'Ŏgh'gan; quant aux quatre cents hommes, Dĕrtad les fit transporter à la cour. Lorsque nous eûmes rejoint les troupes qu'il avait envoyées devant, il leur donna l'ordre de s'emparer du prince d'Agh'-tzĕnik'. Lorsqu'il fut arrivé devant lui, il voulait lui trancher les pieds et les mains. Saint Grégoire l'en empêcha et lui conseilla, en place de ce châtiment, de le dépouiller de sa dignité et de l'expulser du territoire arménien.

Quant aux événements qui suivirent, si quelqu'un veut les connaître, il les trouvera dans un autre historien. Cette réponse de notre part doit vous suffire. Que si vous désirez venir dans ce pays, le sol en est fertile, la température douce; les eaux y abondent, il est uni comme une plaine, et autour des montagnes se dressent de nombreuses forteresses. Il produit en grande quantité de l'herbe et du miel. Semblable à la manne qui tombait du ciel pour les Juifs, une rosée plus douce que le miel se dépose ici sur les arbres; on l'appelle *kazabén*. Desséché par un vent brûlant, il est pauvre en blé; les animaux y sont en petit nombre; c'est un pays regorgeant de toutes sortes

de richesses, excellent et salubre. Les princes sont amis des moines, purs de désordres, bienveillants pour les pauvres; ils prennent soin des orphelins, protégent les églises et sont pleins de sollicitude pour tous. Que par vos prières le Seigneur conserve en paix notre troupeau et le vôtre avec sa grâce.

Salut en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

GRANDE INSCRIPTION DU PALAIS DE KHORSABAD,

PUBLIÉE

PAR MM. OPPERT ET MÉNANT.

COMMENTAIRE PHILOLOGIQUE.

La justification, dans tous les points, de la traduction d'un texte aussi important et aussi étendu que celui que nous publions ici, nécessiterait, pour ne négliger aucun détail, des développements d'une longueur exagérée, si l'on ne devait pas tenir compte des travaux accomplis. Mais il existe des principes acquis à la science qu'il n'est plus permis d'ignorer quand on aborde l'étude des inscriptions assyriennes, soit pour contrôler les travaux d'autrui, soit pour proposer des interprétations nouvelles.

Nous avons donc pensé que nous ne devions plus revenir sur les principes rudimentaires de la lecture,

ni sur les éléments de l'interprétation des textes. Notre commentaire prend la science où l'ensemble des travaux a pu la conduire; il passera sous silence les principes et les faits qui ne pourraient plus être contestés aujourd'hui que par ceux qui seraient restés complétement étrangers à ces études, et il ne s'étendra que sur les faits nouveaux, sur les points encore inexplorés qui renferment les véritables difficultés à vaincre et les nouvelles découvertes à tenter.

Pour arriver à ces hauteurs, il faut franchir plusieurs degrés qui présentent des difficultés différentes suivant qu'on est plus ou moins versé dans ces études. Les premières sont celles qui tiennent au *déchiffrement;* mais elles ne peuvent guère nous arrêter, car depuis longtemps la valeur absolue des signes assyriens est fixée, et, pour s'en convaincre, il suffit de renvoyer aux différentes listes de caractères qui ont été publiées jusqu'ici.

Viennent ensuite des difficultés d'un ordre plus élevé. Ce sont celles qui tiennent à la *lecture* des textes. En effet, la lecture, que nous distinguons du déchiffrement, en ce sens qu'il s'agit d'appliquer aux signes des valeurs déjà connues, suivant le rôle que les signes jouent dans les mots, ou que les mots jouent dans la phrase, présuppose une connaissance plus ou moins justifiée de l'idiome, de son système grammatical, des lois phonétiques qui le régissent. Or, ces principes ont été déjà longuement exposés dans des travaux antérieurs, et ils recevront ici une constante application.

Mais les difficultés les plus sérieuses sont celles qui surgissent de l'interprétation du texte. Il ne suffit pas, en effet, qu'un groupe soit bien lu, que sa forme grammaticale soit rigoureusement établie, pour déterminer sa signification, en rattachant la racine qui s'en dégage aux racines des langues congénères; il faut tenter de nouveaux moyens. De même qu'on ne saurait expliquer uniquement l'hébreu par l'arabe, ou l'arabe par le syriaque, il ne faut pas songer à expliquer l'assyrien uniquement par les dictionnaires des autres idiomes. Il résulte sans doute souvent des rapprochements de cette nature de brillantes clartés; mais on trouve toujours les plus sûrs moyens d'interprétation d'une langue dans l'examen même des textes. L'abondance des inscriptions assyriennes permet déjà de suivre un mot, une racine, dans un grand nombre de combinaisons différentes; il s'ensuit que le sens de ce mot, de cette racine, est déterminé par les nécessités de la phrase, et le dictionnaire assyrien se forme alors, *en expliquant l'assyrien par l'assyrien lui-même.* C'est ainsi que l'on arrive à découvrir la véritable acception des termes qui donnent à chaque idiome le caractère qui lui est propre, en le séparant des idiomes avec lesquels il a cependant la plus grande affinité. Nous n'avons eu recours aux dictionnaires sémitiques que lorsque la lecture et le sens de la phrase se réunissaient pour rendre déjà probable la traduction que l'étymologie allait consacrer.

L'épigraphie assyrienne, d'ailleurs, malgré les

complications inhérentes à l'écriture anarienne, a un avantage précieux sur l'épigraphie des autres peuples sémitiques. Les mots y sont séparés et les voyelles sont exprimées, ce qui constitue un avantage encore plus important pour l'interprète des textes. Les documents de Ninive et de Babylone ne présentent pas, comme les textes phéniciens par exemple, un assemblage de consonnes juxtaposées dont la séparation en mots différents et la vocalisation dépendent, dans beaucoup de cas, uniquement du sens que le traducteur voudra attacher à la phrase. Pour expliquer une phrase assyrienne, on commence par la transcrire, d'après des principes certains.

La transcription d'une phrase phénicienne, au contraire, n'est possible que lorsqu'on croit en comprendre le sens; aussi, malgré une connaissance approfondie de l'hébreu, les plus grandes divergences se font jour entre les savants, lorsqu'il s'agit d'interpréter les plus courtes inscriptions phéniciennes, quand elles sortent du cadre des noms propres et des formules sacramentelles; et ces divergences sont telles qu'elles intéressent quelquefois la nature même et le but de l'inscription.

L'incohérence de l'écriture phénicienne, en se prêtant à un sens qui résulte d'une certaine coupure adoptée par un des explorateurs d'un texte phénicien, se prête également à d'autres explications; aussi le sens sera souvent changé du tout au tout par le système de coupure qu'un autre érudit pourra mettre en avant. Les travaux les plus récents dans cette

branche ne montrent que trop les difficultés pratiques contre lesquelles doit lutter l'épigraphie phénicienne. L'écriture anarienne, au contraire, ne souffre pas d'aussi constants écarts. L'emploi des signes idéographiques, qui indiquent un sens incontesté, permet de fixer tout d'abord l'attention de l'interprète, et les autres problèmes qui paraissent le plus ardus deviennent, par la pratique, de jour en jour plus faciles à résoudre. Que sont, en effet, les difficultés pratiques de la *polyphonie*, qui nous impose la nécessité de choisir, dans des cas relativement très-rares, entre deux ou même trois acceptions syllabiques d'un même signe? Les personnes les plus étrangères à nos recherches en ont fait cependant un bruit excessif; que sont, disons-nous, ces difficultés, quand on les compare à celles que crée à chaque pas la polyphonie multiforme de l'épigraphie phénicienne?

Après ces préliminaires nous pouvons aborder le commentaire de notre traduction. L'interprétation en elle-même rencontre au début beaucoup de passages d'une explication assez difficile; mais, à mesure que nous avancerons, ces difficultés s'aplaniront d'autant plus que le corps de l'inscription, consacré aux faits historiques, offrira moins de difficultés de détail.

§ I. — EXORDE DE L'INSCRIPTION.

A. — NOMS ET TITRES ROYAUX.

Ligne 1. *Hekal Sargina śarru raba, śarru dannu, śar kissati, śar Assur.*

« Palais de Sargon, le grand roi, le roi puissant, roi des légions, roi d'Assyrie. »

הֵיכַל סַרְכִין סַרָא רַבּוּ סַרָא דַנָּא סַר כִּשְׁתָּא סַר אַשֻׁר

Cette formule, qui commence presque tous les textes de Sargon et, avec de légères variantes, presque toutes les inscriptions des rois d'Assyrie, n'offre aucune difficulté de lecture ni d'interprétation ; elle a été, du reste, longuement expliquée à plusieurs reprises depuis l'époque où, pour la première fois, M. de Longpérier a lu le nom de Sargon sur les marbres de Khorsabad[1]; il nous suffit de renvoyer, pour les titres de Sargon, le nom royal, l'exorde en général, à ce que nous en avons dit nous-mêmes. (Voyez *E. M.* t. II, p. 130, 328, 329; *É. A.* Inscription de Borsippa, p. 15, 18 et 19; *R. Beh.* p. 3; de Saulcy, *Inscriptions du troisième système*, *sub fine*, résumé dans *M. N. P.* p. 48, 49[2].)

DOMUS MAGNA.

[1] Ce n'est pas seulement le nom de Sargon, mais aussi ceux de l'Assyrie et de la Médie que M. de Longpérier a découverts dans les textes assyriens. Quand on relit aujourd'hui, en 1864, les articles de la *Revue archéologique* (1847, p. 504) et du *Journal asiatique* (1847, t. X, p. 532), on regrette que cet érudit se soit arrêté en si bon chemin.

[2] Nous nous servirons souvent, pour la facilité des citations, des abréviations suivantes :

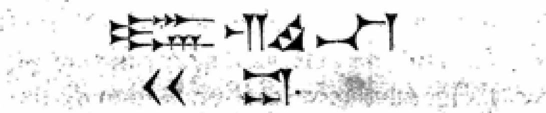
Layard,	*Inscriptions.*	*L.*
Rawlinson,	*Babylonian text of Behistun.*	*R. Beh.*
	Inscriptions of Western Asia.	*W. A. I.*

Ces deux signes, que nous transcrivons par *hekal*, méritent cependant une observation particulière. Leur lecture et leur traduction littérale ne peuvent offrir aucune difficulté; mais ils donnent à la phrase un aspect bizarre, qui fait douter de l'exactitude de leur traduction, d'autant plus que l'écriture égyptienne emploie précisément une expression analogue pour désigner le roi. On trouve en effet, soit dans un cartouche, soit précédant un nom royal, les deux signes qui correspondent, pour le sens absolu, aux deux signes . Mais l'analogie ne peut se poursuivre, les deux termes ne sont pas la traduction l'un de l'autre. En effet, sur le vase quadrilingue de Venise, l'expression égyptienne , qui correspond au perse *khsâyathiya vazarka*, est rendue par l'assyrien , *šarru rabu*, qui suit le nom du roi. D'un autre côté, sur le sceptre[1] de Hammourabi, nous voyons que le groupe précède le nom royal et n'exclut pas le qualificatif *šarru* qui le suit, de sorte que la traduction littérale reste, sans qu'il

Botta,	*Inscriptions de Khorsabad.*	*B.*
Hincks,	*Assyrian syllabary.*	*H. S.*
Oppert,	*Expédition en Mésopotamie.*	*E. M.*
	Études assyriennes.	*E. A.*
	Éléments de la grammaire assyrienne.	*G. A.*
Ménant,	*Inscriptions de Hammourabi.*	*M. H.*
	Les écritures cunéiformes.	*M. E. C.*
	Les noms propres.	*M. N. P.*

[1] M. Ménant croit que l'anneau de bronze qui porte le nom de Hammourabi formait le haut d'un sceptre (*M. H.* p. 67.)

soit possible de rattacher d'une manière plus ou moins détournée cette expression aux titres royaux qu'elle précède. En fait, ces deux signes ne paraissent pas avoir été indistinctement employés par les Assyriens. On les trouve au commencement de presque toutes les inscriptions gravées sur le palais et sur beaucoup d'objets qui font partie intégrante du palais; mais ils ne figurent pas sur les inscriptions qui en sont détachées, par exemple, sur le baril ou sur les briques qui ont servi à la construction des murs extérieurs, etc. Comparez, au surplus, les différentes inscriptions des rois assyriens, dans le recueil *Western Asia Inscriptions*, publié par MM. Rawlinson et Norris, *passim*.



Sargina. Nous avons respecté dans la transcription de ce nom royal les analogies qui le rattachent à la transcription hébraïque, et qui ont mis sur la voie de l'identité de ce personnage avec celui qui est mentionné au chapitre d'Isaïe si connu à propos de ce nom. Cependant cette transcription repose sur une coïncidence toute fortuite entre deux articulations assurément très-rapprochées, mais qui proviennent de deux sources différentes, et dont une analyse rigoureuse donne l'explication. Le nom de Sargon se compose de deux éléments. Le premier n'est autre que le monogramme royal, qui se présente sous les

formes bien connues et bien déterminées , , et qui s'articule *śarra*, *śar*, סַרָא, סַר. Le second se présente sous deux formes et . Le signe paraît être ainsi une expression idéographique, et une expression phonétique qui en donne la transcription. Il n'en est pourtant pas tout à fait ainsi. Le signe représente véritablement une expression idéographique, et a le sens de « vrai. » Il se transcrit, ainsi que nous le verrons plus tard, par le nom de *kiēnu, ki in-ni.* Le groupe , au contraire, est un *allophone*, c'est-à-dire une expression touranienne introduite dans l'écriture assyrienne, pour la valeur de l'idée qu'elle représente. (*E. M.* t. II, p. 93; *M. H.* p. 29.) Or le groupe, qui se lisait *gina* dans l'idiome des inventeurs de l'écriture anarienne, se dit *kinu* dans la langue des Assyriens; nous en avons la certitude par une liste d'adjectifs de cette nature, publiée en entier, *E. M.* t. II, p. 94, et dans laquelle le groupe est expliqué par . *Kinu* ou *kin* est donc l'expression phonétique du second élément du nom de Sargon; l'ensemble est donc à prononcer *śar kīn*, סַר־כִין ou *śar kan*, סַר־כָאן. L'analogie toute fortuite du terme allophone avec l'articulation assyrienne, rendue plus grande encore par l'altération de la prononciation des gutturales dans les différentes contrées de l'Assyrie, a conduit les Juifs à la transcription de סַרְגוֹן. D'un autre côté, la forme également très-admissible *kayanu* (Inscription de Londres, col. I, ligne 17; *W. A. I.* pl. LII, n° 3,

col. I, lig. 10), qu'on transcrit כָּיַן ou כָּוָן, a conduit les Grecs à la forme Ἀρκέανος du Canon de Ptolémée. Il en est résulté deux formes du même nom, dont l'étymologie assyrienne vient d'expliquer l'identité. Enfin, il reste encore à examiner si le premier élément, exprimé par le mot «roi,» doit être employé à l'état simple ou à l'état emphatique. Sir H. Rawlinson semble se décider pour la dernière alternative, il écrit (*Athenæum*, 12 juillet 1862) *Sharrugina*[1]. Nous ne croyons pas que l'état emphatique au substantif soit nécessaire ici. En effet, Sargon a pu aussi bien se nommer *Śar kīnu*, סַר־כִּינָא ou *Śar-kayānu* סַר־כַּיָנָא, «roi véritable,» que *Śarru-kinu* סַרָּא־כִּינָא, «le roi véritable.»

Kissati, exprimé soit en toutes lettres, soit avec l'idéogramme 𒆳, comme dans les briques, n'a pas besoin d'une nouvelle explication. (Voyez *E. M.* t. II, p. 314; *E. A.* p. 51.)

Ligne 2. *Sakkanakku Babila śar Samiri au Akkadi* sont des titres expliqués depuis longtemps. (Voyez Hincks, *Babylon and its Priest-Kings*, *Journal of sacred literature and biblical record.* Jan. 1859; *E. M.* t. II, p. 308; *E. A.* 30, 31.) M. Ménant propose de lire ces deux mots *Samiri au Akkadi* au singulier. (Voyez

[1] Les savants anglais écrivent le mot «roi» par un ש, et non pas comme nous par un ס. Nous n'oserions condamner, au point de vue grammatical, le parti pris par MM. Rawlinson et Hincks, puisqu'une constatation récente nous a permis d'affirmer que les ש et שׂ hébraïques sont, en assyrien, généralement exprimés par la même articulation *s*. Pour le mot *śarru* cependant, nous croyons avoir une preuve directe, tirée d'un syllabaire.

M. H. p. 40.) Le passage parallèle de la salle XIV ajoute *śar kibrāt arba'* «roi des quatre légions» (*B.* pl. CLIX, n° 3, l. 1).

Le titre de vicaire, écrit

[cuneiform],

est composé des signes «pied, au-dessous,» et «serviteur;» c'est donc un idéogramme qui a un sens des plus humbles; il se prononce *sakkanakku*, et ne se trouve à Ninive qu'avec le nom de Babylone.

B. QUALIFICATIONS MORALES DU ROI.

Ligne 3. *Mikir ilui rabuti.* L'explication de *mikir* se trouve *E. M.* t. II, p. 305.

Sa Aśur, Nabu, Marduk. Les noms des divinités sont aussi suffisamment connus et expliqués. (Voyez *E. M.* t. II, p. 88.) Nous remarquerons toutefois que le nom de *Nebo*, ordinairement écrit avec l'idéogramme [cuneiform], se trouve écrit en toutes lettres [cuneiform] *Nabiav*, dans le passage parallèle de l'inscription des pavés des portes. (*B.* pl. I, l. 5.) On lit dans la salle XIV : *Assur, Nebo, Marduk*, *ilui*, *tikliya* «les dieux, mes protecteurs» (*B.* pl. CLIX, n° 3, l. 2).

Ligne 4. *Śarrat lasanan yusadlimanisu*, ou plus correctement, Salle XIV, *B.* pl. CLIX, n° 3, l. 2, *usadlimaninniva.* (Comparez les mêmes expressions, *E. M.* t. II. p. 337.) — *Śarrat* est écrit, dans la salle VII, *B.* pl. CXXI, avec l'idéogramme.

Yasadlimu, יְשַׁדְלְמוּ 3ᵉ p. pl. m. aor. shaph. de דלם avec le suffixe de la première personne.

Zikir sumiya זְכַר שְׁמִי. Voyez pour ces expressions *E. A.* p. 89; *E. M.* t. II, p. 44, 155, 157, 313. Comparez *Inscr. de Londres*, col. I, l. 49, dans *E. M.* t. II, p. 216, et le *Syllab. K.* 197. Le baril de Sargon porte le passage suivant (*W. A. I.* pl. XXXVI, p. 40) :

Kima zikir sumiya sa ana naṣar
Sicut commemoratio nominis mei quo ob observationem

kitti au misari sutisur la liḫi la ḫabal
fœderis et legum, (ob)directos sine debilitate, sine oppressione

ensi imbuinni ilahi rabati.
subjectos, nominarunt me dei magni.

כְּמָא זְכַר שְׁמִי שַׁאן נְצַר כִּתָּא
וּמִשְׁרָא שֻׁתְּשֻׁר לָא לְחִי לָא חֲבַל עֲנָשִׁי
יְנַבְּאוּאַנִי לָהִי רַבָּתָא

(J'ai nommé la ville) d'après mon nom que les grands dieux m'ont donné pour perpétuer le souvenir de ma fidélité à observer les traités et la justice, la mémoire de ma constance à les faire observer sans pression.

Sargon, dans ce curieux passage, fait une allusion à son nom (*Sar-kin*) dans les mots *ana naṣar kitti; kitti* est l'état emphatique de *kinat*, employé pour *kinti* (*G. A.* § 71), et provient de la racine כון comme le second élément de son nom.

Ligne 5. *Makḳu* est un mot très-difficile à ex-

pliquer. Nous le rapprochons de la racine נקה, qui en assyrien a la même signification que dans les autres langues sémitiques. נִקָה *nikāh* est le terme employé pour indiquer un sacrifice expiatoire. En dehors de *makku* il y a le mot *makkat*, souvent employé dans les titres de Sennachérib, dans le complexe *śahiru makkāti*, qui n'est pas encore interprété. (Voyez par exemple *L.* pl. LXIII, l. 2 *et passim.*) En donnant à *makku* la traduction de *insons*, nous nous y sommes crus d'autant plus autorisés que de semblables titres se trouvent souvent. (*Cf. E. A.* pag. 32.)

Il se pourrait encore que le groupe *makku*, qui ne se trouve pas ailleurs, fût un idéogramme.

Dans la phrase *usiṣa ana risiëti* « j'ai déclaré la guerre à l'impiété, » le dernier terme se rapporte à l'hébreu רשע; nous le transcrivons רִשְׁעִית.

Usiṣa אֻשִׁיצָא, 1re pers. s. aor. sh. de אצא, hébreu יצא; représenté souvent par l'idéogramme [cuneiform] (Syllab. K. 64, *E. M.* t. II, p. 288.) Le verbe, connu d'ailleurs, se trouvera sous beaucoup de formes dans ce texte : *ṣit* צֵאת, « origine, lever; » *uṣṣi*, אֻאְצָא inf. l. 171 (*G. A.* § 180); *liṣā* לִצָא préc. kal.

C. HAUTS FAITS DE JUSTICE ET D'ADMINISTRATION.

Ligne 6. *Sa Śipar, Nipar, Babila au Barsipa zaninuśśan itibusa.* Dans les inscriptions de Sargon, les quatre villes figurent généralement ensemble; quelquefois Borsippa manque. Les idéogrammes rendant *Sipar* et *Nipar* sont expliqués dans un syllabaire K. 46

(*E. M.* t. II, p. 89; t. I, p. 271). La citation de Sipar « ville du soleil, » dans une inscription de Tiglatpileser IV, (*L.* pl. XVII), est assez sûre; Nipour représente probablement le moderne Niffar, au centre de la Mésopotamie. (*E. M.* t. I, p. 270.)

Zaninatśun provient de *zaninat* זַנִנוּת, nom abstrait de זנן. Pour זַנִנוּשָׂן au lieu de זַנִנוּתְשָׂן, voy. *G. A.* § 69. Le mot זנן est souvent expliqué. (Voy. *E. A.* t. II, p. 261, 266; Ménant, *Éléments de lecture*, p. 28.)

Ligne 7. *'Itibbusu* אֶעְתְּבַּשׁ, 1re pers. s. aor. iphtaal de עבש faire. L'infinitif *itibbus* עְתְּבַּשׁ se trouve avec le sens de *facinus* « exploit. » (Voyez l. 148 et *passim.*) Le précatif *lutibbis* לֻעְתְּבִּשׁ se trouve *Inscr. de Londres*, col. II, l. 1.

La phrase suivante est d'une interprétation difficile :

Sa ṣabi kidinni malbasu ḫibiltasun usallimu.

Le mot *usallimu* a été complété à l'aide d'autres inscriptions, par exemple celle des barils (l. 4) et celle du revers des plaques, où on lit :

Ḫadin insutisun musallimu ḫibiltasun.

La salle VIII, à Khorsabad (*B.* pl. CXXXV, l. 10), pourtant semble donner :

Sa ṣabi kidinni malabasū ḫibiltasun arib va « Je combattis les transgressions des hommes soumis à des lois respectables. » Le verbe *usallim* veut dire « récompenser, punir. » *Arib* אֲרִב, au contraire, semble venir de ריב « combattre. » Le mot est écrit [illegible], et régulièrement formé de la racine. (*G. A.* § 184.)

Dans la leçon de la salle VIII, cette phrase se rattache par *va*, « et, » (*G. A.* § 244) à celle qui suit.

La locution, dont nous analyserons maintenant tous les éléments, se transcrit ainsi :

שֶׁצַּבְאֵי כִּדִנֵּי מַלְּא בֻּשׁוּ חַבְלְתַּשְׁן אַרְב

Ṣabi צַבְאֵי est quelquefois écrit avec l'idéogramme expliqué dans les inscriptions trilingues (*E. M.* t. II, p. 126) et dans quelques exemplaires par *ṣa ab*. Le signe, dans les syllabaires, est expliqué par *ṣabā*, et a en même temps la valeur phonétique de *ṣap*. (K. 62. *E. M.* t. II, p. 114, n° 168.)

Kidinni, mot difficile à transcrire כִּדִנֵּי. La signification de *norma* « loi, statut, » semble ressortir de tous les passages dans lesquels il se rencontre. Dans l'inscription des Taureaux, on lit comme titre royal : *kaṣir kidinnut*, et le midrasch du Cantique VIII, 13, nous dit que קצרקטין est un titre royal. Les autres langues sémitiques, sauf l'éthiopien, où un dérivé de cette racine ከንደ se trouve avec l'acception de « secret, » ne donnent pas de renseignements sur ce terme, dont l'acception semble être aussi sûre que sa forme sémitique.

Le sémitisme de cette expression est en outre attesté par la forme verbale *likaddin*, précatif du paël לִכַדֵּן, qui se trouve *Coll. photogr.* XXI, l. 7, avec le sens probable de « illustrer. »

Malbasu, plus souvent, et même dans ce passage,

écrit *ma-la-ba-su-u*, est une épithète parenthétique dont le sens paraît être « qui non est contemnendus. » La langue assyrienne nous donne plusieurs exemples de ces sortes de locutions : c'est ainsi que nous lisons *passim* שַׁעְלִיךְ מָאבָא « quod tibi faustum sit. » Le terme מַלָא בַשׁו indique une chose très-distinguée, très-nombreuse. (Voyez au surplus *E. M.* t. II, p. 94, 162, 221.)

Ḥibiltasun חִבִלְתַשֻׁן, du mot חִבִלְת, au singulier (le pluriel serait חִבִלְתִשֻׁן). *Ḥiblat* vient de חבל « endommager, injurier ; » dans l'inscription d'Artaxerxès Mnémon (*E. M.* t. II, p. 198), on trouve *uḥabbalas*, le paël avec le suffixe. La racine חבל, en chaldaïque et en hébreu, a la même acception de « nuire ; » l'assyrien connaît plusieurs formations, par exemple חֲבָלָא. La forme *nuani* est un *allophone* casdoscythique introduit comme représentant idéographiquement les formes *sun* et *sunu* qui sont données par le passage parallèle du baril de Sargon, *ḥibiltisun*, *W. A. I.* pl. XXXVI, l. 4, et de la salle V, *ḥibiltasunu*, *B.* pl. CLIX, l. 3, et salle VIII, *B.* pl. CXXXV, n° 9, l. 9. (Voyez, pour les allophones, *E. M.* t. II, p. 93 ; *M. H.* p. 27.)

Ligne 8. *Usassig* אֻשַׁשִׁג, 1re pers. s. du shaphel de נשג (en hébreu נשג), au hiphil « atteindre. » On trouve souvent, dans la même acception, le participe מֻשַׁשִׁג. (Voy. *Inscr. des Pavés*, pl. XVI, l. 6 ; *Inscr. des Taureaux*, pl. LX, l. 7.)

Mušikki est expliqué dans un syllabaire (*Coll. phot.*) par *kudurru*, le second élément de Nabuchodonosor, qui maintenant est connu comme équiva-

lant à l'hébreu כתר, en grec *κίδαρις*, « couronne. » (Voy. *E. M.* t. I, p. 180.) L'origine du mot *muššik*, et emph. *mussikku*, est obscure. Rien, du reste, ne nous autorise à ne pas lire *umšik*, *amšikku*. C'est un des cas, extrêmement rares, où la lecture n'est pas sûre; mais au moins, dans cette occasion, nous avons la satisfaction de pouvoir expliquer le mot.

Voyez, pour les noms de villes qui ne peuvent être identifiées en partie, *E. M.* t. I, liv. III, ch. 1.

Ligne 9. *Nivit* נְוָה « demeure. » (*E. M.* t. II, p. 321, 322; t. I, p. 227.)

Le nom divin *Laguda* ne se trouve que dans ce passage, répété une cinquantaine de fois sur les monuments de Khorsabad.

Lignes 9 et 10. *Usappiḫ nisisun*, littéralement : « Je fis sortir leurs habitants. » *Usappiḫ*, la lecture du dernier caractère [cunéiforme] *piḫ*, et non *si-ḫa*, est assurée par un passage de Sennachérib qui donne [cunéiforme]. Voir aussi le Prisme d'Assarhaddon, col. 2, l. 25. *Usappiḫ* est la 1re pers. s. aor. sp. de נפח, qui, en assyrien, est un synonyme de אצא. Nous verrons souvent dans cette inscription נְפַח שַׁמְשָׁא pour צֵאת שַׁמְשָׁא « lever du soleil. » Nous ne dissimulons pas que ce verbe peut s'expliquer comme paël de שפח, conservé en éthiopien, et présentant en hébreu les mots שפחה « servante, » et משפחה « famille. » L'inscription du Pavé des Portes donne *musappiḫ*; c'est le participe. (*B.* pl. XVI, l. 8.)

Nisi est souvent expliqué, par exemple, *E. M.* t. II, p. 126. Dans l'inscription de Hammourabi (c. I,

l. 20), le monogramme archaïque du signe est employé au singulier, et indique «pays;» il est aussi expliqué *mātu* par un syllabaire.

Ligne 10. La phrase suivante n'est pas très-difficile quant au sens, parce qu'il se développe aisément des passages où les mots sont employés; néanmoins il n'est pas facile de les assimiler tous aux racines des autres langues connues, quoique leur sémitisme soit évident, L'inscription du Pavé des Portes donne simplement *kaṣir kidinnat balbiki badilta sa ili ir Ḥarrana.* (*B.* pl. XVI, l. 10. Voyez *infra.*)

La forme de *zakut*, également écrit *za-ku ut*, זְכַת, salle XIV (*B.* pl. CLIX, n° 3, l. 5), offrirait des difficultés si la grammaire ne pouvait pas établir une règle à son égard. *Zakut* est un pluriel masculin d'un nom, formé en *ut*, parce que la dernière lettre radicale est quiescente. De זָכָא se forme זְכַת, comme de נְקָא, נְקַת. Le terme provient de זכא ou זכה, dont la forme est garantie par le passage suivant (*W. A. I.* p. 66, II, l. 1):

Zakutu sa ina Babilu ..... yuzakkū.
Pacta quæ Babylone ..... pacti sunt.

זְכַת שֶׁאַן בְבָלוּ ..... יְזַכּוּ

Le verbe, employé au paël, montre que la racine appartient à la classe des ל״א ou ל״ה. Il s'agit d'un traité dont on trouve la traduction *E. M.* t. I, p. 249.

On lit dans le passage parallèle de l'inscription des Taureaux et des barils (l. 6):

Itti ṣab' Anav u Dagan isṭaru zakutśu.
Cum hominibus Oannis et Dagonis scripsit legem ejus.

אִתִּי צְבָא עֲנוּ וּדָגָן יִשְׁטָר זַכְּתָסוּ

Balbiki est une lecture possible; mais elle n'est pas sûre, parce que le *ki* pourrait être le complément idéographique de *ville* ou de *pays*. (*E. A.* p. 22.) Néanmoins la localité semble être en Syrie, et non loin de *Harran*, dont, en revanche, la transcription ne saurait être attaquée.

La phrase *sa ulta yumi ma'dati* est expliquée *E. A.* p. 102. Le mot *ma'dut* est donné par les inscriptions trilingues et signifie *beaucoup*. (*E. M.* t. II, p. 131; *R. Beh.* p. 3, 45.) Au lieu de *ma'dati*, on lit dans le passage parallèle, s. XIV, n° 3, lig. 5, *ullati*.

Ligne 11. *Immasu* est sûrement une 3ᵉ p. m. pl. d'un verbe מוש ou נמש, avec la signification de « céder, » comme l'hébreu מוש. Le mot se trouve encore dans les inscriptions de Sardanapale III et de Salmanassar III, 1ʳᵉ p. *attamus* אַתְּמַשׁ, et 3ᵉ p. *ittumus* יִתְּמֻשׁ, iphtaal du même verbe, ayant sûrement la signification de « partir. » La forme יִמָּשׁוּ serait conforme aux règles de la grammaire, §§ 172 et 184.

On pourrait aussi voir dans *immasu* un niphal d'un verbe מאש, parent de l'hébreu מאס « refuser, » et transcrire יִמָּאשׁוּ. Nous reviendrons sur ce sujet à la ligne 126.

Au sujet du *va*, voy. *E. A.* p. 190, note; *G. A.* § 6.

Kidinnaśśun pour *kidinnutśun*. (*G. A.* § 69.)

Badiltu est rendu, dans quelques exemplaires des

barils et des revers des plaques, par *ba-di il-ta*. D'ailleurs, dans ce même texte, nous avons, l. 137, *badlati*[1]. Nous ne pouvons, à cause des deux valeurs de qui comporte *di* et *ṭi*, décider s'il faut écrire בדל « changer, » ou בטל « finir ; » nous penchons pour le premier. La question sera tranchée quand nous aurons dans une forme la seconde radicale mue par *u ;* alors l'orthographe nous aidera à distinguer *du* de *ṭu*. *Badiltu* semble être pour *badilatu*, ce qui donnerait à *kidinnut* la valeur d'un féminin au singulier.

Utir, 1re p. s. du aphel de תור, avec la signification de « porter, amener, » se trouve à chaque page des textes assyriens. *Asrus* est un adverbe (*G. A.* § 198), formé de אשׁר « place. » Souvent on trouve *ana asrisun utir* « je le réintégrai à sa place. » *Asar* « place, » remplace le perse *gâthu*, le persan گاه (*R. Beh.* p. 82 ; *E. M.* t. II, p. 213) ; nous n'aurions pas même besoin de ce secours pour déduire la valeur du chaldaïque אתר et de l'arabe اثر.

Ligne 12. *Sa ilaï rabi ina kun libbisun ippalsuni.*

Le pronom relatif *sa* se rapporte au sujet général, qui est *Sargon*, et se trouve dans un emploi bien sémitique. Le mot *kun* כון « constance, » de כון « être, être fixé, » se rencontre souvent construit avec *lib*, ét. emph. *libbu* לִבָּא « cœur. » (Voy. *E. A.* p. 9, 26.) Ainsi Tiglatpileser I (*W. A. I.* p. 9, l. 20) dit de lui-même :

[1] *Baṭlati* est une faute d'impression.

Sa ina kun libbikun tutasu
Quem in constantia animorum vestrorum elegistis (eum).

שַׁאן כּוּן לִבְּכֻן תָּאתָּאשׁוּ

Le signe est le monogramme de « cœur; » il correspond au babylonien , mais il n'est pas employé, comme ce dernier, pour indiquer la syllabe *lib*. Le caractère syllabique est toujours à Ninive exprimé par . Le signe *bi* ou *ba*, qui suit le monogramme, est un complément phonétique.

Ippalsuni יִפַּלְשׁוּנִי est la 3ᵉ p. m. pl. du niphal de פלשׁ, qui a le sens d'être propice. La forme babylonienne s'écrit avec un ס ou un שׂ; elle est également employée au niphal avec cette acception. Nous connaissons les formes de l'impératif au masculin et au féminin, נַפְּלַס et נַפְּלְסִי. (*E. A.* p. 152; *E. M.* t. II, p. 273, 300.)

Nous trouverons dans ce texte (l. 188) le précatif du niphal *lippalis* לִפַּלִשׁ. (Voir *G. A.* § 165 seq.)

Il est assez rare qu'un שׁ de Babylone ou de Ninive devienne dans l'autre localité un שׂ ou *vice versa;* néanmoins on en trouve quelques exemples, v. g. le verbe שׂום « poser » et d'autres. Dans notre cas, l'identité, qui se prouve encore par l'emploi de la même voix du niphal en Assyrie comme en Chaldée, ne peut pas faire l'ombre d'un doute.

D. PUISSANCE DU ROI ET ŒUVRES DE CIVILISATION.

Ligne 13. *Ina nabḫar maliki dannu zikruti isruku namma.*

Tous les mots composant cette phrase ont été expliqués. *Nabḫar* נִבְחַר (*E. M.* t. II, p. 133); *maliki* est le pl. du part. de מָלַךְ « le régnant. » *Dannu zikruti.* (Voy. *E. M.* t. II, 337, 338.)

Isruka namma, de שרך, est longuement expliqué. (*E. A.* p. 159, 160; *E. M.* t. II, p. 275; *G. A.* p. 54, n. 2.) La seule difficulté est celle de savoir si *isruku namma* ou *isruku nuvva* est un mot analogue à la forme *uslṣavva*, ou s'il est composé de *isruku* et de *namma* « ensemble. » (*E. M.* t. II, p. 223.) Dans la transcription nous avons laissé subsister la séparation.

Nous devons faire observer que le dernier mot n'est pas dit sur toute cette question du *va* ou du *ma* ajouté aux formes qui rappelleraient l'aoriste paragogique des Arabes, et qu'on pourrait nommer la *mimmation* verbale.

Usatiru sikitti n'est pas expliqué avec autant de certitude que les passages qui précèdent et qui vont suivre. *Usatiru* (*yusatiru, G. A.* § 17) est la 3ᵉ p. m. pl. du shaphel de תור (*G. A.* § 180). *Sikitti* peut venir de *siktat* שִׁכְתַּת de שכת « être tranquille; » mais il pourrait également être dérivé de *siknat* שִׁכְנַת, précisément comme de *libnat* on forme *libitti* pour *libinti.* (*G. A.* § 71.)

Le passage suivant : *in yum bilutiya* jusqu'à *muniḫu*, revient fréquemment, ce qui ne l'empêche pas d'être

un des moins faciles. Souvent, dans d'autres textes des rois assyriens (p. ex. Tiglatpileser IV, *L.* pl. XVII, l. 4; Sargon, L. pl. XXXIII, l. 4), on lit : *altu yum śarrutiya* « à partir du jour de ma royauté, » c'est-à-dire « dès mon avénement. » La préposition *in* semble avoir ici le sens de « à partir [1]. »

Souvent le mot *malki* est écrit *ma-li-ki*, comme nous l'avons vu plus haut. Le mot *gabrai* change dans d'autres textes avec *gabrisu*. Dans ces deux cas, *gabri* est accompagné du suffixe de la troisième personne (Sargon, *L. l. c.*), ou *gabrāsu* (*Inscription des barils, W. A. I.* pl. XXXVI, l. 8).

Nous comparons *al ibsu* (le passage identique des revers de plaque porte *la ibsu*) avec d'autres passages où l'on trouve *ul ibassa*, en admettant ici la présence de la racine בשו « vilipender, » allié à l'hébreu בוש. Mais pour le mot *gabrai* 1re p. *gabrāsu* 3e p. (*G. A.* § 74), nous sommes moins favorisés, ce terme ne se trouvant que dans cette phrase, et présentant tous les inconvénients des ἅπαξ εἰρημένα. Néanmoins les langues congénères nous aident. Nous écartons la racine arabe qui veut dire « rebouter les membres brisés, » et qui a donné naissance à notre mot d'*algèbre*, ainsi que la racine éthiopienne qui signifie « faire; » mais en hébreu et dans les langues araméennes גבר veut dire « être fort, » d'où les mots hébraïque גִּבּוֹר, chaldaïque גְּבַר « homme. » Mais même en hébreu l'idée de force, de supériorité, touche celle d'orgueil et

[1] Dans le passage parallèle des barils de Sargon (*W. A. I.* pl. XXXVI, l. 8), on lit aussi *altu yum bilutisu gabrasu*, tout à la 3e personne.

d'arrogance; ainsi nous lisons dans le livre de Job (c. XXXVI, 9):

וַיַּגֵּד לָהֶם פָּעֳלָם וּפִשְׁעֵיהֶם כִּי יִתְגַּבָּרוּ

Nous proposerons donc, pour le terme assyrien נַבַּר, la signification « d'ennemi ou de rival. » M. Rawlinson (*Beh.* p. 98) avait déjà compris ainsi cette phrase, quoiqu'il ne la lût pas encore parfaitement.

Ina ibis ḳabli taḫazi ul amura muniḫu.

Le texte des barils, que nous avons cité tout à l'heure, met *imura* à la 3ᵉ personne, et donne les valeurs phonétiques des signes et qu'il remplace par *ḳab-li.u.ta-ḫa-zi.* Voyez aussi le passage identique des inscriptions des revers de plaques (*B.* pl. CLXIV et suiv.). Le dernier signe, dans le sens de bataille, est connu par le document de Bisoutoun (l. ss. *E. M.* t. II, p. 223), et on a déjà discuté à cette occasion le mot *taḫaz* ou *taḫas*. Quant au premier, le *Syllabaire* K. 110 lui attribue également la valeur *ḳabluv*, et, pour que nous ne soyons pas indécis si nous devrons donner à la valeur de *gab* ou de *ḳab*, les inscriptions de Khorsabad, à plusieurs reprises, ainsi que le syllabaire K. 110, lui substituent *ḳa-bal.*

Dans notre passage, nous avons l'état emphatique au singulier. (*G. A.* § 31.)

Les mots *ul amuru muniḫu* sont difficiles, car pour les expliquer nous sommes obligés de résister à une

interprétation que le sémitisme de la lecture justifierait, mais que l'examen des textes repousse. En effet, en appliquant au signe la valeur de *ṣal*, et en lisant le mot *muṣalḫu*[1], état emphatique de *muṣalliḫ*, nous obtenons un mot parent des racines צלח, صلح « prospérer, » et que nous pouvons traduire par « victorieux. » Mais cette lecture devient impossible par la comparaison des textes, et nous trouvons, dans l'assyrien lui-même, le moyen d'assurer et de contrôler notre lecture ; en effet, dans le passage identique de la salle VII et sur les barils, on lit *mu-ni iḫ-ḫu ;* il en résulte clairement que le signe doit avoir ici sa valeur ordinaire de *ni* et non point la valeur de *ṣal*, que l'orthographe du mot repousse. Il faut donc chercher la valeur du groupe *muniḫu*. Nous le considérerons comme un participe de אנח (G. *A.* §179), qui veut dire « tomber en ruine. » Mais la difficulté n'est pas encore complétement résolue, car il faut déterminer quelle est l'acception de *muniḫu ;* est-ce « celui qui est tombé » ou « celui qui fait tomber, » à l'aphel et par conséquent « un héros ? » Nous proposons ce dernier sens, qui, du reste, n'est pas contredit par les nombreux passages où ce terme se rencontre.

Une étymologie parfaitement admissible pourrait rattacher le mot *muniḫḫu* ou *muniḫu* (G. *A.* § 121) au paël d'une racine נחח, alliée à l'hébreu אנח, et ayant la signification de « celui qui fait gémir. »

[1] C'est ainsi que M. Rawlinson (*Beh.* p. 98) avait transcrit ce groupe.

Le mot *amura* présente des difficultés analogues et d'un ordre complexe. Les racines אמר et נמר veulent dire « voir, » et cette acception est prouvée par les textes trilingues (*E. M.* t. II, p. 155, 158, 167, 183, 226); les mêmes mots se retrouvent dans cette inscription et dans d'autres aux voix du paël et du niphal. Mais il est presque impossible de donner à ce terme, dans cette ligne et dans la suivante, la signification de « voir. » Nous devons nous souvenir de la racine מור « changer[1], » et nous proposons donc le sens de « fléchir, céder. » Nous reviendrons sur cette expression.

Matāt nakiri kalisun karpanis uḥappi, « je fis trembler les pays, tous les rebelles, comme du. . . . . »

Uḥappi est plus facile à lire et à caractériser grammaticalement qu'à expliquer. La forme est clairement la 1re pers. sing. aor. du paël de חפה. En hébreu, cette racine est alliée à חבא « cacher, » et c'est sous cette acception que חבא se trouve en assyrien (*Tigl.* I, col. III, l. 64, *W. A. I.* pl. XVI). Le sens de « cacher » néanmoins ne semble pas pouvoir convenir ici; nous avons recours à une racine חפה « avoir peur, » alliée à l'arabe خوف, et qui au paël veut dire « trembler. »

Nous ne dirons rien sur les termes *matāt* et *nakiri*, connus par les inscriptions trilingues. (*E. A.* p. 167-168; *E. M.* t. II, p. 207.) Le mot *kalisun* veut dire

[1] En hébreu, cette racine ne se voit dans le sens actif qu'à l'hiphil; mais la présence du niphal (J. XLVIII, 11) montre qu'au kal elle avait la même acception.

« tout; » c'est le mot connu כל, كل des autres langues sémitiques, et il se construit, en assyrien, comme partout, avec le suffixe personnel. Il y a également dans l'idiome de Ninive la racine כלל à côté de כלה, d'où provient *kali*. L'acception de *kali* « tout » est, en outre, garantie par les inscriptions trilingues. Le mot *nabḥar* est connu par celles-ci avec ce sens; or souvent, dans le même texte, *nabḥar* et *kali* permutent, et tous les deux ont pour équivalent le monogramme [cuneiform]. (*E. M.* t. II, p. 134.)

Nous lisons *kalisun;* mais il se peut qu'il faille lire *kalisin* pour le mettre en accord avec *matāt;* n'ayant pas de preuve directe pour exprimer [cuneiform] par *sin*, nous avons maintenu la valeur de *sun*, qui peut se rapporter à *nakiri*.

Karpanis signifie « comme des *karap;* » mais nous ne savons pas ce que cela veut dire. La forme est faite comme *sadanis*, *hurśanis*. (*E. M.* t. II, *passim; E. A.* p. 126; *G. A.* § 199.)

Ḥammami sa arba' addā ṣirriti, « je choisis leurs symboles de sujétion dans les quatre éléments. » Le mot צָרָת se trouve comme hommage offert au monarque, dans plusieurs passages, par exemple dans l'Inscription de Hammourabi, où il est dit que les dieux ont rempli la main du roi des *ṣirrat* des peuples, *ṣirrazina ana gatia yamallū* צִרְזִנָא אַן גָתִי יַמַלְאוּ (*M. H.* pl. XIV, l. 14.) L'inscription de Sagaraktiyas conservée par Nabouimtouk (voir *E. M.* t. I, p. 272)

donne également ce terme. (*W. A. I.* pl. LXIX, col. III, l. 26.)

ṣiriti *kulâ* *nisi* *ḳatua*
servitutis symbolis omnium hominum manum meam
usmallû
implevere.

צִרִית כֻּלָּא נְשֵׁי קְתוּי יְשַׁמְּלְאוּ

Le mot *ṣirit*[1] se trouve ailleurs remplacé par *bilat*, qui veut sûrement dire « tribut; » néanmoins nous connaissons déjà tant de termes désignant cette idée que nous osons donner à *ṣirit* l'acception de symboles de soumission offerts aux rois de l'Asie antique. Ainsi on offrit aux rois perses la terre et l'eau[2], et les bas-reliefs assyriens fournissent la représentation de semblables actions symboliques.

Nous croyons que les mots *ḥammami sa arba'* indiquent les quatre éléments; il n'y a de parfaitement sûr que le mot *arba'* « quatre. » (*G. A.* § 64.) Le mot *ḥammami*, pluriel de *ḥammam*, vient de חמם « chauffer. » Cette racine est exprimée par le monogramme [cunéiforme], qui signifie également אור « lumière. » (Voir K. 110, reproduit *E. M.* II, p. 57; *E. A.* II, p. 93.) Le syllabaire K. 197 explique [cunéiforme] [cunéiforme] par *magar* « sphère, » et le monogramme se trouve avec cette signification dans le texte de Borsippa. (*E. M.* l. c.)

[1] Le passage qui nous occupe a été traduit; nous revenons aujourd'hui sur la signification qui fut donnée alors à *ṣirriti*, à l'aide de l'hébreu, parce que, avant tout, il faut expliquer l'assyrien par l'assyrien lui-même.

[2] Hér. IV, 127, 131, 133; V, 49, 73.

La racine חמם produit aussi le mot de חַמָּן « idole planétaire, » mot si connu ou plutôt si peu connu de la mythologie syriaque, et qui se retrouvait en Assyrie. Nous attachons au mot *ḥammam* le sens de « élément, » non pas les « quatre régions célestes, » comme nous croyions jadis. Le fait est que le mot *ḥammam* doit signifier un objet qui se trouve en nombre quadruple.

Reste le mot *addā;* d'autres textes, qui donnent ces phrases à la troisième personne, ont *iddū* (p. ex. les revers des plaques). Nous voyons donc que le verbe est נדה avec un ד. Cette racine se voit dans différents passages; ainsi nous lisons dans ce texte même (l. 38) que les Arméniens *iddū* « le corps mort de leur maître sur les montagnes. » Sargon dit : je *addi* « de la place pour élever des sanctuaires aux dieux. » Plusieurs autres passages établissent que le sens doit être « abandonner, laisser, distribuer. » Il ne se trouve pas de racine dans les autres langues sémitiques dont le sens puisse être agréé dans tous les cas, excepté dans l'exemple cité de la ligne où *iddu* veut être mis en rapport avec l'hébreu ירה « jeter; » mais ce sens ne pourrait être employé dans les autres passages. (Comparez le passage de *E. M.* t. II, p. 344 et 346.)

La différence de la voyelle n'est pas un obstacle, car on trouve dans les verbes ל״ה une grande incertitude pour les trois formes. (*G. A.* § 189.)

Nous nous arrêtons donc au sens plausible que nous avons proposé, en faisant observer toutefois

que là où les instruments philologiques manquent pour arriver à une interprétation sûre d'une phrase déchiffrée avec certitude, on ne devra pas rejeter, à cause seulement de l'imperfection de la démonstration, un sens qu'une découverte ultérieure peut confirmer.

Ligne 14. *Ḥarsāni biruti sa niribsunu asṭu laminav upatti va amura daragsun.*

Les mots connus sont *ḥarsāni*, pluriel de חֲרַשׁ, hébreu חרש, signifiant « forêt; » cette acception est souvent corroborée par les textes assyriens. Le mot *biruti* est une épithète au pluriel masculin en *ut*, dont le sens un peu obscur n'embarrasse pas l'interprète pour la totalité de la phrase. Le mot *upatti*, pour lequel dans d'autres textes on lit יְפַתּוּ, 3ᵉ pers. du kal, est le paël de פתח « ouvrir, être ouvert; » il se trouve dans ce sens en hébreu, quoique l'idiome de la Bible emploie de préférence, comme l'arabe et l'araméen, la racine פתח pour indiquer « ouvrir. » Mais nous avons dans d'autres inscriptions de Sargon *babi apti* בָּבֵי אַפְתֵּי « ostia pandi; » cette signification de « ouvrir » est certaine. Nous trouvons le participe מְפַתּוּ (*L*. pl. XII, l. *b*, 3) avec la signification « qui se fraye un chemin. »

La phrase incidente *sa niribsunu asṭa*, « dont l'étendue est vaste, » est claire. Le mot *nirib* « district » se trouve avec cette acception surtout dans les textes de Sardanapale III (*Standard inscription, passim*); il a égalcment la valeur de « distance. » (Voir plus bas,

l. 161.) Le mot *asṭa* אַשְׁטָא est le mot assyrien qui correspond régulièrement à l'hébreu ישט et à l'arabe وسط « être large. » La construction se trouve consignée *G. A.* § 233.

Laminav est une forme adverbiale employée souvent, provenant de *la* « pas, » et *mina* ou *mani* « nombre, » de מנה « compter. »

Le mot *birut*, comme nous l'avons transcrit, soulève une difficulté lexicographique; nous y croyons voir un sens voisin d'« épais, impénétrable, vierge. » Mais nous ne saurions alléguer une racine sémitique qui nous autorisât à suivre cette acception, à moins de lire *kasruti* קַשְׁרֻתָא, et de comparer le mot hébreu קשור « lié, fort. »

Le second membre de phrase *amura darugsun* est plus difficile, quoiqu'il ne se trouve pas isolé dans la littérature assyrienne. Tiglatpileser IV s'intitule *amira dargi u sapsaḳi* (*L.* pl. II, l. 1); par ce passage et d'autres, nous voyons que la dernière lettre radicale est *g* et non *k;* la racine est דרג, qui veut dire « monter. » On trouve dans la Bible מַדְרֵגָה « précipice » (Cant. II, 14; Éz. XXXVIII, 20), que le Targoum traduit par « tour. » Nous voyons dans *darug* דְּרֻג la désignation d'une forêt montueuse, difficile à traverser. Tiglatpileser I (*W. A. I.* pl. XII, col. 4, l. 56) dit qu'il a traversé des chemins à pic et des précipices.

arḫi	*idlati*	*dargi*	*tapiluti*	*usitiḳ*
vias	præcipites,	condensa		peragravi.

אַרְחֵי עַדְלָתָא דַּרְגֵי תַּפִּלְתָא אֲשַׁעְתִּק ·

Quant à *amara*, nous en avons déjà rendu compte. Nous traduisons donc cette phrase :

J'ai ouvert des forêts épaisses, innombrables, d'une vaste étendue, et je me suis frayé un chemin à travers leurs fourrés.

חַרְשָׁנָא בִּרְתָא שַׁגַּרְבְּשָׁן אַשְׁטָא לָא מִנָּא אַפְּתִי ׀ אֲמַר דְּרַנְשָׁן׃

Ligne 15. La phrase suivante renferme plusieurs mots d'une assez grande difficulté; mais la facilité avec laquelle nous dégagerons le sens de la phrase principale peut nous guider pour retrouver l'acception de la partie incidente. Le monarque parle évidemment des pays qu'il a traversés; *etittiḳa* אֶעְתִּתִק ou *etattiḳa* אֶעְתַּתִק est l'iphtaal de עתק, qui, dans toutes les langues sémitiques, a la signification de « avancer, » d'où le mot, commun à presque toutes, עתיק, عتيق « antique, vieux. » Ce mot עתק se retrouve souvent avec cette même acception dans toute la littérature assyrienne, depuis Tiglatpileser I jusqu'à Assarhaddon; nous citions tout à l'heure le shaphel, mais l'iphtaal se trouve avec la même signification dans d'autres passages.

Le roi traverse des *mirdat;* מִרְדָת est le pluriel de *mirdat,* de ארד, en hébreu ירד, qui signifie lieu déprimé; en hébreu מורד. Quant au mot *la'ari*, il est évidemment composé de *la*, la négation, et d'un verbe. Ce terme se trouve souvent (par ex. Sennach. Prisme, col. 1, l. 18) avec la signification incontestable de « désert; » il est en rapport de génitif avec

mirdat, auquel se rapporte le pluriel féminin *paskāti*, de l'adjectif *pasak* פשק, dont l'assyrien nous donne le sens (par ex. *L.* pl. XII, l. 8).

sa	*arhi*	*paskuti*	*ittallak*
qui	vias	tortuosas	ingressus est.

שַׁאֲרְחֵי פַּשְׁקָתָא יִתַּלַּךְ

Sennachérib dit au féminin : *matāt paskāti* « des pays difficiles à traverser » (Pr. col. IV, l. 11). Tiglatpileser I, à différentes reprises, emploie ce mot dans le même sens (col. II, l. 77) et la philologie sémitique ne s'oppose pas à cette acception, car en arabe فسق signifie la même chose au sens moral (immoralité), et en hébreu le mot פשׂק (avec un שׂ) au paël veut dire « tordre. » (Éz. XVI, 25.)

Il se joint à cette phrase la phrase incidente *sa asarsina pat laddu* « dont les lieux sont un endroit de..... *laddu.* » *Laddu* est le seul mot obscur au sujet duquel nous ayons consulté le dictionnaire arabe pour trouver une signification possible. Nous supposons que *laddu*, d'une racine לדד, veut dire « lieu aride » ou « endroit où l'on souffre de la soif. » En arabe ملدود est quelqu'un à qui on infiltre lentement un breuvage dans le coin de la bouche, comme on fait pour ceux qui meurent de soif; nous avons traduit le terme *laddu* par « consomption. » — Le suffixe féminin *sina* se rapporte à *mirdāt paskāti.*

La construction du membre de phrase *itibbira nakab birāti* est difficile, tandis que les mots *nakab*

birāti נְקַב בְּאֻרְתָא « la perforation de puits » ne souffrent pas de contradiction. Mais le terme *itibbira* est moins clair ; nous y voyons la première personne de l'iphtaal de עבר « passer, » אֶעְתְּבַר . La racine עבר, dont la première acception est dans l'assyrien, comme dans toutes les autres langues sémitiques, « franchir » (une montagne, une rivière), se prête à beaucoup d'acceptions dérivées ; on n'a qu'à parcourir l'article עבר dans les dictionnaires hébreux, arabes et araméens, pour reconnaître ce fait. Nous y voyons le sens de « préparer en passant, » précisément comme la même forme de l'hébreu. L'hithpaël s'emploie avec l'accusatif pour indiquer, dans une autre nuance, « s'emporter. »

Nous transcrivons donc toute cette phrase :

מַרְדֻּת לַעֲרֵי פַּשְׁקָתָא שַׁאשַׁרְשֶׁן פַּת לְדָא אֶעְתְּתִק וַ אֶעְתְּבַר נְקַב בְּאֻרְתָא ·

Je traversai des vallées désertes et tortueuses qui étaient le siége de chaleurs mortelles, et je fis forer des puits sur mon passage.

E. ÉTENDUE DE L'EMPIRE.

Ligne 16. Les phrases qui suivent maintenant contiennent des formules souvent répétées : *Ina liti u danani sa ilahi rabuti*[1] *biliya* « en l'honneur et l'exal-

[1] Il vaut mieux lire *rabuti* que *rabi*; c'est d'abord plus conforme à la grammaire, et ensuite la forme *rabuti* se trouve phonétiquement dans beaucoup de passages provenant de toutes les époques, p. ex. dans l'inscription de Hammourabi (col. II, l. 19, *M. H.* p. 19).

tation des grands dieux »; mais rien ne s'oppose à traduire « avec la permission et l'agrément des grands dieux, mes seigneurs. »

Liti se rapproche de l'arabe لَتَّ « être élevé, » et *lih* se trouve en assyrien avec le sens de « procerus, » par exemple dans des titres royaux et dans le nom d'un des personnages de cette inscription, *Assurlih*. Le mot provenant d'une racine doublement défective, il sera toujours difficile de le comparer avec sûreté à une racine des autres langues sémitiques. Nous avons un autre mot *liti* qui se trouve avec la signification de « liste. »

Danani provient de *danan* דנן « être fort » (*E.M.* t. II, p. 329), et cette forme infinitive peut signifier également la puissance qu'on attribue aux autres et celle qu'on obtient d'eux; dès lors le mot de « consentement » n'a rien qui ne s'adapte à tous les passages où les inscriptions nous fournissent ces mots.

« Ce fut dans que..... » est expliqué par *sa* (*G. A.* § 233). « Que j'exécutai mes volontés » se trouve dans les mots *tuklâtiya usatbu*. Le mot *usatbu* est un shaphel de תבע « suivre, » אֶשְׁתְּבַע ; nous connaissons l'infinitif *satbu* (Inscr. des Taureaux et ailleurs) et d'autres formes. La voyelle *u* à la fin est insolite, mais elle ne manque pas d'analogie.

Le terme que nous transcrivons *tuklâtiya* est écrit avec l'idéogramme [cuneiform] suivi du signe pluriel et de *ya*. L'idéogramme en question se trouve remplacé dans les revers des plaques de Sargon, par

exemple, par le mot *takulti;* souvent l'expression idéographique est suivie du complément phonétique *ti* ou *tu*. (Comparez *E. M.* t. II, p. 338.) Le nom de Tiglatpileser commence par ce groupe avec ou sans *ti*. D'autre part, un syllabaire explique par *takullu*. *Takulti* תְּכְלְתָא est lui-même l'état emphatique de *taklat* תַּכְלַת, qui au pluriel fait תַּכְלָת, forme que nous rencontrons également écrite phonétiquement. (*G. A.* § 50.)

Le mot *taklat*, qui entre dans le nom royal *Taklat-habal-aśar* ou *Taklat-pal-aśar*, *Teglatphallassar* des Grecs, provient d'une racine alliée à l'arabe وكل et à l'hébreu יכל; de cette racine dont on a parlé (*E. M.* t. II, p. 273, 338) s'est formée une seconde racine תכל qui n'est pas inconnue aux langues araméennes, avec le sens de « confier; » nous connaissons en assyrien le niphal *attakil*, *ittakil*, *natkil* אַתַּכַל · יִתַּכַל · נַתְכַל, le paël *atakkil*, *mutakkil* מֻתַכִּל · אֲתַכִּל et d'autres formes. Le mot *taklat* en assyrien signifie « confiance en soi-même, puissance, volonté. »

Du reste, l'idéogramme n'a pas cette valeur de *taklat* seule; dans cette même inscription (l. 158), comme dans beaucoup d'autres passages, le groupe indique une essence de bois, peut-être l'ébène. Quelques passages surtout du Prisme de Tiglatpileser semblent militer en faveur d'une acception concrète qu'on pourrait attribuer à l'idéogramme; ainsi M. Hincks l'a voulu traduire par « arme ; » mais nous ne trouvons pas de raison concluante pour accéder à cette opinion.

Dans le membre de phrase suivant : *uraššiba nagap gariya*, « j'ai obtenu l'anéantissement de mes adversaires, » le mot *nagap* נגף est écrit comme *naḳab* נָקַב, ce qui tient à la particularité bien constatée de l'écriture anarienne, où les syllabes complexes formées par *ḳa* et *ga* sont souvent rendues par le même signe, par des raisons exposées dans les publications précédentes. Le fait est, entre autres, prouvé pour le signe *gab* et *ḳab* (*E. M.* t. II, p. 122, 135, 141, 194); de sorte qu'on doit admettre à cette place le mot *nagap* de נגף « frapper. » *Gariya* est le participe de גרה « attaquer, » et *gari* גָּרִי veut dire « ennemi. » Ainsi l'inscription du Harem (*E. M.* t. II, p. 338) le contient, et, à cette occasion, il a été question des passages où il se trouve, surtout dans le nom d'un chien de Sardanapale, מֻנַשִּׁךְ גָּרִישׁוּ, *munasik garisu* « mordant ceux qui le vexent. »

Le mot *uraššiba* (écrit ailleurs, salle VII, *u-raš-ši-ba*. *B*. pl. CXXI, l. 17) est sûrement la 1re pers. du paël de רסב; mais la racine fait défaut dans les dictionnaires sémitiques, au moins dans un sens acceptable ici, et il faut consulter les textes assyriens eux-mêmes. Nous avons choisi le sens « j'ai obtenu; » d'autres passages semblent lui attribuer la signification de « permettre, accorder, » même « promettre. » Le sens général doit être celui que nous avons proposé; il se peut que des tableaux synonymiques assyriens, et il y en a, nous éclairent davantage sur ce mot; nous y reviendrons à la ligne 84.

ÉNUMÉRATION DES PROVINCES DE L'EMPIRE D'ASSYRIE.

A partir de la ligne 16 jusqu'à la ligne 20 suit l'énumération des localités que Sargon avait soumises. Il commence par *Iatnan;* c'est l'île de Chypre, où est située la ville de Paphos, ainsi que le prouve le Prisme d'Assarhaddon (*W. A. I.* pl. XLVIII, l. 14; *Sargonides*, p. 58); il passe par l'Égypte, indique la Phénicie, la Syrie, la Médie, et finit par une nomenclature plus détaillée des villes d'Élam et des tribus de la Mésopotamie. Nous remarquerons seulement, ligne 19, *Puḳuda*, qui est écrit *Puḳudda* dans les Pavés des Portes. (*B.* pl. IV, c. 1, l. 61.)

Il y a peu de choses à reprendre. Le mot *tihamti* ou plutôt *tihamat* signifie «mer,» תְהֹמַת. (Voir *I. L.* col. II, l. 15, 16; *W. A. I.* pl. LIII.)

Ḳabal est donné par les syllabaires. (Comparez ce passage et les passages identiques avec le passage de la salle VII, *B.* pl. CXXI, l. 18.)

Le nom du soleil a souvent été expliqué. (Voyez entre autres *E. M.* t. II, p. 99; *M. N. P.* p. 25. Comparez au surplus les deux formes du nom de *Danni Samas*, dans l'inscription du Pavé des Portes, et le nom du soleil, *samas*, dans les revers de plaques, *B.* pl. CLXXIII, l. 10, et CLXV, l. 12.)

Le groupe idéographique [cunéiforme] est souvent remplacé dans les inscriptions par l'expression phonétique *aḥarri*, «postérieur.» C'est la Phénicie. (*E. A.* p. 129.)

Pour l'explication du mot *rapastav*, voy. *E. M.* t. II, p. 138, 341, 360.

Ana šiḥirtisa « secundum complexum ejus, » אַן סַחַרְתִּשָׁא, est une locution adverbiale fréquemment employée pour indiquer la totalité, de même que l'expression *nabḥar* expliquée par les inscriptions trilingues (*E. M.* t. II, p. 133).

Les mots *guti umki* nous sont complétement inconnus.

Ligne 19. Le mot *kisad*, que l'on retrouve également plus bas, ligne 22, a été suffisamment expliqué (voy. *R. Beh.* p. 101; *E. M.* t. II, p. 219, et *M. H.* p. 49). Il se présente tantôt idéographiquement, exprimé par , comme dans ce passage, ou par , comme dans l'inscription de Bisoutoun, l. 36, tantôt phonétiquement. (Comparez les deux expressions dans les passages identiques des Pavés des Portes. *B.* pl. VIII, l. 29 et infra, l. 22.)

La forme idéographique du nom du *Tigre* se trouve plusieurs fois dans l'inscription de Bisoutoun, une fois (l. 34) écrite comme ici, une autre fois (l. 35) exprimée par *Diglat* (*E. M.* t. II, p. 20, 216); les deux fois elle correspond au perse *Tigrâ*. (*R. Beh.* p. 102.)

Suivent des noms de tribus parmi lesquels nous remarquons celui de *Tul-Ḥumba*, dans lequel figure le nom du dieu *Ḥumba*, divinité susienne, que nous retrouvons également dans le nom du roi *Ḥumbanigas*, à l'occasion duquel nous entrerons dans les détails de la lecture.

Après ces quelques noms de tribus, très-souvent répétés, nous rencontrons le groupe *śati ṣab gati;* au lieu de *ṣa ab*, on lit souvent le signe complexe *ṣab* avec le signe du pluriel, et cet idéogramme signifie « les hommes » (*E. M.* t. II, p. 126). L'expression « les hommes » *gati* désigne donc un nom de nation; mais nous ne savons pas encore quel est ce peuple.

Ligne 21. *Sa miṣir Elamti. Miṣir* מִצְר (on lit aussi מִסְר) signifie « la dépendance. » L'idéogramme remplace à Bisoutoun (l. 5, 30 et ailleurs) *Élamti*, qui se trouve, par exemple, l. 41; tous ces groupes rendent le perse *Uvaźa.* (*R. Beh.* p. 16; *E. M.* t. II, *passim.*)

Dans le texte, il manque avant *Daniyas*, dans *Tirat-Duniyas*, le monogramme signifiant « dieu. »

La prononciation du signe que nous lisons *tirat* n'est pas certaine; nous connaissons, il est vrai, le mot avec la signification que le nom géographique comporte (*I. L.* col. IV, l, 30); mais nous l'avons choisie à cause du nom de Teredon, situé dans ces contrées.

Marrati est le mot qui traduit à Bisoutoun et à Nakchi-Roustem, l. 17, le perse *daraya* « mer. » (*R. Beh.* p. 18.)

On ne sait pas bien prononcer le nom souvent répété de la localité du golfe Persique; on hésite entre *Ni tak ki* ou *As mun ki* (*Dil mun ki*, *Rum mun ki*), qui se remplacent souvent, et même à cette

place. L'un des groupes est phonétique, l'autre est idéographique, sauf le *ki*, qui est un indicatif aphone; mais lequel faut-il choisir comme expression phonétique?

Mitharis est un adverbe dérivé de *mithar*, forme de l'iphtaal de מחר. *Abil* אֲבַל, de אבל (*G. A.* § 179), d'où l'infinitif *bilat* בְּלַת (ibidem). Ligne 22, *bit Iakin* s'écrit aussi *Ia ki in ni*, dans les Pavés, pl. IV, col. II, l. 5.

Ligne 22. *Sapitiya pahati ilisunu*[1] *astakkan va nir bilutiya emidsunuti.*

Parmi les désignations de «lieutenant, gouverneur,» le groupe idéogrammatique

précédé du signe «homme,» se trouve souvent, sans que les textes eux-mêmes fournissent dans un seul passage l'équivalent phonétique. Nous n'entrons pas ici dans la question de savoir si ce groupe est un groupe *allophone* touranien, ou s'il se compose des signes idéographiques «homme, main........ tête;» il s'agit pour nous de le prononcer. Nous rencontrons bien, dans les inscriptions, les termes de *sanuti* שַׁנְתָא «les autres, les seconds,» de שָׂפְרֵי «les décidants,» mais souvent à côté de notre groupe. Nous ne pouvons donc prendre ces termes comme équivalents. On serait autorisé peut-être à y voir le mot *sudari* ou *sutari*, qui se trouve dans l'inscription

[1] Il manque, par inadvertance, dans le texte, un crochet au commencement du signe complexe *ili*.

dite de Phillipps (col. III, l. 23, *W. A. I.* pl. LXVI); mais nous hésitons à adopter cette transcription, que nous n'avons pas jusqu'ici rencontrée dans les textes de Ninive. Nous voyons dans une tablette fruste du Musée britannique, dans la colonne phonétique, *sa-pi-ṭa*, et dans la colonne idéographique comme dernier signe RISRIS; les deux premiers manquent. Nous substituons donc, jusqu'à nouvel ordre, au groupe la prononciation *sapiṭ* שָׁפִט, participe de שפט, si connu comme désignation de «juge» et de «suprême magistrat,» depuis Jérusalem jusqu'à Carthage.

Le mot suivant *bil paḥāti* פַּחֲתָא, précédé de בעל, qui pourrait ne pas être un déterminatif aphone, est l'hébreu et le chaldaïque פחה «satrape,» qui, dans ces idiomes comme en assyrien, adopte la terminaison féminine du pluriel. On trouve à côté de *paḥat* le mot *piḥat;* mais alors ce terme a l'acception de «satrapie» et se transcrit פִּחוֹת.

Le reste de la phrase est expliqué *E. M.* t. II, p. 345.

La phrase *nir bilutiya imidśanuti* se retrouve souvent. La lecture de *mid* se prouve par la décomposition de cette syllabe complexe en *midu*, et le mot provient de עמר «fixer, être debout;» avec le suffixe il se transcrit אֶעֱמִדְסָנֻת (comp. *G. A.* §§ 115, 194, 69).

Le mot *nir* est certainement une préposition assyrienne, ayant probablement dans le principe une acception concrète, et rendant peut-être une des parties du corps humain dont nous sommes double-

ment pourvus [1]. Nous l'avions traduit par « côtés » (*E. M.* t. II, 119, n° 304); mais on pourrait admettre aussi les plantes des pieds. En arabe نير veut dire « combiner, » et se dit surtout de la combinaison de bordures de différentes couleurs; en arabe et en syriaque, ce même mot signifie « un joug double pour des bœufs; » M. Hincks a donné à ce terme le sens de « joug, » et un mot *nīr* existe réellement en assyrien avec cette acception (p. ex. Tigl. I, col. VII, l. 28); mais il est douteux que la préposition soit le même mot. Nous verrons qu'il n'y a pas un endroit où son acception prépositionnelle ne ressorte clairement avec le sens de « sous. »

FIN DE L'EXORDE.

ADDITION

AU MÉMOIRE DE M. RENAN

SUR LES INSCRIPTIONS D'OUM EL-AWAMID.

Deux savants, très-versés dans l'épigraphie sémitique, se sont occupés des inscriptions d'Oum el-Awamid, depuis le mémoire que j'ai consacré à ces textes [2] : ce sont M. l'abbé Bargès [3] et M. Levy de

[1] Dans le Prisme de Tiglatpileser, il y a pourtant constamment le pluriel au lieu du duel, et un syllabaire explique [cunéiforme] par *padanu*.

[2] *Journ. asiat.* sept.-oct. 1862.

[3] *Ibid.* août-sept. 1863.

Breslau[1]. Comme on devait s'y attendre, les travaux de ces deux orientalistes font faire un grand progrès à l'interprétation desdites inscriptions. La lumière ne se produisant, en de pareilles études, que par les efforts successifs des philologues, je crois devoir dire les points sur lesquels je me rallie au sentiment de mes deux savants émules, et ceux sur lesquels il m'est plus difficile d'adopter leur avis.

L'interprétation des deux premières lignes de la principale inscription d'Oum el-Awamid ne laisse place à aucun doute. Au commencement de la 3e ligne, je traduisais בפלג לאדך par « dans le district de Laodicée, » et M. Levy accepte cette interprétation. M. Bargès, au contraire, s'appuyant sur divers rapprochements ingénieux, propose de traduire par « dans l'intérieur de Laodicée, » ou simplement « dans Laodicée. » J'adopte ce sentiment comme très-probable. Aux locutions citées par M. Bargès à l'appui de sa conjecture, j'ajouterai l'expression בְּגוֹ, qui, dans le chaldéen biblique, est purement et simplement synonyme de בְּ. Ainsi בְּגוֹ־נוּרָא (Dan. III, 25; IV, 7; VII, 15) = בְּנוּרָא[2]. L'observation de

[1] *Phœnizische Studien*, III, Breslau, 1864. On trouve aussi dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, publiés par M. Desjardins, séances de 1862, p. 87-88, quelques observations de M. Munk, portant pour la plupart sur des corrections que mon savant confrère voulait faire au texte. Je suis persuadé que si M. Munk eût pu voir le monument de ses yeux, il n'eût pas pensé à ces changements. Les doutes qu'il conservait sur la valeur des chiffres et sur le mot צר, ont aussi, je pense, maintenant disparu.

[2] Cf. Gesenius, *Thes.* p. 271-272.

M. Bargès a son importance; elle lève les derniers doutes qui pouvaient rester sur l'application du nom de לארך à la ville antique dont les ruines s'appellent maintenant *Oum el-Awamid*.

J'ai longuement insisté, dans mon mémoire, sur la difficulté de la première partie de la ligne quatre. M. Levy accepte l'interprétation que j'ai proposée, et y apporte même une confirmation en rapprochant כלת de חלת, qui figure avec le sens de « tombeau » dans l'inscription d'Eschmunazar. M. Bargès, au contraire, oppose à cette interprétation plusieurs difficultés. Toutes ces difficultés ne me semblent pas également fortes : 1° עלת ne signifie pas nécessairement, en phénicien, « chambre supérieure, » comme semble le supposer l'étymologie. Dans l'inscription d'Eschmunazar, ce mot signifie simplement *cella* et désigne une chambre sépulcrale. L'étymologie en pareil cas est un guide trompeur. Notre mot « chambre » vient de *camera*, qui signifie « voûte. » Suit-il de là que toutes nos chambres soient voûtées? 2° Il n'est pas nécessaire de prêter au mot בלאת le sens de « prison, » ce qui amènerait à une locution fort prétentieuse en effet. Le sens pouvait être *locus clausus* [1]. Si כלת et חלת sont identiques, la vraie racine serait חלל, et le sens de « prison » serait écarté. 3° L'inscription de Malte que j'ai citée offre un exemple de redondance plus frappant encore que celui que me reproche le savant professeur de la Sorbonne. 4° L'explication donnée par Gesenius au mot כלה, dans

[1] Cf. Gesenius, *Thes.* p. 684.

l'inscription de Malte, n'est pas si hasardée que le veut M. Bargès. Avant que les inscriptions d'Oum el-Awamid fussent découvertes, on avait remarqué que l'hypothèse de Gesenius était confirmée par l'existence du mot חלת avec un sens analogue dans l'inscription d'Eschmunazar.

Je n'ai nullement donné mon interprétation pour certaine. Comme M. l'abbé Bargès, j'avais d'abord été tout à fait tenté de lire כְּלִיתִי, et de voir dans les lettres 4, 5, 6 la racine פעל[1], si naturelle en un pareil monument, et qu'on trouve au début de l'inscription de Gaulos. Mais des difficultés insurmontables m'ont arrêté, et l'hypothèse proposée par M. Bargès pour sortir d'embarras ne me satisfait pas. Elle consiste à lire בת = בֵּיתוֹ, « son temple. » Je ne connais pas un exemple certain de l'omission totale de l'affixe de la 3e personne masc. sing. Ce pronom affixe est d'ordinaire rendu par א (קלא = קולו ; תברכא = תְּבָרְכֵהוּ), comme on en trouve de nombreux exemples dans les inscriptions carthaginoises rapportées par M. Davis, et récemment publiées par le Musée Britannique (nos 49, 58, 68, 71, 83, etc.). Peut-être aussi est-il quelquefois rendu par ה pour הו. En tout cas, l'omission d'une telle lettre serait très-peu logique. Il ne s'agit pas ici d'une simple quiescente, comme celles que le phénicien a coutume de ne pas écrire. Il s'agit d'un mot, dont le retranchement eût plongé le lecteur dans une insoluble perplexité. Cela est si vrai, que le י quiescent,

[1] *Journ. asiat.* sept.-oct. 1862, p. 362-363.

représentant le pronom affixe de la 1re personne, est toujours écrit. Loin d'omettre des lettres aussi essentielles, notre inscription a pour tendance d'écrire des quiescentes qui, selon l'analogie générale de l'orthographe phénicienne, devraient être omises (בנתי). Si donc on persiste à lire פעלת ou לפעלת, et à prononcer כְּלִיתִי, il faut chercher un autre expédient. Pour moi, j'aimerais mieux alors admettre l'omission de l'article et traduire : « Portam hanc et valvas quæ (pertinent) ad opus templi peregi ædificare.........» Car de sous-entendre אש entre בת et כלתי (*templi quod peregi*), auquel cas l'omission de l'article s'expliquerait par la grammaire hébraïque[1], c'est ce qui est bien peu naturel. Pour qu'une telle explication pût se soutenir, il faudrait que בנתי fût avant כלתי. On peut bien dire : « J'ai achevé l'an...... la porte du temple que j'ai fait bâtir ; » mais non : « J'ai fait bâtir l'an . . . les portes du temple que j'ai achevé. » Aussi M. Bargès est-il forcé de traduire כלתי par « curavi, » ce qui est peu exact.

En ce qui concerne les chiffres, les deux savants philologues ont adopté mes hypothèses. M. Levy y a ajouté quelques rapprochements qui m'avaient échappé et qui ne laissent plus guère de place au doute. Quant aux ères, les difficultés qui m'avaient arrêté subsistent en partie. M. Levy croit que « l'ère du seigneur des rois » est celle des rois Achéménides, ou celle de Cyrus (538 avant J. C.). Notre inscription serait alors de l'an 258 avant J. C. Cela est bien

[1] Gesenius, *Lehrgebæude*, § 199.

plus vraisemblable historiquement que de la placer à l'an 32 avant J. C. où l'on est obligé de descendre, si l'on prend « l'ère du seigneur des rois » pour l'ère des Séleucides. Plus j'y ai réfléchi, en effet, plus il m'a paru impossible d'admettre que la destruction de notre Laodicée ait eu lieu après l'an 32. Ni Strabon, ni aucun des géographes postérieurs à notre ère ne parlent d'une ville en cet endroit. Tous les débris d'Oum el-Awamid sans exception sont de l'époque achéménide et de l'époque grecque. On n'y trouve pas un seul débris romain. Si la ville existait quand la Syrie devint province romaine, sans contredit elle fût venue jusqu'à l'islamisme. La domination romaine fut, pour la Syrie, une période de paix, de splendeur, de prospérité. Pas une ville ne disparut à cette époque; au contraire, une foule de localités qui avaient souffert des guerres civiles, à la fin de la domination séleucide, eurent une renaissance sous l'empire. Or, bien certainement notre Laodicée n'exista pas sous les empereurs. Les débris de l'architecture romaine ou byzantine abondent dans toutes les villes de Syrie qui fleurirent durant les premiers siècles de notre ère. Ajoutons aussi que, dans ces villes, tous les débris d'une époque antérieure ont disparu. On peut poser en principe qu'une ville ruinée de Syrie où l'on ne trouve pas de débris romains, et où l'on trouve des débris phéniciens ou grecs purs, a été détruite à l'époque des Séleucides. Cela est certain pour Amrit; car ici des passages formels de Stra-

bon et de Diodore de Sicile confirment les inductions, et nous assurent que Marathus fut détruite avant l'arrivée des Romains. Cela n'est pas moins certain pour Oum el-Awamid. La domination des Séleucides finit, comme on sait, par des troubles affreux et une complète anarchie. Presque toutes les villes recouvrèrent leur indépendance, et en profitèrent pour se livrer à des guerres municipales, qui firent de l'avénement de la domination romaine un grand bienfait pour le pays. C'est durant cette période de guerres civiles que tombèrent, pour ne plus se relever, Marathus et notre Laodicée. Et voilà la raison pour laquelle l'antiquité phénicienne, si effacée sur toute la côte de Syrie, ne se retrouve plus qu'à Amrit et à Oum el-Awamid. Voilà pourquoi ces deux champs de ruines offrent un caractère si exceptionnel de richesse, de fraîcheur, d'ancienneté. Voilà pourquoi on ne trouve un ensemble de ruines phéniciennes que là. Si une ville romaine avait existé sur la colline d'Oum el-Awamid, elle eût dévoré ces débris précieux, dont la découverte compensa pour nous tant de fatigues. Il y a bien eu à Oum el-Awamid un établissement de population postérieur à la destruction de la ville; mais cet établissement a dû être tout à fait misérable. On a pris les matériaux des édifices anciens sans les retailler pour en bâtir des masures. Ces matériaux ont été de la sorte écartés de leur place naturelle, mais non défigurés.

J'admets donc comme probable l'hypothèse de

M. Levy sur la première des deux ères mentionnées dans notre inscription. Quant à la seconde, celle « du peuple de Tyr, » qui aurait eu alors son commencement l'an 401 avant J. C. il est impossible d'arriver à une conjecture qui ait rien de satisfaisant.

Dans la 6e ligne, mes deux savants émules ont eu une très-heureuse inspiration, qui ne m'est pas venue. Après la 9e lettre, on voit un ensemble de traits où l'on est tout d'abord porté à voir deux lettres, וו. M. Bargès veut bien reconnaître que ce fut là aussi sa première impression. Mais il a très-bien vu, et M. Levy a vu de son côté, que cette lettre en apparence double est en réalité un ס. La 6e ligne, qui m'offrait des difficultés insolubles, est ainsi devenue assez claire. Tout en étant d'accord sur la lecture, M. Bargès et M. Levy diffèrent cependant sur deux points, dont l'un a de l'importance. M. Levy voit dans סכר, non le mot hébreu שכר, « récompense, » mais le mot זכר, « souvenir. » Au premier coup d'œil, cette opinion paraît moins conforme aux règles de la permutation des lettres en hébreu que l'opinion de M. Bargès. Mais le rapprochement de la première inscription d'Athènes, où on lit סכר pour זכר, confirme d'une manière décisive l'opinion de M. Levy. Je crois que M. Levy a raison aussi de couper לכני לי. Je prends לי pour un de ces pronoms pléonastiques, comme il y en a tant en syriaque et en hébreu, lesquels ne font que fortifier le pronom personnel : ܗܘܳܬ݂ ܠܝ, « contigit mihi; » ܐܚܕܘ̈ܗܝ ܠܗ, « ceperunt eum; » אלך לי, « je m'en irai; » דמה לך,

« sois semblable, » etc.[1] Je traduis en conséquence : « Ut sim in memoriam et nomen bonum, » et non : « Ut sit. . . . . »

Je ne pensais pas, je l'avoue, qu'on chercherait à modifier le sens que j'ai prêté à la 7e ligne ; car je le trouvais fort naturel, vu les niches qui décorent presque tous les monuments phéniciens, niches sous lesquelles il y avait souvent une inscription. La grotte d'Astarté, un peu au nord de la Kasmie, offre cette disposition d'une manière frappante. L'hypothèse d'une niche n'est pas même nécessaire. On conçoit très-bien que l'auteur du vœu ou de la consécration dépose son offrande en esprit « aux pieds » de la divinité qu'il veut honorer. M. Bargès traduit cette ligne à peu près comme moi ; mais il prend l'expression « sous les pas de mon seigneur le maître du ciel » pour l'équivalent de תחת שמש, « sous le soleil, » expression si familière à l'auteur de l'Ecclésiaste, et qui se retrouve dans l'inscription d'Eschmunazar. Cela me paraît forcé ; le style de notre inscription est des plus simples ; une telle expression aurait, selon moi, quelque chose de gauche. On conçoit que l'on dise « sub jove frigido, » car là le sens physique est évident ; mais on ne dira jamais « sub Jove Optimo Maximo ; » cela ferait une confusion du sens physique et théologique tout à fait peu naturelle. M. Levy s'écarte aussi en cet endroit de mon interprétation, sans qu'il me soit possible de voir quel avantage il

[1] Voir Agrellius, *Supplementa syntaxeos syriacæ*, § 88 ; Gesenius, *Lehrgebæude*, § 195, 4 ; mon *Hist. comp. des langues sémit.* V, 1, 3.

y trouve. Il traduit תחת פעם par « pour cette fois, » ou « pour ceci. » Mais c'est bien gratuitement s'écarter du sens le plus ordinaire de תחת « sous, » et du seul sens constaté de פעם, « pied » en phénicien[1]. C'est gratuitement supposer une omission de l'article, פעם pour הפעם.

Passons maintenant à la seconde inscription d'Oum el-Awamid.

M. Levy est d'accord avec moi sur la lecture et sur l'interprétation de cette inscription. Pour échapper aux difficultés qu'elle présente, il propose quelques nouvelles conjectures, auxquelles je ne puis donner un entier assentiment. Entendre מלך עשתרת « le roi d'Astarté » dans le sens du « mari d'Astarté, » c'est-à-dire Baal, me paraît peu naturel. Je reconnais d'un autre côté que mon hypothèse de מלך = מַלְכָּה n'aura de poids que quand on aura trouvé en phénicien un autre féminin en ־ָה.

M. Bargès a lu tout autrement que M. Levy et moi ce qui précède עשתרת. Faisant commencer la première ligne plus à droite que la seconde, il voit deux lettres, לא, avant le caractère qui, pour nous, est la première lettre. Nous osons affirmer que les traits que le savant professeur a pris pour des parties de lettres sont des stries sans valeur. Quant à la pre-

[1] פעם semble, il est vrai, dans les noms propres עבדפעם et עמתפעמא, désigner une divinité (Levy, *Phœn. Stud.* III, p. 24, 71). Mais c'est là un point très-obscur. M. Levy lui-même ramène פעם, dans ces deux cas, à la signification ordinaire par la nuance « pedisequus = servus. » Je lui suggérerai une confirmation de son idée dans le mot Πυγμαλίων = פעם־עליון = « servus Altissimi. »

mière lettre réellement existante, celle qui est située juste au-dessus de l'א initial de la seconde ligne, M. Bargès y voit un ר. C'est sûrement un ל, comme on peut s'en convaincre en comparant les autres ל et ר de l'inscription. On ne saurait non plus, selon moi, voir un ן dans le caractère suivant, qui est très-clairement un ם. Enfin, dans ce qui suit, je ne puis m'expliquer la lecture de M. l'abbé Bargès. Mettons que les deux lettres qui suivent le ם ne soient pas aussi clairement qu'elles le sont un ל et un ך, il sera toujours impossible de trouver place ici pour toutes les lettres supposées par M. l'abbé Bargès. En effet, le ע de עשתרת se voit évidemment au-dessus du ר de la seconde ligne. Il est clair que de là au caractère qui est au-dessus de l'א initial de la seconde ligne il n'y a place que pour trois lettres (la comparaison de la ligne inférieure le prouve). Or M. Bargès en suppose cinq. Le savant philologue a sans doute été cette fois induit en erreur par ses notes. Je regrette de ne pouvoir en appeler à la litho-photographie que j'ai donnée, cette planche, résultat d'un procédé nouveau et dont les inventeurs ne sont pas assez sûrs, étant pour cet endroit un peu pâle. Mais je suis persuadé que si M. Bargès veut bien aller revoir le monument, qui est maintenant exposé au Musée Napoléon III, salle asiatique, vitrine 1, au Louvre, il se rangera à l'opinion sur laquelle M. Levy et moi nous nous sommes rencontrés.

M. Levy traduit על בני par « avec mon fils, » ou

« avec mes fils, » et rapproche avec raison de ce passage les autres inscriptions puniques ou néo-puniques où l'on voit des individus faire aussi des vœux על בנם. A vrai dire, rien ne prouve que, dans ces deux inscriptions, על ait le sens de « avec, » plutôt que celui de « sur, » qui est plus ordinaire. J'adopte cependant volontiers la nuance nouvelle proposée par le savant épigraphiste allemand.

Aucun dissentiment n'était possible sur l'inscription du gnomon.

ERNEST RENAN.

Cette note était sous presse quand j'ai eu connaissance d'un article publié dans les *Études religieuses, historiques et littéraires* des Pères de la Compagnie de Jésus (novembre-décembre 1863), par le P. Bourquenoud, dont le but, à vrai dire, est moins de faire faire un progrès à l'interprétation de nos inscriptions que de m'injurier. Ces sortes d'injures ne m'atteignent pas, et je n'en tiens jamais aucun compte. Je vais donc reprendre, comme si elles faisaient partie d'un travail sérieux, deux observations du P. Bourquenoud, dont l'une appelle quelques explications, et dont l'autre n'est pas sans valeur.

Le P. Bourquenoud élève un doute qui n'est nullement fondé sur l'application du nom de Laodicée à la ville dont les ruines s'appellent maintenant *Oum el-Awamid.* Ni M. Bargès ni M. Levy n'ont hésité sur ce point. La lecture est certaine, et une observation de M. l'abbé Bargès (voyez ci-dessus, p. 518-519) lève la seule difficulté qu'on pût soulever contre l'application du nom de לארך à l'endroit même où a été trouvée l'inscription. M. l'abbé Bargès et M. Levy ont admis, comme moi, que notre Laodicée est une des six villes

de ce nom, fondées par Séleucus Nicator. Ici, à vrai dire, la certitude n'est plus la même que quand il s'agit de la lecture du nom. Bien que les villes les plus célèbres du nom de Laodicée doivent leur origine ou plutôt leur restauration à Séleucus Nicator[1], Antiochus Soter et Antiochus Théos paraissent aussi avoir fondé des Laodicées, bien que les témoignages, à cet égard, soient peu concordants[2]. S'il est certain que notre ville s'appela *Laodicée*, il ne l'est donc pas également qu'elle ait dû sa fondation à Séleucus. Mais, sans contredit, le P. Bourquenoud va trop loin quand il soutient qu'il est impossible qu'elle ait été fondée par ce souverain, lequel, selon lui, ne régna jamais sur la Phénicie. Le sort de la Phénicie fut, je le sais, fort indécis durant les années qui suivirent la mort d'Alexandre. Mais que Séleucus l'ait possédée, c'est ce que M. Droysen[3] a mis hors de doute. Je ne répéterai pas ici les raisonnements de ce savant sur les passages des auteurs anciens qui se rapportent à cette difficile question. Le nom seul de Laodicée, si fréquent en Phénicie, constitue une très-forte induction. *Laodicea ad mare* était bien une ville phénicienne[4]. *Laodicea ad Libanum*, si elle n'est pas une ville de la Phénicie proprement dite, étant à douze lieues de la mer, est presque à la latitude de Tripoli, c'est-à-dire du cœur même de la Phénicie. La belle médaille qui a pour légende ללאדכא אם בכנען « de Laodicée, métropole de Chanaan, » n'est-elle pas d'ailleurs décisive? M. Levy adopte mon hypothèse sur l'identité de la ville qui a frappé cette monnaie et de la ville dont les ruines portent le nom d'*Oum el-Awamid.* Quoi qu'il en soit de ce point, en voyant ce nom de Laodicée porté par tant de villes de Phénicie, quoi de plus naturel que de les rapporter au souverain qui a fondé toutes les Laodicées dont l'origine est bien constatée, sur-

[1] Appien, *De rebus syr.* c. LVII; Strabon, XVI, II, 4.

[2] Voir W. Smith, *Dictionary of greek and roman Geography*, au mot *Laodicea.*

[3] *Geschichte der Nachfolger Alexanders* (Hambourg, 1836), p. 544, 572.

[4] Voir Movers, *Die Phœn.* II, I, p. 11; Ritter, *Erdkunde*, XVII, p. 923.

tout quand nous savons avec certitude que l'une au moins de ces Laodicées de Phénicie (*Laodicea ad mare*) fut l'ouvrage de ce souverain?

La seconde observation du P. Bourquenoud a un prix réel, malgré les détails fort critiquables qu'il y a mêlés. Elle est relative à la deuxième de nos inscriptions. Le P. Bourquenoud rappelle un passage de Macrobe, qui a ici, en effet, une juste application : « Apud Calvum Aterianus affirmat le-« gendum :

« Pollentemque deum Venerem,

« non *deam*. Signum etiam ejus est Cypri barbatum corpore, « sed veste muliebri, cum sceptro ac statura virili; et putant « eamdem marem ac feminam esse. Aristophanes eam Ἀφρό-« διτον appellat. Lævinus etiam sic ait : Venerem igitur al-« mum adorans, sive femina sive mas est, ita uti alma Noc-« tiluca est. Philochorus quoque in Atthide eamdem affirmat « esse lunam, et ei sacrificium facere viros cum veste mu-« liebri, mulieres cum virili, quod eadem et mas æstimatur « et femina [1]. » Ce passage n'est pas, au reste, isolé. On trouve presque la même chose répétée dans Hésychius, au mot Ἀφρόδιτος, et dans un grammairien, publié par Bekker (*Anecdota*, p. 272, 24[2]). Le double genre de *Lunus* et de *Luna* [3] se rapporte au même ordre de conceptions. Ces divers rapprochements, dont le plus important est celui de Macrobe, dû au P. Bourquenoud, expliquent peut-être les masculins מלך et אל חמן, rapportés à Astarté, et dispensent de supposer des féminins tels que מלכת, écrits sans ה final.

Quant aux difficultés que le P. Bourquenoud soulève contre l'explication de אש נדר, et l'existence du pronom אש; — à son indignation devant la forme אִית; — à ses chicanes sur l'orthographe עַבְדְאֵלִים (comparez עַבְדְאֵל dans

[1] *Saturn.* l. III, c. VIII.

[2] Voir l'édition de Macrobe de Ludovicus Janus (Quedlinbourg et Leipzig, 1852), t. II, p. 288-290.

[3] Spartien, *Caracalla*, c. VII.

Jérémie, XXXVI, 26), et sur d'autres formes parfaitement correctes (p. 1069, 1070); — à son ignorance de la forme *alon* en phénicien; — aux puérils malentendus des pages 1069, 1070, 1072; — à ses réflexions hors de sujet sur la finale ה, — les pages du *Journal asiatique* ne sont pas faites pour répondre à de telles observations, venant de ce qu'on ignore l'état de la science dont on se permet de parler d'un ton arrogant. — E. R.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1863.

La séance est ouverte à huit heures par M. Reinaud, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Durn, à Mascara, en réponse à la lettre de sa nomination comme membre.

Sont proposés et nommés membres de la Société :

MM. le prince Balthasar BUONCAMPAGNI, à Rome;
Gustave GAUTHIER, docteur-médecin, à la Véline, près Saint-Dié (Vosges);
l'abbé PETIT, au grand séminaire de Beauvais.

M. Renan fait le rapport de la Commission sur la protestation élevée par M. Pauthier; il expose que M. de Rosny et M. Pauthier ont bien voulu rendre à la Commission sa besogne plus facile et la débarrasser de toute préoccupation

de personnes, M. de Rosny, en offrant sa démission de membre de la Commission du Journal, et M. Pauthier, en déclarant qu'il n'accepterait pas une nomination. La Commission, n'ayant donc qu'à s'occuper de la question réglementaire, trouve que, selon la stricte interprétation du règlement, le bibliothécaire et le sous-bibliothécaire, comme tels, ne font pas partie du Conseil, quoique, par une habitude déjà ancienne, le bibliothécaire ait de fait été considéré comme membre du Conseil. Elle propose de rentrer dans le règlement, et, en considération de cette habitude incontestée pendant si longtemps, de nommer provisoirement M. de Rosny membre du Conseil, sauf ratification par l'assemblée générale de la Société. Cette proposition est adoptée par un vote au scrutin.

Un membre observe que, puisqu'on veut rentrer tout à fait dans le règlement, il faut se rappeler que le secrétaire-adjoint est réglementairement aussi bibliothécaire. Le Conseil adopte cette proposition, et M. Renan, comme secrétaire-adjoint, déclare ne pas s'y opposer; seulement il demande que le Conseil lui permette de déléguer la gestion active de la bibliothèque à un membre du Conseil, puisque lui-même n'aurait pas le loisir nécessaire. Cette autorisation est accordée. Ensuite M. Renan demande que si son délégué avait besoin d'un tiers pour l'aider, il soit alloué une petite indemnité pour ce service. Cette dernière proposition est renvoyée à la Commission des fonds.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Académie. *Boletim e Annaes do Conseilho Ultramarino*, n° 104, janvier 1863, 4e série, t. I. Lisbonne, 1863.

Par l'auteur. *Le rivage méridional de la mer Caspienne*, in-4°, par M. Pl. Melgounoff.

Par l'Institution. *Report of the Smithsonian Institution.* Washington, 1861, in-8°.

Par l'éditeur. *Indische Studien* von A. Weber, VII, cah. 3. Berlin, 1863.

Par l'auteur. *Rudiments de la langue hindoustanie*, par M. Garcin de Tassy, 2e édit. Paris, 1863, in-8°.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1863.

La séance est ouverte à huit heures par M. Reinaud, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sont proposés et nommés membres de la Société :

Son Excellence Djemil Pacha, ambassadeur de la Sublime Porte;

M. Charles Ronel, lieutenant au 2e lanciers, à Versailles.

On procède au scrutin sur la nomination d'un membre de la Commission du Journal, en remplacement de M. de Rosny, démissionnaire. On constate qu'il y a douze votants.

M. Renan est nommé membre de cette Commission.

M. Mohl annonce que la Commission des fonds a tenu une séance, mais qu'elle n'est pas encore en mesure de faire son rapport.

M. de Slane annonce que la Commission d'examen de l'état des manuscrits n'est pas encore prête pour faire son rapport.

M. Pavet de Courteille donne quelques détails sur un vocabulaire djagatéen dont il s'occupe.

M. Lancereau entretient le Conseil de son travail sur le *Pantchatantra*, dont il achève la traduction.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. *Le monde moderne* (recueil en vers arabes), par M. Khalil el-Khouri. Beyrouth, 1863, in-8°.

Par l'Académie. *Boletim e Annaes do Conseilho Ultramarino*, Lisbonne, n° 105, février 1863.

Par les éditeurs. *Journal des Savants*, novembre 1863.

Par l'auteur. *Standard alphabet for reducing unwritten lan-*

guages and foreign graphic systems by LEPSIUS, 2ᵉ édition. Londres, 1863, in-8°.

QUESTIONS RELATIVES AUX JUIFS EN CHINE.

Une des questions les plus intéressantes de l'histoire asiatique est celle de la dispersion des juifs dans l'extrême Orient. L'existence de juifs en Chine a été quelquefois mise en doute, elle est maintenant assurée par des témoignages dignes de foi. Quant à l'origine de ces israélites chinois, on est dans une complète obscurité; on ne sait pas s'ils se rattachent aux Hébreux émigrés après les destructions successives de Jérusalem, ou s'ils peuvent revendiquer une provenance plus ancienne, comme celle des juifs qui, longtemps avant l'époque mentionnée, étaient déjà, selon l'expression du livre d'Esther, dispersés et répandus dans tous les pays.

L'*Alliance israélite universelle* s'est occupée de cette question; un agent français, M. Simon, a bien voulu lui adresser quelques renseignements, et lui a demandé sur quels points devraient surtout porter les investigations auxquelles il pourrait se livrer avec fruit. La société a indiqué plusieurs points d'un intérêt incontestable. Nous avons pensé que l'appel que cette compagnie a adressé à M. Simon pourra également être entendu par tous les hommes que leur vocation retient dans ces parages lointains, et nous croyons leur devoir la communication de ce questionnaire aussi intéressant qu'instructif.

J. OPPERT.

Paris, le 22 novembre 1863.

À M. SIMON, DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS EN CHINE.

« M. le Dʳ *** nous a donné connaissance des intéressants détails que vous lui avez transmis sur les juifs de la Chine,

et nous a fait part de votre gracieuse offre de nous envoyer les notes et les documents que vous avez recueillis sur ce sujet si curieux. Il va sans dire, comme vous le présumez vous-même, que nous serons heureux de faire la dépense qu'occasionneront l'acquisition et l'envoi de ces documents, et nous vous en exprimons d'avance nos plus chaleureux remercîments.

« Les PP. Gaubil et Domingo ont les premiers donné quelques renseignements sur les juifs de Khaïfongfou ; depuis, la *London missionary society*, à Shang-haï, fit procéder en 1850 à de nouvelles investigations à cet égard, par l'entremise de deux Chinois convertis au christianisme. Mais les indications fournies par les missionnaires sont vagues et obscures, et il serait pour nous du plus haut intérêt de voir contrôler par un témoin aussi autorisé que vous, ce qu'ils nous apprennent sur l'histoire, la statistique et les usages des juifs chinois.

« Permettez-nous donc, Monsieur, de recourir à vos lumières et de mettre à profit votre position si exceptionnelle et si favorisée pour obtenir de nouveaux éclaircissements à ce sujet. Plusieurs des questions que nous aurons l'honneur de soumettre à vos recherches paraîtront n'avoir qu'une médiocre importance, surtout aux yeux de celui qui n'est pas initié au développement intérieur du judaïsme : elles empruntent toute leur signification aux inductions historiques qui pourront être tirées des solutions que vous serez peut-être à même de nous en transmettre et qui nous tiendraient lieu de renseignements positifs.

« Les missionnaires décrivent un Ta-king ou Pentateuque déposé dans le sanctuaire de la synagogue de Khaïfongfou, que la communauté aurait acheté, vers le milieu du XVII[e] siècle, à un mahométan de Ring-hia, qui l'avait reçu d'un juif de Canton. A la fin de la Genèse de ce Ta-king se trouve une note en persan mêlé d'hébreu, le tout en caractères hébraïques, qui donne des indications sur l'âge de ce Pentateuque. Si ce Pentateuque existe encore, ne pourriez-vous pas obtenir un fac-simile aussi exact que possible de la der-

nière colonne de la Genèse, qui renferme la suscription dont il s'agit?

« Dans les lettres du P. Gaubil, il est aussi question de livres prophétiques appelés *Hafoutala*. Pourriez-vous nous procurer également un fac-simile d'une page des livres qu'ils appellent de ce nom? Peut-être pourrait-on acheter un de ces livres; en ce cas nous vous serions obligés d'en faire l'acquisition pour notre compte.

« Oserions-nous enfin vous prier de vous mettre en rapport avec le plus instruit d'entre les juifs de Khaïfongfou, pour obtenir une réponse aux questions suivantes :

« 1° Jusqu'à quelle époque à peu près remonte l'établissement des juifs en Chine? Il y a, dit-on, dans la synagogue de Khaïfongfou, une inscription qui constate cette époque : pourrions-nous en obtenir une copie?

« 2° Quels sont, en général, les livres que possède encore la communauté de Khaïfongfou?

« 3° Donner une énumération exacte des fêtes et jeûnes célébrés par les juifs de Chine, avec les dates de leur calendrier et la durée de chacune de ces fêtes.

« 4° Comment fixent-ils la fête de la Pentecôte, qui doit se célébrer sept semaines après la Pâque? A quel jour de la fête de Pâques commencent-ils à compter les sept semaines?

« 5° Fixent-ils les commencements des mois juifs d'après l'apparition visible de la nouvelle lune ou d'après un calcul, et quel est ce calcul?

« 6° Quelle est l'ère dont ils se servent?

« 7° Donner les dates grégoriennes correspondantes aux fêtes de l'année judaïque, qui a commencé pour les juifs de l'Occident le 14 septembre 1863 et qui finira le 30 septembre 1864.

« 8° Célèbrent-ils le sabbat et les fêtes à partir du soir de la veille? Célèbrent-ils, par exemple, le sabbat à partir du coucher du soleil du vendredi soir jusqu'au coucher du soleil du samedi soir?

« 9° Combien de jours après la naissance d'un enfant mâle pratiquent-ils la circoncision ? Les missionnaires prétendent que les enfants ne sont circoncis qu'un mois après la naissance, ce qui serait une contradiction flagrante avec la prescription du Pentateuque.

« 10° S'abstiennent-ils de manger la chair de certains animaux, et quels sont ces animaux ?

« 11° Quelle est leur manière d'égorger les animaux destinés à la nourriture ?

« 12° Est-il permis chez eux de manger de la viande préparée avec du beurre ?

« 13° Connaissent-ils les phylactères, appelés *tefillîn*, espèce de bandelettes de cuir que les juifs de l'Occident portent pendant la prière du matin ?

« 14° Mettent-ils pendant la prière le châle appelé *talith*, aux quatre coins duquel se trouvent des franges appelées *cicith ?*

« 15° Ont-ils gardé le souvenir de quelques hommes saints postérieurs aux temps bibliques ? Quels sont les noms de ces saints ?

« 16° Se procurer, s'il est possible, leur rituel de prières.

« 17° Chercher s'il existe dans les livres chinois quelques traces des juifs de Chine. Voir, par exemple, l'article *Khaïfongfou* dans les grands dictionnaires géographiques chinois.

« 18° Par quel nom se désignent les juifs de Chine, et quel est celui que leur donnent les Chinois ?

« 19° Y a-t-il parmi les juifs de Khaïfongfou des personnes sachant l'hébreu ? En ce cas, nous serions heureux de nouer avec elles des relations permanentes : nous vous adressons à cet effet un document hébreu que vous auriez l'obligeance de leur communiquer.

« 20° Se faire lire les cinq premiers versets du Pentateuque par un israélite chinois, et figurer la prononciation exacte en caractères français.

« Ces différents points, qu'à la faveur de votre haute mis-

sion vous êtes mieux à même d'élucider que tout autre, contribueraient, s'ils étaient résolus, à jeter quelque lumière sur une question historique à laquelle nous attachons la plus haute importance. En nous faisant profiter, à cet effet, de la bonne fortune que vous ont value votre expérience et vos talents de pouvoir représenter la France dans ces contrées éloignées, vous aurez bien mérité de la science, si justement curieuse de nos jours de tous les vestiges du passé qui peuvent éclairer l'histoire de l'humanité. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous vous serons particulièrement reconnaissants de tous les renseignements que vous pourrez nous fournir.

« Veuillez agréer, Monsieur, les vœux sincères que nous faisons pour le succès de votre généreuse entreprise et recevoir, à cette occasion, l'assurance de notre haute estime. »

(*Suivent les signatures.*)

Il peut intéresser quelques personnes studieuses de savoir que M. Renan fait un cours d'hébreu chez lui à un nombre limité d'auditeurs, et qu'il se propose de le continuer aussi longtemps qu'il ne pourra pas le faire en public au Collége de France. — J. M.

M. Barbier de Meynard, membre du Conseil de la Société asiatique, a été nommé professeur de turc à l'École des langues orientales vivantes, à la place de feu M. Dubeux. Il ouvrira son cours au commencement de janvier.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME II, VI[e] SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE.

